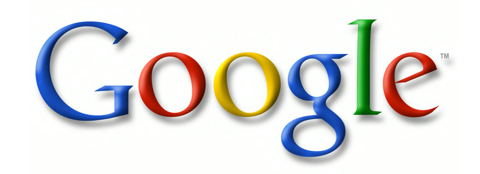
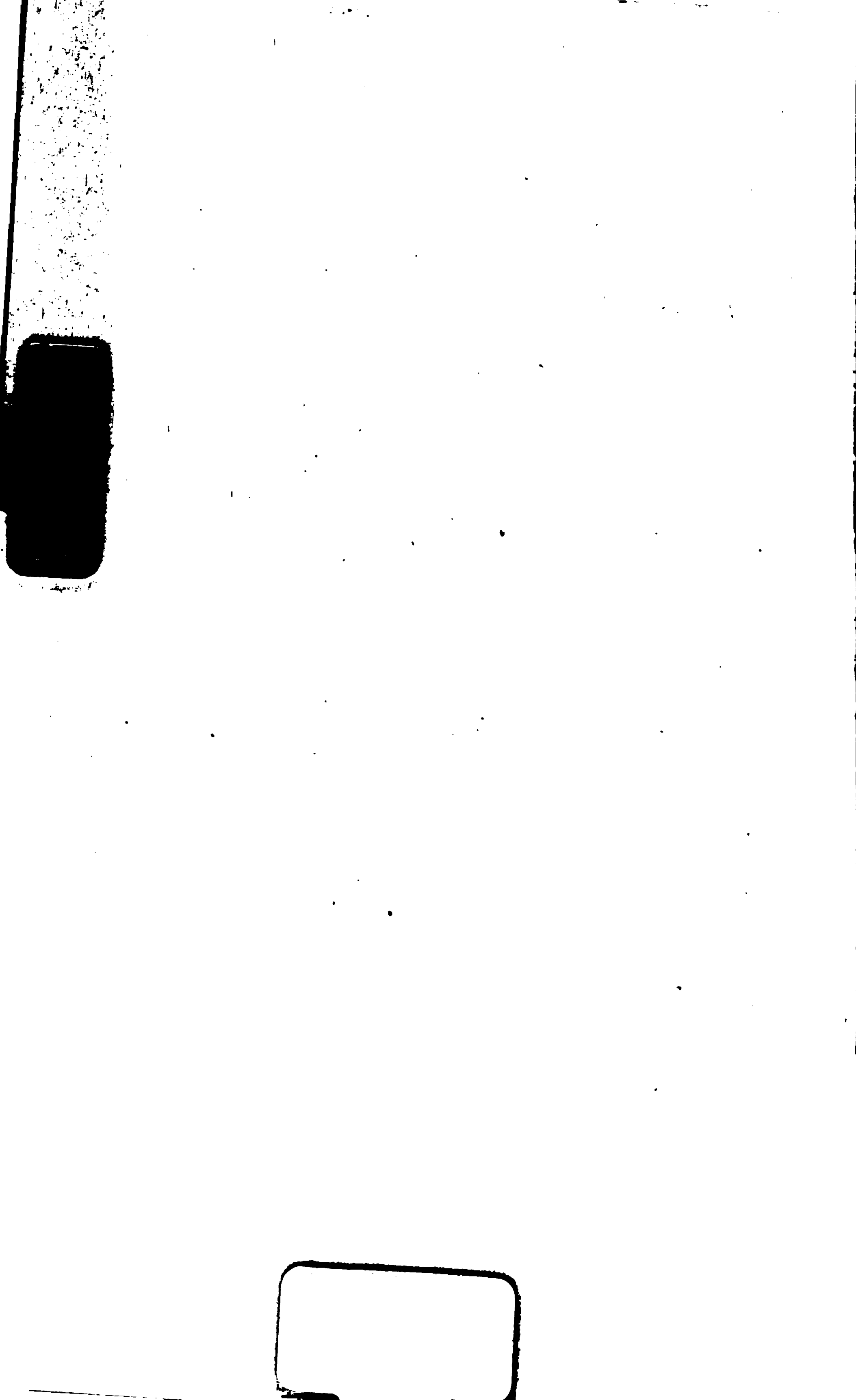
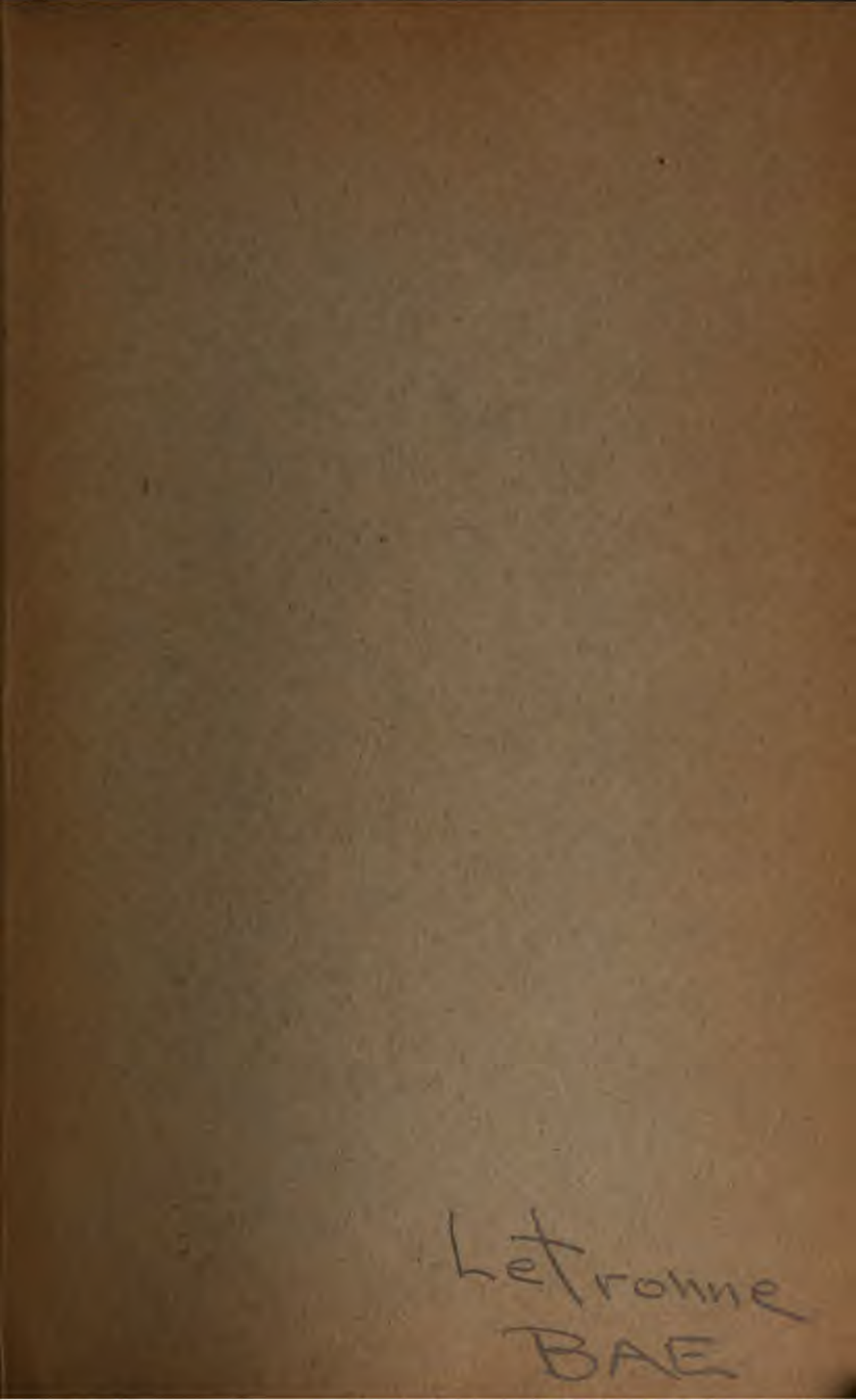

Google





Letronne
BAE

Bibliothèque Archéologique

ŒUVRES CHOISIES

DE

A.-J. LETRONNE

TOME PREMIER

Bibliothèque Archéologique

ŒUVRES CHOISIES

DE

A.-J. LETRONNE

TOME PREMIER

PARIS

TYPOGRAPHIE GEORGES CHAMEROT

19, RUE DES SAINTS-PÈRES, 19



Paul Delaroche

d'après M Gérôme à l'Institut

ŒUVRES CHOISIES

DE

A.-J. LETRONNE

MEMBRE DE L'INSTITUT

ASSEMBLÉES, MISES EN ORDRE ET AUGMENTÉES D'UN INDEX

PAR

E. FAGNAN

PREMIÈRE SÉRIE

ÉGYPTE ANCIENNE

TOME PREMIER

Orné d'un portrait inédit par P. DELAROCHE

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

—

1881

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR

L'esprit sagace et critique de M. Letronne s'est exercé sur de nombreux sujets, mais par sa nature même il semblait ne pas devoir produire des œuvres de longue haleine. Aussi est-ce dans une foule de mémoires ou d'articles, le plus souvent de peu d'étendue, qu'il faut chercher tous les trésors de sa vive et pénétrante érudition. Disséminés dans divers recueils où il est parfois difficile de les retrouver, on éprouvait le désir de les voir réunis. La famille de M. Letronne songeait depuis longtemps à répondre à ce vœu. M. et M[me] Charles Landelle, son gendre et sa fille, ont voulu le réaliser, et c'est ce recueil dont les deux premiers volumes paraissent aujourd'hui.

L'éditeur ne pouvait songer à tout reproduire. Sans parler d'ouvrages tels que les *Recherches sur l'Égypte* ou le *Recueil des inscriptions de l'Égypte,* il est des articles de circonstance, peut-on dire, dont la réimpression serait sans intérêt. Il a aussi, d'une manière générale, quoique pas absolue, écarté ceux qui, d'abord publiés à part, sont plus tard entrés dans ce grand ouvrage.

L'ordre suivi dans le classement des articles n'est pas précisément l'ordre logique ou celui des dates. C'est un inconvénient que l'on n'a pu éviter, mais qui est atténué par les tables, l'index général et les notes bibliographiques. La réunion de ces dernières a été considérablement facilitée par les indications que M. Walckenaer avait jointes à l'Éloge de Letronne qu'il prononça comme secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions.

Parmi les diverses notices qui ont été publiées sur la vie et sur les écrits de M. Letronne, l'éditeur a dû nécessairement faire un choix et le soumettre à la famille de l'illustre savant. D'accord avec elle, il a cru pouvoir se borner aux deux discours prononcés, l'un sur la tombe même de M. Letronne, par M. Eug. Burnouf, l'autre quelques jours après à la Sorbonne, par M. Egger. Comme il était naturel, on a réimprimé sans le moindre changement les touchantes pages de M. Burnouf; mais M. Egger a cru devoir apporter quelques changements au discours qu'il prononça en 1848, au lendemain de la mort de M. Letronne. L'éditeur est heureux de trouver cette occasion de remercier publiquement ce savant académicien pour la bienveillance avec laquelle il lui a permis de puiser dans sa bibliothèque et pour les bons conseils qu'il n'a cessé de lui prodiguer.

E. FAGNAN.

DISCOURS

PRONONCÉ

AUX FUNÉRAILLES DE M. LETRONNE

PAR M. BURNOUF

Président de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres.

MESSIEURS,

Le coup terrible qui vient de frapper notre Académie de l'Institut a été si soudain, que celui auquel vous imposez le triste devoir de vous entretenir de cette grande perte hésite à en sonder la profondeur. Comment croire que M. Letronne ne paraîtra plus dans ces réunions qu'animait la vivacité de son esprit? Comment se dire, sans d'amers regrets, que cette lumière a cessé de briller au milieu de nous? lui que nous voyions, il y a quelques jours encore, confiant dans cette vigueur qui ne lui avait jamais fait défaut, nous promettre l'achèvement de ces belles entreprises auxquelles il consacrait d'avance les années qu'il avait le droit d'attendre de l'avenir! Ses espérances et les nôtres, celles de sa jeune famille, qu'il chérissait autant qu'elle était fière de lui, tout cela s'est évanoui en quelques jours, et nous soupçonnions à peine la perte dont nous étions menacés, que déjà nous apprenions qu'elle était irréparable!

L'homme illustre que nous pleurons n'avait pas encore achevé sa soixante-deuxième année, et rien n'annonçait qu'il dût nous être sitôt ravi. C'était toujours cette même jeunesse de visage que, par un heureux privilège, il avait gardée au-delà de l'âge mûr; c'était surtout cette activité d'intelligence, cette netteté de juge-

ment qui formaient un des traits caractéristiques de ce talent original. Ceux qui l'avaient vu entrer en 1816, à l'Académie, ayant à peine vingt-neuf ans, comme ceux qui avaient obtenu après lui l'honneur de devenir ses confrères, s'étonnaient également qu'il conservât aussi entiers les dons d'une jeunesse inaltérable et la vigueur d'un talent qui ne vieillissait pas. Au milieu des devoirs de tout genre que lui imposait sa haute position scientifique, il poursuivait, avec une surprenante liberté d'esprit, ses études favorites, et le même homme qui suffisait à la direction de plnsieurs grands établissements littéraires ne cessait d'enrichir la collection de l'Académie et celle du *Journal des Savants* des fruits de son labeur infatigable.

Depuis quelques années surtout, M. Letronne, toujours maître de lui, soumettait, avec une rigueur de jour en jour plus sévère, ses nombreux travaux d'érudition à la loi de l'unité scientifique. L'examen critique des monuments de l'Égypte sous les Ptolémées était devenu son occupation principale, celle vers laquelle il dirigeait avec fermeté toutes les forces de sa puissante intelligence. Sa plume était toujours aussi féconde, son savoir aussi abondant, sa critique aussi sûre, sa sagacité aussi pénétrante, sa dialectique aussi invincible; mais ces facultés heureuses s'étaient toutes concentrées sur un sujet unique, sur une mémorable époque des annales de la plus célèbre nation de l'ancien monde.

Eh! qui ne se souvient, Messieurs, par quel travail patient, par quels efforts énergiques et aussi par quelle merveilleuse facilité d'esprit M. Letronne était arrivé à ouvrir à son talent ce vaste théâtre? Qui ne se rappelle ces premières inscriptions grecques si ingénieusement déchiffrées, restituées, traduites et appliquées avec une critique si infaillible à l'éclaircissement de l'histoire politique et morale de l'Égypte? Qui n'a vu avec admiration ces fragments épars se grouper dans le volume déjà ancien des *Recherches pour servir à l'histoire de l'Égypte sous les Grecs et les Romains*, éclairer comme en passant un des plus curieux restes de l'antiquité, la *Statue vocale de Memnon*, et former, dans les deux volumes du *Recueil des inscriptions grecques et latines de l'Égypte*, l'un des plus beaux monuments que l'érudition française ait jamais offerts à l'admiration de l'Europe savante?

De plus habiles, Messieurs, loueront comme il convient ces grands travaux. Ils vous montreront M. Letronne commençant

ses études de géographie au milieu des difficultés d'une existence très modeste, étonnant par ses premiers essais les Mentelle, les Gossellin, les Walckenaër, recommençant lui-même ses études classiques, dont il avait su n'être pas satisfait, apprenant le grec sous Gail, surpassant tous ses maîtres et déposant dans la traduction française de Strabon les fruits déjà mûrs de ses jeunes études.

Sera-ce le louer que de dire qu'à partir de ce dernier travail les regards du gouvernement ne cessèrent de le suivre et que sa position s'agrandit chaque jour des gages qu'il donnait à la science, des ouvrages qu'il publiait, des découvertes qu'il accomplissait? Un des hommes qui commencèrent la fortune de M. Letronne, M. Royer-Collard, se félicitait, sur la fin de sa vie, d'avoir appelé au sein de l'Université un savant dont l'Europe répétait depuis longtemps le nom. Il avait signalé M. Letronne aux administrations qui devaient le suivre; aussi aucune n'a-t-elle voulu se priver du concours de cet homme actif et laborieux. Successivement ou simultanément inspecteur général de l'Université ou des écoles militaires, professeur au Collège de France, conservateur et administrateur de la Bibliothèque nationale; plus tard, garde général des Archives, administrateur du Collège de France, directeur de l'Ecole des chartes, il sut donner à ses devoirs publics une bonne partie de son temps; jamais l'Académie des inscriptions ni le *Journal des Savants* ne remarquèrent son absence; il y était toujours présent par ses excellents mémoires, par ses articles ingénieux et solides.

Est-il besoin de vous rappeler encore, Messieurs, tout ce qu'il déployait de rares facultés dans ces travaux? Vous avez connu et admiré le savant : le public a lu et applaudi l'écrivain spirituel, le dialecticien inexorable, le courageux adversaire des faux systèmes, des conceptions vagues, des idées confuses. Ses amis, et combien n'en avait-il pas parmi vous! ont apprécié la facilité de son commerce, l'agrément de son esprit, la solidité de ses attachements, la probité de son caractère.

Rien n'a donc manqué à M. Letronne, ni l'amour du travail qui donne un but à l'existence, ni le succès qui récompense le travail, ni l'admiration qui suit et consacre le succès, ni ces vertus plus modestes et non moins précieuses, qui rendent un homme cher aux siens et respectable aux autres. Et cependant, une perte

cruelle l'avait averti déjà combien sont fragiles les choses de ce monde. Il y a peu d'années, il s'était vu enlever une épouse chérie, la digne et vertueuse mère de ses enfants. Cette perte l'avait profondément frappé; mais M. Letronne avait un esprit viril et surtout une généreuse confiance dans sa force, qui, sans rien diminuer de sa vive douleur, lui donna l'énergie nécessaire pour n'y pas succomber. Il avait été si bon fils quand il soutenait sa mère du fruit de ses premiers travaux; il se dit, avec la résolution qu'il portait en toutes choses, qu'il devait à ses enfants une sollicitude plus que paternelle. Mais il ne lui a pas été donné d'accomplir sa tâche jusqu'au bout; il n'a pu voir cette jeune famille, dont il était l'idole, grandir sous sa tutelle, au milieu des respects et de la gloire qui entouraient sa vie. Qu'elle trouve donc dans ces respects mêmes quelque consolation à sa cruelle douleur! Qu'elle s'efforce surtout de puiser dans le souvenir d'un tel père quelque chose de cette solidité d'esprit, de cette sûreté de jugement, de ce constant amour du travail, qui ont fait de M. Letronne un des hommes les plus éminents de notre époque!

DE LA VIE ET DES TRAVAUX

DE M. A. J. LETRONNE

PAR M. E. EGGER[1]

MESSIEURS,

Depuis notre dernière réunion, un grand deuil est venu affliger le monde savant, la France, l'Université. Le premier critique de ce temps, M. Letronne, est mort, emporté par une courte maladie, à un âge qui, pour tout autre, eût été le premier déclin de la vie et qui, chez lui, rappelait encore la jeunesse par la verdeur obstinée du corps et de l'esprit.

Je voudrais essayer de faire revivre sous vos yeux, en quelques traits, la puissante originalité de son talent : aussi bien, peindre

(1) Le mercredi 20 décembre 1848, en reprenant, quelques jours après la mort de M. Letronne, le cours de mes leçons sur l'histoire de la littérature grecque, je crus devoir consacrer cette séance au souvenir du savant illustre que la France venait de perdre. Le *Journal général de l'Instruction publique* du 30 décembre reproduisit la plus grande partie de ce discours. Je n'y ai fait ici qu'un petit nombre de changements et d'additions. Pour plus de détails on peut consulter : 1° la *Notice historique* de M. Walckenaër, lue dans la séance publique de l'Académie des Inscriptions du 16 août 1850, réimprimée récemment en tête des *Mélanges d'érudition et de critique historique* de A.-J. Letronne, par la librairie E. Ducrocq ; 2° la *Notice* de M. A. Maury, en tête des *Mémoires et documents publiés dans la Revue archéologique* par A.-J. Letronne, et les deux articles du même auteur dans le *Moniteur* du 4 et du 5 mai 1853 ; 3° le recueil intitulé : *Notices sur J.-A. Letronne et discours prononcé à ses funérailles*, Paris, Leleux, 1849, in-8° ; 4° les articles sur *Letronne*, par M. F. Dehèque, dans l'*Encyclopédie des gens du monde ;* 5° par M. Barthélemy Saint-Hilaire, dans la *Biographie universelle* de Michaud ; 6° et par M. Léo Joubert, dans la *Nouvelle Biographie générale* de M. Didot.

et définir un si éminent esprit, c'est la plus digne manière de le louer.

Si je pouvais vous raconter aujourd'hui l'histoire de son enfance et de sa première jeunesse, on verrait qu'une grande capacité triomphe toujours des conditions défavorables où tant d'esprits chagrins ne voient qu'une sorte de condamnation fatale et sans appel.

M. Letronne est né loin, bien loin des chaires de grec et d'archéologie, dans une condition étroite, et qui le devint plus encore par la mort prématurée de son père. Il débuta donc dans la vie par les gênes de la pauvreté, avec deux consolations toutefois, et deux consolations puissantes : l'amour d'une mère tendre et dévouée, qui a eu la douleur de lui survivre, et son génie, qui lui valut promptement l'appui de quelques savants protecteurs avec leur amitié.

En même temps qu'il donnait des leçons d'écriture et de dessin pour gagner sa vie, il étudiait les mathématiques et il compilait des livres d'histoire et de géographie, soit pour M. Mentelle, son maître aux écoles centrales, soit pour le compte d'un libraire. Il s'aperçut bien vite que répéter sans cesse les assertions d'autrui, sans les vérifier, transcrire après tant d'autres des banalités historiques, copier, en un mot, sans penser par soi-même, était un exercice indigne de lui. Il y avait d'ailleurs compromis sa santé par des travaux excessifs. Il saisit donc avec empressement l'occasion qui lui fut offerte de voyager hors de France avec une famille distinguée; et, à son retour, se trouvant, grâce à ses laborieux efforts, assuré de quelque indépendance, il refit son éducation, mal ébauchée dans les écoles centrales, dans le cabinet de M. Mentelle et au cours de M. Gail : il la refit avec la conscience de son vrai talent, celui de la critique savante, et une prévision modeste, mais ferme, de la carrière qu'il était appelé à parcourir. Il se perfectionna dans la connaissance des principales langues modernes et, comme Fréret, ce maître de la critique historique au XVIIIe siècle, il s'imposa de lire, la plume à la main, les auteurs classiques de l'antiquité, se fit des règles pour leur interprétation, pour la correction des textes mutilés ou corrompus, soumit, en un mot, son esprit à l'exacte et vigoureuse discipline qui fait de la philologie une science régulière dans ses procédés, efficace et sûre dans ses résultats.

Les premiers fruits de cette éducation réfléchie furent une *Lettre* à M. Gail *sur la situation du cap Malée,* et l'*Essai sur la topographie de Syracuse,* où sa critique, appliquée à un point spécial et fort restreint de l'histoire grecque, se montre déjà pourvue de toutes ses qualités essentielles, telle qu'il l'appliqua ensuite aux problèmes les plus divers, avec une brillante vigueur de raisonnement et un savoir chaque jour plus étendu. La même méthode se retrouve, deux ans plus tard, dans ses recherches sur la géographie du moyen âge, à propos d'un petit livre du moine Dicuil, *de Mensura orbis*, qui, avec son Mémoire sur le mathématicien Héron d'Alexandrie (1), lui valut, en 1816, la faveur d'entrer, si jeune encore, à l'Institut, puis, dans sa collaboration à la traduction française de Strabon commencée par La Porte du Theil et Coray, et dans ses diverses explications des monuments de l'épigraphie grecque et latine; dans sa récension du poème géographique de Scymnus de Chio; enfin (car nous prenons à dessein nos exemples à de grands intervalles parmi de nombreux travaux), dans son Mémoire *Sur les noms propres grecs*, où il rattache cette branche, jusqu'ici stérile, de la lexicographie à l'histoire des mœurs et de la religion par des conjectures de la plus heureuse sagacité.

Ce n'est pas, du reste, que cette critique prétendît à l'infaillibilité; comme les Scaliger, comme les Fréret, M. Letronne pensait que la science humaine doit être plus modeste. Il réclamait le droit de se tromper, mais il en usait peu, et s'il lui arrivait, par suite de l'infirmité humaine, de commettre quelque erreur, il était jaloux du moins que cette erreur fût utile (*felix culpa,* a-t-il dit lui-même quelque part) en provoquant de la part des autres un contrôle sévère et des recherches profitables aux progrès de la vérité. Singulièrement habile à choisir son point de vue, à déterminer le terrain de ses observations, à s'assurer d'avance de la justesse de ses instruments, il atteignait presque toujours le but avec une rare précision, et cela non seulement sur des sujets où il avait occasion d'appliquer ses connaissances en mathématiques

(1) Il a été publié, en 1851, avec quelques modifications conformes au vœu bien connu de l'auteur, par M. Vincent (Paris, Imprim. nat., 1 vol. in-4°). Mais il en faut rapprocher le Mémoire de M. Th.-H. Martin, intitulé : *Examen d'un Mémoire posthume de M. Letronne sur la Géographie des anciens;* Paris, 1852, in-8°.

et en astronomie, mais encore sur des sujets d'histoire auxquels semble s'appliquer moins la rigueur des méthodes et des formules. Aussi a-t-il été donné à peu de philologues de voir plus souvent les résultats de leurs inductions confirmés par le témoignage unanime des juges compétents, et leurs conjectures même démontrées par des découvertes aussi imprévues qu'authentiques.

Quelques exemples ici parleront plus haut que nos éloges.

Les monuments de l'architecture égyptienne offrent à première vue une telle uniformité de style et d'exécution, qu'on les croirait tous contemporains. D'ailleurs, des témoignages anciens affirment qu'en Égypte les artistes étaient astreints de père en fils à reproduire les mêmes types généraux. Seulement une opinion, à cet égard, était partout répandue : c'est que la conquête persane avait interrompu le développement des arts nationaux dans la vallée du Nil; que ni la conquête macédonienne, ni la conquête romaine n'avaient pu en favoriser la renaissance, et que, par conséquent, sauf de bien rares exceptions, les monuments de l'Égypte devaient avoir tous une date antérieure au ve siècle avant l'ère chrétienne. La langue des hiéroglyphes était encore inexpliquée. Le petit nombre d'inscriptions grecques et latines recueillies sur les monuments égyptiens étaient restées sans explication dans les relations des voyageurs qui les avaient transcrites. L'imagination et l'esprit de système profitaient largement du bénéfice de cette ignorance pour produire, sur l'histoire des sciences et des arts en Égypte, les hypothèses les plus hardies et les plus étranges. C'est malheureusement sous l'influence de ces préoccupations et de ces erreurs que s'accomplirent et la grande exploration scientifique de 1798, et la publication des travaux de l'Institut égyptien; si bien que, sept ans à peine avant l'*Essai sur la topographie de Syracuse*, le paradoxal Dupuis avait pu, dans un mémoire académique, faire remonter à douze ou quinze mille ans avant notre ère le zodiaque de Dendérah. M. Letronne fit le premier observer qu'au milieu de tant d'incertitudes répandues sur toutes les parties de l'antiquité égyptienne, il convenait de demander avant tout aux inscriptions grecques, dont le sens ne pouvait soulever de doute sérieux, puisque la langue en était bien connue, des renseignements sur la chronologie et l'histoire de ce mystérieux pays. Restitués et interprétés avec finesse, mais en dehors de toute préoccupation systématique, ces textes lui four-

nirent des indications aussi sûres que neuves sur la date et l'origine de plusieurs monuments. Ils lui apprirent, par exemple, qu'un des temples ornés de ces zodiaques auxquels on attribuait complaisamment une antiquité prodigieuse, ne remontait pas plus haut qu'aux premiers temps de l'empire romain, et que, par conséquent, les procédés de la sculpture et de la peinture égyptienne s'étaient propagés, sans beaucoup d'altération, depuis les Pharaons jusqu'aux Césars.

Ces résultats étaient à peine publiés, qu'une double et éclatante confirmation leur vint par la découverte de l'alphabet phonétique des hiéroglyphes, et par les observations des plus habiles artistes sur les divers types de la sculpture et de l'architecture égyptiennes aux époques pharaoniques, persane, macédonienne et romaine. D'une part, Champollion déchiffra les noms des Ptolémées et des Césars sur les monuments mêmes que les inscriptions grecques attribuaient aux premiers siècles avant ou après l'ère chrétienne; d'autre part, l'œil des architectes, en s'exerçant par de nombreuses comparaisons, parvint à reconnaître et à signaler les progrès et la décadence de l'art, depuis ses commencements jusqu'à la destruction du paganisme en Égypte; et il se trouva que, sans rien comprendre ni aux hiéroglyphes ni aux inscriptions grecques, sans rien prévoir des découvertes qui se faisaient alors même à Paris, un artiste avait rapporté soit au temps des Lagides, soit à César, soit à Trajan, tel temple qui offrait justement le nom de ces princes écrit en grec et en caractères hiéroglyphiques.

Depuis les mémorables aperçus publiés, en 1824, dans les *Recherches pour servir à l'histoire de l'Égypte*, l'archéologie égyptienne a fait de grands progrès, et cela dans la direction même où l'esprit sagace et pénétrant de M. Letronne avait devancé quelquefois et toujours secondé le génie de Champollion.

Le monument d'Osymandyas, les conjectures erronées dont il a été longtemps l'objet, offrirent au savant helléniste une occasion nouvelle d'appliquer les principes si sûrs de sa méthode.

Jablonski, Zoëga, les membres de l'Institut d'Égypte avaient cru reconnaître, dans un des nombreux édifices dont les ruines couvrent la plaine de Thèbes, le célèbre tombeau d'Osymandyas décrit par Diodore de Sicile. Un voyageur plus moderne, M. Hamilton, soutenait, au contraire, que la description de l'historien grec était de pure fiction et que le prétendu tombeau n'avai

jamais existé. M. Letronne, en soumettant la question à un nouvel examen, constata qu'il était impossible d'admettre l'identité du monument de Thèbes avec celui que décrit Diodore; mais en même temps, par une analyse ingénieuse du texte grec, il rejeta la principale responsabilité de ce mensonge d'abord sur un historien plus ancien, Hécatée d'Abdère, ensuite sur les prêtres thébains eux-mêmes, qui s'étaient complu à humilier la vanité grecque par des récits tout fabuleux sur des monuments sans aucune réalité. La même confirmation qu'avaient obtenue les conjectures de M. Letronne sur un temple d'Esné était réservée aux conclusions de son mémoire sur Osymandyas; en effet, M. Huyot rapporta d'Égypte des dessins qui faisaient ressortir évidemment l'impossibilité de concilier la description de Diodore avec les ruines observées à Thèbes. Champollion le jeune lut les cartouches royaux gravés sur ces ruines: il n'y trouva pas une seule fois le nom d'Osymandyas, mais, tout au contraire, le nom d'un roi, son vingt-septième successeur, celui de Ramsès II ou Sésostris le Grand.

On a souvent remarqué, surtout à propos de ces observations sur le tombeau d'Osymandyas, que les résultats de la critique de M. Letronne étaient tous négatifs, et on lui en a fait un reproche. N'était-ce pas oublier que, sur un terrain scientifique encombré de notions fausses ou trompeuses, c'est toujours au profit de la vérité que l'on détruit une erreur?

Ce serait assurément une étude intéressante que de suivre M. Letronne dans ses recherches sur tant d'autres monuments de l'antiquité égyptienne, dont il a retrouvé la date et la destination par un rapprochement habile des données de l'architecture et de l'épigraphie. Ne pouvant céder à cette tentation, qui m'entraînerait bien loin, je veux pourtant rappeler deux épisodes encore dans la longue suite de ces découvertes. Un voyageur communique à notre philologue une inscription relevée sur la base du petit obélisque que l'on voyait encore en 1820 dans l'île de Philes. En expliquant ce texte, qu'il publie avec l'autorisation de M. Cailliaud, M. Letronne reconnaît et affirme que la pièce sculptée sur la base de l'obélisque ne peut pas s'y trouver seule; qu'elle devait y être accompagnée de quelque pièce relative à la même affaire. Le monument venait d'être transporté en Angleterre; quand on en nettoya la base, on y reconnut, en effet, les

caractères demi-effacés des deux pièces dont M. Letronne n'avait pas craint d'affirmer l'existence, et le possesseur de l'obélisque eut la généreuse impartialité d'envoyer à notre compatriote une copie des deux nouveaux textes, dont celui-ci méritait si bien d'être le premier éditeur, puisqu'il les avait en quelque sorte découverts à Paris du fond de son cabinet (1).

La statue vocale de Memnon, cette mystérieuse merveille qui, pendant deux siècles, valut à une ville d'Égypte la visite de tant de voyageurs obscurs ou illustres, était restée une énigme pour les historiens. En marquant, à l'aide de déductions ingénieuses, la date où commença le merveilleux phénomène et celle où il disparut; en le ramenant à des causes purement physiques; en montrant quelle part eurent dans sa célébrité la superstition naïve des *touristes* de l'ancien monde et l'habileté des prêtres égyptiens; enfin, en expliquant comment un mot propre à la religion égyptienne s'est confondu avec le nom d'un héros de la mythologie grecque, M. Letronne a su composer, sous la forme à la fois la plus instructive et la plus piquante, un des meilleurs chapitres de l'histoire philosophique de l'esprit humain.

A propos de ces dernières recherches, il faut noter un trait de son esprit : c'est que, aussi attentif à se corriger lui-même qu'il l'était à relever les erreurs d'autrui, il remaniait sans cesse chaque mémoire une fois publié, profitait des moindres documents qui pouvaient lui parvenir pour compléter ou pour fixer avec plus de précision les résultats obtenus par un premier travail. Le mémoire sur la statue vocale a passé ainsi par trois révisions avant d'arriver à sa rédaction définitive, qui est justement considérée comme un chef-d'œuvre par les connaisseurs.

On a vu que les prédilections de M. Letronne se renfermaient volontiers dans la vallée du Nil. Sans l'avoir jamais visitée, il en avait pourtant exploré de loin tous les monuments, fouillé tous les tombeaux, restitué, commenté toutes les inscriptions grecques et latines, depuis le fameux texte de Rosette jusqu'aux simples *actes d'adoration* inscrits sur les murs des temples par de pieux voyageurs; il savait à merveille, et souvent pour les avoir lui-même découverts, les détails de la généalogie des Ptolémées. Mais ces études ne l'absorbaient pas tout entier; il y avait mêlé bien d'autres travaux, dont les résultats ont été consignés dans

(1) Voir le *Recueil des Inscriptions de l'Égypte,* t. I, nos 26 et 27.

les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions;* dans le *Journal des Savants,* dont il était un des plus actifs collaborateurs; dans les *Annales de l'Institut archéologique,* fondées à Paris sous son patronage, et enfin dans la *Revue archéologique,* dont il fut aussi un des principaux fondateurs. Quelques-unes même de ces discussions nous ont valu de véritables volumes : par exemple, les questions relatives à la peinture murale chez les anciens et à la découverte du prétendu cœur de saint Louis à la Sainte-Chapelle. On peut aussi regarder comme une sorte d'ouvrage complet les deux mémoires sur les noms des vases grecs publiés au *Journal des Savants.*

De ces travaux si divers, les plus étendus ne sont pas les seuls où brillent la sûreté d'intuition et la finesse de dialectique qui caractérisaient M. Letronne. Il lui est quelquefois arrivé d'exposer en trois pages une découverte importante pour l'archéologie. C'est ainsi que, en 1846, une copie nouvelle lui étant parvenue d'une inscription grecque en vers trouvée près de Beyrout et déjà publiée deux fois, il remarqua dans cette copie l'obliquité d'un jambage que les éditeurs avaient jusqu'alors donné comme vertical. Au lieu d'un *iota* (I), il vit dans ce jambage incliné à gauche le reste d'un *alpha* (A) mutilé par le temps; ce qui le conduisit à changer l'ancienne leçon du dernier vers ἱεροδρόμον ὕδωρ en ἀεροδρόμον ὕδωρ, et à conjecturer que le monument formait la tête de quelque *aqueduc aérien,* semblable à notre pont du Gard. Comme les voyageurs ne lui disaient rien de cet aqueduc, il consulta son ami, le colonel Callier, qui revenait d'un voyage en Syrie et qui se souvint parfaitement d'avoir vu le monument en question. Quelques mois après, un autre voyageur, M. de Bertou, en envoyait à M. Letronne une description détaillée et un magnifique dessin qui fut publié par la *Revue archéologique* (1).

(1) Voir l'ancien texte de cette inscription dans le *Corpus Inscriptionum græcarum,* n° 4535, puis la *Notice sur une inscription grecque de Beyrout en Syrie et sur un grand aqueduc romain analogue au pont du Gard,* extraite de la *Revue archéologique* de 1846, notice dont les principaux résultats sont admis et complétés dans les *Addenda* du *Corpus.* M. Le Bas, reproduisant comme l'inscription d'un seul monument les deux inscriptions, n°s 4536 et 4535 du *Corpus,* maintient formellement dans la première leçon ἱεροδρόμον ὕδωρ (*Voyage archéologique,* V. n. 1855). Mais M. Le Bas n'avait pas, je crois, vu le monument original; peut-être a-t-il eu des scrupules sur l'abrégement de l'α initial dans le mot ἀεροδρόμον.

On a reproché à M. Letronne d'avoir apporté dans les disputes littéraires une vivacité excessive. C'est que la critique, pour lui, ne fut pas seulement un talent, mais une passion. Il était amoureux de la vérité historique, et cet amour le rendait intolérant pour les abus d'imagination et les fautes de raisonnement qui la compromettent. L'esprit de la critique, après tout, ne peut pas être celui même de l'indulgence. On doit dire, d'ailleurs, à l'honneur de M. Letronne, que cette sévérité pétulante (qu'on nous pardonne une alliance de mots qui représente bien deux côtés étroitement unis de son caractère) fut rarement agressive, et que, même dans ses vivacités regrettables, elle reste loin des violences un peu pédantesques qui, chez nos voisins, rappellent quelquefois, en plein XIXe siècle, les disputes orageuses de la Renaissance. D'ailleurs, le monde en général, et en particulier les corps savants, sont moins troublés qu'ils ne sont excités par ces mouvements, même intempérants, de la polémique. Un peu de passion n'est pas inutile au succès des plus sérieux débats de la science. Quel que soit le parti qui triomphe, et ce ne fut pas toujours celui de M. Letronne qui triompha, les vaincus comme les vainqueurs, s'ils ont souci des intérêts de la vérité, reconnaissent qu'on leur a rendu service en les animant à l'étude par l'ardeur même de la contradiction.

Sur les sujets si divers où sa plume s'est exercée, M. Letronne eut dès les débuts et conserva jusqu'à la fin les sévères habitudes de style qui conviennent à un humaniste. Comme écrivain, il n'avait peut-être pas l'accent oratoire, mais il savait et il pratiquait sa langue avec une rare justesse; ennemi de toute affectation et de toute recherche, mais captivant l'attention du lecteur par une clarté soutenue, quelquefois par de spirituelles et vives saillies. Quant à sa parole comme professeur, elle avait toutes les qualités de cet esprit si net et si ferme : simple, familière, nerveuse, allant droit au fait, sans autre éclat que sa netteté même, elle séduisait à force de convaincre. Avec de telles qualités, si son enseignement au Collège de France n'a pas directement contribué au progrès de la grande découverte de Champollion, il a du moins affermi et complété sur bien des points la connaissance de l'histoire ancienne de l'Égypte; il a familiarisé le public avec les résultats que la science venait d'obtenir en ces études brillamment renouvelées; il a donné l'excellent modèle d'une discussion

toujours rationnelle et d'une exposition toujours lumineuse.

Mais un esprit de cette trempe, avec cette curiosité, cette sagacité historique et ce besoin de minutieuse exactitude, était-il naturellement appelé à écrire un grand livre d'histoire? On nous permettra d'en douter. Il est si difficile de construire un grand édifice sans se faire aider par la main d'autrui, si difficile de raconter une période un peu étendue des annales du monde sans accepter sur quelques points des autorités que l'on ne contrôle pas soi-même! Or, c'est là une espèce de sacrifice auquel M. Letronne se serait mal résigné. Le livre de Montesquieu n'offre-t-il pas bien des assertions erronées, reproduites avec trop de confiance d'après des témoignages trompeurs? De telles négligences répugnaient à la méthode sévère de M. Letronne. Non pas qu'il eût exclusivement ce que l'on appelle aujourd'hui le culte des faits pour eux-mêmes; au contraire, il répétait souvent que les faits n'ont pas de valeur sans un rapport aux idées philosophiques qui les résument et les dominent. On peut même voir dans quelques-uns de ses écrits, et notamment dans le tableau qu'il a tracé de la civilisation égyptienne, qu'il était fort capable de concevoir et d'exposer de larges vues historiques. Mais ces vues générales, il aimait à les tirer de ses observations et de ses recherches personnelles, ou, s'il les devait à ses devanciers, il voulait en pouvoir apprécier par ses yeux la rigoureuse exactitude. Il avait néanmoins entrepris de rassembler, en les résumant et en les perfectionnant, toutes ses recherches sur l'Égypte, et deux volumes ont paru de son grand Recueil des inscriptions grecques et latines de l'Égypte et de la Nubie, recueil qui dévait comprendre non seulement toute la matière épigraphique proprement dite, mais aussi tous ces textes grecs sur papyrus dont nos musées se sont enrichis depuis trente ans, et qui jettent tant de lumière sur la constitution politique et civile de l'Égypte ptolémaïque (1). Il poursuivait son œuvre, à travers mille interruptions, sans jamais en perdre le fil, grâce à l'heureuse facilité qu'il avait de se posséder toujours lui-même et de rejoindre ses idées, à quelque distance qu'il les eût laissées, sur une route pleine de distractions inévi-

(1) Les *Papyrus* ont été publiés, sous les auspices de l'Académie, par MM. Brunet de Presle et Egger, dans le t. XVIII, 2e part. des *Notices et Extraits des Manuscrits,* avec atlas. Quant au *Recueil des Inscriptions de l'Égypte*, la continuation en est aujourd'hui confiée à M. C. Wescher.

tables. Doué d'une trop généreuse confiance dans l'avenir, il avait, disait-il souvent, arrangé sa vie pour de longues années encore ; il se croyait assuré de mener à fin tous ses projets scientifiques, sans négliger aucun de ses nombreux devoirs de professeur, d'administrateur et d'académicien, et en réservant toujours quelque place pour les délicates jouissances de l'art, surtout de la musique, dont il était fort épris. Et cependant, de sinistres avertissements ne lui avaient pas manqué ; pour ne rappeler que le plus douloureux, il s'était vu enlever, en 1838, une femme à juste titre chérie et honorée. Mais de tels coups l'agitaient sans lui faire perdre le ferme équilibre qui fut toujours le caractère de son tempérament et de son esprit. Un mal qui le minait sourdement et que sa verte vigueur dissimulait à la sollicitude de ses amis et d'une jeune famille dont il était l'idole, l'a enlevé en quelques jours. Il n'avait pas soixante-deux ans.

C'était mourir jeune sans doute ; mais, pour me servir de l'expression éloquente et simple du biographe de Fréret (Fréret mourut aussi à cet âge), « si c'est vivre que de penser, personne n'a vécu plus longtemps que lui » (1).

(1) Bougainville, Éloge de Fréret.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Voici la liste, aussi complète que possible, des mémoires et des articles relatifs à l'Égypte :

Matériaux pour l'histoire du Christianisme en Égypte, en Nubie et en Abyssinie, tirés à 100 exemplaires ; ils renferment trois mémoires dont le premier a été publié dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. IX, 128-186, sous le titre : *Nouvel Examen de l'inscription grecque déposée dans le temple de Talmis en Nubie, par le roi nubien Silco*. Ce mémoire avait déjà paru dans le *Journal des Savants*, févr.-avr.-mai 1825, sous le titre: *Nouvel Examen critique et historique de l'inscription grecque du roi nubien Silco*, et avait été résumé dans le *Bulletin Férussac*, sciences historiques, an. 1826. Le deuxième mémoire a paru dans les *Mémoires*, t. X, p. 168-217 : *Observations sur l'époque où le paganisme a été définitivement aboli à Philes dans la Haute-Égypte*. Dans le volume intitulé *Matériaux*, ce titre est : *Observations sur l'époque de l'abolition du paganisme à Philes dans la Haute-Égypte*. Le troisième mémoire est intitulé, dans le t. X, p. 111-136, des *Mém. de l'Ac.* : *Mémoire où l'on discute la réalité d'une mission arienne exécutée dans l'Inde sous le règne de l'empereur Constance*, et dans le volume : *L'arien Théophile, dit l'Indien, a-t-il été réellement envoyé dans l'Inde, par l'empereur Constance, dans l'intérêt de sa secte ?* Ce troisième mémoire est reproduit dans le t. III des *Nouvelles Annales archéologiques*.

Examen des passages relatifs à la population de l'ancienne Thèbes d'Égypte (dans les *Nouvelles Annales des voyages*, t. XXII ; *Éclaircissements historiques faisant suite aux œuvres de Rollin*, p. 27-41; *Bulletin Férussac*, sc. hist., mars-mai 1824 ; *Journal des Savants*, 1844, p. 433).

Observations sur un passage de Diodore de Sicile, relatif à la durée de l'empire égyptien, etc. (Ap. *Mémoires de l'Académie*, t. XII ; cf. la courte note *Sur l'histoire de l'Egypte* dans les *Eclaircissements historiques*, p. 70-71).

Mémoire sur la civilisation égyptienne depuis l'établissement des Grecs sous Psammitichus jusqu'à la conquête d'Alexandre (a d'abord paru dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1er février et 1er avril 1845 et en tirage à part ; puis dans le vol. XVII des *Mém. de l'Académie*, p. 1-74, publié en 1847 ; dans les *Mélanges d'érudition* de Ducrocq).

Mémoire sur le monument d'Osymandyas, avec un appendice, *Description du tombeau d'Osymandyas, tirée de Diodore de Sicile*, dans les *Mém. de l'Ac.*, X, 317-87 et p. 507-10. (Publié d'abord dans le *Journal des Savants*, 1822, p. 387-400, sous le titre *Examen critique de ces deux questions : le Monument décrit par Diodore de Sicile sous le nom de Tombeau d'Osymandyas, se reconnaît-il parmi les ruines actuelles de Thèbes ? — A-t-il jamais existé en Egypte un monument conforme à cette description ?* — Tirage à part. — Dans les *Eclaircissements historiques faisant suite aux œuvres de Rollin*, p. 42-69, avec le titre, *Sur le tombeau d'Osymandyas*.)

Sur les mesures égyptiennes (extrait du compte rendu de la traduction d'Hérodote, par Miot, *Journal des Savants*, 1823, p. 148, et en tirage à part).

Essai sur le plan et la disposition générale du labyrinthe d'Egypte (*Nouv. Ann. des Voyages*, VI, 133-154).

Remarques sur la poliorcétique égyptienne (extrait du compte rendu de la *Poliorcétique des anciens*, de Dureau de la Malle, *Journ. d. Sav.*, 1820, p. 300).

Sur l'île de Pharos dans Homère (*Bulletin Férussac*, sciences naturelles, t. XXV, 1831, p. 283-289; cf. *J. des Sav.*, 1836, p. 596).

L'isthme de Suez : le canal de jonction des deux mers sous les Grecs, les Romains et les Arabes (publié d'abord dans la *Revue des Deux-Mondes*, 15 juil. 1841 ; en tirage à part, 23 p. ; dans le *Recueil des Inscriptions*, I, 187 ; dans les *Mélanges d'érudition* de Ducrocq).

De Philis insula ejusque monumentis commentatio, scripsit G. Parthey (compte rendu dans le *J. des Sav.*, 1831, p. 402).

Das alexandrinische Museum, von G. Parthey (compte rendu dans le *J. des Sav.*, 1838, p. 356).

Sur la séparation primitive des bassins de la mer Morte et de la mer Rouge (brochure publiée à part, avec carte, et comprenant, en ce qui concerne M. L.: *Doutes sur la réalité d'une ancienne communication de la mer Morte et de la mer Rouge*, *J. des Sav.*, 1835, p. 597 ; *Sur l'ancien cours du Jourdain et la formation de la mer Morte*, *Archives de philos. chrét.*, 1836 ; *Sur la prétendue communication de la mer Morte et de la mer Rouge*, *J. des Sav.*, 1838, p. 495 ; Recueil Ducrocq, p. 49).

Sur le revêtement des pyramides de Gizeh (*Journal des Savants*, 1841, p. 385 et 449, avec le titre : *Nouvelles observations sur le revêtement*, etc.; en tirage à part, réuni en une brochure avec le mémoire : *Sur les écrits et les travaux d'Eudoxe de Cnide*; il porte le titre : *Du revêtement des pyramides de Gizeh et des anciennes sculptures et inscriptions qui les décoraient*, Paris, 1841, in-4° ; dans le *Recueil des inscriptions de l'Egypte*, II, 487-506 ; Recueil Ducrocq, p. 377).

Recherches sur le gisement et l'exploitation des carrières de porphyre à l'est du Nil. (*Nouvelles Annales publiées par la section française de l'Institut archéologique*, t. II, p. 446-62, an. 1838-39 ; *Recueil des Inscriptions...* I, 136-51).

Di un'epigrafe latina scoperta in Egitto dal viaggiatore Belzoni, dissertazione del dottor Labus (*J. des Sav.*, 1826, p. 684 ; une reproduction moins détaillée se trouve dans le *Recueil*, I, 446).

Papiri greco-egizi ed altri greci monumenti dell'I. R. Museo di Corti, tradotti ed illustrati da G. Petrettini (Compte rendu dans le *J. des Sav.*, 1828, p. 477 ; publié par extrait dans le *Bulletin Férussac*, 7e sect., vol. XI, et en tirage à part, avec fac-similé).

Papyri græci regii Taurinensis musei Ægyptii, editi atque illustrati ab Am. Peyron. (Compte rendu dans le *J. des Sav.*, 1827, p. 614, et 1828, p. 102 ; un extrait en a été publié dans le *Bulletin Férussac*, 7e sect. vol. XI.)

La Statue vocale de Memnon, réimpression d'après le tirage à part, 1833, qui comprend : *la Statue vocale de Memnon étudiée dans ses rapports avec l'Egypte et la Grèce* (*Mém. de l'Ac.*, t. X, p. 249 et 770), et les *Inscr. gr. et lat. du colosse de Memnon*, etc., ap. *Transact. of the R. Soc. of literature*, London, 1829, 1830 et 1832 ; des fragments en ont paru dans le *J. des Sav.* : *Note sur deux inscriptions de la statue de Memnon*, septembre 1822 ; *Explication d'une inscription de la st. de M.*, décembre 1823 ; *Extrait d'un mémoire sur les inscr. gr. et lat. du colosse de M.*, juin 1831. Le tirage à part est accompagné d'un fac-similé qu'on retrouve dans l'atlas du *Recueil des inscriptions.*

Examen du texte de Clément d'Alexandrie relatif aux divers modes d'écriture chez les Egyptiens (publié d'abord dans le *Précis du système hiéroglyphique* de Champollion, p. 376-399 ; et en tirage à part).

Inscription grecque de Rosette (reproduite d'après le tirage à part, mais avec les changements qu'on remarque dans l'édition postérieure du *Recueil des inscr.* ; ce mémoire a d'abord paru dans les *Fragmenta hist. græc.* de Didot, 1842 ; en tirage à part ; dans le *Recueil*, t. I, p. 241 et II, p. 537).

Topography of Thebes, etc. (compte rendu dans le *J. des Sav.*, 1836, p. 271, 421, 592 ; an. 1837, p. 257 et 340).

Manners and customs of the ancient Egyptians (compte rendu dans le *J. des Sav.* 1844, p. 246, 355, 431, 561 et 663).

Lettres écrites d'Egypte par M. L'Hôte (compte rendu dans le *J. des Sav.*, 1840, p. 513 et 602 ; à la fin de cet ouvrage on trouve quelques notes de M. Letronne).

Lettre à M. de Saulcy sur l'époque d'un proscynème démotique (*Revue archéologique*, I, 748, et dans le volume intitulé : *Mémoires et documents extraits de la Rev. arch.*, p. 32).

Lettre à M. L. sur l'expression hiéroglyphique de Calasiris (*Rev. arch.* IV, p. 196; *Mémoires et documents*, p. 278).

Antiquités de la Nubie par M. Gau; à la fin de cet ouvrage, 43 inscriptions de Dekkeh expliquées par M. L. (compte rendu dans le *J. des Sav.*, 1822, p. 285).

Narrative of the operations and recent discoveries within the Pyramids, by G. Belzoni (compte rendu dans le *J. des Sav.*, 1820, p. 714).

Texte restitué et traduction de deux décrets romains découverts dans la grande Oasis par M. Cailliaud (dans l'ouvrage de Cailliaud; dans le *J. des Sav.*, 1822, p. 669; *Bulletin Férussac*, 1824; en tirage à part avec le titre, *Deux inscriptions grecques gravées sur le pylône d'un temple égyptien dans la grande Oasis*).

Restitution d'une inscription métrique gravée sur le propylon du temple d'Hermès à Dekké (*J. des Sav.*, 1824, p. 302, et 1830, p. 506; *Recueil*, I, 205).

De nombreuses inscriptions ont été publiées à part, avant d'être réunies dans le *Recueil des Inscriptions de l'Egypte*. Nous citerons :

Explication de deux inscriptions gravées sur les monuments de Dendérah (*J. des Sav.*, 1821, p. 173, 302 et 451. — *Recueil* I, p. 87 et 80).

Restitution d'une inscription gravée sur le propylon du temple d'Apollonopolis en Egypte (*J. des Sav.*, oct. 1821. — *Recueil*, I, 49).

Inscription grecque inscrite sur un socle qu'on croit appartenir à l'obélisque égyptien transporté à Alexandrie (*J. des Sav.*, nov. 1821, avec le *Supplément à l'explication de l'inscription grecque gravée sur le socle*, etc., *J. des Sav.*, août 1822. — *Recueil*, I, 337).

Explication de deux inscriptions tracées en lettres d'or sur le pied de l'obélisque trouvé à Philes (*J. des Sav.*, nov. 1841, janv. et févr. 1842. — *Recueil*, I, 355, 369 et suiv.).

Visite des tombeaux des rois à Thèbes par un dadouque (*J. des Sav.*, janv. 1844. — *Recueil*, II, 277).

Trois inscriptions grecques recueillies dans le voisinage du grand sphinx de Memphis (*J. des Sav.*, août 1847. — *Recueil*, II, 463, 478 et 483).

Explication de trois inscriptions trouvées à Philes (*J. des Sav.*, 1843, p. 321, 457 et 576. — *Recueil*, II, 125, 158 et 176).

Explication d'une inscription grecque trouvée à Philes (*J. des Sav.*, nov. et déc. 1842. — *Recueil*, II, 34 et 67).

Sur l'époque de l'avénement et du couronnement des Ptolémées (*Revue de philologie, de littérature et d'histoire ancienne*, I, p. 1. — *Recueil*, I, 241).

Deux inscriptions grecques de Philes relatives à deux membres d'une confrérie Dionysiaque (*Rev. de philol.*, I, p. 158. — *Recueil*, II, 98).

Cinq inscriptions grecques recueillies à l'O. d'Apollonopolis magna (*Rev. de phil.*, I, 297. — *Recueil*, II, 239, 248 et suiv.).

Fragment d'une lettre administrative écrite sur une paroi du temple de Pan (*Rev. de phil.*, I, 393, article dont une partie se retrouve dans le *Recueil*, II, 48).

En dehors des deux grands ouvrages souvent cités: *Recueil des inscriptions grecques et latines de l'Egypte*, 2 vol. in-4, avec atlas, Paris, 1842-1848, et *Recherches pour servir à l'histoire de l'Egypte pendant la domination des Grecs et des Romains*, P., 1823, in-8, sans parler d'un ouvrage posthume : *Recherches sur les fragments d'Héron d'Alexandrie ou histoire du système métrique des Egyptiens*, P., 1850, in-4, voici la liste des articles ou travaux concernant l'Egypte que nous n'avons pas reproduits :

Récompense promise à qui découvrira ou ramènera deux esclaves fugitifs (*J. des Sav.*, 1833, p. 329, 477 et 512, avec le titre : *Papyrus du règne d'Evergète II contenant l'annonce d'une récompense...*; tirage à part ; *Fragments inédits d'anciens poètes grecs* publiés à part en 1838, et qui figurent à la fin de l'édition d'Aristophane publiée chez Didot; *Not. et textes des pap. grecs*, p. 177).

Papyrus grec du musée royal contenant une plainte en violation de sépulture (publié en 1836 dans les *Nouv. Ann. de l'Inst. archéol.*, I, p. 273; dans les *Fragm. inédits*, et dans les *Not. et textes des pap. grecs*, p. 160).

Sur la mécanique des anciens Egyptiens (*Rev. archéol.*, t. I, p. 642 ; *Mém. et docum.*, p. 27 ; dans le *Mémoire sur la civilisation égyptienne*, t. I, p. 181 de notre réimpression).

Voyage à deux oasis de la Haute-Egypte, par sir Arch. Edmonstone (compte rendu dans le *J. des Sav.*, 1823, p. 296).

Visit to the great Oasis of the Libyan desert by J. A. Hoskins (compte rendu *ib.*, mars et avril 1838, p. 180 et 237).

Sur l'absence du mot Autocrator, dans les cartouches hiéroglyphiques qui accompagnent le zodiaque circulaire de Dendérah (*Rev. arch.*, I, 381 ; *Mém. et doc.*, p. 1 ; *Recueil*, II, 176).

Inscriptiones Nubienses de Niebuhr (compte rendu dans le *J. des Sav.*, 1821, p. 397).

Lettre à M. J. Passalacqua sur un papyrus grec et sur quelques fragments de plusieurs papyrus (dans le *Catalogue raisonné et historique des antiquités découvertes en Egypte par Passalacqua*, P. 1826, in-8°, p., 265 ; tirage à part; dans les *Notices et textes des papyrus grecs*, apud *Notices et extr. des Mss.*, t. XVIII, 2° p., p. 399).

Table d'Abydos imprimée en caractères mobiles, servant de spécimen à une reproduction typographique des hiéroglyphes égyptiens (*J. des Sav.*, 1845, p. 244; *Rev. arch.*, t. II, p. 193: *Mém. et doc.*, p. 56).

Une analyse assez mal rédigée du cours sur l'histoire de l'Égypte professé au Collège de France a paru dans le *Journal de l'instruction publique*, t. III, p. 189, 213, 288, 291, 331, 399, 495; t. IV, p. 46 et 71 ; t. V, p. 125, 180, 380, 468, 612 ; t. VI, p. 19 et 221.

Nous savons aussi qu'un compte rendu a paru dans le *Saggiatore* de 1844; nous n'en pouvons dire plus, car il nous a été impossible de consulter la collection de ce journal, qui, croyons-nous, n'existe pas à Paris.

Les *Eclaircissements historiques faisant suite aux Œuvres de Rollin* se trouvent à la fin du t. XXX de l'édition de Rollin publiée chez Didot, Paris, 1825, in-8°, avec une pagination séparée. Ils ont aussi été publiés à part et comprennent (196 p.) :

Précis du système des mesures des Grecs et des Romains, p. 1 ; — *De la population de Thèbes d'Egypte*, p. 27 ; — *Sur le tombeau d'Osymandyas*, p. 42 ; — *Sur l'histoire de l'Egypte*, p. 70 ; — *Sur le commerce des Carthaginois*, p. 72 ; — *Du gouvernement de Carthage*, p. 74 ; — *Sur les premiers temps de l'histoire grecque*, p. 84 ; — *Sur l'Astrologie judiciaire et sur les représentations du zodiaque*, p. 91 ; — *Sur les petits états de la Grèce*, p. 113 ; — *Sur les principales colonies grecques*, p. 135 ; — *Sur l'histoire des premiers siècles de Rome*, p. 167 ; — *Notions sur la chronologie romaine*, p. 186.

ERRATA

Tome I. P. 12, l. 28, au lieu de *trente-cinq*, lisez *trente-six*.

P. 31, n. 2, l. 4, lisez χρουσθεῖσα θαυμάσαι

P. 25, n. 2, l. 6, lisez, *dans le* Timée, *p.* 13, *Bekker*, *le* Critias (*p*. 153, 155 *Bekk.*) *et les* Lois, *III*, *I*, *p.* 87, *Ast.*

P. 60, n. 1, l. 2, lisez, *poëmes cypriaques.*

P. 117, l. 3, lisez, *car c'est une partie.*

P. 124, l. 3, *ad calc.* lisez, παλαιγλώσσου.

P. 125, l. 25, lisez, *n° XIX.*

P. 127, l. 14, après ἐπιστράτηγος, ajoutez, *Si on lit en même temps* Κέληρ.

P. 140, l. 3, *ad calc.*, au lieu de, *ajoute*, lisez, *donne.*

P. 200, l. 8, lisez, *Philost.*, *Vit. Soph.*

Tome II. P. 210, inscr. 69 et 70, il manque un renvoi au fac-similé.

P. 285, col. 2, l. 25, lisez 11 *idem* au lieu de 12.

MATÉRIAUX

POUR

L'HISTOIRE DU CHRISTIANISME

EN EGYPTE, EN NUBIE ET EN ABYSSINIE

AVANT-PROPOS

Ce volume est formé de la réunion de trois Mémoires imprimés dans les tomes IX et X du recueil de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et relatifs à l'histoire de l'établissement du christianisme en Égypte, en Nubie et en Abyssinie.

Dans le premier, à l'occasion d'une inscription grecque du vi[e] siècle déposée par un roi chrétien de Nubie dans le temple de l'ancienne Talmis, j'ai repris la question, jusqu'à présent si obscure, de l'introduction de la langue grecque et du christianisme en Nubie et en Abyssinie; j'ai tâché de lier à l'histoire connue plusieurs faits importants qui étaient restés isolés, et j'ai donné la solution de plusieurs difficultés dont on n'avait pu jusqu'ici rendre compte. Ainsi, l'existence des deux inscriptions grecques découvertes à Adulis par le moine Cosmas, au vi[e] siècle; celle d'une autre inscription trouvée à Axum, dans la même contrée, par M. Salt; les traces de la langue grecque et de la religion chrétienne remarquées par les voyageurs entre Syène et Dongola; le caractère alexandrin et byzantin des débris d'architecture chrétienne qu'ils y ont rencontrés; tous ces faits curieux trouvent maintenant une

explication complète, et ils auront désormais leur place marquée dans le champ de l'histoire.

Le second a pour base plusieurs inscriptions grecques, païennes et chrétiennes, que M. Ch. Lenormant a copiées à Philes pendant le voyage qu'il a exécuté avec notre illustre ami Champollion le jeune. Ces inscriptions, combinées avec plusieurs autres déjà connues mais qu'on n'avait pas expliquées, jettent un jour tout nouveau sur les derniers temps du paganisme et sur l'introduction du christianisme à l'extrémité de l'Égypte; elles servent à déterminer l'époque où le temple d'Isis et d'Osiris est devenu une église; et elles fournissent les moyens d'expliquer, pour la première fois d'une manière complète, l'origine et le vrai caractère de l'ère de Dioclétien ou des martyrs.

Dans le troisième, qui se lie avec les deux premiers, j'ai discuté un point curieux relatif à l'introduction de l'arianisme en Abyssinie, et aux rapports religieux, politiques ou commerciaux de l'empire d'Orient avec les peuples des bords de la mer Rouge et avec ceux de l'Inde, dans le cours du IVe siècle.

J'espère que les amateurs des sciences historiques, auxquels j'offre ce volume, voudront bien lui donner une place dans leur bibliothèque, à côté des autres ouvrages relatifs à la même époque : il se recommande à leur attention, au moins par les documents nouveaux qu'il contient, et, peut-être aussi, par les efforts de l'auteur pour faire servir la philologie aux progrès de l'histoire.

LETRONNE.

Paris, le 15 janvier 1833.

PREMIER MÉMOIRE

L'INSCRIPTION GRECQUE

DÉPOSÉE DANS LE TEMPLE DE TALMIS EN NUBIE

PAR LE ROI NUBIEN SILCO

Considérée dans ses rapports avec l'introduction du Christianisme et la propagation de la Langue grecque parmi les peuples de la Nubie et de l'Abyssinie.

De toutes les inscriptions grecques que l'habile architecte, M. Gau, a recueillies dans son important voyage en Nubie, la plus longue et la plus remarquable est sans contredit celle qu'un roi nubien, inconnu jusqu'ici, a fait graver dans un temple égyptien de l'ancienne *Talmis* (aujourd'hui *Khalapscheh*), pour conserver le souvenir de ses victoires contre les Blémyes.

Cette inscription, publiée pour la première fois sur la copie de M. Gau (1), et commentée par Niebuhr (2), est déjà célèbre parmi les savants, moins peut-être à cause de son utilité historique, qui avait paru d'assez peu d'importance, que parce qu'étant écrite en grec, comme les fameuses inscriptions d'Adulis (3) et celle que Salt a découverte dans la ville d'Axum, elle a paru se rattacher par ce caractère à ces monuments remarquables.

(1) *Antiq. de la Nubie, Inscript.*, pl. I, nº 1.

(2) *Inscriptiones Nubienses, Romæ*, 1820.

(3) Je ne parle ici que de la seconde partie de l'inscription d'Adulis, qui est distincte de la première, comme l'a prouvé M. Salt (*Travels in Abyssin.*, p. 192 et suiv. Cf. Silvestre de Sacy, dans les *Annales des voyages*, XII, 330-355; Niebuhr, dans le *Museum der Alterth. Wissensch.*, II, 599-612). J'y reviendrai plus bas.

En l'examinant d'une manière attentive, j'y ai découvert des indications qui modifient beaucoup les idées qu'on s'était faites de ce monument, et les conséquences qu'on en avait tirées. Une autre copie rapportée depuis, par M. Cailliaud, et qui, sans être aussi exacte que celle de M. Gau, contient cependant quelques bonnes variantes, m'a confirmé dans mon opinion; et, comme je vois que tous les résultats du travail de Niebuhr ont été adoptés sans restriction par les géographes et les littérateurs qui ont eu occasion de citer l'inscription de Silco (1), j'ai cru qu'il pouvait être utile de faire connaître l'explication nouvelle à laquelle j'ai été conduit par une analyse plus complète des données que présente ce curieux monument.

Ce Mémoire se compose de deux parties : l'une, critique, où j'examine le texte en lui-même; l'autre, historique, où j'applique les résultats de l'interprétation du texte aux diverses circonstances historiques et géographiques qui s'y rattachent.

PREMIÈRE PARTIE

EXAMEN CRITIQUE DE L'INSCRIPTION

Je commencerai par reproduire le texte qui résulte de la copie de M. Gau, comparée à celle de M. Baillie, dont M. Niebuhr a donné les variantes; et je placerai en renvoi les variantes de M. Caillaud.

(1) Notamment M. Ritter (*Erdkunde*, etc., t. I, p. 602, 603, 2e éd.); M. Schœll (*Hist. de la littér. grecque*, VI, 34); M. Tœlken, dans les notes du *Voyage à l'Oasis d'Ammon*, du général Minutoli (Berlin, 1824), p. 389.

ЄΓѠCΙΛΚѠΒΑCΙΛΙCΚΟCΝΟΥΒΑΔѠΝΚΑΙΟΛѠΝΤѠΝ
ΑΙΘΙΟΠѠΝΗΛΘΟΝЄΙCΤΑΛΜΙΝΚΑΙΤΑΦΙΝΑΠΑΞΔΥΟЄΠΟ
ΛЄΜΗCΑΜЄΤΑΤѠΝΒΛЄΜΥѠΝΚΑΙΟΘЄΟCЄΔѠΚЄΝΜΟΙΤΟ
ΝΙΚΗΜΑΜЄΤΑΤѠΝΤΡΙѠΝ (1) ΑΠΑΞ·ЄΝΙΚΗCΑΠΑΛΙΝΚΑΙЄΚΡΑ
ΤΗCΑΤΑCΠΟΛЄΙCΑΥΤѠΝЄΚΑΘЄCΘΗΝΜЄΤΑΤѠΝ
ΟΧΛѠΝΜΟΥΤΟΜЄΝΠΡѠΤΟΝΑΠΑΞ·ЄΝΙΚΗCΑΑΥΤѠΝ

ΟΙ
ΚΑΙΑΥΤΟΙΗΞΙѠCΑΝΜЄЄΠѠΗCΑЄΙΡΗΝΗΝΜЄΤΑΥΤѠΝ
ΚΑΙѠΜΟCΑΝΜΟΙΤΑЄΙΔѠΛΑΑΥΤѠΝΚΑΙЄΠΙCΤЄΥCΑΤΟΝ
ΟΡΚΟΝΑΥΤѠΝѠCΚΑΛΟΙЄΙCΙΝΑΝΘΡѠΠΟΙΑΝΑΧѠΡΗΘΗΝ
ЄΙCΤΑΑΝΩΜЄΡΗΜΟΥΟΤЄЄΓЄΓΟΝЄΜΗΝΒΑCΙΛΙCΚΟC
ΟΥΚΓ (2) ΑΠΗΛΘΟΝΟΛѠCCΟΠΙCѠ (3) ΤѠΝΑΛΛѠΝΒΑCΙΛЄѠΝ
ΑΛΔΑΚΜΗΝΕΜΘΡΟCΘΕΝΑΙΤΩΝ

ΙΝ
ΟΙΓΑΡΦΙΛΟΝΙΚΟΥCѠΜЄΤЄΜΟΥΟΥΚΑΦѠΑΥΤΟΥCΚΑCЄΖ() (4)
ΝΟΙЄΙCΧѠΡΑΝΑΥΤѠΝЄΙΜΗΚΑΤΗΞΙѠCΑΝΜC·Κ··Ρ·Λ·ΚΑΛΟΥCΙΝ (5)
ЄΓѠΓΑΡЄΙCΚΑΤѠΜЄΡΗΛЄѠΝЄΙΜΙΚΑΙЄΙCΑΝѠΜЄΡΗΑΡΞ (6) ЄΙΜΙ
ЄΠΟΛЄΜΗCΑΜЄΤΑΤѠΝΒΛЄΜΥѠΝΑΠΟΠΡΙΜΙ (7) ЄѠCΤЄΛΜЄѠC
ЄΝΑΠΑΞ (8)·ΚΑΙΟΙΑΛΛΟΙΝΟΥΒΑΔѠΝΑΝѠΤЄΡѠЄΠΟΡΘΗCΑΤΑC
ΧѠΡΑCΑΥΤѠΝЄΠЄΙΔΗЄΦΙΛΟΝЄΙΚΗ··ΤΥCΙΝ (9) ΜЄΤЄΜΟΥ
ΟΙΔЄCΠΟΙΤѠΝΑΛΛѠΝЄΘΝѠΝΟΙΦΙΛΟΝЄΙΚΟΥCΙΝΜЄΤЄΜΟΥ
ΟΥΚΑΦѠΑΥΤΟΥCΚΑΘЄCΘΗΝΑΙЄΙCΤΗΝCΚΙΑΝЄΙΜΗΥΠΟΗΛΙΟΥ··· (10)
··ΙΙ (11) ΚΑΙΟΥΚЄΠѠΚΑΝΝΗΡΟΝЄCѠЄΙCΤΗΝΟΙΚΙΑΝΑΥΤѠΝΟΙΓΑΡ
···ΤΙΞΙ(12)ΚΟΙΜΟΥΑΡΠΑΖѠΤѠΝΓΥΝΑΙΚѠΝΚΑΙΤΑΠΑΙΔΙΑΥΤѠΝ(13)··

Variantes de la copie de M. Cailliaud.

(1) ΠΙѠΝ.
(2) ΟΥΚΙ.
(3) CCΟΠΙCѠ.
(4) ΚΑΘЄΖΟ··Ο.
(5) ΚΑΙ ΠΑΡΑΚΑΛΟΥCΙΝ.
(6) ΑΡΞ.
(7) ΠΡΙΜ'.
(8) ЄΝΑΠΑΞ.
(9) ΦΙΛΟΝΙΚΗ·ΦΥCΙΝ.
(10) ΥΠΟΗΑΙΟΥ. (Λ)
(11) ΜC.
(12) ΑΠΑΚΟΙ.
(13) ΑΥΤѠΝΝ. (Ν)

M. Niebuhr a fixé l'époque de cette inscription au temps de Dioclétien et de Maximien, sous le règne desquels les Blémyes furent, dit-il, écrasés par les Nubiens. Il pense que cette guerre est celle dont il est question dans l'inscription de Silco : *hoc igitur tempus atque hoc bellum spectari, probabile est* (1). Ce savant critique a sans doute en vue le passage de Mamertin sur la guerre des Blémyes contre les Nubiens (2) : mais on doit observer que cet auteur en parle très vaguement, et ne dit rien de l'issue qu'elle a dû avoir à l'égard des Blémyes; ce qui affaiblit beaucoup la conséquence qu'on a tirée de ce rapprochement. Dans tous les cas, les guerres entre les Nubiens et les Blémyes ont été si fréquentes, qu'une indication de ce genre ne peut suffire pour déterminer une époque.

D'un autre côté, à ne considérer que le style de l'inscription, il était difficile de ne la point juger plus moderne. Celle d'Axum, qui est du milieu du IVe siècle, contient plusieurs incorrections, et même quelques barbarismes (3); mais on n'y trouve pas, à beaucoup près, autant de fautes grossières que dans l'inscription de Silco. A la rigueur, ces fautes ne suffiraient pas pour caractériser une époque très récente, puisqu'on trouve d'énormes solécismes dans d'autres inscriptions grecques de Nubie qui sont du temps de Caracalla; mais, comme il s'y joint des locutions qui appartiennent à la basse grécité et au grec moderne, on ne peut guère douter qu'elle ne soit postérieure à celle d'Axum, et conséquemment au règne de Constance.

Ce premier aperçu est confirmé par un fait que je crois hors de doute, c'est que Silco était chrétien.

Ce fait paraîtra en contradiction formelle avec deux pas-

(1) *Inscript. Nub.*, p. 20, 21.

(2) « Non istæ modo, aliæque gentes, viribus armisque terribiles, fiduciâ instructæ ad perniciem immanitatis utuntur, sed etiam Blemyes illi, ut audio, levibus modo adsueti sagittis, adversus Æthiopas quærunt arma, quæ non habent, et pene nudis odiis prœlia interneciva committunt. » — *Panegyr. genethl.* Maxim., XVII, 4.

(3) Comme ἀγάγουσιν, ἐξάσιν, ἀργύραιος, etc., pour ἄγουσιν, ἕξ, ἀργύρου. On y trouve βοέσιν, forme poétique (βοέσιν), pour βουσίν.

sages où Silco, dans le texte restitué par M. Niebuhr, se fait appeler *le dieu Mars ;* ce qui semble d'autant plus naturel, que, dans les inscriptions d'Axum et d'Adulis, le roi d'Abyssinie prend le titre de *fils de Mars*. Aussi M. Ritter, dans sa *Description de l'Afrique,* a-t-il cité cette inscription comme se rapportant, ainsi que les deux autres, à l'époque où la Nubie et l'Abyssinie n'étaient point encore chrétiennes (1). Je vais donc commencer par prouver que l'original ne porte nulle part le nom de Mars.

On a cru le trouver deux fois dans une même phrase où Silco (l. 12-14) dit : « Je ne leur permets pas (à mes enne- « mis) de se reposer chez eux, à moins qu'ils ne m'implorent « et ne m'appellent *Mars;* car je suis un *lion* pour des pays « bas, et *Mars* pour des pays hauts : Εἰ μὴ κατηξίωσάν με καὶ « ἌΡΗΝ καλοῦσιν· ἐγὼ γὰρ εἰς κάτω μέρη λέων εἰμὶ καὶ εἰς ἄνω « μέρη ἌΡΗΣ εἰμί. »

Dans le premier endroit (καὶ Ἄρην καλοῦσιν), le mot Ἄρην est une correction de M. Niebuhr. La copie de M. Gau, entre ΜЄ et ΚΑΛΟΥCΙΝ, présente une lacune d'environ sept lettres, desquelles on n'aperçoit plus que Κ...Ρ..Λ. Mais celle de M. Cailliaud donne distinctement ΚΑΙ ΠΑΡΑΚΑΛΟΥCΙΝ, ce qui fait évanouir le nom du dieu *Mars*. Le sens est, « s'ils « ne m'implorent et ne me demandent pardon (2). »

L'autre membre de phrase, ἐγὼ γὰρ εἰς κάτω μέρη λέων εἰμὶ, καὶ εἰς ἄνω μέρη Ἄρης εἰμὶ, « je suis un LION pour des contrées « basses, et MARS pour des contrées hautes », renferme une sorte de non-sens ; on ne conçoit pas cette opposition d'un animal et d'un dieu : il devrait y avoir dans les deux membres, soit le nom de deux divinités, soit le nom de deux animaux. M. Niebuhr l'a parfaitement senti, puisqu'il propose cette autre version, « car je suis un lion par le bas du corps et

(1) Carl Ritter, *die Erdkunde,* etc., t. I, p. 602, 2e éd.

(2) Ici παρακαλεῖν a le sens que définit S. Grégoire de Nysse : παρακαλεῖν διὰ τῶν τιμητικῶν ῥημάτων, ὑπὲρ ἄν τινος δεόμενοι τύχωμεν, εἰς συμπάθειαν αὐτὸν ἐπάγειν. T. II, p. 486. Apud Suicer., *Thes. eccles.*, t. II, col. 581, éd 1682.

« Mars par le haut (1) », c'est-à-dire, un *androsphinx;* mais il s'arrête au premier sens, qui lui paraît encore le moins invraisemblable (2). Ces deux conjectures reposent également sur une fausse leçon. Ni la copie de M. Gau, ni celle de M. Cailliaud, ne donnent APHC; on n'y trouve que les trois lettres APΞ; et, dans la dernière de ces copies, on voit un point sur le P; ce qui annonce que la lettre est douteuse. Les deux lettres A et Ξ sont certaines; et comme le Ξ n'a jamais pu être confondu avec un sigma de la forme du C, il est impossible de voir ici le mot APHC. L'accord des deux copies ne permet pas de lire autrement que AIΞ, une *chèvre*. La métaphore est alors bien liée, et la pensée paraphrasée revient à ceci : « J'attaque mes ennemis dans la plaine avec l'impétuo« sité du *lion*, et je les poursuis dans les montagnes avec la « légèreté de la *chèvre* (3). »

Après avoir fait disparaître toute trace de paganisme dans l'inscription, je viens aux indices de christianisme qu'on n'y a point aperçus.

Silco dit (l. 3) : « J'ai fait la guerre avec les Blémyes et « *Dieu* m'a donné la victoire », καὶ ὁ Θεὸς ἔδωκέν μοι τὸ νίκημα. Sans doute on trouve, dans le style philosophique des anciens, les mots ὁ θεὸς, τὸ θεῖον, employés ainsi absolument pour désigner la divinité en général : mais je ne pense pas qu'on s'en soit servi dans les monuments qui tiennent à la religion positive, ou au culte spécial de telle ou telle divinité, excepté dans le cas où, par ce qui précédait ou ce qui suivait, il était clair que ces mots se rapportaient à la divinité particulière du temple; et, par exemple, dans les inscriptions

(1) C'est même ce dernier sens que paraît préférer M. Ritter, *die Erdkunde,* etc., t. I, p. 602, 2e éd.
Inscript. Nub., p. 22.

(2) C'est celui qu'adopte M. Tœlken dans ses notes sur le Voyage du général Minutoli, p. 339.

(3) On peut trouver que la chèvre, n'étant point un animal féroce, ne devait pas être opposée au lion; mais le rédacteur s'est arrêté à l'idée principale, celle de légèreté et de facilité à gravir les défilés des montagnes, où les ennemis pouvaient espérer d'échapper à Silco. Il ne faut pas chercher ici une rhétorique bien exacte.

païennes de l'Égypte, les mots ὁ θεὸς sont toujours accompagnés du nom de la divinité, Ἄμμων, Σάραπις, Ἑρμῆς, ou tout autre. Ὁ θεὸς, pris absolument et sans désignation quelconque, ne se rencontre que dans des monuments chrétiens.

Le second passage est beaucoup plus formel, surtout par son rapprochement avec le premier. Silco, après avoir dit que *Dieu* lui a donné la victoire, ajoute (l. 8) : « J'ai fait la paix « avec eux, et ils *m'ont juré par leurs idoles...* » καὶ ὤμοσάν μοι τὰ εἴδωλα αὐτῶν. Il est de toute évidence que l'expression *leurs idoles* est d'un chrétien (1). Dans toute l'antiquité grecque, avant le christianisme, il n'y a que les Septante qui emploient le mot εἴδωλον dans le sens que les chrétiens donnent au mot *idole*, et c'est pour opposer les images des faux dieux à Jéhovah. En effet, une pareille acception d'εἴδωλον ne peut appartenir qu'à un Juif ou à un chrétien. Silco oppose évidemment aux idoles, objets de l'adoration vaine de ses ennemis, le Dieu souverain qui lui a donné la victoire.

Le fait, maintenant certain, que Silco avait embrassé le christianisme, nous fournit le moyen d'assigner une époque au-delà de laquelle il est impossible de faire remonter la date de l'inscription ; et cette époque nous expliquera, je l'espère, le caractère que présente la grécité de ce monument. Nous allons d'abord tâcher de nous faire une idée juste de ce que le roi nubien a voulu dire ; ce qui n'est pas toujours très facile : on sait qu'il n'y a rien de plus embarrassant que le style de ceux qui écrivent dans une langue qu'ils savent mal, parce qu'on n'est jamais sûr d'avoir saisi le vrai sens qu'ils ont prétendu donner aux mots, ni le vrai rapport qu'ils ont établi entre les diverses parties de la proposition. Le lecteur me pardonnera sans doute les détails un peu minutieux dans lesquels je vais entrer, s'il veut bien remarquer qu'ici l'analyse grammaticale est la base de la discussion historique.

L. 1. [Βασιλίσκος τῶν Νουβάδων] καὶ ὅλων τῶν Αἰθιόπων, pour

(1) Voyez à ce sujet une note érudite de Gibbon, *Histoire de la décadence de l'empire romain,* t. IV, p. 282, édit. de M. Guizot.

καὶ τῶν συμπάντων, est du grec moderne ; les Grecs du Bas-Empire ont connu cette locution (1).

L. 2. Le passage suivant est le plus difficile : ἦλθον εἰς Τάλμιν καὶ Τάφιν ΆΠΑΞ ΔΥΟ ἐπολέμησα μετὰ τῶν Βλεμύων, καὶ ὁ Θεὸς ἔδωκέν μοι τὸ νίκημα μετὰ τῶν ΤΡΙ'ΩΝ ἅπαξ. Il est clair d'abord que δύο, *deux*, est pour δὶς, *deux fois*. Cet emploi du nombre adjectif pour l'adverbial, qui est grammaticalement fautif, pourrait se justifier par des exemples analogues tirés d'inscriptions d'un assez bon temps. Ainsi, dans une inscription de Patara en Lycie (2), on trouve πολιτευσάμενος δέκα ἐν ταῖς κατὰ Λυκίαν πόλεσι « ayant été dix fois décurion dans les villes de Lycie, » où δέκα est pour δεκάκις. Si je ne me trompe, il y a un autre exemple de l'emploi de δέκα pour l'adverbial δεκάκις dans cette inscription fruste du temps des Lagides, que M. Caillaud a trouvée sur une colonne du petit temple situé dans le désert à l'est d'Elethyia, et dédié à la divinité égyptienne dont les Grecs ont traduit le nom par celui de Pan :

ΗΛΟΟΝΔ.ΚΑΕΓΩΠΡΟΣΣΕΠΑΝΟΙΙ Ι ϽΝΑΙ.
ΑΟΝΝΙΩΝΟΣΕΚΓΟΝΟΣΠΟΣΕΙΔΝ.

Je crois y reconnaître un hommage au dieu Pan, exprimé en deux vers ïambiques trimètres, que je restitue ainsi :

(1) *Schol. Aristoph. ad Plut.*, p. 454, ed. Schæf.

(2) Une autre inscription de Patara (nº VIII, p. 545) porte ΔΕΚΑΙΙΙ...ΕΥΣΑΝΤΑ. M. Walpole (*Travels*, II, 341) propose de lire ΔΕΚΑΠΟΛΙΤΕΥΣΑΝΤΑ : mais, comme la voix moyenne πολιτεύεσθαι est seule d'usage pour exprimer la fonction des magistrats municipaux, il faut lire ΔΕΚΑΠΡΩΤΕΥΣΑΝΤΑ en un seul mot, δεκαπρωτεύσαντα, verbe qui se trouve dans plusieurs inscriptions de Thyatire (Peyssonnel, p. 245, 284, 292), de Tralles (Leake's *Journal of a tour in Asia minor*, p. 339, 340) et d'autres villes : c'est le verbe formé du mot δεκάπρωτοι, magistrats des villes grecques (Pococke, *Inscr. ant.*, 29, 7 ; Walpole, II, 548, etc.), que les Latins appelaient *decemprimi* (Noris *ad Cenotaph. Pisan.*, p. 40, 42). Il y avait dans quelques villes des *quinqueprimi*, *sexprimi*, *quindecimprimi*, et même des *vigintiprimi;* car je vois dans une inscription fruste de Phasélis (Beauford, dans les *Nouv. Annal. des voyages*, V, 56) les lettres ΕΙΚΟΣΑΠΡΩΤΕΥΣΑΝ, qui sont le commencement du mot εἰκοσιπρωτεύσαντα. Ces mots manquent aux lexiques.

Ἦλθον δέκα (1) ἐγὼ πρὸς σὲ, Πᾶν, οἶμον ἀνύσας (2),
Ἀθηνίωνος ἔκγονος Ποσείδιος.

Posidius (3), fils (4) d'Athénion, a fait dix fois la route, ô Pan, pour venir te rendre hommage.

Au premier abord, on peut hésiter à rapporter ἅπαξ δύο à ἦλθον : mais il ne me semble pas qu'il puisse y avoir de doute à cet égard ; ἅπαξ δύο ou ἅπαξ δὶς n'est autre chose que la locution alexandrine ou biblique ἅπαξ καὶ δὶς, en la-

(1) A moins qu'il n'y ait une faute dans la copie, et qu'on ne doive lire ἦλθον δὲ κἀγὼ, comme le conjecture M. Welcker (*Sylloge epigr. græcor.*, n° 198, Bonn, 1828). — Après un mûr examen, je me range à l'avis de M. Welcker, et je lis δὲ κἀγώ. Les auteurs de ces inscriptions négligent souvent les élisions et les crases. (Voyez les inscript. de Memnon, n°s 36 et 42.)

(2) Je crois certaine cette restitution des lettres OΠΙΟVΙ. La même expression se rencontre dans le troisième vers d'une inscription métrique de Dekké en Nubie (Gau, pl. 13, 1) que voici, d'après la copie de M. Gau :

ΧΑΙΡΕΡΜΗΠΑΤΡΩΙΕΛΙΛΟΤΔΑΡΕΤΗΝΑΧΙΛΛΗΙ
ΚΑΙΚΛΕΟCCCΝΠΑΡΟΝΤΗΡΑCΑΝΕΡΧΟΜΕΝΩΙ
ΤΡΙCΜΑΚΑΡΕΡΜΕΙΑΩΜΟΝΤΡΙΓΑΓΗΝΑΝΥCΑCCΟ
ΑΙΤΕΟΜΑΙΤΡΙCCΩΝΤΕΡΜCΙΛΕΙΝΑΓΑ..ΟΝ

Χαῖρ' Ἑρμῆ πατρῷε· δίδου δ' ἀρετὴν Ἀχιλῆϊ
Καὶ κλέος ἐς λιπαρὸν γῆρας ἀνερχομένῳ·
Τρίσμακαρ Ἑρμεία, οἶμον τριτάτην' ἀνύσας σοι,
Αἰτέομαι τρισσῶν τέρμ' ἐσιδεῖν ἀγαθῶν.

(3) Il est vraisemblable que les noms Ποσείδιος et Ἀθηνίων, qui ne peuvent, sans une synérèse assez dure, entrer dans un hexamètre ou un pentamètre, ont déterminé le choix du mètre ïambique, au lieu de l'élégiaque qu'on employait le plus souvent dans les inscriptions de ce genre. L'auteur d'une inscription copiée par Paul Lucas a adopté ce mètre pour y faire entrer le même nom propre (Ἀθηνίωνι γλυκυτάτῳ καὶ φιλτάτῳ, Jacobs *in Anth. Palat. App.*, 331). La même raison a dû souvent déterminer le choix du mètre. (Cf. Jacobs *in Anthol. græc.*, t. XII, 271, 286.) Si, par exemple, Arcésilas, dans son épigramme sur Ménodore (apud Laërt. IV, 31), a fait alterner un ïambique et un hexamètre, c'est sans doute parce que le nom Μηνόδωρος ne pouvait entrer dans le mètre élégiaque. Ainsi Damostratia termine par un vers ïambique (Δαμοστρατείας ταῦτα τῆς φιλανδρίας) l'inscription funéraire de son mari en vers hexamètres, dans lesquels le mot Δαμοστρατεία ne pouvait entrer (Jacobs, *Adesp.*, 724; *Anth. Palat. App.*, 313).

(4) Je traduis ἔκγονος par fils et non par petit-fils. On peut voir à ce sujet d'Orville, *ad Chariton*, p. 327, Lips., et dans les *Observ. miscell.*, t. VII, p. 57.

tin *semel atque iterum*, signifiant *deux fois* (1), altérée par la suppression de καὶ, dont le rédacteur s'est passé bien souvent, et par l'emploi de δύο pour δὶς. Cela doit donc s'entendre de deux expéditions que Silco a faites dans le pays des Blémyes. Il est parlé de la seconde plus bas (2).

Le verbe ἐπολέμησα signifie, non « j'ai fait la guerre, » mais « je me suis battu, j'ai livré bataille », signification très ordinaire dans les écrivains du Bas-Empire (3). Πολεμεῖν μετὰ Βλεμύων, pour ἐπὶ ou πρὸς Βλέμυας, est du style des Septante : ἐπολέμησα μετὰ Ἰσραήλ (4). On remarquera que deux fois le nom des *Blémyes* est écrit par un seul M.

Vient ensuite la phrase ὁ Θεὸς ἔδωκέν μοι τὸ νίκημα μετὰ τῶν τρίων ἅπαξ (5). Ces quatre derniers mots sont difficiles ; le mot ΤΡΙΩΝ se lit distinctement dans les copies de MM. Gau et Baillie, et les lettres ΠΙΩΝ, que donne la copie de M. Cailliaud, reviennent à cette leçon. M. Niebuhr a présumé qu'ici devait se trouver un mot signifiant *ennemi ;* mais, outre que ce mot ne conviendrait nullement avec ἔδοκέν μοι τὸ νίκημα, on n'en peut trouver les éléments dans ces cinq lettres : il n'y faut rien changer, je crois, et l'on peut entendre, *Dieu m'a donné la victoire une fois en outre des trois,* c'est-à-dire, *quatre fois*. Le sens est donc : « Étant venu deux fois jusqu'à Talmis « et Taphis, je me suis battu avec les Blémyes, et Dieu m'a « donné la victoire quatre fois. » Μετὰ, avec le génitif, a souvent la signification de *en outre*, dans le grec de ce temps. Ainsi, dans saint Jean Chrysostome, ἔστι δέ τι μετὰ τῶν εἰρημένων καὶ ἕτερον (6) : ailleurs, ἔστι δὲ καὶ ἑτέραν αἰτίαν εἰπεῖν μετὰ τῶν εἰρημένων (7). Le mot τὸ νίκημα, pour νίκη, est du style hellénistique : ainsi Plutarque, παρέδωκε τὸ νίκημα τοῖς πολε-

(1) Schleusn., *Nov. Thes. Vet. Test.*, I, 331 ; *Lexic. Nov. Test.*, I, 258, 159.
(2) Lign. 16.
(3) Du Cange, *Gloss.*, I, 1193, D.
(4) Judic. XI, 5, 20.
(5) Cf. Arntzein, *ad Panegyricos veteres*, p. 163 ; Tzchucke *ad Mel.*, I, 4, 4.
(6) *Comment. in Nov. Testam.*, I, 27, E, éd. 1636.
(7) *Ibid.*, 613, A.

μίοις (1) : l'auteur du Tableau de Cébès, dont le style est aussi récent que la doctrine, ὡς καλὸν τὸ νίκημα λέγεις (2). Nous trouvons dans Esdras, αὐτῷ δοθήσεται τὸ νίκημα (3) : dans Diodore de Sicile, οἱ δ' Ἀθηναῖοι ταῖς ἰδίαις ἀνδραγαθίαις τὸ νίκημα περιπεποιημένοι (4), et το νίκημα ἐπέδωκεν Ἡρακλεῖ (5), enfin τῆς δὲ τὸ νίκημα περιθείσης Ἀδράστῳ (6) : mais le mot νίκημα n'a peut-être, dans ces deux derniers exemples, que le sens de *prix de la victoire*.

L. 4. Ἐκράτησα τὰς πόλεις, pour τῶν πόλεων, est du style de la Bible, dans lequel κρατεῖν τι signifie « s'emparer de, mettre la main sur, avoir l'empire sur » (7). On trouve aussi quelquefois dans les Attiques ce verbe avec l'accusatif dans le sens de *vaincre* (8); en grec moderne, il a toujours son complément à l'accusatif.

L. 5. Ἐκαθέσθην μετὰ τῶν ὄχλων μου. Ce membre de phrase n'est pas clair (9) ; je pense qu'il se rapporte aux villes dont le nom précède, et équivaut à ἐκαθέσθην ἐπὶ ταύταις ταῖς πόλεσι (ou bien, pour parler comme le rédacteur de l'inscription, εἰς ταύτας τὰς πόλεις) μετὰ τῶν ὄχλων μου. Il signifie donc, « Je me suis établi [dans ces villes] avec mes troupes. » Dans le style hellénistique, le verbe καθίζειν, ou καθίζεσθαι, a souvent le sens de « demeurer, s'établir, aller habiter » dans un lieu (10) ; nous lisons à la fin de la deuxième inscription d'Adulis, ἐπὶ τούτῳ τῷ τόπῳ καθίσας, *m'étant établi dans ce lieu*. Aux lignes 12 et 19 de notre inscription, on lit καθεσθῆναι εἰς χώραν et εἰς σκιὰν dans le même sens ; locution poétique qui a passé de bonne heure dans la prose : ainsi, καθίσας εἰς τὸν θρό-

(1) Plut. *in Marcell.*, § 23.
(2) Page 47, éd. Gron.
(3) Esdras, III, 9.
(4) Diod. Sic., XI. 74.
(5) *Id.*, IV, 33.
(6) *Id.*, IV, 65.
(7) Schleusn., *Lex. Nov. Testam.*, I, 1316.
(8) Mathiæ *ausführl. gr. Gram.*, § 360.
(9) *Liquido non assequor*. Niebuhr, p. 22.
(10) Schleusn., *Nov. Thes. Vet. Test.* III, 143. *Lexic. Nov. Test.* I, II.

νον de Diogène de Laërte et de Plutarque (1) ; εἰς τὸ ἱερὸν καθεζόμενος de Démosthène (2) ; εἰς τὸ πρόσθεν τῶν ὅπλων ἐκαθέζοντο de Xénophon (3) ; συγκαθεζόμενοι εἰς τὸ σταδίον de saint Basile (4). On trouve plus tard, ἅγιοι γέροντες καθεζόμενοι εἰς τὸ κλύσμα (5). L'emploi du pronom μοῦ, avec un verbe à la première personne, comme plus bas (l. 10), est encore hellénistique, καθελῶ μου τὰς ἀποθηκὰς (6), et a passé dans le grec moderne. Je rapporte à ἐκαθέσθην les mots τὸ μὲν πρῶτον ἅπαξ. Le τὸ μὲν πρῶτον me paraît s'entendre de la première des deux expéditions dans la Nubie inférieure, et Silco veut dire qu'il s'était établi dans le pays des Blémyes lors de sa première expédition. Il me paraît difficile que ἅπαξ signifie *une fois* après τὸ πρῶτον : je suppose que cet adverbe a le sens qu'il a souvent, dans le style hellénistique, de διόλου, ὁλοσχερῶς (7). D'après cette hypothèse, je traduis : « et, lors « de ma première expédition, je m'y suis complètement « établi. »

L. 6 et 7. Ἐνίκησα αὐτῶν : faute, pour αὐτούς. Ἠξίωσάν με, « ils m'ont imploré », ou « prié de leur faire grâce », appartient au style hellénistique : dans les Septante, ἀξιόω signifie souvent *implorare*, *deprecari* (8).

L. 7 et 8. On reconnaît encore le grec moderne dans les locutions ἐποίησα τὴν εἰρήνην pour ἐποιησάμην : ἐπίστευσα τὸν ὅρκον, pour τῷ ὅρκῳ ou εἰς τὸν ὅρκον : καλοὶ ἄνθρωποι, « de braves gens, » pour χρηστοὶ, σπουδαῖοι, καλοὶ κἀγαθοί : enfin, τὰ μέρη μου, *mon pays,* pour ἡ χώρα, locution qui appartient aussi à la grécité du Bas-Empire, et dont on trouve l'origine dans le grec de la Bible.

L. 9. Ἀναχωρήθην, pour ἀνεχώρησα, est un double barba-

(1) Diog. *Laërt.*, I, 57. Plutarch., *Politic.*, p. 44, édit. Coray.
(2) Contr. Androt., p. 583, 13, Reisk.
(3) Anab., I, 3, 12.
(4) Basil. *in Hexaem. hom.* VI, p. 49, E.
(5) *In Biblioth. Coislinian.*, p. 399.
(6) Luc, XII, 18.
(7) Schleusn., *Lexic. Nov. Test.*, I, 259.
(8) *Id. Nov. Thes. Vet. Testam.* I, 317. Cf. Coray *ad Plut. Politic.*, p. 145.

risme : dans une autre inscription chrétienne, copiée près d'Ibsamboul en Nubie (1), on trouve un barbarisme du même genre. . . ЄKOIMIΘHCЄN pour ἐκοιμήθη. Une faute analogue se retrouve dans ἐγεγονέμην de la ligne suivante. De deux choses l'une, ou le rédacteur a mis une terminaison passive ἐγεγονέμην (ou ἐγεγονήμην) au plus-que-parfait moyen ἐγεγόνειν, ou bien il a donné la forme passive au verbe γεγωνεῖν ou γεγώνειν, dont le sens propre est *altâ et clarâ voce clamare* (2), et qui signifie aussi « dire, déclarer à haute voix, proclamer » (3) : de là le rédacteur a pris le passif γεγωνεῖσθαι ou γεγώνεσθαι, « être proclamé », et ἐγεγονέμην, imparfait (pour ἐγεγωνεόμην ou ἐγεγωνόμην) (4) ; en sorte que ὅτε ἐγεγονέμην βασιλίσκος signifierait « depuis que (5) j'ai été proclamé βασιλίσκος », ce qui se lie naturellement avec la suite, οὐχὶ ἀπῆλθον ὅλως ἐσοπίσω τῶν ἄλλων βασιλέων, « je n'ai marché nullement à la suite des autres rois. » Le sens est le même à peu près dans les deux cas ; mais la première des deux suppositions est la plus vraisemblable.

Ces fautes nous conduisent à une explication assez naturelle du mot βασιλίσκος, *regulus*. On s'est étonné avec raison de ce que Silco, qui, dans cette phrase, se met *avant tous les rois,* se contentât cependant du titre de βασιλίσκος. Je ne suis pas satisfait des raisons qu'on a données de cette singularité. Silco, qui *se met avant tous les rois,* n'a certainement pas eu l'intention de rabaisser l'idée de sa puissance, en se donnant le titre de βασιλίσκος [roitelet] τῶν Νουβάδων καὶ ὅλων τῶν Αἰθιόπων : à coup sûr, il a voulu et cru se donner un titre pompeux. Je ne puis donc voir ici qu'une erreur de langage. Le

(1) Vidua, *Inscriptiones antiquæ,* tab XIX, nº 2.

(2) Hering, *Observat.*, p. 64, 65. D'Orvill, *Critic. Vann.*, p. 150. Bergler *ad Alciphron.,* III, 48. Reiz *ad Lucian. Gall.*, § 1. Reimar, *ad Dion. Cass.*, p. 817, 45. Boissonade, *ad Philostr. Heroïc.,* p. 378, etc.

(3) Monk *ad Euripid. Hippol.*, p. 583.

(4) Dans les manuscrits on trouve aussi quelquefois l'*omega* des dérivés de γεγωνεῖν changé en *omicron*.

(5) Hesych. Ὅτε, ἐπειδή. Comme ἐπειδή signifie également *puisque* et *depuis que*, on pourrait aussi traduire « puisque j'ai été »... Il est difficile de rien affirmer sur le sens de phrases si mal écrites.

rédacteur se sera imaginé que le mot βασιλίσκος, étant plus long, disait plus que βασιλεὺς, et était plus propre à rendre l'expression nubienne qui, probablement augmentative, signifiait « grand roi, roi puissant, » selon l'usage du protocole pompeux de tous ces princes barbares. Ce rédacteur aura pris tout simplement un diminutif pour un augmentatif (1).

L. 11. Οὐκὶ ἀπῆλθον κ. τ. λ. On remarquera οὐκὶ, et non οὐχὶ : les deux copies s'accordent sur ce point. Cette orthographe provient sans doute de ce que les Nubiens, prononçant mal le X, l'ont confondu avec le K, à moins qu'on n'aime mieux voir encore ici une de ces formes poétiques qui s'étaient conservées dans la langue vulgaire ; de même que la forme ἐσοπίσω (l. 11), qui se tire évidemment des deux copies, au lieu de εἰς τοὐπίσω ou εἰς τὰ ὀπίσω (2), ou bien ὀπίσω qu'on employait en prose. Au reste, la locution οὐκὶ ἀπῆλθον ὅλως ἐσοπίσω τῶν ἄλλων βασιλέων, « je n'ai nullement marché à la suite des autres rois, » est encore empruntée du Nouveau Testament, où se rencontre souvent l'expression ἔρχεσθαι, πορεύεσθαι ὀπίσω ou εἰς τὰ ὀπίσω τινὸς, avec un sens analogue, et que Vorst croyait un hébraïsme (3). Ici ἀπῆλθον paraît être pris dans le même sens que le simple ἦλθον : c'est peut-être une imitation maladroite de ces phrases de saint Jean, ἀπῆλθον εἰς τὰ ὀπίσω (4) et ὁ κόσμος ὀπίσω αὐτοῦ ἀπῆλθον (5), où le verbe ἀπῆλθον a du moins le sens qu'il doit avoir.

Il paraît que l'orgueil de Silco n'a pas été satisfait de la phrase, « je n'ai marché nullement à la suite des autres rois ; »

(1) On pourrait aussi présumer que βασιλίσκος était le titre que les Grecs de Constantinople et d'Égypte donnaient à ces rois barbares; et que ceux-ci. malgré leur orgueil, s'en servaient en parlant d'eux-mêmes, ignorant le sens diminutif qui y était attaché. On choisira de ces deux explications celle qui conviendra le mieux : elles rendent toutes deux compte de l'emploi qu'ils en ont fait.

(2) Rhian. *epigr.* 8, καὶ εἰς ὀπίσω Πολύαινον. Peut-être εἰσοπίσω comme εἰσάπαξ.

(3) Vitringa n'a réussi qu'imparfaitement à prouver que cette locution n'est point étrangère aux Attiques (*Specim. animadv. ad* Vorst. *de Hebraism. N. Test. comment. ad calcem* Lamb. Bos. *Observ. miscell.*, p. 247.)

(4) Joann., XVIII, 6.

(5) *Id.*, XII, 19.

il a fait ajouter après coup, dans l'interligne, une autre phrase qui lui a paru propre à rehausser l'idée de sa puissance, « mais bien plus (j'ai marché) devant eux, » ou « ce sont eux qui ont été à ma suite, » ἀλλ' ἀκμὴν ἔμπροσθεν αὐτῶν (1). Le mot ἀκμὴν (pour κατ' ἀκμὴν) a ici le sens de ἔτι, que lui donnent Suidas, Thomas Magister, Hésychius (ἀκμὴν, ἔτι), sens que ce mot a conservé dans l'idiome moderne, sous la forme de ἀκόμη, qui est la prononciation adoucie de ἀκμή. Une glose, dans Du Cange (2), porte 'Ακόμι, ἀκομή. Il faut, je crois, lire 'Ακόμη, ἀκμή : ce dernier mot doit être mis là pour indiquer la signification du premier. Ce sens de ἀκμὴν, qui appartient surtout au style hellénistique (3), ne paraît pas avoir été inconnu aux auteurs attiques (4). La pensée de Silco est donc : « . . . Non-seulement je n'ai pas « marché à la suite des autres rois, mais *encore* j'ai marché « devant eux .»

L. 12. La phrase suivante, οἳ γὰρ φιλονεικοῦσιν. . .οὐκ ἀφῶ αὐτοὺς. . . ., contient un nominatif absolu, dont il y a des exemples dans les écrits de ce temps. On dirait également bien en latin, *eos qui contendunt mecum, non sino. . .*, et *qui contendunt mecum, eos non sino*. Mais plus bas, καὶ οἱ ἄλλοι Νουβάδων ἀνωτέρω ἐπόρθησα τὰς πόλεις αὐτῶν, et οἱ ἀπήκοοί μου ἁρπάζω. . . τὰ

(1) M. Cailliaud n'a point aperçu cette addition écrite en plus petits caractères.

(2) *Glossar. græc.*, col. 41.

(3) Je le retrouve dans le second vers de cette inscription du Musée de Vérone (Maff., *Mus. Ver.*, p. 375; Jacobs. *Adesp.*, 695 b, *Anth. Pal. Append.*, n° 189) :

Ζήσας ὡς δεῖ ζῆν, ἀγαθὸς δι' ἐν ἅπασι νομισθεὶς,
'Ηδ' ἀκμὴν νέος ὢν ᾤχετ' ἐς ἡμιθέους,

c'est-à-dire : « Ayant vécu comme il faut vivre, jugé bon aux yeux de tous, et « encore jeune, il est allé dans le séjour des demi-dieux. » 'Ακμὴν ayant aussi le sens de *valdè, admodùm* (Schleusn., *Lex. N. T.* I, 100), on pourrait traduire, « et dans sa première jeunesse »; mais, d'après le premier vers, l'autre sens est préférable.

(4) Thom. *Magister et Mæris*, voc. 'Ακμὴν : cf. Pauw *ad Phrynich.*, p. 48. Fischer, *ad Mær.*, p. 7. Alberti. *Observ. N. T.*, p. 106, et surtout Coray. *ad Isocrat.*, p. 3 et 312.

παιδία αὐτῶν, sont des locutions très vicieuses. C'est peut-être un idiotisme de la langue que parlait Silco. Après οὐκ ἀφῶ αὐτοὺς, M. Niebuhr a lu ΚΑΘΕCΘΗΝΑΙ : mais les deux copies portent distinctement ΚΑΘΕΖΟ. . .ΝΟΙ, dont il paraît impossible de faire autre chose que καθεζόμενοι, faute grossière ; au moins fallait-il καθεζομένους : mais le rédacteur n'y regardait pas de si près. Observons de plus la forme poétique ἀφῶ (qui se retrouve encore l. 19), aoriste du subjonctif employé pour le présent ἀφίημι, ou peut-être pour le futur ἀφήσω, usage qui se retrouve dans la grécité du Bas-Empire (1).

On remarquera aussi, comme un exemple de confusion des temps, le présent παρακαλοῦσιν après l'aoriste κατηξίωσαν : c'est ce qu'on trouve encore dans des écrivains du Bas-Empire, qui savaient cependant le grec un peu mieux que notre Nubien (2).

L. 15. Ἐπολέμησα μετὰ τῶν Βλεμύων ἀπὸ Πρίμεως κ. τ. λ. Il s'agit ici de la seconde expédition contre les Blémyes. Je crois qu'il y a une abréviation dans ΠΡΙΜ', comme porte la copie de M. Cailliaud, et qu'il ne faut pas lire ΠΡΙΜΙ, ainsi que l'a fait M. Niebuhr, mais Πρίμεως. La leçon Τέλμεως prouve qu'on disait indifféremment Τέλμις et Τάλμις. Après Τέλμεως, les deux copies donnent ΕΝΑΠΑΞ. M. Cailliaud a mis un point de doute sur le Ν ; je suppose qu'il y a dans l'original ЄΤΙ ΑΠΑΞ, « encore une fois ». Le sens est alors tel qu'il doit être, « j'ai combattu encore une fois contre les Blé-« myes, depuis Primis jusqu'à Talmis ».

L. 17. « Et j'ai ravagé le pays des autres peuples qui ha-« bitent au-dessus des Nubiens », c'est-à-dire, *au midi*. Il s'agit sans doute des peuples de la haute Nubie vers le Sennaar et le Fazokl, avec lesquels Silco a fait la guerre ; il en donne la raison : « parce qu'ils ont voulu se mesurer avec « moi ». M. Niebuhr a lu ἐφιλονεικήθησαν : mais les deux leçons combinées ne permettent de lire que ἐφιλονικήσουσιν,

(1) Hase, *ad Leon. Diacon.*, p. XII, et *Ind. rer.*, p. 291, voc. Conjunctivus.
(2) Timarion, dans les *Notices des Manuscr.*, t. IX, p. 171.

autre barbarisme; le rédacteur a mis l'augment au futur φιλονεικήσουσιν, pour lui donner le sens du passé. Ainsi, dans l'inscription d'Axum, on lit ἀγάγουσιν pour ἄγουσιν (l. 22).

A l'avant-dernière ligne, après οὐκ ἀφῶ αὐτοὺς καθεσθῆναι εἰς τὴν σκιὰν, « je ne les laisse pas reposer à l'ombre », on lit ЄIMHYΠOHΛIOY. M. Niebuhr supplée φλογί : mais il est lui-même peu content de cette restitution. En rapprochant la phrase de celle qui est plus haut, οὐκ ἀφῶ αὐτοὺς καθεζομένους εἰς χώραν αὐτῶν εἰ μή. . .παρακαλοῦσιν με, on voit que c'est un verbe qui manque après εἰ μή. La ligne suivante commence par MC dans la copie de M. Cailliaud; par une lacune suivie d'un I, dans celle de M. Gau : de ces deux lettres on tire MOI, régime du verbe présumé. J'observe qu'au-dessus de l'*iota* dans YΠOHΛIOY, M. Cailliaud a marqué un Λ, lettre oubliée par le graveur : ce doit être un N, et je lis YΠOKΛINOY [CIN], εἰ μὴ ὑποκλίνουσίν μοι, « s'ils ne se soumettent à moi », comme plus haut, εἰ μὴ παρακαλοῦσίν με.

L. 20. On voit immédiatement après, KAIOYKЄΠΩKANNHPONЄCΩЄIC THN OIKIAN AYTΩN. Les lettres KAIOYKЄΠΩKANNHPON se trouvent, sans aucune variante, dans les trois copies, et il n'est pas possible d'y rien changer. M. Niebuhr pense que personne ne pourra comprendre ces mots : *quod nemo, ut equidem arbitror, expediet, quanquam perspicuum est in* ЄΠΩ *personam primam præsentis, in reliquis accusativum substantivi delitescere*. Ce qui a trompé cet habile critique, c'est qu'il a voulu faire un mot de ЄΠΩ. On n'a qu'à y joindre les trois lettres KAN, pour avoir le mot ἔπωκαν, et ce passage se lira tout naturellement, sans altérer une seule lettre, καὶ οὐκ ἔπωκαν νηρὸν, *et non biberunt aquam*. Ἔπωκαν est une faute, au lieu de ἔπωσαν ou de πεπώκασιν, à moins qu'on n'y voie l'aoriste de l'inusité πῶμι. Quant au mot νηρὸν, *aquam*, il appartient à la grécité du Bas-Empire et au grec moderne. C'est l'ancien adjectif poétique νηρὸς, doriquement ναρὸς, qui désigne tout ce qui est « humide » : de là le nom de « Nérée » et des « Néréides ». Cet ancien adjectif, conservé dans l'idiome populaire, est devenu chez les écrivains du Bas-

Empire un substantif synonyme de ὕδωρ (1). Constantin Porphyrogénète l'emploie comme un terme usuel (2); plus anciennement, les auteurs du Grand Étymologique le donnent pour un mot de la langue vulgaire (3). Un fragment de lexique grec-latin du VIe ou VIIe siècle, trouvé en Égypte, et faisant partie du Musée royal égyptien, porte *aqua, neron*. Il faut observer toutefois que les Byzantins, de même que les Grecs modernes, écrivent νερὸν par ε; et remarquons, en passant, que ce changement de l'H en E, qui a eu lieu dans plusieurs autres mots, tels que βωλερὸν pour βωληρὸν, ξερὸν pour ξηρὸν, νοσερὸν pour νοσηρὸν, etc. (4), ne peut provenir que de ce que l'H, dans ces mots, avait le son de l'E, et non pas de l'I. La forme νηρὸν se trouve dans un traité de l'art vétérinaire, καὶ ποτιζόμενος τὸ νίτρον σὺν τῷ νηρῷ (5) : c'est la plus ancienne, et les monuments où elle se rencontre sont nécessairement antérieurs à la rédaction de l'*Etymologicum magnum*. Après οὐκ ἔπωκαν on lit ἔσω εἰς τὴν οἰκίαν pour ἔσω τῆς οἰκίας. Cette locution est tirée du grec de l'Évangile de saint Marc, ἠκολούθησεν αὐτῷ ἔσω εἰς τὴν αὐλὴν (6), avec cette différence que ἀκολουθεῖν est du moins un verbe de mouvement. On trouve de même dans Palladius, Δημήτριον (ἀπεστάλησαν) ἔσω εἰς Ὄασιν (7); dans Eustache, εἰς τὴν γῆν ἔσω ἐρεύγεσθαι (8). Cosmas emploie une locution analogue, ἀνθρώπων πληθυνθέντων ἔσω ἐν τῇ ἀνατολῇ (9) : ailleurs, ἕως Γαδείρων ἔξω εἰς τὸν Ὠκεανόν (10); elle est déjà dans Arrien, ἔξω ἐς τὸν Πόντον (11).

Ἔπωκαν, comme κατηξίωσαν, doit avoir la signification du présent. Le sens du passage est donc : « A moins que mes

(1) Cang., *Lex. med. et inf. græc.*, h. v.
(2) Cf. Villoison, *Mém. Ac. inscr.*, t. XXXVIII, *Hist.*, p. 63.
(3) *Etymol. magn.*, p. 597, l. 43.
(4) Salmas. *ad Hist. Aug.*, p. 140, A.
(5) Ap. Salmas. *Exercit. Plin.*, p. 916, col. 1, D.
(6) XIV, 53.
(7) Dialog. *de vit. S. J. Chrysost. in Chrysost. Opp.*, t. XIII, p. 77, A.
(8) *Ad Dionys. Perieg.*, V, 41.
(9) *Cosm. Indicopl. in Collect. nov. Patr.*, II, 160, A.
(10) *Id.*, p. 138, C, 340, E.
(11) *Indic.*, XLIII, II.

« ennemis ne se soumettent à moi, je ne les laisse pas se reposer « à l'ombre, et ils ne peuvent se désaltérer avec de l'eau dans « leurs maisons. » Si je ne me trompe, ce sont encore les livres saints qui ont fourni cette idée. A chaque instant, elle se présente aux écrivains sacrés, et dans des circonstances analogues. Ainsi le roi d'Assyrie dit aux Juifs : *Facite mecum quod vobis est utile, et egredimini ad me; et comedet unusquisque de vinea sua et de ficu sua, et bibetis aquas de cisternis vestris* (1) ; dans le livre des Proverbes, *Bibe aquam de cisterna tua* (2); ailleurs, *Si sitierit* (inimicus tuus), *da ei aquam bibere;* dans Jérémie, *Aquam nostram pecunià bibimus* (3) ; dans Ézéchiel, *Aquam suam in desolatione bibent* (4).

Le premier mot de la dernière ligne est incertain ; dans la copie de M. Gau, on ne distingue que les lettres ΙΚΟΙ, précédées d'un Π ; M. Niebuhr lit ΦΙΛΟΝΕΙΚΟΙ, mot très bon pour le sens, mais trop long pour la place. La copie de M. Cailliaud donne ΑΠΑΚΟΙ ; il pourrait bien y avoir eu ἀπήκοοι : il est possible que le second Ο ait été placé par oubli dans l'interligne, et n'ait pas été vu par les voyageurs. Le mot ἀπήκοοι est dans Hésychius (5), qui l'interprète par μὴ ὑπήκοοι. Les mots ἀπήκοοί μου signifieraient « ceux qui se révoltent contre moi, ou qui ne veulent point se soumettre à « moi ». Ἁρπάζω τῶν γυναικῶν καὶ τὰ παιδία αὐτῶν. M. Niebuhr entend, « je leur enlève les enfants de leurs femmes. » Cette idée ne me paraît pas naturelle : le καὶ me fait croire que τῶν γυναικῶν est une faute pour τὰς γυναῖκας, et je traduis, « je leur enlève leurs femmes et leurs enfants » ; comme dans la seconde inscription d'Adulis, ἐπελεξάμην ἐμαυτῷ τούς τε νέους αὐτῶν καὶ γυναῖκας, καὶ παῖδας, καὶ παρθένους, καὶ πᾶσαν τὴν ὑπάρχουσαν αὐτοῖς κτῆσιν. Ce mélange de cas existe dans des inscriptions de Gartas en Nubie qui sont du temps d'An-

(1) 4 *Reg.*, XVIII, 31.
(2) *Prov.*, V, 15 ; XXV, 21.
(3) *Thren.*, V, 4.
(4) Ezech., XII, 19.
(5) Tom. I, 449.

tonin Caracalla. Ainsi τὸ προσκύνημα. . .καὶ τῇ συμβίῳ καὶ τῶν τέκνων (1), et vingt autres exemples de ce genre de fautes (2). Au reste, l'inscription ne se terminait pas là. La copie de M. Cailliaud indique des lettres après αὐτῶν.

Je vais donc, d'après les observations précédentes, donner le texte de l'inscription telle qu'elle a dû exister dans l'original, et une traduction littérale aussi exacte qu'il m'est possible de la faire, eu égard à l'incertitude que la barbarie du langage répand sur le sens de plusieurs phrases.

Ἐγὼ Σιλκώ, βασιλίσκος Νουβάδων καὶ ὅλων τῶν
Αἰθιόπων, ἦλθον εἰς Τάλμιν καὶ Τάφιν ἅπαξ δύο· ἐπο-
λέμησα μετὰ τῶν Βλεμύων, καὶ ὁ Θεὸς ἔδωκέν μοι τὸ
νίκημα μετὰ τῶν τριῶν ἅπαξ· ἐνίκησα πάλιν καὶ ἐκρά-
τησα τὰς πόλεις αὐτῶν· ἐκαθέσθην μετὰ τῶν
ὄχλων μου τὸ μὲν πρῶτον, ἅπαξ· ἐνίκησα αὐτῶν
καὶ αὐτοὶ ἠξίωσάν με· ἐποίησα εἰρήνην μετ' αὐτῶν,
καὶ ὤμοσαν μοι τὰ εἴδωλα αὐτῶν, καὶ ἐπίστευσαι τὸν
ὅρκον αὐτῶν ὡς καλοί εἰσιν ἄνθρωποι· ἀναχωρήθην
εἰς τὰ ἄνω μέρη μου. Ὅτε ἐγεγονέμην βασιλίσκος,
οὐκ ἀπῆλθον ὅλως ἐσοπίσω τῶν ἄλλων βασιλέων,
ἀλλ' ἀκμὴν ἔμπροσθεν αὐτῶν·
οἱ γὰρ φιλονεικοῦσιν μετ' ἐμοῦ, οὐκ ἀφῶ αὐτοὺς καθεζόμε-
νοι εἰς χώραν αὐτῶν, εἰ μὴ κατηξίωσαν με καὶ παρακαλοῦσιν·
ἐγὼ γὰρ εἰς κάτω μέρη λέων εἰμί, καὶ εἰς ἄνω μέρη αἶξ εἰμι.
Ἐπολέμησα μετὰ τῶν Βλεμύων ἀπὸ Πρίμεως ἕως Τέλμεως
ἔτι ἅπαξ. Καὶ οἱ ἄλλοι, Νουβάδων ἀνωτέρω, ἐπόρθησα τὰς
χώρας αὐτῶν, ἐπειδὴ ἐφιλονεικήσουσιν μετ' ἐμοῦ.
Οἱ δεσπόται τῶν ἄλλων ἐθνῶν, οἳ φιλονεικοῦσιν μετ' ἐμοῦ,
οὐκ ἀφῶ αὐτοὺς καθεσθῆναι εἰς τὴν σκιάν, εἰ μὴ ὑποκλίνου[σίν
μοι], καὶ οὐκ ἔπωκαν νηρὸν ἔσω εἰς τὴν οἰκίαν αὐτῶν· οἱ γὰρ
ἀπήκοοί μου ἁρπάζω τῶν γυναικῶν καὶ τὰ παιδία αὐτῶν.....

Moi Silco, roi puissant des Nobades et de tous les Éthiopiens, je suis venu deux fois jusqu'à Talmis et à Taphis; j'ai combattu contre les Blémyes, et Dieu m'a donné la victoire une fois avec trois autres. J'ai vaincu de nouveau [les Blémyes], et je me suis complètement établi la première fois avec mes troupes.

Je les ai vaincus, et ils m'ont imploré; j'ai fait la paix avec eux, et ils

(1) Gau, *Inscript. de la Nubie, Gartas*, n° 48.
(2) Niebuhr, dans Gau, *Antiq. de la Nubie*, p. 18.

m'ont juré par leurs idoles [de l'observer], et j'ai cru à leur serment, parce qu'ils sont gens de bonne foi. Je m'en suis retourné dans la partie supérieure de mes états. Depuis que (ou puisque) je suis roi puissant, non seulement je ne vais point à la suite des autres rois, mais encore je marche devant eux ; et ceux qui veulent lutter avec moi, je ne leur permets pas de rester tranquilles chez eux, à moins qu'ils ne me demandent pardon ; car je suis un lion pour les pays de plaines, et une chèvre pour les pays de montagnes.

J'ai fait la guerre une seconde fois contre les Blémyes, depuis Primis jusqu'à Talmis ; j'ai ravagé les terres des peuples qui habitent au-dessus des Nubiens, parce qu'ils m'ont cherché querelle.

Quant aux chefs des autres nations qui entrent en guerre avec moi, je ne leur permets pas de se reposer à l'ombre, et ils ne peuvent se désaltérer dans l'intérieur de leurs maisons, à moins qu'ils ne se soumettent à moi ; car ceux qui se révoltent contre moi, j'enlève leurs femmes et leurs enfants, et. . . . .

D'après les observations précédentes sur le style de l'inscription de Silco, on doit y reconnaître : 1° des imitations des livres saints ; 2° des fautes grossières qui prouvent que le rédacteur savait très mal le grec, et qu'il en altérait la syntaxe probablement en la pliant à celle de sa propre langue ; 3° des manières de parler propres à la grécité du Bas-Empire et du grec moderne : ce dernier caractère annonce que l'inscription a été rédigée à une époque où les étrangers qui apprenaient le grec n'apprenaient plus qu'une langue dégénérée.

SECONDE PARTIE

EXAMEN HISTORIQUE

Il suffirait des caractères que je viens de remarquer dans le style de l'inscription du roi chrétien Silco, pour établir qu'elle ne peut être antérieure au règne de Justinien. Je vais essayer maintenant d'en déterminer la date, d'après les données historiques et géographiques qui s'y rattachent, considérées dans leur rapport avec l'époque où le christianisme s'est introduit parmi les peuples du bassin supérieur du Nil.

Cette époque n'est jusqu'ici parfaitement connue que pour

Syène dans le voisinage des Blémyes et des Éthiopiens (1). Un témoignage plus précis et plus détaillé est celui d'Olympiodore, qui, vers la même époque (407-425), visita le pays des Blémyes. Cet auteur raconte qu'ils habitaient la vallée du Nil, depuis Syène jusqu'à *Primis,* qui était la dernière ville de leur domination; il nomme quatre autres de leurs villes, *Phœnicon* et *Chiris* (2), lieux maintenant inconnus (sans doute parce qu'ils étaient situés au-delà du point où finissent les itinéraires romains, lesquels s'arrêtent à *Hiera-Sycaminos*), *Thapis,* la Taphis de l'Itinéraire d'Antonin et de notre inscription, et *Talmis,* qui est Khalapscheh. Le récit d'Olympiodore se coordonne très bien avec celui de Priscus, qui se rapporte à l'an 452, et dont je parlerai plus bas. Tous ces textes nous représentent le même état de choses que nous trouvons exprimé dans l'inscription de Silco. Ainsi l'on doit reconnaître qu'au v[e] siècle les Blémyes avaient formé un établissement fixe dans la vallée inférieure de la Nubie. Je pense qu'il devait dater du règne de Dioclétien, qui, selon Procope (3), retira définitivement les garnisons des villes de la Nubie inférieure, et s'engagea à payer aux Nubiens et aux Blémyes, afin qu'ils cessassent de faire des incursions dans la haute Égypte, un tribut qu'ils recevaient encore du temps de l'historien.

Au reste, cet établissement fixe n'empêchait pas qu'ils ne fussent encore répandus dans le désert, à l'ouest et à l'est de la frontière de l'Égypte, d'où ils faisaient des incursions sur

(1) Παλλάδιον δὲ Βλεμμύων ἢ Αἰθιόπων ἐκ γειτόνων φρουρεῖσθαι, Συήνη (lisez Συήνην, dépendant de εἰς sous-entendu) καλούμενον τὸ χωρίον (Pallad., *de Vita S. Joh. Chrysost. dialog. in Corp. opp. S. Joh. Chr.*, XIII, 77, A). Baronius a mal compris ce passage : il a rapporté le génitif Βλεμμύων au mot ἐπίσκοπος sous-entendu, tandis qu'il dépend de ἐκ γειτόνων. Plusieurs savants, trompés par sa version fautive, ont fait de Palladius un *évêque des Blémyes;* erreur qui n'est pas sans importance, puisqu'il en résulterait que le christianisme avait déjà pénétré chez ces peuples en 406.

(2) *Olymp. apud Phot., pag.* 193, éd. Rot; p. 62, éd. Bekk. Je soupçonne que *Chiris* est le lieu appelé maintenant *Chérab,* un peu au-dessous de Derry : il s'y trouve des ruines antiques. *Phœnicon,* qui devait son nom à des plantations de palmiers, était peut-être sur l'emplacement de Derry.

(3) Procop., *Bell. Pers.*, I, 19, p. 59.

cette contrée, comme on le voit dans l'histoire. D'une part, des hordes de ces peuples, à une époque voisine de l'ère chrétienne, s'étaient répandues dans le grand désert, puisque Méla (1), Pline (2), et l'anonyme de Ravenne (3), placent des Blémyes du côté des Garamantes, des Atlantes et des Augiles; et il est très vraisemblable (4) que de leur nom s'est formé celui de *Bilmah,* pays habité par les Tibbos, au nord du Bournou et au sud des Augiles, selon les anciens. De l'autre, le nom des Blémyes, à une époque plus récente, semble avoir été appliqué aux peuplades répandues dans le désert à l'est de l'Égypte, entre le Nil et la mer Rouge; car on lit dans les *Actes des martyrs de Raïthe* (5), monastère près du mont Sinaï, que les Blémyes s'embarquèrent sur un vaisseau d'Aïlah, dont ils s'étaient emparés près de la côte d'Éthiopie.

Il n'est pas sûr néanmoins que, dans ce dernier cas, le nom de *Blémyes* fût celui que portaient réellement les peuplades errantes dans le désert à l'est de l'Égypte : du moins on a la preuve que les auteurs de ce temps l'appliquaient à des peuples qui eux-mêmes s'en donnaient un autre; et c'est peut-être le moyen d'expliquer les contradictions qu'on a remarquées chez les divers auteurs qui ont parlé des Blémyes : on les a attribuées à ce que ce peuple, étant nomade, a dû changer d'habitation selon le temps. Cette explication est sans doute vraie en grande partie; et elle le serait de tout point, si l'on ne trouvait ces contradictions dans des écrivains de même époque : elles ont donc encore une autre cause, et tiennent probablement à l'usage des anciens d'étendre le nom particulier d'un peuple à une multitude d'autres peuples dont ils ignoraient le vrai nom, mais qui leur paraissaient avoir les mêmes mœurs et les mêmes habitudes.

Un passage d'Ératosthène nous montre que ce géographe

(1) I, 4, 34; 8, 63.

(2) V, 8, p. 252, l. II. 19.

(3) III, 3, p. 109.

(4) Malte-Brun, *Nouv. Annales des voyages,* ann. 1820, t. V, p. 368. — Walcken., *Rech. sur l'Afrique,* p. 370.

(5) *Illustrium Christi martyrum lecti triumphi,* éd. Combefis, p. 107-109.

donnait en général le nom de *Blémyes* aux peuples qui habitaient le désert entre le Nil et les Troglodytes sur la mer Rouge, depuis l'Égypte jusque vers Méroé (1); Théocrite, à peu près dans le même temps, les étendait jusqu'aux sources du Nil, c'est-à-dire jusqu'en Abyssinie (2); la même opinion se retrouve dans le vers que leur a consacré Denis le Périégète, dont l'ouvrage n'est qu'un abrégé en vers homériques de la géographie d'Ératosthène (3).

Les classifications souvent artificielles et purement scientifiques des géographes alexandrins se sont perpétuées fort tard, et ont été confondues avec les notions de la géographie positive. Ainsi l'influence des idées d'Ératosthène se retrouve dans Ptolémée (4), qui place encore les Blémyes entre l'Astaboras et Adulis, et dans Procope (5), qui, après nous avoir montré les Blémyes aux environs de Syène et des cataractes, semble les reporter ensuite dans l'intérieur jusqu'à Axum : ce qui nous explique le passage où le scholiaste de Théocrite (6) dit que les Blémyes sont les mêmes que les Troglodytes (7); les deux textes de Vopiscus, qui joint ensemble les Axumites et les Blémyes comme peuples limitrophes (8); et enfin ce que nous dit Cosmas du commerce de l'or que les Blémyes faisaient avec les Axumites (9). On voit que, conformément aux idées d'Ératosthène, admises par Ptolémée, on continua, au moins jusqu'au VIe siècle de notre ère, d'employer quel-

(1) Strab., XVII, p. 786.
(2) Theocrit., *Idyll.*, VIII, 114.
(3) Dionys., *Perieg.*, v. 218.
(4) *Geograph.*, IV, 8, p. 114, Merc..
(5) Procop., *Bell. Persic.*, I, 19, p. 59.
(6) *Ad Idyll.* VII, v. 114.
(7) C'est peut-être au même fait que se rapporte un passage fort obscur de S. Épiphane, qui semble mettre le pays des Blémyes (*Blemenia*) à côté de celui des Axumites (*in Ancorat.*, II, p. 60, E). L'auteur de l'utile et savant recueil intitulé *Mémoires sur l'Arménie* (II, p. 298, 299) y a inséré un fragment arménien sur les *quatre fleuves du Paradis*. Il n'a pas remarqué que ce fragment n'est autre chose que la traduction du passage de S. Épiphane, à partir des mots Φεισὼν μέν ἐστιν ὁ Γάγγης.
(8) Vopisc. *in Aurelian.*, 5, 33, 41.
(9) *Cosm. Indicopl. in Collect. nov. Patr.*, t. II, p. 339, A.

quefois le nom de *Blémyes* comme désignation générique de toutes les peuplades répandues dans la vaste région située entre le Nil et la mer Rouge, jusqu'au pays d'Adulis.

Si l'on pouvait douter que cette application du nom des Blémyes fût purement systématique, on en aurait la preuve en examinant les dénominations qui se trouvent dans les deux inscriptions d'Adulis et d'Axum. La première contient l'énumération de tous les peuples que le roi d'Axum avait conquis : il n'y est fait nulle mention des Blémyes; et cependant ce nom devrait s'y rencontrer, puisque ces conquêtes se sont étendues dans tout l'intervalle qui sépare Axum de l'Égypte (1). Au lieu du nom des Blémyes, on trouve celui des Tangaïtes, dont le territoire s'étendait jusqu'aux frontières de l'Égypte (2), c'est-à-dire, précisément où les auteurs grecs du temps ont placé les Blémyes. Ces Tangaïtès ont laissé leur nom au fertile pays de *Taka,* entre l'Atbara et Souaken (3). L'inscription d'Axum a pour objet de rappeler les victoires du roi des Axumites sur la nation des *Bugaïtes;* on en reconnaît le nom dans celui de *Bedja* ou *Bodja,* dont le Taka fait partie. Ces Bugaïtes formaient six peuplades, ayant chacune des chefs particuliers, que l'inscription nomme βασιλίσκοι, *reguli.* Dans tout cela, le nom de Blémyes ne paraît nullement, quoiqu'il s'agisse des mêmes contrées que les auteurs grecs leur assignent; d'où nous pouvons conclure avec quelque assurance que ce nom de Blémyes n'était pas celui que ces peuples se donnaient eux-mêmes, et n'était qu'une de ces dénominations systématiques connues seulement des géographes et des historiens.

C'est par suite de l'emploi de cette dénomination que les *Blémyes* ont été comptés au nombre des peuples indiens. Je me contenterai de citer, à ce sujet, un passage du commentaire

(1) C'est sans doute dans une de ces incursions jusque sur les limites de l'Égypte, que furent pris les Axumites qui ornèrent le triomphe d'Aurélien (Vopisc., *l. l.*).

(2) Ταγγαΐτας τοὺς μέχρι τῶν τῆς Αἰγύπτου ὁρίων οἰκοῦντας ὑπέταξα. (*Inscr. Adulit.*)

(3) Burckhard's *Travels in Nubia,* p. 348 *sq.*

anonyme sur le *Tetrabilos* de Ptolémée (1) : « Les Assyriens « adorent la lune ; il en est de même de la plupart des Indiens, « de ceux qu'on nomme *Blémyes.* » Ce passage et tous ceux du même genre ne présenteront aucune difficulté, si l'on fait attention que l'ancienne Troglodytique (ou pays des Blémyes) a été souvent désignée par la dénomination d'*Inde*. Si je ne me trompe, cette confusion des mots *Inde* et *Éthiopie* est un vestige de la géographie homérique (2); elle remonte, en dernière analyse, à la fameuse division qu'Homère a donnée des Éthiopiens en orientaux et en occidentaux, division dont on retrouve plus tard une application dans le système d'Éphore, et une trace évidente dans Hérodote (3). Les premiers poètes tragiques lièrent à cette idée les notions confuses qu'ils avaient sur les fleuves de l'Inde, et s'imaginèrent que le Nil y prenait sa source : voilà, je pense, l'explication du passage tant controversé où Prométhée, dans Eschyle, dit que « le fleuve « éthiopien prend naissance chez un peuple noir qui habite « *près des sources du jour* (4); » et c'est peut-être à l'ascendant de ces idées poétiques qu'il faut attribuer la méprise d'Alexandre, qui prit l'Indus pour le Nil (5) ; méprise sans doute bien singulière, après les saines notions qu'Hérodote avait données sur l'embouchure de l'Indus (6). Il semble que les grammairiens d'Alexandrie, par leurs commentaires extravagants du passage d'Homère (7), contribuèrent à ramener la confusion des noms d'*Éthiopie* et d'*Inde;* les poètes surtout s'en emparèrent, et les auteurs des poèmes dionysiaques fondèrent sur cette confusion même quelques-unes des fictions qu'ils rattachèrent aux expéditions de Bacchus : aussi nous en apercevons

(1) Τὴν σελήνην σέβουσιν Ἀσύριοι (l. Ἀσσύριοι)· σέβουσιν δὲ καὶ τῶν Ἰνδῶν οἱ πλεῖστον) (l. πλεῖστοι)· Βλεμμύαι τε ὀνομάζονται. (In Claudii Ptolomæi *Quadripart. enarrat.*, p. 61, Basil., 1559.)

(2) Voyez surtout Cuper, *Observat.*, IV, 7.

(3) Herodot., VII, 70.

(4) Æschyl., *Prometh.*, v. 808.

(5) Arrian., *Anab.*, VI, 1. Strab., XV, p. 696. Trad. franç., t. V, p. 31, et la note de Coray.

(6) Herodot., IV, 44.

(7) Strab., I, p. 103; Trad. française, t. I, p. 293, et la note de M. Gossellin.

des traces dès le siècle d'Auguste, dans Tibulle (1), Virgile (2) et Josèphe (3). Mais c'est surtout depuis le IIIe siècle qu'on voit se répandre l'usage de donner le nom de l'Inde à l'Éthiopie; et ce qui me paraît y avoir contribué, c'est que les chrétiens, ayant eu besoin, pour leurs systèmes sur les quatre fleuves du Paradis, d'identifier avec le Nil le Géon, dont les uns faisaient l'Indus et les autres le Gange, ont été presque forcés de s'appuyer sur cette erreur géographique, que les poètes alexandrins avaient accréditée. Nous voyons, par exemple, Philostorge (4) exposer comme un fait très probable que le Nil, né dans l'Inde, passe par-dessous la mer Indienne et la mer Rouge sans se mêler avec leurs eaux, pénètre dans le continent d'Afrique, et vient ressortir par les montagnes de la Lune pour arroser l'Éthiopie et l'Égypte (5). Il me semble que telle est à peu près l'histoire de cette confusion géographique; toujours est-il certain qu'elle a été admise par les écrivains des IVe et VIe siècles de notre ère. Cuper en a déjà donné des exemples, auxquels on pourrait en ajouter d'autres: ainsi Procope (6) fait venir le Nil de l'Inde, et ailleurs il prend le nom d'Indien pour synonyme de celui d'Éthiopien. Mais ce sont les écrivains ecclésiastiques surtout qui emploient cette dénomination; car ils désignent constamment sous le

(1) Eleg., III, 55. *ibique* Wunderlich.

(2) Georg., II, 116; IV, 293; *ibiq. annotat.* Cf. Voss, *Erklärung des Virgil's Landb.*. p. 306.

(3) *Bell. Jud.*, II, 16. 4. Je pense que la même confusion existe dans le passage où Plutarque dit que Cléopâtre avait envoyé son fils Césarion dans l'Inde par l'Éthiopie..... ἐξέπεμψε..... εἰς τὴν Ἰνδικὴν δι' Αἰθιοπίας (*in Anton.*, § 89). Il est assez difficile de croire que cette princesse ait voulu envoyer son fils aussi loin; je présume en conséquence que Ἰνδικὴ ne signifie que les pays d'Adulis et d'Axum, où Césarion devait se rendre par la voie de terre, δι' Αἰθιοπίας.

(4) Cosmas *Indicopl. in Collect. nov. Patr.*, II, 149, C. Acacius Cæsar *apud* H. Vales. *in Philostorg.*, III, 10.

S. Epiph. *in Ancorat.*, II, p. 60, E.

(5) Philost., III, 10..... Τὴν Ἰνδικὴν θάλασσαν ὑπελθὼν..... καὶ ὑπὸ πᾶσαν τὴν ἐν μέσῳ γῆν ἐνεχθεὶς μέχρι τῆς Ἐρυθρᾶς θαλάσσης, καὶ ταύτην ὑποδραμὼν ἐπὶ θάτερον αὐτῆς ἐκδίδοται μέρος ὑπὸ (l. ἀπὸ) τῆς σελήνης καλούμενον.

(6) Procop., *Bell. Pers.*, I, 19, p. 58, C. D.

Ædific., V, I, p. 109, B.

nom d'Inde et d'Inde intérieure toutes les côtes de l'Arabie et de la Troglodytique.

Voilà comment les Blémyes ont pu être compris parmi les *Indiens;* et cette observation peut éclaircir plusieurs difficultés dans les auteurs de cette époque, ou donner la clef de certaines fictions inventées par les poètes : j'en pourrais citer plusieurs exemples; je me contenterai d'un seul. Nonnus, dans les Dyonysiaques, donne l'origine des Blémyes; il tire leur nom d'un héros nommé *Blémys,* roi des *Indiens,* qui, après avoir résisté à Bacchus lors de son expédition dans l'*Inde,* fit un traité avec ce dieu (1). Dans cette fiction poétique, nous voyons l'usage systématique de la dénomination de Blémyes mêlé avec l'attribution du nom de l'*Inde* à l'Éthiopie. Ce qu'il y a de curieux, c'est que les anciens compilateurs parlent de ce héros Blémys comme d'un personnage historique, et donnent gravement cette fiction pour un fait. Si elle n'était pas une invention récente des poètes dionysiaques (2), nous verrions probablement Blémys figurer, dans les anciennes compilations de généalogie, à côté de Nilus et de sa fille Memphis, mère de Libye; d'Égyptus et de sa femme Arabie; des héros Arménius, Médus, Perses, Cilix, et de tant d'autres qui, selon toute apparence, ne sont aussi que des dénominations géographiques que les poètes ont personnifiées.

En résumant ces diverses observations, je dirai que le peuple qui *se donna* le nom de *Blémyes* habita principalement dans la vallée inférieure de la Nubie, sur les confins de l'Égypte, où le placent Olympiodore et l'inscription de Silco; et que les peuples au sud-est, entre le Nil et la mer Rouge, jusqu'à Adulis et Axum, auxquels les historiens et les géographes ont appliqué en général la même dénomination, s'en donnaient certainement une autre.

Il était nécessaire d'établir une distinction, sans laquelle la fixation de l'époque du monument qui nous occupe aurait été

(1) Nonn., *Dionysiac.*, XVII, v. 394 sq.

(2) Stephan. Byz. *voce* Βλέμυες. *Etymolog. magn. voce eadem. Eustath. ad Dionysium Perieg.*, v. 226.

embarrassée de plusieurs difficultés. Ainsi, par exemple, il est clair que, lorsqu'Eusèbe nous dit (1) que, dès le règne de Constantin, le Christianisme avait pénétré chez les Éthiopiens et les *Blémyes,* ces noms désignent seulement les habitants de l'Abyssinie et de la Troglodytique, qui embrassèrent la religion chrétienne au temps de saint Frumentius, et non pas les *Blémyes* de la vallée du Nil dont parle l'inscription de Silco.

Ceux-ci, au contraire, étaient encore idolâtres à l'époque de ce roi nubien. Olympiodore, au commencement du v[e] siècle, les avait trouvés païens; il paraît, d'après les expressions dont il se sert, que Talmis était leur chef-lieu religieux. Cela nous explique pourquoi Silco a choisi le temple de cette ville pour y consigner le souvenir de son expédition; c'est dans le sanctuaire même des faux dieux de ses ennemis que le roi chrétien a voulu déposer son hommage au vrai Dieu qui lui avait donné la victoire. Je remarque qu'avant l'arrivée des Blémyes, Talmis, sous la domination romaine, paraît avoir joui d'une sorte de prééminence religieuse. C'est, du moins, ce qui semble résulter du titre de *bourg sacré* qui lui est donné dans un édit du stratège d'Ombos, appartenant au règne des Philippes (2), et du 11 décembre de l'an 248 de notre ère. L'historien Priscus (3) rapporte en détail toutes les circonstances d'un traité de paix conclu, l'an 452 de notre ère (4), entre les chefs des Blémyes et des Nubiens, et Maximin, général de l'empereur : Priscus se trouvait alors en Égypte; il était ami de Maximin; ainsi son témoignage est ici du plus grand poids. Or, on voit qu'une des clauses du traité, à laquelle les barbares tenaient par-dessus tout, fut qu'il leur serait permis, selon l'usage antique, de se rendre à Philes, au temple d'Isis, et d'y prendre la statue de la déesse, pour la rapporter ensuite après un temps donné. Ce passage remar-

(1) Euseb., *Vit. Constantini,* I, 8.
(2) Voyez mes *Recherches pour servir à l'histoire de l'Égypte,* etc., p. 487.
(3) *Excerpt. legat.* in Labbe *Protrept.*, p. 40—41.
(4) Hanke, *de Hist. Byzant.*, I, 2, 13.

quable prouve à la fois que les Blémyes n'avaient pas abandonné le paganisme, et que le culte d'Isis subsistait encore à Philes. Il en était de même à l'époque où Marinus écrivait la Vie de Proclus, après l'an 486 de notre ère, puisque cet historien dit expressément qu'Isis était encore adorée à Philes (1). Le culte païen ne fut détruit définitivement dans cette île qu'environ cinquante ans après, sous le règne de Justinien, comme on le voit dans Procope (2). De ces rapprochements il faut conclure que les résultats de l'édit de Théodose relatif à l'abolition du paganisme n'eurent pas, du moins pour la haute Égypte, toute l'étendue que lui ont attribuée les historiens, puisque le culte d'Isis à Philes subsista encore un siècle et demi, et qu'environ soixante ans après la destruction du temple de Sérapis à Alexandrie, nous voyons, d'une part, les Nubiens et les Blémyes stipuler, dans un traité de paix, qu'il leur sera permis de venir faire leurs dévotions accoutumées dans l'île d'Isis; et de l'autre, un général romain choisir cette île de préférence pour la signature du traité, afin que la vénération des barbares envers ce lieu saint fût une garantie plus forte de la sincérité de leurs serments.

Il résulte encore de ces observations que les inscriptions chrétiennes découvertes et copiées à Philes par M. Gau et d'autres voyageurs ne doivent pas être antérieures au VI[e] siècle de notre ère.

D'après la citation que nous avons faite ci-dessus du passage de Procope, on ne s'étonnera pas que cet auteur nous représente les Blémyes comme étant encore païens de son temps, et adorateurs d'Isis et d'Osiris : il nous dit même qu'ils « sacrifiaient des hommes au soleil ». Sans garantir cette circonstance, je ferai remarquer une coïncidence assez frappante; c'est que le temple de Talmis, chef-lieu religieux des Blémyes, était en effet consacré au soleil, qu'on y adorait sous le nom de *Mandoulis,* comme le prouvent les inscriptions qui y ont été recueillies. Ce rapprochement prouve du moins qu'au

(1) Marin., *Vit. Procli,* p. 16; ibiq. Boisson., p. 109.
(2) Procop., *Bell. Pers.*, I, 19, p. 60, A.

temps de Procope le temple de Talmis appartenait encore au culte égyptien (1).

On a la certitude que ce temple fut, dans la suite, converti en église et approprié au culte chrétien, de même que ceux de Dekké (2), de Téfah (3), d'Essaboua (4), d'Amadon (5), d'Ibsamboul (6), et en général presque tous les temples anciens de la Nubie : mais il doit paraître clair maintenant que ce changement n'a pu avoir lieu avant le règne de Justinien; ce qui fixe la limite au-delà de laquelle on ne peut faire remonter les vestiges du christianisme qui existent dans cette contrée (7). C'est ce qu'achèvera d'établir la discussion des faits qui se rapportent aux Nubiens dans l'inscription de Silco.

§. II. *Des Nobades ou Nubiens, et de leur Conversion au christianisme.*

Nous avons vu que le territoire des Nubiens ne dépassait pas la ville de Primis ou Ibrim, vers le nord. A Ibrim commençait celui des Blémyes, peuple qui paraît avoir été indépendant des premiers, dont il était l'allié naturel, d'après sa situation entre la Nubie et l'Égypte : aussi nous voyons presque toujours ces deux peuples ligués entre eux dans leurs incursions sur la haute Égypte, et dans les guerres avec les Romains, qui en étaient ordinairement la suite. D'ailleurs, l'i-

(1) Voyez mes *Recherches pour servir à l'histoire de l'Égypte*, etc., p. 479.

(2) Burckhardt's *Travels in Nubia*, p. 117. Senkousky, dans les *Nouv. Annales des voyages*, XVI, 295.

(3) Voyez mon *Mémoire sur la Table horaire de Téfah*, dans les *Nouv. Ann. des voyages*, XVII, p. 357.

(4) Gau, *Antiq. de la Nubie*, p. 45, A.

(5) Le même, pl. 48, 49.

(6) Senkousky, endroit cité.

(7) On conçoit néanmoins qu'avant la conversion des Blémyes quelques solitaires ont pu s'établir et même quelques réunions de moines ont pu se former dans certains points écartés de la vallée du Nil. Il se pourrait donc qu'on trouvât par la suite quelques vestiges du christianisme antérieurs à l'époque que j'assigne, sans que, pour cela, les conséquences que j'ai tirées de faits bien constatés cessassent d'être justes.

dentité de leur culte religieux, les cérémonies qu'ils allaient faire en commun au temple de Philes, devaient entretenir la bonne harmonie entre les deux peuples.

Mais jusqu'où les Nubiens s'étendaient-ils au midi? on l'ignore. Silco dit vaguement qu'il s'est retiré dans la *partie supérieure* de ses États, qui est probablement le pays de Dongola; et il parle de ses guerres avec les autres peuples situés *au-dessus des Nubiens,* qui ont voulu se mesurer avec lui : ce sont peut-être les peuples du côté de Méroé, du Sennaar et du Fazokl, jusqu'aux frontières orientales du pays d'Axum.

On se fait une idée de ce que pouvait être ce royaume de Nubie, par un passage de la Vie de Michaël, patriarche d'Alexandrie, qui écrivit à Cyriaque, roi de Nubie, en 737, pour le détourner de faire une expédition en Égypte (1). L'auteur de cette vie rapporte que la puissance de Cyriaque s'étendait sur treize *rois,* dont le plus puissant était Elkera, prince jacobite; un autre étendait sa domination jusqu'aux contrées les plus australes. Ce sont probablement des rois de ce genre que l'inscription d'Axum appelle βασιλίσκοι, et que celle de Silco nomme les « despotes des autres nations soumises à ce prince ».

Dans l'ivresse de sa puissance, Silco prend le titre de *roi de tous les Éthiopiens;* mais personne n'imaginera sans doute qu'il fût aussi roi de l'Abyssinie et d'Axum, pays compris sous la dénomination générique d'*Éthiopie.* Ce n'est donc là qu'une de ces fanfaronnades communes chez ces rois barbares : ainsi Aïzana, dans l'inscription d'Axum, prend le titre de *roi des rois,* comme le souverain actuel celui de *negash negashi* (2), qui a le même sens. Ce titre pompeux ne parut pas trop magnifique aux petits rois du Bosphore (3) : il paraît que souvent on n'y attachait pas d'autre idée que celle d'un prince dont l'autorité était reconnue par des chefs particuliers (4); et

(1) Ap. Le Quien, in *Orient. Christian.,* II, 662.

(2) Salt's *Travels in Abyssinia,* p. 411.

(3) Raoul-Rochette, *Antiq. du Bosphore,* p. 56.

(4) Cf. Palairet, *Observ. philolog. critic.,* p. 528. Kœhler, *Remarques sur un ouvrage intitulé :* Antiquités du Bosphore, p. 35.

nous venons de voir que c'était le cas du roi des Nubiens. Quand on rapproche les inscriptions d'Adulis, d'Axum et de Talmis, des renseignements nombreux que M. Ét. Quatremère a puisés dans les écrivains orientaux (1), on en retire l'indication assez claire que la plus grande partie des peuples si nombreux qui habitaient le bassin supérieur du Nil, étaient alors soumis à l'un des deux grands royaumes de Nubie et d'Abyssinie ; que ces peuples divers, ayant de petits rois particuliers, cherchaient de temps en temps à se soustraire à l'autorité du peuple dominateur, et surtout aux tributs qui leur étaient imposés. De là des guerres dont ces trois inscriptions nous ont conservé des monuments. Ces deux grands empires qui se touchaient à leurs extrémités, et dont les chefs cherchaient à attirer à eux telle ou telle partie de la domination de son voisin, devaient être dans un état continuel de rivalité et de guerre ; et ce qui appuie cette conjecture, c'est la lettre écrite par Isaac, patriarche d'Alexandrie, en 687, aux rois de Nubie et d'Éthiopie, pour les exhorter à la concorde (2).

Je suis disposé à croire que ce fut cet état de rivalité qui contribua à empêcher le christianisme de pénétrer de l'Abyssinie dans le pays des Nubiens : en effet, ceux-ci, comme on l'a vu, ne le reçurent que deux siècles après, par l'intermédiaire de l'Égypte. C'est encore ce qui résulte de l'examen des divers témoignages relatifs à ce point curieux.

Grégoire Bar-Hebræus, ou Abulfaradge, dans son Histoire universelle, rassemblant confusément les noms des différents peuples qui avaient reçu le christianisme sous le règne de Constantin, nomme les Coptes, tous les Nigrites, tels qu'Éthiopiens, Nubiens et autres (3). Cela est exact en ce qui regarde les Coptes et les Abyssins, mais ne peut être vrai qu'avec restriction pour les habitants du Noubah. Rien n'empêche, sans doute, que le christianisme ne s'y soit introduit, dès les règnes de Constantin et de Constance, parmi quelques

(1) *Mémoires géograph.*, etc., II, p. 54 et suiv.
(2) Renaudot, *Hist patr. Alexand.*, p. 178.
(3) Abulfarag. *Hist. dyn.*, VII, p. 85, éd. Pocock.

individus, de même que chez les Abyssins il y eut un certain nombre de chrétiens avant l'apostolat de Frumentius (1). Restreint de cette manière, le texte d'Abulfaradge n'offre aucune difficulté ; mais, entendu dans le sens d'une conversion générale, il offre plusieurs difficultés graves. En effet, indépendamment de ce que Priscus et Procope disent, en termes exprès, que les Nobades ou Nubiens adoraient encore Isis et Osiris (2), on pourrait opposer Abulfaradge à lui-même. Nous lisons, dans sa Chronique syriaque des Jacobites, un récit des plus circonstanciés sur la conversion des Nubiens, qui fut opérée pendant le règne de Justinien par un prêtre jacobite, nommé *Julianus* (3). Abulfaradge termine son récit en ces termes : *Atque hoc pacto universus Æthiopum populus, orthodoxam fidem edoctus, sedi Alexandrinæ se subjecit.* Assemani s'étonne de ce que l'auteur place à cette époque la conversion de tous les Éthiopiens, puisque celle des Abyssins datait d'environ deux siècles. Mais peut-être l'erreur vient-elle de l'équivoque du mot *Éthiopiens,* qui, comme tous les termes génériques, a été pris dans un sens tantôt restreint, tantôt étendu. Mille exemples prouvent qu'il a souvent été employé pour désigner seulement les Nubiens. Dans cette hypothèse, *universus Æthiopum populus* peut ne signifier que *la totalité de la nation nubienne :* alors le passage ne présenterait plus aucune difficulté; et comme *orthodoxam fidem,* dans la bouche d'un jacobite, s'entend de l'hérésie des monophysites, nous tirerons du passage la conséquence que cette hérésie s'est introduite en Nubie en même temps que le christianisme. Les mots *sedi Alexandrinæ se subjecit* étonneront alors d'autant moins, que, dès l'an 451, Dioscurus, vingt-cinquième patriarche

(1) De la même manière s'explique un passage où Cosmas compte les Nubiens et les Garamantes parmi les peuples chez lesquels s'était introduit le christianisme de son temps. (*Topogr. christ.* in *Collect. nov Patr.*, II, p. 173, B.)

(2) *Bell. Persic.*, I, 19, p. 59, 60.

(3) Apud Assem. *in Biblioth. orient.*, II, 330. « Julianus, presbyter orthodoxus, incensus pio zelo erga Nubas, superiori Thebaïdi finitimos, cogitare cœpit si quo modo eos ad christianam fidem traduceret; erant quippe ethnici, et romanæ ditionis terras vehementer vexabant. »

d'Alexandrie, infecta tout son clergé de l'hérésie jacobite, qui s'est maintenue jusqu'à nos jours parmi les Coptes et les Abyssins. Renaudot regardait la lettre écrite en 687 par le patriarche Isaac aux rois de Nubie et d'Abyssinie comme le plus ancien exemple connu des relations des patriarches jacobites d'Alexandrie avec les rois de Nubie et d'Abyssinie (1). Le témoignage de Grégoire Bar-Hebræus (2) montre que ces relations, avec la Nubie du moins, sont plus anciennes d'un siècle environ : il est vraisemblable que l'hérésie des jacobites s'introduisit peu à peu en Abyssinie par la voie de la Nubie (3).

Quoi qu'il en soit, l'accord des témoignages d'Olympiodore et de Priscus, de Procope et de Grégoire Bar-Hebræus, prouve assez bien que le christianisme n'a point pénétré de l'Abyssinie chez les Nubiens, et qu'il s'est introduit parmi ces derniers sous le règne de Justinien. L'inscription de Silco ne peut donc être antérieure au milieu du VIe siècle de notre ère. D'une autre part, il est difficile de la croire postérieure à la première invasion des Arabes en Nubie, qui est de l'an 20 ou 21 de l'hégire [641 à 642 de notre ère] (4). Ainsi je ne pense pas qu'on s'éloigne beaucoup de la vérité, si l'on en place l'époque vers la fin du VIe siècle. Les Blémyes ne tardèrent sans doute pas à embrasser la religion chrétienne; peut-être même leur conversion fut-elle la suite des deux expéditions de Silco. C'est alors que plusieurs des temples païens de la Nubie inférieure furent convertis en églises chrétiennes.

Il me reste maintenant à expliquer pourquoi cette inscription d'un roi chrétien de la Nubie est écrite en grec, et pourquoi nous y reconnaissons les formes que cette langue avait prises à Constantinople vers les VIe et VIIe siècles de notre ère.

(1) Renaudot, *Hist. patriarch. Alex.*, 114.

(2) Id., p. 178.

(3) Selon Eutychius (*Annal.*, II, p. 387), ce ne fut que sous le califat d'Omar que les Nubiens adhérèrent à l'hérésie des Jacobites; mais le récit d'Abulfaradge me paraît se lier beaucoup mieux avec l'ensemble des faits.

(4) Ét. Quatremère, *Mémoires géogr.*, t. II, 39.

SECTION II

DE L'INTRODUCTION ET DE LA PROPAGATION DE LA LANGUE GRECQUE EN ABYSSINIE ET EN NUBIE

La seconde des deux inscriptions d'Adulis, et celle d'Axum, découverte par M. Salt, prouvent que, vers les IIIe et IVe siècles de notre ère (1), les rois d'Abyssinie employaient la langue grecque dans certains monuments publics. L'inscription de Silco établit clairement qu'il en était de même chez les Nubiens. Comme on avait cru jusqu'à présent que celle-ci appartenait, ainsi que les deux autres, à l'époque du paganisme, on avait rapporté à la même cause l'emploi de l'idiome qui a été choisi pour toutes les trois. Mais, d'après les nouvelles observations dont elle a été l'objet dans la première partie de ce Mémoire, on doit déjà présumer qu'il y a encore ici plus de distinction à faire. Pour moi, je pense que la propagation de la langue grecque n'a pas eu en Nubie les mêmes causes qu'en Abyssinie, et que cet idiome s'est introduit beaucoup plus tard dans la première que dans la seconde de ces deux contrées. Je vais indiquer les faits et les raisonnements sur lesquels je fonde mon opinion.

(1) L'inscription d'Axum, d'où il résulte que Aïzana et Salazana étaient encore païens, est donc nécessairement un peu plus ancienne que l'an 356 de notre ère, date de la lettre de Constance à ces princes d'Abyssinie. L'âge de celle d'Adulis est incertain. A en juger par le style, qui est infiniment meilleur que celui de l'autre, elle peut lui être antérieure d'un siècle ou même davantage. — M. Marcus, dans le *Bulletin de la Société de géographie*, a cru pouvoir soutenir, au moyen de quelques inductions historiques, que l'inscription d'Axum est antérieure à l'ère chrétienne. Il paraît que M. Marcus n'en a jamais examiné le texte avec quelque attention, et qu'il n'a pas jeté les yeux sur le *fac simile* qu'en a donné Salt; autrement il n'aurait pu manquer de reconnaître par les particularités du langage, par les mots latins qui s'y trouvent, et même par la forme seule des caractères, que son opinion est de tout point insoutenable.

§ I. *Causes de l'introduction de la Langue grecque en Abyssinie.*

Du moment où les Grecs furent les maîtres de l'Égypte, et particulièrement dès le règne de Ptolémée Philadelphe, le commerce de la mer Rouge prit un développement extraordinaire. Les Grecs se répandirent sur toutes les côtes du golfe, et formèrent des établissements dans toute l'étendue de la Troglodytique jusqu'au détroit de Bab-el-Mandeb, et même au delà (1). La fondation de Philotéras, de Ptolémaïs, des trois Bérénices, d'Arsinoé du détroit, et d'un grand nombre d'établissements destinés, soit à la chasse des éléphants, soit à servir de comptoirs, amena sur ces côtes une multitude de familles grecques qui, bien avant l'époque de la domination romaine, y portèrent non-seulement la langue mais encore les usages religieux de la Grèce. Des autels dédiés aux divinités grecques furent élevés dans les lieux dont les navigateurs avaient pris possession et où ils s'étaient établis; de là les noms d'*autels* de Pytholaüs, de Lychas, de Pythangélus, de Charimotrus (2), de Conon (3), donnés à plusieurs de ces comptoirs. Des statues portant des inscriptions dédicatoires furent érigées en l'honneur des princes sous le règne desquels ces divers établissements avaient été formés.

Tel fut, je pense, l'unique objet de la première inscription d'Adulis; je veux parler de celle de Ptolémée Évergète, que Cosmas avait vue gravée sur une table de basalte, et qui était en rapport avec une statue de ce prince (4). On sait maintenant qu'elle est tout à fait distincte d'une autre inscription gravée sur un siège de marbre, et que Cosmas a cru être la suite de la première, quoiqu'elle ait été écrite bien longtemps après.

(1) Gosselin, *Recherches sur la géographie systématique*, t. II, p. 173 et suiv.
(2) Artemidor. ap. Strabon., XVII, p. 774.
(3) *Id.*, p. 771.
(4) Cosmas Indicopl. *in Collect. nova Patr.*, II, p. 141.

Depuis qu'on a fait cette distinction importante, l'authenticité de l'une et de l'autre, prises séparément, n'est plus la matière du plus léger doute (1).

L'inscription de Ptolémée Évergète n'est pas entièrement complète ; il manque quelque chose à la fin, parce que, dès le temps de Cosmas, la partie inférieure de la pierre avait été fracturée (2). Mais cet auteur observe lui-même que ce qui manque doit avoir été peu considérable, la cassure n'ayant enlevé qu'une très petite partie de la pierre (3) ; on ne peut donc supposer qu'il manquât alors plus d'une ligne ou deux. Or cette inscription ne contient qu'une énumération pom-

(1) Le nom d'*Adulis* ne se trouve que dans la seconde inscription. Ainsi les arguments que M. Gossellin tire du silence d'Agatharchide et d'Artémidore contre l'existence d'une ville d'*Adulis* au temps des Ptolémées, subsistent dans toute leur force. — Rien ne prouve mieux combien il est difficile de déraciner une erreur, que de voir des hommes instruits, savants même, raisonner sur l'inscription d'Adulis rapportée par Cosmas, comme si elle n'en formait qu'une seule, quand le contraire est à présent démontré avec une évidence irrésistible. Ainsi M. Clinton, par exemple, dans le tome II, p. 382—383, de ses savants *Fasti hellenici*, se tourmente encore pour expliquer les *vingt-sept ans* de règne que l'inscription donne à Ptolémée Évergète, qui n'en a régné que vingt-cinq ; comme si ce nombre faisait la moindre difficulté, maintenant qu'il est certain que le chiffre s'applique au règne d'un prince abyssinien. N'est-il pas singulier que M. de Heeren lui-même se donne la peine inutile de changer le passage ἀπὸ δύσεως μέχρι τῶν τῆς Αἰθιοπίας τόπων, qui est fort clair, en μέχρι [l. μέχρις] ἐσχάτων qui ne vaut rien (au moins faudrait-il τῶν ἐσχάτων), uniquement parce qu'il persiste à rapporter ces paroles à Ptolémée Évergète ? Quand cet excellent historien (*Ideen über die Politik*, u. s. w., IV, 344) dit que l'opinion de Salt a encore besoin d'être examinée, il ferait tort véritablement à son *acumen criticum*, si l'on pouvait croire qu'il a lui-même examiné sérieusement la question. — Le Dr Prichard, dans son *Physical History of man* (tome I, p. 286, 2e éd.) dit de même : *It has been shown to be extremely probable, IF NOT PROVED, by M. Salt, that the inscription is in fact two separate inscriptions;* mais, du moins, le Dr Prichard, bien qu'un homme très savant, n'est pas, comme MM. Clinton et de Heeren, *an accomplished scholar*. — Niebuhr ne s'y est pas trompé. Dès 1810, il l'avait déjà mise hors de doute, dans sa dissertation *über das Alter der zw. Hälfte der Adul. Inschr.*, imprimée dans le *Museum der Alterthumswissenschaft* (II, S. 599—612), et réimprimée dans ses *Verm. Schriften* (S. 401 ff.).

Je crois que la théorie que je propose dans le texte pour la première inscription, celle de Ptolémée Évergète, répond à toutes les difficultés.

(2) Τὸ κάτω πάνυ μέρος αὐτῆς κλασθὲν καὶ ἀπολεσθέν. (Cosmas, p. 140, E.)

(3) Ὀλίγα δὲ ἦν τὰ ἀπολόμενα· οὐδὲ γὰρ πολὺ ἦν τὸ κεκλασμένον μέρος αὐτῆς. (*Id.*, p. 142, A.)

peuse des conquêtes de Ptolémée Évergète; elle ne se rapporte en rien au lieu où Cosmas l'a découverte, ni à aucun autre lieu en particulier. Je présume donc que la fin portait seulement : « il a ordonné de s'établir en ce lieu », ou toute autre phrase analogue exprimée en peu de mots, et que l'inscription entière n'était qu'une espèce de protocole contenant une formule générale de prise de possession. On conçoit que, des inscriptions de ce genre convenant à tous les lieux, les commandants de navires, chargés de faire des établissements, pouvaient en emporter d'Héroopolis, de Myos Hormos ou de Bérénice, plusieurs exemplaires gravés sur une dalle de basalte ou de granit, d'une grandeur médiocre (1), avec autant de statues du roi, afin de les déposer dans les lieux où ils jugeaient à propos de fonder des établissements nouveaux. Cette hypothèse me paraît satisfaire à toutes les conditions que présente la première inscription d'Adulis, d'après les diverses circonstances qu'a rapportées Cosmas. Ainsi tout ce qu'il faut conclure de l'existence d'un pareil monument dans le lieu où Cosmas l'a découvert, c'est que les Grecs, dès le temps de Ptolémée Évergète, avaient formé un comptoir au fond du golfe de Masuàh; et, dans le fait, il ne serait pas vraisemblable qu'ils eussent longtemps négligé un port qui a dû toujours être le débouché principal des marchandises de l'Abyssinie.

Le commerce de la mer Rouge ayant pris une bien plus grande extension encore sous la domination romaine (2), les relations avec les côtes de la Troglodytique et de l'Arabie devinrent plus fréquentes; de nouveaux établissements furent formés. Les Grecs, selon l'auteur du Périple de la mer Érythrée, se fixèrent jusque dans le port septentrional de Socotora, île déserte (3), excepté sur la côte nord où s'étaient éta-

(1) Celle d'Adulis n'avait que *trois coudées* de haut (Cosmas, p. 140, D), c'est-à-dire, 1^m,380.

(2) Strab., XVII, 778.

(3) Μεγίστη μὲν, ἔρημος δὲ καὶ κάθυγρος. *Per. mar. Erythr.*, p. 158, éd. Blanc). Si l'auteur du Périple ne s'est pas trompé, ou si les copistes n'ont pas écrit

blis quelques colons arabes, indiens (1) et grecs; et l'usage de la langue grecque y subsistait encore au temps de Cosmas (2). Ce port était situé presque en face d'Adana, ville de la côte d'Arabie, où les Grecs avaient formé un établissement (3). Ces deux positions correspondantes, à l'entrée du golfe, formaient naturellement des points utiles pour la relâche des bâtiments et l'entrepôt des marchandises. Tous ces comptoirs, même les plus éloignés, furent soumis à l'administration romaine; ils payèrent à l'empereur des impôts qui s'affermaient comme ceux des autres lieux de l'empire; et, dès le règne de Claude, les fermiers de ces impôts envoyaient leurs commis faire la collecte jusque dans les ports situés hors du golfe : c'est ce qu'on apprend par l'aventure arrivée à l'affranchi du fermier Annius Plocamus, que les vents poussèrent dans la Taprobane, d'où quelques députés furent envoyés à Rome, et débitèrent mille absurdités sur leur propre pays (4). Plus tard, au temps de Septime Sévère et de Caracalla, époque que je crois être celle de la rédaction du Périple (5), un centurion, avec un corps de troupes, était envoyé

κάθυγρος pour ἄνυδρος, il faut que le climat de Socotora ait bien changé depuis seize siècles; car l'ile est maintenant d'une extrême aridité. (Épidariste Colin. dans les *Annales des voyages*, t. X, 143.)

(1) Peut-être le mot *Indiens* ne désigne-t-il ici autre chose que des Éthiopiens. Voyez plus haut, p. 29.

(2) Cosmas, p. 179, A.

(3) Philostorg., III, p. 4.

(4) Un membre de la Société de Sumatra, M. Tytler, vient d'essayer de prouver que cet affranchi de Plocamus avait beaucoup contribué à répandre le christianisme à Java et dans les autres îles de l'archipel indien (*Asiatic Journal*, déc. 1824, p. 607). Il serait curieux de savoir comment M. Tytler établit le point principal de sa thèse, savoir, que cet affranchi était chrétien lui-même.

(5) Plin., VI, 22. Cf. Gossellin, *Recherches, etc.*, t. III, 295. — Dodwell place la rédaction du Périple sous les règnes de Marc-Aurèle et de Lucius Vérus: Saumaise, le D[r] Vincent et Mannert (*Geogr. der Gr. und Rom.*, I, 125), la reportent jusqu'aux temps de Claude ou de Néron : mais la diction appartient certainement à une époque plus récente; et toute personne un peu exercée à distinguer les styles jugera que cette époque ne saurait être antérieure au temps de Septime Sévère. Le passage où il est dit que le roi des Homérites, Charibaël, était *ami des empereurs* (φίλος τῶν αὐτοκρατόρων), et leur avait envoyé de fréquentes ambassades, annonce que le trône impérial fut alors occupé pendant assez longtemps par deux princes; ce sont, je pense, Septime Sévère

pour percevoir le montant du quart des marchandises apportées aux comptoirs de l'Arabie (1). Les monnaies romaines d'or et d'argent circulaient dans ces comptoirs; le Périple compte les deniers d'or et d'argent parmi les articles d'exportation sur les côtes de l'Éthiopie et de l'Arabie (2). Ces monnaies allaient jusque dans l'Inde (3), comme à présent les piastres d'Espagne; et l'on en découvre des exemplaires en plusieurs endroits de l'Indoustan (4). Il suffit de ces faits pour sentir quelle était l'étendue des relations de l'empire romain avec les ports de la mer Rouge; et l'on aura l'idée de ce qu'elles étaient encore au ive siècle de notre ère, en lisant un rescrit de Constance sur les personnes chargées des messages auprès de ces peuples (5). Sans doute des règlements fixèrent les rapports commerciaux des Grecs avec les naturels; on peut même conjecturer, avec une grande apparence de certitude, que les Romains continuèrent, comme on l'avait fait sous les Lagides (6), d'entretenir dans la mer Rouge des bâtiments de guerre pour protéger les vaisseaux marchands contre les pirates arabes, et châtier les villes qui n'exécuteraient pas fidèlement les traités de commerce. De cette ma-

et son fils Caracalla, qui régnèrent conjointement pendant un espace de douze années, depuis 198 jusqu'en 210. La rédaction du Périple se placerait dans cet intervalle.

(1) Εἰς αὐτὴν παραλήπτης τῆς τετάρτης τῶν εἰσφερομένων φορτίων, καὶ ἑκατοντάρχης μετὰ στρατεύματος ἀποστέλλεται. (*Peripl.*, p. 19, 20.) On remarquera ici le mot παραλήπτης qui manque aux lexiques. C'est une expression du dialecte alexandrin, qui se rencontre, avec un sens analogue, dans des inscriptions en caractères cursifs sur des tessons trouvés à Dekké en Nubie par M. Gau, inscriptions que M. Niebuhr a très bien déchiffrées (dans les *Antiquités de la Nubie*, p. 19 et 20). On remarquera que ce mot παραλήπτης, ou plutôt παραλήμπτης, car c'est ainsi qu'il est constamment écrit dans ces inscriptions, s'y applique au *centurion* ou à l'*option* qui, ayant reçu de l'autorité militaire les vivres nécessaires au corps de troupes cantonné à Dekké, était chargé de lui en faire la distribution mensuelle. Ces inscriptions contiennent les reçus des soldats.

(2) Peripl., p. 146, 148.

(3) Voyez mes *Considérat. générales sur l'évaluation des monnaies grecques et romaines*, etc., p. 122.

(4) *Asiatic Researches*, t. II, n° 19.

(5) *Cod. Theodos.*, II, de legat.

(6) *Artemidor.* ap. Strabon., XVI, p. 776; ap. Diodor. Sicul., III, p. 42.

nière s'expliquent, et la destruction, par l'ordre de Septime Sévère, du port *Arabia Felix* dans le pays des Homérites au delà du détroit (1), et les députations chargées par Charibaël, roi des Homérites, de porter aux empereurs [Sévère et Caracalla (?)] l'assurance de son amitié (2).

On conçoit que, par suite de ces relations, la langue grecque dut se répandre sur toutes ces côtes, et devenir l'idiome commercial des ports de la mer Rouge, comme l'italien le fut, pendant le moyen âge, pour les ports d'une partie de la Méditerranée. Au temps de Septime Sévère et de ses fils, époque présumée de la rédaction du Périple, le grec avait pénétré à la cour des rois du pays. Zoscalès, qui paraît avoir réuni sous sa domination toute la Troglodytique jusqu'au détroit de Bab-el-Mandeb, savait très bien le grec. Il ne serait pas impossible qu'il fût l'auteur de la seconde inscription d'Adulis (3), dont le style est beaucoup meilleur que celui d'Axum (4). On voit par la lettre de Constance aux princes d'Abyssinie, que les empereurs correspondaient en grec avec les rois du pays. D'ailleurs, ces inscriptions montrent que cette langue était devenue dans ces contrées, ainsi que le latin en Occident, une espèce de langue commune entre les commerçants des diverses parties de l'Arabie et de la Troglodytique, habitées par une multitude de peuplades qui parlaient des idiomes différents (5); et si les rois d'Abyssinie ont choisi de préférence la langue grecque pour retracer dans ces inscriptions leurs actions et leurs conquêtes, c'était sans doute afin que les négociants que le commerce amenait des divers points de la mer Rouge à Adulis et à Axum, pussent en prendre plus facilement connaissance. Peut-être l'emploi de cet idiome tient-il encore à ce que le grec devait être alors en Abyssinie la langue de la religion. On ne peut douter en effet que la religion

(1) *Peripl. mar. Erythr.*, p. 154.

(2) *Id.*, *ibid.*

(3) C'est une conjecture de M. Niebuhr, dans le *Museum der Alterth. Wissensch.*, II, 610.

(4) *Peripl. mar. Erythr.*, p. 145.

(5) *Id.*, p. 153.

grecque ne se fût introduite dans cette contrée, et probablement d'assez bonne heure ; c'est ce qu'attestent ces mêmes inscriptions, où le roi prend le titre de *fils de Mars,* et principalement celle d'Adulis, où il est question de sacrifices à Jupiter, à Mars et à Neptune (1). Cosmas assure même avoir vu les figures d'Hercule et de Mercure sculptées sur le dossier du trône de marbre que le roi d'Abyssinie avait consacré à Mars (2). Dès lors on conçoit que le grec dut être employé de préférence dans tous les actes solennels où la religion entrait pour quelque chose. En prouvant que les Axumites avaient adopté la religion grecque, ces inscriptions démontrent la fausseté des traditions qui font descendre les rois de ce pays de la reine de Saba, et adopter à la nation le culte des Juifs ; il infirme l'autorité des chroniques d'Axum, du moins en ce qui concerne la religion des Abyssins.

Quoi qu'il en soit, les divers rapprochements que je viens de faire expliquent non-seulement l'existence de l'inscription d'Adulis et de celle d'Axum, mais encore la nature du style dans lequel elles sont écrites, qui est celui d'Alexandrie à la même époque (3). On s'étonnera donc peu de trouver dans la dernière le mot latin ἀννώνα et le verbe ἀννωνεύειν (4). L'influence de cette ville me paraît se montrer jusque dans les formes du trône de *marbre blanc,* consacré par le roi d'Abyssinie, et qui, selon la description de Cosmas, a tous les caractères du style grec, selon la remarque de M. Hirt (5). Je crois

(1) Κατῆλθον εἰς τὴν Ἀδούλην τῷ Διΐ, καὶ τῷ Ἄρεϊ, καὶ τῷ Ποσειδῶνι θυσιάσαι.

(2) Cosmas, p. 141, B.

(3) Salt's *Travels in Abyssinia;* et dans la *Lettre de M. Silvestre de Sacy, Annal. des voyages,* XII, 339.

(4) *Inscr. Axum.*, l. 16, 20 et 27. — Ce n'est pas le seul mot latin qui ait pénétré dans l'idiome grec qu'on parlait sur ces côtes. D'après une conjecture de M. Saint-Martin sur un passage de la Géographie de Moïse de Chorène, le nom que les marins qui traversaient la mer Érythrée donnaient à la constellation Canope, était pris du latin (*Mém. sur l'Arménie,* II, p. 321). Le Dr Vincent a déjà remarqué un nom latin parmi ceux des marchandises qu'on transportait sur les côtes de l'Inde (*the Periplus of the Erythr. sea*, Append., page 3).

(5) Cité par M. Buttmann dans le *Museum der Alterth. Wissensch.*, II, p. 113.

même faire une conjecture fort probable en supposant que ce trône avait été transporté d'Égypte par quelque bâtiment marchand. Il est à remarquer en effet que, parmi les articles de commerce qu'on débitait dans les ports de la mer Rouge et de l'Océan indien, le Périple compte des objets d'art et d'ornement (1), tels que des ustensiles d'argent [ἀργυρᾶ σκεύη], des vases d'argent ciselés [ἀργυρώματα τετορευμένα], et jusqu'à des *statues* [ἀνδριάντες].

La religion chrétienne, qui s'introduisit dans ces contrées vers le milieu du IVe siècle, en bannit les divinités de la Grèce; mais elle y maintint l'usage de la langue grecque. Le christianisme trouva parmi ces peuples un grand nombre d'individus capables de lire ou d'entendre les livres saints dans la langue où ils étaient écrits; et cette circonstance put contribuer à hâter les progrès du christianisme, non seulement en Abyssinie, mais encore dans tous les pays où le grec était répandu.

Voilà, ce me semble, dans quel ordre de faits viennent successivement se placer la première et la seconde inscription d'Adulis et celle d'Axum, et comment on peut expliquer d'une manière naturelle et à peu près complète toutes les circonstances que présentent ces précieux monuments.

§ II. *De l'introduction de la Langue grecque en Nubie.*

Quant à l'inscription de Silco, je crois que les faits que je viens d'exposer ne lui sont point applicables; car, si je ne me trompe, il s'en faut beaucoup que les causes qui ont été indiquées dans le paragraphe précédent aient également contribué à répandre la langue grecque en Nubie.

Et ici, je n'entends pas parler de la partie inférieure de la Nubie qui s'étend de Philes à Méharrakah, l'ancienne *Hiera-Sycaminos* (2); car cette partie, sous la domination des Grecs

(1) *Peripl.*, p. 167 et passim.

(2) Cette synonymie, déjà reconnue des géographes, est confirmée par une inscription du recueil de M. Gau, où j'ai distingué le mot *Hiera-Sycaminos*.

et des Romains, fut une annexe de l'Égypte, dépendante du nome d'Ombos, une sorte de pays frontière, de *collimitium* ou συνορία, qui n'était plus l'Égypte sans être l'Éthiopie, et qu'habitait une population gréco-égyptienne, défendue contre les incursions des barbares par des garnisons romaines (1). Il résulte de l'examen que j'ai fait de toutes les inscriptions grecques recueillies sur les temples de la Nubie par Burckhardt, MM. Legh, Light, Cailliaud, et surtout par M. Gau, qu'on n'en a point trouvé de *païennes* au-delà du temple de Méharrakah (2) : ainsi les inscriptions païennes cessent là où finissent les itinéraires romains, et où s'arrêtait la limite de l'empire.

On a tout lieu de croire que la langue grecque dut pénétrer assez difficilement parmi les peuples de la vallée du Nil, depuis Primis jusqu'à Méroé. Presque tout le commerce de l'Éthiopie se fit par mer, sous les Lagides et sous les empereurs. Sans doute les Nubiens apportaient quelques denrées aux marchés des villes de la basse Nubie et de la haute Égypte; mais, dans ces relations des Nubiens et des naturels de l'Égypte, la langue grecque ne jouait probablement aucun rôle. D'une autre part, il est à peu près certain qu'il n'exista par la voie de terre aucune de ces relations commerciales capables d'établir des rapports constants entre les Grecs et les Nubiens supérieurs : on est en droit de conclure d'un passage de la seconde inscription d'Adulis (3), que la route de terre entre Axum et l'Égypte, le long de l'Astaboras et à travers le désert, fut établie sous le règne du prince qui a fait graver cette inscription : mais il paraît que cette route fut très peu fréquentée des commerçants; car, encore au temps des empereurs Justin et Justinien, les marchands romains, pour venir

(1) Voyez mes *Recherches pour servir à l'histoire de l'Égypte*, p. 372.

(2) Il faut excepter, 1° celle que M. Bankes a trouvée sur une jambe d'un des colosses d'Ibsamboul, et qui est du temps du second Psammitichus, c'est-à-dire. antérieure de plus de deux siècles à la domination grecque; 2° quelques noms isolés inscrits à diverses époques par des voyageurs.

(3) Πεζεύεσθαι ἐποίησα τὴν ὁδὸν ἀπὸ τῶν τῆς ἐμῆς βασιλείας τόπων μέχρι Αἰγύπτου.

à Adulis, prenaient la route d'Arabie, et, arrivés dans le pays des Homérites, traversaient le golfe en face de cette ville (1).

Au témoignage de Pline, des voyageurs grecs, Dalion, Aristocréon, Basilis, Simonide le jeune, pénétrèrent dans l'intérieur, et l'un d'eux s'avança même jusqu'au-delà de Méroé. Mais Pline (2), le seul auteur ancien qui parle de ces voyageurs, ne laisse nullement entrevoir que leur expédition eût pour objet la conquête de la Nubie, comme on l'a dit; et Strabon, qui paraît faire allusion à ces voyages, n'y voit d'autre but que celui de satisfaire la curiosité de Ptolémée Philadelphe (3). C'étaient des entreprises individuelles et qui ne tenaient peut-être à aucun système de conquête et de colonisation ; car, quoique le fait soit probable, il n'existe pourtant aucune preuve que les Ptolémées aient porté leurs armes dans la Nubie supérieure, et aient soumis cette contrée à leur empire (4). Du reste, malgré les diverses excursions dont parlent Pline et Sénèque (5), la géographie de l'intérieur des contrées situées au midi de l'Égypte resta environnée de beaucoup d'incertitude ; il suffit, pour s'en convaincre, d'essayer de faire de la géographie positive, c'est-à-dire, une carte passable, soit avec la carte de Ptolémée, soit avec les renseignements vagues et incomplets, quoique nombreux, que Pline a tirés des relations de ces voyageurs, soit enfin avec ceux qu'avaient rapportés les explorateurs chargés par Néron de reconnaître et mesurer le cours du Nil : il n'y a presque rien dont un géographe puisse se servir parmi tous

(1) Johann. apud *Assem. Bibl. or.*, I, 360. — *Malala,* II, p. 163.

(2) Plin., VI, 29, p. 344, 345.

(3) Strab., XVII, p. 789.

(4) Le ἀποτέμνεται. . . κελαινῶν τ' Αἰθιόπων de Théocrite (XVII, 87) ne doit s'entendre que des colonies établies dans la Troglodytique. Dans le passage où Diodore de Sicile dit que Ptolémée Philadelphe est le premier qui fit une expédition guerrière en Éthiopie (I, 37), Wesseling, sur l'autorité de Pline, pense qu'il ne s'agit encore que de l'expédition qui soumit à Ptolémée Philadelphe les points principaux de la Troglodytique, d'où il tirait les éléphants pour ses armées.

(5) *Quæst. natur.*, VII, 8, 3. — A l'une de ces expéditions se rapporte sans doute l'inscription latine trouvée par M. Cailliaud à l'ancienne Méroé, et que j'ai expliquée à la page 375 du tome III de son Voyage.

ces rapports, qui ne s'accordent ni entre eux, ni avec les notions assez exactes que nous possédons maintenant sur ces contrées. Mais, quel qu'ait été le résultat géographique de ces voyages, toujours sera-t-il certain qu'ils n'auront pu contribuer à répandre une langue étrangère en Nubie ; tout au plus leur attribuera-t-on d'avoir donné au roi de Méroé, Ergamène (1), ces notions de gouvernement qui lui auront fait sentir l'absurdité du despotisme sacerdotal auquel il était forcé de se soumettre : mais peut-être n'a-t-il pas eu besoin des lumières des Grecs pour détruire un système qui donnait aux prêtres le droit de commander au souverain de mourir aussitôt qu'il avait cessé de leur plaire.

Toutes les probabilités historiques me semblent donc se réunir pour montrer que la langue grecque n'a dû s'introduire en Nubie qu'avec le christianisme, qui y porta les livres saints et les liturgies écrits dans cette langue. A l'appui de ces probabilités je puis citer une observation qui correspond à celle que j'ai faite un peu plus haut. J'ai dit qu'on n'a trouvé d'inscriptions grecques *païennes* en Nubie qu'entre Philes et Hiera-Sycaminos ; j'ajouterai maintenant que, parmi les inscriptions (et il en existe un assez grand nombre) copiées par différents voyageurs entre Méharrakah et Wady-Halfah, et par M. Cailliaud, dans la haute Nubie, je n'en ai trouvé aucune qui n'appartienne évidemment à l'époque du christianisme. Celles que M. Cailliaud a découvertes sont, pour la plupart, des noms de prêtres et d'évêques : dans cinq de ces fragments, qu'il a copiés à Méçaourah, qu'on croit être l'île de Méroé, il se trouve des noms propres malheureusement défigurés, mais suivis de lettres où je distingue les mots ΒΑϹΙΛΕΥϹ ΑΙΘΙΟΠΙΑϹ : ce sont donc des commencements d'inscriptions où les rois chrétiens de la Nubie avaient sans doute, comme Silco, consigné le récit de quelque expédition, ou bien déposé leur hommage religieux dans ces temples antiques, alors

(1) *Diodor. Sic.*, III, 6. — La physionomie grecque du mot *Ergamène* est due sans doute à quelqu'une de ces altérations au moyen desquelles les Grecs avaient l'usage de ramener les noms étrangers à l'analogie de leur langue.

convertis en églises chrétiennes. S'ils faisaient usage du grec, c'est que cette langue, étant celle que parlaient les prêtres qui vinrent convertir les Nubiens au christianisme, et celle des livres saints et des prières, était devenue, comme le latin en Occident, la langue de la religion. Non-seulement les prêtres nubiens, mais les rois eux-mêmes, s'en servaient pour tous les actes religieux ou publics. Dans une inscription chrétienne très fruste trouvée au temple d'Essaboua (1), je distingue la date de l'an 470, qui, comptée de l'ère des martyrs, répond à l'an 754 de notre ère; mais l'usage du grec, comme langue de la religion, subsista bien plus tard, puisqu'un auteur arabe, Abou-Sélah (2), nous apprend que, de son temps, la liturgie des Nubiens et toutes leurs prières étaient encore en grec. Ce dernier fait se coordonne très bien avec les inscriptions de Méçaourah, et avec celle de Silco, rédigée sans doute par un des prêtres qui l'accompagnèrent dans son expédition.

D'après les observations contenues dans cette section de mon Mémoire, on devine maintenant sans peine pourquoi l'inscription de Silco, à côté des fautes grossières qui décèlent un étranger, présente les formes du grec byzantin au VIe siècle.

En effet, jusqu'à l'époque de la conquête de l'Égypte par les Arabes, les communications furent assez fréquentes entre Constantinople et Alexandrie, pour que les modifications successives qu'éprouva la langue grecque dans la première de ces villes, influassent promptement sur l'idiome alexandrin. D'un autre côté, dès que le christianisme se fut introduit en Nubie, les relations de l'église d'Alexandrie avec les chrétiens de cette contrée furent très multipliées, et nous savons que les patriarches d'Alexandrie étaient en communication directe avec les rois de Nubie et d'Abyssinie. Le grec du clergé nubien fut cet idiome mélangé d'expressions latines, de tournures empruntées à la Bible, de termes et de formes antiques qui

(1) Gau, *Antiq. de la Nubie*, pl. 44, D.
(2) Cité par M. Ét. Quatremère, *Mémoires géograph.*, t. II, p. 37.

s'étaient conservés dans la langue populaire, idiome qu'on a nommé *ecclésiastique,* et d'où est dérivé en grande partie le grec littéral moderne : on a vu qu'en effet l'inscription de Silco nous offre le plus ancien exemple connu de quelques-unes des formes du langage que parlent les habitants actuels de la Grèce.

C'est également par les relations de Constantinople et d'Alexandrie avec les habitants de la vallée supérieure du Nil, qu'on peut, je crois, expliquer d'autres faits analogues : tels sont, 1° l'usage du comput par *indictions,* que je retrouve employé, concurremment avec le calendrier égyptien, dans une inscription chrétienne copiée en Nubie (1) (fait d'autant plus naturel, que l'usage des indictions se montre dans les papyrus gréco-égyptiens dès le milieu du IVe siècle : on peut citer un acte d'affranchissement publié par M. le Dr Young, et deux contrats des règnes de Maurice et d'Héraclius, au Musée royal égyptien); 2° le caractère de l'architecture des débris d'églises chrétiennes en Nubie, dessinés par M. Gau, qui annoncent le style byzantin des VIe et VIIe siècles (2); 3° l'existence de la curieuse table horaire trouvée dans le temple de Téfah (ancienne *Taphis*) (3). Il résulte des chiffres marqués sur cette table, que les proportions entre la longuéur de l'ombre et celle du gnomon sont les mêmes qu'on trouve dans d'autres tables horaires dressées pour Constantinople et la Grèce vers les Ve et VIe siècles de notre ère; d'où l'on peut tirer la conclusion qu'elles se rapportent toutes à une sorte de cadran universel employé à cette époque dans les diverses contrées de l'Orient qui avaient adopté le christianisme (4). Ce modèle de cadran passa de Constantinople jusque dans les églises de la Nubie, et les mêmes tables servirent à régler les heures des offices et des prières dans des contrées si dis-

(1) Vidua, *Inscript. antiquæ,* tab. XIX, n° 2.

(2) Gau, *Antiquités de la Nubie,* pl. 53, C.

(3) Le même, pl. II.

(4) Voyez mon *Mémoire sur la table horaire de Téfah,* dans les *Nouvelles Ann. des voyag.*, XVII, p. 357 suiv.

tantes les unes des autres, mais unies par les liens de la communion chrétienne.

En résumé, l'emploi du grec me paraît devoir s'expliquer dans les inscriptions d'Adulis et d'Axum par les relations commerciales des Grecs et par l'introduction de leur culte religieux en Abyssinie ; dans les inscriptions de la Nubie, par l'introduction du christianisme.

Voilà du moins les résultats auxquels me semble conduire l'examen attentif de tous les faits qui se rattachent à ce sujet. La seule observation que le roi nubien Silco était un chrétien, donne à l'inscription de Talmis beaucoup plus d'importance qu'elle n'en paraissait avoir. Ce n'est plus seulement le récit des insignifiantes victoires d'un roi obscur ; c'est désormais un document précieux qui peut servir à expliquer et à lier un grand nombre de faits qu'on ne comprenait pas bien, ou qu'on n'avait pas réussi à coordonner entre eux.

J'ai dû développer toutes les conséquences de cette observation et suivre les lueurs diverses qu'elle m'a paru répandre sur plusieurs points historiques et géographiques : peut-être en est-il quelques-unes de trompeuses; peut-être plusieurs des conjectures auxquelles je me suis laissé conduire seront détruites par des faits qui seront connus plus tard. C'est un malheur dont je me consolerais facilement, si mon travail pouvait contribuer à les faire découvrir, en éveillant l'attention des voyageurs qui parcourront désormais la Nubie, et en excitant leur intérêt pour les inscriptions grecques chrétiennes, très nombreuses dans cette contrée, mais qu'on a peut-être jusqu'ici trop négligé de recueillir.

DEUXIÈME MÉMOIRE

OBSERVATIONS

SUR L'ÉPOQUE OU LE PAGANISME A ÉTÉ DÉFINITIVEMENT ABOLI A PHILES DANS LA HAUTE ÉGYPTE;

SUR LE RÔLE QUE CETTE ILE A JOUÉ ENTRE LES RÈGNES DE DIOCLÉTIEN ET DE JUSTINIEN; ET SUR L'ORIGINE DE L'EMPLOI DE L'ÈRE DE DIOCLÉTIEN OU DES MARTYRS;

A L'OCCASION DE QUATRE INSCRIPTIONS INÉDITES DES Ve ET VIe SIÈCLES.

On sait maintenant de quelle importance sont les inscriptions grecques et latines de l'Égypte pour la connaissance de l'état de ce pays sous la domination des Grecs et des Romains. Parmi celles qu'on y découvre journellement, il en est fort peu qui, une fois restituées autant qu'elles peuvent l'être, ne servent à faire ressortir des notions inconnues jusqu'alors, à expliquer des faits qu'on ne pouvait comprendre, ou à suggérer des vues nouvelles sur plusieurs points d'histoire et de chronologie.

Au nombre des plus précieuses entre ces inscriptions, il faut compter celles qui se rapportent à l'époque où la religion égyptienne, qui durait depuis tant de siècles, fit place au christianisme, et où les antiques temples d'Isis, d'Osiris et d'Ammon furent convertis en églises.

Leur utilité pour la connaissance de cette époque mémorable nous a été révélée par l'inscription que le roi nubien Silco avait déposée dans le temple de Talmis en Nubie. Cette inscription, qu'on avait crue païenne, a été examinée dans le précédent Mémoire, et il a été prouvé qu'elle appartenait au christianisme ; depuis, elle est devenue un document précieux

qui répand un jour tout nouveau sur deux faits dignes de l'attention du philologue et de l'historien, je veux dire l'introduction de la langue grecque et celle du christianisme dans les contrées situées au midi de l'Égypte.

Dans le Mémoire cité, j'ai établi que les Blémyes, peuple limitrophe de l'Égypte, étaient encore païens à l'époque où les Nubiens, placés plus au sud, avaient déjà reçu le bienfait du christianisme, et après que le temple d'Isis à Philes fut devenu une église chrétienne.

Il résulte de plusieurs passages de Priscus, de Marinus et de Procope, que le fameux temple d'Isis à Philes resta consacré au culte égyptien jusque dans la seconde moitié du VI[e] siècle, plus de cent soixante ans après la publication de l'édit de Théodose qui, de l'aveu de tous les historiens, abolit *définitivement* la religion égyptienne, et détruisit ou força d'abandonner les temples et les convertit en églises.

Quelque singulier, quelque contraire à toute probabilité historique que dût paraître un tel fait, il était impossible de le révoquer en doute, puisqu'il reposait sur des témoignages contemporains d'une autorité incontestable. Je m'en servis donc avec une entière confiance pour déterminer l'époque de l'inscription du roi nubien Silco, et celle de plusieurs faits relatifs à l'histoire de l'établissement du christianisme dans ces contrées.

Les diverses inductions auxquelles j'ai été conduit dans le Mémoire déjà cité, se trouvent maintenant confirmées par trois inscriptions inédites que M. Ch. Lenormant a copiées à Philes lors de son passage en 1829. Elles sont importantes, en ce qu'elles servent à expliquer très bien la durée extraordinaire du culte d'Isis dans cette île, et qu'elles fournissent la date de trois inscriptions chrétiennes, qui avaient été précédemment copiées par MM. Jomard, Jollois (1) et Gau (2). J'avais annoncé qu'elles sont postérieures au règne de Justinien : le fait est à présent certain.

(1) *Description de l'Égypte, Antiq.*, pl. 54, n[os] 11, 12, 13.
(2) *Antiquités de la Nubie,* pl. XII, n[os] 47, 48, 49.

Des trois inscriptions inédites, deux sont païennes, une seule est chrétienne. Je les embrasse toutes les six dans ce Mémoire, parce qu'elles s'expliquent les unes par les autres, et qu'il ressort de leur examen comparé un ensemble de faits qui tiendront désormais leur place dans cette partie si importante de l'histoire du Bas-Empire.

SECTION I

INSCRIPTIONS PAÏENNES

§ I. *Texte et Explication.*

De ces deux inscriptions, l'une est gravée sur le jambage gauche de la porte d'une chambre supérieure dans le temple d'Isis ; l'autre, sur le plan même de la terrasse du temple.

Je commence par la première, dont voici la copie, la restitution et la traduction.

ΤΟΠΡΟCΚΥΝΗΜΑ	τὸ προσκύνημα
CΜΗΤΧΗΜωΠΡωΤΟ	Σμητχὴμ ὁ πρωτο
CΤΟΛΙCΤΗCЄΚΠΑΤΡΟC	στολιστὴς, ἐκ πατρὸς
ΠΑΧΟΥΜΙΟΥΠΡΟΦΗ	Παχουμίου προφή
ΤΟΥΜΗΤΡΟCΤCЄΝ	του, μητρός Τσεν
CΜΗΤЄΓЄΝΑΜΗΝ	σμὴτ· ἐγενάμην
ΠΡωΤΟCΤΟΛΙCΤΗC	πρωτοστολιστὴς
ΙΠΙΡΞЄ (1) ΔΙΟΚΛΗΤΙ	ἔτει ΡΞЄ Διοκλητι [ανοῦ].
ΗΛΘΑЄΝΤΑΥΘΑ	ἦλθα ἐνταῦθα,
ΚΑΙЄΠΟΙΗCΑΤΟ	καὶ ἐποίησα τὸ
ЄΡΓΟΝΜΟΥΑΜΑ	ἔργον μου ἅμα

(1) La lettre E est douteuse : M. Lenormant soupçonne que l'E est un Θ, dont la courbe est effacée ; il croit même se souvenir qu'il en reste quelques traces. Si cette leçon est la vraie, comme je le pense, elle devait se trouver aussi à la fin, l. 21. Dans ce cas, l'année serait 169 et non 165.

ΚΑΙΤΟΥΑΔΕΛΦΟΥ	καὶ τοῦ ἀδελφοῦ·
ΜΟΥϹΜΗΤΟΔΙΑΤΟ	μοῦ Σμῆτ, ὁ διάτο
ΧΟϹΤΟΥΠΡΟΦΗΤΟΥ	χος τοῦ προφήτου
ϹΜΗΤΧΙΟϹΠΑΧΟΥΜΙΟΥ	Σμήτχιος Παχουμίου
ΠΡΟΦΗΤΟΥΕ. . . ΑΡΙϹ	προφήτου· ἐ[μοὶ χ]αρίσ
. . . .	[ωνται ἡ δέσποινα]
ΗΜΩΝΙϹΙ. . . . ΟΔΕϹ	ἡμῶν Ἶσι[ς καὶ] ὁ δεσ
ΠΟΤΗΗΜ. . . . . ΙΡΙϹ	πότης ἡμ[ῶν Ὄσ]ιρις
ΕΠΑΓΑΘΩ. . . . . ΡΟΝ	ἐπ' ἀγαθῷ· [σήμε]ρον,
ΧΟΙΑΚ ΚΓ.	χοϊὰκ ΚΓ [ἔτει ΡΞΕ]
ΔΙΟΚΛΗ. . . . ΝΟΥ	Διοκλη[τια]νοῦ.

Ceci est le proscynème (1) de Smetchem le protostoliste : mon père est Pachumios prophète, ma mère Tsensmet; j'ai été protostoliste la cent soixante-cinquième (ou neuvième) année de Dioclétien. Je suis venu ici, et j'ai rempli ma fonction en même temps que mon frère Smet, successeur du prophète Smetchis, fils de Pachumios, prophète.

Puissent m'être favorables notre maîtresse Isis et notre maître Osiris! Pour un bien, [écrit] cejourd'hui 23 chœak de l'an 165 (ou 169) de Dioclétien.

Au premier coup d'œil, on remarque dans ces inscriptions, comme dans celles de Gartas en Nubie, des fautes graves quant à l'emploi des cas, à la formation des temps des verbes, au régime des prépositions ; ces fautes nous présentent de nouvelles preuves de la dégénération du grec parlé en Égypte. On peut voir, à ce sujet, les observations de Niebuhr dans son *Mémoire sur la langue grecque en Égypte* (2). Je n'insisterai pas davantage sur ce point.

Cette inscription est complète jusqu'à la seizième ligne. La dix-septième manque absolument, et quatre ou cinq lettres ont été enlevées dans les cinq dernières lignes; mais les traits conservés permettent de restituer avec certitude et la ligne perdue et les lacunes.

(1) Je francise le mot προσκύνημα, n'en trouvant pas qui rende exactement l'idée.

(2) Dans Gau, *Antiq. de la Nubie*, p. 25 et suiv.

Selon l'usage de ces sortes d'inscriptions, les noms qui suivent le mot προσκύνημα en sont le complément, et doivent être au génitif. Il s'ensuit que πρωτοστολιστὴς est une faute pour πρωτοστολιστοῦ. Le personnage qui est l'auteur du προσκύνημα se nomme Σμητχὴμ, comme on le voit par l'autre inscription, et non Σμητχημώ : il est clair que l'ω est ici, par erreur, pour l'article ὁ devant le qualificatif πρωτοστολιστὴς, pour τοῦ πρωτοστολιστοῦ ; c'est ainsi que, plus bas, ligne 13, on trouve ὁ διάδοχος pour τοῦ διαδόχου. La même faute se rencontre dans les inscriptions de Gartas, écrites en grec par des Égyptiens : on y lit τὸ προσκύνημα Ψενθάησις καὶ τῇ μητρί, au lieu de Ψενθαήσιος καὶ τῆς μητρός. Dans une inscription de Dekké, du règne d'Alexandre Sévère, on lit τὸ προσκύνημα Πετένησις pour Πετεήσιος (1). Ces exemples suffisent.

Une autre phrase commence avec ἐγενάμην (ligne 6); faute pour ἐγενόμην ou ἐγενήθην, analogue à celle qu'on trouve dans une des inscriptions de Gartas, où γενάμενος est pour γενόμενος. Cependant γενάμενος se lit plusieurs fois dans Archimède (2).

A la ligne 8, on ne sait s'il faut lire ἐπί ou bien ἔτι pour ἔτει, orthographe qui se rencontre déjà dans des papyrus du temps des Ptolémées. Je préfère la deuxième leçon. Du reste, la chose a peu d'importance : ce qui en a davantage, c'est l'énoncé de la date, marquée en années de Dioclétien. J'y reviendrai plus bas.

La troisième phrase commence (l. 9) par le mot ἦλθα, qui est pour ἦλθον. Cette forme paraît appartenir au dialecte macédonien; on trouve dans les Septante ἦλθαν, εἰσήλθατε, ἐξήλθαν : sur quoi l'on peut voir M. Sturz (3).

Ligne 11, ἅμα καὶ τοῦ ἀδελφοῦ est pour ἅμα καὶ τῷ ἀδελφῷ, et pour μετὰ τοῦ ἀδελφοῦ. La confusion des prépositions et l'oubli de leur véritable régime sont le caractère du mauvais grec des inscriptions de Gartas. Le nominatif ὁ διάδοχος, au lieu du génitif, a été remarqué déjà. Le τ pour δ, dans διάτο-

(1) Gau, *Antiq. de la Nubie*, pl. XIII, n° 28.
(2) Buttmann, *Ausführl. griech. Gramm.*, II. 96.
(3) *De dial. macedon.* p. 32. 34 : et ad Maitt., p. 292.

χος, se rencontre sur d'autres monuments grecs de l'Égypte, notamment dans un papyrus du règne d'Héraclius (1).

Le prophète Smet ou Smetchis, étant aussi fils du prophète Pachumios, comme le protostoliste Smetchem, était frère de ce dernier. Le protostoliste aurait donc dû, à ce qu'il semble, s'exprimer ainsi : « J'ai rempli ma fonction avec « mon frère Smet, successeur de mon autre frère le prophète « Smetchis. » Il a dit, au contraire : « ..... avec mon frère « Smet, successeur du prophète Smetchis, fils de Pachu- « mios. »

Quoi qu'il en soit, nous avons ici des individus d'une même famille égyptienne, exerçant divers degrés des fonctions religieuses dans le temple d'Isis. Ce sont :

Pachumios, prophète;

Smet ou Smetchis, son fils aîné, prophète ;

Smet, qui avait succédé à celui-ci, son autre fils;

Smetchem, protostoliste, également son fils.

Tous ces noms sont purement égyptiens. Le nom de la mère, *Tsensmet,* signifie *fille de Smet,* d'où l'on voit que le nom des fils est tiré de celui de leur aïeul maternel. Le nom *Smetchem* doit signifier *Smet le noir.*

Les fonctions sacerdotales exercées par le père et deux de ses enfants sont celles de *prophète;* par le troisième, celles de *protostoliste* (2).

On ne sait pas au juste ce qu'était le prophète dans le sacerdoce égyptien : on sait seulement qu'il tenait une des principales places dans la hiérarchie. Dans l'inscription de Rosette, les prophètes viennent après les *archiprêtres* [ἀρχιερεῖς] : ils tiennent aussi un rang d'honneur dans la procession décrite par Clément d'Alexandrie (3). Olympiodore (4), en parlant des Blémyes, donne à leurs prêtres le nom de *prophètes*,

(1) *Recherches*, etc., p. 474. — Villoison, 2e *Lettre sur l'inscript. de Rosette*, p. 21.

(2) Drumann, *Untersuch. über Ægypten,* u. s. w., S. 97, ff.

(3) Strom., V, p. 634.

(4) Ap. *Phot.,* p. 114, éd. Hœsch. — P. 62, col. I. l. II, éd. Bekk.

qu'il paraît prendre pour synonyme de prêtres, ἱερεῖς. En est-il de même ici? je ne le pense pas.

Quant au *protostoliste,* ce nom jusqu'ici ne s'est pas encore rencontré : mais on a celui de *stoliste,* dont se servent Plutarque (1) et Clément d'Alexandrie; il revient à ἱεροστόλος du même Plutarque (2), à ἱεροστολιστής de Porphyre (3), mots dont on avait formé celui de ἱεροστολικὰ (4), qui désignait un des ouvrages attribués à Orphée. En place de ces mots, le rédacteur de l'inscription de Rosette se sert de la périphrase (5), « ceux qui entrent dans l'*adyton* pour l'habillement des « dieux » [πρὸς τὸν στολισμὸν τῶν θεῶν]. Les *stolistes* étaient donc chargés d'habiller les dieux, c'est-à-dire, de les revêtir de leurs ornements caractéristiques dans les jours de fêtes. C'est la classe de prêtres que Julius Firmicus Maternus (6) appelle *vestitores simulacrorum divinorum,* ou *deorum vestitores.* Le *protostoliste* était le chef des stolistes dans le temple d'Isis. Ce mot doit avoir le même sens que ἀρχιστολιστής. Au temple de Philes, cette fonction devait être importante. M. Champollion et M. Lenormant m'ont dit avoir observé, auprès de toutes les figures d'Isis, des *trous* qui, d'après leur place, n'ont pu servir qu'à attacher les vêtements postiches dont on couvrait ces figures dans certaines solennités : c'est cette opération que l'on confiait sans doute aux *stolistes* et aux *protostolistes.*

Les sept dernières lignes de l'inscription, après le mot προφήτου, sont extrêmement maltraitées; néanmoins la restitution que j'en ai faite me paraît certaine : cependant je ne garantis pas qu'il n'y avait point χαρίσαιντο, au lieu de χαρίσωνται; mais cela ne fait rien au sens. Le nom d'Isis précède celui d'Osiris, comme dans toutes les inscriptions de Philes, où le dieu Osiris n'était qu'en seconde ligne, au point que

(1) *De Iside et Osir.*, p. 366.
(2) *Id., ib.*, p. 352.
(3) *De abstin.*, IV, 8, p. 321, Rh.
(4) Cf. Lobeck, *Aglaopham.*, I, p. 371.
(5) Lig. 7.
(6) III. II. n. 9.

souvent même on n'en faisait pas mention. C'est, je crois, la première fois que ces deux divinités reçoivent les noms de δεσπότης, δέσποινα ἡμῶν : dans toutes les inscriptions on ne trouve que κύριος et κυρία, qui ont un sens analogue, mais moins fort. L'exagération toujours croissante des formes d'adulation ou des titres de chancellerie avait introduit, à partir du règne de Dioclétien (1), le titre de δεσπότης ἡμῶν, qui remplaça le κύριος dont les empereurs s'étaient contentés jusqu'alors. Les chrétiens eux-mêmes ne balancèrent pas à les désigner ainsi, c'est-à-dire, à leur donner le même titre qu'à Jésus-Christ, dont le nom, dans les monuments chrétiens des premiers siècles, est accompagné des mots δεσπότης ἡμῶν. Les païens ne purent rester au-dessous de ces formes adulatrices; du moment qu'ils saluaient les empereurs du titre de δεσπότης ἡμῶν, ils devaient traiter Isis et Osiris au moins avec autant de révérence.

Il ne reste plus que trois lignes; leur restitution laisse peu de doute. L'emploi si fréquent du mot σήμερον, avant l'énoncé de la date, ne permet pas d'hésiter sur le mot dont les lettres Ρ Ο Ν sont la fin. Le quantième du mois est conservé; mais l'année manque.

A cette époque, le calendrier fixe était établi dans toute l'Égypte : on se servait encore quelquefois, dans les IIe et IIIe siècles, du calendrier vague; mais alors on ajoutait κατ' Αἰγυπτίους ou κατ' ἀρχαίους. L'absence de cette addition ne permet pas de voir ici autre chose que l'usage du calendrier fixe. Le 23 chœak tombe au 19 décembre, à quelques jours du solstice d'hiver. J'ai déjà remarqué, dans mon Mémoire sur la *table horaire* de Taphis (2), qui est un monument chrétien, que le semestre qu'elle contient s'étend de phaophi à phaménoth, c'est-à-dire, de l'équinoxe d'automne à celui du

(1) Villoison (2e *Lettre sur l'inscription de Rosette*, p. 13) semble rapporter l'introduction de ces titres au règne de Constance; mais on trouve dans Banduri la preuve qu'il faut remonter jusqu'à Dioclétien pour trouver le commencement de leur usage.

(2) *Nouv. Annales des voyages*, t. XVII.

printemps : la table correspondante, qui est maintenant détruite, devait s'étendre de pharmuthi à thoth; ce qui donne une division de l'année par les équinoxes. Sur cette division pouvaient être réglés, non-seulement les travaux agricoles, mais encore le commencement et la fin de certains emplois civils et religieux. Cependant il s'agit probablement ici de tout autre chose, comme on va le voir.

La seconde inscription concerne des individus de la même famille. Elle forme, à dire vrai, deux inscriptions distinctes, gravées sur la terrasse même du temple.

[*Deux pieds vus par la plante.*]

Et au-dessous on lit :

ΠΟΔΑϹϹΜΗΤΧΗΜΕΚΠΑΤΡΟϹ
ΠΑΧΟΥΜΠΡ.ΦΗΤ.ϹΙΟΥΔΟϹ
ΦΙΛΩΝ
ϹΜΗΤΧ....ϽΠΡΩΥΟϹΤΟΛΙϹΤΗϹ
ΥΙΟϹΠ....ΙΟΥΠΡΟΦΗΤΟΥ
ΧΟΙΑΚΪΕ
ΡΞΘΔΙΟΚ

Pieds de Smetchem, fils de Pachumios, prophète d'Isis de Philes.
Smetchis, le protostoliste, fils de Pachumios, prophète, le 15 de chœak, l'an 169 de Dioclétien.

Le mot πόδας est peut-être simplement une faute, au lieu de πόδες, à moins que ce mot ne soit le régime de ἐχάραξε sous-entendu. Les lettres ϹΙΟΥΔΟϹ ΦΙΛΩΝ représentent-elles εἰς οὖδος Φιλῶν [pieds de Smetchem] *sur le sol de Philes?* L'expression inusitée οὖδος pour οὖδας serait bien recherchée pour un tel homme; peut-être y a-t-il simplement ΙϹΙΔΟϹ

ΦΙΛΩΝ. Dans une inscription de Philes donnée par M. Gau (1), on lit :

ΠΑΡΑΤΗΙΡCΡΙΟΛΙCΙΛΙ, c'est à dire,	παρὰ τῇ κυρίᾳ Ἴσιδι
ΦΙΛΩΝΚΑΙ	Φιλῶν καὶ
ΑΒΛΙΟΥΚΑΙ..	Ἀϐάτου καὶ
ΤΟCCΥΝ.ΑΟΙC	τοῖς συννάοις
ΗΟCCΙΙΑΓ	θεοῖς, ἐπ' ἀγ[αθῷ]

et, dans une autre, que m'a communiquée M. Lenormant,

ΠΑΡΡΑΤΗΚΕΙΡΙΩΜ.Ν	παρὰ τῇ κυρίᾳ ἡμῶν (2)
ΙCΙΤΩCΦΙΛΩΝ	Ἴσι τῇ (3) Φιλῶν
ΚΑΙΑΒΑΤΟΥ	καὶ Ἀϐάτου.

La date 169 appartient également aux deux parties de l'inscription : elle serait de quatre ans postérieure à celle de la première, si l'on admet la leçon ΡΞЄ dans celle-ci. Ces deux inscriptions se rapporteraient, dans ce cas, à un sécond séjour que Smetchem et son frère Smetchis auraient fait au temple d'Isis quatre ans après, le premier pour un motif qu'il n'exprime pas, le second pour y exercer la fonction de protostoliste que son frère avait exercée déjà.

Les pieds qui accompagnent chacune des deux inscriptions me paraissent être un symbole équivalent à ce qui se lit dans la première, ἦλθα ἐνταῦθα, *je suis venu ici*. On trouve souvent en Égypte de ces pieds gravés sur des portions d'édifice, au-dessus ou à côté d'inscriptions égyptiennes, grecques ou coptes; leur objet semble avoir été de marquer la venue du personnage qui a écrit son nom. On a pensé que cette image

(1) *Antiq. de la Nubie*, pl. XII, n° 55.

(2) A moins qu'on n'aime mieux lire μυριωνύμῳ, épithète d'Isis; la leçon ἡμῶν me plait davantage.

(3) Ou Ἴσιτι pour Ἴσιδι; à moins que ICITωC ne soit une faute pour Ἴσιδος, génitif qui serait aussi mal placé que le nominatif dans la première inscription de Smetchem (p. 59).

pourrait être une sorte d'*ex-voto* en mémoire de la guérison d'un mal au pied opérée par la puissance du dieu : mais le grand nombre de représentations de même genre exclut cette hypothèse.

On ne doit pas négliger de remarquer que la date est celle du mois de chœak, comme dans la première inscription. En raisonnant dans l'hypothèse de la leçon ΡΞЄ, nous en conclurons que le commencement et la fin de ces fonctions sacerdotales avaient lieu dans le même mois, à peu de distance du solstice d'hiver.

Mais, si la leçon ΡΞΘ [169], au lieu de ΡΞЄ [165], est dans la première ainsi que dans la deuxième inscription, comme il y a lieu de le présumer d'après l'observation de M. Lenormant, ces conséquences seraient modifiées, et d'une manière trop remarquable pour qu'on néglige d'en faire ici l'observation. Dans ce cas, en effet, les deux inscriptions seraient de la même année. La première étant du 23 chœak, et l'autre du 15 du même mois, celle-ci aurait été écrite la première. La trace des pieds indiquerait l'arrivée de Smetchem ; dans l'autre, on aurait l'époque où, après avoir achevé sa fonction [καὶ ἐποίησα τὸ ἔργον], il se disposait à partir ; ce qui ne laisse qu'une durée de huit ou neuf jours aux fonctions qu'il venait remplir, lesquelles consistaient à *vêtir* [στολίζειν] les figures d'Isis de leurs habits de cérémonie pour la fête qui se préparait. Ces fonctions ayant duré du 11 au 19 décembre, c'est-à-dire, depuis le seizième jusqu'au huitième jour avant le solstice d'hiver, nous avons, pour l'époque de la fête même d'Isis, un jour voisin, ou peut-être le jour de ce solstice : or on sait par plusieurs textes anciens, notamment par Achillès Tatius (1), par Géminus (2) qui avait tiré le fait d'Eudoxe, et par l'auteur du traité d'Isis et d'Osiris (3), que les fêtes d'Isis étaient célébrées *au solstice d'hiver ;* ces fêtes, dont l'objet était rattaché à la mort d'Osiris, avaient un caractère lugubre et

(1) Cap. XXIII, p. 85, *in Uranol.*
(2) Cap. VI.
(3) P. 366, et t. VII, p. 446, éd. Reiske.

funèbre; et probablement les statues d'Isis étaient alors habillées de noir, comme le bœuf qu'on promenait dans ces cérémonies (1).

Cette coïncidence remarquable donne beaucoup d'autorité à la leçon ΡΞΘ ; et je ne doute pas qu'elle ne soit confirmée par ceux des voyageurs qui porteront leur attention sur ce point. Dans tous les cas, cette incertitude ne s'applique qu'à la nature et à la durée des fonctions de notre *protostoliste;* mais elle n'affecte en rien les conséquences historiques qui ressortent de la date de l'ère de Dioclétien, et que je vais développer en partant de l'hypothèse, qui ne me semble plus douteuse, que ces deux inscriptions sont de la même année.

§ II. *Observations historiques.*

Si ces inscriptions étaient du temps d'Adrien ou des Antonins, elles nous intéresseraient encore par les détails qu'elles nous font connaître ; mais leur date les rend importantes.

Le mois de chœak de l'an 169 de Dioclétien donne le mois de décembre de l'an 453 de notre ère pour la date de ces monuments. C'est donc au milieu du ve siècle (environ soixante ans après l'édit de Théodose) que se rapportent ces inscriptions..

Or nous voyons que le culte d'Isis et d'Osiris s'exerçait librement à Philes; qu'il y était encore confié à des familles égyptiennes. Bien loin de s'en cacher, elles s'en faisaient gloire ; les desservants du culte d'Isis ne craignaient pas d'inscrire leurs noms et ceux des membres de leur famille dans une partie visible du temple, en marquant avec soin le degré qu'ils occupaient dans la hiérarchie sacerdotale. Rien n'annonce mieux un culte célébré ouvertement, sans crainte d'aucune persécution; et cela se passait soixante ans après l'édit de Théodose. C'est précisément à cette époque qu'appartient le passage de Priscus cité plus haut. Ici nous devons

(1) Καὶ βοῦν διάχρυσον ἱματίῳ μέλανι βυσσίνῳ περιβάλλοντες. (Plutarch. *de Iside et Osiride*, l. I.)

insister sur le fait qui ressort de l'analyse de ces inscriptions, et le rapprocher du texte de cet historien. que ni le traducteur latin, ni Tillemont, ni Lebeau, n'ont parfaitement compris.

Cet historien rapporte que les Blémyes et les Nubiens, vaincus par les Romains sous la conduite de Maximin, général de l'empereur Marcien, envoyèrent à ce général des députés de l'une et l'autre nation pour traiter de la paix. Ce témoignage a d'autant plus de poids, que Priscus était, à cette époque, en Égypte, et qu'ami de Maximin il a dû connaître parfaitement tous les détails de cette guerre. Il rapporte donc que les barbares offrirent d'abord une paix qui devait durer autant que Maximin resterait en Thébaïde, ce qui fut refusé; puis, tant qu'il vivrait, condition dont on ne voulait pas davantage. Il exigea de plus « une paix de cent ans », qu'ils acceptèrent; mais voici à quelles conditions : ils s'engagèrent à rendre sans rançon les prisonniers qu'ils avaient faits dans cette incursion et dans la précédente, ainsi que les bestiaux enlevés, et le prix de ceux qu'on avait consommés; ils demandèrent en retour qu'on leur permît, selon l'ancienne loi, κατὰ τὸν παλαιὸν νόμον, de se rendre, sans nul obstacle, au temple d'Isis, et de transporter chez eux, à une époque déterminée, les images de la déesse, pour en tirer des oracles, s'engageant à les ramener ensuite intactes dans le temple de Philes. Comme garantie, il était stipulé que le bateau portant les images révérées serait sous la conduite d'Égyptiens. Maximin consentit à ces conditions; et, jugeant que la vénération des barbares pour Isis devait les mieux disposer à exécuter ces conditions, il voulut qu'elles fussent *ratifiées* dans le temple même (1). Leurs députés vinrent en effet dans l'île

(1) Ἐμπεδωθῆναι τοίνυν ἐν τῷ ἱερῷ τὰς συνθήκας τῷ Μαξιμίνῳ ἐπιτήδειον ὄν. Un des traducteurs latins, ne comprenant point le mot ἐμπεδωθῆναι, l'a rendu ridiculement par *conventiones cannis exaratas clavis ferreis revinctas, Maximino visum est*. Un autre a traduit, *hanc pactionem Philis affigi Maximino visum est*, version conservée par M. Classen dans l'édition de Niebuhr (p. 154). Ces versions ont trompé Tillemont (VI, 297) et Lebeau (t. VI, p. 328). Ce dernier dit que Maximin « fit *attacher l'original* du traité aux murailles mêmes du temple. » Mais ἐμπεδοῦν σπονδὰς, ὅρκους, συνθήκας, sont des expressions con-

signer avec empressement ; et ils furent tellement satisfaits du traité, qu'ils donnèrent pour otages des hommes qui avaient été leurs chefs (1), et des enfants de chef : ce qu'ils n'avaient point encore fait en de pareilles guerres avec les Romains, auxquels ils n'avaient jamais donné de leurs enfants en otage.

Il faut s'arrêter un moment sur ce passage. Tillemont (2) s'étonne qu'il y eût encore des idoles d'Isis en Égypte ; il s'étonne surtout de ce que le grand chambellan Maximin confirme par un article exprès l'acte religieux des Blémyes. Lebeau (3) fait à ce général une sorte de reproche d'avoir été plus politique que délicat en matière de religion. Ni l'un ni l'autre ne paraît avoir entrevu le motif d'une condescendance qu'on peut, à bon droit, regarder comme forcée.

Priscus reporte à une *ancienne loi* le voyage que les statues d'Isis faisaient chez les peuples de la vallée supérieure du Nil. L'antiquité classique ne nous fournit aucun moyen de savoir jusqu'à quel point cet historien était bien instruit à cet égard : mais une inscription métrique de Philes, qui, d'après la forme des caractères et le style, est du temps d'Adrien, ou des Antonins au plus tard, c'est-à-dire, de deux siècles et demi ou trois siècles antérieure à l'époque dont parle Priscus, nous garantit l'existence de l'usage à cette époque, et nous donne de plus un curieux commentaire du passage de l'historien. C'est un témoin oculaire qui parle : « Étant arrivés à la belle « et vénérable île d'Isis, située à l'extrémité de l'Égypte, en « avant de l'Éthiopie, nous avons vu dans le Nil des vaisseaux

nues dès le temps de Xénophon pour signifier βεβαιοῦν, ἀσφαλίζεσθαι, etc. L'auteur veut dire simplement que Maximin crut utile de choisir le temple même de Philes pour la ratification du traité.

(1) Ἦσαν δὲ τῶν τυραννησάντων καὶ ὑπὸ (l. ἀπὸ) τυράννων γεγονότων, ὅπερ οὐδὲ πώποτε ἔν τε τῷδε τῷ (f. ἐν τοιῷδε) πολέμῳ ἐγένετο· οὔποτε γὰρ Νουβάδων καὶ Βλεμμύων παρὰ Ῥωμαίοις ὡμήρευσαν παῖδες. Lebeau dit que ce fut la première fois que les Romains *reçurent des otages des Blémyes*. La phrase grecque dit que c'était la première fois que les barbares *donnaient non pas des otages,* mais *de leurs enfants en otage.*

(2) *Hist. des emp.,* t. VI, p. 297.

(3) *Hist. du B. E.,* t. VI, p. 328, éd. de M. Saint-Martin.

« rapides qui rapportaient des *temples sacrés* de la terre des « Éthiopiens dans notre terre fertile en blé, si digne d'être « vue, et que tous les hommes vénèrent (1). » Ces temples portés sur des vaisseaux, ce sont les édicules, παστοὶ ou παστοφορεῖα (2), le plus souvent dorés, ναοὶ χρυσοῖ, comme les appelle Diodore de Sicile (3), dans lesquels étaient renfermées les images de la déesse. On voit que l'auteur, Grec d'Égypte, se trouvait à Philes au moment où les barques ramenaient d'Éthiopie les images d'Isis; et comme, au temps des Antonins, les rites religieux avaient subi peu de changements, nous ne pouvons douter qu'il ne s'agisse réellement, comme le dit Priscus, d'un usage qui remonte jusque dans l'antiquité. Il faut en conclure que les Blémyes et les Nubiens, en venant s'établir dans la vallée inférieure du Nil, avaient adopté le culte de la population qu'ils y avaient trouvée.

Cela nous explique pourquoi ces barbares se montrèrent tellement attachés à cet usage, qu'ils en firent la condition unique du traité. Cet usage, en effet, intimement lié à la religion, était la garantie du lien qui continuait d'unir leur culte à celui de l'antique Égypte. On ne s'étonne donc pas de ce que, pour s'assurer la jouissance de ce précieux privilège, ils aient consenti à des sacrifices auxquels ils ne s'étaient jamais soumis auparavant.

(1) Gau, *Antiq. de la Nubie,* pl. XII, n° 41. — Niebuhr l'a restituée. M. Welcker l'a reproduite dans son *Sylloge epigramm.* n° 195, en corrigeant la fin d'après mes indications.

(2) Schleusner, *Nov. Thesaur. Vet. Testam. h. v.* — Gesenius, *Comment. über den Iesaia,* I, 60.

(3) C'était sans doute un *temple portatif,* une *châsse* de ce genre, que le *temple d'or* [ὁ χρυσοῦς ναός] qui existait dans l'*abaton* ou sanctuaire éthiopien dont parlent Diodore de Sicile (III, 6) et Strabon (XVII, p. 1178). M. de Heeren (*Ideen über die Politik,* u. s. w., IV, 417) veut lire ναῦς, au lieu de ναὸς, et voit là un de ces vaisseaux ou bateaux sur lesquels on plaçait les divinités, sculptés dans les bas-reliefs égyptiens. Cette correction, qu'il faudrait faire en même temps au texte des deux auteurs, n'est pas du tout nécessaire. L'usage de ces temples *portatifs,* souvent *copies en petit* [ἀφιδρύματα] du grand temple, existait en Grèce comme en Égypte. (Voy. *Interpret. ad Act. Apost.,* XIX, 24. — Wessel. *ad Diod. Sic.,* XX, 14, etc.) Les prêtres de Memphis, dans l'inscription de Rosette (I. 41), ordonnent que, dans chaque temple, on placera une statue et un *naos d'or* [ναὸν χρυσοῦν) du roi Ptolémée Épiphane.

Il me semble que de ce seul fait ressort clairement la cause qui empêcha l'édit de Théodose de s'étendre jusqu'au temple d'Isis.

On sait que, pendant toute la durée de la domination romaine jusqu'au temps de Dioclétien, la basse Nubie, un peu au-dessous de la seconde cataracte, fut une annexe de l'Égypte, un de ces points extrêmes qu'on appelait *collimitium*, ou συνορία, formant la transition entre les possessions romaines et les pays barbares (1). Ce canton était gardé par des troupes dont le centre d'action était *Pselcis* [Dekké], si l'on en juge d'après les inscriptions latines et grecques qu'on trouve en cet endroit, et plus haut jusqu'à Méharraga [*Sycaminos*]. Ces troupes servaient à défendre la limite méridionale de l'Égypte contre les incursions des Nubiens. Le fond de la population était égyptien, adorant Hermès à Pselcis, le Soleil à Talmis, sous les noms particuliers de *Paotnuphis* et *Mandulis*, Isis et Sérapis à *Sycaminos*, etc. Procope nous apprend que Dioclétien fit retirer à Éléphantine les troupes romaines qui s'étendaient sept journées plus loin, livrant ainsi le reste aux barbares, et s'engageant même à leur payer un tribut annuel en or, pour qu'ils ne fissent point d'incursion en Égypte ; tribut qu'on leur payait encore de son temps : ce qui n'empêchait pas qu'ils ne ravageassent quelquefois les pays limitrophes (2).

J'ai dit ailleurs que cette mesure fut probablement nécessitée par l'invasion d'un peuple guerrier, les Blémyes, que tous les textes anciens, postérieurs à cette époque, nous représentent comme établis dans la vallée inférieure de la Nubie, près de Syène et des cataractes ; ils repoussèrent avec perte les garnisons romaines, et occupèrent le pays. Dioclétien, ne voulant pas perdre contre ces barbares des forces considérables, aima mieux transiger avec eux et acheter la paix, plutôt que de défendre sans cesse un canton pauvre, dont la possession n'avait d'importance qu'en ce qu'elle éloignait les barbares de l'Égypte.

(1) Voyez mes *Recherches sur l'Égypte*, p. 372.
(2) Procop., *Bell. Pers.*, lib. XIX, p. 59.

L'ignorance absolue où nous sommes et du nombre des Blémyes et de l'étendue de leurs ressources nous empêche de savoir jusqu'à quel point il faut accuser Dioclétien de faiblesse en cette occasion. Quoi qu'il en soit, l'état de cette frontière de l'Égypte éprouva par la retraite des Romains un notable changement. Jusque-là Éléphantine et Philes avaient joui de la tranquillité et de la paix, protégées par les garnisons qui s'étendaient trente ou quarante lieues plus au sud : mais alors cette extrémité de l'Égypte eut de dangereux voisins, toujours disposés à rompre le pacte qu'ils avaient fait et à recommencer leurs incursions. Dioclétien, qui connaissait leurs dispositions hostiles, prit toutes les mesures possibles pour paralyser leurs attaques.

D'abord il leur opposa de puissants moyens de défense. « Les Blémyes et les Nubiens, dit Procope, sont peu esclaves « de leurs serments ; la crainte seule des soldats peut les « contraindre à y rester fidèles : aussi Dioclétien fit fortifier « l'île et y laissa garnison (1). » Il faut savoir maintenant qu'autour de Philes on trouve encore les restes d'une muraille de circonvallation qui, jadis, en a défendu tous les points accessibles. Ces vestiges sont principalement considérables sur les côtés sud, est-nord, nord-ouest ; le côté sud-ouest se trouve protégé par un mur de quai antique qui sert de base à la longue colonnade (2). On peut inférer du passage de Procope que cette circonvallation appartient à l'époque de Dioclétien. Antérieurement elle n'eût pas été fort nécessaire, puisque les garnisons romaines s'étendaient fort au delà, et que, du temps des Ptolémées, toutes les limites de ce côté étaient défendues par des corps de troupes qui paraissent avoir été considérables : aussi l'histoire ne fait-elle mention d'aucune incursion des peuples du midi à Syène ou à Philes

(1) Φρούριον ταύτῃ δειμάμενος ἐχυρώτατον. Il ne faut pas entendre ce φρούριον d'une forteresse construite dans l'île : c'est l'île même qui devint ce φρούριον, grâce aux fortifications dont on l'entoura. Ce qui le prouve, c'est que, plus bas, Procope dit que Dioclétien mit dans ce φρούριον des prêtres des deux nations pour y célébrer les rites religieux.

(2) Plan, n° 2.

avant le règne de Dioclétien. Des indices certains confirment cette induction historique. M. Lenormant, qui a examiné cette muraille, l'a trouvée construite avec d'anciens matériaux, parmi lesquels on distingue des pierres chargées d'hiéroglyphes, quelques-unes même de cartouches d'*empereurs romains :* preuve manifeste de l'époque récente de la construction de la muraille. De plus, il existe encore un édifice romain (a) sur le bord nord-est de l'île, regardant le chemin qui vient de Syène (1). Cette construction, de petite dimension, se compose de deux massifs percés d'une porte au milieu, flanquée de deux plus petites : on l'a appelée un *arc de triomphe ;* mais sa comparaison avec d'autres constructions analogues montre que ce n'est rien qu'une porte de ville. Elle est dans l'alignement du mur qui borde cette partie de l'île ; et l'on ne saurait douter qu'il ne vînt s'appuyer sur cette construction, qui était la porte principale par laquelle on entrait à Philes en venant d'Égypte. Le style lourd et maussade de cette porte frappe les voyageurs ; et Lancret, quoiqu'il ne songeât nullement aux rapprochements qui nous occupent, n'a pu s'empêcher d'y reconnaître le caractère d'une construction du temps de la décadence (2).

Il résulte de ces observations que cette porte doit être, en effet, de la même époque que l'enceinte, c'est-à-dire, du temps de Dioclétien. On commença par le plus important, l'enceinte de défense, qu'on acheva. Quant à la porte d'entrée, construction de luxe, les troubles de l'empire ne permirent pas de l'achever ; elle resta à moitié faite : mais ce qui en fut bâti suffisait très bien pour y placer un corps de garde, et loger des soldats dans l'épaisseur des massifs.

Je rapporte encore à la même époque et au même système de défense les ruines considérables d'une forte muraille en briques crues, de quatre mètres d'épaisseur, qui, depuis Syène jusqu'à Philes, longe la route à l'est. D'après sa direction, marquée avec soin sur le plan de MM. Jomard et Le Gentil,

(1) Planche n° 2.
(2) *Description de Philes*, p. 55.

on voit qu'elle venait se terminer au fleuve, précisément en face de Philes, au point du rivage directement opposé à la porte principale (1). La liaison de cette muraille avec la fortification de Dioclétien est évidente. Il ne suffisait pas au plan de cet empereur de fortifier l'île pour la mettre à l'abri d'un coup de main de la part des Blémyes ; il fallait encore les empêcher de couper les communications avec Syène et l'Égypte. La grande muraille se coordonnait sans doute avec des tranchées transversales qui, au dehors, coupaient la portion du chemin laissée libre. Elle avait donc le double but d'assurer les communications de Philes avec la haute Égypte et d'intercepter la route la plus praticable pour y pénétrer.

Lancret s'étonne de ce que Strabon, qui a décrit avec un soin particulier et presque minutieux la route de Syène à Philes, n'ait point parlé d'une construction si remarquable. Son silence, en effet, s'il l'avait vue, aurait de quoi surprendre. Mais comment en aurait-il pu parler, s'il est vrai qu'elle n'existât pas encore? Son silence confirme le fait de l'époque relativement peu ancienne de la construction de cette muraille. Un autre indice le démontre. Une comparaison attentive des briques employées dans les constructions égyptiennes de diverses époques permet à présent de distinguer celles qui appartiennent à l'époque romaine de celles qui sont d'une date plus ancienne : or déjà M. Lenormant, dans un intéressant morceau sur la Nubie, a avancé, indépendamment de toute application aux faits dont je parle, que cette muraille de briques est d'une date fort récente.

A présent leur époque réelle ne doit plus laisser de doute : cette construction tient à la même cause qui a fait construire les fortifications de Philes, c'est-à-dire, à l'abandon que Dioclétien fit de la vallée inférieure de la Nubie ; d'où il résultait que Philes et son voisinage devenaient le boulevard de l'Égypte.

Il me semble que ces rapprochements, où les textes de

(1) Voyez notre planche n° 1.

Procope et de Priscus sont coordonnés avec l'état et le caractère de toutes ces ruines, présentent un ensemble historique clair et suivi, et que cette partie de l'archéologie de Philes peut être considérée comme expliquée maintenant d'une manière satisfaisante.

Voici un autre exemple de la prudence de Dioclétien, forcé de mettre ainsi à découvert cette partie de l'empire :

En même temps qu'il effrayait les barbares par ces moyens de défense, il crut devoir les intéresser par la religion au maintien de la paix. On a vu leur grande dévotion au culte d'Isis : Dioclétien en profita. Il reçut leurs prêtres dans le temple de Philes, dont ils célébraient les rites de concert avec les Égyptiens (1). Il pensa que cette communion serait un autre frein qui les tiendrait en repos ; et l'on doit présumer, quoique Procope n'en parle pas, que le voyage périodique des images d'Isis ne fut pas oublié dans les conventions. Pourtant, si nous en croyons cet historien, ils recommençaient de temps en temps leurs incursions ; mais il est probable qu'elles étaient causées par les retards qu'éprouvait le paiement des tributs, retards qui pouvaient tenir à l'impossibilité où, dans les vicissitudes nombreuses de l'empire, les gouverneurs de la Thébaïde se trouvaient de payer la somme avec laquelle on avait acheté le repos des barbares. Peut-être aussi, quand le christianisme devint dominant, essaya-t-on quelquefois de porter atteinte au culte d'Isis et d'Osiris : mais le voisinage des idolâtres rendait bien difficile sa suppression, et il fallut toujours renoncer à des tentatives sérieuses contre ces temples révérés. La condition expresse qu'ils mirent à la paix lors du traité de Maximin, en 451, montre assez combien ils tenaient encore au culte d'Isis. On peut croire que la crainte des excès où se serait porté leur fanatisme fut le seul motif qui détermina des empereurs chrétiens dont le zèle religieux ne saurait être mis en doute, à suspendre, au moins pour les temples de

(1) Procop. l. I. Κοινοὺς ἐνταῦθα νεώς τε καὶ βωμοὺς Ῥωμαίοις τε καὶ τούτοις δὴ κατεστήσατο τοῖς βαρβάροις. Ici, *Romains* signifie *sujets de l'empire*, par opposition aux barbares, et s'entend des Égyptiens.

Philes, l'arrêt de mort lancé en 391 contre les dieux de l'Égypte. Ainsi, quand Maximin consentit à cet *acte d'impiété* dont Tillemont s'étonne et s'indigne, il est vraisemblable que le général romain, malgré la meilleure volonté du monde, ne pouvait pas faire autrement (1).

Cet évènement se passait en 451, deux ans avant l'arrivée de Smetchem le protostoliste. Priscus nous apprend qu'après la ratification du traité, Maximin étant mort, les barbares profitèrent du trouble où cet évènement jeta les troupes romaines, pour rompre le pacte et reprendre violemment les otages qu'ils avaient livrés (2). Florus, commandant des forces militaires de l'Égypte, et en même temps duc et augustal ou

(1) D'ailleurs, Maximin n'agissait peut-être qu'avec l'assentiment de l'empereur. On sait que la cour de Constantinople ne répugnait pas aux concessions en ce genre, quand elles étaient commandées par son intérêt. Elle ne se faisait pas même scrupule d'employer des mesures que Machiavel n'aurait pas désavouées. On peut citer en preuve la lettre remarquable qu'Arcadius écrivit à Porphyre, évêque de Gaza en Palestine (en 401), relativement à la destruction des temples de cette ville, habitée en grande partie par des païens fanatiques. « Je sais, dit-il, que cette ville est remplie d'idoles, mais elle est bien disposée « à payer les contributions, quoiqu'elle soit fort imposée. Si donc nous allions « mettre tout à coup le trouble parmi ses habitants, la crainte les obligerait à « fuir, et nous perdrions les revenus si considérables que nous en tirons ; mais, « s'il vous plaît, ne les opprimons qu'en détail, en privant peu à peu les ado- « rateurs des idoles des dignités et des autres fonctions publiques ; ordonnons « en outre que leurs temples soient fermés, et qu'on n'y rende plus d'oracles. « Lorsqu'ils seront opprimés, une fois pressés de toutes parts, ils reconnaîtront « la vérité ; au contraire, toute mesure excessive, quand elle est subite, est « pénible aux sujets ». Voilà comme on amenait des conversions *volontaires!* — La Vie de l'évêque Porphyre de Gaza, écrite par son disciple Marcus, et de laquelle cette lettre est tirée, n'est jusqu'à présent connue que par une version latine fort mauvaise, publiée dans les *Acta Sanctorum* (26 februar.), et dans la *Bibliotheca Patrum* de Galland, t. IX. L'original existe à la Bibliothèque impériale de Vienne. Je prends le texte grec dans l'ouvrage de M. Neander (*Allgem. Geschichte der christl. Religion,* II, S. 116), qui lui-même le tient du D[r] Clausen. Le voici :

Οἶδα ὅτι ἡ πόλις ἐκείνη κατείδωλός ἐστιν, ἀλλ' εὐγνώμων ἐστὶ περὶ τὴν εἰσφορὰν τῶν δημοσίων, πολλὰ συντελοῦσα. Ἐὰν οὖν ἄφνω διασοβῶμεν αὐτοὺς, τῷ φόβῳ τῇ φυγῇ χρήσονται, καὶ ἀπολοῦμεν τοσοῦτον κανόνα· ἀλλ', εἰ δοκεῖ, κατὰ μέρος θλίβωμεν αὐτοὺς, περιαιροῦντες τὰς ἀξίας τῶν εἰδωλομανῶν, καὶ τὰ ἄλλα πολιτικὰ ὀφφίκια· καὶ κελεύωμεν τὰ ἱερὰ αὐτῶν κλεισθῆναι καὶ μηκέτι χρηματίζειν. Ἐπὰν γὰρ θλιβῶσιν, εἰς πάντα στενούμενοι ἐπιγινώσκουσι (il faudrait ἐπιγνώσονται) τὴν ἀλήθειαν· τὸ γὰρ ὑπερβολὴν ἔχον αἰφνίδιον, βαρὺ τοῖς ὑπηκόοις.

(2) H. Vales. ad *Evagr. Histor. eccles.,* II, 5, p. 293, n° 2.

préfet du pays, accourut contre les barbares, et les contraignit à la paix. Ici l'histoire se tait. On ne sait quelles furent les conditions de cette paix nouvelle, ni quelle en fut la durée : mais on doit penser que Florus vainqueur n'exigea pas une durée moindre que celle qu'avait imposée Maximin l'année précédente, c'est-à-dire, *cent ans;* et que, de leur côté, les barbares ne renoncèrent pas à la possession périodique des statues d'Isis. Le motif qui jusque-là avait protégé le culte d'Isis et les temples de Philes continua donc de les protéger encore contre les terribles effets de l'édit de Théodose.

Les deux inscriptions de l'an 453, postérieures d'un an à la paix signée par Florus, sont d'ailleurs une preuve irrécusable que ce général n'osa rien entreprendre contre ce culte vénéré, et qu'il laissa tout dans l'état où Maximin l'avait trouvé et où l'avait laissé son traité avec les barbares. On voit donc que Marinus était bien informé lorsque, dans la Vie de Proclus, écrite après l'an 486, *trente ans plus tard,* il parlait d'*Isis* encore *adorée à Philes,* Ἶσιν τὴν κατὰ τὰς Φίλας ἜΤΙ τιμωμένην (1). Dans la bouche d'un païen zélé, comme l'était Marinus, ce petit mot ἔτι est très significatif. Il y a là un retour implicite sur cette proscription générale dont la religion païenne était l'objet en Égypte depuis près d'un siècle. Marinus semble dire : « En dépit d'une persécution si longue et « si cruelle, cette grande déesse de notre religion opprimée « conserve *encore,* dans le sanctuaire même de son culte, son « temple, ses autels et ses adorateurs. »

Ce précieux texte de Marinus forme la transition entre celui de Priscus et celui de Procope. Ce dernier nous apprend que les Nubiens et les Blémyes, restés païens jusqu'à son temps, avaient conservé l'usage des temples de Philes, mais que Justinien voulut mettre fin à ce scandale. Par son ordre, Narsès le Persarménien, général des troupes impériales en Égypte, abolit le culte que l'on y célébrait, mit les prêtres en prison, et fit passer à Constantinople les images de leurs dieux.

(1) Page 47, Fabr. — 16, Boisson.

L'historien ne parle de ce fait qu'incidemment ; il n'en donne ni la cause, ni même l'époque : mais on verra plus bas qu'il n'a pas pu précéder de beaucoup l'an 560 ; et cette époque suffit pour nous faire entrevoir ce qui a dû l'amener. C'est en 452 qu'avait eu lieu la paix signée par Florus, paix qui devait durer au moins *cent ans*. Entre cette époque et celle de l'évènement raconté par Procope, nous trouvons en effet l'intervalle d'un siècle : il est donc à croire qu'il se rattache précisément à l'expiration de cette paix centenaire. Les barbares, satisfaits d'avoir obtenu la jouissance du temple d'Isis, restèrent fidèles au traité qui la leur garantissait. D'un autre côté, les empereurs respectèrent ce droit, pour ne leur donner aucun prétexte de rompre le pacte qui assurait la tranquillité de la haute Égypte. Le siècle de paix écoulé, soit que les barbares voulussent obtenir d'autres avantages, soit que Justinien se crût en état de retrancher quelque chose à ceux dont ils jouissaient, la guerre recommença ; les armes romaines triomphèrent, et la piété de Justinien saisit l'occasion de renoncer pour jamais à une concession honteuse et d'arracher les dernières racines du paganisme. Le culte d'Isis aboli, toutes ses images, celles surtout que les barbares transportaient périodiquement dans leur pays, furent soustraites à leur superstition et envoyées à Constantinople, pour que ce scandale ne pût jamais renaître.

Telles furent l'époque et l'occasion de la destruction du culte d'Isis.

SECTION II

INSCRIPTIONS CHRÉTIENNES

Il est prouvé par l'inscription de Silco, que les Nubiens étaient déjà chrétiens à une époque où les Blémyes restaient encore attachés au culte des idoles. Cette inscription est donc postérieure à l'évènement rapporté par Procope, mais toutefois de peu de temps. Les Nubiens ont dû adopter le christianisme

peu après l'expédition de Narsès. Quant aux Blémyes, il faut s'attendre à ce qu'ils auront fait quelque tentative pour reconquérir le temple de Philes, dont ils étaient limitrophes, ou du moins à ce qu'on aura craint de semblables représailles, et conséquemment à ce que les chrétiens, une fois maîtres assurés de l'île, auront pris des mesures pour la mettre sur un pied respectable de défense.

C'est ce qui va résulter en effet de l'examen des quatre inscriptions chrétiennes suivantes.

§ I. *Texte et Explication.*

A.

† ΤΟΥΤΟΤΟΕΡΓΟΝ
ΕΓΕΝΕΤΟΕΠΙΤΟΥ
ΠΑΤΡΟϹΗΜΩΝΑΠΑ
ΘΕΟΔΩΡΟΥΤΟΥ
ΕΠΙϹΚΟΠΟΥ.

B.

† ΚΑΙΤΟΥΤΟΑΓΑΘΟΝ
ΕΡΓΟΝΕΓΕΝΕΤΟ
ΕΠΙΤΟΥΟϹΙΩΤΑΤΟΥ
ΠΑΤΡΟϹΗΜΩΝΕΠΙϹΚ
ΑΠΑΘΕΟΔΩΡΟΥΟΘΟ
ΑΥΤΟΝΔΙΑΦΥΛΑΞΗ
ΕΠΙΜΗΚΙϹΤΟΝΧΡΟΝΟΝ.

C.

† Τ..ΤΟΥΔΕϹΠΟΤΟΥΗΜΩΝΧΡΙϹΤΟΥΦΙΛΑΝ
.....ΠΙΑΜΕΤΑϹΧΗ.ΤΙϹΑΜΕΝΟϹΟΘΕΟ
....ΕϹΤΑΤΟϹΑΠΑΘΕΟΔΩΡΟϹΕΠΙϹΚΟΠΟϹ
...ΙΕΡΩΝΤΟΥΤΟΕΙϹΤΟΠΟΝΤΟΥΑΓΙΟΥϹΤΕ
ΦΑΝΟΥΕΠΑΓΑΘΩΕΝΔΥΝΑΜΕΙΧΡΙϹΤΟΥ †
ΕΠΙΤΟΥΕΥΛΑΒΕϹΤΑΤΟΥΠΟϹΙΟΥΔΙΑΚΟΝΟΥ
ΚΑΙΠΡΟΕϹΤΩΤΟϹ †

D inédite.

ΥΔΕϹΠΟΤΟΥΘΥΠΡΟΝΟΙΑΚΑΙΤΥΧΗΤѠΝ
ΕϹΤΑΤѠΝΗΜѠΝΔΕϹΠΟΤѠΝΦΛΛ.ΙΟΥϹΤΙΝΟΥ
ΙΛΙΑϹϹΟΦΙΑϹΑΙѠΝѠΝ (sic) ΑΥΤΟΥϹΤѠΝΚΑΙΑΥΤΟ
ΟΡѠΝΚΑΙΤΟΥΘΕΟΦΥΛΑΚΤΟΥΚΑΙϹΑΡΟϹΤΙΒΕΡΙΟΥ
ΚѠΝϹΤΑΝΤΙΝΟΥΚΑΙΦΙΛΑΝΘΡѠΠΙΑΘΕΟΔѠΡΟΥΤΟΥ
.ΥΦΗΜΟΥΔΕΚΟΥΡΙѠΝΟϹΚΑΙΔΟΥΚΟϹΚΑΙΑΥΓΟΥϹΤΑΛ
ΙϹΘΗΒΑΙѠΝΧѠΡΑϹ..ΠΟΑΑΝΕΚΤΙϹΕΗΤΟΤΕΙΧΟϹΤΟΥΤΟ
ΙϹΤѠΝΑΓΙѠΝΜΑΡΤΥΡѠΝΚΑΙΤΟΥΟϹΙѠΤΑΤΟΥΑΒΒΑΘΕΟΔѠΡΟΥ
:·ΕΚϹΠΟΥΔΗϹΚΑΙΕΠΙΕΙΚΙΑϹΜΗΝΑΤΟΥΛΑΜΠΡΟΤΑΤΟΥΛΑΡΙΟΥΤΗϹ
ΚΙΑΝΗϹ...ΕѠϹ:ΙΜΗΝΙΧΟΙΑΚΪΗ.ΙΝΔΙΚΪΑ:ΕΠΑΓΑΘΟΙΟ (sic) †

Je commencerai par les trois qui ont été publiées déjà, d'abord dans l'ouvrage de la Commission d'Égypte, ensuite par M. Gau, et copiées en dernier lieu par M. Lenormant. Elles sont curieuses, principalement à cause de la place où elles ont été mises : circonstance dont nous devons la connaissance exacte à M. Lenormant ; car les indications données à ce sujet dans la Description de l'Égypte ne sont pas parfaitement justes (1), et M. Gau n'a point donné d'indications du tout. Il était impossible d'apprécier l'importance de ces inscriptions, ou même de les comprendre : aussi ont-elles été jusqu'ici tout à fait négligées.

Il faut donc savoir qu'elles sont toutes les trois gravées sur diverses parties du *pronaos* (B) du temple de Philes. Ce *pronaos* fut jadis converti en une église disposée transversalement, de manière que la porte (a) du pylône (A) en formait l'entrée latérale (2). Deux des colonnes (b, c) qui flanquent l'un des côtés furent enveloppées d'un massif de maçonnerie pour former les antes de la crypte (d) où se plaçait l'autel au fond de

(1) « Inscriptions grecques chrétiennes, *gravées sur le second pylône.* » (Explication des planches.)

(2) Pl. n° 3.

l'église (1). Entre ces colonnes, on voit encore, m'a dit M. Lenormant, une stèle égyptienne de granit rose qui a servi d'autel chrétien. Tous les bas-reliefs furent recouverts d'une couche de limon mêlé de paille, revêtue d'un enduit; là où cette couche est tombée, les anciennes sculptures ont reparu aussi fraîches qu'auparavant. Or c'est aux opérations faites par les premiers chrétiens pour sanctifier ces lieux profanes, que se rapportent les trois inscriptions qui vont d'abord nous occuper.

Les deux premières, selon les indications de M. Lenormant, sont gravées dans l'intérieur de la porte (e) qui mène du *pronaos* au *naos* (C). L'une (A) est ainsi conçue : Τοῦτο τὸ ἔργον ἐγένετο ἐπὶ τοῦ πατρὸς ἡμῶν ἀπᾶ Θεοδώρου τοῦ ἐπισκόπου. « Cet « ouvrage a été fait sous notre père abbé Théodore l'évêque. » L'autre en face (B) : Καὶ τοῦτο ἀγαθὸν ἔργον ἐγένετο ἐπὶ τοῦ ὁσιωτάτου πατρὸς ἡμῶν ἐπισκόπου ἀπᾶ Θεοδώρου· ὁ θεὸς αὐτὸν διαφυλάξῃ ἐπὶ μήκιστον χρόνον (2). « Cette bonne œuvre *aussi* « a été faite sous notre très saint père évêque abbé (3) Théo- « dore; que Dieu le conserve le plus longtemps possible ! »

Ces *bonnes œuvres* dont il est ici question consistent préci-

(1) D'après cette disposition, l'entrée fut tournée au sud, et l'autel regardait l'occident : ce qui était contraire à l'usage; mais on y dérogeait quand les circonstances ne permettaient pas de faire autrement, comme à l'église d'Antioche, où l'autel était tourné vers l'occident. (Socrat. H. E. v. 22. Ἐν Ἀντιοχείᾳ τῆς Συρίας ἡ ἐκκλησία ἀντίστροφον ἔχει τὴν θέασιν· οὐ γὰρ πρὸς ἀνατολὰς τὸ θυσιαστήριον, ἀλλὰ πρὸς δύσιν ὁρᾷ. — Paulin. Nolan. ap. 32, *ad Sever.* « Prospectus basilicæ non, ut usitatior mos est, orientem spectat. » — Valafrid Strabo, *de rebus eccles.*, c. IV. « Non magnoperè curabant illius temporis justi, quam in partem loca converterent. Sed tamen usus frequentior et rationi vicinior habet in orientem orantes converti et pluralitatem maximam ecclesiarum eo tenore constitui. ») De toute nécessité l'église de Philes devait être fort irrégulière, car son *pronaos*, où les catéchumènes et les pénitents (du moins la classe appelée οἱ ἀκροώμενοι) attendaient le moment de la célébration, au lieu d'être en avant de l'église, se trouvait sur le côté. La grande cour, en dehors du pylône, servait pour l'*atrium*, l'*area* (αἴθριον, αὐλή).

(2) Formule ordinaire; ainsi, ὁ θεὸς ὑμᾶς διαφυλάττοι, ἀδελφοὶ τιμιώτατοι, dans la lettre de Constance aux princes d'Abyssinie (S. Athan. *ad imp. Const.*, p. 316, C).

(3) Dans les monuments chrétiens de l'Égypte, le nom hébreu Ἀββᾶ, *père*, se trouve le plus souvent sous la forme Ἀπᾶ, qui revient à la forme grecque Ἄππα, qui est dans Callimaque (*in Dian.* 6, ubi Spanh.).

sément à avoir recouvert d'un enduit les anciennes sculptures, pour faire disparaître les images profanes qu'elles auraient offertes aux fidèles. L'époque des inscriptions est donc évidemment celle où le *pronaos* est devenu une église sous l'abbé évêque Théodore. Cela met hors de doute l'objet de la troisième, qui est la plus longue et la plus importante. Elle se trouve dans l'intérieur de la porte du pylône du *pronaos* (a), tout à côté d'une image de saint Étienne, ἅγιος Στέφανος, qui a remplacé les sculptures égyptiennes. Elle est ainsi conçue :

τῇ] τοῦ δεσπότου ἡμῶν φιλαν [θρω] πίᾳ μετασχῇ (1) κτισάμενος ὁ θεο [φιλ] έστατος ἀπᾶ Θεόδωρος ἐπίσκοπος [τὸ] ἱερὸν τοῦτο εἰς τόπον ἁγίου Στεφάνου· ἐπ' ἀγαθῷ· ἐν δυνάμει Χριστοῦ ✝, ἐπὶ τοῦ εὐλαβεστάτου Ποσίου διακόνου καὶ προεστῶτος ✝..

Qu'il participe à la miséricorde de Notre-Seigneur, le très chéri de Dieu, abbé (2) Théodore évêque, *ayant construit ce temple* dans un lieu consacré à saint Étienne, pour un bien, avec l'aide du Christ ✠, sous le très pieux Posias, diacre et préposé.

Les mots κτισάμενος... τὸ ἱερὸν τοῦτο sont distincts dans les copies de MM. Gau et Lenormant; seulement le graveur a

(1) On s'attendrait à trouver ici le génitif τῆς φιλανθρωπίας, avec lequel se construit toujours μετέχειν dans le Nouveau Testament : mais la leçon est constante. On rencontre aussi le datif (Fischer, *Animadv. ad Weller.*, p. 322).

(2) Cet évêque était peut-être un de ces χωρεπίσκοποι, évêques locaux, *episcopi villani, rurales,* soumis à l'évêque principal : ils sont cités pour la première fois dans le concile d'Ancyre de l'an 315 (Fuhrmann, *Handwörterb. der christl. Relig.,* I, p. 472, 473). — L'hypothèse que l'évêque de Philes était un *chorépiscope,* me semble appuyée par le fait que jamais un évêque de Philes ne parait dans aucun des conciles d'Orient. Je ne vois qu'un seul exemple : mais il me parait bien suspect.

S. Athanase, à la fin de sa lettre aux habitants d'Antioche (Opp., t. I, p. 776, C), relative au concile d'Alexandrie, en 362, rappelle les noms des évêques qui ont souscrit sa lettre; dans le nombre se trouve Marcus, *évêque de Philes,* Μάρκος Φιλῶν. Mais : 1° puisque le paganisme était encore en possession du grand temple de Philes un siècle après, en 453, et qu'il ne fut expulsé de l'île que cent ans plus tard, en 560; puisqu'aucun autre édifice païen de l'île ne fut converti en église, on ne peut admettre qu'en 362 Philes eût déjà un *évêque.* Cette île si petite pouvait-elle être un *siège épiscopal* deux cents ans avant que

écrit un ω pour un o, faute que Smetchen a commise dans l'une des inscriptions précédentes.

D'après cette inscription, l'évêque abbé Théodore, que nous avons vu ci-dessus faire la bonne œuvre [ἀγαθὸν ἔργον] de cacher sous un enduit les peintures égyptiennes, est annoncé comme *ayant construit ce temple;* cela ne peut se rapporter qu'à la construction de l'église chrétienne dans le *proanos,* à l'entrée duquel l'inscription est gravée. On voit en outre que le lieu avait déjà été sanctifié, et placé sous l'invocation de saint Étienne, dont la figure est peinte sur le mur à côté. Il est donc certain que ces trois inscriptions sont de l'époque où le christianisme prit possession définitivement du temple de Philes, et que l'évêque abbé Théodore est celui qui présida à toutes les opérations nécessaires pour le changement du *pronaos* en église, et pour que les prêtres pussent habiter décemment dans cet ancien asile de l'idolâtrie.

Posias, διάκονος καὶ προεστὼς, figure sans doute ici comme

le paganisme y fût étouffé? 2° Il est à remarquer que tous les évêques signataires de la lettre appartiennent à la Libye inférieure et à la basse Égypte. En effet, ce sont ceux de Parætonium, de Phragonis et d'une partie de l'Héléarchie, de Pachnémunis et du reste de l'Héléarchie, de Schédia et du Ménélaïte, d'Hermopolis *parva,* d'Onuphis, de Tanis, de Zygra, d'Athribis, d'Arsinoë ou Cléopatris, de Saïs, d'Andro, d'Antiphræ (Cf. Le Quien, *Or. Chr.*, II, 528). Tous ces lieux, *sans exception,* appartiennent à la Libye ou au Delta : il n'en est pas un seul de l'Égypte moyenne ni de la Thébaïde. N'est-il pas tout à fait extraordinaire de voir paraître là l'évêque de Philes, le point le plus reculé de la haute Égypte?

Je ne doute donc pas qu'il n'y ait erreur dans le mot ΦΙΛΩΝ, et qu'il ne faille lire CΙΛΩΝ, nom d'une ville de la basse Égypte, à vingt-quatre milles de Péluse (*Itiner. Anton.*, p. 171), dont l'évêque Alypius est cité dans les actes du premier concile d'Éphèse. L'évêque de *Sile* ou *Siles* figurera d'une manière très naturelle parmi ceux des autres villes de la *basse Égypte.* On peut objecter que le nom de *Sile* n'est qu'au singulier dans les textes où il en est fait mention; mais ce n'est pas là une difficulté, puisque S. Athanase met au pluriel (Ζύγρων τῆς ἔγγιστα Λιβύης) un nom qui est au singulier dans Ptolémée (Ζυγρίς), et dans le Synecdème d'Hiéroclès (p. 733) (Ζωγρόν, car c'est ainsi qu'il faut lire); ainsi, la ville de Ζάγυλις (et non Ζαγύλης), dans ce même Hiéroclès et ailleurs (Lamb., *Bibl. Vind.*, lib. VIII, p. 423), est appelée Ζαγύλεις (au génitif Ζαγύλεων) dans les actes du concile de Chalcédoine. C'est le pluriel CΙΛΩΝ qui aura mené quelque copiste à la leçon plus connue ΦΙΛΩΝ.

Cette correction bien simple de ΦΙΛΩΝ en CΙΛΩΝ fait disparaître toutes les graves difficultés qui résultent de la leçon vulgaire.

trésorier du collège. C'était souvent la fonction des diacres (1). Dans une inscription chrétienne d'Ancyre (2), on lit : ἐκτίσθη τὸ ἔργον τοῦτο ἐπὶ τοῦ εὐλαβεστάτου διακόνου καὶ οἰκονόμου, formule analogue ; seulement, οἰκονόμος prend la place de προεστώς. Je présume que ce mot se rapporte à ce que Posias était à la tête de l'administration de l'église ; le sens en serait à peu près celui de οἰκονόμος : mais on aurait employé un terme plus relevé, peut-être par suite des prétentions que saint Jérôme reproche assez vivement aux *diacres* (3). Ceux-ci, en effet, abusaient bien souvent de ce qu'ils étaient les hommes de confiance des évêques, pour usurper une sorte de suprématie daus les collèges (4) ; au point que plusieurs conciles crurent nécessaire de les remettre à leur place (5).

Je ferai remarquer encore la forme insolite du signe de la croix qui suit le mot προεστῶτος : elle est figurée sur la planche (n° 3 *f*.). Ce signe ressemble à la *crux ansata* égyptienne, qu'on a eu visiblement l'intention d'imiter. L'imitation est aussi claire dans beaucoup d'autres endroits de l'Égypte et de la Nubie qui ont servi de chapelles ou de tombeaux aux premiers chrétiens, notamment dans les grottes de Béni-Hassan ; le signe de la croix y a quelquefois l'une de ces deux figures (pl. n° 3, *g*. *h*.), qui ressemble parfaitement à certaines formes de croix ansée, selon l'observation de Champollion le jeune (6). Cette singularité, qui n'existe point hors de l'Égypte, s'explique, je crois, par un passage curieux de Sozomène sur la destruction du temple de Sérapis à Alexandrie ; il dit que les chrétiens y virent des « images semblables au signe de la croix », désignant par là les *cruces ansatæ* sculptées sur les murs (7). Cette figure, qu'on ne trouvait qu'en

(1) *Origen. in Math. Opp.*, III, p. 753. — S. Cyprian., *Epist.*, 49, 55.

(2) Pocock., *Inscr. antiq.*, p. 66, n° 1.

(3) *Epist.* 146.

(4) Dans les Constitutions apostoliques (II, 44), les diacres sont appelés ἀκοὴ καὶ ὀφθαλμός, καρδία τε καὶ ψυχὴ ἐπισκόπου.

(5) Concil. *Nic.*, c. 18 ; *Laodic.*, c. 20 ; *Toletan.*, c. 39.

(6) *Journal ms.*

(7) Sozom., *Histor. eccl.*, VII, 15, p. 298.

Égypte, dut en effet frapper de très bonne heure les chrétiens, et leur persuader que la croix qui couvrait les temples païens était une sorte de signe prophétique de la venue du Christ : charmés de trouver un symbole chrétien dans les temples des faux dieux, ils modelèrent sur ce type le signe de la rédemption, que dans les premiers siècles ils figuraient partout, afin de sanctifier tous leurs actes et d'en écarter l'influence du démon ; car telle était la vertu qu'ils attribuaient à ce signe, d'après le passage de saint Marc (1). Les éloquentes déclamations de saint Justin (2), d'Eusèbe (3), de Lactance (4), de saint Grégoire de Nazianze (5), de saint Athanase (6), de Prudence (7), etc., sur cette vertu puissante du signe de la croix ou du nom du Christ, expliquent le grand usage que les premiers chrétiens ont fait de ce signe ou du monogramme dans tous leurs actes et sur tous leurs monuments religieux ou funéraires.

D'après ce qui a été dit ci-dessus, on doit admettre, comme un fait, que ces changements, ainsi que les inscriptions qui en consacrent le souvenir, ne peuvent appartenir à une époque antérieure au règne de Justinien : or ce qui n'a été avancé que comme une conjecture est maintenant démontré par la quatrième inscription qu'a rapportée M. Lenormant (D). Celle-ci est gravée sur un mur de quai, au sud-est de l'île, lequel fait partie de la grande muraille construite sous Dioclétien (8). En voici le texte en caractères courants :

Τῇ τοῦ δεσπότου θεοῦ προνοίᾳ, καὶ τύχῃ τῶν εὐσεβεστάτων ἡμῶν δεσποτῶν, Φλαουΐου Ἰουστίνου καὶ Αἰλίας Σοφίας αἰωνίων

(1) XVI, 17.
(2) Apol., I, p. 45, B.
(3) *Dem. evang.*, III, p. 133, B, et passim.
(4) *Div. Instit.*, IV, 27.
(5) Carm. ad *Nemes.*
(6) In *Vit. S. Anton.*
(7) In *Apotheosi.*
(8) Plan n° 2 *b*.

Αὐγούστων καὶ αὐτοκρατόρων, καὶ τοῦ θεοφυλάκτου Καίσαρος Τιβερίου, νέου Κωνσταντίνου, καὶ φιλανθρωπίᾳ Θεοδώρου τοῦ πανευφήμου δεκουρίωνος καὶ δουκὸς καὶ αὐγουσταλίου τῆς Θηβαίων χώρας . . ἀνεκτίσθη τὸ τεῖχος τοῦτο εὐχαῖς τῶν ἁγίων μαρτύρων, καὶ τοῦ ὁσιωτάτου Ἀββᾶ Θεοδώρου ἐπισκόπου, ἐκ σπουδῆς καὶ ἐπιεικείας Μηνᾶ τοῦ λαμπροτάτου [χαρτου] λαρίου τῆς δουκιανῆς [τάξ] εως· [ἐν] μηνὶ χοϊὰκ ΙΗ, ἰνδικτιῶνος ΙΑ· ἐπ' ἀγαθῷ.

Par la providence du seigneur Dieu, et la fortune de nos très pieux seigneur Flavius Justin et Ælia Sophie, toujours augustes et empereurs, et du gardé de Dieu César Tibère, nouveau Constantin, et par la bienfaisance de Théodore, le digne de toute louange décurion duc et augustal du pays des Thébains. . . ., a été rebâti ce mur, grâce aux prières des saints martyrs, du très vénérable abbé Théodore évêque ; aux soins et à la bonté de Ménas, très illustre chartulaire des archives ducales. Du mois de chœak le 18, de la XI[e] indiction. Pour un bien.

Quelques détails de cette inscription curieuse méritent qu'on s'y arrête un moment. L'époque appartient au règne de l'empereur Justin II, et correspond au 14 décembre 577 de notre ère, la XI[e] indiction ayant commencé le 1[er] septembre de cette année. D'après l'histoire, le César Tibère ne fut déclaré *Auguste* que le 26 septembre de l'année suivante ; ainsi il ne pouvait porter encore ce titre ; l'inscription confirme donc pleinement le témoignage des historiens sur ces divers points de chronologie.

Après les noms de l'empereur Justin, de l'impératrice Sophie, et du César Tibère, vient celui du gouverneur de la Thébaïde, auquel on donne les noms de *décurion*, de *duc* et *augustal*, δεκουρίωνος καὶ δουκὸς καὶ αὐγουσταλίου ; car la leçon αὐγουστάλου est probablement une faute du graveur. Le titre de δοὺξ est connu ; le *dux Thebaïdis* était chargé du commandement de la Thébaïde, cette province étant au nombre des provinces frontières. Dans le *Synecdème* d'Hiéroclès, qui date des premiers temps du règne de Justinien (1), la Thébaïde est divisée en deux parties : l'*inférieure,* sous un *præ-*

(1) Wessel. ad *Itin. vet.*, p. 622.

ses [ἡγεμών]; la *supérieure,* sous un *duc* (1). Mais Justinien mit les deux Thébaïdes sous les ordres de cet officier, et lui conféra les mêmes honneurs et les mêmes droits qu'au *préfet augustal,* c'est-à-dire, qu'au gouverneur de toute l'Égypte : *quique in eodem honore in quo præfeetus augustalis est tanquam si ipse esset, futurus est* (2). C'est sans doute à cette époque que le *dux* reçut le titre d'*augustalis* qu'il porte dans notre inscription (3), titre jusqu'alors réservé au préfet de toute l'Égypte, et qui le désignait par *excellence* (4). Le *dux Thebaïdis* avait sous ses ordres tous les magistrats de la province, et il ne relevait pas de l'*augustal* d'Alexandrie. Voilà pourquoi le nom de ce dernier ne paraît pas ici.

Un titre plus difficile à expliquer est celui de *décurion.* Ce titre, primitivement militaire, puis *municipal,* avait fini par désigner le chef de certains services ; dans ce cas, on le faisait suivre du complément qui indiquait la nature de ce service. Mais ici que peut signifier le titre absolu de *décurion* donné à un officier d'un rang aussi élevé que celui du *dux* de la Thébaïde? Je l'ignore. Ne se rapporterait-il pas aux *dix nomes* dont se composait jadis cette province, prise dans son ensemble (5), et ne serait-ce pas une expression de l'étendue de sa juridiction et de son pouvoir ? Pline compte *onze* nomes (6), et, en réunissant les noms qui se trouvent dans Strabon, Pline, Ptolémée, et sur les médailles, on en trouve quatorze (7) ; mais j'ai eu l'occasion de remarquer que, si la division géographique restait la même, c'est-à-dire, si le nom des nomes demeurait constant, la division administrative

(1) In *Itiner. vet.,* p. 731.

(2) Edict. XIII, c. 22.

(3) Le passage de Théophane (*Homil.* 46, cité par Du Cange), δοὺξ Αἰγύπτου χειροτονεῖται αὐγουστάλιος, se rapporte sans doute à la même époque.

(4) Quoique le *dux* fût ordinairement distinct du préfet de l'Égypte, il arrivait quelquefois que le même officier était investi à la fois des deux charges. Ce fut le cas de Florus, sous Marcien (ci-dessus, p. 75). Selon Evagrius et Jornandès (voy. Vales. ad *Evagr.*, p. 293), il était *duc* et *augustal.*

(5) Strab., XVII, p. 787.

(6) Lib. V, 9.

(7) *Recherches sur l'Égypte,* etc., p. 84.

était variable, parce que l'on réunissait souvent plusieurs nomes en un seul (1), placé sous le même stratège ou nomarque. Tant que les Romains, jusqu'à Dioclétien, restèrent maîtres de la vallée inférieure de la Nubie, ce canton fut réuni au nomarque d'Ombos, qui avait sous sa juridiction Syène et Philes. Cela est prouvé au moins jusqu'au règne des Philippes, en 248. Mais, quand la limite de l'empire eut été rapprochée jusqu'à Philes, le nome d'Ombos, devenu fort resserré, put être réuni à ceux d'Hermonthis et de Diospolis, et la Thébaïde fut réduite à dix nomes, comme elle l'avait été antérieurement. De là, peut-être, le titre de *décurion* donné au *dux Thebaïdis ;* ce qui montrerait que la division de la Thébaïde en dix parties existait encore sous le règne de Justin II.

Sous Constance, saint Athanase ne donne au *dux* que l'épithète de λαμπρότατος (2) ; mais cette épithète, qui avait fini par répondre au *clarissimus* des Latins, ne suffisait plus, à ce qu'il paraît, sous Justin II, pour un personnage aussi important que l'*augustal* de la Thébaïde. Ici on lui donne celle de πανεύφημος, que je traduis par *le digne de toute louange,* ou *d'être loué sous tous les rapports.* L'adjectif πανεύφημὸς est un terme de cette époque, qu'on trouve dans Porphyre (3), saint Nil (4), Hésychius (5), etc.

Après le mot χώρας, il y a une lacune d'environ deux lettres, et les trois lettres ΠΟΑ, dont je ne sais que faire.

Le mur a été rebâti, grâce, nous dit-on, aux prières des martyrs et du très saint abbé Théodore évêque (6). Voilà encore une fois notre *abbé Théodore évêque,* qui avait converti le temple de Philes en église, et fait l'œuvre pie de cacher

(1) *Recherches,* etc., p. 84 et 269.

(2) *Contra Arianos,* p. 394, A. D.

(3) *Vita Plotin.,* p. 394, C.

(4) *Epist.* XVIII, p. 50, B. et CCLXXV, 268, C.

(5) Caten. in *Psalm.* I, p. 750, B. — Cf. Fabric., *Bibl. græc.,* IX, p. 450, Harles.

(6) Que Théodore fût encore vivant, cela est prouvé par ce titre ὁσιώτατος qui lui est donné dans les autres inscriptions : s'il eût été mort, on l'eût nommé μακάριος ou μακαριώτατος.

ses sculptures païennes sous un enduit : on pourrait objecter, il est vrai, que ce Théodore est peut-être un autre évêque abbé du même nom ; mais la chose serait peu probable : nous avons vu, d'après le passage de Procope, combiné avec la durée de cent ans qu'a dû avoir la paix signée par Florus en 453, que le changement du temple en église, opéré par notre évêque abbé Théodore, n'a pu avoir lieu que vers la fin du règne de Justinien, c'est-à-dire, une quinzaine d'années seulement, et peut-être moins, avant l'époque ici marquée. L'identité absolue des noms et qualités, et le rapprochement des époques, ne permettent guère de douter qu'il ne s'agisse du même personnage.

Jusqu'ici nous voyons que la construction du mur est due à la providence de Dieu, à la fortune des empereurs, à la bienfaisance de l'augustal, et aux prières des martyrs et de l'évêque ; il reste à dire qui a donné ses soins à cette opération. Cette circonstance se trouve exprimée dans les deux dernières lignes ; mais il y a quelque difficulté : on lit dans la copie, Μηνᾶ τοῦ λαμπροτάτου λαρίου. Le mot ΛΑΡΙΟΥ est inconnu : mais il désigne une fonction. Je ne doute point que ce ne soit la finale du mot ΧΑΡΤΟΥΛΑΡΙΟΥ, soit que le nom ait été écrit en abrégé ΧΛΑΡΙΟΥ, et que le Χ n'ait pas été aperçu par M. Lenormant, soit que le titre λαμπροτάτου ait été, selon l'usage, abrégé en ΛΑΜΠΡΟ, et que la suite ΤΑΤΟΥΛΑΡΙΟΥ soit une faute de copiste, pour ΧΑΡΤΟΥΛΑΡΙΟΥ. M. Lenormant m'a dit n'être pas bien sûr de n'avoir pas fait cette inadvertance, entraîné par le titre si connu de λαμπρότατος. Le nom de *chartularius*, ou *scriniarius* ou *notarius*, dénominations synonymes, doit se trouver ici après celui du duc. La lacune de trois lettres qu'on trouve ensuite, τῆς δουκιανῆς . . . εως, est facile à remplir : c'est, à n'en pas douter, [τάξ] εως. Témoin ce passage : Εὐστράτιός τις σκρινιάριος τῆς δουκικῆς ὑπάρχων τάξεως (1). On sait que ἡ τάξις, comme τὰ τακτικὰ, désigne les *actes publics*, les *commentarii*

(1) *Act. manuscr. S. Eustr.*, apud Cang., p. 1402.

publici. Ainsi le très illustre Ménas était *le chartulaire des actes publics du duché*, probablement celui qui était chargé de leur enregistrement et de leur légalisation. Au lieu de δουκιανή, on trouve toujours δουκική (1) ; mais les deux mots reviennent au même, et répondent au latin *ducalis*.

§ II. *Inductions historiques*.

Maintenant il faut se rappeler que l'inscription est gravée dans un endroit du *mur d'enceinte* de l'île : mais on ne pensera pas sans doute qu'elle s'applique à cette seule partie, et qu'elle ne concerne que sa reconstruction. La solennité des formes employées, la providence divine, la fortune de l'empereur, les prières des martyrs et de l'évêque, tout cela annonce plus que la réparation d'un pan de mur. Il s'agit certainement du mur entier ; et l'on ne peut douter que cette inscription solennelle ne soit là pour conserver le souvenir de la reconstruction de l'enceinte, qui, pendant la paix de cent ans, n'avait sans doute été que négligemment réparée, ou ne l'avait pas été du tout.

La raison qui rendit alors nécessaire une réparation générale ressort d'elle-même. Lorsque l'évêque abbé Théodore eut pris possession du temple d'Isis, et qu'avant de le convertir en église il eut couvert d'un enduit les images profanes sculptées sur ses murs, les Blémyes, aux portes de Philes, restés païens, comme on l'a dit, ne pouvaient voir de sang-froid cette profanation du temple de leur divinité principale. Forcés de céder pour le moment aux armes de Justinien, ils ne purent faire résistance, ni s'opposer au dépouillement du sanctuaire : mais ils devaient conserver le désir de s'en venger tôt ou tard, et les chrétiens de l'île ne pouvaient se le dissimuler ; il était donc urgent qu'ils prissent toutes les mesures possibles de se garantir, eux et le lieu sanctifié, contre les attaques et les représailles des barbares. Pour cela il fallait

(1) Cang. h. v.

absolument mettre les fortifications de Philes en état de défense. Quand ce motif ne ressortirait pas du simple rapprochement des époques, la teneur même de l'inscription suffirait pour le démontrer. S'il s'était agi seulement d'un ouvrage d'intérêt public, on se serait contenté de faire intervenir les noms de l'empereur, du préfet et de l'intendant de la province : mais c'est en outre à la providence divine qu'on doit ce grand travail ; c'est aux prières des martyrs ; c'est enfin à celles du pieux évêque qui avait fait du temple une église : preuve évidente du vif intérêt religieux qui avait conseillé cette importante mesure.

Il s'ensuit que cette réparation dut avoir lieu peu de temps après que l'on eut construit une église de Saint-Étienne dans le *pronaos* du temple : il se peut même que les deux travaux aient marché ensemble ; ce qui donne, pour les trois inscriptions chrétiennes gravées dans le temple, une époque très voisine de l'an 577, date de l'inscription du mur.

C'est d'après cette époque que j'ai cru devoir rapprocher de la fin du règne de Justinien la destruction des idoles dans le temple de Philes ; fait que Procope raconte sans en donner la date. On conçoit bien que la métamorphose du temple en église ait pu ne pas suivre immédiatement la destruction du paganisme : les chrétiens ont pu ne pas s'établir dans l'île immédiatement après, et se contenter d'abord d'un modeste abri pour célébrer les saints mystères ; mais on ne saurait pourtant admettre comme très vraisemblable qu'il se soit écoulé plus d'une vingtaine d'années entre la destruction radicale du culte d'Isis et la construction de l'église dans le *pronaos* du temple. Ainsi, en faisant descendre le premier fait jusqu'à l'an 555 ou 560, je me suis conformé à la plus stricte vraisemblance ; d'ailleurs la date était implicitement indiquée par la durée d'au moins cent ans qu'a dû avoir la paix signée par Florus en 453.

Les ruines considérables de constructions particulières que l'on trouve dans les environs du temple, et l'époque fort récente à laquelle elles appartiennent, montrent que la popula-

tion chrétienne se concentra dans cet endroit, et abandonna la partie septentrionale de l'île, où la ville grecque et romaine était située.

L'histoire ne dit pas si les attaques des Blémyes idolâtres donnèrent lieu aux chrétiens de Philes de s'applaudir des mesures qu'ils avaient prises ; mais il est à présumer que les barbares ne furent pas aussi dangereux qu'on aurait pu le craindre. Ils trouvèrent dans les Nubiens, qui avaient embrassé la religion chrétienne, un ennemi redoutable qui les empêcha de s'occuper d'autre chose que de leur propre défense. On voit, dans l'inscription de Silco, qu'ils furent entièrement subjugués par les Nubiens. Placés ainsi entre deux populations chrétiennes, les Blémyes ne purent tarder à embrasser eux-mêmes le christianisme. On a la certitude que presque tous les temples égyptiens, depuis Philes jusqu'à la deuxième cataracte, furent convertis en églises ; ce qui n'a pu avoir lieu plus tard que la fin du vi[e] siècle. J'ai conjecturé que la conversion des Blémyes avait dû suivre de près la conquête du roi Silco, et en être même un des résultats. Cette conjecture me paraît encore la plus conforme à l'ensemble de tous les faits que j'ai rapportés dans le Mémoire sur l'inscription du roi nubien.

Avant de terminer ce Mémoire, je dois encore m'arrêter quelques instants sur une autre observation relative à la différence dans l'expression de la date des deux inscriptions païennes et de l'inscription chrétienne de Philes. Les unes sont datées en années de Dioclétien, l'autre en années du cycle des indictions. Il s'agit de trouver la cause de cette différence.

SECTION III

DE L'ÈRE DE DIOCLÉTIEN

L'ère de Dioclétien, dont se sont servis les prêtres d'Isis pour fixer l'époque de leurs fonctions, est, comme on sait,

l'ère qu'emploient les Coptes et les Abyssins, et à laquelle ils donnent le nom d'*ère des martyrs*.

Il n'y a nulle difficulté sur le point initial de cette ère, et par conséquent sur sa concordance avec l'ère chrétienne. Elle commence avec la première année du règne de Dioclétien, comptée à l'égyptienne, c'est-à-dire, le 29 août de l'an 284 de J.-C.

Mais, si son caractère chronologique est parfaitement déterminé, son emploi donne lieu à quelques difficultés historiques qu'on n'a pas encore complètement résolues.

M. Ideler, dans son excellent Manuel de chronologie, se demande « pourquoi les chrétiens avaient fait choix d'une « ère qui datait de l'avènement au trône de leur plus cruel « persécuteur, d'une ère qui était d'ailleurs *contraire à l'usage « dominant en Égypte!* » Cet habile chronologiste répond : « Cela tient probablement à ce que l'ère de Dioclétien s'est « trouvée dans une condition pareille à celle où était l'ère « chrétienne, qui dut être adaptée généralement à la table « pascale que Denys le Petit y avait rattachée. Du moins, « nous savons avec certitude que Cyrille avait rattaché sa table « à l'ère de Dioclétien. Ce n'est pas par hasard que le com- « mencement d'un de nos cycles lunaires de dix-neuf ans « tombe sur l'année 285, la première du règne de Dioclétien, « tellement qu'une simple division des années comptées à « partir de ce point donne le nombre d'or. Par là il devient « vraisemblable que le calcul pascal des Alexandrins s'établit « sous le règne de ce prince. Nous avons déjà vu que l'usage « de ce calcul a été confirmé, mais non introduit par le con- « cile de Nicée (1). »

Ces observations judicieuses résument très clairement ce qu'on sait sur l'usage de cette ère, et font entrevoir ce qu'on ignore.

Que les chrétiens l'aient rattachée au cycle pascal, cela est certain, et par le fait qu'a cité M. Ideler, et par la lettre ency-

(1) *Handbuch der techn. Chronol.*, II, S. 231, 232.

clique de saint Ambroise aux évêques de la province Emilie, où la citation de l'an 89 de Dioclétien est rapportée au calcul de la Pâque (1). Mais cette ère était-elle réellement *contraire à l'usage constant en Égypte?* ou bien fut-elle admise d'abord par les païens, et adoptée ensuite par les chrétiens? Ceux-ci bornèrent-ils son usage au calcul pascal, ou bien fut-elle pour eux une ère usuelle, comme elle l'est encore pour les Coptes et les Abyssins? Voilà les questions auxquelles les chronologistes ne fournissent pas jusqu'ici de réponse certaine, et sur lesquelles la comparaison de monuments récemment découverts répand beaucoup de jour.

On ne peut douter que l'ère de Dioclétien n'ait été employée par les païens : le fait est prouvé par les deux éclipses de l'an 364, que Théon (2) rapporte tout à la fois à l'ère de Nabonassar, d'après l'année vague, et à celle de Dioclétien d'après l'année fixe ; en outre, par son calcul pour le lever de Sirius, la centième année de Dioclétien (3). On peut y joindre encore l'observation d'Héliodore dans les années 498 et 502, et celle de Thius, des années 475 à 510, également rapportées à cette ère (4). Ainsi il est certain que chez les astronomes, au moins, elle remplaça l'ère d'Auguste, qui n'avait jamais servi dans l'usage civil (5). Si l'on abandonna cette ère pour la remplacer par celle de Dioclétien, il faut, je pense, en chercher la cause dans un intérêt religieux. Cet empereur, après sa victoire sur Achillée, s'occupa sérieusement de l'Égypte : *eâ tamen occasione*, dit Eutrope, *ordinavit providè multa, et disposuit quæ ad nostram ætatem manent* (6). La reconnaissance pour ces améliorations, le zèle de l'empereur pour le paganisme, et sa haine pour la religion nouvelle, durent naturellement suggérer aux Égyptiens l'idée de prendre son avènement à la couronne pour le point de départ d'une nouvelle ère. Leurs

(1) S. Ambros. Opp., tom. II, p. 888, éd. Bened.
(2) *Comment.* in Ptolem. magn. Const. VI, p. 284, 85.
(3) Cod. reg. 2390, fol. 154. — Cf. Biot, *sur l'astronomie égypt.*, p. 303, 304.
(4) Ap. Bulliald., *Astronom. Philol.*, VIII, p. 326.
(5) Ideler, ouvrage cité, t. I, p. 156.
(6) Brev. IX, 23.

chronologistes et leurs astronomes, abandonnant celle d'Auguste, prirent la nouvelle ère, et s'en servirent concurremment avec celle de Nabonassar ; ils continuèrent d'appliquer à celle-ci le calendrier vague auquel étaient rapportés tous les calculs antérieurs ; et ils attachèrent le calendrier fixe à l'ère de Dioclétieu, dont le point initial était le 29 août, c'est-à-dire, le commencement même de l'année fixe alexandrine.

Mais ce ne fut pas une ère purement *fictive*, comme celle de Nabonassar et d'Auguste ; ce fut une ère *réelle* ou *civile*, qui remplaça, dans l'usage ordinaire, l'emploi des années de règne. C'est ce que prouvent nos trois inscriptions païennes de Philes, où les années sont comptées uniquement d'après l'ère de Dioclétien, tout comme dans les calculs astronomiques de Théon. On peut même présumer que son emploi, depuis que le trône impérial fut occupé par des princes chrétiens, dut plaire d'autant plus aux païens, qu'elle les dispensait de rappeler le nom de l'empereur régnant.

Jusqu'ici tout s'explique facilement ; mais, dira-t-on, les mêmes raisons qui portèrent les païens à prendre pour ère le commencement du règne de leur protecteur devaient éloigner les chrétiens de s'en servir. Pour lever la difficulté, il faut tâcher de savoir quel est l'usage que ceux-ci ont fait d'abord de cette ère.

Qu'elle leur ait servi pour le calcul astronomique et chronologique, c'est ce dont personne ne pourra s'étonner. Toutes les observations des astronomes alexandrins, celles, du moins, qui étaient rapportées au calendrier fixe, furent, depuis Dioclétien, rattachées à la première année de son règne. Les astronomes ou chronologistes chrétiens de cette époque ne pouvaient se dispenser d'appuyer leurs calculs sur les travaux des savants païens, et de prendre pour leurs propres calculs les mêmes points de départ, conséquemment d'établir leur cycle pascal sur le commencement de l'ère nouvelle.

C'est ici que la comparaison de nos inscriptions avec les autres monuments de la même époque acquiert un intérêt historique.

Les monuments, soit inscriptions, soit papyrus, trouvés en Égypte, portant une date, et qui se rapportent au christianisme, sont au nombre de *dix;* du moins je n'en connais pas davantage.

Sur ces dix monuments, il en est quatre dont les dates sont exprimées d'après le cycle des indictions et en années impériales.

Ce sont :

1° Un papyrus (1) du règne de Constance, du 12 janvier de l'an 355, antérieur d'un an à l'édit de cet empereur qui, jusqu'ici, contenait la plus ancienne mention connue de ce cycle (2);

2° L'inscription de Philes de l'an 577, expliquée ci-dessus (pag. 84);

3° Un papyrus du Musée royal, daté du 14 juillet 599, sous l'empereur Maurice;

4° Un autre papyrus du Musée royal, daté du 13 juin de l'an 616, du règne d'Héraclius : celui-ci est d'autant plus remarquable, qu'il n'est antérieur que de vingt-quatre ans à l'invasion des Arabes.

Trois autres, savoir, une inscription trouvée à Assuan par Burckardt (3), une seconde trouvée en Nubie par Vidua (4), une troisième qui est dans le Musée royal égyptien, ne portent que l'indiction : ainsi il est impossible d'en savoir la date précise.

Mais les quatre monuments datés, qui embrassent l'intervalle des règnes de Constance et d'Héraclius, prouvent que, depuis Constantin jusqu'à l'invasion des Arabes, c'est-à-dire, jusqu'à l'époque où l'Égypte fut enlevée aux empereurs d'Orient, les indictions, employées seules, ou concurremment avec l'année impériale, servirent aux chrétiens, dans l'usage civil, pour marquer les dates des actes officiels et pu-

(1) Publié par le D. Young dans les *Hieroglyphica,* n° 46.
(2) Ideler, *Handb.* II, S. 352.
(3) *Travels in Nubia,* p. 122.
(4) *Inscript. antiquæ,* pl. XIX, n° 2.

blics ou des transactions particulières. L'ère de Dioclétien ne s'y montre pas (1).

Quel fut donc le rôle de cette ère pendant tout cet intervalle? Le voici : chez les chrétiens, elle ne servait évidemment qu'au calcul astronomique et pascal; mais, chez les païens, son rôle continua d'être ce qu'il était avant que le christianisme fût devenu la religion de l'État, c'est-à-dire, qu'elle fut employée par eux dans l'usage civil et particulier, comme le prouvent les inscriptions païennes de Philes; car ici point d'indictions, point d'années impériales, mais uniquement l'ère de Dioclétien. Cette affectation des prêtres d'Isis d'indiquer trois fois cette ère montre avec quel soin les païens en conservaient l'usage, sans doute comme un précieux souvenir du prince qui les avait protégés.

Il est facile à présent de concevoir comment les chrétiens en vinrent à adopter cette ère païenne. Son usage civil, qui ne s'était maintenu que chez les païens, dut disparaître nécessairement avec les derniers vestiges du paganisme effacés à Philes par Justinien. Les indictions la remplacèrent tant que l'Égypte chrétienne resta soumise aux empereurs. Lorsque le pays eut passé sous la domination des califes, tout lien avec Constantinople étant rompu, l'usage de nommer les empereurs dans les actes ne pouvait plus subsister; d'une autre part, le cycle des indictions ne pouvait être employé seul, parce que cette période de quinze années doit nécessairement être accompagnée d'une autre indication qui donne un point fixe et déterminé. Que l'on conservât les indictions, cela se conçoit; c'était un souvenir de la domination chrétienne, et, d'ailleurs, ce cycle était employé dans les livres qu'on révérait : mais il fallait le rattacher à une ère quelconque pour pouvoir se reconnaître.

(1) Il se peut que, dans les actes publics, les empereurs chrétiens exigeassent des païens l'expression d'une autre date : mais il se peut aussi qu'on leur permît sans restriction l'emploi de leur ère favorite. Cette question, indifférente en elle-même, ne saurait être résolue que par la découverte de quelque autre monument.

L'ère de Dioclétien, qui depuis longtemps servait dans le calcul pascal, se présenta naturellement : elle offrait aux chrétiens un moyen simple de continuer la série des temps. Je pense donc que ce fut alors que, pour effacer tout souvenir de son origine païenne, on en changea le nom en l'appelant l'*ère des martyrs,* qui ne lui convenait nullement. En effet, la persécution de Dioclétien, et le martyre que subirent tant de pieux confesseurs de la foi, n'eurent lieu que dans les dix-neuvième et vingtième années du règne de Dioclétien, selon le témoignage formel d'Eusèbe (1) et d'Orose (2). C'est donc évidemment à l'an 19, c'est-à-dire, au 29 août de l'an 302, que devrait commencer l'*ère des martyrs* pour mériter son nom; mais, dans le fait, elle commençait dix-neuf ans plus tôt, la première année de Dioclétien, pendant laquelle il n'y eut ni persécution ni martyre.

Cette contradiction si grave n'a point encore été expliquée : elle s'explique d'elle-même à présent qu'il doit être bien reconnu que l'ère de Dioclétien a été longtemps d'un usage civil chez les païens, et que le nom d'ère des martyrs lui a été donné après coup, pour la sanctifier en quelque sorte par le souvenir du courage héroïque des martyrs que l'empereur avait fait massacrer. Cette nouvelle dénomination ne devait pas effacer l'ancienne. Qu'on appelât cette ère du nom de *Dioclétien* ou de celui des *martyrs,* c'était toujours au temps de la persécution qu'on en rapportait l'origine. Ainsi l'on peut être sûr que de très bonne heure les chrétiens d'Égypte ont confondu quelquefois les deux époques, c'est-à-dire qu'ils ont cru, tantôt que l'année de la persécution était la première de Dioclétien, et tantôt que le point initial de l'ère était la dix-neuvième de ce prince. Il est à remarquer, en effet, que la première erreur a été commise par Abou'lfaradge (3),

(1) H. E. VIII, 2.
(2) VII, 25.
(3) Dynast.. p. 133. Cf. Ideler, *Handb.* I. S. 162.

et la seconde par Ignace, patriarche d'Antioche, dans sa lettre à Scaliger (1).

Cette origine de l'ère de Dioclétien, et son emploi civil chez les chrétiens d'Égypte après l'invasion des Arabes, ne sont jusqu'ici que des inductions qui se tirent des quatre monuments cités plus haut, dont le dernier descend jusqu'à l'an 616 : tous sont datés d'après le cycle des indictions.

Pour donner à ce résultat le caractère de la certitude, il faudrait maintenant que les monuments chrétiens portant la date de l'ère de Dioclétien ou des martyrs fussent tous postérieurs à la conquête de l'Égypte par les Arabes, qui eut lieu en 640 de notre ère. Or les trois seuls que j'ai pu découvrir présentent en effet ce caractère.

Le premier est une inscription funéraire trouvée par le comte de Vidua entre la deuxième cataracte et Ipsamboul (2) : elle est datée du 4 pharmuthi de l'an 409 des martyrs (ἀπὸ τῶν μαρτύρων) : cette date répond à l'an 694 de notre ère.

Le deuxième est une autre inscription funéraire du Musée royal égyptien, portant la date du 30 *païni de l'indiction VI, et de l'an* 423 *de Dioclétien* (3); ce qui répond au 24 juin de l'an 708 de notre ère.

Le troisième est une inscription du même genre trouvée à

(1) In *Emend. temp.*, p. 496.

(2) *Inscr. antiq.*, tab. XX, nº 1.

(3) ὁ θεὸς τῶν πνευμάτων ἁ-
γίων καὶ πάσας σαρ-
κὸς ἀνάπαυσον
τῆς ψυχῆς * τῆς
μακαρίας Μαρίας
ἐκοιμήθη δὲ
ἐν μηνὶ παῦνὶ
Λ Ἰνδ. στ' ἀπὸ Διο-
κλητιανοῦ Εω **
ΥΚΓ.

* Pour τὴν ψυχήν.

** Ἔτει.

Essaboua par M. Gau, datée de l'an 470; ce qui revient à l'an 754 ou 755 (1).

Ainsi les seuls monuments chrétiens que l'on connaisse jusqu'à présent, où l'ère de Dioclétien soit indiquée, sont postérieurs à l'invasion des Arabes, l'un de cinquante-quatre ans, l'autre de soixante-huit ans, et le troisième de cent quatorze ans. Qu'il s'en trouve plus tard qui contrarient ces résultats, cela est possible, mais, je crois, peu probable. En attendant, d'après la comparaison des seuls faits connus, on doit admettre que l'ère dite *des martyrs* ne devint d'un usage civil parmi les chrétiens d'Égypte et de Nubie que quand la conquête des Arabes eut rompu les liens qui joignaient ces contrées à Constantinople.

Cette ère remplaça pour les chétiens l'année des empereurs, dont l'usage ne pouvait plus subsister après leur domination : elle fut alors employée toute seule, ou bien en concurrence avec le cycle des indictions.

Ce résultat achève de lever, ce me semble, les difficultés historiques que présentait aux chronologistes le choix que des chrétiens firent d'une ère païenne. A l'aide de la fiction pieuse relative à son point initial, cette ère, bien que rattachée au nom de leur persécuteur, leur rappelait sans cesse le courage des martyrs qui avaient confessé la foi au milieu des tourments.

(1) Gau, *Antiq. de la Nubie*, pl. XLIV. D.

TROISIÈME MÉMOIRE

L'ARIEN THÉOPHILE, DIT L'INDIEN

A-T-IL ÉTÉ RÉELLEMENT

ENVOYÉ DANS L'INDE PAR L'EMPEREUR CONSTANCE DANS L'INTÉRÊT DE SA SECTE?

L'histoire du christianisme dans les premiers siècles de notre ère contient plusieurs faits qui se lient d'une manière intime avec l'histoire de la géographie : ils peuvent l'éclaircir, ou en recevoir eux-mêmes de la lumière.

Ce sont principalement ceux qui concernent la propagation de la foi dans les contrées reculées du monde alors connu ; par exemple, dans l'Inde en deçà du Gange. On sait toutes les difficultés que présentent et toutes les discussions qu'ont fait naître les missions des apôtres saint Matthieu, saint Barthélemy et saint Thomas dans ce pays éloigné. Les uns les ont admises sans difficulté; d'autres les ont rejetées, comme n'étant que le résultat d'une équivoque sur le sens du mot *Inde,* perpétuellement employé pour désigner l'Arabie et l'Éthiopie (1).

Il me semble difficile de ne point partager l'opinion de ces derniers, quand on pèse exactement les faits allégués de part et d'autre. Mais il n'entre pas dans mon plan de les soumettre

(1) Les traditions sur les missions des premiers apôtres dans l'Inde ont été examinées avec autant d'érudition que d'impartialité par M. Thilo, dans son Commentaire sur les *Acta S. Thomæ apostoli* (p. 97, sq.); et le résultat de cet examen est un jugement à peu près conforme à celui qu'on trouve à cet endroit de mon Mémoire.

à un nouvel examen ; je me borne à discuter un fait du même genre qui se rapporte à l'histoire ecclésiastique du IVe siècle. D'une part, il ne me semble pas avoir été suffisamment éclairci ; de l'autre, il se lie à plusieurs points intéressants de la géographie de cette époque.

L'arien Philostorge, dans l'extrait de son Histoire ecclésiastique rédigé par Photius, parle d'une ambassade envoyée par l'empereur Constance auprès des Homérites de l'Arabie Heureuse, pour tâcher d'introduire l'arianisme parmi eux.

En tête de ces députés se trouvait un certain Théophile, que Philostorge appelle *l'Indien,* parce que, né dans l'Inde, il avait été envoyé très jeune en otage à Constantin (1) par les *Dibeni,* ses compatriotes, dont le pays était une île appelée *Dibus,* qui leur donnait son nom.

Après son ambassade, Théophile se rendit dans cette île, où il était né. Il rectifia dans le culte de ses compatriotes des pratiques inconvenantes, comme, par exemple, d'écouter assis la lecture des évangiles ; et il confirma la *vraie* doctrine, c'est-à-dire, l'arianisme, qui y était établi déjà.

De là il revint chez les Axoumites, auxquels il prêcha l'arianisme, et il retourna auprès de l'empereur à Constantinople.

Telle est la substance du récit de Philostorge donné par Photius : on le retrouve presque sans modification dans Nicéphore Calliste, qui peut-être n'a eu que Photius sous les yeux (2). La seule différence essentielle porte sur l'orthographe des noms *Dibus* et *Dibeni,* que Nicéphore appelle *Diabus* et *Diabeni,* deux leçons qui ont à peu près autant d'autorité l'une que l'autre, dans l'hypothèse même où Nicéphore n'aurait connu que Photius : car, comme nous n'avons pas le ma-

(1) Ταύτης τῆς πρεσβείας ἐν τοῖς πρώτοις ἦν καὶ Θεόφιλος ὁ Ἰνδός, ὃς πάλαι μὲν, Κωνσταντίνου τοῦ πάλαι βασιλεύοντος, ἔτι τὴν ἡλικίαν νεώτατος καθ' ὁμηρείαν πρὸς τῶν Διβηνῶν καλουμένων εἰς Ῥωμαίους ἐστάλη· Διβοῦς γ' ἐστιν αὐτοῖς ἡ νῆσος χώρα. III, 4.

(2) IX, 18, p. 719 D, 720 C.

nuscrit autographe de ce dernier, nous ne pouvons savoir qui, de son copiste ou de Nicéphore, a altéré la leçon originale. Une autre différence consiste en ce que Nicéphore dit que cette *île est grande* [ἐστὶ μεγάλη] ; ce que ne dit pas Photius. A la vérité, cette circonstance dérive assez clairement du récit, et c'est même pour cela qu'on a cru qu'il s'agissait de Ceylan : mais il n'en reste pas moins incertain si la circonstance était exprimée dans l'original, ou si elle n'est qu'une addition faite par Nicéphore d'après l'ensemble de la description.

Quoi qu'il en soit, d'habiles critiques ont révoqué en doute le fait de l'ambassade et des voyages de Théophile. Baronius l'a jugé à peu près fabuleux (1). Jacques Godefroy (2) le croit, sinon entièrement faux, du moins rempli de détails controuvés. L'exact Tillemont est encore plus sévère (3) : il pense que Philostorge a inventé toute cette histoire dans son zèle inconsidéré pour l'arianisme, et afin de s'opposer à la gloire de saint Frumentius, l'apôtre de l'Éthiopie.

Le principal fondement des doutes que ces critiques ont manifestés est le silence absolu que tous les autres écrivains ecclésiastiques ont gardé sur cette ambassade. Mais, en examinant le récit d'un peu plus près, on y voit bien d'autres raisons d'en suspecter la vérité. Qui croira, par exemple, qu'en 356, moins de trente ans après que l'hérésie d'Arius avait commencé à se répandre, il y eût déjà des *églises ariennes* dans une contrée quelconque de l'Inde en deçà du Gange ? et qui pourra comprendre qu'un homme *né dans l'Inde* aurait été *envoyé en otage* à l'empereur Constantin ?

Nonobstant ces difficultés et les doutes qu'elles avaient fait naître, plusieurs historiens et critiques ont admis la réalité du fait, sans discussion, tels que Lebeau (4), Fleury (5), tout

(1) *Annal.* ad. ann. 356.
(2) *Ad Philostorg.*
(3) *Mémoires pour servir à l'hist. ecclésiast.*, t. VII, p. 289.
(4) *Hist. du Bas-Empire,* t. I, 438, éd. de Saint-Martin.
(5) *Hist. ecclés.*, t. III, p. 349.

récemment M. Hohlenberg (1), M. Fuhrmann (2) et M. A. Neander (3). Cependant ces difficultés sont réelles : il faut au moins les discuter; car, dans l'état actuel du récit, il est presque impossible qu'une critique un peu sévère consente à l'admettre.

Je pense, quant à moi, que ces difficultés peuvent s'expliquer toutes par une seule hypothèse; c'est que Théophile n'était point né dans l'*Inde,* qu'il n'avait point voyagé dans l'*Inde,* mais qu'ici le mot *Inde* ne désigne qu'un point quelconque des côtes méridionales de la mer Rouge, soit en Afrique, soit en Arabie.

Voilà le point précis de la discussion qui fait l'objet de ce mémoire.

SECTION PREMIÈRE

LA PATRIE DE THÉOPHILE N'A PU ÊTRE DANS L'INDE. — OBSERVATIONS SUR PLUSIEURS POINTS DE LA GÉOGRAPHIE ANCIENNE DE CETTE CONTRÉE.

J. Godefroy et H. de Valois ont rapproché les noms *Dibus* et *Dibeni* de celui des *Divi,* peuple de l'Inde dont parle Ammien Marcellin ; mais nous verrons plus bas que, malgré la ressemblance des noms, il n'y a aucun rapport entre les peuples. D'une part, J. Godefroy (4), Pagi (5), Tillemont (6), Lebeau (7), Fleury (8), Schrök et d'autres, ont pensé que cette île de *Dibus* devait être *Diu,* petite île placée à la pointe du Guzarate. Cette conjecture est uniquement fondée sur une simple homonymie : le savant éditeur de Lebeau (9) la rejette

(1) *De origin. et fat. eccles. chr.* Hafn., 1822, p, 99, sq.
(2) *Handwörterb. der Christl. und Kirchengesch.*, t. III, p. 298.
(3) *Allgem. Gesch. der Christl. Relig.,* II, p. 165.
(4) *Ad Philost.*
(5) *Ad ann.* 354, n° 7-10.
(6) Endroit cité.
(7) *Ibid.*
(8) *Ibid.*
(9) *Ibid.*

comme inadmissible. Il dit avec raison qu'un rocher d'une lieue de long sur un tiers de large, qui n'a jamais été connu que par le siège qu'y ont soutenu les Portugais en 1545, n'a pu être le séjour d'un peuple que le récit de Philostorge nous représente comme ayant été considérable.

Une autre opinion, proposée d'abord par Isaac Vossius (1) et admise par plusieurs critiques, notamment par l'éditeur de Lebeau (2), consiste à placer les *Dibeni* de Philostorge aux Laquedives ou aux Maldives ; mais elle est détruite par cette circonstance, que Philostorge ne parle que d'*une seule île*. Ni l'un ni l'autre de ces deux groupes ne peut avoir rien de commun avec cette île unique.

D'ailleurs, une difficulté d'un autre genre s'y oppose : les anciens n'ont jamais eu que des notions très vagues des Maldives, et rien n'annonce qu'ils aient seulement connu l'existence des Laquedives.

Quant aux premières, Ptolémée semble les désigner quand il parle des treize cent soixante-dix-huit îles situées en avant de la Taprobane : mais il a complètement ignoré le nom du groupe, qui peut-être n'en avait pas encore ; et il est facile de voir que ce renseignement vague et inexact ne provient pas de gens qui eussent une connaissance personnelle de ces îles. Relativement aux Laquedives, on ne trouve rien qui y ait rapport dans la Géographie de Ptolémée. M. Gossellin (3) remarque que les îles que Ptolémée place autour de la Taprobane ne peuvent être que les petites îles qui environnent Ceylan, et non pas les Laquedives, groupe situé à plus de cent cinquante lieues dans le nord-ouest. Le Périple de la mer Érythrée, rédigé, selon mon opinion, pendant le règne simultané de Septime-Sévère et Caracalla, fait une mention détaillée de tous les lieux de l'Inde où l'on faisait le commerce : mais il ne dit pas un mot des Laquedives ni des Maldives. Cosmas, qui donne de si précieux détails sur la Taprobane et la côte

(1) Ad Mel., p. 837.
(2) Tom. I, p. 438.
(3) *Géogr. systém.*, III, 304.

occidentale de l'Inde, parle vaguement d'îles petites et nombreuses qui environnent la Taprobane [πέριξ αὐτῆς], ayant toutes de l'eau douce, et séparées par des détroits peu profonds (1) ; mais on voit que ce marchand ne sait ni le nom ni la position de ces îles, qui ne sont pas *répandues autour de Ceylan,* mais se trouvent réunies en groupes à cent cinquante lieues dans l'ouest. Enfin un autre auteur, qui paraît être du ve ou du vi^e^ siècle, celui du Traité des brahmanes attribué à Palladius, ne connaissait pas davantage ces îles. Il parle d'un millier d'îles situées en avant de la Taprobane (2), et qui, d'après cette indication, devraient être les *Maldives;* mais il les confond avec les *Maniolæ,* et leur applique, comme Ptolémée (3), le conte oriental de la pierre d'aimant qui attirait les clous des vaisseaux. On sait que les *Maniolæ* de Ptolémée ne peuvent être, comme l'ont fait voir d'Anville et Gossellin, que les îles Andamans. Je ne sais si le nom des Laquedives et des Maldives se montre dans la géographie avant le voyage des deux Arabes dont Renaudot a publié la relation.

A cette occasion, il n'est peut-être pas inutile de dire à quoi tenait l'ignorance des anciens sur ces deux groupes considérables ; car c'est une observation qui me paraît avoir échappé aux géographes. M. Gossellin (4) dit : « On ne peut guère « douter que ces îles, savoir, les Laquedives et les Maldives, « n'aient été rencontrées plusieurs fois par les navigateurs « anciens qui, partant d'Arabie, se rendaient à travers l'Océan « dans la Limyrice et le golfe du Gange. » S'il en avait été ainsi, les anciens les auraient connues ; elles seraient indiquées dans leur géographie, dans leurs périples ; elles auraient eu place sur leurs cartes. Leur ignorance s'explique précisément par la direction que prenaient leurs vaisseaux. Avant qu'Hippalus eût découvert la mousson du sud-ouest, les vais-

(1) *Topogr. christ. in Coll. nov. Patr.,* t. II, p. 336.

(2) Page 4.

(3) *Geograph.,* VII, 2, p. 178. — Cependant c'est peut-être une des additions qui ont été faites dans cette partie du texte original de Ptolémée (Gossellin, *Rech.,* III, 289).

(4) Endroit cité.

seaux, au sortir du golfe Arabique, longeaient les côtes d'Arabie, de Carmanie et de Gédrosie, jusqu'à l'embouchure de l'Indus, d'où ils se rendaient, toujours en suivant la côte, jusqu'à la pointe de la presqu'île. Dans cette navigation, toute de cabotage, les Laquedives et les Maldives leur restaient fort loin au large sur la droite. La découverte de la mousson sud-ouest, qui prit le nom d'*Hippalus,* comme la mer qu'on traversait avant d'arriver à celle de l'Inde (1), ne put que difficilement donner connaissance de ces deux groupes d'îles ; car, à partir du cap Syagrus en Arabie, ou du cap Aromata en Afrique, cette mousson les portait, soit à l'embouchure de l'Indus, soit dans le golfe de Cambaie, à Barygaza, soit un peu plus bas, dans la partie septentrionale de la Limyrice. Le reste de la navigation se faisait, comme auparavant, en suivant la côte. Ainsi les Laquedives et les Maldives devaient leur demeurer à peu près inconnues, et ils n'en pouvaient recevoir tout au plus que quelque notion vague des gens du pays.

Comment expliquer cette ignorance, si elles avaient eu avec l'empire romain des relations telles qu'elles eussent envoyé à l'empereur des ambassades, des présents et des *otages?* Mais, bien loin de pouvoir y placer une *nation* à cette époque, on n'est pas même sûr que ces îles, qui ont été peuplées par la côte de Malabar, eussent déjà des habitants.

Reste la troisième opinion, celle qui place la *Dibus* ou *Diabus* de Philostorge dans l'île de Ceylan. Cette opinion, proposée aussi par Isaac Vossius (2), a été adoptée par le Dr Vincent (3) et M. Hohlenberg (4). Elle paraît, au premier abord, la plus vraisemblable de toutes et celle qui satisfait le mieux aux conditions exigées par le texte de Philostorge; mais elle est détruite par cette considération, que l'historien, deux pages

(1) Plin., VI, 26; *Periplus maris Erythræi*, p. 174, éd. Blancard. — Selon ma correction, ῞ΙΠΠΑΛΟΣ pour ῾ΙΠΠΑ΄ΔΟΣ, dans le passage de Ptolémée (*Journal des Savants,* 1831, p. 313).

(2) Ad Melam, 837.

(3) *Class. Journ.,* 1813, p. 382, sq.

(4) Ouvrage cité, p. 100.

plus loin, parle de la Taprobane qu'il qualifie de *grande île*, située vis-à-vis du continent de l'Inde. De cette désignation si claire et si précise de Ceylan, il résulte qu'il n'a pu avoir en vue cette même île quand il a parlé de *Dibus* et des *Dibeni*, patrie de Théophile.

D'ailleurs il faut toujours en revenir à la circonstance capitale, c'est que Théophile était un *Indien envoyé en otage* à l'empereur par ses compatriotes. M. Hohlenberg (1) pense que ce personnage vint en Occident à l'occasion de l'ambassade indienne envoyée à Constantin, selon Eusèbe. Mais, en admettant même la réalité de cette ambassade, il faut convenir que rien, dans ce que nous pouvons soupçonner des relations de Ceylan avec l'empire romain à cette époque, ne peut expliquer l'idée d'*otage*, qui suppose guerre, combat, victoire, d'une part, et soumission de l'autre; des relations, en un mot, d'un genre qu'il est historiquement difficile, pour ne pas dire impossible, d'admettre au milieu du IVe siècle. Il suffit, pour s'en convaincre, de se rappeler ce que Sopater, l'ami de Cosmas. qui avait vu Ceylan deux siècles après, raconte de son entrevue avec le roi de l'île (2); d'où il résulte que le nom romain y était à peine connu.

Peut-être ici est-il bon d'observer que beaucoup de doutes légitimes s'élèvent contre la réalité de ces *ambassades* envoyées aux empereurs romains par des *souverains* de l'Inde; du moins il y a plus d'une raison de croire qu'on a quelquefois donné ce nom magnifique, ou à des voyages particuliers, ou à des spéculations mercantiles dont on voulait assurer le succès.

Ainsi l'ambassade des Indiens à l'empereur Auguste, dont parlent plusieurs historiens, a paru suspecte à plusieurs bons critiques, notamment à M. Mannert (3), et l'on peut être surpris que M. de Heeren (4) l'ait rapportée sans le moindre signe de doute. Cependant Nicolas de Damas, qui avait vu

(1) Ouvrage cité, p. 100.
(2) Cosm. Indicopl., p. 336.
(3) *Geogr. der Gr. und Römer*, V, S. 127.
(4) *Ideen über die Politik*, u. s. f. V, S. 364. — La note où ce savant histo-

cette fameuse ambassade, nous en donne une bien pauvre idée. De fait, les *trois* hommes dont elle se composait, tout nus, à l'exception d'un caleçon ; cette lettre grecque qu'ils portaient, de Porus, selon les uns, de Pandion, selon les autres ; et ces présents qu'ils avaient à offrir au maître du monde, de la part de leur riche et puissant monarque, lesquels consistaient en un monstre humain, trois longues vipères, un serpent de dix coudées, une tortue de rivière et une perdrix plus grosse qu'un vautour (1); tout cela ressemble fort à la charlatanerie de quelques jongleurs (2) qui tâchent de vendre cher leurs curiosités (3),

Il n'y a peut-être pas d'autre jugement à porter de l'ambassade du roi de Ceylan à l'empereur Claude. Annius Plocamus était fermier des droits perçus par les Romains dans la mer Érythrée : un de ses affranchis prétendit avoir été entraîné par les vents (4), et poussé en quinze jours à *Hippuris,* port de la Taprobane. Le roi du pays, apprenant la puissance romaine, envoya des ambassadeurs à l'empereur Claude ; mais les absurdités qu'ils débitèrent sur leur île

rien parle des relations de Ceylan avec l'empire romain laisse quelque chose à désirer sous le rapport de la critique.

(1) *Nicol. Dam.* apud Strab., XV, p. 717.

(2) C'est ainsi qu'en l'année 166 il vint à la Chine des gens de l'Occident, qui se prétendirent envoyés par Aan-Tun [Marc-Aurèle Antonin], roi de Tatsin (Gaubil, *Hist. abr. de l'astron. chin.*, etc., dans les *Observ. mathém. astronom.*, etc., du P. Soucet, t. II, p. 118), et apportant comme présents, les auteurs chinois disent comme *tributs*, des « cornes de rhinocéros, des dents d'éléphant et des écailles de tortue » (Klaproth, *Tabl. hist. de l'Asie,* p. 69) : singuliers présents de la part d'un empereur romain ! Qu'ils soient venus par mer de l'Occident, cela est certain ; mais qu'ils aient été envoyés par Antonin, c'est ce qu'il est bien difficile de croire. Ces ambassadeurs étaient, selon toute apparence, des marchands qui voulaient se donner du relief. Je me figure que les commis voyageurs que Maës Titianus envoyait jusque chez les Sères (Ptolem., *Geogr.*, I, 11), qui pourraient bien avoir été situés vers les frontières occidentales de la Chine, quoi qu'en ait dit le savant Gossellin, devaient employer quelque moyen analogue pour se donner une importance favorable au succès de leur voyage.

(3) Il paraît que leur jonglerie a eu du succès ; car Suétone (*in Aug.*, 21), Dion Cassius (LIV, 9), Eutrope (VII, 10) et Orose (VI, 21), parlent de cette ambassade comme réelle.

(4) Circonstance bien invraisemblable.

prouvent clairement qu'ils n'y avaient jamais été. Comment expliquer autrement leur admiration pour la Grande-Ourse et les Pléiades, que, disaient-ils, ils ne voyaient pas chez eux, quand il est certain que l'une se voit trente degrés au-delà de Ceylan, et que les autres s'élèvent au zénith de cette île? Que dire encore de leur surprise de ce que les ombres étaient tournées vers le pôle arctique, quand le même phénomène a lieu à Ceylan pendant sept ou huit mois de l'année ; et de cette autre circonstance, que la lune ne se montre dans la Taprobane que de la huitième à la seizième heure, ou bien encore de ce que de leur pays on voyait les monts Émodes ; et enfin d'autres détails qui, sans être d'une absurdité aussi choquante, sont ou ridicules ou fabuleux ? Il est à peu près impossible qu'on n'ait pas été dupe à Rome de quelque supercherie : l'affranchi d'Annius Plocamus aura voulu tirer parti de son naufrage ; ayant emmené avec lui quelques naturels du lieu où il avait débarqué, il les aura investis du caractère d'ambassadeurs, et les aura fait venir de Taprobane, d'où il était bien sûr qu'aucune ambassade réelle ne viendrait lui donner un démenti.

Quant à l'ambassade que Trajan reçut des Indiens, selon Dion Cassius (1), après l'expédition dans l'Arabie Pétrée, Reimar est disposé à croire que ces députés *indiens* venaient de l'*Arabie méridionale*, comprise alors sous le nom d'*Inde*, comme on le verra plus bas ; et cette opinion est assez vraisemblable, d'après l'évènement qui précéda et qui semble avoir amené la députation.

Mais il n'y a nul doute à concevoir sur la présentation des brahmanes à Antonin [Héliogabale], puisque Porphyre en avait puisé le récit dans Bardesane, qui s'entretint avec ces philosophes indiens (2). Étaient-ils réellement *envoyés* par quelque prince de l'Inde, ou étaient-ce des individus isolés que la curiosité amenait dans l'Occident? C'est là ce qui reste douteux : mais le fait en lui-même annonce des com-

(1) Dio Cassius, LVIII, 15.
(2) Porphyrius, *de Abstin.*, IV, 17, p. 356.

munications entre les philosophes de l'Inde et l'Occident.

Eusèbe veut prouver que Constantin avait porté sa domination et la foi chrétienne jusqu'aux extrémités du monde connu, et même aux Indes. Il parle d'une ambassade indienne qui vint assurer cet empereur que sa domination s'étendait jusqu'à l'Océan oriental, et que les souverains de leur pays *l'honoraient par des portraits peints et lui élevaient des statues, le reconnaissant pour leur empereur et leur roi* (1) : choses que des députés venant réellement de l'Inde ne pouvaient ni penser ni dire : mais l'ambassade elle-même peut avoir été réellement envoyée par quelque souverain du nord de l'Inde.

Quant à des députations qui seraient venues de Ceylan, selon Ammien Marcellin, le témoignage de Cosmas, rapporté plus haut, permet d'apprécier à sa juste valeur une flatterie de cet historien à l'égard de son héros, Julien l'Apostat. Dans un récit ampoulé sur l'avènement de ce prince, cet historien raconte que les peuples de l'Orient, apprenant son triomphe, et craignant qu'il ne portât ses armes contre eux, lui envoyèrent à l'envi des ambassadeurs. Il en vint de la part des Arméniens, des peuples au-delà du Tigre, et des nations de l'Inde, *jusqu'aux Dives et Serendives* (2) ; or ces derniers ne peuvent être que les habitants de *Serendiv* ou Ceylan : toutes ces nations de l'Inde envoyèrent à Julien de riches présents. Ammien Marcellin, selon la remarque de Gibbon (3), oublie ici deux choses : la longueur de la route, et la brièveté du règne de Julien, qui n'a été que dix-sept mois sur le trône ; en sorte que *l'ambassade de Ceylan,* si elle avait eu lieu réellement, serait arrivée après sa mort. On remarquera de plus l'expression *ante tempus*, qui semblerait annoncer, de la part des peuples de l'Inde, des hommages dont l'époque était fixée et déterminée. Mais comment concilier ces communications régulières, ces relations

(1) Τὴν εἰς αὐτὸν 'Ωκεανὸν δηλοῦντες αὐτοῦ κράτησιν· καὶ ὡς οἱ τῆς Ἰνδῶν χώρας καθηγεμόνες, εἰκόνων γραφαῖς, ἀνδριάντων τ' αὐτὸν ἀναθήμασι τιμῶντες, αὐτοκράτορα καὶ βασιλέα γνωρίζειν ὡμολόγουν (Euseb., *Vit. Constant.*, IV, 50, I, 8).

(2) « Inde nationibus indicis certatim cum donis optimates mittentibus ante tempus, abusque Divis et Serendivis » (Amm. Marcell. XXII, 7).

(3) *Hist. de la décad. de l'empire romain*, t. IV, p. 437, n° 2.

presque de bon voisinage, entre l'empire romain et Ceylan, où le nom romain était à peine parvenu deux cents ans après ?

Au reste, quand on prendrait à la lettre toutes ces ambassades, on n'y trouverait encore rien qui pût expliquer comment un peuple quelconque de l'Inde *aurait envoyé des otages* à un empereur romain : appliqué à l'île de Ceylan, le fait est historiquement impossible.

Or, si la patrie de Théophile n'est ni l'île de Diu, ni les Laquedives, ni les Maldives, ni Ceylan, on ne peut plus trouver dans l'Inde aucun autre point qui lui convienne le moins du monde. Il faut la chercher ailleurs.

Mais, avant d'aller plus loin, je dois insister un moment sur le passage d'Ammien Marcellin, et montrer combien était peu fondée l'opinion de ceux qui ont cru que ses *Divi* étaient les *Dibeni* ou *Diabeni* de Philostorge. Cela me donnera l'occasion d'appeler l'attention des géographes sur un fait qu'ils ont peut-être trop négligé.

L'expression d'Ammien Marcellin, *nationibus indicis .... abusque Divis* (1) *et Serendivis*, montre que les *Divi*, dans la pensée de l'historien, étaient un peuple reculé dans l'Inde, moins pourtant que les *Serendivi*, qu'il nomme en second ; et comme ceux-ci sont bien certainement les habitants de Ceylan, il s'ensuit que les *Divi* devaient occuper un territoire dans la partie méridionale de la presqu'île.

Cette indication peut servir à expliquer un passage de l'*Expositio totius mundi*, ouvrage écrit primitivement en grec, mais dont nous ne possédons qu'une détestable version latine, faite dans le moyen âge. Cet ouvrage a été publié pour la première fois par J. Godefroy, qui a pris la peine assez inutile de le mettre en grec, et de retraduire sa propre version en latin (2). Il est à peu près aussi incohérent que l'ano-

(1) M. Gosselin lit, *abusque Indis et Serendis* (*Rech.*, IV, p. 181) ; mais, après *nationibus indicis*, les mots *abusque Indis* n'auraient point de sens.

(2) Sous le titre de : « Vetus orbis descriptio Græci scriptoris sub Constantio et Constante imperatoribus ». Genevæ, 1628. — L'ouvrage a été reproduit à la fin des *Varia geographica* de Gronovius, et dans le t. III des *Geographi græci minores*.

nyme de Ravenne : il contient pourtant quelques notions curieuses et exactes. Comme l'original a été écrit entre les années 346 et 350, les renseignements qu'il contient ne sont pas indignes de l'attention des géographes. Tel est celui que je crois devoir rapprocher du texte d'Ammien Marcellin (1).

L'auteur commence sa revue des peuples par l'Orient, et la continue de proche en proche vers l'Occident, depuis les Sères jusqu'aux Bretons.

Après avoir nommé plusieurs peuples qu'il est assez difficile de reconnaître maintenant, il indique successivement *Diva gens*, *India major*, *India minor*, *India minima* (2), *Persæ*, *Saraceni;* cette nation *Dive* doit être la même que les *Divi* qu'Ammien Marcellin donne comme une des plus reculées de l'Inde, dans le voisinage de Ceylan. Ce peuple occupait une étendue de pays considérable, puisque l'auteur dit, dans le latin barbare de son traducteur : *Deinde Diva gens eodem modo reguntur à majoribus, habentes terram mansionum ducentas* (sic) *decem*. Je dois remarquer que la *mansio* est l'unité de me-

(1) J. Gothofredi *Prolegomena.* — L'*Expositio totius mundi* vient d'être réimprimée par le savant et infatigable Mai, dans le tome III, p. 387-409, de ses *Classici auctores è Vaticanis codicibus editi.* Le texte qu'il a donné, d'après un manuscrit du monastère des Bénédictins de la Cava près Salerne, est plus complet que celui de Juret, imprimé par J. Godefroy; le commencement de l'ouvrage s'y trouve, tandis que le manuscrit de Godefroy est acéphale. Le latin, infiniment meilleur, a été écrit d'après le même *texte grec original,* mais par une main bien plus exercée, et probablement à une époque plus ancienne. Le texte grec *n'existe plus,* ou du moins il n'a point encore été retrouvé. Celui que Godefroy a mis en regard du latin a été refait par lui, d'après la version. Il en prévient dans sa Préface : « Nam quia interpres verbum verbo curavit reddere, græcanicâ etiam ubique constructione servatâ... facile fuit græca saltem mediocria ex latinis facere non bonis. » On peut donc être surpris de ce que M. Mai, p. 390, n° 1, ait pris ce *thème grec* de la façon de Godefroy pour le *texte original* de l'ouvrage (« hinc incipit, dit-il, græcus latinusque textus à Gothofredo editus; græcus quidem, ut videtur, ORIGINALIS; latina autem interpretatio tam barbara, tam corrupta » etc.); en conséquence de cette opinion, il en a cité les leçons diverses au bas des pages, comme des variantes utiles. Si je relève cette inadvertance, c'est uniquement parce que, d'après une autorité aussi grande, on pourrait croire que j'ai fait une erreur quand j'ai dit : *Godefroy... qui a pris la peine assez inutile de le METTRE EN GREC,* etc.

(2) Il y a encore là *India minor;* mais il est évident, comme l'observe J. Godefroy, d'après l'opposition des deux mesures, que le grec portait le superlatif ἐλαχίστη.

sure dont se sert l'anonyme pour évaluer l'étendue de pays occupée par les peuples au-delà de l'Indus (1). Il dit, par exemple, que les Sères occupaient 70 mansions; l'*India major*, 210; l'*India minor*, 150; l'*India minima*, 15 (2). Qu'entend-il par le mot *mansio?* je l'ignore. D'après les nombres qu'il indique, ce ne peut être la mesure de 18 ou 20 milles dont il est question dans divers auteurs, ni celle de 30 milles qu'emploie Cosmas (3). D'ailleurs je viens de faire observer que l'auteur ne s'en sert que pour les contrées au-delà de l'Indus; ce qui donne lieu de penser que cette *mansio* est quelque mesure itinéraire propre à l'Inde. Il n'est peut-être pas impossible d'en connaître la longueur. En effet, l'*India minima*, qu'il place immédiatement avant les *Perses*, est bien probablement la *Pattalène* ou la *Sinthia* du Périple, c'est-à-dire, le Delta de l'Indus, dont la largeur est d'environ trente lieues. Si cela est, comme l'*India minima* avait quinze mansions d'étendue, on aurait à peu près deux lieues pour chaque mansion : ce serait le *josuna*, mesure de 4 coss, et de 8,000 mètres, en usage dans l'Inde avant l'invasion des Mahométans. En partant de cette base on arrive à ce résultat singulier : c'est qu'en réunissant toutes les mesures de l'*India minima*, de l'*India minor*, de l'*India major* et de la *Diva gens*, on obtient, d'une part, la grandeur des côtes de la presqu'île entre l'Indus et le Gange, et, de l'autre, une position, pour la *Diva gens*, qui répond à celle des *Divi* d'Ammien Marcellin, telle qu'elle a été conclue plus haut de son texte seul.

En effet, les 15 mansions de l'*India minima* conviennent fort bien à la largeur de la Pattalène; les 150 mansions ou 300 lieues de l'*India minor* donnent la mesure de la côte depuis l'embouchure de l'Indus, en suivant les détours du golfe du Sind, du Guzarate et du golfe de Cambaie, jusque vers l'embouchure du Tapti. Depuis ce point, les 210 mansions ou environ 420 lieues de l'*India major* nous conduisent jusqu'au

(1) IX, p. 7, éd. Gothofr.
(2) Wessel *ad Itin. vet.*, p. 550.
(3) Gossell., *Syst. métr.*, p. 96.

cap Cory, en face de Ceylan ; et les 210 mansions restant pour la *Diva gens* conduisent jusque vers l'embouchure du Gange. Cette nation se trouve donc placée sur la côte orientale, à partir de Ceylan, position qui concorde avec celle qu'Ammien Marcellin semble avoir donnée à ses *Divi*.

Cette concordance, et l'ensemble des mesures qui viennent d'être analysées, donnent lieu de présumer que nous pourrions bien avoir dans le passage de l'anonyme la division des côtes de la presqu'île de l'Inde, telle que la conçoivent les géographes occidentaux de cette époque, et, en même temps, le résumé du périple de ces côtes, évalué en mesures du pays et admis par les navigateurs du temps.

Ils donnaient le nom de *Diva gens*, ou de *Divorum regio*, à la côte orientale depuis Ceylan jusqu'au Gange. Ce n'est pas à dire cependant que toute cette étendue de côte fût habitée par un seul et même peuple : mais ici, comme en mille occasions, les Grecs ont pu étendre à une vaste étendue de pays qu'ils ne connaissaient qu'imparfaitement le nom d'un peuple de cette côte avec lequel ils étaient en relation. Peut-être même est-ce là un de ces ethniques inconnus dans le pays même, et qu'ils fabriquaient en usant ou en abusant de quelque observation locale. J'ai fait à ce sujet une remarque. c'est que l'ethnique *Devi* ou *Divi*, soit seul, soit en composition, se retrouve sur plusieurs points de la côte de Coromandel, depuis Ceylan jusqu'à l'embouchure du Kistnah (1), tandis qu'il n'existe point en deçà du cap Comorin ; du moins je n'en ai pas vu un seul sur la carte si détaillée du major Rennell. D'où vient cette singularité ? Je l'ignore. Elle tient probablement à quelque particularité ethnographique dont j'abandonne la recherche aux indianistes. Je n'en tire d'autre conséquence, sinon que le mot *Divi* se retrouve uniquement dans le pays où deux auteurs du IVe siècle placent une nation *Dive*, dont le nom est peut-être dû à cette circonstance même.

(1) Dévipatnam, Devidan, Dévicotte, Divinelly, la pointe de Divy.

Quoi qu'il en soit de ces divers rapprochements, auxquels je n'attache pas plus d'importance qu'ils n'en méritent, mais que j'ai cru devoir signaler à l'attention et à la critique, j'ai l'espoir qu'on regardera du moins comme un point établi avec beaucoup de probabilité, que le peuple *Dive* d'Ammien Marcellin et de l'anonyme ne peut être cherché ailleurs que sur la côte sud et sud-est de la presqu'île occidentale de l'Inde ; conséquemment, qu'il ne peut avoir rien de commun avec les *Dibeni* ou *Diabeni* de Philostorge, dont il s'agit de chercher la position, puisqu'il est maintenant certain qu'elle n'a pu être sur aucun des points de l'Inde où l'on avait cru pouvoir la trouver.

SECTION II

THÉOPHILE ÉTAIT NÉ EN ÉTHIOPIE DANS UNE ILE DE LA MER ROUGE. LIAISON DE SON VOYAGE AVEC L'HISTOIRE DE L'ARIANISME.

Tout le monde sait l'abus que les anciens ont fait du nom de l'*Inde*, et l'extension arbitraire qu'ils lui ont donnée le plus souvent. Ce nom, qui désignait spécialement les pays à l'est de l'Indus, était aussi appliqué à toutes les régions méridionales de l'Asie, à l'Arabie, et aux côtes éthiopiennes de la mer Rouge. On a déjà souvent relevé les malentendus auxquels ont donné lieu cet abus et cette confusion ; et j'ai déjà eu l'occasion d'en citer de nouveaux exemples et d'en indiquer l'origine.

Cette confusion, dont on aperçoit des traces à l'époque même des Ptolémées (1), et qu'on trouve déjà dans des passages de Tibulle (2) et de Virgile (3), est surtout fréquente

(1) Dans deux inscriptions inédites de Philes, copiées par M. Ch. Lenormant.

(2) En parlant des esclaves nègres il dit : ...*quos India torret*, II, 3, 35.

(3) ...*Sola India nigrum Fert ebenum* (*Georg.*, II, 117). Voy. Voss sur ce passage, p. 305, 306. Il aurait pu, ainsi que Heyne, rapprocher de ce vers les mots de Lucain, *hebenus meroetica* (X, 117). Quand Virgile donne à l'ivoire l'épithète d'*indien* (*Æn.*, XII, 67), il ne veut pas dire que l'ivoire vînt de l'*Inde*.

dans les auteurs des IIIe, IVe, Ve et VIe siècles. Pour obvier à la confusion qui pouvait en résulter, on imagina des qualifications particulières : mais ces qualifications elles-mêmes furent confondues entre elles, et de là de nouvelles erreurs.

Ainsi les historiens ecclésiastiques nous montrent que l'Inde éthiopienne et arabe était distinguée par les mots ἐνδοτέρω ou ἐνδοτάτω : ainsi οἱ ἐνδοτέρω Ἰνδοὶ, ou ἡ ἐνδοτέρω Ἰνδία ou ἐνδοτάτω. Telles sont les expressions par lesquelles Socrate (1), Sozomène et Philostorge (2) désignent l'Éthiopie et le pays des Homérites. Et ici le mot *intérieure* est relatif à l'empire romain. Or c'est la même expression qu'emploie Cosmas pour désigner l'*autre Inde*. Par exemple, il dit que Taprobane est dans l'*Inde intérieure,* ἐν τῇ ἐσωτέρᾳ Ἰνδίᾳ (3). Il dit : « Lorsque (après avoir passé le détroit) nous voguions vers « l'*Inde intérieure* », ἐπὶ τὴν ἐσωτέραν Ἰνδίαν (4). Le pays de la soie est placé par lui ἐν τῇ ἐσωτέρᾳ Ἰνδίᾳ (5) ; dans le même sens, il emploie les mots τὰ ἐνδότερα. Ici *intérieur* a évidemment un sens opposé à celui que les historiens ecclésiastiques donnent à ce mot.

Il est impossible que le double sens du mot *Inde* et de l'épithète *intérieure* n'ait pas entraîné une foule de méprises, et qu'on n'ait pas très souvent transporté à l'une des *deux Indes* ce qui était dit de l'autre. J'en donnerai deux exemples frappants.

Socrate et Sozomène racontent le voyage de Métrodore dans l'Inde intérieure sur les côtes d'Éthiopie et d'Arabie, voyage qui fut la cause indirecte de la conversion des peuples

Le mot *indum* est l'équivalent du *libycum* de Properce (*Et valvæ, libyci nobile dentis opus,* II *Eleg.*, XXIII, v. 12). L'opinion si habilement soutenue par M. de Schlegel, sur l'origine africaine de l'ivoire dont se servaient les Romains, n'éprouve aucune atteinte de l'épithète employée par le poète (A. W. von Schlegel, *Indische Bibliothek,* I, S. 144).

(1) H. E. I, 19.

(2) H. E. II, 124.

(3) *Top. christ.*, p. 178, E.

(4) *Id.*, p. 132, D.

(5) P. 137, D. Cf. p. 337, B, C.

de ces contrées au christianisme. Or Théodoret, parlant du même fait, emploie les mots ἡ ἐσχάτη Ἰνδία (1), et Ruffin (2), ceux de *India ulterior*, et tous les deux ont évidemment voulu désigner le *continent de l'Inde* (3) : mais le récit détaillé de Socrate et de Sozomène prouve que l'erreur n'est pas de leur côté; elle provient de ce que Ruffin et Théodoret ont interprété dans l'autre sens le mot *intérieure* de l'original qu'ils avaient sous les yeux. Théodoret a fait la même faute à l'occasion de saint Frumentius. Selon lui, ce saint personnage, ayant envie de visiter la *dernière Inde* [τὴν ἐσχάτην Ἰνδίαν] et ne se laissant pas effrayer par les périls de la grande mer [τοῦ μεγάλου πελάγους καταφρονήσας], alla répandre la lumière de l'Évangile dans cette contrée lointaine. Il est clair que Théodoret a voulu parler ici de l'*Inde;* et cependant c'est un fait démontré, que ce sont les *Abyssins,* et non les *Indiens,* que saint Frumentius a convertis.

Or c'est précisément la même erreur que Philostorge a commise dans le passage qui nous occupe; comme Théodoret et Ruffin, il a été dupe de la signification équivoque de ce nom géographique. Aussi a-t-il laissé dans son récit une circonstance qui suffirait à elle seule pour mettre sur la voie de son erreur : je veux parler de la qualité d'*otage* qu'il donne à Théophile. On a vu plus haut la difficulté énorme ou plutôt l'impossibilité historique que présente cette circonstance appliquée à une contrée quelconque de l'Inde. Elle est au contraire on ne peut plus naturelle si on l'applique à un point des côtes de la mer Rouge, mais surtout à la côte d'Éthiopie vers Adulis et Axum.

Les garnisons romaines de la Thébaïde furent souvent en contact avec les peuples de la haute Éthiopie, les Axumites et les Blémyes, qui venaient, on le voit par la seconde in-

(1) *Top. christ.*, 23, p. 54, I, 21.

(2) X, 9.

(3) Le voyage que Cédrénus fait entreprendre à ce Métrodore dans la véritable Inde est uniquement fondé sur cette erreur. Je ne puis y reconnaître le caractère de probabilité qu'y trouve le savant éditeur de Lebeau (tom. I, p. 343).

scription d'Adulis, faire des incursions jusque sur les frontières de l'Égypte; de là, comme je l'ai dit, ces prisonniers axumites qui ornèrent le triomphe d'Aurélien. Les Romains faisaient alliance avec les peuples des côtes de l'Éthiopie et de l'Arabie : ils leur envoyaient des ambassades et en recevaient d'eux. Socrate et Sozomène nous en donnent un exemple à l'occasion du naufrage de Métrodore sous le règne de Constantin. Un rescrit de Constance (1) sur les personnes chargées de messages auprès des peuples de ces contrées montre combien étaient fréquentes ces relations. Nonnose en cite un autre exemple qui se rapporte aux règnes de Justinien et de Justin (2). Enfin on connaît les ambassades envoyées par Charibael, roi des Homérites, citées dans le Périple de la mer Érythrée (3).

Nous savons d'ailleurs que les Romains entretenaient des vaisseaux de guerre dans la mer Rouge, pour défendre les bâtiments marchands contre les pirates arabes, et pour assurer la perception des droits imposés à certains ports de commerce (4); le Périple nous a conservé le fait de la punition d'*Arabia Felix*, qui sans doute avait servi d'asile à ces pirates (5). Quoi de plus simple qu'une des îles du golfe eût été forcée par les Romains de leur confier quelques-uns de leurs otages comme garantie d'un traité?

D'un autre côté, l'erreur serait bien naturelle de la part de Philostorge, qui saisit toutes les occasions d'exagérer et d'étendre les progrès de l'arianisme, et qui, pour arriver à son but, n'épargne point les réticences (6). C'est ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, qu'il n'aurait pas été fâché de faire croire que les Axumites avaient reçu le christianisme de la main de l'hérésiarque Théophile, tandis qu'il est certain que la contrée fut convertie par l'ami de saint Athanase, saint Frumentius,

(1) *Cod. Theod.*, II, de legat.
(2) Ap. *Phot. cod.*, III, p. 2, col. *a*, Bekk.
(3) P. 154.
(4) *Peripl.*, p. 153.
(5) *Id.*, p. 154.
(6) Gothofr. *ad Philost.*, p. 59.

dont il ne dit pas un mot. Combien de motifs pour croire, après les discussions géographiques qui précèdent, que Philostorge a cédé encore ici à son zèle pour l'arianisme! Jaloux d'étendre jusqu'à l'Inde orientale les conquêtes spirituelles de son Théophile, il se sera laissé abuser par la confusion des deux acceptions du mot *Inde;* et il aura fait naître et voyager son héros dans l'*Inde,* quand il était né sur les bords de la mer Rouge et qu'il n'était jamais sorti de ce golfe.

Jusqu'ici nous n'avons que des inductions, à la vérité bien fortes : il faudrait maintenant une autorité positive qui mît tout à fait à découvert l'erreur de l'historien. Cette autorité est fournie par saint Grégoire de Nysse, qui, tandis que Philostorge désigne Théophile par l'épithète d'*Indien,* lui donne celle de *Blémye* (1); dénomination qui s'étendait alors aux peuples des côtes occidentales de la mer Rouge, depuis Bérénice jusqu'à Adulis. D'un autre côté, ce Théophile, condamné par les ariens eux-mêmes dans le concile de Constantinople en 358, est désigné par la qualification de *Libyen* (2) : or ces deux épithètes *Blémye* et *Libyen* fixent positivement le sens qu'il faut donner à celle d'*Indien;* elles nous montrent que ce prétendu *Indien* était un homme né en *Éthiopie,* et non pas dans l'*Inde.*

Je l'ai déjà dit, la circonstance que Théophile avait été *livré en otage* s'explique avec autant de facilité dans notre opinion que de difficulté dans l'opinion contraire. J'ajoute maintenant que la mission elle-même confiée par Constance à ce personnage en devient parfaitement vraisemblable. On avait été surpris à bon droit de ce qu'un homme né dans l'Inde eût été choisi pour prêcher l'arianisme chez les Axumites et en Arabie; mais, s'il était né en Éthiopie, Constance ne pouvait faire un meilleur choix pour la réussite de sa négociation. Un

(1) Γινώσκει τὴν καινοφωνίαν ταύτην καὶ ὁ Βλέμμυς Θεόφιλος, ᾧ συνηθείας τινὸς περὶ τὸν Γάλλον προϋπαρχούσης, ὁ Ἀέτιος εἰς τὰ βασίλεια δι' αὐτοῦ παρεδύετο (Greg. Nyss., I, *contra Eunom.*, t. II, p. 294 B). Philostorge parle aussi des liens d'affection qui unissaient Gallus et Théophile (IV, 1).

(2) Tillemont, t. VII, p. 289.

Éthiopien de naissance, envoyé jeune en otage à Constantinople, renvoyé par l'empereur chez ses compatriotes, connaissant probablement les langues éthiopienne et arabe, ayant dans ces contrées des relations de plus d'un genre, possédait des moyens de succès qu'aucun autre ne pouvait offrir.

Les critiques qui avaient révoqué en doute cette mission se fondaient principalement sur ce que Philostorge est le seul des historiens ecclésiastiques qui en fasse mention, et sur ce que le but et le résultat que je lui attribue sont en opposition formelle avec le récit de Socrate et de Sozomène relativement à l'apostolat de saint Frumentius. C'était là, il faut l'avouer, de puissants motifs de doute. Mais, pour tout expliquer, il suffit de reconnaître que le zèle ardent de Philostorge lui aura fait exagérer l'importance des efforts de Théophile dans l'intérêt de l'arianisme.

La concordance des époques est ici trop frappante pour n'être pas remarquée.

Il est digne d'attention, en effet, qu'une circonstance importante de la fameuse persécution de saint Athanase ait été passée également sous silence par les auteurs ecclésiastiques; je veux parler des démarches actives de Constance auprès des princes d'Axum pour les déterminer à chasser saint Frumentius, l'ami d'Athanase, et à lui refuser asile dans le cas où il viendrait se réfugier chez eux. La preuve unique de ces efforts de l'empereur existe dans la lettre même adressée par Constance à ces princes, et que nous a conservée saint Athanase (1). On en avait soupçonné l'authenticité, jusqu'à la découverte de l'inscription d'Axum par Salt. Cette inscription, qui renferme le récit des victoires de l'un des princes axumites et le nom de tous les deux, a dissipé les doutes. Maintenant observons que la mission de Théophile a été placée par les chronologistes entre les années 356 et 360, et que la let-

(1) Ἰδοὺ πάλιν τρίτη τις κατέλαβεν ἀκοὴ ὅτι γέγραπται τοῖς ἐν Αὐξούμει τυράννοις, ὥστε Φρωμέντιον τὸν ἐπίσκοπον τῆς Αὐξούμεως ἐκεῖθεν ἀχθῆναι εἰς τὰ λεγόμενα Κομμηντάρια τῶν ἐπάρχων παραπέμπεσθαι. — Athanas. ad imp. Constant. apolog., p. 316.

tre de Constance est de l'an 356 (1). Ces deux dates se confondent en une seule. L'envoi de la lettre aux princes axumites et la mission de Théophile sont donc deux faits contemporains, et qu'il me paraît impossible de ne pas considérer comme liés l'un avec l'autre. Ainsi l'omission que les historiens ecclésiastiques ont faite de tous deux doit tenir à la même cause, au désir de diminuer l'importance que l'arianisme avait acquise à cette époque, et, dans tous les cas, elle ne peut être un motif de douter de l'un ni de l'autre.

On doit en conclure que la députation envoyée par Constance avait un double but : celui d'amener les évêques d'Abyssinie à embrasser l'arianisme, et celui d'introduire cette hérésie, en même temps que le christianisme, chez les peuples du golfe Arabique qui étaient demeurés idolâtres.

Ainsi, en écartant l'idée de la véritable *Inde* dans le récit de Philostorge, ce récit devient parfaitement vraisemblable, et se lie très bien à l'histoire de cette époque; tandis que, dans l'autre cas, il n'offre qu'anomalies et invraisemblances : ce qui avait frappé même Baronius, dont la critique, en pareille matière, n'est pas ordinairement si scrupuleuse.

SECTION III

LA PATRIE DE THÉOPHILE PARAIT AVOIR ÉTÉ L'ÎLE DE DAHLAK, DANS LE GOLFE D'ADULIS.

Tel est l'enchaînement des faits et des inductions qui établissent que Théophile était né sur les bords de la mer Rouge. Il serait à désirer qu'on pût déterminer sur quel point des côtes de cette mer était située l'île qui lui avait donné naissance : mais c'est là ce qu'il est maintenant bien difficile d'établir avec certitude, parce que Philostorge est le seul qui ait parlé de ce personnage, et que rien dans son texte ne peut conduire à une désignation précise.

(1) Baron. *ad ann.* 356.

Cependant, comme cette question subsidiaire peut se circonscrire dans des limites fort étroites, puisqu'il n'y a guère que deux îles qui présentent les conditions nécessaires, je vais compléter la discussion en examinant les motifs qu'il peut y avoir de se décider pour l'une ou pour l'autre.

La première est l'île de *Socotora,* située au large du cap Guardefan, et qui commandait l'entrée du golfe. M. de Bohlen, dans son ouvrage sur l'Inde (1), se contente de dire, sans plus de détails, que Théophile était né à Socotora; il ajoute que ce missionnaire alla convertir les Axumites dans la compagnie de saint Frumentius. Ceci est une erreur, puisque l'apostolat de saint Frumentius est du règne de Constantin, et que la mission de Théophile eut lieu sous Constance. Quant à l'identité de *Dibus* et de Socotora, M. de Bohlen ne s'explique pas davantage; mais il a dû être conduit à son opinion par des raisons analogues à celles que j'ai présentées. J'en dois dire autant de l'éditeur de Lebeau, qui, après avoir placé les *Dibeni* de Philostorge aux Laquedives, s'exprime ainsi, deux pages plus loin, dans une addition faite au texte (2) : « Au rapport de Philostorge, Théophile voyagea ensuite dans « une autre île d'une assez grande étendue; nous la nommons « *Socotora.* » Mais cet historien ne parle pas de *deux îles :* celle où il fait voyager Théophile est celle où il l'a fait naître. La contradiction, de la part du savant éditeur, est manifeste; et je la fais remarquer seulement pour montrer que M. de Saint-Martin a été contraint à son insu de rapprocher du golfe Arabique le théâtre de l'apostolat de Théophile, afin de donner quelque vraisemblance au récit de Philostorge.

Je dois ajouter que, sous le rapport historique, l'île de Socotora convient très bien aux circonstances de ce récit (3).

(1) *Das alte Indien,* II, S. 139.

(2) T. I, p. 440.

(3) Ce qui militerait en faveur de cette opinion, ce serait que le nom de *Dioscoridis insula* fût une corruption de *Div Socotora,* conformément à l'opinion de Bochart (*Geograph. sacr.*, I, I, p. 346), admise par M. Gossellin (*Géograph. systém.*, III, p. 14), et par M. de Bohlen (*Das alte Indien,* II, S. 139), qui explique le mot par *Dwipa Sukhatara,* en sanscrit *l'île heureuse.* En faveur

Tous les rapprochements que j'ai faits plus haut sur la liaison de la mission de Théophile avec l'histoire de l'arianisme, sur l'envoi de cet homme en *otage* à Constantin, s'appliquent à cette île sans beaucoup d'efforts. Il suffit de la punition infligée par les Romains à la ville d'*Arabia Felix,* située presque en face, pour s'expliquer comment ils auraient exigé des habitants de l'île des otages, en garantie de la stricte exécution des règlements commerciaux.

Mais il se présente une objection grave : le nom de *Dioscoridis insula* étant parfaitement connu de la géographie ancienne, puisqu'il est à la fois dans Ptolémée et le Périple, on concevrait difficilement que Philostorge, au IVe siècle, au lieu du nom connu de cette île remarquable, eût donné à cette île le nom inconnu *Dibus* ou *Diabus.* D'ailleurs l'épithète de *Blémye,* que Théophile reçoit de saint Grégoire de Nysse, ne s'expliquerait pas du tout si le personnage était né à Socotora, située à deux cents lieues en dehors du golfe, puisque cette désignation ethnographique de *Blémye* n'est jamais sortie de la mer Rouge, et n'a point dépassé le parallèle d'Adulis et d'Axum.

Cette désignation ne peut réellement s'appliquer d'une manière satisfaisante qu'à un point du golfe Arabique près de la côte d'Éthiopie.

Il n'en existe qu'un seul qui convienne exactement à *Dibus,* patrie de Théophile l'*Indien,* le Libyen et le Blémye : c'est l'île de Dahlak, située près de la côte éthiopienne, en avant du golfe d'Adulis ou de Masuah, dans la région souvent désignée par le nom d'*Inde* (1). Cette île, de beaucoup la plus

de cette étymologie, on peut dire que le *Périple* place des Indiens dans l'île ; ce qui s'accorde avec les auteurs arabes, selon lesquels ses premiers habitants furent des Indiens (renseignement communiqué par M. de Sacy). Mais on peut objecter que le nom d'*Ile heureuse* ne conviendrait pas trop à Socotora, dont ni les anciens ni les modernes ne font une description fort séduisante. D'ailleurs le nom d'*île de Dioscoride* est entièrement conforme à l'usage des Grecs de donner aux îles et autres points des parages éloignés le nom de ceux qui les ont découverts : aussi leur carte de la mer Érythrée est toute remplie de noms pareils. Le nom de *Dioscoride* est si parfaitement grec, qu'on aime mieux croire que *Socotora* en est la corruption par apocope.

(1) L'auteur du traité *De brachmanibus* (p. 3), parlant d'Adulis et d'Axum,

grande de la mer Rouge, est encore fort bien habitée (1), e elle était jadis le séjour d'une population nombreuse; comm le prouvent les trois cent soixante-dix citernes dont Bruc admirait la grandeur et la construction (2). Son nom ancie n'est pas connu avec certitude ; ce qui provient sans doute d l'effroyable désordre qui règne dans cette partie de la carte d Ptolémée. M. Gossellin (3) y voit l'*insula Magorum ;* le Dr Vin cent (4), l'*Orine* du Périple, ce qui n'est pas plus sûr : mais dans l'une comme dans l'autre hypothèse, on n'aurait là qu des noms grecs, et rien n'empêche d'admettre que Philostorg nous aura conservé le nom usité parmi les indigènes. Or le nom de *Dibus* ou *Diabus* a une physionomie tout arabe ; sa racine est le mot qui signifie *or,* et qu'on retrouve dans plu sieurs ethniques, tels que celui des *Debæ* (5), peuple d'Arabie dont parlait Artémidore, en ajoutant cette circonstance, qu'une rivière roulant des paillettes d'or coulait dans leur pays. Cette dénomination conviendrait d'autant mieux à Dahlak, que, selon Cosmas (6), le roi d'Axum faisait avec l'intérieur du pays un grand commerce en or, dont les débouchés naturels devaient être les comptoirs du golfe d'Adulis. Encore à présent Souaken exporte l'or sous la forme d'anneaux (7) ; et il est à remarquer que la montagne à l'ouest de Souaken porte le nom de *Dyab,* qui rappelle celui des *Dibeni* ou *Diabeni,* lesquels pouvaient habiter non-seulement l'île, mais encore la côte depuis Masuah jusqu'à Souaken.

Ceci fournit l'explication d'un passage très obscur de saint Épiphane. Dans une énumération des contrées du midi, cet

dit : ἐν ᾗ ἦν βασιλίσκος μικρὸς τῶν Ἰνδῶν ἐκεῖ καθεζόμενος. Il faut convenir que l'auteur, en se servant de l'expression *petit roitelet,* parle avec un peu d'irrévérence de ce roi d'Axum, qui s'intitule *roi des rois* dans l'inscription, qu'à la vérité il a fait rédiger sous ses yeux.

(1) Valentia, *Travels,* II, p. 22.

(2) *Travels in Abyssin.*, I, p. 350.

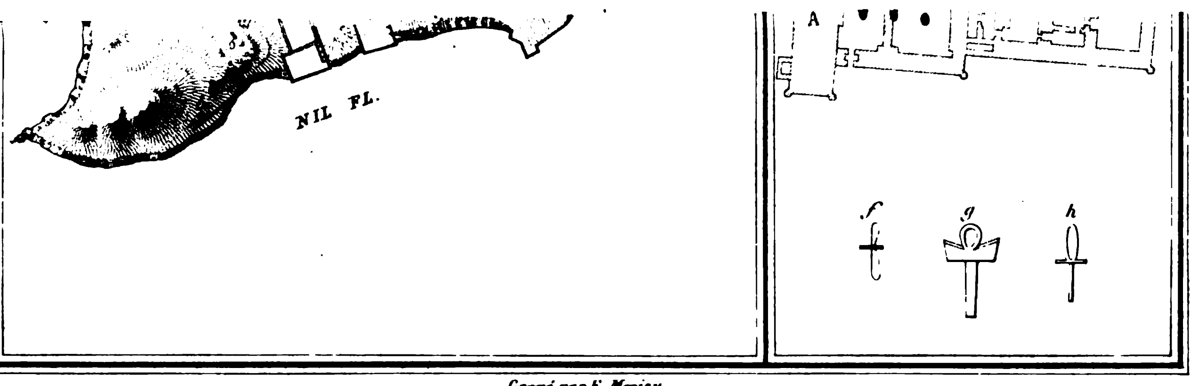
(3) *Rech.,* II, p. 211.

(4) *Periplus of the Erythrean sea,* p. 97.

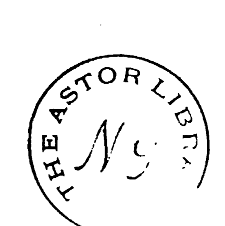
(5) Ap. Strab., XVI, p. 777, 778.

(6) II, p. 139, C. D.

(7) Seetzen, dans les *Annales des voyages,* IX, p. 334.



Gravé par E. Morieu.


THE ASTOR LIBR

auteur met ensemble les noms suivants : Ὁμηρῖτις, Ἀξωμῖτις, Βουγέαν, Λίβαν (1). Les deux premiers sont l'*Homéritide* et l'*Axumitide,* faisant partie du royaume d'Axum ; le troisième est, à n'en point douter, le pays des *Bougaïtes* [Βουγαεῖται], qui, selon l'inscription d'Axum, étaient également soumis au roi de cette contrée ; il est donc vraisemblable qu'il en sera de même du quatrième. Or, si, au lieu de Λίβαν, dont on ne peut rien faire, on lisait, par le simple changement du Λ en Δ (2), Δίβαν, on aurait le pays des *Dibeni* de Philostorge, que l'analyse de son texte nous a déjà fait placer près d'Adulis, dans le royaume d'Axum. Ainsi le passage de saint Épiphane nous aurait conservé l'énumération des principales provinces qui composaient ce royaume.

On voit que l'île de Dahlak, la seule du golfe Arabique qui, par sa situation et son étendue, puisse avoir été la patrie de Théophile, réunit d'ailleurs toutes les conditions que la critique la plus sévère peut exiger dans une discussion de ce genre.

Au reste, qu'on place la patrie de Théophile à Dahlak ou à Socotora, peu importe au fond. Ce qui importe, c'est de reconnaître que sa patrie n'était point dans l'Inde orientale, et qu'elle a dû être située, soit dans la mer Rouge, soit près de cette mer, au voisinage de la côte d'Afrique. Cela suffit pour rendre raison d'un fait historique qu'on avait voulu rejeter. Maintenant, au lieu d'être à peu près inexplicable, il ne présente plus de difficulté, et il se lie très bien avec les faits connus. Il a de plus cet avantage, qu'il achève d'établir l'authenticité de la lettre de Constance aux princes d'Axum, conservée par saint Athanase, et la réalité des efforts de cet empereur pour convertir à l'arianisme les rois chrétiens de l'Abyssinie.

(1) Epiphan., *Hæres.,* Opp., II, p. 703, C.

(2) Il est à remarquer que, dans les manuscrits de Photius, l'île de Διβοῦς est appelée une fois Λιβοῦς, par la même erreur de copie (III, 5, p. 28, éd. J. Goth.).

EXAMEN DES PASSAGES RELATIFS

A LA POPULATION

DE L'ANCIENNE THÈBES D'ÉGYPTE

On commence, depuis quelque temps, à revenir sur quelques-unes des idées exagérées qu'un enthousiasme dépourvu de lumières avait voulu répandre sur la puissance, la richesse et les prétendues sciences de l'Égypte. Des idées plus saines, faisant à cette contrée célèbre la grande part qui lui revient légitimement dans la civilisation ancienne, commencent à s'établir et à faire triompher la raison et les faits des préventions enfantées par l'esprit de système.

La discussion que nous présentons ici, et qui se détache d'un travail plus considérable, a pour objet de montrer, par un exemple, que plusieurs des notions fausses relatives à l'Égypte, admises comme appuyées sur des indications certaines, tiennent tout simplement à des malentendus qui ont trompé les anciens eux-mêmes.

Rien n'égale la célébrité de la Thèbes aux cent portes ; on ne saurait rien ajouter aux choses merveilleuses qui nous en ont été dites, aux belles phrases qu'elle a inspirées. Ouvrez les livres les plus accrédités, les relations des voyageurs et les dissertations des savants, vous y verrez que la population de Thèbes surpassait celle de Paris, de Londres, de Pékin, qu'elle était de plusieurs millions d'hommes; on cite, on explique, on commente, en admettant qu'on les comprenne, les passages des auteurs anciens; et voilà le point décidé.

Je regrette d'être obligé de détruire une opinion qui a séduit beaucoup de gens par son exagération même, et de démontrer qu'il n'est pas possible de trouver dans toute l'antiquité un *seul passage* qui s'applique à la population de la ville de Thèbes; en sorte que, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, nous en sommes réduits à ne rien savoir.

Il est assez remarquable que les témoignages des anciens qui peuvent se rapporter à cette question sont tous, *sans exception*, affectés d'une erreur qui tient à la même cause.

Cette erreur existe manifestement, en premier lieu, dans un passage d'un certain Caton, cité par Étienne de Byzance et par les scoliastes d'Homère (1): « Thèbes ou Diospolis la « Grande, avant d'avoir été détruite par les Perses, contenait « 33,330 bourgades et 7,000,000 d'hommes, et elle était « ornée de 100 villes. Quelques-uns disent qu'elle avait 100 « portes, de chacune desquelles sortaient 10,000 hoplites, « 1,000 cavaliers et 200 chars équipés. La ville propre « avait 3,700 aroures de surface. »

Depuis longtemps, Vossius et les annotateurs d'Étienne de Byzance avaient remarqué que, dans ces passages, le nom de Thèbes a été confondu avec celui d'Égypte, et que l'on y avait appliqué à une seule ville ce qui ne convenait qu'à un pays tout entier. Cette remarque a été reproduite, dans ses diverses circonstances, par les auteurs de la Description de Thèbes (2); mais ils ont oublié de dire à quelle source ils l'avaient puisée. En m'appuyant du fond de cette observation, qui est incontestable, je vais y joindre de nouveaux rapprochements qui coordonneront entre eux plusieurs faits qu'on n'avait bien entendus ni dans leur ensemble ni dans leurs détails.

Vossius remarque donc, avec raison, que la cause de l'erreur

(1) Ὡς δε Κάτων ἱστορεῖ, ἡ Διόσπολις ἡ μεγάλη, πρὸ τοῦ ὑπὸ Περσῶν ἀναφισθῆναι, κώμας μὲν εἶχε τρισμυρίας, τρισχιλίας [τριακοσίας, H. Steph.] καὶ τριάκοντα, ἀνθρώπων δὲ μυριάδας ἑπτακοσίας, ἑκατὸν δε πόλεσι διεκοσμεῖτο· τινὲς δέ φασι, ὅτι ρ̄ εἶχε πύλας· ἐξ ἑκάστης δὲ ὁπλῖται μύριοι, χίλιοι δὲ ἱππεῖς ἐξεστράτευον (*Schol. Ven. ad Il.* I, 383)· ἁρμαμηλάται δὲ διακόσιοι· τὸ δὲ ἄστυ εἶχεν ἀρούρας ,γψ' (*Sch. a Vossio laud. ad Melam*, I, 9,110).

(2) Page 430.

commise par les auteurs cités vient de ce que le nom de *Thèbes* paraît avoir été donné à la fois à la ville et à toute l'Égypte. Il cite le passage d'Aristote : τὸ ἀρχαιὸν ἡ Αἴγυπτος Θῆβαι καλούμεναι (Aristote, *Meteor.*, I, 14). Ce qui n'a rien de plus étonnant, observent les auteurs de la Description de Thèbes, que de voir maintenant le nom de *Mesr* désigner à la fois *l'Égypte et le Caire* (1). Hérodote, dans un passage du deuxième livre, entend, par le mot *Thèbes*, toute la Haute-Égypte. « *Thèbes*, dit-il, *dont la circonférence est de* « 6,120 *stades, portait autrefois le nom d'Égypte :* » Τὸ δ'ὦν πάλαι αἱ Θῆβαι, Αἴγυπτος ἐκαλέετο· τῆς τὸ περίμετρον στάδιοί εἰσι εἴκοσι καὶ ἑκατὸν καὶ ἑξακισχίλιοι (Hérodote II, 15). M. Larcher a traduit : « *On donnait autrefois à l'Égypte le nom de Thébaïde ;* » et M. Schweighaeuser : « *Olim igitur Thebaïs Ægyptus nominabatur.* » Ces traductions sont exactes sans doute ; mais il aurait fallu conserver le mot *Thèbes* (Θῆβαι), et ne lui point substituer celui de *Thébaïde*. Cette remarque n'est peut-être pas aussi minutieuse qu'elle le paraît d'abord ; car, en remplaçant un mot par l'autre, ces savants interprètes ont réellement fait disparaître une circonstance assez importante qui résulte du texte d'Hérodote : c'est qu'au temps de cet historien, le mot Thèbes s'appliquait encore à la Haute-Égypte, comme le prouve d'ailleurs la mesure de 6,120 stades.

Ainsi, le mot *Thèbes* désignait encore, au temps d'Hérodote, non-seulement la ville, mais la Haute-Égypte, et, par une extension erronée, quelquefois aussi toute l'Égypte. C'est là la cause du *quiproquo* qui a trompé plusieurs auteurs anciens. En voici les preuves :

« Thèbes, disent les scoliastes d'Homère, avait de surface « 3,700 aroures ; elle contenait 100 villes et 33,330 villages. » Il est étrange que ces compilateurs ne se soient pas doutés qu'ils parlaient à la fois de deux choses tout à fait distinctes, *de la ville* et *du pays*.

1° Thèbes avait 3,700 aroures de surface : voilà qui peut

(1) Page 130.

s'appliquer à une ville, car cette surface équivaut à 1,030 hectares à peu près, c'est-à-dire à un peu moins que le tiers de la totalité de Paris;

2° Thèbes *avait* 100 *villes:* ce renseignement provient d'une interprétation de l'épithète ἑκατόμπυλος, que quelque commentateur, prévenu de l'idée juste en elle-même, que le mot Θῆβαι, dans Homère, désignait *le pays*, non *la ville*, aura interprété ἑκατόμπολοι, *aux cent villes.* Cette scolie conserve du moins une trace de l'opinion que d'anciens auteurs s'étaient faite sur la *Thèbes* d'Homère;

3° *Thèbes contenait* 33,330 *bourgades:* encore ici on ne peut voir qu'un pays, et l'on retrouve dans ce passage la même exagération que dans Diodore de Sicile, qui compte plus de 30,000 villes ou bourgades en Égypte (1); dans Théocrite, sous le règne de Ptolémée Philadelphe, on comptait aussi 33,333 (2). Ce n'est pas le lieu de discuter ces textes et de montrer l'origine de l'erreur commune qu'il faut y reconnaître; il ne s'agit que du fait en lui-même, qui fournit une nouvelle preuve de la confusion des termes *Égypte* et *Thèbes;*

4° *Thèbes renfermait* 7,000,000 *d'hommes;* même observation que ci-dessus. C'est encore là précisément la population de toute l'Égypte, selon les renseignements que Diodore de Sicile avait tirés des annales sacrées (3);

5° Par chacune des 100 portes de Thèbes il sortait 10,000 fantassins, 1,000 cavaliers et 200 chars équipés, en tout

(1) Diod. Sic., I, 31.

(2) Idyll. XVII, 82. Au lieu de ἐνδεκάδες τρεῖς, je lis, avec MM. Gaisford, Schæfer et Boissonade Ἐννεάδες τρεῖς, leçon de quelques manuscrits. Cette leçon est évidemment la meilleure; les anciens aimaient à employer des quantités entièrement composées du nombre trois, en y ajoutant même la fraction un tiers. Nous voyons dans Tite-Live les Romains consacrer, pour la célébration des grands jeux, une somme de 303,333 1/3 as (Tit. Liv. XXII, 10), *trecentis tribus millibus, trecentis trigenta tribus, triente.* Je ne doute pas qu'il ne faille lire *trecentis* TRICENIS *tribus millibus,* pour avoir le nombre 333,333 1/3; la ressemblance des mots *trecentis, tricenis,* a été cause de la supposition de ce dernier.

(3) Diod. Sic., ibid.

1,120,000 hommes ; nouvelle expression de la force totale du pays ; car il faut se souvenir que, selon Strabon, d'après le témoignage des prêtres égyptiens, il était écrit, sur les obélisques des hypogées, que les anciens rois de l'Égypte avaient fait au loin des expéditions à la tête d'un million de soldats environ (1). Voilà le million d'hommes qui sortaient des portes de Thèbes ; divisez ce nombre par *cent*, et vous aurez les 10,000 fantassins qui sortaient par chacune des portes. Ainsi cette fameuse population de Thèbes n'est autre chose que le résultat d'une opération d'arithmétique maladroitement faite par d'ignorants compilateurs. Nous allons voir bientôt cet absurde calcul adopté par un autre auteur ancien.

La même confusion des termes *Égypte* et *Thèbes* se reconnaît dans le célèbre passage où Tacite raconte le voyage de Germanicus et le récit que lui firent les prêtres égyptiens, car ils faisaient les mêmes histoires à tout le monde. « *Germanicus*, « dit-il, *visita ces lieux* (2), et ensuite les magnifiques ruines « de l'ancienne Thèbes. On voyait, sur les monuments encore « subsistants, des caractères égyptiens qui attestaient sa pre- « mière opulence. Il pria un des plus anciens prêtres de lui « expliquer ces inscriptions ; elles portaient que cette ville « avait autrefois contenu 700,000 hommes en état de porter « les armes ; qu'avec cette armée, Ramessès (ou Sésostris) « avait conquis la Lybie, l'Éthiopie, la Médie, la Perse, la « Bactriane, la Scythie, et que tout le pays habité par les « Syriens, les Arméniens et les Cappadociens, depuis la mer « de Bithynie jusqu'à celle de Lycie, avait appartenu à son « empire. »

Il est à remarquer que ce nombre de 700,000 soldats sortis

(1) XVII, p. 1171, A.

(2) Mox visit veterum Thebarum magna vestigia ; et manebant structis molibus litteræ ægyptiæ, priorem opulentiam complexæ. Jussusque è senioribus sacerdotum patrium sermonem interpretari referebat habitasse quondam septingenta millia ætate militari atque eo cum exercitu regem Rhamsem Libya, Æthiopia, Medisque et Persis, et Bactriano, ac Scytha potitum, etc. Tacit. *Annal.*, II, 60.

de la seule ville de Thèbes, et à la tête desquels Ramessès ou Sésostris avait fait de si belles expéditions, est précisément égal à celui de l'armée que Sésostris, selon Diodore de Sicile, avait rassemblée dans toute l'Égypte (1), pour aller conquérir l'Asie et une partie de l'Europe. En effet, Diodore porte cette armée à 600,000 fantassins, 24,000 cavaliers, 27,000 chars montés chacun de 2 hommes, en tout 678,000. Qui ne voit, dans l'égalité de ces deux nombres, la preuve que les deux traditions historiques reviennent précisément au même, et qu'elles ne diffèrent l'une de l'autre qu'en ce que Tacite, ou plutôt son *cicerone*, a dû appliquer à *Thèbes, ville,* ce qui ne convenait qu'à *Thèbes, pays?*

Nous avons vu tout à l'heure que ces grandes armées des anciens rois d'Égypte étaient aussi quelquefois portées à plus d'un million de soldats.

On aperçoit encore l'origine de cette exagération; il est clair que certains prêtres égyptiens, ne trouvant pas qu'une armée de 700,000 hommes fût assez nombreuse, supposèrent que *la suite* de l'armée était en sus de ce nombre, tandis que, selon toute apparence, elle y était comprise; et, dans ce cas, ce nombre n'offre rien d'invraisemblable, quand on le rapproche des témoignages anciens sur la population de l'Égypte.

Pomponius Mela adopte le calcul absurde qu'on trouve dans les scoliastes d'Homère: *Thebæ, quæ, ut Homero dictum est, centum portas habent solitasque singulas, ubi negotium exegerat, dena armatorum millia effundere* (2). Plusieurs des commentateurs de ce géographe avaient voulu remplacer par *ducenos armatos* le *dena armatorum millia:* M. Larcher, entraîné peut-être par le désir de repousser une critique de Voltaire, a cru rendre de la vraisemblance au passage en adoptant cette correction (3), quoique Vossius eût montré depuis longtemps qu'elle est complètement inutile, et prouvé, par les scolies

(1) Ἐπελέξατο δὲ τούτων τῶν ἀνδρῶν τοὺς ταῖς ῥώμαις διαφέροντας. Diod., I, 54.

(2) Pomp. Mel., I, 9, 110.

(3) Supplément à la *Philosophie de l'histoire*, p. 163.

d'Homère, que le texte de Pomponius Mela ne doit subir aucun changement. Ce que je viens de dire ajoute à ces preuves, en indiquant la cause de l'erreur du géographe latin.

Le plus ancien exemple de la confusion causée par la double signification du mot *Thèbes* se trouve dans l'*Iliade,* dont il paraît que plusieurs auteurs anciens, et entre autres Pomponius Mela et Diodore de Sicile, n'ont point saisi le véritable sens. On sait que l'auteur de l'Iliade met dans la bouche d'Achille ces paroles : « Non, Agamemnon ne me fléchirait pas « quand il me donnerait tous les trésors qui entrent dans « Orchomène ou dans Thèbes d'Égypte, dont les palais ren« ferment tant de richesses, cette cité aux cent portes, par « chacune desquelles sortent deux cents hommes avec leurs « chevaux et leurs chars. » Les deux derniers vers (1) sur la puissance de Thèbes ont paru suspects à plusieurs savants critiques, entre autres à M. Heyne et à M. Payne Knight ; ils n'y voient qu'une interpolation faite par un rhapsode, se fondant sur des raisons tirées à la fois de la prosodie et du fond du sujet. *Itaque,* dit M. Heyne, *dicendum est, aut locum esse corruptum, aut non esse Homeri, sed rhapsodi.* M. Payne Knight dit aussi : *Et tres versos secutos e posterorum commentis postea adjectos esse suspicarer.* Leurs raisons me semblent très plausibles, et je pense que ces vers, évidemment antérieurs à la récension d'Aristarque, ont pu être insérés dans cet endroit un peu avant que toutes les rhapsodies de l'*Iliade* aient été réunies en corps de poème sous les Pisistratides ; car on peut rapporter l'addition de ces deux vers à l'époque où les Grecs, sous Psammitichus, se trouvèrent en communication avec l'Égypte. Dans tous les cas, ces vers doivent être considérés comme l'expression d'une opinion très ancienne sur la ville de Thèbes.

Leur sens littéral est que, *de chacune des cent portes de*

(1) Iliad. I′, 383, 384 :

Αἴθ' ἑκατόμπυλοί εἰσι, διηκόσιοι δ' ἀν' ἑκάστην
Ἀνέρες ἐξοιχνεῦσι σὺν ἵπποισιν καὶ ὄχεσφιν...

Thèbes, il sortait deux cents hommes avec des chevaux et des chars. Les anciens eux-mêmes ont dit que le mot *Hecatompylos* aux *cent* portes ou aux *cent* palais (car il est susceptible de ces deux sens) pouvait s'entendre d'un certain nombre indéfini (1), et les exemples ne nous manqueraient pas pour appuyer cette opinion. Il n'y aurait donc réellement aucun fond à faire sur une semblable expression, si le poète n'avait ajouté que, par chacune de ces portes, il sortait deux cents hommes montés sur des chars: cette circonstance nous montre que l'auteur de ces vers, prenant à la lettre le nombre de *cent portes*, a fait la combinaison des deux nombres *cent* et *deux cents*, et qu'ainsi son intention a été de dire qu'il sortait de Thèbes *cent fois deux cents hommes montés sur des chars.*

D'après cette interprétation naturelle, qui est celle que les anciens ont adoptée, il reste à savoir quel est le nombre de chars que ce calcul suppose. Les monuments égyptiens nous présentent souvent des chars de guerre; ils sont toujours attelés à deux chevaux, montés tantôt de deux hommes, dont l'un tient les rênes et l'autre combat l'ennemi, comme dans Homère, tantôt d'un seul homme, qui tout à la fois conduit le char et lance des flèches à l'ennemi; dans les deux cas, il n'y a toujours qu'un seul homme de guerre; le cocher ne compte point: ainsi les 200 hommes de guerre, sortant par chaque porte, supposent 200 chars; ce qui fait en tout 20.000 chars. Cette interprétation, qui diffère de celle de M. Heyne, est précisément celle que Diodore de Sicile a donnée aux vers d'Homère; car il dit: « *Il n'y a rien que de* « *vraisemblable à ce que* 20,000 *chars, armés en guerre, aient* « *pu sortir de cette ville.* » Ainsi, à prendre le fait en lui-même, il n'en résulte rien autre chose, sinon qu'il sortait de Thèbes 20,000 hommes et 20,000 chars.

Sans doute il n'y a rien d'étonnant à ce que 20,000 hommes de guerre soient sortis d'une ville comme Thèbes, puisque ce nombre de soldats ne suppose pas à la rigueur une

(1) Diod. Sic., I, § 42; Julian., Epist., 24, p. 151; Harpver, *voce* Ἑκατόμπυλον.

population de plus de 100,000 à 120,000 âmes. Mais ceux qui ont pris le passage d'Homère en ce sens (1) ne me paraissent pas bien l'avoir entendu; ils n'ont pas remarqué qu'il ne s'agit point de 20,000 soldats seulement; il s'agit de 20,000 hommes montés sur 20,000 chars; et, comme les chars étaient certainement en fort petit nombre, comparés au reste des troupes, on ne peut voir ici qu'une manière d'exprimer la force d'une armée par ce qu'elle pouvait avoir de plus frappant aux yeux des Grecs, dont les armées contenaient peu de cavalerie, surtout à l'époque où les deux vers sur Thèbes ont pu être insérés dans l'*Iliade*.

En disant que le nombre de 20,000 chars n'est qu'une expression de la force militaire de Thèbes, je m'appuie non-seulement sur le sens naturel du passage, mais encore sur l'opinion des commentateurs d'Homère, qui ont dit que, par chaque porte, il sortait 10,000 fantassins, 1,000 cavaliers et 200 chars; preuve évidente que, dans leur pensée, le nombre des chars n'était qu'une partie des forces militaires de cette grande cité, ou plutôt de la contrée tout entière, comme je vais le dire.

On a vu que, selon Diodore de Sicile, l'armée de Sésostris, forte d'environ 700,000 hommes, était égale à celle qui sortait des murs de Thèbes, selon ce que les prêtres égyptiens dirent à Germanicus; d'où il suit que le mot *Thèbes* a été pris pour celui d'Égypte. Or, dans cette armée de Sésostris, qu'on prétendait être sortie de la ville de Thèbes, Diodore de Sicile compte 27,000 chars, et ce nombre est assez voisin de celui qui résulte du passage d'Homère, pour qu'on admette sans difficulté que le poète a employé un nombre rond qui suffisait pour rendre sa pensée.

Il est donc très vraisemblable que ces vers de l'*Iliade* nous présentent le plus ancien exemple de la confusion causée par le mot *Thèbes*, et que nous y trouvons le premier indice du nombre de soldats que put rassembler Sésostris, nombre dont

(1) Heyne, M. Jollois-d'Orvilliers.

la tradition se conserva très longtemps parmi les prêtres égyptiens.

Je ne dois pas négliger d'observer que Diodore de Sicile ne doutait pas non plus que, dans ces vers, le poète désignait un pays, non pas une ville; car il dit: « Il n'y a rien que de vrai-« semblable à ce que 20,000 chars armés en guerre aient « pu sortir de cette ville, puisqu'on montre encore, le long du « fleuve, entre Memphis et Thèbes, les restes des 100 écuries « ayant contenu chacune 200 chevaux (I, 45). » Ceux qui, en lui montrant ces ruines, leur attribuaient une telle destination, étaient sans doute des Grecs empressés de trouver en Égypte des traces du fait consigné dans les vers de l'*Iliade*. Quoi qu'il en soit, nous ne devons voir ici que l'opinion qui avait cours alors en Égypte. Je ne m'arrêterai pas non plus à faire remarquer que ces Grecs ou Diodore se trompent en comptant 20,000 chevaux pour 20,000 chars, qui supposent nécessairement 40,000 chevaux.

Laissons de côté l'opinion et les calculs de l'historien, et ne prenons que le fait en lui-même; il est évident que ceux qui lui montrèrent les ruines qu'ils croyaient être celles des anciennes écuries, regardaient les 20,000 chars comme ayant été fournis par toute la Haute-Égypte depuis Memphis; en sorte qu'au témoignage des anciens eux-mêmes, le passage d'Hérodote n'avait aucun rapport avec la population de la ville de Thèbes.

Je crois avoir établi qu'il en est ainsi des autres textes des anciens auteurs; qu'ils se rapportent tous à la tradition, où, si l'on veut, au fait historique relatif à la population de toute l'Égypte en des temps fort reculés, et au nombre des armées égyptiennes à l'époque où l'Égypte étendait ses conquêtes en Éthiopie et dans diverses contrées de l'Asie occidentale. Ces différents textes me paraissent donc avoir conservé une donnée exacte, altérée seulement par une confusion de mots; mais aucun d'eux ne se rapporte à la seule ville de Thèbes; et, comme il n'en existe point d'autre dans toute l'antiquité, on peut dire qu'*il est impossible de connaître maintenant la popu-*

lation de l'ancienne ville de Thèbes par le moyen des témoignages historiques.

Des considérations tirées de l'emplacement de cette ville, de son étendue, dont on peut juger par plusieurs textes anciens jusqu'ici mal compris, me font présumer que cette ville, au temps de sa splendeur, a pu contenir environ 200,000 habitants.

J'exposerai un jour les motifs de cette opinion, que je donnerai simplement comme une conjecture plus probable qu'aucune autre.

OBSERVATIONS

SUR UN

PASSAGE DE DIODORE DE SICILE

RELATIF A LA

DURÉE DE L'EMPIRE ÉGYPTIEN

et sur le passage d'Hérodote
relatif aux changements survenus dans le cours du soleil
en Égypte selon le récit des prêtres.

Les deux textes que je me propose d'examiner sont au nombre des plus importants pour l'histoire ancienne de l'Égypte. M. Saint-Martin en a tiré des conséquences remarquables dans ses *Considérations sur l'histoire d'Égypte en général et sur les systèmes d'Hérodote et de Diodore en particulier* (1). Il s'est proposé de concilier ces deux auteurs entre eux, et avec Manéthon; et il a émis, à cet égard, des idées dignes de toute l'attention des chronologistes. Je conviens avec lui que l'autorité de Manéthon est loin d'être aussi méprisable que le pensent quelques savants, notamment M. Larcher; car ce prêtre égyptien, versé dans la langue et les antiquités de sa nation, quoique de deux siècles postérieur à Hérodote, a certainement eu plus de moyens que le voyageur grec de connaître l'opinion égyptienne sur l'ancienne histoire du pays; mais je ne partage pas l'espoir du savant académicien quant à la possibilité de le concilier avec Hérodote et Diodore sur les points les plus importants de leur chronologie égyptienne.

(1) Mémoires de l'Ac. des Inscr., t. XII, p. 52.

Je crois la conciliation impossible, par des raisons que je ne puis développer ici.

Je me borne, en ce moment, à deux remarques, l'une sur un passage de Diodore de Sicile que M. Saint-Martin a discuté; l'autre sur un passage fameux d'Hérodote, qui a fait le désespoir de tous les chronologistes, et dont le savant académicien propose une explication qui ne me paraît pas admissible.

§ I. *Passage de Diodore de Sicile.*

Il s'agit du texte où l'historien, après avoir dit que les dieux et les héros ont régné près de dix-huit mille ans, parle de la durée du règne des hommes en Égypte : ὑπ' ἀνθρώπων δὲ τὴν χώραν βεβασιλεῦσθαί φασιν ἀπὸ μυριάδος ἔτη βραχὺ λείποντα τῶν πεντακισχιλίων μέχρι τῆς ἑκατοστῆς καὶ ὀγδοηκοστῆς ὀλυμπιάδος (1), ce qu'on a entendu d'un intervalle d'un peu moins de quinze mille ans. M. Saint-Martin (2) remarque avec raison : 1° Que les mots ἀπὸ μυριάδος sont grammaticalement inadmissibles; 2° Que, comme Diodore de Sicile dit ici que les dieux et les héros ont régné *un peu moins de dix-huit mille ans*; et, ailleurs (3), que les dieux et les hommes ont régné *un peu moins de vingt-trois mille ans ensemble,* si l'on retranche l'un des nombres de l'autre, il reste *un peu moins de cinq mille ans,* et non pas *un peu moins de quinze mille;* 3° Qu'ainsi ἀπὸ μυριάδος ne fait aucun sens, et qu'il faut chercher une autre leçon; mais qu'en tout cas, on doit prendre pour certain que, selon Diodore de Sicile, la durée de l'empire égyptien avait été d'un peu moins de cinq mille ans (ἔτη βραχὺ λείποντα τῶν πεντακισχιλίων); résultat qui concorde à peu près avec le total des dynasties de Manéthon.

Tous ces faits sont exacts, et le raisonnement est parfaitement juste : le savant chronologiste n'aurait pas dû avancer

(1) Diod. de Sicile, I, 44, in.

(2) *L. l.,* p. 82 et suiv.

(3) Diodore. I, 23.

que personne n'avait fait attention avant lui à cette grande difficulté (1). Je conviens qu'elle a échappé à M. Larcher; mais il est du très petit nombre de ceux qui ne l'ont point aperçue. En effet, non-seulement Stillingfleet, G. Cappel et Périzonius ont fait une attention sérieuse à ce passage, quoiqu'ils n'aient pas résolu la difficulté ; mais, de plus, Wesseling l'a expliqué autant qu'il pouvait l'être. Cet habile critique a reconnu : 1° que ἀπὸ μυριάδος ne peut se construire dans la phrase ; 2° que cette faute disparaît si, avec le secours des manuscrits, on change ce mot en Μοίριδος ou Μύριδος (2), c'est-à-dire si l'on fait un nom propre de ce nom de nombre ; 3° que le passage ainsi restitué, ne donnant plus qu'un peu moins de cinq mille ans au règne des hommes, se trouve concilié avec l'autre texte de l'historien ; or, ce sont là précisément toutes les considérations que M. Saint-Martin a fait valoir. Mais, dira-t-on, pourquoi Wesseling n'a-t-il pas corrigé le texte, et y a-t-il laissé μυριάδος, quand il lui était si facile d'y mettre Μοίριδος ou Μύριδος?

La raison en est simple : c'est que Wesseling n'a pas voulu remplacer une mauvaise leçon par une autre qui n'aurait pas mieux valu ; il a très bien senti, en effet, que, si la leçon Μοίριδος ou Μύριδος ôte du texte une faute grammaticale, elle y introduirait une erreur historique que Diodore n'a pu faire, puisque c'est *Ménis* et non pas *Mœris* ou *Myris* que cet historien, ainsi que les auteurs anciens, désigne ailleurs comme le premier roi qui ait gouverné l'Égypte après les dieux. Mais

(1) Dans sa première rédaction l'auteur était encore plus formel à cet égard ; on le voit par l'extrait qu'il a donné de son Mémoire dans le *Journal des savants* (année 1823, p. 563). « ...Personne ne s'était aperçu que 15 et 18 font 33 « et non pas 23... traducteurs, éditeurs, chronologistes, historiens, *tous* ont « pâli sur ce passage, sans s'apercevoir de cette erreur énorme... tant il est « vrai que les esprits les plus judicieux se préservent difficilement des erreurs « que le temps a consacrées. »

(2) Remarquons que Μοίρις ou Μύρις sont un seul et même nom. On sait que dans presque tous les endroits où Hérodote et Diodore parlent de Mœris, les manuscrits se partagent entre les deux leçons Μοίρις et Μύρις. Il en est de même de ceux de Strabon (I, p. 50, Cas.). Cette variété d'orthographe tient à l'iôtacisme.

comme le changement de Μοίριδος en Μηνᾶ lui a paru trop violent, il n'a pas osé l'opérer.

Ainsi, tandis que Wesseling est resté indécis entre les deux conjectures qu'il propose, M. Saint-Martin se prononce sans hésiter pour la leçon ἀπὸ Μοίριδος, dont il donne une interprétation à laquelle Wesseling n'avait pas pensé; car ce grand critique n'avait vu que deux moyens de sortir de cette grave difficulté : c'est de supposer ou que les copistes ont mis le nom de *Mœris* à la place de celui de *Ménès*, ou que les mots ἀπὸ μυριάδος, Μοίριδος ou Μύριδος sont une glose qui a passé dans le texte. En effet, la phrase peut très bien s'en passer; et on doit même convenir qu'avec ce retranchement elle est plus symétrique; car, dans le premier membre, Diodore a donné la durée du règne des dieux, sans dire le nom du premier de ces dieux; il semble donc qu'il a dû faire de même dans le second membre où il parle du règne des hommes, et l'on ne peut, en effet, trouver rien à désirer dans cet énoncé, qui est la traduction littérale du passage, après le retranchement : « Les prêtres racontent que les dieux et les héros « régnèrent d'abord en Égypte l'espace d'un peu moins de « dix-huit mille ans, et que le dernier des dieux qui régna « fut Horus, fils d'Isis; ils ajoutent que le pays fut gouverné « par des hommes pendant un peu moins de cinq mille ans, « jusqu'à la CLXXX[e] olympiade, dans le cours de laquelle nous « y avons voyagé. » Aussi la plupart des critiques qui, depuis Wesseling, ont travaillé sur le texte de Diodore, se sont décidés pour cette dernière conjecture.

Stroth a retranché les mots ἀπὸ μυριάδος de son édition du premier livre de cet historien : *Lacunam*, dit-il, *exhibere malui quam lectionem apertè falsam, aut conjecturam quæ non una est* (1). Il a pris le même parti dans sa traduction allemande. Le chronologiste Borheck a suivi son exemple dans sa *Chronologia Herodotea;* ainsi que M. Eichstædt qui, dans son édition, a mis ces mots entre crochets, et ne s'en est pas

(1) *Ægyptiaca*. t. II, p. 85.

plus embarrassé que s'ils n'existaient pas, comme le prouve sa note explicative, où il interprète le passage dans le sens des cinq mille ans de durée. On peut opposer à ces critiques que la version arménienne d'Eusèbe montre qu'au temps de ce chronologiste, la leçon ἀπὸ Μύριδος était déjà dans le texte de Diodore ; mais cela ne prouve pas autre chose sinon que cette glose remonte à une époque très ancienne.

M. Saint-Martin n'a discuté ni l'une ni l'autre de ces deux conjectures de Wesseling, mais il en propose une troisième qui consiste à supposer que *Myris est un autre nom de Ménès*. Cette conjecture lève, il est vrai, la difficulté. Mais, indépendamment de ce que l'antiquité n'a jamais rien dit de pareil, il est clair que, considérée en elle-même, elle offre beaucoup moins de probabilité que les deux autres. En effet, Diodore de Sicile, qui ne donne jamais au premier roi d'Égypte que le nom de *Ménès*, va dire, quelques lignes plus bas, que *Ménès a régné le premier après les Dieux ;* et sa phrase semble n'être que la reprise et l'extension de la première : Μετὰ τοὺς θεοὺς τοίνυν πρῶτόν φασι βασιλεῦσαι τῆς Αἰγύπτου Μηνᾶν.

Or, de deux choses l'une, ou Diodore de Sicile savait que ce *Mœris* ou *Myris* était le même que *Ménès*, ou il l'ignorait. Dans le premier cas, il est tout à fait inconcevable qu'en donnant à Ménès, pour l'*unique fois*, un nom si peu connu, au lieu de celui qui était consacré dans toutes les traditions égyptiennes, Diodore n'ait pas senti la nécessité de dire à ses lecteurs que ce nom désignait le fameux Ménès dont il va parler quelques lignes après ; et, si cet auteur a cru que ce *Mœris* ou *Myris* était un autre prince que Ménès, on concevra moins encore peut-être comment il a pu contredire, sur un point si notoire, toutes les traditions reçues, et, ce qui est plus fort, comment il s'est contredit lui-même si formellement à quelques lignes de distance, sans s'en apercevoir. Évidemment les deux hypothèses de Wesseling (le retranchement de ἀπὸ μυριάδος ou le changement de Μύριδος en Μηνᾶ) sont beaucoup plus probables, puisqu'en bonne critique on admettra toujours plus volontiers la possibilité d'une de

ces altérations ou additions que les copistes ont faites si souvent, que celle d'une erreur qui supposerait dans un auteur grave, ou infiniment peu de jugement, ou la plus étrange distraction.

Or, si Diodore n'a pu écrire ni l'une ni l'autre des deux leçons, ἀπὸ μυριάδος et ἀπὸ Μοίριδος, la première parce qu'elle blesse les lois de la grammaire, la seconde parce qu'elle viole celles du bon sens, il faut les rejeter toutes deux sur le compte des copistes; les éditeurs qui les ont retranchées sont donc demeurés fidèles aux règles de la saine critique. Ainsi nous en sommes revenus au point où Wesseling avait porté la discussion de ce passage.

Quelque parti qu'on prenne sur ces deux leçons, l'important est que le texte de Diodore ne présente aucunement la notion des *quinze mille ans*. Or, c'est là un fait reconnu par Wesseling, et adopté par d'autres critiques, tels que les éditeurs Stroth et Eichstædt, le chronologiste Borheck, et même M. de Volney (1), qui, dans sa discussion sur la chronologie égyptienne, ne dit pas un mot et ne tient aucun compte de ces quinze mille ans. Il n'est donc pas exact de dire qu'on *a voulu jusqu'à présent fonder sur ce passage la chronologie égyptienne,* puisque les meilleurs chronologistes l'ont tout à fait négligé (2).

Qu'on explique donc, comme on pourra, les mots ἀπὸ Μοίριδος, ou qu'on les retranche, cela est assez indifférent; parce que le point principal éclairci, on en sera toujours réduit, pour le reste, à mettre une conjecture à la place ou à côté d'une autre, ce qui est médiocrement utile.

(1) *Rech. nouv. sur l'hist. anc.*, t. III, p. 286, 287.

(2) Remi Raige, dans son mémoire sur le *zodiaque nominal et primitif des Égyptiens* (*Descr. de l'Égypte,* Ant., t. I, p. 169), se fonde, il est vrai, sur ce passage pour faire remonter la chronologie des rois d'Égypte à quinze mille ans avant Diodore. Mais on doit peu d'attention à l'opinion d'un homme assez étranger à la critique pour s'être imaginé que la place qu'occupent les mois égyptiens dans l'année fixe alexandrine est justement celle qu'ils avaient lors de l'institution du calendrier égyptien, *quinze mille ans avant notre ère;* tandis qu'il est évident qu'ils se sont trouvés ainsi placés, parce que le premier thoth

L'historien, en parlant des vingt-trois mille ans de durée du règne des dieux et des hommes, et des dix-huit mille ans du règne des dieux, avait lui-même fourni le véritable nombre; il le confirme encore au chapitre LXIX du même livre : « Les Égyptiens disent donc que l'invention des lettres leur « appartient, ainsi que l'art d'observer les astres; qu'en ou- « tre, ils ont trouvé les théorèmes de la géométrie et presque « tous les arts, et qu'ils ont fait les meilleures lois. De ces « assertions, ils donnent une très grande preuve, c'est que « l'Égypte a été gouvernée *pendant plus de quatre mille sept « cents ans* par des rois, la plupart indigènes, et que le pays « a été le plus heureux de la terre. » .....Καὶ τούτων μεγίστην ἀπόδειξίν φασιν εἶναι τὸ τῆς Αἰγύπτου πλείω τῶν ἑπτακοσίων καὶ τετρακισχιλίων ἐτῶν βασιλεῦσαι τοὺς πλείους ἐγγενεῖς κ. τ. λ....(1).

Il est clair que l'expression *pendant plus de quatre mille sept cents ans* revient précisément à celle dont l'historien s'est servi plus haut, *pendant un peu moins de cinq mille ans;* car cet espace d'*un peu moins de cinq mille ans* s'étend, comme on l'a vu, jusqu'à la CLXXX[e] olympiade (soixante ans avant J.-C.); tandis que, dans le dernier passage, il ne s'agit que de la durée de l'empire égyptien, finissant avec la trente-unième dynastie, c'est-à-dire à l'arrivée d'Alexandre; or, en remontant de l'an 60 à l'an 332, on a encore deux cent soixante-douze ans à joindre aux quatre mille sept cents, ce qui donne quatre mille neuf cent soixante-douze ans ou *un peu moins de cinq mille:* les mots τοὺς πλείους ἐγγενεῖς se rapportent à ce que Diodore a dit plus haut, à savoir que, dans le nombre de ces rois, il y en eut quatre Éthiopiens.

Ainsi, il ne saurait y avoir de doute sur le nombre de cinq

vague s'est rencontré fortuitement le 29 août, dans l'année 25 avant J.-C., où le calendrier devint fixe de vague qu'il avait été jusque-là.

(1) Perizonius a voulu corriger ce passage si clair, parce qu'il ne cadrait pas avec l'opinion qu'il s'était faite de l'autre (*Orig. ægypt.*, p. 206); sa correction (...τὸ τῆς Αἰγύπτου πλείους τῶν ἑβδομήκοντα καὶ τετρακοσίων βασιλεῦσαι καὶ τούτους ἐγγενεῖς) n'est qu'une mutilation violente; et l'on est surpris que Wesseling ait oublié son excellente note sur le § 44, au point de donner son approbation à des changements aussi arbitraires.

mille ans environ, assigné par les prêtres au règne des hommes en Égypte. Ce nombre, désormais établi sur *trois* textes de Diodore qui s'expliquent et se confirment l'un par l'autre, est le même que celui qui exprime la durée totale de trente et une dynasties de Manéthon, lesquelles embrassent un intervalle d'environ quatre mille sept cent vingt ans, c'est-à-dire plus de quatre mille sept cents ans, selon l'expression de Diodore. Ces rapprochements montrent que le prêtre égyptien et l'historien grec nous ont présenté l'opinion constante des Égyptiens eux-mêmes sur ce point important de leur chronologie. On voit aussi que, selon cette opinion, les dynasties égyptiennes ont été *successives* et non *contemporaines*, comme le supposent les chronologistes modernes depuis Marsham. Je fais cette dernière remarque en passant; ailleurs je montrerai plus en détail combien cette supposition est arbitraire et peu admissible.

§ II. *Passage d'Hérodote.*

Le savant académicien a cru également retrouver dans Hérodote ce même nombre de cinq mille ans. Cette découverte, si elle était réelle, serait une heureuse acquisition pour la science; mais on a lieu de croire que malheureusement il s'est fait illusion à cet égard.

Il s'agit du fameux passage où Hérodote parle des trois cent quarante et une générations de prêtres et de rois, depuis Ménès jusqu'à Séthos. L'historien, prenant ces *successions* pour des *générations* effectives, dont il évalue la durée moyenne à trois par siècle, trouve que tous ces rois ont régné onze mille trois cent quarante ans (par erreur de calcul, au lieu de onze mille trois cent soixante-six); il ajoute que, « pendant ce temps, le soleil s'était levé *quatre fois* hors du « lieu accoutumé; par exemple, qu'il s'était levé *deux fois* « où il se couche maintenant, et couché *deux fois* où il se « lève (1) ».

(1) II, 142.

Nul passage d'Hérodote n'a plus exercé les critiques modernes depuis Scaliger. Outre ce grand critique, Stillingfleet, G. Cappel, La Nauze, Dupuy, de Bréquigny, l'abbé Bellanger, Goguet, de Souville, Gibert, Bailly, et beaucoup d'autres, parmi lesquels le savant géomètre, M. Fourier, ont essayé en vain de l'expliquer. Il serait trop long et inutile de rappeler ici toutes leurs hypothèses à ce sujet; je dirai seulement que le dernier, malgré son grand mérite, n'y a pas mieux réussi que ses prédécesseurs.

Son explication pèche par un défaut radical qui affecte aussi presque tous les autres, et qui consiste en ce qu'il s'est fondé uniquement sur le nombre erroné 11,340, qui n'est que le résultat d'un calcul d'Hérodote (1). Partant de ce nombre, dont il méconnaît l'origine, et faisant l'hypothèse qu'il contient un certain nombre d'années vagues, M. Fourier en conclut que l'année sidérale, selon les Égyptiens, était de 365 j. 6 h. 11 m., comme le dit Albatégnius, parce que onze mille trois cent quarante années vagues contiennent un nombre entier de ces années sidérales. Il est facile de voir combien ce résultat est peu solide.

En général, on s'est efforcé de trouver absolument dans ce singulier récit un *fait astronomique* réel, plus ou moins déguisé ou altéré, et, pour y parvenir, chacun a été obligé de donner la torture aux paroles de l'historien. En les prenant dans le seul sens où l'auteur, qui savait sa langue, a dû nécessairement les prendre, on arrive à des conséquences moins élevées, mais peut-être plus sûres.

Voyons d'abord l'interprétation de M. Saint-Martin : elle n'est pas nouvelle; car c'est une conjecture de Scaliger que l'abbé Bellanger et d'autres ont déjà reproduite (2). Elle consiste à dire qu'Hérodote a exprimé, à son insu, l'effet qui résultait de l'emploi de l'année vague égyptienne de trois cent soixante-cinq jours; à savoir que, dans l'espace de mille qua-

(1) *Descr. de l'Ég. antiq.*, t. I, p. 819.

(2) Dans d'Origny, *Chronol. du gr. emp. des Égypt.*, t. II, p. 75 et suiv. — Larcher, traduction d'Hérodote, II, p. 481, 482.

tre cent soixante et une années vagues, le premier jour de l'année parcourt toutes les saisons et revient au même point : d'où il suit qu'au bout de sept cent trente ans, le solstice, par exemple, a lieu à un jour de l'année vague diamétralement opposé à celui où il se trouvait sept cent trente ans auparavant; cette période de mille quatre cent soixante et une années vagues, égale à mille quatre cent soixante années juliennes, est ce qu'on appelle *période sothiaque.* « Scaliger, dit « M. Saint-Martin (1), a bien vu que c'était dans la nature de « l'année vague qu'il fallait chercher l'explication de ce pas- « sage; mais, s'il n'a pas été jusqu'à faire l'application de « cette idée heureuse, c'est qu'elle ne lui paraissait pas ren- « dre complètement raison des paroles qu'Hérodote attribue « à Diodore. »

Cet exposé n'est pas tout à fait exact; il ferait croire que Scaliger, attachant quelque importance à cette idée, l'aurait donnée comme un moyen efficace d'expliquer la difficulté, tandis que ce n'est de sa part qu'une de ces conjectures que l'on propose faute de mieux, tout en convenant de leur insuffisance. Après l'avoir indiquée, il se hâte de dire : *sed hoc non fuerit occasum et orientem mutare;* et il conclut en ces termes : *Missa igitur illa mendacia et somnia Ægyptiorum faciamus.* Ce grand critique la rejette donc *décidément* et avec toute raison (2).

En effet, il n'y a rien de commun entre ce déplacement des jours et des mois dans l'année, ce qui n'affecte en aucune façon la marche du soleil, et cet autre déplacement qui consisterait en ce que le soleil se serait levé au point du ciel où il se couche ordinairement, et couché où il se lève. Ce sont là des choses que toutes les obscurités de langage ne pourraient parvenir à confondre. Quelque mauvais hellénistes qu'on suppose les interprètes égyptiens qui traduisaient à Hérodote les paroles des prêtres, ou quelque distrait qu'on le suppose lui-même, une confusion pareille entre deux notions si distinctes est tout à fait invraisemblable.

(1) Endroit cité, p. 78.

(2) *De emend. temp.*, III, p. 198.

Mais admettons-en la possibilité, et voyons quel parti en tire le savant académicien. Il prend les *quatre changements de levers* pour *quatre renouvellements* de la période sothiaque. Comme, d'après cette hypothèse, Hérodote serait revenu dans le cours de la quatrième, dont huit cent cinquante ans (1), dit-il, étaient déjà écoulés de son temps, on a pour la durée exprimée par ces renouvellements ($1,461 \times 3 + 850 =$ 5,233 ans), ce qui ne s'éloigne pas beaucoup du compte de Diodore.

Ce rapprochement peut, au premier abord, séduire un chronologiste; mais un examen attentif doit le détromper. En admettant qu'Hérodote ait fait l'erreur qu'on lui attribue (et qui est si invraisemblable), il faut, pour arriver au résultat énoncé, c'est-à-dire pour avoir *quatre* périodes sothiaques, que l'historien ait parlé de *quatre* transpositions des levers et des couchers; or, bien certainement, *il ne parle que de deux*. Je rappelle le texte : Ἐν τοίνυν τούτῳ τῷ χρόνῳ τετράκις ἔλεγεν ἐξ ἠθέων τὸν ἥλιον ἀνατεῖλαι· ἔνθα τε νῦν καταδύεται, ἐντεῦθεν δὶς ἐπαντεῖλαι · καὶ ἔνθεν νῦν ἀνατέλλει, ἐνταῦθα δὶς καταδῦναι.

On a déjà remarqué qu'il semble y avoir contradiction entre le premier et le second membre de la phrase : dans le premier, Hérodote dit que le soleil a changé *quatre fois* le lieu de son lever; dans le second, qui est explicatif de l'autre, il dit formellement qu'il n'y a eu que *deux* changements de lever et *deux* changements de coucher. Il semble donc qu'on doive admettre que les *quatre changements* sont l'addition des *deux* levers et des *deux* couchers; ce qui ne donnerait que *deux* changements dans le cours du soleil, au lieu de *quatre*.

Mais il faudrait attribuer au mot ἀνατεῖλαι du premier membre le sens général de *changement*, appliqué tant au coucher qu'au lever; or, comme il paraît impossible que l'historien ait

(1) Plus exactement huit cent soixante-deux ans. Hérodote voyageait en Égypte vers 460 avant J.-C. Le renouvellement de la cinquième période (dans l'hypothèse de M. Saint-Martin) ayant eu lieu, selon Censorin, l'an 139 de J.-C., la quatrième avait commencé en 1322 avant J.-C.; il y aurait donc eu huit cent soixante-deux ans d'écoulés sur cette période, lors du voyage de l'historien.

donné deux significations si différentes au même mot, à deux lignes de distance, on doit reconnaître qu'il a voulu réellement parler de *quatre changements* dans le lieu du lever (1).

Il est facile de sortir de cet embarras en songeant, d'après les termes mêmes de l'historien, que le premier membre exprime *quatre changements* dans le lieu du lever *en général*, sans l'indication de la nature ni de l'étendue de ces changements; tandis que, dans le second, Hérodote parle de *deux* de ces *quatre* changements plus remarquables que les autres, et qu'il explique en quoi ils consistent; ce qui résulte de la simple traduction littérale du passage :

« Ils disent que, dans cet intervalle de temps, le soleil « *s'était levé quatre fois* hors des points accoutumés, et (par « exemple) qu'il s'est levé *deux fois* où il se couche maintenant, et s'est couché *deux fois* où il se lève. »

Les anciens grammairiens ont parfaitement expliqué les mots ἐξ ἠθέων par ἐκ τῶν συνήθων τόπων ou bien ἔξω τῆς συνηθείας (2); Hérodote veut dire que le soleil s'était levé *quatre fois* hors des points où il se levait ordinairement; mais que, sur ces *quatre fois*, il y en avait *deux* où le changement fut si considérable, que le lieu du coucher devint celui du lever et réciproquement.

Il suit de cette traduction littérale et exacte que, si l'on veut trouver dans cette transposition réciproque des points du coucher et du lever une expression détournée de la *période sothiaque,* il est impossible d'admettre plus de *deux* de ces périodes au lieu de *quatre,* et conséquemment qu'il faut renoncer à chercher là, soit un rapport quelconque avec les

(1) Pomponius Mela semble avoir aperçu la difficulté; car il traduit : « ...quater cursus suos *vertisse* sidera, ac solem *bis* jam occidisse unde nunc oritur » (I, 9, 100), donnant à ἀνατεῖλαι le sens général de *changement;* mais, comme Hérodote emploie encore ἀνατέλλειν au deuxième membre, dans le sens précis de lever, il est impossible d'admettre que cet excellent écrivain lui en ait donné un autre à la ligne d'auparavant. Bréquigny, qui prenait ce verbe dans la signification d'*être vu*, d'*être remarqué*, était encore plus loin de la pensée d'Hérodote. (Académie des inscriptions, t. XXIX, hist., p. 76).

(2) Suidas, v. ἐξ ἠθ., p. 1293 *Gaisf.* — *Thom. Mag.*, p. 147. Ritschel.

cinq mille ans de Diodore et de Manéthon, soit une indication de l'usage de la période sothiaque.

Sera-t-il donc possible de donner à ce passage tant controversé et tant tourmenté un sens raisonnable et fondé sur la signification réelle des mots? Je le pense. Ceux qui se sont donné tant de peine pour n'y chercher qu'une notion scientifique, un fait chronologique, et, en tout cas, un sens plus ou moins profond, ont oublié que les Égyptiens, comme les Grecs, avaient des traditions mythiques fort extravagantes, auxquelles ont pu être rattachés de prétendus changements dans le cours du soleil; en sorte qu'une tradition de ce genre, ni plus ni moins absurde que celles des Grecs, peut avoir été exprimée par des prêtres égyptiens.

Si l'on n'avait pas tenu à trouver ici un renseignement de haute importance, on aurait bien facilement aperçu que rien de ce qu'on a imaginé ne peut y être. Dans ce fait que le lever du soleil a changé *quatre fois* de position, et que *deux fois* il s'était levé où il se couche, etc., on s'est hâté de chercher des *périodes astronomiques;* on a cru que l'historien voulait dire que le soleil avait changé son cours pendant un espace de temps plus ou moins long, se levant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre; mais il n'y a rien de cela dans le texte. S'il avait voulu énoncer cette idée, il se serait exprimé autrement. Entendu d'après les termes de l'historien, le texte ne signifie rien autre chose sinon que le soleil s'était *quatre fois,* c'est-à-dire *quatre jours,* pendant cette longue suite de siècles, levé et couché hors des points ordinaires, à savoir, hors de ceux où il devait se lever dans la même saison. De ce texte, pressé tant qu'on le voudra, il ne peut sortir autre chose; il n'y a point là de révolution à *longues périodes;* il ne s'agit que de *quatre jours* qui furent séparés chacun par de longs intervalles, et remarquables par une déviation plus ou moins grande dans le cours du soleil.

Chez les peuples pour lesquels le soleil et la lune ne sont que des flambeaux lumineux qui montent et descendent dans le ciel par l'ordre d'une divinité, ou sont eux-mêmes des di-

vinités, rien de plus naturel que de prêter à ces astres les passions, les volontés, les caprices qu'on attribue aux dieux. Ils dévient de leur route ; ils s'arrêtent, précipitent leur course, reparaissent ou ne reparaissent pas, par l'effet de leur propre volonté, de celle de dieux, ou par l'effet des prières ou des enchantements.

Voilà ce qu'on rencontre si souvent dans toutes les antiques mythologies, comme conséquence de l'opinion vulgaire sur la nature et l'essence de ces astres; voilà ce qui s'y trouve presque toujours rattaché à quelque fable religieuse.

Dans les traditions mythiques des Grecs, nous en trouvons qui sont entièrement analogues au fait raconté à Hérodote par les prêtres égyptiens.

Le soleil reste plus longtemps sur l'horizon, ou n'y paraît point; il dévie de sa route; ou bien se lève au point de son coucher, etc.. C'est ainsi que l'histoire de l'incendie causé par Phaéton se fondait sur l'idée d'un déplacement momentané dans la route du soleil. Dans le *Timée* de Platon, les prêtres égyptiens disent à Solon :

« Ce qu'on raconte chez vous, savoir que jadis Phaéton. « fils du Soleil, ne pouvant conduire le char de son père sur « la route accoutumée, embrasa tout ce qui était sur la terre « et périt frappé lui-même de la foudre, se présente sous la « forme d'une fable ; mais, dans la réalité, il s'agit d'un chan- « gement dans la route des corps qui tournent autour de la « terre en parcourant le ciel, et d'une destruction par le « feu, qui a eu lieu sur la terre à de longs intervalles de « temps (1). » Cette origine physique du mythe de Phaéton, dont Platon mit le récit dans la bouche des prêtres égyptiens, avait même été admise par certains philosophes pour leurs explications de la *voie lactée* (2); car, selon les Pythagoriciens, cette trace lumineuse était le reste de l'embrasement causé par le soleil, qui, déviant de sa route accoutumée,

(1) Tim., p. 17. Steph., p. 13. Bekker.

(2) Pseudo-Plat.. III. I, 1.

avait tout incendié sur son passage, lors de l'aventure de Phaéton.

Quant à la transposition des points du lever et du coucher, elle existe également dans cette autre tradition mythique, que, lors du terrible repas d'Atrée, le soleil et tous les astres rebroussèrent chemin vers l'orient, et se levèrent au couchant le lendemain. « ..... On verra encore, dit Platon, beaucoup « de phénomènes qui ont eu lieu jadis, entre autres, celui qui « eut lieu lors de la dispute d'Atrée et de Thyeste... je veux « parler du changement qui se fit dans le *lever et le coucher* « du soleil et des autres astres ; à savoir *qu'il se coucha au* « *lieu d'où il se lève maintenant, et qu'il se leva du point op-* « *posé* (1). » La dispute (d'Atrée et de Thyeste) « détourna le « char ailé du soleil ; ayant dirigé du côté de l'aurore à l'uni- « que coursier la route qu'il suivait vers l'occident du ciel, « Jupiter changea la course de la pléiade aux sept étoi- « les (2). »

Des astronomes s'emparèrent encore de cette idée poétique ; car nous voyons Œnopide de Chio imaginer que la voie lactée était cette ancienne route que le soleil parcourait avant d'en avoir été détourné par l'horreur que lui inspira le repas d'Atrée (3).

Il me paraît évident, d'après la signification précise des termes d'Hérodote, qu'il n'a voulu parler que de faits semblables, fondés également sur quelque fable religieuse propre à l'Égypte. Nous avons bien des preuves de l'existence de fa-

(1) ...ἀλλὰ τὸ περὶ τῆς μεταβολῆς δύσεων (f. δύσεως) τε καὶ ἀνατολῆς ἡλίου καὶ τῶν ἄλλων ἄστρων· ὡς ἄρα ὅθεν μὲν ἀνατέλλει νῦν, εἰς τοῦτον τότε τὸν τόπον ἐδύετο, ἀνέτελλε δὲ ἐκ τοῦ ἐπαντίου (*Platon. Politic.*, II. p. 268. Steph. — p. 124. Fischer).

(2) ... ὅθεν ἔρις τότε πτερωτόν
'Αελίου μετέβαλεν ἅρμα, τὰν ἕσπερον
Κέλευθον προσαρμόσασ' οὐρανοῦ
Μονόπωλον ἐς 'Αῶ,
Ἑπταπόρου τε δρόμημα Πελειάδος
Εἰς ὁδὸν ἄλλαν Ζεὺς μεταβάλλει.
(*Eurip. Orest.*, v. 1000.).

(3) Achill. Tat. Isag. § 24.

bles de ce genre parmi les Égyptiens : il suffira de rappeler celle dont ils se servaient pour expliquer l'invention des jours épagomènes ou complémentaires. Ils disaient que « Rhéa, « ayant eu commerce secret avec Saturne, fut découverte par « le Soleil, qui prononça contre elle cette imprécation qu'elle « n'accoucherait ni dans un mois, ni dans une année. Mercure, « amoureux de la même déesse, ayant obtenu aussi ses fa- « veurs, se mit à jouer aux dés avec la Lune : il lui gagna la « soixante-dixième partie de ses jours, dont il forma les cinq « qu'il ajouta aux trois cent soixante de l'année, et qui, ap- « pelés maintenant *épagomènes* par les Égyptiens, sont célé- « brés comme ceux de la naissance des dieux (1). » Ce conte absurde nous tiendra lieu de tous les autres.

Les déviations et les inversions du cours du soleil pouvaient tenir à des traditions de ce genre; qui sait même si elles n'étaient pas une simple contre-épreuve de ce qui avait cours chez les Grecs? Ceux-ci ne parlaient que d'une seule grande déviation, celle que Phaéton avait causée, et d'une seule transposition dans les points du lever et du coucher, celle que cet astre avait éprouvée lors du festin d'Atrée et de Thyeste; mais ils étaient si nouveaux! (Ἕλληνες ἀεὶ παῖδές ἐστε). C'était bien le moins que la vieille Égypte eût vu le double de phénomènes pareils! Toutefois il s'agissait d'accorder ces grands changements avec l'opinion établie en Égypte, que rien n'y avait changé depuis les plus anciens temps, dans l'ordre des saisons, des inondations du Nil et des productions de la terre; que de temps immémorial tout s'y faisait de la même manière, et que le souvenir des plus anciens faits s'y était conservé sans altération; ce qui résulte non-seulement de ce que Platon fait dire aux Égyptiens dans le *Timée,* mais de tout l'ensemble de leurs traditions historiques. Aussi, les prêtres s'empressèrent-ils d'assurer à Hérodote que, malgré ces déviations du cours du soleil, « rien n'avait changé en « Égypte, à l'égard des productions de la terre, du régime du

(1) Plat., *de Is. et Osiride,* § 12. p. 355. — c. VII. p. 401, 402. Reisch.

« fleuve, des maladies ou de la mortalité (1). » Sans cette affirmation, leur conte sur les changements du ciel aurait été en contradiction formelle avec leur propre histoire.

Quelque opinion qu'on se fasse sur l'origine de cette opinion des prêtres égyptiens; qu'elle soit une tradition religieuse, ni plus ni moins extravagante que beaucoup d'autres qui avaient cours parmi eux, ou une espèce de contre-épreuve amplifiée de celle qui existait chez les Grecs; peu importe au fond. Il suffit que les paroles d'Hérodote, prises naïvement dans le sens qu'elles présentent, ne permettent pas d'y voir autre chose qu'une tradition semblable ou analogue à celles des Grecs, et qui n'avait pas plus de fondement naturel que les changements survenus dans le cours du soleil lorsque Phaéton conduisit le char de son père, lorsqu'Atrée fit manger au malheureux Thyeste le corps de son fils, ou que Jupiter, amoureux d'Alcmène, pria le Soleil de ne point se lever de trois jours.

Il est facile de voir maintenant pourquoi les plus savants hommes ont si peu réussi dans leurs efforts pour y trouver un mystère profond, l'indice d'une science perfectionnée, ou une période chronologique, telle que la *période sothiaque*, dont tout nous annonce que l'emploi, comme ère, a été inconnu aux anciens Égyptiens, probablement même à Manéthon (2), qui n'en a fait aucun usage; elle n'est citée que par Censorin, Clément d'Alexandrie, Chalcidius et le Syncelle. Ainsi elle pourrait bien être une invention des astrologues d'Alexandrie. Si tous ces efforts ont été superflus, ceux que l'on tentera désormais ne seront probablement pas plus fructueux. Pour moi, je pense qu'ils ne serviront qu'à montrer encore mieux combien Scaliger avait raison de dire, il y a plus de deux siècles : *Missa igitur illa mendacia et somnia Ægyptiorum faciamus.*

(1) Καὶ οὐδὲν τῶν κατ' Αἴγυπτον ὑπὸ ταῦτα ἑτεροιωθῆναι, οὔτε τὰ ἐκ τῆς γῆς, οὔτε τὰ ἐκ τοῦ ποταμοῦ, οὔτε τὰ ἀμφὶ νούσους, οὔτε τὰ κατὰ τοὺς θανάτους.

(2) La discussion d'un passage où le Syncelle semble avoir trouvé un κυνικὸς κύκλος dans Manéthon (p. 103, Goar.) ne peut trouver place ici.

P.-S. — Depuis que ce mémoire a été composé, un des plus savants chronologistes de notre temps, M. Ludwig Ideler (dans son excellent *Handbuch der mathematischen und technischen Chronologie,* t. I, p. 138, 139, Berlin, 1825), a proposé du passage d'Hérodote une autre explication qu'il ne donne d'ailleurs que comme une conjecture moins invraisemblable que les autres. Il abandonne tout à fait la notion des *deux* ou des *quatre changements dans le lever du soleil;* il s'attache exclusivement aux onze mille trois cent quarante ans d'Hérodote; en faisant observer que ce nombre, à trois siècles près, répond à *huit* périodes sothiaques (= 11,688 ans), il croit que les prêtres ont voulu exprimer, dans un langage mythique qu'Hérodote n'aura pas compris, *huit renouvellements* de la période.

Cette conjecture ingénieuse ne me semble guère plus admissible que toutes les autres. D'abord, l'application de la période sothiaque à ce nombre est purement hypothétique; ensuite l'explication a pour base le nombre de onze mille trois cent quarante ans, qui ne vient pas des Égyptiens (plus haut, p. 145). On a déjà vu que le seul nombre qui appartienne aux prêtres égyptiens est celui des trois cent quarante et un rois, et que les onze mille trois cent quarante ans sont le résultat d'un calcul fait par l'historien lui-même. Cette conjecture présente donc le même inconvénient que toutes celles qui sont appuyées sur cette base.

MÉMOIRE

SUR LA

CIVILISATION ÉGYPTIENNE

DEPUIS L'ÉTABLISSEMENT DES GRECS SOUS PSAMMITICHUS
JUSQU'A LA CONQUÊTE D'ALEXANDRE.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

La plupart des écrits relatifs à l'archéologie égyptienne antérieurs à l'an 1821 ont été rédigés sous l'influence d'une opinion historique que l'on croyait alors certaine : c'est que l'invasion des Perses et leur domination, pendant près de deux siècles, avaient porté un coup mortel aux institutions civiles et religieuses de l'Égypte, et par conséquent aux arts qui en étaient l'expression. On devait naturellement en conclure que les monuments qui portent le caractère égyptien, sans mélange de principe étranger, appartiennent exclusivement aux temps pharaoniques.

Cette opinion parut confirmée, lors de l'expédition d'Égypte, par la découverte de zodiaques et d'autres représentations astronomiques, où l'on crut reconnaître des indices certains d'une antiquité très reculée (1). Comme ils se trouvaient dans des édifices qui semblaient avoir le même style et être de la même époque que tous les autres, on pensa qu'ils devaient, sans exception, appartenir à des temps qui avaient de beaucoup précédé l'invasion persane, et que, depuis cet évènement, les Égyptiens n'avaient plus élevé aucun de ces monu-

(1) Voir mon article *sur l'Origine du Zodiaque* (*Revue des Deux-Mondes*, 15 août 1837).

ments sacrés, portant le caractère propre aux arts et aux anciennes institutions de leur pays. Telle est, en effet, l'idée qui domine dans les mémoires d'antiquité que contient la grande Description de l'Égypte (1) ; mais, bien loin d'en faire un reproche aux savants qui les ont rédigés, il est juste de reconnaître que cette opinion est parfaitement conséquente aux seuls faits qui fussent alors connus.

On allait même jusqu'à croire que la ruine des institutions égyptiennes s'était étendue au système graphique. Fourier pensait que la connaissance de la langue hiéroglyphique était en grande partie perdue à l'époque grecque (2) ; d'autres savants (3) regardaient la présence des signes hiéroglyphiques sur un monument d'architecture égyptienne comme une preuve incontestable qu'il est antérieur à Cambyse ; la pierre de Rosette elle-même ne fit pas tomber entièrement ce préjugé, et je ne puis oublier qu'en 1821, dans l'enceinte même de l'Académie des inscriptions, un savant archéologue (feu Mongez, qui ne fut pas seul de son avis) mettait encore en doute si le texte hiéroglyphique de cette pierre ne serait pas une pure fiction, et si les prêtres égyptiens, ne sachant plus la langue sacrée, ne se seraient pas amusés à rassembler au hasard des signes et des figures pour faire croire aux Grecs qu'ils la comprenaient encore. C'est ce doute que j'ai pris à tâche de lever dans une note de mon mémoire imprimé en 1821 (4), note qui doit sembler aujourd'hui aussi inutile qu'elle me paraissait alors nécessaire.

D'après cette disposition, générale à cette époque, des esprits les plus distingués, on ne peut être surpris de l'incrédulité et de la défiance qui accueillirent les conclusions du mémoire que je vins lire à l'Académie en juillet 1821. Dans ce travail, je tirais sans hésiter les conséquences immédiates et

(1) Fourier, *Préface historique*, p. x. — Jallois et Devilliers, *Description de Thèbes*, p. 438, et *passim*. — *Hist. naturelle*, t. II, p. 501, etc.

(2) Fourier, *Préface historique*, p. xii.

(3) Jomard, *Mémoires sur les inscriptions antiques*. — *Antiq. mém.*, t. II, p. 12, 15.

(4) *Journal des Savants*, juillet 1821, p. 453 et 454.

rigoureuses des inscriptions grecques gravées sur la façade des temples de *Tentyra*, d'*Antæopolis*, d'*Apollonopolis Parva* et d'autres villes antiques. Je soutenais que ces édifices, tout égyptiens qu'ils sont, avaient été probablement construits et certainement décorés sous les Grecs et sous les Romains.

On traita cette idée de paradoxe insoutenable. Champollion lui-même prit la peine d'en relever ce qu'il appelait alors l'*invraisemblance* (1). Cependant, peu de mois après, en septembre 1822 (2), ses propres découvertes l'y ramenèrent et finirent par l'obliger, non-seulement à l'admettre, mais encore à lui donner une extension nouvelle (3).

Avant que sa mémorable découverte vînt apporter cette confirmation inattendue, j'avais cru pouvoir combattre le principal argument qu'on m'opposait alors, en recherchant s'il était vrai que la conquête persane eût exercé sur les arts et les institutions de l'Égypte l'influence désastreuse qu'on lui supposait, et si les Égyptiens, à l'époque de la domination grecque, eussent réellement perdu depuis des siècles, comme on le disait, la volonté et le pouvoir d'exécuter tous ces grands travaux d'art dont on était dans la nécessité indispensable de placer l'exécution à cette époque récente, quand on voulait rester fidèle au sens des inscriptions grecques gravées sur des monuments qui ne présentent presque aucune trace d'un art étranger. En mars 1822, je commençai à lire à l'Académie une série de mémoires sur l'état des arts en Égypte depuis Cambyse, où je me proposais d'établir que la civilisation n'y avait subi que de faibles modifications sous la domination persane, et qu'elle restait presque intacte lorsque Alexandre vint s'emparer du pays (4) ; mais la découverte de Champollion, exposée devant cette compagnie le 22 septembre 1822, me fit comprendre qu'une nouvelle ère s'ouvrait pour l'archéologie égytienne, par l'introduction d'un élément historique qui

(1) *Revue encyclopédique*, mars 1822.

(2) *Lettre à M. Dacier sur les hiéroglyphes phonétiques*.

(3) *Précis du système hiéroglyphique*.

(4) Voir l'introduction de mes *Recherches pour servir à l'Histoire de l'Égypte*, p. XXIII et XXIV (Paris, 1823).

avait manqué jusqu'alors : je crus prudent d'attendre les applications nombreuses qui allaient successivement en sortir. J'interrompis donc la lecture d'un travail déjà tout préparé avec les seules ressources que l'on possédait ; et je bornai cette lecture à des considérations générales et à un premier mémoire sur la domination persane en Égypte, dont le résumé fut indiqué dans mes *Recherches,* publiées en 1823.

Ce n'est pas ici le lieu de rappeler comment les vues émises dans mon mémoire de juillet 1821, et développées dans celui de mars 1822, ont été appuyées par toutes les observations qu'ont amenées d'abord la découverte de Champollion, ensuite les applications de l'alphabet phonétique dues à cet illustre philologue, ainsi qu'à d'autres savants ou voyageurs : d'où est résultée la preuve qu'un grand nombre des édifices qui subsistent dans la vallée du Nil ont été construits, décorés, achevés ou réparés pendant les dominations successives des Perses, des Grecs et des Romains (1).

Ma thèse principale, relative à l'effet de la domination persane, se trouvant ainsi confirmée sous tous les rapports, je croyais inutile de la reprendre, lorsque je me suis aperçu que des savants distingués hésitent encore à présent sur ce point, qui me paraît être un des plus importants de l'histoire ancienne. Un des hommes qui ont le mieux étudié les antiquités égyptiennes, sir Gardner Wilkinson, continue de penser que les Perses *ont porté un coup mortel aux arts et aux institutions de l'Égypte* (2), en sorte que tout monument de beau style égyptien devrait être considéré comme antérieur à cette époque.

D'autres savants pensent encore qu'il n'existe réellement aucun monument *égyptien* qui soit de l'époque grecque ou romaine, et que les cartouches hiéroglyphiques des Ptolémées ou des empereurs qu'on y trouve gravés ont été remplis après coup. Ce retour vers des opinions qui, bien examinées,

(1) L'ensemble de ces idées, liées intimement à l'étude des monuments astronomiques de l'antiquité, a été présenté dans l'article *sur l'Origine du Zodiaque.*

(2) *Manners and Customs of the ancient Egypt,* t. I, p. 181, 194, 212.

ne peuvent plus se soutenir, provient de ce que la question principale sur l'influence de la domination des Perses n'a jamais été discutée régulièrement, ni approfondie dans ses détails, au moyen d'une comparaison suivie des textes et des monuments. C'est là ce qui m'engage à la reprendre, maintenant qu'on a tous les moyens de combiner ces deux sources de renseignements, et, en les contrôlant les uns par les autres, d'arriver à un résultat certain et définitif.

Cette étude se bornerait à faire connaître le sort de la civilisation égyptienne sous les dominations étrangères, qu'elle serait encore digne de l'attention et de l'intérêt de tout esprit sérieux; mais elle a une portée plus grande, puisqu'elle doit amener la solution d'un des problèmes les plus intéressants que présente l'histoire des sciences.

Depuis Bailly, on s'est fait en général une très haute opinion de l'état où elles étaient parvenues chez les anciens Égyptiens. Malgré les résultats contraires amenés par des recherches récentes, le préjugé subsiste encore, et des personnes instruites continuent de prêter à ce peuple des connaissances mathématiques et astronomiques perfectionnées, dont on est bien forcé de convenir qu'il restait très peu de traces à l'époque où des Grecs d'un esprit éminent, tels qu'Eudoxe et Platon, voyageaient en Égypte; et surtout lorsque l'école d'Alexandrie fut obligée de construire pièce à pièce, en grande partie par ses propres efforts, ce vaste monument dont Ptolémée, dans son *Almageste*, nous a conservé les propylées magnifiques.

Pour expliquer la disparition de cette science prétendue (1), on continue d'avoir recours « aux révolutions, aux conquêtes qui ont bouleversé l'Égypte, éteint ses institutions, dispersé ses collèges de prêtres et anéanti leurs doctrines savantes (2). »

Mais, s'il était établi que ces effets désastreux n'ont jamais

(1) Fourier, *Préface historique*, p. XI. « Les philosophes grecs n'y puisèrent qu'une instruction imparfaite, parce que la religion, les lois et les sciences étaient *presque entièrement* anéanties. »

(2) Biot, dans le *Journ. des Sav.*, 1843, p. 487.

été produits; qu'en Égypte, comme en Chine, les invasions étrangères n'ont eu qu'une très faible influence sur les institutions locales, et que la civilisation égyptienne a réellement conservé son caractère propre et presque sans mélange, depuis Sésostris jusqu'à Alexandre, cette *disparition des sciences* deviendrait une hypothèse sans fondement; il serait historiquement démontré qu'au temps de Platon et d'Eudoxe les Égyptiens savaient encore tout ce qu'ils avaient su aux époques les plus florissantes de leur empire. Dans ce cas, l'imperfection des connaissances chez des disciples aussi intelligents que zélés serait une preuve manifeste que les maîtres n'avaient jamais été fort habiles. Or, comme personne ne soutient plus à présent la grande science astronomique des Chinois, des Indiens, ni même celle des Chaldéens, à qui l'on n'accorde plus que la connaissance exacte de quelques périodes, l'Égypte restait le seul pays où ceux qui tiennent encore un peu aux chimères de Bailly et de Dupuis pouvaient espérer de trouver quelque secours. Mais, si le résultat de cette étude tendait à détruire cette dernière ressource, il faudrait bien en déduire, comme conséquence nécessaire, la vérité d'une assertion que j'ai déjà mise en avant, à savoir qu'avant l'école d'Alexandrie il n'a point existé chez les anciens peuples de *science* proprement dite (1).

Tel est donc, en définitive, le grave fait historique qui doit sortir du tableau dont je tâcherai de réunir les principaux traits; et j'en avertis, afin qu'on fasse plus d'attention aux détails où je vais entrer, et qu'on mette plus de sévérité à recevoir les faits ou les arguments que je vais produire.

Avant d'examiner si la conquête persane a causé dans l'état intérieur de l'Égypte d'aussi grands changements qu'on le pense en général, il importe de bien connaître la situation de ce pays lors de l'arrivée de Cambyse, 525 ans avant Jésus-Christ. Il faut s'assurer si, à cette époque, et même un siècle plus tôt, à partir de l'établissement des Grecs en Égypte, de

(1) Voir le discours cité plus haut, *sur l'Origine du Zodiaque*.

nombreux signes de décadence, comme on le croit généralement, se faisaient déjà remarquer dans les institutions et les arts de ce pays, et si la force qui avait élevé les monuments de Thèbes s'était affaiblie ou subsistait encore à peu près intacte.

PREMIÈRE PARTIE

DE L'ÉGYPTE DEPUIS PSAMMITICHUS JUSQU'A CAMBYSE

I. — *Établissement des Grecs en Égypte sous le règne de Psammitichus.*

Selon le témoignage précis d'Hérodote, ni les Grecs ni aucun autre peuple étranger n'avaient été admis à former un établissement en Égypte (1). Jusqu'à cet évènement, qui eut lieu vers 670, l'Égypte et la Grèce étaient restées sans communications directes l'une avec l'autre. Je pourrais confirmer ce témoignage, s'il en était besoin, en établissant, contre l'opinion commune, divers points que je me borne à indiquer. Ainsi, jusqu'aux temps voisins de la fondation de Cyrène, entre 625 et 648 avant Jésus-Christ (2), les Grecs, même les insulaires des Cyclades, ignoraient jusqu'à la situation de la Libye (3), et ne trouvèrent qu'un navigateur crétois qui la connaissait pour y avoir été porté par les vents. L'unique mention de l'Égypte et de la Thèbes aux cent portes, dans l'*Iliade* (4), est due à une interpolation postérieure, ce que les critiques les plus réservés reconnaissent. Dans l'*Odyssée*, le récit du voyage de Ménélas montre que l'Égypte, encore placée, comme la Sicile et l'Italie, à l'horizon géographique de la Grèce, était un pays de prodiges et d'êtres surnaturels. Cette contrée n'avait jamais eu de ports ni sur la Méditerra-

(1) Πρῶτοι γὰρ οὗτοι ἐν Αἰγύπτῳ ἀλλόγλωσσοι. (Hérod., II, 154.)
(2) Thrigge, *Res Cyrenensium*, p. 86, 87.
(3) Hérod., IV, 152.
(4) *Iliad.*, I', v. 381-384.

née, ni sur la mer Rouge, où l'on ne trouve aucune ruine pharaonique ; les prétendues colonies égyptiennes d'Inachus, de Cécrops ou de Danaüs sont de l'histoire fabriquée *à posteriori,* inconnue aux anciens Grecs ; enfin, les ressemblances apparentes entre les religions des deux pays sont dues à des assimilations factices, dont l'époque est postérieure au règne de Psammitichus.

Mais, sans entrer ici dans ces graves questions dont j'ai plusieurs fois eu l'occasion de présenter ailleurs (1) l'examen approfondi, je me borne à constater, d'après l'opinion formelle d'Hérodote, qu'avant l'établissement des Grecs, sous Psammitichus, aucun peuple étranger n'avait joui de cette faveur.

Après une lutte prolongée, ce prince finit par triompher de ses compétiteurs, avec l'aide des Ioniens. Ceux-ci, arrivés fortuitement sur la côte d'Égypte, furent accueillis par ce chef ou dynaste du Delta. Sur son invitation, ils firent venir un nombre suffisant de leurs compatriotes, et établirent définitivement Psammitichus sur le trône de toute l'Égypte.

Le service qu'il venait de recevoir de ces étrangers lui fit sentir tous les inconvénients des préventions inhospitalières de sa nation, ainsi que l'avantage que l'Égypte pouvait retirer de ses communications avec les autres peuples. Il permit donc aux Grecs de s'y établir. Là ils trouvèrent un monde nouveau ; leur génie, éminemment perfectible, sut apprécier les mérites de cette civilisation antique ; ils s'approprièrent surtout avec une facilité merveilleuse les hautes qualités de l'art égyptien qu'ils devaient élever en si peu de temps à une perfection inconnue dans le pays qui lui avait donné naissance.

Psammitichus concéda des terres, le long de la branche Pélusiaque, aux Ioniens et aux Cariens, dont la valeur avait tant contribué à le délivrer de ses rivaux. Ces colonies, protégées par les successeurs de ce prince, continuèrent de fleurir. Tout fait présumer que d'autres émigrations vinrent suc-

(1) Dans mes cours au Collège de France.

cessivement les augmenter, et, sous le règne d'Apriès, le prédécesseur d'Amasis, ces mêmes Cariens et Ioniens formaient un corps de trente mille soldats, ce qui pourrait faire supposer déjà une population de deux cent mille à deux cent cinquante mille hommes. Plus tard, Amasis les transféra, en tout ou en partie, à Memphis ou dans les environs, et, en même temps, il permit à tous les Grecs qui voulaient se fixer en Égypte de venir *s'établir à Naucratis,* sur la branche Canopique (1). Cette expression, qui semble indiquer la préexistence de la ville, et ce nom, tout à fait grec (2), feraient croire qu'elle avait été fondée par les Grecs à la suite d'une bataille navale; mais, quand on pense à leur usage de dénaturer ceux des noms étrangers qui pouvaient, par un léger changement, être amenés à des racines de leur langue, on a lieu de présumer, d'après le texte d'Hérodote, que le nom grec de *Naucratis* cache quelque nom égyptien d'une ville déjà existante. Cette ville fut, dès l'origine, soumise à une administration toute grecque. Selon Hérodote, elle était gouvernée par des magistrats ou *prostates,* nommés *timouques* par l'historien Hermias (3); c'est le nom que portaient aussi les premiers magistrats de Marseille, qui tirait, comme Naucratis, son origine de l'Asie Mineure.

Un passage de Polycharme de Naucratis nous montre que sous la domination des Perses, à l'époque du voyage de Platon, cette ville conservait le culte et les usages grecs (4). Hermias, dont l'époque n'est pas connue, nous représente Naucratis comme soumise à un régime différent de

(1) Hérod., II, 153, 154, 163, 178. — Diod. Sic., I, 67.

(2) Formé de ναῦσι κρατεῖν, « vaincre ou dominer sur mer. »

(3) Ap. Athen., IV, 149, F.

(4) Ap. Athen., XV, p. 675, F., 676. — Le fait dont je parle, qui concerne un certain Hérostrate de Naucratis, est placé dans le texte à la 23e olympiade : κατὰ δὲ τρίτην πρὸς ταῖς εἴκοσιν ὀλυμπιάδα; ce qui répond à l'an 688 avant J.-C. Cette date est impossible, puisqu'elle se trouve antérieure au règne de Psammitichus. Je lis : κατὰ δὲ τρίτην πρὸς ταῖς ἑκατὸν ὀλ. « vers la 103e olympiade; » ce qui répond à l'an 367 avant J. C., vers le temps des voyages de Platon et d'Eudoxe. Les mots εἴκοσι et ἑκατὸν ont pu être facilement confondus par les copistes.

celui des villes égyptiennes. Nous y trouvons un prytanée, des dionysiaques, des fêtes d'Apollon Comæus, et d'autres particularités d'administration ou de culte qui sont entièrement grecques. Athénée de Naucratis, dans tous les passages où il parle de sa patrie, nous montre qu'au temps d'Adrien et des Antonins elle conservait le même caractère. Ainsi, tous les témoignages des divers temps s'accordent pour nous faire voir que cette ville, depuis sa fondation jusqu'à l'arrivée d'Alexandre, ne cessa pas d'être une ville grecque, servant d'entrepôt au commerce extérieur; état de choses qu'avaient respecté les Perses. Après la fondation d'Alexandrie, évènement qui dut beaucoup diminuer sa richesse et son influence, elle conserva son administration, et devint ce que furent à diverses époques Ptolémaïs, fondée par Ptolémée-Soter, et Antinoé, fondée par Adrien, c'est-à-dire une ville grecque au milieu de villes tout égyptiennes (1).

Quand nous voyons les rois d'Égypte permettre aux Grecs d'introduire dans les lieux qu'ils leur assignèrent l'administration qui leur était propre, nous pouvons déjà présumer qu'ils leur accordèrent aussi le libre exercice de leur religion; mais le fait résulte clairement de plusieurs textes formels d'Hérodote. Non-seulement les Grecs jouirent de cet avantage à Naucratis, mais encore Amasis leur assigna différents lieux où ils eurent la faculté d'élever des autels et des temples, dans lesquels ils pouvaient célébrer les cérémonies de leur culte.

Le plus renommé de ces temples fut l'*Hellenium,* à la construction duquel contribuèrent les Ioniens de Chios, de Téos, de Phocée et de Clazomènes; les Doriens de Cnide, d'Halicarnasse, de Phasélis et de Rhodes; les Éoliens de Mitylène. D'autres temples furent bâtis par les Éginètes à Jupiter, par les Samiens à Junon, par les Milésiens à Apollon (2).

Hérodote ne dit point en quels lieux tous ces temples furent élevés; il est assez vraisemblable que ce fut dans la basse Égypte. Cependant rien n'empêche de croire que les Grecs

(1) Athen., XIII, p. 560, E. — *Id.*, XV, p. 675, F.
(2) Herod., II, 178.

aient eu, dès l'origine, la permission d'en élever partout où ils purent former des établissements considérables. Nous avons la preuve qu'ils allèrent de bonne heure se fixer jusque dans la haute Égypte, et même dans la grande oasis ou l'oasis de Thèbes. Selon Hérodote, cette oasis était *possédée* de son temps par *des Samiens de la tribu Æschrionie* (1). Les commentateurs ont élevé des difficultés imaginaires sur ce nom de tribu, dérivé du nom propre si connu *Æschrion*, ce qui, du reste, importe assez peu; mais ils semblent n'avoir pas aperçu tout ce qu'a de remarquable cet établissement des Grecs dans le désert à l'ouest de Thèbes. L'historien fait même assez clairement entendre que l'oasis était exclusivement peuplée par les Samiens, ou du moins que ceux-ci en étaient les principaux habitants.

Dans les deux cas, on voit que l'esprit aventureux et commercial des Grecs avait senti de bonne heure l'importance d'une colonie placée sur la route des caravanes venant du Darfour et du Khordofan. Les Égyptiens, sur les pas des Grecs, s'y portèrent en grand nombre; leur population y devint considérable et finit par absorber la race grecque; car il n'en pouvait être de cet établissement lointain, ni de ceux qui furent alors formés dans la haute Égypte, comme de Naucratis, dont la population, toujours en contact avec les négociants de la Grèce, conserva son caractère primitif. Dans l'intérieur de l'Égypte, la race grecque, s'altérant par les alliances, dut se fondre peu à peu dans la population égyptienne et disparaître tout à fait sans laisser de traces distinctes. Il faut même que, de très bonne heure, les usages grecs, dans l'oasis de Thèbes, aient été étouffés par les usages nationaux, puisqu'on n'y a trouvé aucune ruine qui puisse se rapporter à cette race étrangère. Les temples, dont il subsiste des vestiges considérables, sont tous de style égyptien; mais ces vestiges eux-mêmes, comme on le verra plus bas, attestent le peu d'ancienneté de la colonie égyptienne.

(1) *Id.*, III. 26.

Il paraît peu vraisemblable que les Samiens fussent venus s'établir de prime abord au milieu du désert libyque; on doit croire qu'ils s'étaient en premier lieu fixés dans un canton de l'Égypte, situé en Thébaïde, à portée de l'oasis, en sorte que cette colonie ne serait qu'un démembrement d'une colonie grecque établie antérieurement sur le bord du Nil. Quand on cherche le point d'où les Grecs ont dû partir pour fonder cette colonie, on n'en trouve pas de plus favorable qu'Abydos, ville située à la moindre distance entre la grande oasis et l'Égypte, et qui, par sa position et son ancienne importance, a été regardée avec raison comme ayant été jadis le point où les caravanes d'Éthiopie entraient en Égypte, à la sortie du désert, après avoir traversé l'oasis. Cette considération donne quelque consistance au passage où Étienne de Byzance attribue la fondation d'Abydos à une colonie milésienne (1). Ce passage a été rejeté comme indigne de confiance. En effet, l'existence antérieure de la ville égyptienne d'*Ebot,* dont les Grecs ont fait Abydos, est démontrée, non-seulement par la description que Strabon (2) a faite de ses monuments, mais par les monuments eux-mêmes, dont les restes appartiennent au temps de Menephthah I[er]; mais rien n'empêche à présent de croire qu'une colonie de Grecs de l'Asie Mineure, détachée du Delta, se fût établie dans cette ville ou dans son voisinage, au temps d'Amasis, comme les Cariens et les Tyriens s'établirent à Memphis vers la même époque.

Un autre fait, qui se lie avec l'établissement des Grecs en divers points de l'Égypte, est aussi rapporté par Hérodote. Il dit que Psammitichus s'empressa de confier aux Grecs, dès qu'ils furent établis dans le Delta, des enfants du pays pour *apprendre parfaitement la langue grecque* (3) et servir d'*interprètes* entre les deux peuples. Remarquons que les Égyptiens font ici les avances ; ce sont eux qui veulent apprendre le grec, et non les Grecs l'égyptien, car Hérodote ne dit pas que ceux-

(1) Steph. Byz., *voce* Ἄβυδος.
(2) Strab., XVII, p. 813.
(3) Hérod., II, 154.

ci aient donné à leur tour des enfants grecs pour qu'on leur enseignât la langue du pays. En ceci se montre le peu de goût qu'ils ont toujours eu pour les langues étrangères, et le peu d'empressement qu'ils ont mis à les apprendre.

Cette mesure annonce de la part du roi d'Égypte le ferme propos de mettre les indigènes et les Grecs dans un contact immédiat. Ses successeurs la favorisèrent constamment et les Perses, dans la suite, n'y mirent aucun obstacle; aussi voyons-nous qu'au temps d'Hérodote les *interprètes* égyptiens s'étaient tellement multipliés, qu'ils formaient une *classe d'habitants,* car cet historien compte ces *interprètes* pour une des *sept* classes dans lesquelles il divise la nation égyptienne. Sans doute on doit reconnaître que cinq de ces classes n'en forment à la rigueur qu'une seule, celle des artisans et laboureurs ou gens vivant du produit de leur industrie, subdivisée en cinq ordres de professions; mais il n'en est pas moins remarquable qu'Hérodote fasse une *classe entière* de ces interprètes, dont la fonction unique, comme il le dit, était de servir d'intermédiaire entre les deux peuples. Cette classe nombreuse ne pouvait vivre qu'en étant occupée, et elle ne pouvait l'être qu'à traduire verbalement ou par écrit de l'égyptien en grec ou du grec en égyptien; d'où l'on peut conclure que les relations des deux peuples devaient être bien multipliées pour exiger tant d'interprètes.

Ainsi, de ce texte seul d'Hérodote on pourrait tirer la conséquence qui ressort en même temps de tous les autres faits qu'il a rapportés, à savoir l'extension successive du nombre des Grecs, la fondation de leurs colonies commerciales dans les parties les plus reculées de l'Égypte, et la protection dont jouirent leurs établissements sous la domination perse; ce qui indique déjà que cette domination ne fut point oppressive, et que ces conquérants ne changèrent rien en Égypte à ce qu'ils y trouvèrent établi.

L'institution des interprètes, établie par Psammitichus, évidemment continuée et encouragée par ses successeurs, nous indique, dans la protection qu'ils accordèrent aux Grecs,

au but évident d'utilité publique, et non pas seulement le désir de trouver dans ces étrangers une garde sûre pour leur personne; elle annonce des vues politiques tendant à augmenter les richesses du pays au moyen des relations commerciales. Plus on réfléchit à l'ensemble de tous ces faits, plus on se sent disposé à croire que Psammitichus voulut vaincre l'apathie des Égyptiens et leur répugnance à faire autre chose que ce qu'avaient fait leurs pères. Désespérant de pouvoir jamais, avec leur unique secours, profiter de tous les avantages commerciaux que présentait le pays le plus fertile du monde, il voulut les mettre en contact avec une nation active, industrieuse, entreprenante, et de plus la seule peut-être avec laquelle les Égyptiens ne devaient avoir aucune répugnance d'entrer en communication, par suite de cette disposition où les Grecs furent toujours de ne voir dans les dieux des peuples étrangers que des divinités grecques sous un autre nom. Dans un autre mémoire, j'ai développé les effets de cette disposition remarquable, que je me contente d'indiquer; mais je dois encore relever ici trois circonstances importantes qui me paraissent être un résultat de l'influence étrangère en Égypte.

La première est le creusement du canal des deux mers, entrepris par Néchos. Ce fils de Psammitichus, pour entrer dans les vues de son père, voulut étendre par le commerce les ressources de l'Égypte. Les communications, devenues plus fréquentes avec les étrangers, agrandirent ses idées et le firent songer à des mesures auxquelles ses prédécesseurs n'avaient jamais pensé. Tel est le projet de joindre la mer Rouge avec le Nil, au moyen d'un canal (1). Une tradition qui nous a été conservée par Aristote et Strabon (2) en attribuait la première idée à Sésostris, tradition qui doit avoir été inventée après coup, comme beaucoup d'autres relatives à ce prince; car Hérodote n'a eu nulle connaissance de cette tradition : il dit au contraire que Néchos *fut le premier qui entre-*

(1) Voir l'article *Sur le canal des deux mers*. Ici je me borne à l'entreprise de Néchos.

(2) Arist., *Meteorol.*, I, 14, p. 548, E. — Strab., XVII, p. 804.

prit de creuser ce canal : Diodore de Sicile dit expressément la même chose (1).

Il serait bien étrange que, si le grand Sésostris eût été l'auteur de cette entreprise, Hérodote n'en eût point entendu parler, et que les Égyptiens, si jaloux de la gloire de leurs anciens rois, si fiers de leur antique prospérité, n'en eussent rien dit à cet historien. La tradition doit donc lui être postérieure. Quant à la cause qui obligea Néchos de suspendre les travaux commencés, ce fut, selon Hérodote, la réponse d'un oracle qui avertit le roi qu'il travaillait pour le barbare. Cela veut dire, je pense, que les prêtres égyptiens ne voyaient pas de bon œil une opération si nouvelle, si contraire à l'esprit égyptien, et qui avait peut-être à leurs yeux le grave inconvénient d'avoir été conseillée par des étrangers. Cette cause n'a rien de commun avec celle qui, selon Aristote et Strabon, avait empêché Sésostris d'exécuter son projet, à savoir la différence du niveau des deux mers. C'est là une raison scientifique à laquelle on ne songeait pas encore sous Néchos.

La différence de niveau ne fut probablement connue, ou du moins constatée, que lorsque Darius reprit et continua les travaux du canal. C'est alors seulement qu'on acquit la preuve que la mer Rouge était plus haute que la Méditerranée. Cette différence ne pouvait en effet échapper à ceux qui conduisirent le canal jusqu'au golfe Arabique ; or, c'est ce que Darius avait exécuté, d'après les termes exprès d'Hérodote. Cet historien dit que le canal fut alors conduit du Nil au golfe Arabique, *dans lequel il débouchait*, et qu'il *reçut l'eau du Nil.* Il est vrai que, selon Strabon, Diodore et Pline, Darius ne finit point ce canal, et qu'il en fut détourné par la crainte que la différence de niveau entre la mer Rouge et la plaine d'Égypte n'entraînât la submersion de ce pays ; mais on ne peut hésiter entre leur autorité et celle d'un témoin oculaire ; ils ont évidemment confondu deux faits très distincts. Darius avait achevé la communication du Nil à la mer Rouge, opération qui dut révéler la différence de

(1) Hérod., II, 158. — Diod. Sic., I, 33.

niveau des deux mers. Par la suite, le canal se combla et devint hors d'usage, jusqu'au moment où Ptolémée Philadelphe en reprit les travaux, ce qui donna lieu de croire qu'on ne l'avait point terminé auparavant, et que la seule crainte de l'inondation avait forcé de les abandonner,

Il est difficile de savoir si l'idée de joindre les deux mers fut réellement suggérée par les Grecs alors établis en Égypte. Tout ce qu'on peut dire, d'après Hérodote, c'est que les Égyptiens ne s'en étaient pas avisés auparavant. Il est donc assez vraisemblable que les conseils de l'étranger furent pour quelque chose dans cette entreprise toute nouvelle.

A cet égard, on peut faire un rapprochement qui me semble avoir été négligé. C'est vers la même époque que Périandre essaya de couper l'isthme de Corinthe au moyen d'un canal. Ce prince (selon l'historien Sosicrate) mourut quarante ans (1) avant le détrônement de Crésus (dont la date, selon Volney, est de l'an 557), conséquemment en 597 ou 598 ; et, comme son règne avait été de quarante ans, d'après le témoignage précis d'Aristote (2) et du même Sosicrate, il devait être monté sur le trône vers 636 ou 637. Or Néchos, d'après la chronologie de Manéthon, a régné de 601 à 611, c'est-à-dire que tout son règne s'est passé pendant les dernières années de celui de Périandre. Il est donc assez vraisemblable que l'opération, conçue par ce prince, de creuser un canal pour joindre ensemble les golfes Saronique et Corinthiaque, a précédé de quelques années l'opération entreprise par les ordres de Néchos, en conséquence, que celle-ci put être suggérée par l'exemple ou le conseil des Grecs.

La deuxième circonstance à remarquer est la nouvelle tendance de Néchos vers les expéditions maritimes dans la Méditerranée et dans la mer Rouge. Il fit construire des flottes qui allèrent attaquer les côtes de Syrie et de Palestine (3), tandis qu'auparavant les rois d'Égypte n'attaquaient ces contrées

(1) Sosicrat. ap. Diog. Laert., I, 96 : Ἤθελε δὲ καὶ τὸν ἰσθμὸν διορύξαι.
(2) *Polit.*, V, 9, 22.
(3) Hérod., II, 159.

que par terre. Les vaisseaux qu'il construisit étaient des *trirèmes*, selon l'expression formelle d'Hérodote (καὶ τριήρεες... ἐποιήθησαν). Ce n'est pas sans raison qu'il emploie ce mot, au lieu du terme générique de *vaisseaux* (νῆες) ; il veut nous apprendre que ces navires de guerre n'étaient pas du genre de ceux que les Égyptiens avaient construits jusqu'alors, et qui se montrent sur leurs monuments comme de simples barques pontées à un seul rang de rameurs, qui n'ont jamais pu, quoi qu'on en ait dit, transporter des armées jusque dans l'Inde. C'étaient de ces vaisseaux à trois rangs de rames inventés par les Corinthiens (1) un siècle seulement avant le règne de Néchos, et qui, à l'époque de ce prince, composaient, en grande partie, les flottes militaires des Grecs. Ici l'imitation grecque ou phénicienne est évidente.

La troisième circonstance où l'on peut encore reconnaître une influence étrangère est le projet de la circumnavigation de l'Afrique. Jamais pareille idée n'était entrée dans la tête d'un Égyptien. Néchos, éprouvant ce sentiment de curiosité qui semble avoir été, dans l'antiquité, une qualité propre à la race hellénique, voulut savoir la figure de la Libye ; il chargea des Phéniciens de faire le tour de ce continent, en partant du golfe Arabique et en revenant par le détroit des Colonnes (2). Sans rappeler ici les longues controverses sur la possibilité de ce périple, si dangereux pour les vaisseaux du temps, et sans décider si la circumnavigation a été entièrement exécutée, comme le croit Hérodote (3), on peut affirmer du moins qu'elle fut réellement entreprise. Or c'est l'idée qu'il importe de signaler, ainsi que le choix du peuple navigateur qui fut chargé de l'opération. Néchos ne pouvait la confier à de plus habiles, et ceci montre que ce prince savait employer les peuples étrangers selon les qualités qui leur étaient propres ; car les Grecs ne furent pas la seule race étrangère à

(1) Thucyd., I, 13.
(2) Hérod., IV, 42.
(3) Voyez la critique approfondie et judicieuse de Gossellin, *Géographie systém. des Grecs*, t. I, p. 204-217.

laquelle les rois d'Égypte accordèrent l'entrée du pays. Les Phéniciens y furent également reçus. Au temps d'Hérodote, on les voit établis à Memphis, où ils occupent autour du temple de Phthah un quartier appelé le *camp des Tyriens* (1); il leur fut même permis d'élever aussi un temple à leur divinité principale, *Astarté*, et ce temple se trouvait, à l'époque ptolémaïque, renfermé dans l'enceinte du *Serapeum* de Memphis, sous le nom d'*Astarteum*, comme on l'apprend des papyrus grecs. Mais la colonie phénicienne paraît avoir été bornée à cet unique établissement, tandis que celle des Grecs s'était, de proche en proche, répandue sur toute la surface de l'Égypte.

Il semble donc clairement prouvé, par les faits qui précèdent, que, du moment où l'Égypte, cette Chine de l'antiquité classique, eut été mise en contact avec la nation grecque, établie en divers points du pays, les entreprises et les travaux de ses rois prirent une direction nouvelle.

Il serait naturel de penser que cette nouvelle direction fut accompagnée de quelque diminution dans le principe religieux qui avait fait entreprendre autrefois ces gigantesques travaux dont les restes sont encore si imposants; mais un grand nombre de faits avérés, fournis par les textes et les monuments, attestent, au contraire, que, pendant cette période d'environ cent vingt ans, les rois égyptiens entreprirent d'aussi grandes constructions religieuses que leurs prédécesseurs, et qu'ils les exécutèrent presque avec la même perfection et dans le même style qu'auparavant, jusqu'au moment où la conquête des Perses vint interrompre la suite des dynasties nationales. C'est ce qui va ressortir de la section suivante.

(1) Hérod., II, 112.

II. — *Travaux des rois égyptiens depuis l'établissement des Grecs jusqu'à la conquête des Perses.*

Il n'entre pas dans le plan de ce travail de remonter au-delà du règne de Psammitichus ; autrement je ferais voir facilement, en passant en revue les monuments exécutés par les rois éthiopiens qui ont précédé la vingt-sixième dynastie, la dernière avant les Perses, que, sous le règne même de ces rois étrangers, l'activité religieuse de l'Égypte ne s'était pas affaiblie, et que la prospérité du pays n'avait point souffert de diminution, ni les arts de décadence sensible. Mais je me borne à la période dont j'ai parlé, qui commence à l'époque où, débarrassé de ses compétiteurs, Psammitichus occupa seul le trône de l'Égypte.

Son premier soin se porta sur les travaux nécessaires pour compléter certains édifices sacrés. Il semble avoir voulu rendre grâce aux dieux de la victoire qu'il avait obtenue sur ses rivaux. *Lorsqu'il fut maître de toute l'Égypte,* dit Hérodote (1), Psammitichus construisit à Memphis les *propylées du temple d'Héphæstos* (Phthah), *qui sont tournés vers le midi.* Par là on doit entendre très probablement un de ces grands pylônes qui précédaient les temples et qui étaient ordinairement placés sur l'alignement des enceintes en briques ou en grès qui circonscrivaient le téménos, ou le terrain sacré renfermant le *naos* principal, accompagné d'autres édifices. C'est ce qu'on voit à Edfou, à Ombos, à Dendéra, où deux de ces pylônes à l'est et à l'ouest existent encore, et en plusieurs points des immenses ruines de Karnak, notamment au téménos placé au sud-est de la grande enceinte (2). On devait arriver à ce temple par deux ou quatre portes, ouvertes sur les quatre côtés du téménos, qui là, comme partout, était quadrangulaire.

(1) Hérod., II, 153 : Κρατήσας δὲ Αἰγύπτου πάσης. Diodore (I, 67) s'exprime dans les mêmes termes.

(2) Marqué H sur le plan de Nestor L'Hôte, *Lettres écrites d'Égypte*, p. 189.

Ces propylées, προπύλαια, du temple de Phthah (ou προπύλαιον, comme dit Diodore), devaient donc être une construction analogue aux pylônes de Thèbes ou d'Edfou, ou bien aux grands propylons de Dendéra. Selon Diodore, Psammitichus construisit en outre le propylon de l'orient, τὸ πρὸς ἕω προπύλαιον; il aura probablement pris *l'est* pour *l'ouest,* car il devait dire, à ce qu'il me semble, τὸ πρὸς δύσιν, puisque les propylées de l'*orient*, selon Hérodote, avaient été construits par Asychis un siècle auparavant; et comme, d'après le même Hérodote, ceux du *nord* l'avaient été par Mœris, on a l'époque de la construction de *trois* des propylées du temple de Phthah, tourné vers *trois* des points cardinaux. Il ne faudrait pas en conclure, comme on l'a fait, que le temple et son enceinte fussent exactement orientés, ce qui n'a eu lieu, en Égypte, pour aucun temple, à moins que ce ne fût par hasard, comme je l'ai remarqué ailleurs (1). Les expressions *orient, occident, nord* et *midi,* n'ont là qu'un sens approximatif, et c'est ainsi que, dans le langage plus sévère et plus précis des modernes, on a pu, avec toute raison, appeler *pylônes de l'est* et *pylônes de l'ouest* ceux qui s'élèvent en deux points opposés à l'enceinte de Dendéra (2), quoiqu'ils fassent un angle de 17 degrés avec la perpendiculaire à la méridienne.

Quoi qu'il en soit, on apprend de ces textes que trois pylônes, ou constructions accessoires du temple de Phthah, avaient été élevés successivement à partir de Mœris, et qu'au temps de Psammitichus il y en avait encore deux à ajouter (3). Ce prince compléta donc ce qu'avaient laissé à faire les anciens rois. Selon Hérodote, il construisit encore dans l'enceinte du même temple un édifice destiné au bœuf Apis. Cet édifice, que l'historien appelle αὐλὴ (cour découverte), était entièrement *péristyle,* couvert de *sculptures,* et soutenu par *des colosses de douze coudées* qui faisaient l'office de colonnes.

(1) Hérod., II, 136.

(2) Voir mon Analyse critique des Zodiaques de Dendéra et d'Esné, dans la première partie du tome XVI des *Mémoires de l'Académie des inscriptions.*

(3) *Grande description de l'Égypte, Antiq.*, t. III, pl. XXV et XXVII.

Ce devait être une construction tout à fait analogue à celles qu'on trouve en divers points de Thèbes, c'est-à-dire une *cour carrée*, dont les murs sont couverts de bas-reliefs, ayant à l'intérieur une galerie supportée par des piliers, en avant desquels se trouvent des colosses qui semblent faire office de colonnes, quoique, par le fait, ils ne soutiennent rien. Les douze coudées équivalent à 6 mètres 324 millimètres, ce qui excède d'un mètre environ les colosses de la cour du temple de Rhamsès Miamoun et ceux d'un autre édifice à Karnak, qui n'ont qu'environ 5 mètres et demi jusqu'à la pointe du bonnet (1). Ce simple rapprochement donne l'idée du caractère purement égyptien qu'offre cette construction, qui ne le cédait pas en importance à des travaux du même genre exécutés par les anciens rois.

Une autre construction de même nature est attribuée à ce prince par Diodore de Sicile : « *Il construisit au Naos le péribole* (2), que soutenaient des colosses de douze coudées, *au lieu de colonnes.* » L'expression ὁ τοῦ ναοῦ περίβολος est remarquable. On ne peut entendre περίβολος d'une de ces *enceintes* qui entourent la plupart des temples en Égypte et en Nubie, et cela pour deux raisons : 1° en pareil cas, c'est τοῦ ἱεροῦ ou τεμένους que l'historien aurait dit certainement ; 2° ces enceintes, ordinairement en briques, rarement en grès (3), ne présentent jamais une de ces galeries avec des colosses en guise de colonnes ; ce qui, vu la grandeur que devait avoir l'enceinte du temple de Phthah, aurait dépassé de beaucoup tout ce qu'on voit à Thèbes.

On pourrait croire que Diodore désigne cette espèce de péristyle qui, entourant le *naos*, se compose, soit de piliers carrés, soit de colonnes. En effet, partout où on le trouve, il semble n'être pas entré dans le dessein primitif du monument et avoir été ajouté après coup ; c'est ce qui paraît surtout au

(1) *Descr. de l'Égypte, Antiq.*, pl. XCIV, fig. 1.

(2) Diod. Sic., I, 671. Τῷ μὲν Μέμφει Θεῷ τὸ πρὸς ἕω προπύλαιον κατεσκεύασε καὶ τῷ ναῷ τὸν περίβολον, κολοττοὺς ὑποστήσας ἀντὶ κιόνων δωδεκαπήχεις.

(3) Comme à Medinet-Abou, à Edfou et ailleurs.

naos d'Hermonthis, au petit temple d'*Apollonopolis magna* (Edfou) (1), au petit temple d'Élithyïa (2), au *Mammissi* de Tentyra (3), enfin au petit temple de l'ouest à Philes, dont la colonnade latérale doit avoir été ajoutée à la construction d'Épiphane par son fils Évergète II. Mais ce n'est pas là ce que les anciens auraient appelé un περίβολος, mot qui semble impliquer une enceinte détachée du corps du bâtiment.

Je trouve, au contraire, toutes les conditions qu'exige l'expression de Diodore, περίβολος τοῦ ναοῦ, dans une enceinte pareille à celle du grand temple d'Edfou ; celle-ci est en grès et toute couverte de sculptures ; elle se rattache à une cour antérieure, péristyle, précédée d'un grand pylône ; elle forme un véritable péribole complet qui entoure à la fois le naos et le pronaos ; un intervalle de 15 mètres la sépare du premier et seulement de 1 mètre 30 centimètres du second (4). La seule différence, c'est que la cour antérieure est soutenue par des colonnes et non par des colosses ; mais il faut observer que le péribole entier d'Edfou appartient à l'époque des derniers Ptolémées, principalement à Ptolémée Alexandre (5). Or on ne trouve plus, je crois, en deçà de l'époque pharaonique, l'usage de ces piliers avec colosses ; mais, de quelque façon qu'on se figure ce péribole du naos de Phthah, c'était à coup sûr une construction considérable, ayant un caractère exclusivement égyptien, qui donne une haute idée des travaux de Psammitichus.

Il en est d'autres, appartenant au même prince, dont l'histoire ne parle pas, mais qui subsistent encore, comme dans le grand temple de Karnak, où le nom de Psammitichus se lit sur plusieurs points de la partie antérieure. C'est au même prince qu'appartient l'obélisque de Monte Citorio (*Campensis*) à Rome, long de 64 pieds 7 pouces 6 lignes (21 mètres.

(1) *Descript. de l'Égypte*, *Antiq.*, pl. LXV.

(2) La même, pl. LXXI, fig. 1.

(3) La même, t. IV, pl. XXXIII, fig. 4.

(4) *Descr. de l'Égypte*, *Antiq.*, t. I, pl. L.

(5) Champollion, *Lettres écrites d'Égypte*, p. 192, et mon Recueil des inscriptions grecques, t. I, p. 21.

Pour le choix et l'égalité de la pierre et pour la beauté du travail, il ne le cède (et encore de très peu) qu'aux obélisques de Saint-Jean de Latran et de la porte du Peuple, dont l'un est de Thouthmosis III, et l'autre, de Ménephthah Ier. La même conséquence peut se tirer de plusieurs monuments exécutés sous un de ses successeurs, Psammitichus II, entre autres le bel autel de basalte du Cabinet des antiques (salle du Zodiaque), dont les hiéroglyphes sont sculptés avec une exquise délicatesse. La bibliothèque publique de Cambridge possède un superbe torse de basalte trouvé à Saïs, portant le nom de ce prince (1). La beauté du travail de ce monument démontre que l'art égyptien n'avait pas plus déchu à cette époque que le principe religieux ne s'était affaibli, puisqu'il produisait d'aussi grandes choses que par le passé. On le trouve encore tout-puissant sous le règne d'Amasis, quelques années avant l'arrivée des Perses.

Le prédécesseur de ce prince, Apriès, continuant la politique de Psammitichus et de Néchos, avait porté ses forces du côté de la Méditerranée. Il lutta sur mer avec les Tyriens (2); mais, selon Hérodote, Amasis est le premier roi d'Égypte qui ait conquis leur île, et l'ait forcée à lui payer tribut (3). On s'attend bien à ce que ces princes, mêlant leur politique avec celle des Grecs au point de leur permettre d'établir des temples sur le sol de l'Égypte, leur donnèrent d'autres marques de cette tolérance religieuse.

En effet, le fils de Psammitichus, Néchos, envoie et consacre à l'Apollon des Branchides, près de Milet, le vêtement qu'il portait pendant son expédition de Syrie (4). Cette offrande a paru fort invraisemblable, et l'on a cru qu'Hérodote avait fait ici quelque méprise; mais d'abord on en trouve naturellement le motif dans les services que les Ioniens

(1) Yorke et Leake, *les Principaux Monuments égyptiens du Musée britannique*, etc. Londres, 1827, p. 17 et pl. XIII.

(2) Hérod., II, 161.

(3) *Id.*, II, 182.

(4) *Id.*, II, 159.

avaient rendus à ce prince lors de la guerre syrienne. Ensuite, pour être en droit de rejeter le fait, il faudrait, au moins, qu'on n'en pût citer aucun autre analogue. Or il n'est pas possible d'oublier qu'Amasis, qualifié par Hérodote de φιλέλλην (1), avait épousé une *femme grecque* de Cyrène, Ladicé, fille de Battus, d'Arcésilas ou de Critobule, mais très probablement de race royale (2). On sait de plus qu'après l'incendie de leur temple les Delphiens, taxés à 75 talents (412,500 fr.), ayant fait une quête de ville en ville pour subvenir à cette dépense, Amasis contribua à cette œuvre pieuse en leur donnant *mille talents* d'alun, ou environ 25,000 kilogrammes pesant, dont la vente devait être pour eux d'un produit considérable (3). Le même Amasis fit déposer d'autres offrandes dans les temples des Grecs; à Cyrène il envoya une statue dorée de Minerve, avec son portrait peint, au temple de cette déesse; à Lindos, dans l'île de Rhodes, il consacra deux statues de pierre et une cuirasse de lin admirablement tissue. Ce temple passait pour avoir été fondé par les filles de Danaüs à leur sortie de l'Égypte; et, sans doute, en faisant cette offrande à Minerve de Lindos, Amasis croyait honorer encore la Neith de Saïs, sa patrie (4), déesse que les Grecs assimilaient à leur Minerve. Enfin il fit

(1) Hérod., II, 178.

(2) *Id.*, II, 181.

(3) *Id.*, II, 180. — Hérodote ajoute que les Grecs établis en Égypte donnèrent *vingt mines* (εἴκοσι μνέας) *d'alun* aux Delphiens; c'est *trois mille fois moins* qu'Amasis. Ce nombre est beaucoup trop faible; il doit y avoir quelque faute dans le texte. Je soupçonne que le mot χρυσοῦ était joint à εἴκοσι; en sorte que ce nombre si faible indiquait une quantité d'*or*, non d'*alun*. Tandis qu'Amasis, possesseur des mines d'alun, offrait 25,000 kilogrammes de cette substance, les Grecs donnaient une portion de l'or que leur apportait le commerce. Vingt mines d'or, d'après la proportion douzième, représentaient 4 talents d'argent, ou environ 22,000 fr. Cette somme répond assez bien à l'idée que nous devons nous faire des richesses que possédaient les Grecs d'Égypte, chargés du commerce extérieur de ce pays. La quantité énorme d'alun qu'Amasis donne aux Delphiens montre assez que cette substance était de peu de valeur. Les vingt mines d'alun (environ 8 1/3 kilogr.) auraient donc été une offrande dérisoire, lorsque Amasis donnait trois mille fois davantage. La leçon d'Hérodote me parait presque absurde.

(4) Il était de Siouph, près de Saïs (Hérod., II, 172).

placer dans le temple de Junon, à Samos, deux statues de bois qui représentaient sa royale personne (1).

La condescendance de ce Pharaon pour les dieux de la Grèce ne fut accompagnée d'aucune diminution dans son attachement pour la religion nationale. Cet attachement est prouvé par les travaux qu'il fit exécuter dans les temples de l'Égypte, travaux qui égalent, s'ils ne surpassent, ceux des Pharaons de la dix-huitième dynastie. Il fit déposer *dans tous les temples les plus célèbres* de l'Égypte, dit Hérodote, des ouvrages remarquables par leur grandeur (2). De ce nombre est le colosse couché sur le dos (3), placé devant l'Héphæstium, à Memphis, et long de 75 pieds.

Il y en avait deux autres sur la même base de chaque côté du grand (4). Amasis en fit élever un troisième à Saïs, ayant même dimension et même posture, c'est-à-dire long de 75 pieds et couché sur le dos. On n'a su comment s'expliquer ces *colosses couchés,* car on n'en connaît pas d'exemples, tous étant assis ou debout. Je pense que ce devaient être des statues d'Osiris représenté couché sur le lit funèbre, comme on le voit souvent figuré dans les bas-reliefs relatifs aux funérailles du dieu. On sait en effet qu'il était particulièrement adoré à Memphis, d'abord sous le nom d'Osiris, et plus tard sous celui de Sérapis, ainsi qu'à Saïs, où l'on montrait, selon Athénagore, son tombeau et même son corps embaumé (5).

Cette dimension de 75 pieds équivaut à 26 mètres 325 millimètres dans le module d'Éléphantine, ou à 23 mètres 1 millimètre dans le module grec; en admettant même le plus faible des deux modules, ce colosse surpassait en grandeur celui même du colosse de Rhamessès, au Rhamesséum (ou

(1) Hérod., II, 182.

(2) Ἀνέθηκε δὲ καὶ ἐν τοῖσι ἄλλοισι ἱροῖσι ὁ Ἄμασις πᾶσι τοῖσι ἐλλογίμοισι ἔργα τὸ μέγαθος ἀξιωθέντα. (II, 176.)

(3) Τὸν ὕπτιον κείμενον κολοσσόν.

(4) Avec Valla, Schæffer et Schweighæuser, je lis μεγάλου, au lieu de μεγάρου.

(5) *Leg. pro Christ.*, § xxv, p. 115. Οὐ μόνον ὁ τάφος τοῦ Ὀσίριδος δείκνυται ἀλλὰ καὶ ἡ ταριχεία.

prétendu tombeau d'Osymandyas), le plus grand colosse connu, qui, s'il avait été debout, n'aurait eu que 22 mètres (1).

Voilà donc deux colosses aussi grands, pour le moins, que les plus grands de ceux qui furent élevés à Thèbes.

Dans le téménos de Saïs, Amasis fit élever deux grands obélisques. L'épithète de *grands* ne permet pas de douter que ce ne fussent des obélisques de grande dimension, comme ceux de Louqsor, de Karnak, d'Héliopolis et d'Alexandrie.

C'est encore lui qui fit construire entièrement à Memphis un temple d'Isis, qu'Hérodote qualifie de *grand et de très digne d'être vu*, qualifications qu'il ne donne à aucun autre, et qui supposent un édifice d'une grandeur et d'une beauté particulières.

Il contruisit de plus au temple de Minerve, à Saïs, des propylées qui surpassaient de beaucoup, dit Hérodote, *tous les monuments de ce genre tant par leur élévation et leur grandeur que par la grosseur et la qualité des matériaux*. L'historien met sans hésiter ces propylées au-dessus de ceux qu'on voyait dans le reste de l'Égypte; ils devaient donc surpasser tout ce qu'il avait vu à Thèbes en ce genre. Ces propylées gigantesques étaient d'ailleurs ornés de colosses *d'une grande dimension* et de sphinx *d'une longueur considérable;* ce qui signifie clairement qu'après avoir construit un de ces pylônes plus grands que tous les autres, il fit élever en avant, selon l'antique usage, deux énormes colosses assis, qui précédaient une avenue de grands sphinx. Ainsi l'œuvre d'Amasis fut *complète*. Il *acheva* ces magnifiques propylées avec toutes leurs dépendances, n'y laissant rien à faire à ses successeurs. Le verbe ἐξεποίησε, qu'emploie Hérodote à propos de cet édifice, offre une grande propriété d'expression, et je ne dois pas négliger de remarquer qu'il a dit de même, à propos du temple d'Isis à Memplis, ἐξοικοδομήσας, pour faire bien entendre qu'à l'égard de ces grands travaux, Amasis ne fit pas comme tant d'autres rois qui commençaient les temples, mais ne les finis-

(1) *Description de Thèbes*, p. 146.

saient pas. Lui, il finissait ceux qu'il entreprenait et terminait ceux des autres (1). En effet, Hérodote ajoute qu'Amasis fit encore transporter à Saïs des pierres énormes pour *réparer* ou *compléter* (2), bien entendu, les édifices qui en avaient besoin; les unes venaient des carrières situées vis-à-vis de Memphis (3), par conséquent de celles d'où furent tirées les pierres des pyramides et de leur revêtement; les autres, qui étaient encore plus grosses, et provenaient d'Éléphantine, devaient être d'énormes blocs de granit rose. La richesse, comme la grandeur de ces matériaux, peut donner une idée de l'importance des agrandissements ou des embellissements qu'Amasis ajouta aux édifices de Saïs.

Mais ce qu'Hérodote admire encore plus que tous ces grands travaux, c'est une *chambre monolithe* (4), ayant 21 coudées (11 mètres) de long, 14 coudées (7^{m},38) de large et 8 de haut (4 mètres), ou 344 mètres cubes; elle devait peser conséquemment près de 2 millions de kilogrammes, et environ 500,000 kilogrammes (le double de l'obélisque de Louqsor), après avoir été taillée et évidée.

Outre ces immenses ouvrages, les monuments attestent qu'Amasis en exécuta beaucoup d'autres dont l'histoire ne fait pas mention. Thèbes et d'autres lieux en ont conservé beaucoup de traces. A Tel-et-Mai, l'ancienne *Thmuis*, dans le Delta, se trouve un monolithe tout à fait semblable à celui dont parle Hérodote, et d'une assez grande dimension, puisqu'il a 7 mètres de haut, 3^{m},95 de large, 3^{m},21 dans l'autre sens, selon les mesures de Chanaleilles et de Girard (5); M. Burton y a lu le nom d'Amasis. D'après cela, on voit qu'Hérodote a seulement parlé de ce qu'Amasis avait fait de plus remarquable,

(1) Hérod., II, 175. Πολλὸν πάντας ὑπερβαλλόμενος τῷ τε ὕψεϊ καὶ τῷ μεγάθεϊ, ὅσων τε τὸ μέγαθος λίθων ἐστὶ, καὶ ὁκοίων τέων.

(2) Λίθους τε ἄλλους ἐς ἐπισκευὴν ὑπερφυέας τὸ μέγαθος ἐκόμισε.

(3) Hérod., II, 158.

(4) *Id.*, II, 175. Τὸ δὲ οὐκ ἥκιστα αὐτεῶν, ἀλλὰ μάλιστα θωυμάζω, ἐστὶ τόδε...

(5) *Descript. de l'Égypte; Antiquités*, t. V, pl. XXIX, n°s 16 à 19. — On a récemment découvert une carrière d'albâtre qui, d'après l'observation de M. Prisse, doit avoir été ouverte et exploitée par Amasis.

et que ce prince avait un goût décidé pour ces monolithes de granit qu'il tirait à grands frais de Syène et d'Éléphantine. Au témoignage de sir G. Wilkinson, les carrières de Syène portent encore plusieurs inscriptions qui annoncent que ce roi en a tiré des blocs pour les édifices qu'il voulait élever dans la vallée du Nil (1). Ainsi, les monuments mêmes viennent confirmer le témoignage d'Hérodote sur les travaux exécutés par Amasis peu d'années avant l'arrivée de Cambyse.

Le ressort énergique qui avait élevé les colossales constructions de Thèbes, dix ou douze siècles auparavant, ne s'était nullement affaibli; le goût pour ces grands ouvrages subsistait dans toute sa force; et les Égyptiens savaient encore transporter des masses énormes.

Le grand monolithe d'Amasis, après avoir été évidé, pesait cependant moins qu'une des énormes pierres qu'on trouve encore dans les ruines de Balbek. Plusieurs de ces pierres ont 58 pieds de long, et Volney en a mesuré une de 69 pieds 2 pouces de long, de 12 à 13 pieds dans les deux autres sens. Cette pierre, qui est une espèce de granit, doit peser au moins 900,000 kilogrammes, et elle provient, comme toutes les autres, d'une carrière située dans la montagne adjacente à la ville, d'où les Romains ont su, à l'époque des Antonins, l'amener sur le sol du temple (2). Ils n'ont pas été plus embarrassés pour dresser à Rome (comme les Grecs à Alexandrie) les plus grands obélisques égyptiens, ainsi que la fameuse colonne dite *de Pompée*, élevée en l'honneur de Dioclétien, et tant d'autres colonnes triomphales d'égale dimension, qu'ils tiraient des carrières du mont Claudianus, dans le désert à l'est de l'Égypte (3). Ces travaux furent au moins égalés par celui que les Ostrogoths exécutèrent à Ravenne, au tombeau de Théodoric. Le toit monolithe de ce tombeau a été taillé dans un bloc de pierre d'Istrie qui pesait, selon les calculs de Soufflot, plus de 2,300,000 livres. En supposant qu'il eût été

(1) Wilkinson, *Manners and Customs*, I, 191, 192.
(2) Volney, *Œuvres complètes*, p. 258, éd. Didot.
(3) Voyez mon Recueil des inscriptions grecques de l'Égypte, t. I, p. 66.

évidé dans la carrière même, autant qu'il le fallait pour en diminuer le poids sans qu'il courût le risque de se briser, on trouve qu'il pesait au moins 940 milliers lorsqu'il fut transporté des carrières de l'Istrie à travers le golfe Adriatique, amené dans les environs de Ravenne, près du tombeau, et élevé sur les murs de face à 40 pieds de hauteur (1), c'est-à-dire à une élévation trois fois plus grande que celle des piédestaux sur lesquels sont placés les colosses de Thèbes. Assurément, ni les Grecs, ni les Romains, encore moins les Ostrogoths, ne possédaient les puissants engins dont disposent les modernes ; tout annonce cependant qu'ils étaient plus avancés que les Égyptiens en mécanique.

Je suis étonné autant que personne de la patience et de l'adresse que ceux-ci ont déployées en ces occasions; mais j'ai toujours été fort éloigné de leur attribuer, comme on l'a fait souvent, une mécanique aussi perfectionnée, pour le moins, que celle des modernes. S'ils avaient possédé de telles ressources, les Grecs en auraient eu connaissance, eux qui, depuis Psammitichus, parcourant librement l'Égypte, furent les témoins des immenses travaux de ce prince et de ses successeurs. Or, que la mécanique des Grecs fût encore à cette époque dans l'enfance, cela résulte du moyen grossier qu'employa Chersiphron, l'architecte du premier temple d'Éphèse, commencé au temps de Crésus et d'Amasis (2). N'ayant point de machine pour élever les énormes architraves de ce temple à la grande hauteur où elles devaient être portées, il fut réduit (3) à enterrer les colonnes au moyen de sacs de sable formant un plan incliné, sur lequel les architraves étaient roulées à force de bras. Ce passage de Pline est une autorité historique en faveur de l'usage que les Égyptiens eux-mêmes faisaient du plan incliné pour porter les lourds fardeaux à un niveau élevé, car il est impossible que, s'ils avaient eu un moyen

(1) Soufflot, cité par Caylus. (*Ac. des inscr.*, t. XXXI, hist., p. 39, 40.)

(2) Ce synchronisme résulte à mes yeux de ce que, selon Hérodote (I, 92), Crésus avait fourni *la plupart des colonnes* de ce temple (τῶν κιόνων αἱ πολλαί).

(3) Plin., XXXVI, 21 (14).

plus perfectionné et moins pénible, les Grecs de ce temps ne l'eussent point connu. C'est à l'aide de ce procédé que purent être élevés facilement les blocs des colonnes de la salle hypostyle de Karnak, qui ont 21 mètres de haut et 10 mètres de tour, ainsi que leurs énormes architraves. On enterrait toutes les colonnes à mesure qu'elles s'élevaient, et l'on allongeait graduellement le plan incliné, ou l'on en multipliait les rampes, selon le besoin. Une application du même procédé, c'est-à-dire un plan incliné en spirale, à peu près tel que l'avait conçu Huyot (1), a fourni le moyen de dresser les obélisques, et cela sans autre secours, comme les Indiens d'aujourd'hui, que celui des leviers et d'une multitude de bras habilement combinés. C'est ainsi que Rhamessès avait employé 120,000 hommes pour dresser un des obélisques de Thèbes, fait qui seul annoncerait l'extrême imperfection ou plutôt l'absence totale de la mécanique (2). Et, en effet, dans aucune peinture égyptienne on n'aperçoit ni poulies, ni moufles, ni cabestans, ni machines quelconques. Si les Égyptiens en avaient eu l'usage, on en trouverait la trace dans un bas-relief du temps d'Osortasen (3), qui nous représente le transport d'un colosse : on le voit entouré de cordages, et tiré immédiatement par plusieurs rangées d'hommes attachés à des câbles; d'autres portent des sceaux pour mouiller les cordes et graisser le sol factice sur lequel le colosse est traîné. La force tractive de leurs bras était concentrée dans un effort unique, au moyen d'un chant ou d'un battement rhythmé qu'exécute un homme monté sur les genoux du colosse. Si 1,000 hommes ne suffisaient pas, on en prenait 10,000 ou tout autant qu'on en pouvait réunir sur un point et pour une même action. Ce bas-relief remarquable fait tomber bien des préjugés, en nous montrant que la mécanique des Égyptiens, comme celle des Indiens actuels et des Mexicains, qui, sous

(1) Son dessin est déposé à l'École des beaux-arts.

(2) Plin., XXXVI, 9.

(3) Publié d'abord par Cailliaud, puis par Champollion et Rosellini, enfin par sir Wilkinson, *Manners and Customs*, III, 325.

Montézuma, transportaient des masses énormes sans machines d'aucune sorte (1), a dû consister dans l'emploi de procédés très simples, indéfiniment multipliés, et coordonnés habilement par une longue habitude de remuer de très lourdes masses (2).

(1) P. Martyr, *de Orbe novo*, decad. V, cap. x, cité par Prescott.

(2) M. Prisse (qui vient de faire présent à son pays des bas-reliefs de la chambre de Thouthmosis III), m'entendant lire ce passage à l'Académie, m'a communiqué une observation qu'il a faite à Thèbes, où il a remarqué les restes d'un plan incliné qui a servi à élever les énormes pierres d'un des pylônes de Karnak :

« Paris, 7 décembre 1844.

« Monsieur,

« Entre les traits qui m'ont frappé en vous entendant lire à l'Académie votre Mémoire sur l'état de l'Égypte pendant la domination des Perses, j'ai surtout remarqué ce que vous dites de la *mécanique des anciens Égyptiens;* vous avez reporté ma pensée sur une observation que j'avais faite dernièrement à Karnak, relative à l'emploi que les Égyptiens ont dû faire du *plan incliné* pour elever de grosses masses, et, en général, à la simplicité des moyens mis en usage par leurs architectes pour élever ces blocs colossaux qu'on remarque dans tous leurs monuments.

« L'entrée du grand palais des Pharaons à Karnak s'annonce par un gigantesque pylône dont les deux môles n'ont jamais été terminés. La construction parait en avoir été commencée par Amoun le Pebor, de la vingtième dynastie, qui en fit sculpter une élévation parmi les bas-reliefs qui décorent le temple de Khons. Ces masses pyramidales, malgré l'absence de leur couronnement, ont chacune environ quarante-cinq mètres de hauteur sur cent quatorze de largeur à leur base. Ils sont bâtis de gros blocs distribués en assises irrégulières, et dont les joints n'ont été dressés que sur les bords. On remarque de chaque côté de ce pylône, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de la cour, des massifs d'énormes briques crues adossés à ces bâtisses de pierre, au pied desquelles il forme maintenant un immense monticule. A l'intérieur, ces massifs de briques sont encore assez bien conservés, et s'élèvent, du côté nord, sur un petit édifice isolé composé de trois salles, dont les murs sont couverts de bas-reliefs portant les légendes de Ménephthah II. Les énormes travées de pierre qui couvrent ce petit édifice, antérieur à la construction du pylône, n'ont pu résister pendant des siècles au poids des massifs de briques dont on les avait surchargées, et se sont écroulées. Le temps, qui use tout, même en Égypte, a tellement décomposé ces constructions de briques, qu'elles ressemblent à des monticules de décombres couverts de tessons de poterie. Mais des fouilles entreprises dernièrement pour subvenir aux besoins de la salpétrière de Karnak m'ont fait apercevoir un *plan incliné* construit d'énormes briques crues dont les assises consécutives ont dû être superposées au fur et à mesure de la nécessité d'augmenter la hauteur de ces rampes, dans un rapport constant avec la hauteur de la bâtisse. Le système adopté m'a paru avoir été disposé de manière à

Les savants qui, de nos jours encore, pensent que les travaux des derniers Pharaons se distinguaient des plus anciens par des dimensions beaucoup moindres, soit dans l'ensemble des édifices, soit dans l'échantillon des matériaux, n'avaient certainement pas rapproché les faits que je viens de signaler, et qui prouvent que, sous ce double rapport, les travaux du temps d'Amasis, tels que les décrit Hérodote, témoin oculaire, égalent tout ce que nous trouvons encore dans les ruines de Thèbes.

Quant au style de ces monuments, on peut être assuré qu'il n'avait presque rien perdu à cette même époque. Les voyageurs attestent que les restes des travaux des rois des dernières dynasties, avant celle des Saïtes, sont en général d'un fort bon style, et qu'on les distinguerait avec peine de ceux des époques antérieures, si les noms royaux qu'ils portent n'en indiquaient la date.

Sans aller chercher loin de nous, le musée du Louvre en fournit des preuves irrécusables. Telle est une statuette en bronze, incrustée de filets d'or, représentant la femme du roi Takellothis ; c'est un chef-d'œuvre en son genre ; il n'y a rien de plus beau du temps de Rhamessès. On en peut dire autant de deux divinités léontocéphales, en granit noir, du règne de Sésonchis ; d'une grande cage monolithe en granit rose du règne de Psammitichus Ier, dont les figures et légendes hiéroglyphiques sont parfaitement exécutées ; d'une statue en basalte vert de ce même roi ; d'un grand et magnifique sarcophage en granit noir et blanc qui appartient au temps de Psammitichus II ; on peut citer d'Amasis le sarcophage en basalte vert trouvé à Boulaq, maintenant au Musée britannique. Il y en a un excellent dessin dans la *Description de l'Égypte* (1). Les figures et légendes qui s'y trouvent sont.

former plusieurs angles qui devaient probablement se reposer symétriquement sur les deux môles du pylône. Du reste, explorées depuis des siècles pour subvenir aux besoins des huttes du voisinage, ces constructions de terre n'atteignent plus aujourd'hui qu'à la moitié de la hauteur du pylône.

« Cette observation, qui a échappé, je crois, à tous les voyageurs, acquiert maintenant quelque intérêt de vos savantes et curieuses vues sur ce point. »

(1) *Antiq.*, Pl., t. V, pl. XXIII.

d'après le jugement des connaisseurs, exécutées avec une perfection qu'aucun monument ne surpasse. Le sarcophage d'Onknas, la femme d'Amasis, trouvé à Thèbes, rapporté par les marins du *Louqsor*, et qui orne à présent le Musée britannique, est également d'un superbe travail.

Ainsi, sous le rapport de la perfection comme de la grandeur des travaux, le dernier siècle de l'empire pharaonique paraît avoir eu peu de chose à envier au temps des Rhamessès.

Il suffirait de ces résultats pour établir que l'Égypte devait être alors aussi peuplée et aussi prospère qu'elle l'avait été sous la dix-huitième dynastie. Cette conséquence de faits avérés est confirmée par ce passage positif d'Hérodote : « On dit que l'Égypte ne fut jamais dans un état plus *florissant et plus prospère* que sous Amasis, que jamais le fleuve ne fut aussi bienfaisant pour la terre, ni la terre aussi féconde pour les hommes (1), et qu'on y comptait alors vingt mille villes habitées. » Ce n'est pas ici le lieu de discuter la réalité de ce nombre ; il nous suffit de savoir ce qui se disait en Égypte au temps d'Hérodote, car l'opinion qu'il émet n'est pas la sienne ; c'est celle des Égyptiens eux-mêmes, et leur témoignage a d'autant plus de poids, qu'on connaît leur penchant à vanter les anciens temps de leur monarchie. On ne peut guère les soupçonner d'avoir, sans une intime conviction, placé le siècle d'Amasis au-dessus de tous les autres.

Voilà dans quel état les Perses trouvèrent l'Égypte. Quels changements vont suivre leur invasion ? Verrons-nous s'éteindre cette antique religion si profondément empreinte dans toutes les habitudes nationales ? Que deviendront et cette classe tout entière de prêtres chargés du culte de tant de divinités, et cette autre classe si nombreuse d'artisans ou d'artistes occupés de bâtir, de sculpter des temples et des tombeaux, de peindre des caisses de momies, de fabriquer cette innombrable multitude d'idoles de toutes grandeurs et d'amu-

(1) Ἐπ' Ἀμάσιος δὲ βασιλέος λέγεται Αἴγυπτος μάλιστα δὴ εὐδαιμονῆσαι, καὶ τὰ ἀπὸ τοῦ ποταμοῦ τῇ χώρῃ γινόμενα, καὶ τὰ ἀπὸ τῆς χώρης τοῖσι ἀνθρώποισι..... (II, 177.)

lettes de toutes les formes dont la superstition des Égyptiens faisait une consommation si prodigieuse?

Quand on s'est bien pénétré de l'esprit de ce peuple singulier, on demeure *à priori* convaincu que de grands changements n'ont pu avoir lieu pendant cette période, que *les Perses n'ont anéanti ni les arts ni les institutions de l'Égypte,* comme on l'a prétendu. Mais, dans une question historique aussi grave, on ne peut se contenter de simples inductions; il faut tâcher de déterminer d'une manière précise, avec le double secours de l'histoire et des monuments, en quel état les Perses ont dû transmettre l'Égypte aux Grecs, leurs successeurs.

SECONDE PARTIE

DE L'ÉGYPTE SOUS LA DOMINATION PERSANE JUSQU'A LA CONQUÊTE D'ALEXANDRE.

L'opinion que je combats, sur l'influence de la domination des Perses, tient principalement à l'idée exagérée qu'on s'est faite des dévastations causées par Cambyse. On aurait dû pourtant se demander quelles en étaient au juste la nature et l'importance, et si, dans tous les cas, les successeurs de ce prince avaient imité son exemple, car il est bien évident que cette domination n'aurait pu avoir les effets désastreux qu'on lui suppose, que si elle avait été constamment oppressive et intolérante, pendant les deux siècles qui en forment la durée.

Tels sont les deux points qu'il me reste à examiner dans cette seconde partie de mon travail.

L'extrait des dynasties de Manéthon donné par Jules Africain et Eusèbe établit une division remarquable dans la période de deux siècles environ (193 ans) dont il s'agit. L'annaliste égyptien les divise en deux parts : la première, comprenant la dynastie persane, ou les rois qui ont régné en Égypte et en Perse, de Cambyse à Darius II, dans un espace de cent vingt et un ans; la seconde, d'environ soixante et douze ans, peu-

dant laquelle l'Égypte, sauf un espace d'une douzaine d'années, fut gouvernée par ses rois nationaux, formant, selon Manéthon, les trois dynasties *saïte*, *mendésienne* et *sébennytique*.

D'où il suit que, pendant ce second intervalle, l'Égypte fut rendue à son indépendance et traitée seulement en pays tributaire. C'est également ce qui résulte, comme on va le voir, des monuments qui subsistent encore.

Je vais considérer successivement chacune de ces deux parties.

I. — *L'Égypte depuis Cambyse jusqu'à l'avènement du roi égyptien Amyrtée.*

Cambyse était un homme chez qui la violence naturelle du caractère et l'habitude de tout soumettre à sa volonté furent de plus excitées par une constitution maladive ; car, selon Hérodote, il était de naissance sujet à l'épilepsie. Dans un tel homme, l'ivresse de la puissance et de la victoire suffirait pour expliquer les excès auxquels il se livra dès son entrée en Égypte (1) ; mais Hérodote leur assigne en outre des causes qui peuvent jusqu'à un certain point les excuser.

Ainsi, la rigueur dont il usa envers les habitants de Memphis s'explique par le désir de venger le meurtre des députés qu'il leur avait envoyés pour négocier de la paix (2). Le traitement qu'il fit subir au cadavre d'Amasis était une punition de l'injure sanglante qu'il avait reçue de ce prince, lorsqu'il lui demanda sa fille en mariage. Amasis, qui redoutait ou dédaignait cette alliance, lui envoya la fille d'Apriès, qu'il fit passer pour la sienne, subterfuge qui avait irrité Cambyse au dernier point (3). La rigueur dont il voulut d'abord user envers Psamménite avait aussi pour cause l'opinion que ce prince avait conseillé aux Memphites le massacre de ses envoyés. Cependant, le premier moment de colère passé, sa conduite à l'égard

(1) Hérod., III, 28, 33, 34, 36.
(2) *Id.*, III, 14.
(3) *Id.*, III. 1, 3, 16.

de ce prince fut douce et humaine; il lui pardonna, comme son père à Crésus (1), que Cyrus voulut d'abord faire brûler vif. Cambyse eut aussi compassion du triste sort où la fortune avait réduit un roi (2); il le garda auprès de lui, dit Hérodote, sans lui faire subir aucun mauvais traitement, et il était même sur le point de *recouvrer l'Égypte,* dont Cambyse devait *lui confier le gouvernement,* lorsque ce prince découvrit que Psamménite conspirait contre lui. Ses machinations prouvées, Psamménite fut forcé de boire du sang de taureau, dont il mourut (3).

Ce prince avait alors tellement besoin d'un motif sérieux pour se livrer à quelques excès, que, malgré sa haine et sa colère contre Amasis, il ne fit subir aucun mauvais traitement à sa femme Ladicé, qu'il renvoya honorablement dans sa famille, à Cyrène (4).

Jusqu'ici, il paraît que le roi de Perse, quoique *peu sensé,* comme dit Hérodote, avait quelques *bons moments,* et l'on ne voit pas que d'autres rois perses, Cyrus lui-même, se fussent mieux conduits en pareilles occurrences. Ses actes de folie semblent n'avoir réellement commencé qu'après ses deux malheureuses expéditions contre les Ammoniens et les Éthiopiens. La première se termina par la perte d'une armée de cinquante mille hommes ensevelis sous les sables du désert (5); dans la seconde, il fut contraint de revenir, après avoir perdu une partie de ses soldats, réduits à la dure nécessité de se dévorer les uns les autres (6). Ce double malheur exaspéra ce caractère violent, irascible, impatient de l'adversité, et lui enleva le peu de raison qu'il avait eue jusque-là.

Au retour de cette expédition, il vint à Memphis au moment où un nouvel Apis venait de se manifester. Les habitants se livraient aux fêtes et aux réjouissances qui, selon l'antique

(1) Hérod., I, 86.
(2) *Id.*, III. Αὐτῷ τε Καμβύσῃ ἐσελθεῖν οἶκτόν τινα.
(3) *Id.*, III, 14, 15.
(4) *Id.*; II, 181.
(5) *Id.*, III, 25 et 26.
(6) *Id.*, III, 25.

usage, accompagnaient cet évènement. Cambyse s'imagina qu'ils se réjouissaient de son malheur (1). Sans écouter l'explication des prêtres, il les condamna tous à mort, comme ayant voulu lui en imposer ; il fit venir le nouveau dieu Apis, et, dans sa fureur, il lui perça la cuisse d'un coup de poignard, dont mourut l'animal sacré, après avoir quelque temps langui (2). Les Égyptiens attribuèrent, on le pense bien, à cet acte sacrilège le dérangement d'esprit dont Cambyse donna des preuves depuis ce moment (3). Ce qui est plus sûr, c'est qu'à partir de son retour, sa vie ne fut plus qu'un tissu de folies et de violences sans motif, dont les Perses eurent à souffrir autant que les Égyptiens, comme Hérodote le remarque (4). Son premier crime, dit cet historien, fut le meurtre de son frère Smerdis, pour la raison futile que ce prince avait été sur le point de bander l'arc du roi d'Éthiopie ; le second fut le meurtre de l'une de ses deux sœurs, qu'il avait épousées toutes deux, au mépris des usages de sa nation. Ensuite, pour des motifs aussi frivoles, il tue le fils de Prexaspe, fait enterrer vivants douze Perses de la plus haute distinction, ordonne de faire périr Crésus, s'en repent ensuite, et cependant met à mort ceux qui n'avaient pas exécuté les ordres qu'il regrettait d'avoir donnés. Il s'amuse, comme un enfant, à faire ouvrir les anciens tombeaux pour considérer le visage des morts (5). Il pénètre dans le temple de Phthah, fait mille moqueries à la statue du dieu, qui avait, dit Hérodote, l'apparence d'un *nain*, semblable aux figures de *Patèques* que les Phéniciens mettaient à la proue de leurs navires. On ne sait pas quelle forme avaient ces *Patèques;* mais cette figure, qui parut si bizarre à Cambyse, devait être celle de ce dieu nain, si hideux à voir, et à laquelle on donne, depuis Champollion, le nom de *Phthah-Sokhari*. Ce prince entra

(1) Hérod., III, 27.
(2) *Id.*, III, 28, 29.
(3) *Id.*, III, 30. Αὐτίκα διὰ τοῦτο τὸ ἀδίκημα ἐμάνη.
(4) *Id.*, III. 31, 35.
(5) *Id.*, III, 36. Καὶ θήκας τε παλαιὰς ἀνοίγων, σκεπτόμενος τοὺς νεκρούς.

encore dans le temple des dieux qu'Hérodote assimile aux *Cabires*, dont il mit au feu les statues (1).

J'ai réuni tous ces actes insensés de Cambyse pour montrer que ses violences, ses cruautés, ses sacrilèges sans motif, qui portent l'empreinte de la folie ou de l'imbécillité, sont d'une époque postérieure à son retour d'Éthiopie. Auparavant on ne trouve aucun indice qu'il eût mutilé les temples ou persécuté la religion égyptienne : d'où il résulte que, sur les trois ans de son règne en Égypte, on peut en retrancher bien près de la moitié, et qu'il ne reste plus qu'environ quinze mois pour cette période, pendant laquelle il put se livrer à sa démence. Or est-ce dans un si court espace de temps qu'il aurait pu, comme on l'a dit, couvrir l'Égypte de ruines, démolir ces temples si solidement bâtis, ces colosses qui semblent n'avoir pu être brisés et renversés qu'avec le secours de la poudre ?

On a pensé que la conduite de Cambyse à l'égard de la religion égyptienne fut inspirée par le fanatisme religieux, et qu'en sa qualité de sectateur de Zoroastre il devait être porté à détruire tous les vestiges d'une religion qui se présentait à ses yeux avec les caractères du fétichisme et d'un anthropomorphisme grossier. Cette opinion, qui était celle de Saint-Martin, est peu conforme au récit d'Hérodote (2). D'une part, ainsi que l'historien le remarque expressément, la folie de Cambyse s'attaqua aussi bien aux Perses qu'aux Égyptiens ; de l'autre, avant les accès causés par ses malheurs, il ne montrait ni éloignement pour la religion égyptienne, ni attachement excessif pour sa propre religion. Il *brûla* le corps d'Amasis, ce qui était, d'après Hérodote, formellement contraire aux usages religieux des Perses, car ce peuple regardait le feu comme une divinité, et ne permettait pas qu'un dieu se nourrît du corps d'un homme (3). Tout cela n'annonce pas un attachement bien vif à la religion de Zoroastre. Son indifférence à cet égard se montre encore dans son entêtement à

(1) Hérod., III, 37.
(2) *Id.*, III, 34.
(3) *Id.*, III, 16.

épouser ses deux sœurs, d'après l'usage des Égyptiens, contre les prescriptions de la loi civile et religieuse de son pays. On voit qu'il mettait, sans hésiter, ses caprices avant toute loi divine et humaine.

Enfin, Hérodote ne nous laisse pas ignorer un fait important, c'est que Cambyse ne dédaigna pas de consulter l'oracle de Buto, qui lui prédit qu'il mourrait à Ecbatane (1).

Ce dernier fait en laisse soupçonner d'autres du même genre : il montre que Cambyse ne fut pas aussi éloigné qu'on le croit de la religion égyptienne, et il nous explique encore une circonstance des plus curieuses, qui est révélée par un monument du musée Grégorien, à Rome. Ce monument, déjà cité par Rosellini (2) et Champollion (3), qui en a traduit quelques phrases, mais non les principales pour mon sujet, a été étudié avec soin l'an dernier par M. Ampère, qui en a copié toutes les inscriptions et traduit tout ce que l'on peut en entendre à présent. C'est une de ces figures agenouillées portant devant elles une espèce d'édicule, et qu'on appelle ordinairement *figures naophores*. Le personnage représenté est un dignitaire qui, entre autres titres, prend ceux de *scribe* et de *prêtre,* charges qu'il exerça sous les règnes d'Amasis, de Psammachérites (le Psamménite d'Hérodote) et de Cambyse. Dans une partie des légendes, qui peut être traduite mot à mot avec certitude, il est dit « que Cambyse est venu dans Saïs à la demeure divine de *Neith.* Comme *ont fait tous les rois,* il a présenté une riche offrande à Neith, divine mère des dieux principaux de Saïs. Il a fait toutes les cérémonies, il a institué la célébration des libations au seigneur de l'éternité dans le temple de Neith, *comme les rois auparavant,* » etc.

Voilà donc, dit M. Ampère, un prètre égyptien, qui nous représente Cambyse un peu autrement qu'on ne se figure le meurtrier d'Apis.

Ce renseignement m'était inconnu lorsque je lisais ce Mé-

(1) Herod., III, 64.
(2) *Monumenti storici,* t. II, p. 153.
(3) *Grammaire égyptienne,* p. 500 et 501.

moire à l'Académie. C'est M. Ampère qui me l'a indiqué, comme étant la confirmation des vues que j'avais tirées uniquement des témoignages historiques. Ce fait si curieux peut s'expliquer par la distinction que je viens d'établir entre les deux époques du règne de Cambyse. Il doit être antérieur au départ de ce prince pour l'Éthiopie; il se lie avec la confiance du prince envers l'oracle de Buto, et se coordonne surtout parfaitement avec un autre passage d'Hérodote auquel nul, ce me semble, n'a fait attention jusqu'ici. L'historien nous dit que, selon les Perses, c'était réellement à Cambyse qu'Amasis envoya la fille d'Apriès; mais les Égyptiens, ajoute-t-il, font une *autre histoire,* car ils prétendent que c'était Cyrus, non son fils Cambyse, qui fit demander en mariage la fille d'Amasis, en sorte que Cambyse fut, non le *mari,* mais le *fils* de la fille d'Apriès (1). En cela, dit l'historien, les Égyptiens *pervertissent* la tradition afin de *s'approprier* Cambyse, d'en *faire un des leurs* (2). Or cette singulière prétention de *déranger* l'histoire, pour faire de ce prince un *Égyptien,* est tout justement celle qu'ils manifestèrent deux siècles plus tard en faveur d'Alexandre, quand ils imaginèrent que Nectanébo, leur dernier roi, au lieu de s'enfuir en Éthiopie, comme on le disait, s'était réfugié à la cour de Philippe. Là, avec l'aide de la magie, il séduisit Olympias, dont il eut Alexandre (3). Au moyen de cette fiction, Alexandre devint un roi de la race égyptienne.

Il paraît donc que les Égyptiens, forcés de courber la tête sous un joug étranger, essayaient de consoler leur orgueil national en faisant croire aux autres et en s'efforçant de croire eux-mêmes que les rois étrangers, leurs vainqueurs, étaient des rois *légitimes* qui régnaient *et par droit de conquête et par droit de naissance.*

Toutefois, si Cambyse leur eût fait tout le mal qu'on lui

(1) Hérod., III, 2. Αἰγύπτιοι δὲ οἰκηϊεῦνται Καμβύσεα.

(2) Ἀλλὰ παρατράπουσι τὸν λόγον, προσποιεύμενοι τῇ Κύρου οἰκίῃ συγγενέες εἶναι. (*Id.*, *Ibid.*)

(3) Sur cette fiction, qui doit dater du vivant même d'Alexandre, voyez ma *Statue vocale de Memnon*, p. 82.

attribua plus tard, s'il eût persécuté leur religion, s'il ne l'eût pas ménagée, au moins dans le commencement, et ne s'y fût pas même associé, ainsi que l'atteste le monument cité, on peut croire qu'ils n'auraient pas tenu à *s'approprier* ce prince, selon l'expression d'Hérodote. Il y a lieu de penser, en conséquence, que les Égyptiens, lui tenant compte de ce qu'il avait fait avant ses accès de folie, ne virent plus en lui qu'un esprit malade qui méritait moins de haine que de pitié.

Quel motif en effet, avant qu'il eût perdu tout à fait le sens, l'aurait porté, non-seulement à mutiler les temples, mais à détruire les arts de l'Égypte? Ces arts, il les aimait, il en sentait la supériorité sur ceux de l'Asie, puisqu'il fit transporter en Perse une multitude de statues égyptiennes, dont on dit que Ptolémée Évergète rapporta deux mille cinq cents en Égypte (1), et que son premier soin fut d'envoyer dans ses États une foule d'artistes égyptiens pour travailler aux palais célèbres de Persépolis, de Suse et d'Ecbatane (2), ce qui explique l'influence égyptienne qu'on reconnaît si clairement dans plusieurs sculptures persanes.

Tout annonce donc qu'on a beaucoup exagéré les ravages causés par Cambyse. Selon Strabon et Diodore (3), il avait mutilé les monuments d'Héliopolis et ceux de Thèbes tant *par le fer* que *par le feu*. L'emploi du feu est assez peu probable, à moins qu'il n'ait été borné à enfumer les sculptures peintes; car, pour calciner par le feu des constructions massives en grès ou en granit, il aurait fallu des forêts entières, et l'Égypte a toujours manqué de bois.

Nous ne pouvons plus savoir quels ravages Cambyse avait exercés à Héliopolis, puisque, de toutes les constructions décrites par Strabon, il ne reste plus debout qu'un obélisque. Ce

(1) Le témoignage de saint Jérôme (*in Danielem*) est confirmé par l'inscription d'Adulis. (Ap. Chishull, *Antiq. asiat.*, p. 85.)

(2) Diod. Sic., I, 46. — L'historien ne nomme pas Ecbatane; il dit seulement « et ceux de Médie. » Φασὶ τοὺς Πέρσας τεχνίτας ἐξ Αἰγύπτου παραλαβόντας κατασκευάσαι τὰ περιβόητα βασίλεια τά τε ἐν Περσεπόλει, καὶ τὰ ἐν Σούσοις καὶ τὰ ἐν Μηδίᾳ.

(3) Strab., XVII, p. 805, 816. — Diod., I, 46.

qu'il y a de certain, c'est que cet obélisque n'a été ni brûlé ni mutilé.

Quant aux édifices de Thèbes, ils présentent des traces de violence qui semblent accuser la main des hommes, mais en plus d'un endroit on reconnaît les effets des tremblements de terre. Ce fléau semble avoir été un des agents les plus actifs de la destruction de cette ville et de la chute de ses colosses monolithes, qui durent être souvent traversés par des fissures plus ou moins profondes (1). Il paraît que, sur la fin du règne des Ptolémées, on mettait tous ces ravages sur le compte de Cambyse. Les Égyptiens ne parlaient plus même du dernier roi perse, Artaxerxès Ochus, dont les dévastations avaient surpassé celles de Cambyse, ni de Sôter II, qui, pour punir Thèbes d'une révolte, l'avait, dit Pausanias (2), ruinée de fond en comble : ce qui n'est ni vraisemblable, ni vrai, comme le démontrent les ruines de cette ville (3); car, malgré ces dévastations successives, toutes les parties conservées des monuments de cette ville en présentent peu de traces; les sculptures peintes n'ont été ni effacées ni enfumées. Sauf en un seul endroit, au temple de Khons, à Karnak, on n'y aperçoit nulle trace de feu. Or c'est par les ornements qu'auraient dû commencer les mutilations. Détruire les bas-reliefs des temples, en les grattant ou en les détériorant par une brûlure superficielle, était un genre de mutilation plus facile et non moins efficace que de renverser ces gigantesques colonnes, ces massifs pylônes, ces colosses en granit de quarante et de soixante coudées.

L'état de ces sculptures dépose donc contre le fait des ravages qu'on prête à Cambyse aussi bien qu'à Ochus et à Ptolémée Sôter II. Hérodote, qui parle des dévastations du premier à Memphis et à Saïs, ne dit pas un mot de Thèbes, et

(1) Voyez la *Statue vocale de Memnon*, p. 23-26.

(2) Paus., I, 9, 3.

(3) M. Champollion-Figeac en a fait la remarque (*Annales des Lagides*, t. II, p. 227). Il est vraisemblable que ces dévastations portèrent principalement sur les habitations particulières, et que les édifices sacrés furent épargnés.

un fait seul démontre que cet insensé, en passant par cette ville, à son retour d'Éthiopie (et il paraît bien que c'est la seule fois qu'il l'ait visitée), n'y a pas accompli tous les désastres qu'on lui prête ; car les prêtres thébains montrèrent à Hérodote les trois cent quarante et un colosses de bois qui marquaient la succession des grands prêtres de père en fils, depuis plus de onze mille ans (1). Assurément, si Cambyse, pour mutiler les édifices de Thèbes, avait voulu les calciner et les détruire par le feu, comme on le dit plus tard, la première chose qu'il devait faire, dans un pays où le bois est si rare, était de brûler cette forêt de colosses, comme il avait fait de ceux des Cabires à Saïs. Quelle fortune en effet, pour un furieux de son espèce, de pouvoir alimenter l'incendie d'un temple avec les statues mêmes de ses prêtres ou de ses dieux !

Quand on voit Hérodote ne pas dire un mot des ravages de Cambyse à Thèbes, lui qui nous raconte si minutieusement ceux que ce prince avait ordonnés à Saïs et à Memphis, on se prend à croire que le bon sens de l'historien a senti que, si ces ravages eussent été réels, c'était par les trois cent quarante colosses en bois que Cambyse aurait dû commencer. Quant aux tremblements de terre, les Égyptiens n'en parlaient pas non plus. Le colosse de Memnon, peu d'années avant Strabon, avait été brisé par une secousse violente. L'accident était trop voisin pour qu'on pût alors mettre la mutilation sur le compte du roi de Perse ; aussi Strabon en donne la véritable cause ; mais un siècle et demi après, au temps d'Adrien et des Antonins, le nom de Cambyse reparut, et le brisement du colosse fut mis sur la liste, déjà si longue, de ses méfaits. Selon toute apparence, il n'aura pas brisé davantage le fameux colosse dit d'*Osymandyas,* qui gît maintenant sur le sol. Les voyageurs ont peine à comprendre qu'il ait pu être renversé sans le secours de la poudre ou sans une violente secousse de tremblement de terre. Sir G. Wilkinson hasarde même la conjecture

(1) Hérod., II, 142, 143.

que ce colosse a pu être brisé, depuis l'invention de la poudre, par les Arabes, qui ont mutilé tant d'autres monuments (1).

Il y a donc beaucoup à rabattre des ravages attribués à Cambyse ; mais, cet insensé eût-il pu les accomplir dans un espace de quinze mois ou deux ans tout au plus, il est clair qu'un règne si court n'aurait pu être qu'un de ces orages passagers dont un peuple sait bientôt réparer les désastres. On peut être assuré qu'en tout cas l'Égypte, après sa mort, ne différait en rien de ce qu'elle était à son arrivée. Voyons à présent ce que firent ses successeurs.

Lorsqu'il quitta l'Égypte pour retourner en Perse, Cambyse avait établi gouverneur du pays conquis Aryandès, dont la conduite oppressive et cruelle causa une grave révolte (2). Darius s'empressa de la comprimer (3), afin de conserver toute la liberté de ses mouvements pour ses expéditions projetées contre la Scythie et la Grèce ; mais dès lors il s'efforça de faire oublier les excès de son prédécesseur en captant la bienveillance des Égyptiens. Avec un tel peuple, le moyen le plus sûr était de montrer du respect pour sa religion, de l'estime pour ses institutions politiques : c'est ce que Darius prit à tâche de faire. Cambyse avait tué le bœuf Apis ; Darius, au contraire, arrivant à Memphis lors de la mort de cet animal sacré, assista et prit part au deuil des Égyptiens. Il alla jusqu'à promettre *cent talents d'or* à celui qui trouverait et amènerait un nouvel Apis. Les Égyptiens, admirant sa piété, dit Diodore, se soumirent aussitôt (4). L'historien ajoute ces paroles remarquables : « Darius, détestant les profanations de Cambyse à l'égard des temples de l'Égypte, se distingua par sa douceur et par son attachement aux dieux du pays. Il eut de fréquents entretiens avec les prêtres égyptiens, étudia leur doctrine religieuse et les actions consignées dans leurs livres sacrés. Ayant appris à connaître la magnanimité des anciens

(1) *Modern Egypt and Thebes*, t. I, p. 144.
(2) Hérod., IV, 160.
(3) Polyæn., *Strateg.*, VII, 11, 7.
(4) Diod. Sic., I, 95.

rois et leur douceur envers leurs sujets, Darius voulut les imiter dans sa conduite, et par là il sut inspirer aux Égyptiens une telle vénération, qu'il est le *seul* des autres rois (*persans*) auquel ils aient donné le *nom de dieu*, et qu'à sa mort ils lui ont rendu les mêmes honneurs qu'aux rois qui jadis possédèrent le plus légitimement la couronne. » Une telle conduite, suivie pendant un long règne de trente-six ans, put facilement réparer les malheurs passagers et partiels qu'avait pu causer Cambyse.

Hérodote confirme par un trait l'exactitude de ce tableau. Darius voulut faire placer sa statue devant celle de Sésostris, qui précédait le temple de Phthah, et entrer en partage des honneurs rendus aux anciens rois du pays. Des prêtres ne craignirent pas de s'opposer à cette prétention ; ils osèrent donner pour raison « que Darius n'avait pas encore fait autant de belles actions que Sésostris, et qu'il n'était pas juste de mettre devant la statue de ce roi celle d'un prince qui ne l'avait point surpassé par ses exploits. On dit, ajoute Hérodote, que Darius pardonna aux prêtres cette sévère remontranee (1). »

A l'appui du récit de Diodore, on peut citer une observation faite par Champollion, Rosellini et sir Georges Wilkinson : c'est que Darius est le *seul roi de Perse* dont le nom hiéroglyphique sur les monuments égyptiens soit accompagné du prénom divin, comme ceux des anciens Pharaons, et plus tard ceux des Ptolémées et des empereurs (2).

En preuve de la protection dont il environna la religion égyptienne, comme le disent les historiens, on peut citer le grand temple d'El-Khargeh, dans la grande oasis, qui ne porte dans toutes ses parties conservées qu'un seul nom royal, celui de Darius, d'où il faut conclure que ce temple, s'il n'a pas été commencé sous le règne de ce prince, comme le croit M. Hoskin (3), a du moins été complété et dé-

(1) Hérod., II, 110.
(2) Rosellini, II, 185. — Wilkinson, *Manners and Customs*, t. I, p. 199.
(3) *Visit to the Great Oasis*, p. 101.

coré par ses ordres. Ceci annonce, en outre, que l'oasis avait attiré de bonne heure son attention, et qu'elle reçut peut-être à cette époque une colonie composée à la fois d'Égyptiens et de Samiens de la tribu *Æschrionie,* qui la possédaient lors du voyage d'Hérodote.

Un bas-relief remarquable de ce même temple représente Darius portant le costume religieux des anciens rois égyptiens, et faisant une offrande au dieu Ammon-Ra; et certes, sans le double nom qui se lit au-devant de sa tête, selon l'usage, on croirait voir un de ces Pharaons si souvent figurés en semblables costume et attitude sur des monuments sacrés (1). Cette conduite politique fut continuée pendant tout le règne de Darius ; mais ce prince, qui, à ce qu'il semble, ne revint plus en Égypte après l'avoir quittée une première fois, la fit administrer, comme les autres satrapies, par des gouverneurs qui probablement ne se contentaient pas du tribut modéré qu'il avait imposé au pays. L'Égypte, cependant, resta tranquille pendant ce long règne, et ne se souleva que la dernière année (2).

Xerxès la soumit avant de passer en Grèce. Il appesantit ses chaînes, et lui donna pour gouverneur son propre frère Achæménès (3), ce qui montre l'importance qu'il attachait à la possession tranquille du pays. L'Égypte fournit alors deux cents vaisseaux à son armée (4), et ce fut Achæménès qui les commanda. Le pays demeura tranquille durant tout ce règne (5) ; mais, ayant appris que Xerxès avait été assassiné, les Égyptiens crurent pouvoir se délivrer de la domination étrangère (6). En 462, Inaros, roi de Libye, c'est-à-dire d'un petit État indépendant sous la suzeraineté de l'Égypte, et Amyrtée, Égyptien de la race royale, se mettent à la tête d'une insur-

(1) Dans l'*Égypte* de M. Champollion-Figeac, pl. LXXXVII, p. 380. (*Univers pittoresque.*)

(2) Hérod., VII, 1.

(3) *Id.*, VII, 7.

(4) *Id.*, VII, 89.

(5) *Id.*, VII, 97.

(6) Diod. Sic., XI, 71.

rection. Avec le secours des Athéniens, ils battent les Perses (1) et tuent Achæménès, oncle d'Artaxerce (2). Une nouvelle armée est envoyée contre eux. Ils succombent en 456, après six ans de résistance. Inaros, trahi par les siens, est mis en croix (3); Amyrtée se réfugie dans les marais du Delta, où il résiste encore aux Perses, et Thucydide continue de lui donner le titre de roi (4).

Cependant quelle vengeance le vainqueur tira-t-il des Égyptiens? Hérodote nous l'apprend : « Les Perses, dit-il, sont dans l'usage d'honorer les *fils de roi,* et même de leur rendre le trône que leurs pères ont perdu par la révolte. On pourrait apporter beaucoup de preuves de cet usage, entre autres ceux de Thannyras, fils d'Inaros, qui recouvra le royaume (celui de Libye) que son père avait possédé, et de Pausiris, fils d'Amyrtée, qui recouvra également les États de son père. Cependant jamais princes n'avaient fait aux Perses autant de mal qu'Inaros et Amyrtée (5). »

D'après ce témoignage formel, on voit qu'Artaxerce, non-seulement pardonna aux Égyptiens, mais qu'il permit à Amyrtée de régner dans le Delta et de transmettre ses États à son fils Pausiris (peut-être Pétosiris). C'est là un fait capital sur lequel on avait trop légèrement glissé, et qui prouve, ainsi que la conduite de Darius, avec quel ménagement les rois perses traitèrent l'Égypte toutes les fois qu'ils crurent pouvoir le faire sans danger. Cette conduite, du reste, n'a rien d'extraordinaire, car la domination persane ne fut oppressive dans aucun des nombreux pays soumis à l'empire de Cyrus. Ces contrées, comme le dit Hérodote, conservèrent des rois de leur nation (6) ; on leur laissa leurs usages, leurs lois, leur religion, et l'on n'exigea d'elles qu'un tribut assez modéré, puisque de toute l'Égypte et de ses dépendances, qui

(1) Diod. Sic., XI, 74.
(2) Hérod., III, 12; VII, 7.
(3) Thucyd., I, 110, 112.
(4) Ὁ ἐν ἕλεσι βασιλεύς.
(5) Hérod., III, 15.
(6) *Id.*, III, 91.

comprenaient Cyrène, Barcé et le royaume de Libye, les Perses ne tiraient que 700 talents d'argent, sans compter la pêche du lac Mœris, la nourriture en blé des garnisons persanes et d'autres légers tributs (1). Ainsi, pendant cet intervalle d'environ cent vingt ans qui s'étaient écoulés depuis la mort de Cambyse, malgré plusieurs révoltes, toujours infructueuses et toujours punies, qui s'ensuivirent, elle fut traitée avec autant de douceur qu'aucune autre contrée conquise, et dans cet intervalle il est impossible de concevoir, à s'en tenir aux faits que nous transmet l'histoire contemporaine, que ce pays ait souffert d'une manière sensible dans sa religion, ses arts et ses institutions civiles.

On peut d'ailleurs facilement mettre à l'épreuve ce résultat en le rapprochant du tableau qu'Hérodote a tracé de l'Égypte.

La date de son voyage peut être déterminée avec une approximation suffisante ; la combinaison de tous les faits qui s'y rapportent a permis à Fréret et à Larcher (2) de la placer vers l'an 460, ce qui tombe à peu près au milieu de la lutte des princes égyptiens contre les Perses, qui tenaient encore garnison à *Daphnæ*, près de Péluse, et à Éléphantine, c'est-à-dire aux deux extrémités de l'Égypte. On ne pourrait opposer à cette date la mention que fait Hérodote de la fuite d'Amyrtée, et de la restitution à Pausiris et à Thannyras du royaume possédé par leur père Amyrtée et Inaros, car ce sont là des additions faites postérieurement à la narration primitive, comme on en trouve d'autres dans son *Histoire*, qui n'a été complètement rédigée qu'après son émigration à Thurium, dans la Grande Grèce, en 444 (3).

Rien, dans le récit de l'historien, ne fait présumer qu'il y eût alors en Égypte le moindre changement. Les affaires civiles et religieuses y suivaient leur cours ordinaire ; l'agricul-

(1) Par exemple, le revenu de la ville d'Anthylla, assigné pour les frais d'une partie de la toilette des reines. (Hérod., II, 98 ; Athen., I, 33, F.)

(2) *Traduction d'Hérodote*, t. VII, p. 66. — Fréret, Académie des inscriptions, *Mémoires*, t. XLVII, p. 65, note.

(3) Dahlman, *Herodot.*, S. 214, folg.

ture, l'industrie, le commerce, y étaient encore florissants. On peut dire même que, dans le second livre d'Hérodote, l'antique Égypte se montre tout entière. Non-seulement soixante ans après la conquête des Perses la religion était restée intacte, mais encore les institutions civiles (1) qui paraissent le plus intimement liées à la nature de l'ancien gouvernement n'avaient souffert aucune altération sensible : la division des castes était restée tout aussi distincte qu'auparavant. La classe des *interprètes*, créée en vue du commerce avec les Grecs, avait été maintenue par les Perses. Ceux-ci n'avaient pas touché davantage à la caste des prêtres, qui était toujours propriétaire et jouissait des mêmes prérogatives que sous les Pharaons, ni à celle des militaires, qui était toujours nombreuse, et où ils puisaient des contingents pour leurs armées de terre et de mer (2). Les collèges des prêtres, à Memphis, à Héliopolis, à Saïs, à Thèbes, étaient encore dans la splendeur ; leur ascendant sur le peuple n'avait souffert aucune diminution (3). Les fêtes religieuses se célébraient comme auparavant ; Hérodote en admire plusieurs fois le nombre et la variété (4). Il vante surtout les grandes panégyries de Diane à Bubaste, de Minerve à Saïs, dont la fête se répétait dans toute l'Égypte ; d'Isis à Busiris, de Latone à Buto, du soleil à Héliopolis, de Mars à Paprémis, où plusieurs milliers de prêtres exécutaient les combats prescrits par les rites du dieu (5). Toutes ces panégyries attiraient une affluence prodigieuse de spectateurs ; à celle de Bubaste, entre autres, il se rendait sept cent mille personnes, tant hommes que femmes, sans compter les enfants.

Voilà les traits caractéristiques du tableau de l'Égypte à l'époque où Hérodote parcourait ce pays. Y reconnaissons-nous une contrée en décadence, où les arts, la religion et les institutions nationales s'éteignent étouffés par la violence et

(1) Hérod., II, 66, 67, 85, sq.
(2) *Id.*, VI, 6, 97 ; VII, 89 ; VIII, 17.
(3) *Id.*, II, 3-13, 18.
(4) *Id.*, II, 59.
(5) *Id.*, II, 59-63.

la tyrannie d'un vainqueur ? Il est clair que pendant les soixante ans qui se sont écoulés depuis le voyage d'Hérodote jusqu'en 404, époque de l'avènement des dynasties nationales, l'Égypte ne put éprouver aucun changement notable, et que les rois égyptiens la trouvèrent telle qu'Hérodote l'avait vue un demi-siècle auparavant. On doit même s'attendre à ce que le pays éprouvât moins de changements encore sous les dynasties indigènes. C'est ce qui résulte, en effet, des renseignements recueillis dans la section suivante.

II. — *Depuis l'avènement d'Amyrtée jusqu'à l'arrivée d'Alexandre.*

Cette période de l'histoire égyptienne n'est exactement représentée que dans les extraits de Manéthon. Rien ne pourrait faire soupçonner, dans ce qui nous reste des historiens classiques sur cette époque, que l'Égypte, après la mort de Darius II, au lieu de rester, comme par le passé, sous la domination persane, fût gouvernée par des rois tirés de son sein. Ici, l'annaliste égyptien est, sur tous les points, d'accord avec les monuments.

En effet, après la vingt-septième dynastie, qu'il appelle *persane,* composée de souverains persans, de Cambyse à Darius II, Manéthon compte trois dynasties *égyptiennes,* la vingt-huitième, la vingt-neuvième et la trentième, formées de neuf règnes successifs, dont la durée totale est d'environ soixante-quatre ans, et dont le dernier, celui de Nectanébo II, finit douze années seulement avant l'arrivée d'Alexandre.

Le premier de ces rois est Amyrtée, qui commence à régner en 404. Les chronologistes s'accordent, en général, à croire que c'est ce même Amyrtée qui s'était retiré dans les marais du Delta, après sa défaite et la mort d'Inaros, vers 456, et cette opinion est adoptée encore par Clinton (1) et par sir Gardner Wilkinson (2) ; mais elle n'est pas admissible. Outre

(1) *Fasti Hellenici* ad ann. 455.
(2) *Manners and Customs,* t. I, p. 202, 203.

qu'il s'est écoulé plus de cinquante ans entre cette défaite et le moment où Amyrtée reparaît comme roi d'Égypte, on oublie qu'Hérodote a dit formellement que les Perses ont permis à son fils *Pausiris* de lui succéder. L'Amyrtée de Manéthon ne peut donc être que le fils de ce Pausiris, conséquemment le petit-fils de l'Amyrtée d'Hérodote et de Thucydide, et ce n'est pas le seul exemple qui montre que chez les Égyptiens, comme chez les Grecs, les noms sautaient une génération et passaient aux petits-fils.

Ce prince était déjà sorti de ses marais en 414, se soulevant contre Darius II ; mais ce ne fut que plus de dix ans après, à la mort de ce roi et à l'avènement d'Artaxercès II ou Mnémon, qu'il se montre comme souverain de l'Égypte, et qu'on voit, pour la première fois depuis Psamménite, reparaître une dynastie nationale.

Comment ce changement s'est-il opéré? Comment Artaxercès II a-t-il été forcé de consentir à cette modification si importante dans les relations politiques des deux pays? Est-ce la guerre avec son frère Cyrus qui l'avait réduit à cette extrémité ? C'est ce que l'histoire ne nous apprend pas. Mais, si la cause est inconnue, le fait est constant. Il n'est pas moins certain qu'Amyrtée eut pour successeurs cinq rois formant la dynastie mendésienne, à savoir : Néphérites, qui régna six ans; Akhoris, treize ans ; Psammuthis (1), un an ; Néphérites II, quatre mois, et Muthis, un an ; puis trois rois formant la dynastie sébennitique, à savoir : Nectanébo Ier, ayant régné dix-huit ans ; Tachos, deux ans ; Nectanébo II, huit ans ; après quoi l'Égypte retomba pour douze ans sous la domination persane. Puis survint Alexandre, et commença la domination grecque.

Ainsi les noms des rois perses disparaissent des dynasties de Manéthon à partir de l'an 404, c'est-à-dire de l'avènement même d'Artaxercès II ou Mnémon, qui n'est plus compté que comme roi persan. Ce fait chronologique se coordonne d'une

(1) C'est le *Psammitichus* de Diodore.

manière remarquable avec deux monuments dont il sert à faire connaître la nature et l'importance.

La tolérance que je viens de signaler, de la part des rois perses, entre Cambyse et Darius II, alla même jusqu'à permettre l'emploi de l'écriture hiéroglyphique sur les objets qui faisaient partie du mobilier royal en Égypte. Du moins il semble que ce soit ainsi qu'on doive se rendre compte de l'inscription bilingue gravée sur le fameux vase d'albâtre du cabinet des antiques portant le nom de *Xercès* (1). Ce nom y est écrit à la fois en hiéroglyphes phonétiques et dans les trois espèces de caractères cunéiformes. Un second exemple est fourni par un vase pareil récemment découvert à Venise, dans le trésor de Saint-Marc, par sir Gardner Wilkinson (2), portant le nom d'*Artaxercès*, écrit également dans une quadruple inscription semblable. Il faut bien que ces deux rois ou les officiers de leur maison fissent un certain cas de l'écriture hiéroglyphique pour en ordonner ou du moins en permettre l'emploi dans de telles circonstances, car ces deux exemples montrent assez que l'usage de ces doubles inscriptions sur les ustensiles n'était pas fort rare.

Quant à savoir quel est cet *Artaxercès*, la question ne saurait être douteuse d'après ce qui précède. Ce ne peut être qu'Artaxercès Ier ou Longue-Main, puisque le deuxième, n'ayant pas régné en Égypte, n'a pu avoir dans ce pays de *maison royale*, et conséquemment posséder des ustensiles portant des hiéroglyphes, car on ne trouvera sans doute pas très vraisemblable qu'Artaxercès Mnémon se servît *en Perse* d'ustensiles revêtus de son nom *hiéroglyphique*. Au contraire, l'extrême tolérance d'Artaxercès Ier, qui, ainsi qu'on l'a vu plus haut, rendit le gouvernement du Delta à l'Égyptien Pausiris, le fils du rebelle Amyrtée, explique parfaitement que son nom ait été, comme celui de Xercès, inscrit en hiéroglyphes sur les ustensiles à son usage (3).

(1) Lue pour la première fois par Champollion et Saint-Martin.

(2) *Litterary Gazette*, n° 1444; 21 sept. 1844, p. 610-611.

(3) M. A. de Longpérier est arrivé au même résultat par la considération des écritures (*Revue archéologique*, t. I, p. 444-451).

Telle est du moins la théorie que je me fais de ces vases curieux. J'avais pensé d'abord qu'ils pouvaient être des *étalons de mesure*, sur lesquels on mettait la marque du souverain ; mais je crois devoir écarter cette idée, parce que de tels étalons ne pouvaient se passer du nom de la mesure ou au moins d'une indication numérique. Or il ne se trouve rien de tel sur les deux vases que l'on connaît. Dans l'un ou l'autre cas, la conséquence historique à tirer des inscriptions serait la même.

J'aperçois là les indices d'une sorte de fusion dans les usages des deux peuples, et cette fusion se manifeste encore, comme je l'ai dit dans mon Mémoire sur la croix ansée (1), parmi les sujets de certains cylindres rares et de bas-reliefs, sur lesquels des symboles évidemment égyptiens se mêlent à ceux qui sont propres aux peuples de l'Asie occidentale (2). La présence de ces symboles doit indiquer que les monuments où ils se trouvent ont été gravés en Égypte même, pour l'usage des Perses, ce qui permet d'en placer l'exécution dans la première période de cent vingt ans, comprise entre Cambyse et Darius Ochus, de 525 à 404 avant notre ère, époque à laquelle, ainsi qu'on l'a vu, l'Égypte recouvra ses rois nationaux et ne fut plus qu'un pays tributaire de la Perse.

Si on découvre un jour d'autres vases de cette espèce portant des noms de rois perses, écrits *en hiéroglyphes*, on peut, je crois, prédire à coup sûr que ces rois appartiendront à cette première période de la domination persane, et principalement à Cambyse, Darius, Xercès et Artaxercès Ier, les seuls rois perses dont jusqu'ici les noms ont été trouvés écrits hiéroglyphiquement. Il en sera de même de tout fragment sculpté portant le double caractère persan et égyptien.

C'est là, je pense, la première indication chronologique

(1) *Mém. de l'Acad. des inscr.*, t. XVI.

(2) Tel est le fragment trouvé à Suez par le général Dugua, où l'on voit la tête d'un roi persan, avec une inscription cunéiforme et le *globe ailé égyptien*. (Denon, pl. CXXIV, 3.)

qu'on ait pu introduire dans la critique de ces monuments si dignes d'intérêt. A ce titre, elle mérite peut-être l'attention des personnes livrées spécialement à l'étude de ces matériaux encore si obscurs, de l'archéologie et de la philologie asiatiques. Je la soumets à leur examen.

C'est pendant la seconde période, et sous le règne d'Akhoris, que Platon et Eudoxe, vers 390 ou 380 avant notre ère, viennent visiter l'Égypte, et y demeurent trois ans selon les uns, treize ans selon les autres (1), fréquentant les collèges des prêtres d'Héliopolis, de Memphis et de Thèbes, où ils s'instruisent de ce que les Grecs ignoraient encore, et puisent une foule de notions utiles, mais élémentaires, sur les mathématiques, l'astronomie et le calendrier.

Ce seul fait nous révèle assez clairement que l'Égypte, soixante et dix à quatre-vingts ans après Hérodote, et cinquante ans avant Alexandre, était telle que l'historien l'avait déjà trouvée, c'est-à-dire telle qu'elle était avant l'arrivée de Cambyse; et, en effet, ses institutions, respectées, nous l'avons vu, par les Perses, ne pouvaient déchoir sous l'empire de ses rois indigènes.

En 344, douze années seulement avant l'arrivée d'Alexandre, les Perses recouvrèrent la possession de l'Égypte après une lutte opiniâtre, et la gardèrent pendant les douze années qui forment la durée de la trente et unième dynastie, la seconde *persane,* selon Manéthon. L'Égypte fut conquise par Artaxercès III, dit Ochus, qui se comporta avec non moins de cruauté que Cambyse lui-même. Il voulut réduire enfin les différents peuples qui s'étaient soustraits à l'empire des Perses. Après avoir soumis Cypre et la Phénicie, il marcha contre l'Égypte à la tête de forces considérables. Le roi Nectanébo, fils de Tachos, vint à sa rencontre; il fut battu et obligé de se réfugier en Éthiopie (2). Le roi de Perse, irrité de cette résistance, punit les Égyptiens avec la plus grande rigueur; il abattit les murailles des villes principales, pilla les richesses

(1) Strab., XVII, p. 806.
(2) Diod. Sic., XVI, 51.

des temples, enleva même les livres sacrés, et, pour se venger de ce que les Égyptiens l'appelaient un âne (1), il voulut diviniser cet animal. Après avoir tué et mangé le bœuf Apis avec ses amis (2), il en fit autant du bouc adoré à Mendès (3). Son favori Bagoas, Égyptien de naissance, finit par concevoir une haine si furieuse contre ce prince, qu'il le mit à mort, donna sa chair à manger aux chats (4), et fit avec ses os fabriquer des manches de poignard. Il mit à sa place Arsès, qui ne régna que de nom; puis, deux ans après, le fit assassiner pour élever sur le trône Darius Codoman, qui réussit à s'en défaire pour prévenir ses embûches; mais, auparavant, Bagoas avait fait rapporter en Égypte les livres sacrés qu'Ochus avait enlevés des temples (5). Aussi les Égyptiens restèrent en repos jusqu'à l'arrivée d'Alexandre, qui eut lieu trois années seulement après la mort de Bagoas.

La cruauté passagère d'Ochus ne put avoir d'autre résultat que celle de Cambyse, c'est-à-dire la mutilation et le pillage de quelques monuments, sans porter aucune atteinte, ou peut-être même en donnant une activité nouvelle à l'esprit qui les avait élevés. Quand il ne resterait plus, à cette heure, aucun monument pour attester que les arts furent conservés en Égypte sous les trois dynasties nationales, comme sous la première dynastie persane, l'histoire, dont je viens de réunir les traits, suffirait pour établir qu'il en fut ainsi; mais une foule de monuments viennent confirmer son témoignage, en montrant que les rois égyptiens ont profité de leur indépendance pour construire, terminer, réparer des temples, élever des obélisques et des colosses, et que ces ouvrages ont conservé presque le même caractère et le même mérite que ceux des anciennes époques.

Le premier roi, Amyrtée, a fait exécuter au temple d'El-

(1) Ælian., *Hist. var.*, VI, 8.

(2) Plut., *Isid. et Osirid.*, § 2, p. 385.

(3) *Anonym.* ap. Suid. voce Ἄσατο.

(4) Diod. Sic., XVII, 5. — Un auteur anonyme prétend qu'il en mangea lui-même. (Suidas, voc. Αωβαῖς et Ὦχος.)

(5) Diod. Sic., XVII, 51.

Khargeh, dans la grande oasis, des travaux considérables. Son nom est placé, comme l'observe M. Hoskins (1), dans des situations qui ne permettent pas de douter qu'il ne soit postérieur à celui de Darius, le plus ancien de ceux qu'on y trouve. Un des premiers soins d'Amyrtée, en recouvrant l'Égypte, fut donc de compléter dans l'oasis de Thèbes les travaux exécutés par les ordres de Darius. C'est qu'en effet un roi égyptien ne pouvait rester en arrière d'un roi persan. On voit aussi que l'importance commerciale de l'oasis ne lui avait pas plus échappé qu'à Darius.

On s'attend naturellement à ce que la ville de Thèbes elle-même aura dû attirer son attention religieuse; en effet, son nom est rattaché à des restaurations considérables exécutées dans cette ville. C'est lui qui fit réparer la porte du pronaos du temple du dieu Khons, travail assez mauvais. On lui doit un petit temple dans les ruines du nord à Karnak, dont les bas-reliefs fort élégants ont été enlevés par M. Mimaut; enfin, un petit temple de Thoth, récemment découvert par M. Prisse. au nord de l'angle nord-ouest de la grande enceinte de Karnak : les sculptures sont de fort bon style. Remarquons que cette différence dans le travail existe aux époques les plus florissantes de l'art, parce qu'elle tient aux individus (2). C'est par les belles œuvres seulement qu'on peut apprécier une époque. On ne trouve rien à désirer, sous ce rapport, dans le travail de deux petits obélisques en basalte noir, du grain le plus fin, trouvés au Caire, et dessinés dans l'ouvrage de la Commission d'Égypte (3); ils sont maintenant au *British Museum*. Les hiéroglyphes sont de la plus grande perfection. La petitesse de ces obélisques ne doit pas être attribuée à un certain affaiblissement du principe religieux; car, aux époques mêmes où s'exécutaient les plus grands travaux, où l'on tail-

(1) *Visit to the Great Oasis*, p. 101.

(2) Le style de la Table d'Abydos, qui est du temps de Sésostris, m'a paru assez médiocre lorsque je l'ai vue à Paris. (Voyez, sur cette Table, mon article dans le *Journal des Savants*, avril 1845; et dans la *Revue archéologique*, t. III p. 193-205.)

(3) *Descript. de l'Égypte; Antiquités*, t. V, pl. XXI et XXII.

lait et dressait les obélisques les plus gigantesques, on en faisait aussi de très petites dimensions, tels que ceux de la Minerve (24 pieds 9 pouces), qui est de Thouthmosis III ; de la Rotonde (environ 20 pieds), qui est de Ramessès II, à Rome, et celui d'Alnwick (9 pieds), qui est d'Aménophis II.

La plus grande perfection de travail se montre surtout dans le fameux sarcophage en brèche verte de Kosseir, trouvé à la mosquée de Saint-Athanase, et que sa grande magnificence a longtemps fait passer pour être celui d'Alexandre (1). Il est à présent reconnu que c'est le sarcophage d'Amyrtée. L'exécution en est parfaite. La matière de ce tombeau. maintenant déposé au musée Britannique, est une des plus dures et des plus difficiles à travailler qui aient exercé l'adresse et la patience des Égyptiens. On ne se lasse pas d'admirer la finesse et la pureté de trait des hiéroglyphes, ainsi que des innombrables sculptures qui décorent toutes les parois de ce sarcophage magnifique. Ce monument seul attesterait que les Égyptiens, quatre cents ans avant notre ère, n'avaient rien perdu dans l'art de travailler les matières les plus rebelles, et qu'ils continuaient d'être doués de cette patience à toute épreuve qui leur faisait supporter les plus rudes travaux, en même temps qu'ils conservaient le sentiment particulier qui les guidait depuis bien des siècles dans toutes leurs œuvres d'art.

Le nom de son successeur Néphérites, écrit *Néphérout,* se trouve une fois dans les ruines de Thèbes (2), au petit temple du sud-est à Karnak ; il se lit dans les carrières de Masarah et sur le trône d'une statue en basalte noir déposé à l'institut de Bologne, et qu'on dit être de bon style. Il en est de même d'un sphinx en basalte noir qui fait partie du musée du Louvre, et dont le travail est digne des meilleurs temps.

Le troisième roi, Achor ou Akhoris, malgré la lutte qu'il eut à soutenir contre les Perses, ne négligea pas les travaux relatifs aux temples. A ce prince appartiennent la sculpture

(1) *Descr. de l'Égypte; Antiq.*, t. V, pl. XL.
(2) Wilkinson, *Manners and Customs,* I, 206.

du mur austral qui, dans le temple du nord à Karnak, joint le pylône au naos, ainsi que les colonnes dites *protodoriques* qui soutiennent les plafonds du *Thouthmoséum* à Medynet-Abou. Il fit réparer un petit temple de Rhamessès à El-Kab. Le musée du Louvre possède un sphinx dont la base porte le nom d'*Achoris,* avec le titre d'*aimé de Knouphis*.

Mais le roi de cette dynastie dont il reste le plus de monuments est Nectanébo Ier, qui a régné entre 368 et 350, et qui n'est mort, par conséquent, que dix-huit ans avant la venue d'Alexandre.

On peut citer d'abord un temple périptère, près de Medynet-Abou à Thèbes, qui est d'un assez mauvais travail, puis le propylon ou la porte moyenne du grand pylône du temple d'Isis à Philes : il est couvert de bas-reliefs de fort bon style, représentant Nectanébo faisant son hommage à la déesse. C'est encore au règne de ce prince qu'appartient le petit temple découvert, situé à l'extrémité méridionale de l'île, dont les chapiteaux, comme le reste des ornements architectoniques, sont du galbe le plus élégant et du travail le plus soigné. Mais deux monuments peuvent surtout (en Europe) donner une idée de la perfection que l'art égyptien avait conservée sous ce prince : l'un consiste dans les lions qui décorent à Rome la fontaine de Termini, et sur lesquels ont été moulés en fonte ceux qui ornent les deux fontaines du palais de l'Institut, à Paris. On peut les mettre à côté des plus beaux qui soient sortis du ciseau égyptien. Le second est un buste en granit rose, de Nectanébo, conservé au *British Museum* (1), d'un remarquable travail; le troisième est cette admirable statue mutilée, en basalte vert, trouvée à *Sebennytus* (2), et qui décore la salle du Zodiaque de la bibliothèque Royale. Ce torse, par la pureté et la finesse de son style égyptien, ne le cède en rien aux plus beaux restes de la sculpture égyptienne,

(1) Arundale et Bonomi, *Gallery of Antiquities, selected from the British Museum*, pl. 45, fig. 166.

(2) Par le général Vial; il en fit hommage au premier consul, qui la donna à la Bibliothèque nationale. (Millin, *Monuments inédits,* t. I. p. 383.)

et je ne puis oublier qu'un des plus habiles archéologues de notre temps, ne pouvant révoquer en doute le nom de *Nectanébo*, que porte la statue, me soutenait que ce nom avait été ajouté après coup sur une statue du temps de Sésostris ou de Ménephthah : supposition gratuite, rendue tout à fait inutile par les observations contenues dans ce Mémoire.

Ces ouvrages d'architecture et de sculpture sont plus remarquables, il est vrai, par leur mérite que par leurs dimensions; mais, à en juger par ces seuls monuments, on est en droit de présumer que, si les Égyptiens avaient su conserver jusqu'à cette époque leurs arts et leur ferveur religieuse, ils n'avaient pas perdu davantage ce goût pour les œuvres gigantesques, qui semble avoir été un attribut particulier de leur génie; et, s'il n'en reste plus maintenant, c'est que le temps les aura détruits. Or ceci n'est pas une simple conjecture.

Pline fait mention d'un obélisque que Nectanébo (il l'appelle *Nectabis*) avait fait *tailler* à Syène, par conséquent en granit rose (1). Cet obélisque était resté dans la carrière, non *sculpté*, sans doute parce que la mort du roi n'avait permis ni de le finir ni de l'amener à Sebennytus, où le roi faisait sa résidence (2). Ce fut Ptolémée Philadelphe qui le fit transporter de Syène à Alexandrie, où il fut élevé sur une des places de cette ville, et Pline remarque que le transport et l'érection de cet obélisque exigèrent de plus grands travaux que la taille même du monument dans la carrière.

(1) « Alexandriæ statuit unum Ptolemæus Philadelphus octoginta cubitorum. Exciderat Nectabis (*Nectanebis*) rex purum; majusque opus fuit in devehendo statuendove multo quam in excidendo. » (Plin. XXXVI, 14.)

(2) Il parait bien que les obélisques n'étaient pas sculptés sur place. C'est ce qui explique pourquoi il en existe qui sont entièrement nus; tels sont les deux qui avaient été placés en avant du tombeau d'Auguste, à Rome, dont l'un orne la place de Sainte-Marie Majeure, l'autre celle de Monte Cavallo. J'ai toujours pensé que ceux dont les sculptures appartiennent à l'époque romaine depuis Domitien jusqu'à Adrien, à savoir ceux du Monte Pincio, de la place Navone, et ceux qui portent les noms de Borgia, de Mattei et d'Albani, sont d'anciens obélisques, sculptés plus tard, soit à Alexandrie, soit à Rome même, par des Égyptiens.

Pourquoi cet obélisque *non sculpté* attira-t-il assez l'attention de Ptolémée Philadelphe pour qu'il prît la peine de le faire venir de si loin, quand il en avait tant d'autres tout sculptés, plus près de sa capitale, à Memphis, à Héliopolis, à Saïs, et en divers lieux du Delta? On ne voit à cela qu'un motif : c'est l'extraordinaire grandeur de cet obélisque, qui le mettait en quelque sorte hors de ligne. En effet, Pline ne nous laisse pas ignorer qu'il avait 80 coudées de haut, ce qui équivaut à 37 mètres, ou 111 pieds, en coudées grecques; et à 42 mètres, ou 126 pieds, en coudées d'Éléphantine. Cet obélisque surpassait donc d'au moins 7 mètres (21 pieds), et peut-être de 12 mètres (36 pieds), le plus grand des obélisques connus, celui du nord, à Karnak; et, comme nul ne présumera que Nectanébo eût fait tailler ce morceau gigantesque pour le laisser dans la carrière, et ne le point amener et dresser dans sa résidence, il faut bien admettre que les Égyptiens possédaient encore les moyens d'exécuter ce prodigieux travail. C'est Ptolémée Philadelphe qui l'exécuta effectivement un siècle plus tard.

Ceux qui veulent que les Égyptiens aient, au temps des rois de la dix-huitième dynastie, possédé des ressources extraordinaires en mécanique, sont bien obligés d'avouer qu'ils les possédaient encore au moment de l'arrivée d'Alexandre et même sous la dynastie Lagide. Les Grecs, depuis Psammitichus, n'avaient pu manquer de les leur emprunter. Or nous savons qu'ils ne se doutaient pas de cette mécanique savante lors de la construction du temple d'Éphèse, et plus tard sous Philadelphe, puisque leur mécanique avant Archimède était réduite aux procédés les plus simples; il faut bien admettre que les Égyptiens n'en savaient pas davantage.

L'exemple de ce prodigieux obélisque, le seul ouvrage gigantesque de Nectanébo dont l'histoire fasse mention, atteste que les Égyptiens n'avaient alors rien perdu de leur goût pour les grands travaux, en même temps que les lions de Termini, les deux torses de Nectanébo et les monuments de Philes, élevés par ce roi, prouvent que les artistes égyptiens

conservaient encore presque intact leur talent pour travailler les matières les plus dures et la perfection d'exécution qu'ils possédaient jadis.

Ces monuments authentiques, et d'une époque certaine, viennent donc, par leur succession depuis Amyrtée, confirmer tous les témoignages historiques qui établissent que la civilisation égyptienne, à l'époque de Cambyse, n'avait rien perdu, qu'elle s'était conservée presque intacte pendant toute la domination persane, et que les Perses, ainsi que je l'ai avancé dès 1823, durent transmettre l'Égypte aux Grecs à peu près telle qu'ils l'avaient reçue des Pharaons.

Il en fut des Perses comme des pasteurs qui avaient envahi l'Égypte dix-huit cents ans avant Cambyse. Ces pasteurs, de race asiatique, séjournèrent dans la vallée au-dessus du Delta pendant 250 ou 300 ans. Animés d'une rage fanatique, ils détruisirent tous les monuments de Thèbes, à tel point que, vers l'an 2000 avant Jésus-Christ, quand les Pharaons redevinrent maîtres de l'Égypte haute et moyenne, il ne restait des monuments de Thèbes que des monceaux de ruines et des matériaux confusément épars. Les rois de la dix-huitième dynastie furent obligés de reconstruire entièrement les édifices religieux que les pasteurs avaient détruits. Aussi, tous les monuments de cette ville, à l'exception du sanctuaire de Karnak, qui est d'Osortasen Ier, contemporain d'Abraham, portent-ils la preuve qu'ils appartiennent à cette époque de restauration. Les barbares avaient pu bouleverser des pierres, mais ils n'avaient point entamé le génie égyptien; aussi, après leur départ, de nouveaux monuments s'élevèrent, portant la même empreinte que ceux de l'époque antérieure, et, sauf un degré de plus de perfection et de grandeur, leurs sculptures ne diffèrent en rien de celles qui couvrent les blocs, anciennement travaillés, employés dans leur construction, non plus que de celles de la tombe de Skhai, à Thèbes; des grottes d'Ell Tell, et même des tombeaux de Memphis, dont quelques-uns ont été sculptés avant l'invasion des pasteurs.

La conquête des Perses est un évènement du même ordre, mais qui a dû produire des effets bien moins désastreux, puisqu'elle n'a été oppressive que pendant quatre ou cinq années, sous Cambyse et sous Ochus, aux deux extrémités de la période persane.

En terminant, je citerai un témoignage historique de la plus grande valeur, qui résume et confirme tous ces résultats. Il s'agit de celui de Platon, dans deux passages bien souvent cités, mais dont on n'a point encore fait l'usage que je vais en faire ; ils seront, pour l'époque qui a suivi le règne de Darius II, ce que le témoignage d'Hérodote a été pour l'époque antérieure.

Au livre VII des *Lois,* Platon dit en général que, chez les Égyptiens, il n'était permis de rien innover dans les *fêtes,* les *cérémonies religieuses,* les *danses sacrées,* les *hymnes;* que toute innovation était punie par les prêtres, armés de l'autorité des lois et de la religion (1). Au livre II, il parle de cette même fixité qu'on observait dans toutes les productions des arts. Après avoir dit qu'en tout pays, excepté en Égypte, on permettait d'innover sur ces différents points, il ajoute : « Il y a longtemps, à ce qu'il semble, qu'on a reconnu, chez les Égyptiens, la vérité de ce que nous disons ici... En effet, quand on a exposé les *modèles* dans les temples, il n'est permis ni aux peintres, ni à aucun de ceux dont le métier est de représenter des formes quelconques, de rien innover ou de s'écarter en quoi que ce soit de ce qui a été réglé par les lois du pays. Cette défense subsiste maintenant et pour ces représentations et pour tout produit des arts. Aussi, quand vous y faites attention, vous trouvez que les *peintures* ou les *sculptures* faites *depuis dix mille ans* (et ce n'est point ici une manière de dire, c'est un nombre réel), ne sont en rien ni plus *belles,* ni plus *laides* que celles qui ont été faites *de nos jours,* et qu'elles sont travaillées selon le même art (2). »

Voilà l'impression que produisaient sur Platon les œuvres

(1) Plat., *de Legibus,* VII, c. VIII, p. 799.

(2) Σκοπῶν δ' εὑρήσεις αὐτόθι τὸ μυριοστὸν ἔτος γεγραμμένα ἢ τετυπωμένα (οὐχ

de l'art égyptien, cinquante années seulement avant l'arrivée d'Alexandre. Quoique le philosophe nous avertisse de prendre à la lettre ses *dix mille ans,* et de n'y pas voir seulement l'expression d'un nombre indéfini, nous n'écouterons pas l'avis qu'il nous donne, par la raison que les annales égyptiennes elles-mêmes ne comptaient qu'environ cinq mille ans pour la durée totale de l'empire égyptien, depuis Ménès jusqu'à notre ère. Platon suit donc en ce moment cette chronologie fabuleuse des prêtres égyptiens, qui ne regardaient guère à une myriade d'années de plus ou de moins. Il est probable qu'il avait devant les yeux le fameux passage d'Hérodote sur les onze mille trois cent quarante ans du règne des anciens rois (1).

Quoi qu'il en soit, je ne prends ce passage que comme exprimant la haute antiquité où se perdait, selon Platon, l'origine de l'art égyptien. Il croyait que, pendant un nombre immense d'années, cet art n'avait subi aucun changement. Les sculptures et les peintures égyptiennes qu'on faisait de son temps n'étaient, dit-il, ni plus *belles* ni plus *laides* qu'auparavant. Cette expression, où perce un léger sentiment de dédain, sent un peu l'Athénien, médiocrement épris du mérite d'un art incomplet, qui lui offrait à la vérité des proportions toujours justes, parfois élégantes et régulières, une assez grande pureté de lignes, souvent même un jet simple et grandiose, mais qui n'avait jamais su rendre d'une manière tant soit peu exacte une main, un pied, ni le modelé d'un muscle. Parmi les sculptures qu'on lui montrait, il y en avait sans doute qu'on lui disait contemporaines des pyramides ou même de plus anciennes encore, d'autres qui avaient été exécutées sous les Sésostrides, d'autres enfin qu'il voyait actuellement sortir de l'atelier de l'artiste, toutes ayant même aspect, et dérivant, comme il le dit, *d'un même art;* c'est que, bien que l'Égypte dût alors lui offrir une multitude de monuments

ὡς ἔπος εἰπεῖν, ἀλλ' ὄντως;) τῶν νῦν δεδημιουργημένων οὔτε τι καλλίονα οὔτ' αἰσχίω, τὴν αὐτὴν δὲ τέχνην ἀπειργασμένα. (Legg. II, c. III, p. 656, fin.)

(1) Herod., II. 142.

des plus anciennes époques, à présent détruits, il ne pouvait, pas plus que nous, y découvrir des œuvres appartenant aux premiers temps de cet art. A cette époque, comme de nos jours, l'art égyptien ne se montrait que dans les productions de son âge adulte; il ne se manifestait que tout formé déjà, dans des œuvres où Platon, *en y regardant bien,* reconnaissait toujours le même aspect. Ces productions, semblables à elles-mêmes, quoique d'époques si distantes entre elles, produisaient donc sur son œil, qui devait pourtant être exercé par la comparaison de tant d'œuvres diverses, justement l'effet que produit sur nous le *torse de Nectanébo,* rapproché des ouvrages du temps de Ménephthah, époque à laquelle appartiennent les travaux égyptiens les plus parfaits. Les différences sont presque insensibles pour nous, et, sans les indices chronologiques fournis par les noms royaux, nous serions tentés de les rapporter à la même époque.

Supposons maintenant que ni le torse de Nectanébo ni les autres sculptures de ce temps ne nous aient été conservés, le témoignage seul de Platon, bien compris, suffirait pour nous donner l'assurance que les Égyptiens devaient, sous ses yeux, exécuter des travaux aussi parfaits qu'à aucune autre époque.

Mais l'accord de ces deux témoignages d'un ordre si différent vient confirmer toutes les autres données, tirées à la fois de l'histoire et des monuments, qui ont été rassemblées et coordonnées dans ce Mémoire. Ils concourent tous à détruire cette opinion, encore si répandue, que, lors de l'arrivée d'Alexandre, l'ancienne Égypte n'était plus que l'ombre d'elle-même; ils attestent, au contraire, que tout s'y était conservé presque sans altération, beaux-arts, langue, écritures et calendrier, administration, lois, religion, usages, arts mécaniques et industriels. En un mot, la *continuité* de la *civilisation égyptienne* dans toutes ses branches, depuis la formation de son système graphique, qui se perd dans la nuit des temps, jusqu'à l'époque de Platon, d'Eudoxe et d'Alexandre, est un fait désormais hors d'atteinte, et l'on est en droit à présent de réléguer dans la région des chimères toute hypothèse qui se

fonderait sur un prétendu anéantissement ou même sur une diminution notable dans les notions scientifiques dont les Égyptiens auraient été jadis en possession; car, en présence de cette continuité de toutes les branches de la civilisation, cet anéantissement partiel serait un phénomène inexplicable.

Si les Perses ont transmis l'Égypte aux Grecs à peu près telle qu'ils l'avaient trouvée, pourrait-on s'étonner maintenant de ce que les Égyptiens ont construit des édifices religieux sous la domination de ces nouveaux souverains, dont ils reconnaissaient la tolérance et la protection, en associant leurs images, dans les temples, à celles des dieux nationaux? Les faits positifs qui résultent de la coïncidence des inscriptions grecques et hiéroglyphiques, sur les monuments sacrés de l'époque grecque et romaine, se lient donc sans efforts à toute la marche de l'histoire, et ce Mémoire devient une préparation indispensable à l'étude de la période suivante, puisqu'il donne d'avance la théorie des faits qui se sont passés en Égypte sous la domination des Lagides.

Je reviens, en finissant, au passage de Platon. On voit qu'il résume tous les monuments et tous les témoignages, et qu'il donne une expression abrégée, mais complète, ou, comme on dirait dans l'école de Vico, *une formule générale pour l'histoire de la civilisation égyptienne*.

TABLEAU CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE D'ÉGYPTE

PENDANT LA DOMINATION PERSANE.

CINQ DERNIÈRES DYNASTIES MANÉTHONIENNES.	DATE AV. J.-C.	ÉVÈNEMENTS PRINCIPAUX.	MONUMENTS ÉGYPTIENS EXÉCUTÉS DANS CET INTERVALLE.
27e DYNASTIE 1re *Persane.*			
Cambyse	525	Conquête de l'Égypte...	Naophore du musée Grégorien.
		524. Expédition en Éthiopie	
		523. Folie de Cambyse..	

CINQ DERNIÈRES DYNASTIES MANÉTHONIENNES.	DATE AV. J.-C.	ÉVÈNEMENTS PRINCIPAUX.	MONUMENTS ÉGYPTIENS EXÉCUTÉS DANS CET INTERVALLE.
Darius.........	521	....	Temple construit dans l'oasis.
		496. Expédition de Grèce.	
		486. Révolte en Égypte.	
Xerxès.........	485	....	Vase du cabinet des Antiques, portant le nom de Xerxès (bilingue).
		484. Soumission des Égyptiens...........	
		480. Expédition de Grèce.	
Artaxerxès......	464		
		462-456. Guerre contre Inaros et Amyrtée....	Vase du trésor de Saint-Marc, portant le nom d'Artaxerxès (bilingue).
		460. Voyage d'Hérodote en Égypte.	
		456. Amyrtée se retire dans les marais. — Pausiris, son fils, rétabli.	
Xerxès II	424		
Sogdien........	424		
Darius II	423		
		414. Amyrtée sort des marais.	
28e DYNASTIE (*Saïte*).			
Amyrtée, fils de Pausiris	404	....	Travaux au temple de l'osasis. Sarcophage de brèche verte. Porte au temple de Khons à Karnak. Petit temple au nord de Karnak. Petit obélisque du British Museum.
29e DYNASTIE (*Mendésienne*).			
Néphérites......	398	....	Petit temple du sud-est à Karnak.

CINQ DERNIÈRES DYNASTIES MANÉTHONIENNES.	DATE AV. J.-C.	ÉVÈNEMENTS PRINCIPAUX.	MONUMENTS ÉGYPTIENS EXÉCUTÉS DANS CET INTERVALLE.
Akhoris	392	....	Sculptures du mur austral, à un temple de Karnak. Colonnes du Thouthmoséum à Médynet-Abou. Temple de Rhamessès à El-Kab. Sphinx du musée du Louvre.
		384. Guerre avec les Perses. — Chabrias, auxiliaire d'Akhoris.	
Psammuthis ou Psammitichus III.	379		
Néphérites II....	378		
Muthis Ier.......	378		
38e DYNASTIE (*Sébennytique*).			
Nectanébo Ier ...	377	....	Temple périptère à Médynet-Abou. Propylon du temple de Philes. Temple au sud de Philes. Lions de la fontaine Termini. Torse du cabinet des Antiques. Obélisque de 80 coudées.
Taos ou Tachos.	359		
Nectanébo II....	357		
		344. Les Perses recouvrent la domination de l'Égypte.	
31e DYNASTIE (2e *Persane*).			
Artaxerxès III Ochus.	339	Dévastation de l'Égypte.	
Arsès	337	Bagoas rend à l'Égypte les livres enlevés par Ochus.	
Darius IV Codoman.	334		
Conquête d'Alexandre	332		

MÉMOIRE

SUR LE

MONUMENT D'OSYMANDYAS

DE THÈBES

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

La description du monument d'Osymandyas, que Diodore a insérée dans son ouvrage, a été mise au nombre des renseignements les plus précieux qui nous soient restés sur l'ancienne Égypte. Les proportions colossales de l'édifice, la richesse de sa décoration, ses dispositions extraordinaires, tout, dans cette description curieuse, semble se réunir pour exciter l'admiration et donner la plus haute idée des ressources de l'Égypte à l'époque très reculée qui vit s'élever ce monument prodigieux.

Les premiers voyageurs modernes qui portèrent leur attention sur les ruines de Thèbes s'empressèrent de chercher celles du monument d'Osymandyas. Mais les reconnaître n'était pas facile, supposé même qu'elles y existassent encore ; car, pour se faire une idée exacte du plan et de la disposition d'édifices tels que ceux de Thèbes, il faut des connaissances d'architecture dont la plupart des voyageurs sont dépourvus. Aussi l'on ne peut être étonné que l'opinion du P. Sicard (1) et de Pococke (2), qui crurent retrouver ce monument dans le palais de Louksor, ait été abandonnée dès que l'on a pu fonder une telle recherche sur des plans exacts

(1) *Nouv. Mém. des miss. au Levant,* V. 225 ; VII, 161.
(2) *Descr. of the East,* I. 2, c. III, p. 106.

et détaillés. Il résulte de ceux qui accompagnent la *Description de Thèbes* dans le grand ouvrage sur l'Égypte, qu'il est impossible que ce monument ait existé sur la rive droite du Nil; c'est d'ailleurs ce que prouvait le texte seul de Diodore de Sicile.

Mais peut-on en retrouver les ruines sur la rive opposée? Les auteurs de la *Description de Thèbes* l'ont pensé, comme Jablonski (1) et Zoëga (2); ils ont même voulu prouver que l'édifice dit *Memnonium*, ou palais de Memnon, répond à la description de l'historien grec avec une exactitude suffisante. M. Hamilton, dans les *Ægyptiaca* (p. 114), prétend, au contraire, que le monument d'Osymandyas est une pure invention de Diodore de Sicile.

Ayant examiné de nouveau ce point d'antiquité, j'ai trouvé que l'assertion du voyageur anglais est trop absolue et inexacte dans les termes où il l'a présentée, mais que les auteurs de la *Description de Thèbes* sont loin d'avoir prouvé l'identité du tombeau d'Osymandyas avec l'édifice appelé vulgairement *Memnonium*. Il m'a semblé qu'ils ont beaucoup aidé à la lettre, pris pour des preuves d'identité des dispositions communes à beaucoup d'édifices égyptiens, et glissé sur des différences caractéristiques et essentielles qui font du tombeau d'Osymandyas un édifice entièrement à part. J'ai exposé mes doutes plutôt qu'une opinion formelle à ce sujet dans un essai dont j'ai fait une simple communication à l'Académie, ne jugeant ni la question ni mon travail dignes d'une attention plus grande de sa part (3). Dans cet opuscule, j'ai donné les raisons qui me portent à croire que le monument d'Osymandyas n'existe plus parmi les ruines de Thèbes; qu'il n'y existait plus au temps de Diodore de Sicile ni à l'époque de l'établissement de la domination grecque en Égypte; enfin, qu'il y a eu bien difficilement place à Thèbes pour un monument pareil; d'où j'ai conclu que sa description est une

(1) *Syntagma 2 de Memn.*, 104.
(2) *De usu obel.*, 418.
(3) Imprimé dans le *Journal des Savants*, juillet 1822.

invention des prêtres égyptiens, toujours jaloux de donner aux Grecs une idée gigantesque de leur pays.

Cet essai a excité beaucoup plus d'attention qu'il n'en méritait. On lui a fait l'honneur de s'en occuper en France et dans l'étranger (1) : il y a trouvé des adversaires et des partisans. Les objections des premiers ne m'ont paru toucher le nœud de la difficulté sur aucun point important; j'aurais même pu les prévenir presque toutes, si j'avais cru d'abord que le sujet méritât les développements que je vais lui donner. Au reste, mon opinion s'est trouvée soumise à l'épreuve plus difficile des nouvelles découvertes dont les voyageurs et les philologues ont tour à tour enrichi la science.

En effet, à peine mon *Essai* était-il imprimé, que M. Huyot, maintenant membre de l'Académie des beaux-arts, revint de ses voyages, rapportant une magnifique collection de dessins d'architecture. Pendant un séjour de plusieurs mois à Thèbes, il avait mesuré et dessiné de nouveau tous les vestiges qui restent encore de cette grande cité. Il n'avait eu garde d'oublier les restes d'un des monuments les plus remarquables. du prétendu tombeau d'Osymandyas. Le plan détaillé qu'il en a dressé nous présente ce monument sous une face nouvelle, et il achève de détruire toute apparence d'identité avec celui qu'a décrit Diodore de Sicile. Aussi M. Huyot n'a pas balancé à adopter mon opinion dès qu'il l'a connue; il a lu à cette Académie des *Observations* où il l'appuie de son autorité et de son expérience.

Une autre confirmation m'est arrivée peu de temps après. On sait que les monuments égyptiens portent dans leurs sculptures le nom des princes qui les ont fait construire, achever ou réparer. Si les cartouches hiéroglyphiques du prétendu *Memnonium* ne renferment que le nom d'Osyman-

(1) MM. Creuzer et C.-O. Müller en ont donné une récension, l'un dans le *Heidelb. Jahrbüch. der Litteratur*, l'autre dans les *Gelehrte Anzeigen* de Göttingen. M. de Heeren, dans la quatrième édition de ses *Ideen über die Politik u. s. f. der alten Welt, zw. Th. zw. Abth. S.* 240, 241, m'a fait quelques objections auxquelles j'espère que ce savant et ingénieux historien ne tiendra pas beaucoup après avoir lu ce Mémoire.

dyas, ou le montrent dans toutes les scènes principales, ce sera un argument très fort en faveur de l'opinion que j'ai combattue ; mais si, au contraire, ce nom ne se lit nulle part au milieu de tous les cartouches royaux qui s'y trouvent, ce sera une preuve décisive qu'on s'était trompé sur l'origine et la destination de cet ancien édifice.

Lorsque je publiai mon *Essai,* je ne pouvais soumettre mon opinion à cette épreuve, parce qu'on ne savait pas encore lire les cartouches hiéroglyphiques des anciens Pharaons. Bientôt les découvertes de M. Champollion le jeune en ont fourni les moyens. Son alphabet phonétique a été appliqué à tous les cartouches recueillis sur le prétendu tombeau d'Osymandyas par MM. Gau, Huyot, Caillaud, Minutoli et Salt; mais le nom d'Osymandyas ne s'est trouvé dans aucun d'eux; tous les cartouches qu'on a recueillis sur les diverses parties de l'édifice, dans les sculptures qui représentent des scènes, soit militaires, soit religieuses, où le roi joue un rôle principal, portent le nom de Ramessès, le Sésostris des Grecs (1).

Les débris du grand colosse qui existent dans l'édifice en question ont été le principal argument, ou, pour mieux dire, le seul de quelque importance, en faveur de l'identité de cet édifice avec le tombeau d'Osymandyas (2); mais, en faisant ressortir des différences notables, et en insistant sur le fréquent usage que les Égyptiens faisaient des colosses de granit le plus souvent placés à l'entrée des temples, j'avais soutenu qu'une ressemblance de ce genre ne pouvait suffire pour établir l'identité; le fait est encore venu me donner raison. La statue d'Osymandyas, dit Diodore, portait le nom de ce prince; or les deux cartouches gravés sur le bras du colosse dont les débris se voient encore contiennent également le nom de Ramessès le Grand ou Sésostris, et l'on ne peut douter que ce colosse ne soit la statue de ce prince, et non celle d'Osymandyas (3).

(1) Champollion, *Précis,* p. 22.
(2) Salt, *Essay on hierog.,* p. 59.
(3) Ces observations ont été confirmées depuis par M. Champollion sur les

Je sais qu'à la faveur de l'obscurité qui couvre encore, je ne dis pas l'ancienne histoire d'Égypte (car elle est en grande partie perdue pour nous), mais la série de ses rois, qui laisse un vaste champ à toutes les conjectures, on pourrait, en désespoir de cause, prétendre qu'Osymandyas est le même que Sésostris. Mais, quand on voit le nom célèbre de Ramessès couvrir toutes les parties de ce monument, serait-il probable que les prêtres, auxquels on ne peut contester d'avoir su le lire, y eussent substitué celui d'Osymandyas, qui ne s'y trouve nulle part? D'ailleurs, une supposition si gratuite serait détruite par Diodore de Sicile lui-même, qui détermine l'époque de ce prince, du moins relativement à Sésostris, puisqu'il compte huit règnes entre Osymandias et Uchoréus, fondateur de Memphis (1); douze règnes entre Uchoréus et Mœris, et sept règnes entre Mœris et Sésostris, ce qui établit un intervalle de vingt-sept règnes entre Osymandyas et Sésostris; il n'y a donc pas moyen de les confondre; et nous verrons plus bas que la haute antiquité du roi auquel on attribuait la construction du merveilleux tombeau est un trait caractéristique lié aux motifs qui ont guidé les prêtres égyptiens, lorsqu'ils en ont fait aux Grecs la description.

C'est ainsi que deux genres fort différents de preuves se réunirent pour démontrer le point principal de ma thèse, que

lieux mêmes. Une lettre qu'il a écrite de Thèbes, le 24 novembre 1828, porte ce qui suit : « Je visitai... le *prétendu* tombeau d'Osymandyas, qui ne porte aucune autre légende que celle de Ramsès le Grand, et de deux de ses descendants. Le nom de ce palais est écrit sur toutes ses murailles : les Égyptiens l'appelaient *Ramesseion,* comme ils nommaient *Aménophion* le Memnonium et *Mandouéion* le palais de Kournah. »

Note add. Au lieu de Mandouéion, il faut lire *Ménephthéion,* car des observations ultérieures ont montré que le palais de Kournah a été construit par Ménephthis, et non par Mandouei.

(1) En effet, dans la phrase τῶν δὲ τούτου τοῦ βασιλέως ἀπογόνων ὄγδοος ὁ ἀπὸ τοῦ πατρὸς προσαγορευθεὶς Οὐχορεὺς ἔκτισε πόλιν Μέμφιν, le pronom τούτου ne peut se rapporter qu'à Osymandyas, dont il a été question tant de fois dans la description qui précède immédiatement. Il est impossible d'imaginer qu'ici Diodore veuille désigner Busiris, dont il n'est fait mention que cinq chapitres plus haut. S'il n'avait pas voulu parler du roi dont le nom précède, il aurait évidemment rappelé celui auquel, sans cette précaution nécessaire, son lecteur ne pouvait penser.

l'on avait spécialement attaqué comme trop faiblement établi. Encouragé par cette double confirmation, j'ai repris mon premier *Essai*, en mettant à profit les lumières nouvelles qui m'avaient été fournies. Je l'aurais communiqué depuis longtemps à l'Académie, sans la crainte de lui prendre des moments qu'elle peut employer beaucoup mieux; mais la publication du huitième volume de ses Mémoires (1) m'ayant appris qu'elle ne juge pas indignes d'y figurer les discussions sur Osymandyas et son fameux tombeau, j'ai pensé qu'elle voudrait bien y donner aussi une place au travail dont elle a d'avance accueilli la réfutation. Je le lui soumets donc de nouveau, et avec d'autant plus de confiance, qu'il se présente maintenant appuyé de deux dessins de M. Huyot, dont l'un (2) donne le plan du prétendu *Memnonium,* et l'autre (3), celui du tombeau d'Osymandyas, restitué d'après les données mêmes du texte de Diodore. La vue seule de ces deux plans, dressés sur la même échelle, dépose si clairement de la différence radicale des deux édifices, qu'ils prouvent la première partie de ma thèse, presque sans qu'il me soit nécessaire d'ouvrir la bouche. Mais, comme la question ne consiste pas seulement à établir que l'édifice qui existe encore n'est point le même dont l'historien Diodore nous a conservé la description, j'espère qu'on ne trouvera pas superflu l'examen suivi que je vais entreprendre.

Si ce problème historique est borné dans son objet, il n'est pas sans importance par le résultat auquel la solution conduit. On soupçonnait bien, depuis longtemps, que les prêtres égyptiens avaient souvent abusé de la crédulité des Grecs; mais on ne savait pas que leur orgueil national avait été jusqu'à leur faire composer un édifice magnifique, afin d'exciter l'enthousiasme et d'accroître l'admiration, déjà si grande, des étrangers pour la puissance et les richesses de l'ancienne Égypte attestées par tant de beaux monuments.

(1) Article de J.-B. Gail, p. 131-214.
(2) Pl. I, 1er plan.
(3) Pl. II.

SECTION PREMIÈRE

DE L'ÉDIFICE FAUSSEMENT APPELÉ MEMNONIUM, QU'ON A CRU ÊTRE LE TOMBEAU D'OSYMANDYAS.

Dans leur état actuel, les ruines de cet édifice se rapportent à deux ordres de constructions : les unes principales (1), les autres accessoires (2). Je m'occuperai successivement de toutes les deux.

Celles que je qualifie *principales* forment un édifice bâti en grès, par assises réglées, tout à fait analogue dans ses diverses parties aux autres édifices de Thèbes, et à très peu près semblable dans sa disposition à celui de Médynet-Abou, qui est à environ treize cents mètres au sud-ouest.

A l'entrée est un pylône (*a*), tout en grès, fort détérioré, mais dont il reste assez pour faire juger que sa longueur était de 67 mètres, et son épaisseur de 9 à 10. Sa hauteur est inconnue; mais l'analogie des autres proportions montre qu'elle a dû être de 23.5 à 24 mètres.

Après ce pylône, on trouve une cour (A) dont les deux côtés ont disparu. Il serait donc impossible d'en connaître la largeur, si les fragments des deux colonnes avec les antes au pied de la paroi du pylône n'en révélaient la grandeur et la disposition. On est donc sûr qu'elle formait un parallélogramme de 53 mètres sur 46.5, dont les côtés étaient flanqués de deux rangs de colonnes, et non pas d'un *seul,* comme on l'a marqué dans les plans de la *Description de Thèbes*. Les antes, d'un mètre de large, qui subsistent de chaque côté du pylône, ne laissent aucun doute sur cette disposition, et M. Huyot a reconnu « qu'il est impossible que cette espèce de péristyle ait été soutenu par des piliers au-devant desquels sont placés des colosses, comme on en voit dans la seconde

(1) A B C D.
(2) E E E E E E.

cour. » J'insiste sur cette circonstance, parce qu'elle doit avoir plus bas son application.

A l'extrémité de cette cour, et presque adossé au mur qui la termine, était un colosse assis (*b*), en granit rose, dont le piédestal subsiste encore, et dont les débris ont été retrouvés tout auprès. Ce colosse, d'après les proportions des parties qui en restent, a dû avoir environ 17 mètres de haut. Le cartouche qu'il porte gravé sur le bras renferme le nom de Ramessès. De la première cour on entre dans une seconde (B), dont elle est séparée par un simple mur de 2 mètres d'épaisseur. Les dimensions sont presque les mêmes que celles de l'autre; mais la disposition du péristyle est fort différente. De ses quatre côtés, deux seulement sont soutenus par des colonnes; celui qui est contigu à la première cour est soutenu par une rangée de ces piliers (C), au-devant de chacun desquels est un des colosses debout qu'on a désignés, dans la *Description de Thèbes,* sous le nom de *piliers cariatides;* enfin le quatrième est formé d'une rangée de ces mêmes piliers et d'une rangée de colonnes.

Jusqu'ici la disposition est semblable à celle de l'édifice de Médynet-Abou, et les dimensions sont à peu près les mêmes (A B). La seule différence consiste en ce que celui-ci ne paraît pas avoir eu de colosse à l'extrémité de la première cour, et en ce que cette cour y est séparée de la seconde par un pylône, tandis que, dans l'édifice que nous examinons, la séparation est faite par un simple mur.

Dans les deux monuments, les parois du péristyle de la seconde cour sont décorées de bas-reliefs peints, représentant des combats, sujets tout à fait analogues par leur composition et leur style à ceux qui existent à Karnak, à Louksor, à Khalapsché, à Derri et à Ipsamboul en Nubie.

Devant la double rangée de piliers et de colonnes qui terminent ce péristyle sont trois escaliers (*d d d*) qui conduisent à trois entrées pratiquées dans le mur du fond; elles donnent accès à une autre pièce intérieure. De chaque côté de l'entrée principale, et dans l'intervalle des piliers, entre les trois esca-

liers, étaient quatre statues dont les bases subsistent encore, mais que la Commission d'Égypte n'a pas aperçues. Ces bases ont 3 mètres de long sur 1.7 de large.

On y a découvert des débris qui ont appartenu à trois ou quatre autres statues (1). Le principal est le buste détaché d'une statue assise, que, pendant l'expédition française, on avait déblayé, retourné, avec l'intention de le faire transporter en France (2); ce que le temps et les évènements empêchèrent d'effectuer (3). C'est le fameux buste en granit rose que Belzoni a depuis fait transporter en Angleterre, et qui orne maintenant le *British Museum*. Le dessin de la Commission d'Égypte (4) n'en donnait qu'une idée fort incomplète, puisqu'au lieu d'une simple tête brisée au dessus des épaules, comme la représente le dessin de Dutertre, le monument lui-même offre un buste presque entier (5).

La pièce intérieure (C), au-delà du péristyle, est garnie de trente-six colonnes en six rangées. La rangée du milieu est formée de colonnes plus grosses et plus élevées; c'est exactement la disposition de la grande salle dite *hypostyle* dans le palais de Karnak. Les pans encore debout des murs latéraux portent des sculptures : l'une est une scène guerrière représentant l'assaut d'une forteresse, sujet dont les dessins de la Commission d'Égypte (6) ne donnent qu'une idée incomplète et inexacte, et que M. Caillaud a fait connaître le premier dans toute son étendue (7); les autres présentent des scènes religieuses. Le roi, qui joue le premier rôle dans toutes, est désigné par le cartouche de Ramessès, et la divinité principale par le nom d'*Amon-Ra,* ou *Amon-Ra-Sonther* (8), qui se lit

(1) Jomard, note commun. *Descr. gén. de Thèbes,* p. 126.

(2) Noehden, ap. *Amalthæa* de Boettiger, II, p. 154.

(3) Jomard, *Journal des Sav.,* 1818, p. 312.

(4) *Antiq.,* II, pl. 32.

(5) *Voyez* la figure dans l'*Amalthæa,* II, page 177; et les conjectures à ce sujet dans le *Quarterly Review,* XVIII, page 368, et dans l'*Amalthæa,* II, pag. 154 et suiv.

(6) *Antiq.*, II, pl. 31, 1.

(7) *Voyage à Méroé,* pl. LXXIII, I, vol. II.

(8) Ce nom est lu *Amon-Ra,* par M. Champollion le jeune, dans les textes

également sur les autres parties de l'édifice : ainsi l'on ne peut pas plus conserver de doute sur le nom du dieu auquel il était consacré que sur celui du roi qui l'avait fait construire.

Après la salle hypostyle se trouve une petite salle de 18 mètres de long sur 9 de large, soutenue par huit colonnes. On y arrive par trois portes; de là une seule porte donne entrée à une autre salle (*e*) qui paraît avoir eu la même disposition, autant, du moins, qu'on peut en juger par les six colonnes qui subsistent encore.

Voilà tout ce qui reste de ce que j'ai appelé l'*édifice principal*. Un espace de 30 mètres seulement, où l'on n'aperçoit point de ruines, sépare la dernière colonne de cette petite salle des constructions accessoires qui enveloppaient l'extrémité de l'édifice, et dont je vais parler, après avoir fait remarquer une disposition importante.

On voit, en effet, sur le plan de M. Huyot, que l'édifice principal se trouve divisé en quatre parties d'égale grandeur, à peu près de 42 mètres chacune : les deux premières (A B) sont formées par les deux cours dites *péristyles,* la troisième (C), par la salle hypostyle et la petite salle qui la suit; enfin la quatrième (D), par tout ce qui reste de place jusqu'aux constructions accessoires, en sorte que l'espace occupé par les deux cours est la moitié du tout. L'édifice de Médynet-Abou (1), si semblable au prétendu *Memnonium,* offre en outre la même division dans sa longueur, puisqu'il est coupé à peu près à moitié par le mur de la seconde cour. Si les constructions qui remplissaient la seconde moitié n'étaient pas détruites, on y reconnaîtrait sans doute la même ressemblance que pour le reste, c'est-à-dire que la partie C, maintenant éboulée et recouverte de débris, se présenterait divisée en deux

hiéroglyphiques; ce même nom, qui se trouve dans les deux textes de la *stèle bilingue* de Turin, est exprimé dans le grec par AMON-ΡΑΣΩΝΘΗΡ, le même qui se lit sur le papyrus de M. Grey. *Voyez* l'observation du Dr Young dans *Letter to M. Arago* (*Class. Journ.*, n° LXXV). L'addition ΣΩΝΘΗΡ est une épithète qui paraît signifier *créateur des dieux*. (Peyron, *Illustrazione d'una stele greca*, p. 15-20.)

(1) Pl. I, 2e plan.

parties principales, dont l'une serait une salle hypostyle, et le reste, des pièces distribuées dans le même ordre et sur le même plan ; car l'identité de la disposition des deux édifices est évidente. Ce qui la rend fort remarquable, c'est qu'ils appartiennent à la même période de l'histoire égyptienne. En effet, l'édifice de Médynet-Abou, comme l'indiquent les cartouches hiéroglyphiques, a été élevé en grande partie par Ramessès Meïamoun, grand-père de Sésostris et avant-dernier roi de la dix-huitième dynastie (1). Le *Memnonium* ou *Amenophium,* maintenant tout à fait détruit, auquel appartenaient les deux grands colosses de la plaine, avait été fondé par Aménophis II, le Memnon des Grecs, huitième roi de la dix-huitième dynastie. Ainsi les trois plus importants édifices de la rive libyque appartiennent aux derniers rois de la dix-huitième dynastie et au premier de la dix-neuvième. La date de leur construction paraît se renfermer dans l'espace d'un siècle ou deux.

Je viens maintenant aux constructions que j'ai nommées *accessoires* (EEEEEE), dont le relevé exact donne un si grand intérêt au plan de M. Huyot. Si l'on jette les yeux sur ce plan, on verra que l'édifice décrit ci-dessus n'était point isolé, comme tout le monde devait le croire d'après les plans de la Commission d'Égypte. Ce n'est, au contraire, que le noyau, pour ainsi dire, d'un grand ensemble, dont ces constructions faisaient une partie importante. Les unes sont encore très bien conservées ; d'autres le sont moins, ou plutôt sont fort détériorées : mais celles-là même ont offert à l'œil exercé de cet habile architecte assez de vestiges pour qu'il ait pu en restituer le plan presque toujours d'une manière certaine.

Ce qui fixe d'abord l'attention, c'est la régularité de leur enceinte autour de l'édifice principal : cette circonstance

(1) De nouvelles observations conduisent M. Champollion à placer Ramessès Meïamoun à la quatrième génération après Sésostris le Grand ; d'où il suit que le *Ramesseum* a été construit après l'*Amenophium*, et avant le palais de Médynet-Abou.

annonce clairement, comme l'a dit M. Huyot, qu'elles tiennent au dessin primitif, se rapportent au but de la construction, et doivent être, en grande partie du moins, de la même époque que le reste.

Ces constructions en briques crues, revêtues d'un enduit, présentent des circonstances tout à fait remarquables.

Celles qui terminent l'ensemble, au côté opposé à l'entrée principale, sont formées de trois rangs de couloirs (*fff*) ou galeries placées transversalement à l'axe du monument, au nombre de quinze à chaque rang, ayant chacune environ 3 mètres de large et 4 à 5 de haut; elles sont parallèles les unes aux autres. Les deux rangées latérales ont une de leurs extrémités appuyée au mur d'enceinte et leur ouverture tournée vers la rangée du milieu. Les couloirs de celle-ci s'ouvrent à leurs extrémités et sont placés dans le prolongement des deux autres rangées. A ces couloirs est adossée une autre construction plus épaisse et plus solide, qui sert de fond à une série de vingt-huit cryptes ou niches (*ggggg*), d'environ 5 mètres de profondeur, ouvertes du côté de l'édifice principal, et qui, tournant de chaque côté à angle droit, en enveloppent et en circonscrivent l'extrémité. Toutes ces cryptes sont encore bien conservées; leurs parois ont été couvertes de sculptures peintes; celles des couloirs ou galeries n'ont jamais été revêtues que d'un simple enduit; ce qui ferait croire qu'elles n'ont eu d'objet ni funéraire ni religieux.

Ces diverses constructions, en briques crues, sont voûtées, non pas à plein cintre, comme on l'a dit (1), mais en voûtes aiguës, formées de briques posées sur champ; on ne les avait que bien légèrement observées avant M. Huyot. Le plan général du *Memnonium,* dans l'ouvrage de la Commission d'Égypte (2), n'en porte que de faibles indices, seulement du côté du nord, et de plus très inexactement placés; quant au plan restitué (Pl. 27), il n'offre pas la moindre trace de ces

(1) *Descr. gén. de Thèbes,* 137.
(2) *Antiq.,* II, pl. 19.

constructions si considérables; ce qui provient sans doute de ce qu'on les a crues d'une époque récente, par exemple, des derniers temps de la domination romaine, ou même de l'époque du christianisme (1). On était dans l'erreur. M. Huyot a trouvé sur plusieurs montants des cryptes des traces d'hiéroglyphes et d'autres figures du même style que les sculptures de l'édifice principal; et ces cryptes sont de la même époque que les autres voûtes en briques. Ce fait important s'accorde avec la régularité du plan de toutes ces bâtisses accessoires, pour montrer qu'elles sont du même temps. Je ferai remarquer que ces voûtes en briques paraissent être d'une construction semblable à celles que Beauchamp a trouvées à Babylone (2). J'ajoute, d'après M. Huyot, qu'elles n'ont jamais rien supporté qu'un revêtement en terre.

A la droite du monument (*h*) sont disposées, toujours avec régularité, des galeries de même genre, qui ont dû avoir une destination analogue : elles sont moins bien conservées que les autres.

Entre ces galeries et l'édifice principal, quelques débris de colonnes (*i*) paraissent être le reste d'un très petit édifice dont M. Huyot a fait une restauration conjecturale.

De l'autre côté sont d'autres débris de bâtisses régulières qui paraissent avoir servi de fondements à des habitations (*kkk*). On y remarque surtout quatorze dés en pierre calcaire blanche (*l*), disposés avec symétrie sur trois rangées, qui forment un parallélogramme régulier de 42 mètres sur 9, et les restes de deux rangées de colonnes (*m*).

Il serait bien difficile de décider, dans l'état d'imperfection de nos connaissances sur l'emploi des diverses parties des grands monuments de Thèbes, quel a été l'usage de toutes celles dont se compose ce grand ensemble. Je ne l'entreprendrai pas, et heureusement cela n'est pas utile à mon objet. Ce qui m'importe, et ce qui me semble constant, c'est que l'édifice principal était spécialement consacré au grand

(1) *Descr. gén. de Thèbes,* 137.

(2) *Journ. des Sav.,* 1790, p. 798.

dieu Amon-Ra-Sonther, celui qui tient la première place dans toutes les scènes religieuses qu'on y a représentées, et que Ramessès ou Sésostris, après sa mort, devint un des dieux parèdres, σύνναοι, dont le culte s'y trouvait subordonné à celui de la divinité principale. On peut conjecturer que cet édifice, comme les deux autres fondés par Ramessès Meïamoun et Aménophis, furent à la fois des palais et des temples, que leur destination rattachait aux tombes que chacun de ces rois avait fait creuser dans la montagne libyque. Ces tombes restaient peut-être fermées, ou ne s'ouvraient qu'en des circonstances rares et solennelles, en sorte que les cérémonies religieuses et funèbres ne pouvaient que rarement s'y célébrer. Ces princes élevèrent donc en même temps des temples à quelque grande divinité, où ils étaient adorés eux-mêmes comme dieux parèdres; édifices tout à la fois religieux et funéraires, où leurs statues étaient placées, où leurs actions les plus mémorables et leurs exploits guerriers étaient reproduits par la sculpture; ce qui se voit, en effet, dans le prétendu *Memnonium,* dans l'édifice de Médynet-Abou, et ce qui se voyait aussi probablement dans l'*Amenophium.* Si telle était réellement la destination de ces édifices, on n'aurait pas de peine à en trouver une probable pour les constructions accessoires qui subsistent encore dans l'un d'eux.

Mais, quand on se refuserait à admettre cette conjecture, quand même on voudrait que les constructions accessoires fussent d'une époque plus récente que celle de l'édifice principal, toujours sera-t-il certain que celui-ci avait été consacré spécialement à Amon-Ra-Sonther par Sésostris. J'ajoute même qu'on a tout lieu de croire qu'il servait encore au culte de ce dieu sous la domination grecque.

En effet, j'ai dit plus haut que les deux grands colosses de la plaine étaient liés avec un vaste monument qui existait encore au temps des voyageurs grecs et romains, mais qui maintenant est presque tout à fait détruit (1) : c'est l'*Ameno-*

(1) *Descr. gén. de Thèbes,* p. 95-96.

phium des Égyptiens. Les papyrus du musée royal de Turin (1) font mention des pastophores (ou porte-châsses) d'Aménophis dans les *Memnonia,* quartier situé sur cette même rive du Nil; on ne peut guère douter qu'il ne s'agisse de personnes exerçant des fonctions sacerdotales auprès de l'un des dieux auxquels l'*Amenophium* était consacré, c'est-à-dire, du roi Aménophis; d'où il résulte que l'édifice servait encore au culte; et l'on voit, par ce seul exemple, combien les monuments de Thèbes ont souffert depuis l'époque romaine, puisqu'un si vaste édifice a disparu presque totalement (2).

On peut juger, en conséquence, que le monument qui nous occupe, dont il reste encore des ruines si belles et si considérables, pouvait être alors en assez bon état, et, comme l'*Amenophium,* servir au culte du dieu en l'honneur duquel il avait été élevé, c'est-à-dire, d'Amon-Ra-Sonther et des dieux parèdres, σύνναοι, dont l'un était certainement Ramessès, son fondateur. Il serait même possible que ce fût le temple auquel était attaché le collège de prêtres d'Amon-Ra-Sonther, dont il est question dans l'inscription de la *stèle bilingue* de Turin (3), qui contient un décret des prêtres de ce dieu en faveur d'un intendant du nome *Périthèbes,* et dans un des papyrus de M. Grey, où il est fait mention des prêtres d'Amon-Ra-Sonther et des « dieux adorés avec lui, » σύνναοι (4).

Je me crois donc parfaitement autorisé dès à présent à renoncer aux noms de *Memnonium* et de *palais de Memnon* qu'on donnait à ce monument depuis Pococke, quoiqu'ils ne lui conviennent nullement. A ce nom j'ai substitué celui d'édifice de Ramessès, et, pour n'avoir qu'un seul mot, celui de Ramesseum (5), auquel je n'attache pas d'autre idée.

(1) V et VI, l. 5; VII, l. 3, ibique Peyron, p. 37-41.

(2) La partie postérieure du Ramesseum paraît avoir été démolie, au temps des Ptolémées, pour bâtir le premier petit pylône de Médynet-Abou. Peut-être cette portion était-elle assez ruinée pour qu'on en ait employé les matériaux; le reste de l'édifice pouvait cependant être en bon état, et servir encore au culte, comme l'*Amenophium.*

(3) Peyron, ad *Pap. mus. Taur., pars alt.,* p. 27 sq.

(4) *Ap.* Young, *An account of recent discov...,* p. 146.

(5) *Voyez* plus haut la note, p. 232, qui montre que les inscriptions hiéro-

Quant au monument ou tombeau d'Osymandyas, je l'appellerai, par analogie, *Osymandyeum* (1).

SECTION II

LE RAMESSEUM NE PEUT ÊTRE LE MÊME ÉDIFICE QUE L'OSYMANDYEUM.

D'après ce qui a été dit, dans la section précédente, sur la destination et l'époque de la construction du *Ramesseum,* il semble que cette proposition ne laisse plus maintenant le moindre doute, et que la peine que nous allons prendre pour l'établir soit désormais superflue. Cependant, s'il arrivait que les plans des deux édifices fussent identiques, la proposition paraîtrait peut-être ébranlée fortement, sinon détruite. Il ne sera donc pas inutile de prouver qu'ils diffèrent dans beaucoup de points essentiels.

D'abord, observons que l'uniformité de plan et de détails que présentent la plupart des édifices de Thèbes rend cette comparaison difficile et délicate. Une succession de pylônes et de cours carrées, entourées de piliers ou de colonnes; des statues colossales de granit, placées soit en avant des édifices, soit dans l'intérieur, près des grandes portes; et, quant à la décoration, de grandes scènes guerrières ou religieuses d'un style et d'une composition uniformes, voilà ce qu'on trouve dans les principaux d'entre eux; en sorte que la description de l'un pourrait convenir à celle d'un autre, ou même, avec un peu de facilité dans l'interprétation, à presque tous les autres. En pareil cas, les ressemblances ne décident rien, puisqu'il y en a tant; les différences seules sont caractéristiques, puisqu'il y en a si peu. Supposons, par exemple, que ce soit le *Ramesseum* qui ait été décrit par les anciens,

glyphiques lues sur ce monument par M. Champollion le jeune, lors de son passage à Thèbes, confirment la justesse de cette dénomination que j'avais proposée sans les connaître.

(1) Zoëga (*De usu et orig. obelisc.,* page 418) et M. Hirt (*Gesch. der Bauk. der Alten,* I, 62) se sont déjà servis de celui d'*Osymandyeum.*

et qu'il n'existe plus de nos jours; il n'y a pas de doute qu'on ne crût pouvoir le retrouver dans l'édifice de Médynet-Abou. En effet, le plan et les dimensions sont les mêmes; les deux cours péristyles, de même grandeur, se succèdent dans le même ordre; les sujets de sculpture qui couvrent les parois de la seconde cour sont aussi à peu près semblables; et l'on devrait se croire en droit de conclure que la ressemblance était égale pour les autres parties détruites. A la vérité, il y a dans tous les deux des particularités différentes : on voit à Médynet-Abou un *second* pylône qui n'existait pas dans le *Ramesseum;* il y avait dans celui-ci un grand colosse qui ne se trouve point dans l'autre : ce sont là des différences qui distinguent essentiellement les deux édifices. Mais si, par l'effet de la prévention ou du désir de retrouver un ancien monument, on passait par-dessus ces différences pour ne s'arrêter qu'aux similitudes, on en conclurait une identité qui n'existe point; or c'est précisément cette méthode qu'ont suivie tous ceux qui ont voulu retrouver l'*Osymandyeum* dans un des monuments de Thèbes; ils ont insisté sur les unes, tandis qu'ils ont glissé ou se sont montrés faciles sur les autres. De là vient qu'ils ont tiré de cette comparaison une conséquence toute contraire à celle qu'il en fallait déduire.

Suivons maintenant les traits généraux de la description; nous reviendrons plus tard sur les détails.

On trouvait d'abord un pylône de 200 pieds (*aa*), qui donnait entrée à une cour quadrangulaire (A) de 400 pieds de côté, entourée d'un péristyle soutenu par des colosses monolithes, au lieu de colonnes (1). Ensuite un autre pylône (*dd*), « semblable en tout au premier », excepté qu'il était couvert de sculptures exécutées avec plus de soin, donnait entrée à une seconde cour (B), plus remarquable encore que la première, et dont les parois étaient couvertes de toute sorte de sculptures représentant les actions guerrières d'Osymandyas.

(1) Voyez le texte dans l'*App.* et la pl. II.

Voilà une disposition pareille à celle qui existe à Médynet-Abou et au *Ramesseum,* à savoir, les deux cours péristyles (AB) : dans ces deux édifices, comme dans l'*Osymandyeum,* les parois de la *seconde* cour sont couvertes de peintures représentant des actions guerrières, traitées dans le même style, et offrant des sujets pareils ou analogues. La ville assiégée, entourée d'un fleuve, se retrouve dans tous les édifices construits par Sésostris : quant au héros combattant sur un char, perçant les ennemis de ses traits; aux cortèges de triomphe ; aux prisonniers enchaînés, etc., tous ces sujets des sculptures de l'*Osymandyeum* se retrouvent, non seulement dans le *Ramesseum* et les édifices de Médynet-Abou et de Louksor, mais encore dans ceux de Khalapsché, de Derri et d'Ipsamboul. Ainsi la ressemblance dans les sujets ne peut rien prouver pour l'identité de l'*Osymandyeum* avec l'un des deux édifices de Thèbes auquel on peut le comparer (1). Au contraire, les dispositions, et surtout les proportions des parties, excluent cette identité.

Dans ceux-ci, le premier pylône déborde le péristyle de chaque côté. Dans l'*Osymandyeum,* au contraire, le pylône est tout juste la moitié de ce péristyle, qui avait 400 pieds, tandis que le pylône n'en a que 200. Première différence essentielle.

Dans l'*Osymandyeum,* le premier péristyle est séparé du second par un pylône semblable en tout au premier, mais plus magnifique encore : disposition dont l'analogue se re-

(1) Plusieurs membres de la Commission d'Égypte disent avoir remarqué qu'un lion accompagne le roi dans le grand bas-relief du *Ramesseum* (*Descr. de Thèbes,* page 148) ; et l'on a vu dans cette circonstance une grande preuve d'identité, parce qu'Osymandyas était aussi représenté accompagné d'un lion (voy. l'*App.,* texte). Mais, dans les bas-reliefs de Médynet-Abou (*Antiq.,* vol. II, pl. II) et de Khalapsché (Gau, *Antiq. de la Nubie,* pl. 14 B), un lion est aussi représenté auprès du roi ; dans ceux d'Ipsamboul et de Derri, qui se rapportent à Ramessès, un lion accompagne le conquérant et se jette sur les ennemis ; et une légende hiéroglyphique ne permet pas de douter que ce ne soit un lion véritable et non symbolique. (*Voy.* Lettre de M. Champollion, du 10 février 1829.) Cet usage d'apprivoiser un lion, et de s'en faire accompagner à la guerre, a pu être assez général parmi les conquérants égyptiens.

trouve en effet à Médynet-Abou, mais qui n'existe point au *Ramesseum,* puisque les deux péristyles y sont séparés par un simple mur de 2 mètres seulement. Dans la restitution proposée par les auteurs de la *Description de Thèbes,* on a un peu aidé à la lettre en figurant une espèce de pylône; mais il n'y a rien eu de pareil. Deuxième différence essentielle.

Dans l'*Osymandyeum,* le premier péristyle était soutenu par des statues *au lieu de colonnes* [ζώδια ἀντὶ τῶν κιόνων]. Dans le *Ramesseum,* il y a deux rangs de colonnes, et point de statues. Troisième différence essentielle.

Si les dispositions de ces deux premières parties sont déjà si différentes, leurs dimensions ne le sont pas moins. Chacun des deux péristyles de l'*Osymandyeum* ayant pour côté le double du pylône, qui est de 200 pieds, la longueur totale des deux est égale à quatre fois celle de ce pylône, c'est-à-dire, à 800 pieds ; or, dans le *Ramesseum,* l'édifice tout entier n'a pas trois fois la longueur du pylône. Ainsi les deux premières parties de l'*Osymandyeum* sont déjà d'un quart plus longues que le *Ramesseum* tout entier, et leur surface en est presque le triple.

J'ai exprimé à dessein ces dimensions en prenant le pylône même pour unité, afin d'éviter toute objection tirée du module des mesures.

Pour pouvoir réduire les proportions de l'*Osymandyeum* à celles de l'édifice qu'on lui comparait, on a d'abord proposé de lire *deux* plèthres au lieu de *quatre* (1). Cette conjecture a été depuis abandonnée, parce qu'il suffit de lire le passage pour se convaincre que la correction est inadmissible ; on lui en a substitué une autre qui est plus savante, mais qui n'est pas meilleure (2). Comme les Égyptiens paraissent avoir fait usage de deux stades sous-doubles l'un de l'autre, on a supposé que la dimension du péristyle était exprimée dans le module du plus petit. Si le texte ne donnait qu'une seule

(1) *Descr. de Thèbes,* p. 143.
(2) *Ac. des Inscr.,* VIII, p. 175-77.

dimension, on pourrait choisir tel module qu'on voudrait; mais, comme il y a plusieurs dimensions, la conjecture est impossible. Sans doute on ne supposera pas que les mesures des diverses parties d'un même édifice soient données dans des modules différents : par exemple, que la mesure du pylône, des colosses, des statues, de la salle hypostyle, soit exprimée en pieds doubles de ceux du péristyle dont ce pylône formait un des côtés; cela serait absurde. Si donc la mesure du péristyle doit être réduite à moitié, il en sera de même de celle du pylône et de toutes les autres parties dont on a donné les dimensions. Avec une pareille diminution, on gagnerait peu de chose, puisque le trait caractéristique, celui d'un péristyle dont le côté est le double du pylône, subsisterait toujours. D'ailleurs, ce même pylône, n'ayant plus que 50 pieds, au lieu de 100, ou 33 mètres seulement, ne pourrait être le même que celui du *Ramesseum,* qui est une fois plus long.

Mais c'est assez insister sur les conséquences d'une explication qui a le double inconvénient d'être impossible et de ne rien expliquer.

Sans nous engager ici dans une discussion sur le module des mesures égyptiennes, il sera facile de montrer que celui dans lequel sont exprimées les dimensions de l'*Osymandyeum* se rapporte à une coudée peu différente de celle du nilomètre d'Éléphantine, qui est la même que celle de tous les étalons antiques qu'on a découverts jusqu'ici en Égypte.

Le pylône avait 200 pieds, qui, dans ce module, répondent à 70 mètres : c'est la grandeur ordinaire des pylônes à Thèbes; car celui du *Ramesseum* a 67 mètres ; celui de Médynet-Abou 63 ; le premier pylône de Louksor 64, et le troisième 65. La hauteur était, dit Diodore, de 45 coudées, qui, dans le même module, valent $23^{m}.715$. Cette proportion de la longueur à la hauteur est exacte, car les trois derniers ont de $23^{m}.50$ à 24 mètres de haut.

Les colosses qui soutenaient les péristyles avaient 16 coudées de haut, ou $8^{m}.4$; c'est encore la hauteur ordinaire des

colosses adossés aux piliers : ceux du *Ramesseum* ont 8m.2; ceux de Médynet-Abou 7m.5.

Enfin le pied du colosse d'Osymandyas, le plus grand des colosses qui existaient en Égypte, avait 7 coudées de long, ou 3m.7. Cela est un peu plus que le pied du colosse de Memnon, qui a 3m.1. La statue d'Osymandyas, dans la même proportion, devait avoir 1 mètre ou 1m. 1/2 de plus que celle de Memnon, et être, à très peu près, de même grandeur que celle de Ramessès, dont les débris se voient encore parmi les ruines de l'édifice qu'il avait fait construire. Il résulte encore de ces rapprochements que la mesure de 200 pieds en longueur et 67 en hauteur était celle qu'on donnait ordinairement aux pylônes, et que celle de 48 à 50 pieds était un maximum de hauteur pour les colosses monolithes assis.

Les mêmes rapports se conservent dans les dimensions des autres parties. La salle qui venait après le second péristyle avait 200 pieds en tous sens : c'est moitié moins que le péristyle ; ce qui est conforme à l'usage des Égyptiens, qui diminuaient la grandeur des pièces à mesure qu'ils approchaient du fond de l'édifice. Cette même dimension convient encore d'une manière assez remarquable à celle du grand cercle d'or de 365 coudées de tour, conséquemment de 116 coudées ou 164 pieds de diamètre, qui surmontait la partie postérieure de l'édifice. Ainsi tous ces nombres, à en juger seulement par leurs rapports exprimés, sont des mesures de même module, ce que d'ailleurs le simple bon sens suffisait pour établir ; et, de plus, leur comparaison avec les restes de l'architecture à Thèbes montre que ce module ne peut être moindre que celui qui résulte des étalons antiques qu'on a découverts : en sorte que les nombres qu'on trouve dans la description ne donnent pas seulement une idée exacte des proportions *relatives* des différentes parties de l'*Osymandyeum*, elles nous font encore connaître les grandeurs *absolues* qu'on leur attribuait. Or ces proportions sont telles, que les deux premières cours seules de l'*Osymandyeum* ont une surface triple de celle du *Ramesseum*.

Il n'y a réellement jusqu'ici qu'une seule circonstance qui convienne aux deux édifices : c'est celle d'un grand colosse assis (*b*), qui, dans l'un et l'autre, se trouvait à l'extrémité de la première cour, près de la porte d'entrée de la seconde. La matière et la dimension du colosse sont les mêmes dans tous les deux ; mais l'usage général que les Égyptiens ont fait de ces figures dans leurs édifices sacrés, la place qu'ils leur donnaient, souvent à l'entrée des grandes cours péristyles, sont des raisons plus que suffisantes pour qu'on s'attache ici, comme dans tout le reste, beaucoup plus aux différences qu'aux similitudes. Outre le cartouche de Ramessès, qui repousse toute apparence d'identité, nous verrons plus bas qu'une disposition particulière fait du colosse d'Osymandyas un ouvrage bien plus extraordinaire que celui de Ramessès.

Quant à ce qui est rapporté des autres colosses dans l'*Osymandyeum*, rien ne convient au *Ramesseum* (1). On en va juger.

Le premier péristyle, dans l'*Osymandyeum*, contenait une autre statue colossale monolithe de la mère d'Osymandyas, ayant 20 coudées [11^{m}.34] de haut, et qui, selon toute apparence, devait être placée de l'autre côté de la porte, dans une position correspondante à celle du grand colosse (*c*). Dans le *Ramesseum*, il n'existe aucun vestige quelconque d'un tel colosse, et tout prouve que celui de Ramessès était seul dans cette première cour.

La seconde cour de l'*Osymandyeum* contenait, outre le grand autel placé au milieu (*e*), deux colosses (*fg*) monolithes de 27 coudées [14^{m}.23] de haut, placés contre la muraille du fond (2). Non seulement tout vestige de ces énormes colosses a disparu, mais même, d'après la disposition des piliers et des piédestaux qui existent entre chacun d'eux, il y a impossibilité matérielle à ce que des colosses aient été placés devant. La statue la plus considérable était celle à laquelle appartenait le buste en granit rose dont il a été question plus haut,

(1) *Descr. de Thèbes*, p. 149.

(2) Κατὰ τὸν τελεύταιον τοῖχον.

et elle n'a pas excédé 7 mètres. Voilà encore bien des différences. En voici d'autres non moins caractéristiques.

La seconde cour communiquait par trois entrées avec une salle dite οἶκος ὑπόστυλος (*h*), expression qui, opposée à περίστυλος, employée pour les deux cours précédentes, ne peut désigner qu'une pièce soutenue par des colonnes. Une telle salle existe à Karnak après la première cour ; on en a retrouvé les traces dans l'*Amenophium ;* elle existe au *Ramesseum*. On peut présumer qu'il y en avait une dans l'édifice de Médynet-Abou, dont le plan est pareil à celui de ce temple. Voilà donc encore une disposition commune à plusieurs édifices.

Mais que de différences ! D'abord, la salle hypostyle de l'*Osymandyeum* avait 200 pieds à chaque côté : celle du *Ramesseum* n'en a que la moitié. Dans le premier, il y avait une multitude de statues de bois représentant des plaideurs, ayant les yeux tournés vers des juges dont les figures étaient sculptées sur une des parois. Il est sans doute fort difficile de se représenter d'une manière un peu claire une pareille décoration, qui a quelque chose de fantastique. Ce qui paraît certain toutefois, c'est que, réelle ou imaginaire, ceux qui l'ont décrite ont voulu donner à cette salle une destination toute spéciale, et en faire une espèce de représentation symbolique de l'administration de la justice. Or la salle hypostyle du *Ramesseum* n'a rien qui rappelle une telle destination, à en juger du moins par les sculptures qui existent encore sur les parois conservées, puisqu'elles sont purement religieuses ou guerrières.

Après la salle hypostyle, il y avait *un promenoir*, [περίπατος] *rempli de toute espèce de chambres*, οἴκων παντοδαπῶν πλήρης. Il n'a pu y avoir rien de tel dans le *Ramesseum*. Au lieu d'un *promenoir*, on n'y trouve qu'une petite salle couverte, soutenue par huit colonnes, ayant seulement 18 mètres de long et 8 de large, qui ne répond nullement à l'idée qu'on doit se faire d'un lieu de *promenade intérieure*. Aussi, dans leur restitution, les auteurs de la *Description de Thèbes* ont-ils ajouté à cette petite pièce, pour faire le *promenoir*, une autre pièce de

24 mètres, qui absorbe tout l'espace restant du *Ramesseum*.

Depuis cette salle jusqu'à l'extrémité du *Ramesseum*, il n'y a plus d'autres ruines que celles de six colonnes encore debout; on ne peut donc savoir si la salle dont elles faisaient partie et les suivantes avaient quelque analogie, par leur destination, avec celles que la description de Diodore place à la suite de la salle hypostyle dans l'*Osymandyeum*, telles qu'une pièce destinée aux livres sacrés, une autre consacrée à tous les dieux, etc. (1). Il n'y aurait toutefois rien de surprenant à ce qu'il en eût été ainsi dans le *Ramesseum*, aussi bien que dans l'édifice de Médynet-Abou, puisqu'on a vu que la disposition du plan est à peu près la même dans les *trois* monuments.

Une simple observation achève de démontrer l'impossibilité de retrouver ici l'*Osymandyeum*; car, depuis le mur de la dernière salle jusqu'à l'extrémité de l'édifice, marquée par les premières constructions en briques qui l'entouraient, on ne peut compter, pour l'espace qu'il occupait encore, qu'un intervalle de 30 mètres, c'est-à-dire, à peu près le sixième du tout. Au contraire, à partir de la salle hypostyle, il y avait dans l'*Osymandyeum* une multitude de divisions qui devaient prendre une place considérable relativement au reste, car là se trouvaient encore successivement la bibliothèque, remède de l'âme; la salle à vingt lits; une quantité de chambres où l'on avait représenté les animaux adorés en Égypte; et, par-dessus le tout, le fameux cercle d'or de 116 coudées [ou 61^{m}.132] de

(1) Toutes les salles hypostyles qui existent à Thèbes portent, dans leurs hiéroglyphes, le nom de *palais de justice*, lieu où les juges rendent leurs arrêts; ce qui montre que ces sortes de salles avaient une destination commune. Il est possible, selon M. Champollion, qu'il y eût sur les parois, maintenant détruites, de celle du *Ramesseum* des sujets relatifs à cette destination. Ces observations neuves et curieuses ne font rien à la question de l'identité du *Ramesseum* et de l'*Osymandyeum*, puisque, d'après l'objet même de ces salles hypostyles, il devait y en avoir une dans chaque édifice du même genre. J'ai dit aussi que, vu l'uniformité du plan de l'*Osymandyeum* et du *Ramesseum*, ainsi que du palais de Médynet-Abou, il n'y aurait rien de surprenant à ce qu'il y eût dans le Ramesseum *une salle des livres sacrés* après la salle hypostyle. Cette espèce de prévision est confirmée par l'inscription que porte, dans le *Ramesseum*, la pièce qui suit la salle hypostyle. M. Champollion y a lu le nom de *chambre des livres*.

diamètre. Aussi, dans leur essai de restauration, les auteurs de la *Description de Thèbes* ont-ils donné à cette partie de leur plan une longueur de 100 mètres, ou trois fois plus grande que le terrain ne le permet.

Quant à la grandeur totale de l'*Osymandyeum*, on peut la conclure des deux grandes cours péristyles qui nous sont connues. En effet, le *Ramesseum* et l'édifice de Médynet-Abou, qui ont, comme l'*Osymandyeum*, ces deux cours, nous montrent que leur longueur réunie était à peu près la moitié de la longueur totale dans les édifices ainsi disposés, et cette proportion est très convenable pour donner au plan de la symétrie (1). La longueur des deux cours étant de 800 pieds égyptiens, la longueur totale devait en avoir 1,600, on 562 mètres; ce qui surpasse d'un tiers la longueur du grand palais de Karnak. Comme la largeur était de 138 mètres, il y avait 78 hectares ou environ 152 arpents de surface : c'est près de huit fois celle du *Ramesseum*, dix fois celle du palais de Médynet-Abou. Cette superficie excède les surfaces réunies de ces deux édifices ($10^h.8 + 7^h.5$), de Louksor ($11^h.5$), et enfin du palais de Karnak (40 hectares), le plus étendu en superficie de tous les édifices du monde (2). Ainsi les quatre plus grands *temples* ou *palais* de Thèbes (non compris les allées de sphinx) tiendraient sur le plan développé de l'*Osymandyeum*.

Voilà ce qui résulte de la description de Diodore. On voit donc que cet édifice se rapporte tout à la fois au *Ramesseum* et à l'édifice de Médynet-Abou par des traits généraux qui se retrouvent, soit dans l'un, soit dans l'autre, mais que,

(1) Dans la restitution (pl. II), on a fait la seconde partie de l'édifice un peu plus grande que l'autre, afin d'y placer à l'aise les distributions indiquées. Mais la comparaison avec le Ramesseum et l'édifice de Médynet-Abou montre que les deux parties devaient être égales. Au reste l'inconvénient est nul, puisque la restitution est toute conjecturale. Je n'en fais la remarque que parce que j'ai préféré ici me renfermer dans les proportions données par l'analogie.

(2) Il faut observer que je ne comprends ici que les édifices eux-mêmes, et non pas leurs enceintes : ainsi je ne prends que la surface du *Ramesseum* et du palais de Médynet-Abou, et non la vaste enceinte qui renfermait bien d'autres constructions. L'*Osymandyeum* étant un bâtiment entièrement analogue, j'ai dû le comparer à ces *édifices* seulement.

pour ce qu'il y a de vraiment caractéristique et essentiel, la différence est radicale. Tout ce qu'il faut conclure de ces ressemblances, c'est que l'*Osymandyeum* était un édifice d'une disposition analogue à celle de ces deux grands édifices placés sur la même rive du Nil.

Ainsi l'examen de la description de Diodore a confirmé ce qui résultait déjà si évidemment du plan exact du grand édifice construit par Sésostris. Quant à l'ensemble du *Ramesseum* entier, c'est-à-dire, en y comprenant les constructions accessoires, la comparaison des deux plans suffit pour en montrer l'extrême différence.

SECTION III

L'OSYMANDYEUM EST-IL UN ÉDIFICE RÉEL OU IMAGINAIRE ?

Jusqu'ici je n'ai fait que comparer l'*Osymandyeum* avec les deux édifices de Thèbes qui lui ressemblent, et je n'ai pas encore mis en doute sa réalité; mais, à présent qu'il est prouvé que ce n'est pas plus l'un que l'autre, une question s'élève : Dans quelle autre partie de Thèbes l'*Osymandyeum* était-il situé? A la première inspection d'un plan de cette antique cité, on demeure convaincu qu'il n'a pu y trouver place nulle part. En effet, on doit remarquer (et cette observation est de M. Huyot) que, dans cette immense plaine, les grands édifices antiques ont été bâtis sur des monticules naturels ou factices. Tous les monticules qui s'y trouvent portent des ruines ou des vestiges de ruines, et l'on a la presque-certitude qu'il n'y a jamais eu à Thèbes d'autres grands monuments que ceux dont les vestiges subsistent encore, ou dont l'emplacement au moins est marqué. De cette seule observation se tire la conséquence indubitable qu'il n'a pu s'y trouver un autre monument, tel que serait le *Ramesseum* ou l'édifice de Médynet-Abou, à plus forte raison un monument dix fois plus vaste que l'un et l'autre; et dès lors il semble

impossible d'échapper à cette autre conséquence, que l'*Osymandyeum* n'a jamais existé (1).

Si donc l'auteur ou les auteurs à qui nous en devons la description en parlaient comme d'un monument qu'ils avaient vu de leurs propres yeux, nous serions en droit d'affirmer qu'ils ont abusé de la crédulité de leurs contemporains ; ce qui eût été, il faut en convenir, une grande maladresse de leur part, à une époque où tant de Grecs voyageaient à Thèbes et pouvaient les convaincre de fausseté : mais heureusement ils se trouvent au-dessus de tout reproche, à cet égard, puisque, d'après les termes mêmes dont ils se servent, ils n'ont fait simplement que rapporter ce qu'on leur avait dit, sans le garantir le moins du monde.

D'abord, tout le monde en convient pour Diodore de Sicile. La description entière dépend du verbe φασὶ, *ils disent ;* pas un mot n'indique que l'historien se fût assuré, par le témoignage de ses yeux, de l'existence de cette merveille. Un tel silence ne pouvait s'expliquer (le monument supposé réel) que dans le cas où Diodore de Sicile n'aurait pas été à

(1) Il faut modifier l'assertion de M. Huyot sur laquelle je m'appuie, parce que les dépôts successifs du Nil ont pu mettre des monticules factices au niveau de la plaine, comme on le voit en certaines parties où se trouvent des restes d'édifices qui ne s'élèvent pas au-dessus du niveau de cette plaine. Il n'est pas vraisemblable qu'il y ait eu sur la rive droite un édifice aussi vaste que l'*Osymandyeum;* mais on ne peut pas dire que ce soit impossible. M. Champollion a trouvé dans les carrières des inscriptions mentionnant les noms de onze autres palais qui existèrent jadis de ce côté de Thèbes, sans doute du même genre, et qui auront été détruits comme l'*Amenophium*. Cette observation est importante, puisqu'elle fournit la preuve de l'existence, à une époque quelconque, de quinze palais au moins; cela est bien près du nombre de dix-sept, qui, à l'époque de Ptolémée Lagus, y subsistaient encore, mais quelques-uns, sans doute, déjà dans un état de dégradation qui ne fit que s'accroître pendant les trois siècles de la domination des Lagides ; et Diodore put dire que « la plus grande partie en était détruite de son temps ». Le fait recueilli par le savant archéologue confirme donc l'opinion que j'ai émise sur la nature des *dix-sept* monuments sépulcraux dont Hécatée, et, après lui, Diodore, ont dû voir les restes, conséquemment sur celle des trente autres qui, selon les prêtres, étaient dès lors détruits, l'un desquels avait été le prétendu Osymandyeum, dont la construction, semblable à celle du Ramesseum, donne une idée de ce que devaient être les autres dans la pensée des prêtres qui en parlaient.

Thèbes. C'est aussi la solution qu'on avait proposée (1); mais on n'avait pas remarqué que cet historien dit expressément qu'il a visité Thèbes (2). Depuis on s'est retourné d'un autre côté. On a prétendu que le verbe παραβάλλειν εἰς τόπον τινα, dont s'est servi l'historien grec, signifie simplement *aborder dans un lieu, ne faire*, en quelque sorte, *qu'y toucher* (3). Quand une pareille explication serait juste, je ne vois pas ce qu'on y gagnerait. En premier lieu, on ne concevrait pas qu'à une époque où tout devait favoriser le voyage d'un Grec en Égypte, Diodore eût pris la peine de remonter le Nil jusqu'à la fameuse Thèbes, pour n'y pas voir ce qu'elle renfermait de plus remarquable; en second lieu, il suffit d'avoir ouvert des auteurs de cette époque pour savoir qu'ils emploient παραβάλλειν à chaque instant avec le sens de *voyager dans un pays*, le *visiter*. Diodore de Sicile, par exemple (et l'autorité de cet écrivain doit nous suffire ici), ne se sert pas d'une autre expression en parlant, soit de son voyage en Égypte (I, 12; III, 10), et assurément il n'a pas voulu dire qu'il n'avait fait qu'*y aborder*, soit du voyage des historiens grecs sous Ptolémée fils de Lagus, soit des voyages d'Homère, de Ménélas (I, 56), de Solon, de Pythagore (I, 69), et des autres philosophes qui, à diverses époques, étaient venus visiter cette contrée, et y avaient séjourné pendant des années entières.

Or, du moment qu'il est certain que Diodore *a visité Thèbes*, on ne peut expliquer qu'il n'ait pas dit le moindre mot, de son chef, sur l'*Osymandyeum*, et se soit contenté de le décrire d'après le témoignage des autres, que dans une seule hypothèse : c'est que le monument était détruit, et de telle sorte qu'il n'en restait plus de vestige digne d'être montré aux voyageurs.

Remarquons, en passant, que, si l'on avait d'abord fait cette observation qui ressort si naturellement du passage de

(1) *Descr. de Thèbes*, 139.
(2) Καθ' οὓς χρόνους παρεβάλομεν εἰς ἐκείνους τόπους.
(3) *Philolog.*, XIII, 114; *Ac. des Inscr.*, VIII, 147-148.

l'historien, on aurait un peu plus hésité à chercher l'*Osymandyeum*, soit dans les édifices de Louksor, soit dans le *Ramesseum*. Certes, des monuments qui, dix-neuf siècles après Diodore, présentent une si imposante masse de ruines, devaient être alors dans un grand état de conservation; et son silence serait tout à fait inexplicable. Il n'en fallait pas davantage pour se convaincre d'avance que tout essai de comparaison de l'*Osymandyeum* avec un de ces monuments serait, comme il l'a été en effet, complètement inutile.

Il est tout aussi facile de prouver que Diodore avait puisé cette description dans les écrits des voyageurs grecs, tels qu'Hécatée d'Abdère, qui n'avaient pas vu plus que lui ce prodigieux monument.

Avant de commencer, Diodore s'exprime ainsi : « Les prêtres disaient [ἔφασαν], d'après les livres sacrés, qu'il se trouvait à Thèbes quarante-sept tombes royales, et qu'au temps de Ptolémée fils de Lagus il n'en restait que dix-sept, dont la plus grande partie était ruinée à l'époque où nous visitions ces lieux. » Ainsi des quarante-sept tombeaux qui, selon les archives des prêtres, avaient existé *autrefois*, il y en avait déjà *trente de détruits* sous le premier des Ptolémées; et pendant les deux premiers siècles de leur domination les dix-sept restants avaient été presque entièrement ruinés. Distinguons ici deux circonstances, dont l'une est appuyée sur le récit des prêtres, l'autre sur le témoignage de l'historien; car il faut remarquer le changement de tournure dans les deux membres de phrase : dans le premier se voient les infinitifs εὑρίσκειν et διαμεῖναι, qui dépendent de φασί; dans le second nous lisons ὧν τὰ πολλὰ κατέφθαρτο, et non pas κατεφθάρθαι à l'infinitif; c'est donc là une observation qui appartient à Diodore, et non plus aux prêtres. Il s'ensuit que cet auteur, dans son voyage à Thèbes, avait vu lui-même ou avait appris l'état dans lequel se trouvaient les tombeaux des rois. Diodore continue : « C'est ce qui n'est pas seulement raconté par les prêtres d'après les livres sacrés. » Ceci, tout le monde en convient, se rapporte à ce que les prêtres lui ont raconté en

s'appuyant sur leurs archives ; savoir : que « des quarante-sept tombes royales il n'en restait que dix-sept sous Ptolémée fils de Lagus. » A l'appui du témoignage des prêtres, il va citer celui des historiens grecs qui ont visité l'Égypte sous le règne de ce même Ptolémée. En effet, il ajoute : « Mais encore beaucoup d'entre les Grecs qui, après avoir voyagé à Thèbes sous Ptolémée fils de Lagus, ont rédigé des histoires d'Égypte (du nombre desquels est Hécatée), s'accordent avec ce que nous venons de dire. » Ce qu'il a dit, nous l'avons vu, se compose de deux faits, l'un qu'il tient des prêtres, l'autre qui paraît être le résultat de son observation particulière ; c'est donc avec le fait raconté par les prêtres que le récit de ces historiens était d'accord. Mais quel est ce fait? C'est que, « dès le règne de Ptolémée fils de Lagus, beaucoup d'anciens tombeaux étaient déjà détruits. » Ainsi la phrase de Diodore de Sicile revient à celle-ci : « et les Grecs qui voyageaient en Égypte à cette même époque sont d'accord avec ce que nous venons de dire, en ce qu'ils racontent que déjà beaucoup de tombeaux étaient alors détruits. » L'historien continue : « en effet ils disent. » A quoi se rapporte cet *ils?* il est évident que c'est uniquement à ces historiens grecs ; les prêtres n'ont plus rien à faire ici. Diodore les a cités pour ce qu'il *a dit*, et non pour ce qu'il *va dire :* le γὰρ annonce clairement qu'il va rapporter un exemple qui prouve qu'à l'époque où ces anciens historiens voyageaient en Égypte il y avait déjà des tombeaux détruits. Le bon sens nous avertit donc que la liaison φασὶ γὰρ, « car ils disent », va être suivie de la description d'un tombeau détruit. Et en effet cette description s'annonce par la phrase, « car ils disent qu'il a existé ou qu'il y avait un tombeau d'un certain roi nommé Osymandyas, » etc., φασὶν ὑπάρξαι : et de même dans la phrase qui termine et résume toute la description : « Tel ils disent qu'était le tombeau d'Osymandyas, qui paraît l'avoir emporté sur tous les autres par... », etc. Cette liaison intime des idées ressort évidemment de la simple traduction littérale de ce passage :

« Les prêtres disaient donc, d'après leurs livres sacrés,

qu'on trouvait là quarante-sept tombes royales, mais qu'au temps de Ptolémée fils de Lagus il n'en restait que dix-sept. dont la plus grande partie était détruite à l'époque où nous voyagions en ces lieux. Cela n'est pas seulement raconté par les prêtres d'après les livres sacrés, mais aussi par beaucoup des Grecs qui, ayant voyagé à Thèbes sous Ptolémée fils de Lagus, et ayant rédigé des histoires d'Égypte (au nombre desquels est Hécatée), s'accordent avec ce que nous venons de dire. En effet, ils disent qu'il y avait un tombeau d'un roi nommé *Osymandyas.* » (Suit la description du tombeau.)

Ce passage prouve clairement : 1° que la description du tombeau d'Osymandyas appartient aux historiens grecs qui avaient parcouru l'Égypte au temps de Ptolémée fils de Lagus; 2° que Diodore la cite et la rapporte précisément en preuve de ce que, dès l'époque de ces historiens, il y avait déjà trente des anciens tombeaux de détruits; conséquemment, qu'ils l'avaient mis du nombre, c'est-à-dire qu'ils ne l'avaient pas vu, et n'avaient pu en parler que sur le récit des prêtres. Quant à lui, rien ne prouve même que personne lui en ait parlé en Égypte.

Les dix-sept tombeaux de rois dont on avait montré les restes à Diodore ne peuvent pas être les mêmes que les tombes royales, dites *hypogées*, creusées dans la montagne libyque; c'est un fait qu'on n'a point remarqué, mais qui n'en est pas moins certain.

Ces tombes royales, ou *syringes*, selon l'expression des anciens, étaient encore au nombre d'environ *quarante* au temps de Strabon (1). Cet auteur ne dit point qu'elles fussent détruites; au contraire, il en parle comme si elles existaient encore; il vante leur étonnante disposition; il ajoute qu'elles *méritent d'être vues* [θέας ἄξιαι]; expression qui annonce qu'il avait vu lui-même, soit toutes les quarante, soit au moins les

(1) XVII, p. 816. — M. de Heeren (*Ideen über die Politik,* u. s. w.; zw. Th. zw. Abth. S. 264) dit qu'il n'y en avait que *dix-huit* d'accessibles au temps de Strabon (. . . statt der achtzehn die es (d. i. zugänglich) in Strabo's Zeiten waren. Strab., pag. 1170). Il n'y a rien de pareil dans cet auteur.

plus belles ; et, en effet, les nombreuses inscriptions grecques et latines peintes ou gravées sur les parois de la plupart de celles où les modernes ont pénétré, attestent qu'elles étaient fréquemment visitées par les voyageurs grecs et romains.

Il est donc tout à fait impossible de reconnaître ces quarante syringes dans les tombes royales dont les prêtres avaient parlé à Diodore de Sicile, puisque, dès le temps de Ptolémée Lagus, il n'en restait que dix-sept, dont la plus grande partie était ruinée lors du voyage de Diodore à Thèbes. D'ailleurs les prêtres ont certainement voulu parler, non de cavernes creusées dans le rocher, mais de tombeaux construits sur le penchant de la montagne ou dans la plaine, et formant des édifices analogues à ceux des temples. Ce qui le prouve, c'est la description d'un de ces tombeaux, celui d'Osymandyas, qui n'a rien de commun avec une syringe. Il est clair que les vingt-neuf autres tombeaux, détruits, disait-on, comme celui-là, dès l'époque de Ptolémée Lagus, devaient être d'une construction analogue. Il se pourrait que *ces restes* des dix-sept qui existaient deux siècles et demi auparavant fussent les trois grands édifices de la rive gauche, lesquels me paraissent être les édifices *memnoniens* (c'est-à-dire *funéraires*) dont parlent Agatharchide et Strabon (1). Ce n'étaient pas, il est vrai, des tombeaux; mais leur destination, étant peut-être liée à celle des tombes royales creusées dans la montagne, aura prêté à la méprise. Les prêtres auront voulu faire entendre que les tombeaux détruits étaient de même genre que ces grands édifices que les Grecs admiraient.

Quoi qu'il en soit, le récit de Diodore prouve donc que le tombeau d'Osymandyas était présenté comme un des trente détruits depuis longtemps; et même on ne peut expliquer pourquoi il est le *seul auteur* qui en ait parlé d'après les historiens grecs, qu'en admettant que le récit qu'il rapporte ne tient pas à une tradition généralement répandue en Égypte.

S'il est vrai que ce fameux édifice fût détruit longtemps

(1) Peyron, *ad Pap. Taur.*, 39. — Agat. *ap.* Phot., p. 729. — Strab., XVII, p. 813.

avant le règne de Ptolémée fils de Lagus, on ne peut s'empêcher de concevoir quelque doute, non pas sur l'existence d'un tombeau quelconque d'Osymandyas, mais sur celle d'un monument conforme à la description. On pourrait dire, à la vérité, que cet édifice aura pu être détruit à une époque déjà ancienne, comme ces vieux monuments dont les débris sont entrés dans la construction de qnelques parties des édifices de Karnak. Mais une circonstance de la description même s'y oppose. Les prêtres thébains, en disant aux voyageurs grecs que le fameux cercle d'or avait été *pillé* par Cambyse, prétendaient bien qu'au temps de l'expédition des Perses le tombeau était encore intact. On ne comprend guère qu'un si prodigieux monument eût totalement disparu dans l'espace de deux siècles; et quand on viendrait à dire que Cambyse, à qui les Égyptiens ont prêté beaucoup de ravages qu'il n'a pas pu faire, aurait dirigé toute sa fureur sur le tombeau d'Osymandyas, et l'aurait fait démolir pièce à pièce, ce qui est incroyable, au moins l'emplacement d'un édifice égal en surface aux principaux monuments de Thèbes réunis eût offert un monceau énorme de ruines et de décombres qui, déposant de la grandeur et de la magnificence du monument détruit, eussent été montrés avec orgueil par les prêtres; on ne conçoit pas alors que Diodore ne l'ait pas vu dans son voyage à Thèbes, et l'on conçoit encore moins le silence de toute l'antiquité sur ce monument extraordinaire.

C'est ainsi que l'analyse seule du passage qui amène la description de l'*Osymandyeum* suffirait, indépendamment de l'examen de cette description même, pour détruire toute possibilité de l'existence de ce monument. Mais, d'un autre côté, la comparaison seule du monument décrit avec les ruines des édifices de Thèbes nous a prouvé qu'il n'a jamais pu y exister un monument pareil. Comment conserver maintenant quelque doute sur cette proposition : « l'Osymandyeum, tel qu'il est décrit dans le texte de Diodore de Sicile, est un monument imaginaire? »

SECTION IV

PAR QUEL MOTIF LES PRÊTRES ÉGYPTIENS ONT-ILS INVENTÉ L'OSYMANDYEUM ?

Il semble que ma tâche soit finie maintenant; car tout ce que je pourrais dire encore n'ajouterait rien à ces preuves que l'*Osymandyeum* est une invention des prêtres égyptiens. Il n'est pourtant pas inutile d'aller au-devant de quelques difficultés qu'on a tirées de la description même, et qui, sans toucher le fond de la question, peuvent cependant laisser des doutes dans l'esprit.

On a trouvé, par exemple, difficile de croire qu'une description si détaillée soit fabuleuse; et l'on a demandé quel intérêt les prêtres auraient pu avoir à l'inventer, au milieu de tant de beaux monuments qui devaient suffire à alimenter l'admiration des étrangers.

Il pourrait être maintenant impossible de répondre à ces questions, que le fait n'en serait pas moins bien établi. Si donc je m'attache à les résoudre, c'est moins à cause de leur importance que parce qu'elles me fournissent l'occasion d'expliquer les principaux détails de la description et d'en faire mieux connaître l'esprit.

Lorsqu'on se souvient de tous les contes que les prêtres égyptiens ont débités aux étrangers pour accroître leur admiration, la réponse se présente d'elle-même : ils ont voulu frapper l'imagination par la peinture d'un monument qui surpassait tout ce que les Grecs admiraient à Thèbes. « Mais, dira-t-on (1), n'était-ce pas entre les choses inutiles pour des prêtres égyptiens la plus inutile de toutes? » Pourquoi cela? Le héros de l'histoire égyptienne, Ramessès, avait poussé très loin ses conquêtes; il avait laissé de magnifiques monuments que tout le monde admirait; mais il n'était pas compa-

(1) Heeren, *Ideen*, II, Th. II Abth., 241.

rativement fort ancien. Les prêtres égyptiens, qui tenaient beaucoup à ce qu'on crût que l'Égypte, dans les temps les plus reculés, était arrivée à un degré de richesse et de puissance d'où elle n'avait fait que déchoir, reportèrent sur un roi plus ancien de huit ou dix siècles, qu'ils nommaient *Osymandyas,* tout ce qui se racontait de Sésostris, en enchérissant encore sur les exploits de ce grand conquérant. Mais, lorsque tant de rois avaient élevé de si beaux édifices, eût-il été probable que ce fameux Osymandyas n'eût laissé aucun monument de sa puissance extraordinaire? Non, sans doute. Il fallait donc nécessairement, sous peine de trouver trop d'incrédules, lui attribuer quelque somptueux édifice, autant au-dessus de tous ceux qu'on voyait à Thèbes qu'Osymandyas lui-même était au-dessus des autres rois. Le fanatisme insensé de Cambyse, qui avait mutilé tant de monuments de la religion égyptienne, fournissait une explication toute simple de la disparition d'un édifice dont on aurait été fort embarrassé de montrer autre chose que la place.

Mais, pour parvenir au but, et ne pas dépasser les bornes de la crédulité des auditeurs, une condition était nécessaire, c'est que le monument, tout en étant prodigieux, ne cessât pas d'être possible. Le moyen le plus simple était de prendre pour type de l'édifice sépulcral élevé par le conquérant Osymandyas les plus beaux de ceux qu'avaient érigés pour le même but, et dans la même partie de Thèbes, d'autres fameux conquérants. En lui donnant une disposition et une décoration analogues, en y plaçant des colosses et des sculptures aux mêmes places qu'elles occupaient dans ceux-ci, en y ajoutant de ces détails qui augmentent l'apparence de la vérité, on appelait la confiance, et l'on pouvait alors presque impunément en agrandir et en embellir toutes les parties, de manière à en faire un édifice bien plus étonnant, soit par ses dimensions, soit par la richesse de sa décoration ou des matériaux dont il était formé.

Tel est, on va le voir, le caractère de tout ce que les prêtres ont raconté d'Osymandyas et de son tombeau ; et par là s'ex-

pliquent sans effort des détails qu'on a fort inutilement tâché de ramener dans les limites du vraisemblable en faisant violence au texte, tandis que cette invraisemblance même est précisément le trait caractéristique de toute la description.

D'abord, quant aux dimensions, nous avons vu que le plan développé de l'*Osymandyeum* égale celui des quatre plus grands édifices de Thèbes réunis. Il semble qu'on ait pris à tâche de concentrer sur ce seul édifice toutes les perfections dont les monuments égyptiens peuvent être susceptibles, et de le faire aussi grand à lui seul que tous ceux dont les Grecs admiraient le plus la grandeur et la magnificence.

En second lieu, les deux pylônes qui précédaient chacune des deux cours ne surpassaient pas les dimensions ordinaires; mais une circonstance en faisait des constructions prodigieuses : il étaient *en granit* (ποικίλου λίθου), tandis que tous les pylônes de Thèbes sont en grès. Les auteurs de la *Description de Thèbes* (1), pour lever la difficulté, ont prétendu que le mot ποικίλος signifie que le pylône *était couvert de peintures;* explication insoutenable que je ne relèverais pas, si elle n'avait été reproduite par un savant helléniste. L'exemple du Ποικίλη στοὰ d'Athènes m'empêche de nier qu'on ait pu dire οἶκος ποικίλος ou πυλὼν ποικίλος, pour signifier *une maison, un pylône peint* de diverses couleurs (2) ; on aurait dû prouver pourtant que ποικίλος, excepté cette dénomination locale, s'employait avec cette signification sans complément; mais, dans tous les cas, comment n'a-t-on pas vu l'énorme différence qu'il y a entre πυλὼν ποικίλος et πυλὼν λίθου ποικίλου, expression dont se sert Diodore? Si la première expression, à la rigueur, pouvait avoir le sens de *pylône peint,* la seconde n'en serait nullement susceptible. Ainsi, en français, une maison blanche, rouge ou noire, peut très bien s'entendre d'une maison peinte en blanc, en rouge ou en noir; mais une maison faite de pierre blanche, rouge ou noire, peut-elle présenter la même idée? De même en grec, πυλὼν λευκός

(1) P. 142.

(2) *Philol.*, XIII, 121 ; *Ac. des Inscr.*, VIII, p. 155-9.

pourrait être, à la rigueur, susceptible du sens de « pylône peint en blanc », tandis que πυλὼν λίθου λευκοῦ signifiera de toute nécessité un « pylône de pierre blanche ou de marbre ». Mais pourquoi insister sur une remarque si évidente, d'où il résulte que dans λίθος ποικίλος l'adjectif indique un caractère, une qualité distincte de la pierre ?

Reste donc à savoir quelle espèce de pierre on a désignée par cette expression. J'ai dit que c'est le *granit,* en me fondant principalement sur ce que Pline désigne par *pyrrhopœcilus lapis* (1) le granit rose, qu'il appelle également *syenites,* parce qu'il se tirait des carrières voisines de Syène et des cataractes. C'est le même que le πυῤῥοποίκιλος λίθος de Tzetzès (2); d'où l'on voit qu'en retranchant le πύῤῥος, qui signifie *rouge,* il reste ποικίλος λίθος pour désigner le *granit,* sans spécification de la couleur. C'est encore le granit de Syène, que tout le monde a vu dans le λίθος Αἰθιοπικὸς ποικίλος, qui, selon Hérodote (II, 127), formait le revêtement de la partie inférieure de la deuxième pyramide. Ici l'adjectif Αἰθιοπικὸς n'indique point de différence spécifique ; il n'indique que le lieu d'où l'on tirait la pierre, et non sa nature qui est exprimée par ποικίλος. Théophraste aussi (*De lap.,* § 33, 34 Schn.), parlant des pierres de couleurs variées [ποικίλοι λίθοι], cite celles qu'on tirait d'Égypte, vers les Catadupes, de Syène, près d'Éléphantine, et du pays de Psépho ; c'est bien certainement là le λίθος Αἰθιοπικὸς ποικίλος d'Hérodote, le πυῤῥοποίκιλος λίθος de Pline et de Tzetzès, et le ποικίλος λίθος de Diodore, c'est-à-dire, les diverses espèces de granit dont les carrières si nombreuses au-dessus de Syène étaient exploitées encore avec une grande activité dans le troisième siècle de notre ère (3).

Au reste, si l'on ne veut pas que le ποικίλος λίθος soit

(1) Plin., XXXVI, 9, 22. C'est la vraie leçon, au lieu de *pyropœcilus.* Le passage de Tzetzès (*chiliad. VI, hist.* 64) ne laisse point de doute à ce sujet. (*Cf.* Bœttig. *Amalth.,* II, 179.)

(2) Tzetzès dit que le colosse de Memnon était de cette pierre. Il s'est trompe. Ce colosse est, non de granit, mais d'une brèche agatisée, qui a pris avec le temps une couleur noirâtre.

(3) *Rech. pour servir à l'hist. de l'Ég.,* 366.

démonstrativement le *granit,* peu m'importe. Du moins, le bon sens d'abord, et le passage de Théophraste ensuite, montreront qu'il s'agit d'une pierre de diverses couleurs, telle que le jaspe, le marbre tacheté, le porphyre (1), etc., ou toute autre de ce genre. Il en résultera toujours ce fait, le seul qui m'intéresse réellement, c'est que le premier pylône de l'*Osymandyeum,* et conséquemment le second, *en tout semblable au premier,* étaient d'une de ces substances, plus précieuses, plus dures et plus difficiles à travailler. Ces deux pylônes étaient donc des constructions dont rien n'approchait à Thèbes.

Les deux cours dites *péristyles,* outre leur grandeur quadruple de celle des péristyles des autres monuments, avaient encore quelque chose de tout à fait singulier et extraordinaire. D'abord les statues qui les soutenaient, au lieu de colonnes (ἀντὶ τῶν κιόνων), étaient *monolithes,* tandis que ces sortes de figures, dans tous les monuments de Thèbes, sont composées des mêmes assises que celles des piliers auxquels elles sont adossées. Cette décoration de soixante statues colossales monolithes, pour la première cour seulement, était aussi propre à frapper l'imagination que l'énorme grandeur de ces péristyles.

Ce n'est pas tout : le toit entier était monolithe. Comme la cour n'avait pas de toit, l'expression ne peut s'entendre que du péristyle soutenu par des colonnes au lieu de piliers ; et, en effet, le grec ajoute, « dans une largeur de deux orgyies ». Chaque côté du péristyle, au moins, était donc censé revêtu d'une seule pierre de cent quarante mètres de long sur quatre ou cinq de large, longueur double des obélisques monolithes de cent vingt coudées [63^{m}.2] élevés par Sésostris. Mais qu'étaient les fameux ouvrages de Sésostris, en comparaison de ceux d'Osymandyas ! Assurément la crédulité des historiens grecs, capables de répéter de telles choses sans donner

(1) Ainsi, dans Philon de Byzance, ποικίλος καὶ διάχλωρος λίθος paraît être une pierre dans le genre du *verde antico* (pag. 8, ed. Allat.). Sur *lapis varius* et λίθος ποικίλος, voir la note de Muncker (*ad* Hygin., *fab.* 223).

le moindre signe de doute, pouvait être mise impunément à de bien rudes épreuves.

A l'entrée du second pylône, se trouvait un colosse assis, dont la dimension n'excède pas celle du colosse dans le *Ramesseum ;* mais on avait eu le soin d'y ajouter une circonstance qui lui donnait le caractère gigantesque imprimé à toute la description. « Cette statue était accompagnée de deux autres, celle de sa mère et de sa fille taillées dans le même bloc de pierre. » Le texte n'offre aucune incertitude sur ce dernier point, qui est le principal.

Dans l'idée que le colosse d'Osymandyas est le même que celui du *Ramesseum*, les auteurs de la *Description de Thèbes* ont conjecturé, et l'on a répété d'après eux (1), que ces deux statues qui accompagnaient le colosse, étaient ces petites figures de haut-relief sculptées sur le montant du trône dans tous les colosses assis. Mais il ne suffit pas de ramener de force ou de gré les paroles de Diodore ou des auteurs qu'il a copiés à ce qui se voit dans tel monument de Thèbes ; il s'agit de savoir ce qu'elles signifient réellement, et quelle image ont voulu peindre ceux qui les ont employées. Or le texte repousse l'explication qu'on a donnée, et mes raisons subsistent dans toute leur force.

Les voici : c'est une décoration commune à tous les colosses assis que celle des deux figures sculptées sur les montants du trône, et d'une troisième entre leurs jambes ; elles étaient nécessairement taillées dans le même bloc que le trône auquel elles étaient attachées. Cette observation, que « les trois statues étaient taillées dans le même bloc », serait donc inutile et tout à fait sans raison, si l'on n'avait voulu désigner que des figures en relief de ce genre. Il en est de même de cette autre observation, que « les deux statues étaient inférieures en grandeur à la première ». Quoi de plus déplacé, de plus dénué de bon sens, pour désigner des figures que leur place même obligeait de faire cinq ou six fois plus petites

(1) *Acad. des Inscr.*, VIII, 189.

que la statue principale? Voilà ce que n'ont jamais pu dire des gens qui avaient vu de ces colosses, et qui savaient comment ils étaient tous composés; aussi nous ne trouvons dans aucune des descriptions que les anciens ont faites du colosse de Memnon la moindre mention de ces petites figures, ornements inséparables du trône. Il est donc certain que les auteurs de la *Description* ont voulu parler de trois véritables statues, τρεῖς ἀνδριάντες (car l'expression est la même pour toutes les trois), l'une assise, les deux autres placées à sa droite et à sa gauche, moins grandes, mais elles-mêmes d'une grandeur considérable; « toutes trois taillées dans le même bloc, » et qu'il faut se représenter de chaque côté du colosse assis, soit agenouillées dans l'action de prier (1), soit debout. Les Égyptiens étaient dans l'usage de réunir ainsi sur la même base trois statues, l'une principale, les deux autres accessoires. Tel était le grand colosse couché de soixante-quinze pieds ($26^m.35$), élevé par Amasis dans le temple de Vulcain à Memphis; de chaque côté, *sur la même base*, était un autre colosse debout, plus petit (2). Ainsi, en mettant deux colosses sur la même base que celui d'Osymandyas, les

(1) Comme, par exemple, une statue du musée du Turin.

(2) Le passage est difficile : Ἀνέθηκε. . . . ἐν Μέμφι τὸν ὕπτιον κείμενον κολοσσὸν τοῦ Ἡφαιστείου ἔμπροσθε· τοῦ πόδες πέντε καὶ ἑβδομήκοντά εἰσι τὸ μῆκος· ἐπὶ δὲ αὐτῷ βάθρῳ ἑστᾶσι, Αἰθιοπικοῦ ἐόντες (avec Schw. pour ἐόντος) λίθου, δύο κολοσσοὶ εἴκοσι ποδῶν . . . ὁ μὲν ἔνθεν τοῦ ΜΕΓΑΛΟΥ (au lieu de μεγάρου) ἐστι δὲ λίθινος ἕτερος τοσοῦτος καὶ ἐν Σάϊ, κείμενος κατὰ τὸν αὐτὸν τρόπον, τῷ ἐν Μέμφι (II, 176, 6). La difficulté principale consistait dans le mot μεγάρου, qui fait un sens absurde avec les mots ἐπὶ δὲ αὐτῷ βάθρῳ ἑστᾶσι. Comment concevoir en effet que deux statues *placées sur la même base* auraient pu être, l'une d'un côté du *Megaron*, et l'autre de l'autre? Cela est impossible : la leçon μεγάλου de Valla, adoptée par tous les critiques, Wesseling, de Pauw, Larcher, M. Schweighæuser, Schæfer, Mustoxidi et Creuzer, est indubitable; le sens devient : « sur la même base [que le grand colosse], sont deux colosses debout en pierre d'Éthiopie. . . . . placés de chaque côté du grand [colosse]. »

Un critique revient encore à la leçon μεγάρου, qu'il explique de manière à ne pas la remettre en crédit. Il est obligé, par exemple, d'admettre que ἐπὶ δὲ αὐτῷ βάθρῳ signifie *au même niveau*. « Quel sens donner au βάθρῳ d'Hérodote? Je ne sais », dit-il. (*Philol.*, XIII, 173 et suiv. *Acad. des inscript.*, t. VIII, p. 192 et suiv.) Ce sens est pourtant bien clair, puisque l'historien n'emploie le mot βάθρον, quand il s'agit d'une statue, que pour en désigner la base.

prêtres égyptiens n'inventaient pas réellement une disposition nouvelle ; les Grecs en avaient vu des exemples. Mais la circonstance que trois colosses, l'un de trente-trois coudées, les autres d'une grandeur proportionnée, avaient été tirés d'un seul bloc de granit, élevait ce monument au-dessus de tout ce qu'ils avaient pu voir en Égypte (1).

Ainsi..... τὰ ἀγάλματα.... ἐπειρῶντο ἐκ τῶν βάθρων ἐξανασπᾶν (V. 85), et plus bas, οὐ δυναμένους δὲ ἀνασπάσαι ἐκ τῶν βάθρων αὐτά (V. 86).

Il s'agit donc bien réellement, dans le passage d'Hérodote, de trois colosses, l'un de 75 pieds, et les deux autres de 20 pieds, *placés sur la même base*. C'est le seul fait qui m'intéresse ici.

L'expression κείμενος ὕπτιος, qui désigne la pose du grand colosse, est tout à fait remarquable ; κείμενος, opposé à ἑστᾶσι de la phrase suivante, indique une *position couchée*, comme tout le monde l'a entendu ; et ce qu'on a dit pour prouver le contraire, n'a aucun fondement (*Philol.*, XIII, 172, 212, 213 ; *Acad. des inscr.*, t. VIII, p. 191). Ὕπτιος ne peut signifier que *supinus*, *resupinus*; et les deux mots réunis n'ont pas d'autre sens que *couché sur le dos*. Telle était encore la position d'un autre colosse de même grandeur à Saïs. Hérodote les avait *vus* tous deux. Ainsi l'on ne peut pas plus douter de leur existence que de leur pose. Il est vrai qu'on ne connaît point de colosse *couché sur le dos* : mais cette position est celle des morts ; une multitude de peintures funéraires nous représentent des scènes religieuses où le mort est couché sur un lit, accompagné de personnages qui prennent une part quelconque à la cérémonie. Pourquoi les Égyptiens n'auraient-ils pas quelquefois sculpté dans cette même position la statue colossale d'un roi, en renfermant la dépouille du mort dans la base même de la statue, comme le corps des momies était contenu dans un coffre surmonté de la figure couchée du défunt? Qui sait enfin si ces deux colosses de Memphis et de Saïs n'auraient pas représenté Osiris, et n'auraient pas été destinés à rappeler la scène de sa mort, qui se voit sur tant de monuments?

Sans donner plus de valeur qu'il ne faut à ses conjectures, elles suffisent cependant pour rendre compte d'une circonstance clairement exprimée par un témoin oculaire, et que l'absence de monuments semblables ne peut être une raison pour faire rejeter.

(1) M. Champollion a reconnu que les tombeaux du côté du midi ont été ceux des reines de l'Égypte, portant le nom d' « épouses d'Ammon ». Il pense que c'est là ce que les Grecs, par quelque confusion très vraisemblable, ont appelé les « pallacides » ou concubines d'Ammon, dénomination purement figurée, analogue à celle d' « épouses du Seigneur » que nous donnons aux religieuses. Qu'il en ait été ainsi dans les anciens temps, cela est possible : mais qu'au temps de Strabon il en fût autrement, cela est certain d'après ses paroles, qui expriment un fait dont il a été témoin ; car on ne peut rien voir de plus précis et de plus explicite que son texte, dont j'ai donné la traduction, et que je vais rapporter ici : Τῷ Διΐ... εὐειδεστάτη καὶ γένους λαμπροτάτου παρθένος ΙΕΡΑΤΑΙ... αὕτη δὲ παλλακεύει, καὶ σύνεστιν οἷς βούλεται μέχρις ἂν ἡ φυσικὴ γένηται τοῦ σώματος κάθαρσις· μετὰ δὲ τὴν κάθαρσιν, δίδοται πρὸς ἄνδρα· πρὶν δὲ

Le même caractère se remarque dans la description des peintures qui ornaient les parois du second péristyle. Les sujets en général sont à peu près les mêmes que ceux des peintures qu'on trouve à Médynet-Abou, au *Ramesseum,* à Louksor, à Khalapsché, à Ipsamboul; mais les prêtres y ont ajouté une circonstance bien calculée pour l'effet qu'ils voulaient produire. « Ces sculptures représentaient la guerre d'Osymandyas avec les Bactriens révoltés, contre lesquels il marcha avec une armée de quatre cent mille fantassins et vingt mille chevaux. » Cette contre-épreuve des conquêtes de Sésostris est digne de remarque. Il faut observer que le Sésostris des écrivains postérieurs à Alexandre a poussé ses conquêtes plus loin que celui d'Hérodote. Le Sésostris de cet historien a soumis la Syrie et l'Asie Mineure; ses vaisseaux ont pénétré dans la mer Érythrée; mais ils y ont été arrêtés par des bas-fonds, parce qu'alors les Grecs croyaient

δοθῆναι, πένθος αὐτῆς ἄγεται μετὰ τὸν τῆς παλλακείας καιρόν. Tous les verbes au présent indiquent un fait actuel; et les détails ne laissent aucun doute sur la prostitution religieuse de cette femme. Il est difficile de croire qu'un pareil usage se soit introduit dans un temple égyptien à l'époque des Grecs : on sait qu'ils n'ont point changé le culte établi; ils n'auraient eu d'ailleurs aucun motif pour introduire un usage qui n'existait pas chez eux, puisque, si plusieurs de leurs temples avaient des hiérodules, aucun ne recevait *une seule femme* exclusivement consacrée à l'infâme pratique dont parle Strabon. C'est là une de ces institutions dont on ne saurait expliquer l'existence que par ces aberrations d'un fanatisme qu'il n'est au pouvoir de personne d'imposer. Il est également invraisemblable que les Perses eussent voulu forcer les prêtres d'Ammon à recevoir une pareille coutume, révoltante comme celle des prostitutions du temple de Vénus Mylitta à Babylone; et quand on admettrait cette hypothèse, toujours sera-t-il certain qu'un usage monstrueux, venant de mains aussi odieuses, n'aurait été reçu qu'avec horreur et n'aurait duré qu'autant que le despotisme qui l'avait imposé. Il faut donc, en bonne critique, faire remonter jusqu'à l'époque des Pharaons l'introduction de ce genre de prostitution religieuse qui, au temps de Strabon, subsistait dans le temple d'Ammon. Remarquez bien que cela n'empêcherait pas que les reines d'Égypte n'aient pu avoir le titre d' « épouses du dieu » : mais assurément ce n'étaient pas elles qui se prostituaient dans son temple; et quand Hécatée, dans Diodore, place les tombeaux des pallacides là où se trouvent les tombeaux des reines, on peut y voir une erreur de la part des Grecs, fondée sur l'équivoque du titre d' « épouses du dieu » : ils auront cru que ces épouses, dont on montrait les tombes creusées dans la montagne, étaient celles des pallacides ou prostituées d'Ammon que l'on continuait d'entretenir dans son temple.

que, dans les mers extérieures, des bas-fonds mettaient obstacle à la navigation (Hérod., II, 102, 103). Le Sésostris de Diodore (I, 55) a pénétré avec ses vaisseaux jusqu'à l'Inde; et son armée de terre a conquis non seulement l'Inde, mais tout le pays au-delà du Gange, jusqu'à l'océan Oriental. D'où l'on voit clairement que les prêtres avaient surchargé la légende de Sésostris, à mesure que leurs connaissances géographiques s'étaient étendues. Avouer que le héros de leur histoire n'avait pas porté les armes aussi loin qu'un conquérant étranger eût coûté beaucoup trop à leur amour-propre ; ils prirent donc à tâche de le faire pénétrer au-delà des bornes qu'Alexandre n'avait pu franchir; et, comme les Grecs donnaient l'Océan pour limite au pays situé à l'orient de l'Inde, les prêtres égyptiens eurent bien le soin de pousser les conquêtes de Sésostris jusque-là. Si les Grecs avaient alors connu la Chine, on peut être sûr que Sésostris n'aurait pas manqué de la conquérir.

D'après ce qu'on racontait d'Osymandyas, l'Égypte, huit ou dix siècles avant Sésostris, était bien autrement étendue et puissante ; car l'expédition d'Osymandyas contre la Bactriane avait pour objet, non, comme celle de Sésostris, de conquérir des pays nouveaux, mais de soumettre un pays révolté. Ainsi la Bactriane, un millier d'années avant Sésostris, était déjà renfermée dans l'empire égyptien; ses habitants étaient des sujets d'Osymandyas. Pourquoi le nom de *Bactriane,* plutôt que celui de tout autre pays ? Ne serait-ce pas parce que la *Bactriane,* de tous les pays soumis à Alexandre, était le plus reculé entre ceux qui restaient encore (1) sous la domination grecque? Une contrée si éloignée devait nécessairement avoir été soumise au Pharaon Osymandyas, puisqu'elle l'était au roi grec Séleucus.

L'Égypte, au temps des Grecs, n'avait de mines, ni d'or, ni d'argent ; mais les mines d'or des montagnes situées entre l'Égypte et la mer Rouge étaient encore exploitées sous les

(1) Il faut se souvenir que Diodore a tiré cette description d'Hécatée, qui visitait l'Égypte sous Ptolémée, fils de Lagus.

Lagides avec une aussi grande ardeur qu'elles l'avaient été sous les anciens rois (1); et cependant les revenus du gouvernement, sous Ptolémée Aulète, ne montaient qu'à six mille talents (2). C'était bien autre chose deux mille ans auparavant; car, sous Osymandyas, les seules mines d'or et d'argent de l'Égypte produisaient annuellement, de compte fait, une somme évaluée à cinq cent trente-trois mille trois cent trente-trois talents d'argent (3), cent fois plus que le revenu total au temps des Ptolémées : c'est un quart en sus du produit annuel des mines du Potosi.

Qui n'apercevrait dans de tels récits l'intention d'élever outre mesure la puissance et la richesse de l'antique Égypte? Ramessès était un grand prince; les annales égyptiennes en faisaient foi; et le *Ramesseum* en était une preuve vivante. Mais, huit ou dix siècles auparavant, Osymandyas était beaucoup plus puissant et plus riche encore; il fallait bien que son tombeau surpassât à lui seul tous les édifices que Ramessès avait fait construire.

Sans parler de la salle des procédures, et d'autres détails qui présentent plus ou moins ce caractère fantastique, terminons par le fameux *cercle d'or* placé sur le toit de l'édifice. Il avait « trois cent soixante-cinq coudées » (ou environ deux cents mètres) de tour, « et une coudée d'épaisseur ». A chaque coudée était marqué un des jours de l'année, avec l'indication du lever et du coucher des astres pour ce jour, et les pronostics atmosphériques qui s'y rapportaient, *selon les astronomes égyptiens*. On a beaucoup et fort inutilement disserté sur ce fameux *cercle d'or*, dans l'intention d'en faire quelque chose d'au moins vraisemblable; et l'on s'est donné la peine d'inventer des hypothèses qui tombent toutes devant l'examen pur et simple de la description.

Les difficultés qu'il présente sont relatives à sa grandeur, à sa matière, à son usage.

(1) *Agath. de Mar. rub.*, 22 sq. in *Geogr. min.*, I.
(2) Diodor., XVII, 52.
(3) Dans le texte, trente-deux millions de mines.

Quant à sa grandeur, on a tâché d'en écarter la difficulté en conjecturant que le mot *coudée* désigne, non une *mesure absolue*, mais une *division relative*, analogue à nos degrés (1). Par ce moyen on pourrait en réduire indéfiniment la grandeur, et en faire, si on le voulait, un cercle de trois pieds de circonférence. La conjecture n'est pas à beaucoup près aussi heureuse qu'elle est commode; car elle est détruite de fond en comble par la circonstance que le cercle avait *une coudée d'épaisseur :* le mot *coudée* est donc ici une mesure absolue; il s'agit bien réellement d'un cercle ayant trois cent soixante-cinq coudées de tour et *une* d'épaisseur. Or un cercle d'environ six cents pieds de circonférence ne peut absolument se placer sur la couverture d'un monument égyptien, quelque vaste qu'il soit, parce qu'on sait que la surface du toit y change de plan et s'abaisse à chaque division, en allant du commencement à l'extrémité. Le placer sur le *Ramesseum* est tout à fait impossible, puisque le monument n'a pu avoir en cet endroit que trente mètres de largeur environ : c'est moitié moins qu'il ne faut. Aussi les auteurs de la *Description de Thèbes*, conformément à leur conjecture sur le mot *coudée*, ont-ils renoncé à donner une place au cercle d'or dans leur restitution conjecturale du monument. Depuis, on en a essayé une restitution (2); mais, outre l'inconvénient de n'être point dans le caractère égyptien, elle a celui de ne donner qu'un cercle de vingt mètres de diamètre, ou trois fois moins qu'il ne faut. Un érudit célèbre a proposé une solution plus commode encore; il en a fait un *cercle* purement *symbolique*, comme la chaîne d'or d'Homère : c'est le transporter dans les espaces imaginaires, et là ce n'est pas la place qui manque. Mais toutes les circonstances montrent qu'on a voulu le donner pour une réalité; or c'est précisément cette réalité dont on ne sait que faire.

Si un pareil cercle est impossible par sa grandeur, il l'est encore par sa matière.

(1) *Descr. de Thèbes*, 153.

(2) Rondelet fils, dans le *Philologue*.

Pour diminuer l'excès de l'invraisemblance, on a supposé qu'il était simplement *doré*, et non pas *d'or* (Jomard, *Syst. métr.*, 50).

Je ne nie pas que χρυσοῦς n'ait été parfois employé dans ce sens (1); mais je ne voudrais pas qu'en reproduisant cette opinion on eût été jusqu'à prétendre que c'est là le véritable sens de χρυσοῦς, et que les bons écrivains n'emploient pas cet adjectif quand il s'agit d'exprimer qu'une chose est *d'or massif* (2), car c'est aller contre l'évidence : χρυσοῦς, ἀργυροῦς, comme *aureus, argenteus* en latin, signifient *d'or, d'argent;* il suffit de citer χρυσοῦς, ἀργυροῦς [στατήρ], en latin *aureus, argenteus* [*nummus*]; l'emploi de ces mots pour *doré* ou *argenté* est rare et peut s'appeler une négligence. Au reste, je ne m'attache pas à cette expression équivoque. J'ai dit et je répète encore que toutes les circonstances de la description prouvent qu'on a voulu parler d'un cercle *d'or*, et non pas seulement *doré*. Est-ce sur une mince feuille d'or qu'on aurait gravé d'une manière durable toutes les figures et signes qui ornaient le fameux cercle? En disant qu'il avait trois cent soixante-cinq coudées de tour, et *une d'épaisseur*, c'était annoncer que la matière en était précieuse. A quoi bon parler de son *épaisseur*, s'il eût été de pierre? Enfin les prêtres ne se sont pas contentés de dire que Cambyse avait *détruit* ce cercle, ils ont dit qu'il l'avait *pillé* [σεσυλῆσθαι], comme il avait *pillé* [σεσυλῆσθαι] l'or et l'argent du grand temple de Karnak. Une telle circonstance exclut l'idée de simple dorure. Le moyen de croire que Cambyse, ayant à sa disposition tant de richesses, se fût amusé à gratter des pierres! L'identité d'expressions pour le *pillage* du cercle et celui de l'or et de l'argent montre clairement l'idée qu'on a voulu rendre, celle d'un objet extrêmement précieux, d'un *cercle d'or*, en un mot. Ce cercle est prodigieux sans doute; mais il ne l'est pas plus que d'autres

(1) Xen. Anabas., V, 3, 13. Voy. Sturz, *Lex. h. v.;* Herod, VIII, 80, 81.

(2) *Mém. Ac. Inscript.*, t. VIII, pag. 206 et 207. « Nous oserions presque assurer que les écrivains grecs, parlant d'*or pur*, emploient, non l'adjectif χρυσοῦς, mais χρυσὸς, χρυσίον. »

circonstances de la description. Il y a même ici quelque chose d'assez singulier. Le volume est de trois cent soixante et une à trois cent soixante-deux coudées cubes en nombre rond, environ cinquante-trois mètres cubes, dont le poids est de quatre millions cent soixante-dix mille deux cent quatre-vingts marcs d'or; ce qui, à raison de la proportion 13 ½, qui est celle dont parle Hérodote, revient aux cinquante-trois millions de marcs d'argent qu'Osymandyas retirait du seul produit des mines de l'Égypte. La coïncidence est assez remarquable. C'était, en vérité, bien le moins qu'Osymandyas consacrât une année entière du revenu de ses mines au plus bel ornement de son tombeau.

Quant à l'usage d'un pareil cercle, on n'a jamais pu dire en quoi il pouvait consister. Ce dont on doit être sûr, c'est qu'il n'était bon à rien. Pour moi, je n'y vois qu'une invention bien maladroite, puisqu'elle se trahit au premier coup d'œil. Selon les prêtres, on avait marqué sur ce cercle le lever et le coucher des astres, et les phénomènes atmosphériques qu'ils annonçaient pour chaque jour: c'est là tout justement le caractère de ces parapegmes qu'on exposait dans les villes grecques depuis la réforme de Méton; c'étaient, comme on sait, des tables des levers et couchers des astres pour chaque jour de l'*ennéadécaétéride,* accompagnées de l'indication des changements astronomiques, ἐπισημασίαι, qu'on croyait s'y rattacher. Mais il se présente une difficulté, c'est que le cercle d'or, avec sa division en trois cent soixante-cinq coudées, ne pouvait représenter qu'une année vague, tandis que l'indication du lever et du coucher des astres « pour chaque jour de l'année », et les pronostics météorologiques qu'on en tirait, marqués également pour chaque jour, ne peuvent avoir d'application constante que dans une année fixe solaire ou luni-solaire, comme était alors celle des Grecs, régularisée par Méton. Voilà ce à quoi les prêtres n'ont pas songé, et la méprise est fâcheuse. Allier un usage égyptien avec un usage grec qu'il repousse, c'est montrer tout à la fois une grande ignorance et cette manie constante de s'attribuer l'origine et

l'invention de tout ce qu'il y avait de bon ailleurs. Le cercle lui-même pourrait bien n'être encore qu'une maladroite imitation des *armilles équatoriales* des Grecs; car rien ne dit qu'elles n'existassent point chez eux avant Ératosthène. Ces armilles étaient disposées dans le plan de l'équateur; les prêtres thébains qui en avaient entendu parler, mais sans les avoir vues et très probablement sans en comprendre l'usage, ne se contentèrent pas de les convertir en un cercle horizontal qui ne pouvait servir à rien; ils y ajoutèrent un *parapegme* essentiellement incompatible avec sa division.

L'invention de ce fameux cercle, impossible tout à la fois par la place que les prêtres lui assignaient, par la matière dont ils le prétendaient formé, par sa division même, réunit à elle seule tous les traits qui déterminent le caractère de la description entière du monument. Elle achève de prouver que l'intention des auteurs de cette description a été précisément celle que le plus simple bon sens suffisait pour leur attribuer, c'est-à-dire de donner aux Grecs une idée extraordinaire des travaux des plus anciens rois égyptiens, et de leur faire croire que l'Égypte n'était plus, même sous Sésostris, aussi puissante que huit ou dix siècles auparavant.

Il en est, à mon avis, de ce tombeau comme de celui de Porsenna, dont Pline (XXXVI,13) nous a conservé la description. Ce roi, qui paraît avoir été un des héros des traditions étrusques (1), avait eu sa sépulture à Clusium, où sans doute on lui avait élevé un monument construit dans le genre des nuraghes de Sardaigne, et du prétendu tombeau des Horaces à Albano; genre qui semble avoir été celui des tombeaux étrusques (2). Mais ce monument ne suffisait pas sans doute à l'orgueil national des Étrusques; il fallut donc imaginer un tombeau gigantesque, afin que l'Étrurie ne restât pas en arrière des autres contrées; or voici la description qu'on en avait faite à Varron, et que Pline a transcrite mot pour mot : « Porsenna a été enterré au-dessous de la ville de Clu-

(1) Niebuhr, *Röm. Gesch.,* I, 576, 2e éd.
(2) Voir le *Journ. des Sav.,* avril 1827, sur les nuraghes.

sium, où il a laissé un monument en pierre de taille. Il forme un carré, qui a trois cents pieds de côté, cinquante de haut; et, en dedans de la base carrée, est un labyrinthe inextricable, d'où l'on ne pourrait sortir sans un peloton de fil.

« Sur (*suprà*) cette base carrée s'élèvent cinq pyramides, quatre aux angles, une au milieu, larges par le bas de soixante-quinze pieds, hautes de cent cinquante, terminées au sommet de telle sorte qu'elles sont toutes recouvertes par un *orbe* d'airain et un chapeau unique duquel [*ex quo*] pendent, attachées à des chaînes, des clochettes qui, agitées par le vent, rendent un son, comme cela avait autrefois lieu à Dodone.

« Sur (*suprà*) ce globe s'élèvent quatre pyramides, chacune de cent pieds de haut.

« Sur (*suprà*) celles-ci, et soutenues par une plate-forme commune, se voient cinq pyramides, dont Varron a eu honte de donner la hauteur. Les *fables* étrusques (1) lui donnent la même hauteur que celle de tout l'ouvrage. »

Cette description chimérique fut consignée dans les annales sacrées, et peut-être célébrée dans les chants nationaux de l'Étrurie; c'est la source où Varron l'aura puisée. Quant à Pline, il ne fait qu'emprunter le récit de cet écrivain dont il rapporte les propres paroles, ne voulant rien prendre sous sa responsabilité, attendu que le « fabuleux du monument est au-dessus de tout (2) »; il y ajoute pourtant une circonstance qu'il a tirée des *fables étrusques*, et que Varron a eu honte de rapporter [*Varronem puduit adjicere*], c'est là hauteur des cinq pyramides qui couronnaient tout l'édifice. Il est certain qu'un tel monumèmt est absurde. Pour le rendre au moins

(1) *Fabulæ etruscæ tradunt,* etc. Le mot *fabulæ* n'est pas susceptible du sens qu'a proposé un ingénieux et savant critique. Quand Pline dit *fabulæ narrant, tradunt,* etc., il entend toujours les *récits fabuleux* ou les *traditions fabuleuses.*

(2) « Cùm excedat omnia FABULOSITAS ». Même observation sur ce dernier mot, qui ne peut s'entendre de simples *on dit,* mais de *récits fabuleux,* de *récits dont l'invraisemblance tient de la fable.* Le sens affaibli qu'on a proposé ne saurait être appuyé d'aucune autorité.

possible, on a fait plusieurs conjectures que nous ne rappellerons pas ici. Il suffit de dire un mot de la plus ingénieuse de toutes, de celle de M. Quatremère de Quincy. D'abord, au globe ou cercle et au chapeau unique qui couronnaient les cinq pyramides, il a substitué un globe et un chapeau à chaque pyramide; ensuite il a entendu le second et le troisième *suprà* dans le sens d'une *construction placée sur un plan plus élevé*, et non pas *superposée*. Ces interprétations font disparaître ce qu'il y a de plus absurde dans le récit; mais on ne peut nier cependant que ni Varron ni Pline n'en ont eu l'idée. Tous deux ont bien entendu donner à ce mot *suprà* l'acception ordinaire, puisqu'au même endroit (1) cette préposition est prise dans le sens de *au-dessus :* certes, on ne saurait supposer qu'ils lui aient donné deux acceptions différentes à deux lignes de distance. Ainsi, quand on admettrait qu'ils ont mal compris la description originale, toujours sera-t-on forcé de convenir, à moins de leur refuser la moindre dose de bon sens, qu'ils ont dû regarder le monument comme impossible. C'est une preuve que, s'il avait jamais existé, il n'existait plus de leur temps; et, en effet, Pline dit que les traces mêmes en avaient disparu, « cum.... italici nulla vestigia exstent. »

Restauré dans l'hypothèse de M. Quatremère de Quincy, le monument devient possible ; mais il reste toujours invraisemblable par sa construction prodigieuse et ses dimensions colossales ; et l'on ne peut absolument comprendre qu'un pareil édifice, bien plus étonnant en son genre qu'aucun de ceux de l'Égypte, d'ailleurs constamment protégé par la vénération du peuple et par la religion étrusque, qui n'avait pas cessé d'être en vigueur, eût été entièrement détruit dans un espace de cinq ou six cents ans (2).

(1) « Supra id quadratum, pyramides stant quinque », etc. Le mot *stant* a fait croire que le monument subsistait encore au temps de Varron ; mais, s'il est vrai, et tout le prouve, que Varron traduisait les annales étrusques, le *présent* ne se rapporte pas à son temps. Pline dit qu'il « n'en restait point de traces » ; concevrait-on que, dans le cours d'un siècle environ qui s'est écoulé entre les époques de Varron et de Pline, un monument si colossal eût disparu au point qu'on pût en dire « nulla vestigia exstant » ?

(2) Hirt, *Gesch. der Bauk. der Alten,* I, 242.

Il y a, comme on voit, une grande parité dans le caractère des deux descriptions. Je ne nie pas plus l'existence d'un tombeau de Porsenna que celle d'un tombeau d'Osymandyas; je nie seulement la réalité du récit que les annales étrusques et égyptiennes faisaient de l'un et de l'autre, et je soutiens que ces deux descriptions doivent être également reléguées au rang des fables.

Un nom royal assez semblable à celui d'*Osymandyas*, qui se trouve écrit sur plusieurs monuments, annoncerait l'existence d'un ancien roi de ce nom; et, c'est peut-être, comme l'ont pensé plusieurs critiques, le même que l'*Ismandès* auquel, selon Strabon (XVII, 813 et 811), on attribuait le grand labyrinthe, et qui était censé avoir sa sépulture dans la pyramide située près de cet édifice mystérieux. Cette dernière circonstance, si toutefois l'identité des personnages est réelle (1), prouverait combien était vague et incertaine la tradition sur le lieu où cet Ismandès, c'est-à-dire Osymandyas, avait eu son tombeau, puisque sa dépouille mortelle, selon les uns, était enfermée dans une pyramide; selon les autres, avait été déposée dans un magnifique monument qu'il avait construit à Thèbes tout exprès. Ce qui montre encore la confusion extrême de tous ces souvenirs historiques qui changeaient peut-être de temple à temple, c'est que ce nom désignait, selon quelques-uns, *Memnon* ou Aménophis II. Il n'y a rien à tirer de toutes ces contradictions. Il est possible que, parmi les édifices sépulcraux dont on avait montré les restes à Diodore de Sicile sur le penchant de la montagne libyque ou dans la plaine, il y ait eu jadis un édifice bâti par l'ancien roi Osymandyas, peut-être plus beau ou plus grand que les autres, mais détruit longtemps avant l'arrivée des Grecs, comme ces vieux édifices dont les débris sont entrés dans la construction de certaines parties de ceux de Karnak. Après sa destruction, les prêtres égyptiens, sachant bien qu'il n'en restait plus rien pour les démentir, auront pu donner car-

(1) Jablonski, *Synt. de Memn.*, p. 38, 52-55, 102, *sq. Opusc.*, I, 97, 189.

rière à leur esprit inventif, et, prenant pour type, soit le temple de Médynet-Abou, soit plutôt le *Ramesseum*, le plus beau des deux, s'élever à une espèce d'idéal de la magnificence et du pouvoir de leurs anciens rois (1).

Ces prêtres, passablement entichés de l'antiquité de leur nation, qui voulaient qu'elle eût toujours été la plus habile et la plus savante en toute chose, qui croyaient et surtout tenaient à ce qu'on crût qu'elle était infiniment plus puissante des milliers d'années auparavant, avaient rempli leurs livres sacrés ou surchargé leurs traditions d'histoires faites après coup, d'exagérations palpables, de mensonges évidents; ils les débitaient sans crainte à des voyageurs qui ne savaient point leur langue et n'entendaient point leurs symboles; ils exploitaient ainsi largement l'enthousiasme peu éclairé des Grecs, comme le prouvent, entre autres, les étranges récits que l'hiérogrammatiste de Saïs a faits à Hérodote (II, 28), et la curieuse histoire que les prêtres de Memphis lui assuraient tenir de Ménélas en personne (*Ib.*, II, 118). Que serait-ce si nous possédions les écrits d'Hécatée de Milet, d'Hécatée d'Abdère, et des nombreux écrivains grecs qui, après leurs voyages dans ce pays, avaient rédigé des Égyptiaques? A en juger par la description de l'*Osymandyeum*, que de beaux contes nous avons perdus! Du moins elle reste là comme un exemple unique, mais assez remarquable, de ce que les prêtres égyptiens avaient osé faire en ce genre. Distinguer cet exemple, le saisir au milieu des renseignements historiques où il se trouve mêlé, lui enlever son apparente réalité pour le montrer dans son vrai caractère, et l'exclure du domaine de l'histoire, où il n'aurait pas dû figurer, c'est une entreprise qui, bien que limitée dans son objet, n'était pas indigne d'attirer quelque attention : voilà ce qui explique sans doute l'intérêt qu'on y a mis, et ce qui m'excuse d'être revenu sur ce sujet.

Du reste, en effaçant l'*Osymandyeum* du nombre des mo-

(1) M. Champollion croit que la confusion dont je parle vient des Grecs et non des Égyptiens, et que les souvenirs historiques étaient les mêmes dans tous les temples de l'Égypte.

numents réels, je ne crois pas diminuer l'opinion qu'il fau avoir de la puissance de l'ancienne Égypte. Cette puissance. les ressources du pays, l'état avancé de sa civilisation et de ses arts, leur influence sur ceux de la Grèce, sont attestés par trop de preuves pour que sa gloire légitime ait rien à craindre des efforts d'une critique étroite, ou d'un scepticisme outré. Mais il est bon de se défendre contre cet enthousiasme peu réfléchi qui, s'interdisant l'examen, craindrait de soumettre à une discussion impartiale des récits peut-être mensongers. et, du moment qu'il s'agit de l'ancienne Égypte, regarderait le doute presque comme un sacrilège. Il faut prendre garde d'en faire un pays si extraordinaire qu'il en devienne inexplicable.

APPENDICE

DESCRIPTION DU TOMBEAU D'OSYMANDYAS

TIRÉE DE DIODORE DE SICILE.

TEXTE GREC.

α'. Οἱ μὲν οὖν ἱερεῖς ἐκ τῶν ἀναγραφῶν ἔφασαν εὑρίσκειν ἑπτὰ πρὸς τοῖς τετταράκοντα τάφους βασιλικούς, εἰς δὲ Πτολεμαῖον τὸν Λάγου διαμεῖναι ἑπτακαίδεκα μόνον, ὧν τὰ πολλὰ κατέφθαρτο καθ' οὓς χρόνους παρεβάλομεν ἡμεῖς εἰς ἐκείνους τόπους...

β'. Οὐ μόνον δ' οἱ κατ' Αἴγυπτον ἱερεῖς ἐκ τῶν ἀναγραφῶν ἱστοροῦσιν, ἀλλὰ καὶ πολλοὶ τῶν Ἑλλήνων, τῶν παραβαλόντων μὲν εἰς τὰς Θήβας ἐπὶ Πτολεμαίου τοῦ Λάγου, συνταξαμένων δὲ τὰς Αἰγυπτιακὰς ἱστορίας (ὧν ἐστι καὶ Ἑκαταῖος), συμφωνοῦσι τοῖς ὑφ' ἡμῶν εἰρημένοις (1).

TRADUCTION LITTÉRALE.

I. Les prêtres disaient donc, d'après les livres sacrés, qu'il se trouvait (à Thèbes) quarante-sept tombes royales, mais qu'au temps de Ptolémée fils de Lagus il n'en restait que dix-sept, dont la plus grande partie était ruinée à l'époque où nous arrivâmes en ces lieux [dans la CLXXX[e] olympiade].

II. Cela n'est pas seulement raconté par les prêtres d'après les livres sacrés, mais encore par beaucoup des Grecs qui, étant venus à Thèbes sous Ptolémée fils de Lagus, et ayant rédigé des descriptions de l'Egypte (au nombre desquels est aussi Hécatée), s'accordent avec ce que nous venons de dire.

γ'. Ἀπὸ γὰρ τῶν πρώτων τάφων, ἐν οἷς παραδέδοται τὰς παλλακίδας (3) τοῦ Διὸς τετάφθαι, δέκα σταδίων φασὶν ὑπάρξαι (4) βασιλέως μνῆμα τοῦ προσαγορευθέντος Ὀσυμανδύου·

δ'. Τούτου δὲ κατὰ μὲν τὴν εἴσοδον ὑπάρχειν πυλῶνα λίθου ποικίλου, τὸ μὲν μῆκος δίπλεθρον, τὸ δ' ὕψος τετταράκοντα καὶ πέντε πηχῶν·

ε'. Διελθόντι δὲ αὐτὸν εἶναι λίθινον περίστυλον τετράγωνον, ἑκάστης πλευρᾶς οὔσης τεττάρων πλέθρων· ὑπηρεῖσθαι δὲ ἀντὶ (5) τῶν κιόνων ζώδια πηχῶν ἑκκαίδεκα μονόλιθα· τὸν τύπον τὸν ἀρχαῖον τρόπον εἰργασμένα· τὴν ὀροφήν τε πᾶσαν ἐπὶ πλάτος δυεῖν ὀργυιῶν ὑπάρχειν μονόλιθον.....

ς'. Ἑξῆς δὲ τοῦ περιστύλου πάλιν ἑτέραν εἴσοδον, καὶ πυλῶνα, τὰ μὲν ἄλλα παραπλήσιον τῷ προειρημένῳ, γλυφαῖς δὲ παντοίαις περιττότερον εἰργασμένον·

ζ'. Παρὰ δὲ τὴν εἴσοδον ἀνδριάντας εἶναι τρεῖς ἐξ ἑνὸς τοὺς πάντας λίθου [Μέμνονος] τοῦ συηνίτου (7)· καὶ τούτων ἕνα μὲν... καθήμενον ὑπάρχειν μέγιστον πάντων τῶν κατ' Αἴγυπτον· οὗ τὸν πόδα μετρούμενον ὑπερβάλλειν τοὺς ἑπτὰ πήχεις· ἑτέρους καὶ δύο πρὸς τοῖς γόνασι, τὸν μὲν ἐκ δεξιῶν, τὸν δὲ ἐξ εὐωνύμων, θυγατρὸς καὶ μητρός, τῷ μεγέθει λειπομένους τοῦ προειρημένου.......

η'. .... Εἶναι δὲ καὶ ἄλλην εἰκόνα τῆς μητρὸς αὐτοῦ καθ' αὑτήν, εἴκοσι πηχῶν, μονόλιθον......

θ'. Μετὰ δὲ τὸν πυλῶνα, περίστυλον εἶναι τοῦ προτέρου ἀξιολογώτερον, ἐν ᾧ γλυφὰς ὑπάρχειν παντοίας, δηλούσας τὸν πόλεμον τὸν γενόμενον αὐτῷ πρὸς τοὺς ἐν Βάκτροις ἀποστάν-

III. En effet, ils disent qu'à dix stades des premiers tombeaux (2), où la tradition rapporte qu'on enterrait les *femmes* de Jupiter, il y avait un tombeau du roi appelé *Osymandyas*;

IV. Qu'à l'entrée de cet (édifice) était un pylône de granit ayant en longueur deux plèthres [200 p.], et en hauteur quarante-cinq coudées;

V. Qu'après l'avoir passé on trouvait un péristyle de pierre, carré, dont chaque côté avait quatre plèthres [400 p.]; qu'il était soutenu, au lieu de colonnes, par des figures monolithes, hautes de seize coudées, travaillées dans l'ancien style, et que tout le toit était monolithe dans une largeur de deux orgyies;

VI. Qu'à la suite du péristyle on trouvait encore une autre entrée et un pylône semblable en tout au précédent, excepté qu'il était décoré de toute sorte de sculptures exécutées avec plus de soin (6);

VII. Que près de cette entrée il y avait trois statues taillées dans un seul bloc de pierre syénite; que l'une d'elles était assise, la plus grande qui existât en Égypte, dont le pied mesuré passait les sept coudées; que les deux autres étaient placées près de ses genoux, l'une à droite, l'autre à gauche, représentant sa mère et sa fille, inférieures en grandeur à la précédente.....

VIII. Qu'il y avait aussi une autre statue monolithe de sa mère, isolée, de vingt coudées de haut.....

IX. Qu'après le pylône il y avait un autre péristyle plus remarquable que le premier; que, sur ses parois, des sculptures de toute espèce représentaient la guerre qu'il avait faite aux Bactriens révoltés, contre

τας, ἐφ' οὓς ἐστρατεῦσθαι πεζῶν μὲν τετταράκοντα μυριάσιν, ἱππεῦσι δὲ δισμυρίοις, εἰς τέτταρα μέρη διῃρημένης τῆς πάσης στρατιᾶς......

ι'. Καὶ κατὰ μὲν τὸν πρῶτον τῶν τοίχων τὸν βασιλέα κατεσκευάσθαι πολιορκοῦντα τεῖχος ὑπὸ ποταμοῦ περίῤῥυτον, καὶ προκινδυνεύοντα πρός τινας ἀντιτεταγμένους, μετὰ λέοντος, συναγωνιζομένου τοῦ θηρίου καταπληκτικῶς....

Ἐν δὲ τῷ δευτέρῳ τοίχῳ τοὺς αἰχμαλώτους ὑπὸ τοῦ βασιλέως ἀγομένους εἰργάσθαι τά τε αἰδοῖα καὶ τὰς χεῖρας οὐκ ἔχοντας· δι' ὧν δοκεῖν δηλοῦσθαι διότι ταῖς ψυχαῖς ἄνανδροι καὶ κατὰ τὰς ἐν τοῖς δεινοῖς ἐνεργείας ἄχειρες ἦσαν·

Τὸν δὲ τρίτον ἔχειν γλυφὰς παντοίας, καὶ διαπρεπεῖς γραφὰς, δι' ὧν δηλοῦσθαι βουθυσίας τοῦ βασιλέως, καὶ θρίαμβον ἀπὸ τοῦ πολέμου κατάγόμενον·

Κατὰ δὲ μέσον τὸν περίστυλον ὑπαίθριον βωμὸν κατεσκευάσθαι τοῦ καλλίστου λίθου τῇ τε χειρουργίᾳ διάφορον, καὶ τῷ μεγέθει θαυμαστόν·

ια'. Κατὰ δὲ τὸν τελευταῖον τοῖχον ὑπάρχειν ἀνδριάντας καθημένους δύο μονολίθους, ἑπτὰ καὶ εἴκοσι πηχῶν. παρ' οἷς εἰσόδους τρεῖς ἐκ τοῦ περιστύλου κατεσκευάσθαι, καθ' ἃς οἶκον ὑπάρχειν ὑπόστυλον, ᾠδείου τρόπον κατεσκευασμένον, ἑκάστην πλευρὰν ἔχοντα δίπλεθρον· ἐν τούτῳ δ' εἶναι πλῆθος ἀνδριάντων ξυλίνων, διασημαίνον τοὺς τὰς ἀμφισβητήσεις ἔχοντας καὶ προσβλέποντας τοῖς τὰς δίκας κρίνουσι· τούτους δ' ἐφ' ἑνὸς τῶν τοίχων ἐγγεγλύφθαι τριάκοντα τὸν ἀριθμὸν, καὶ κατὰ τὸ μέσον τὸν ἀρχιδικαστὴν, ἔχοντα τὴν Ἀλήθειαν (10) ἐξηρτημέ-

lesquels il avait marché avec une armée de quatre cent mille fantassins et de vingt mille chevaux, partagée en quatre corps.....

x. Que sur le premier mur le roi était représenté assiégeant une forteresse entourée d'un fleuve, et combattant, au premier rang, contre quelques hommes qui lui résistent, accompagné d'un lion qui le seconde d'une manière terrible.....

Que sur le second mur étaient figurés les prisonniers emmenés par le roi, privés des parties naturelles et des mains; par quoi l'on paraît avoir voulu montrer qu'ils manquaient de courage et que dans le danger ils avaient été sans mains;

Que sur le troisième étaient toutes sortes de sculptures et de peintures d'un fini remarquable, représentant les sacrifices du roi et sa pompe triomphale au retour de la guerre;

Qu'au milieu du péristyle était un autel hypèthre (8), de la plus belle pierre, distingué par le travail, et d'une grandeur surprenante;

xi. Qu'attenantes à la dernière muraille, étaient deux statues monolithes assises, ayant vingt-sept coudées de haut; que près d'elles on avait pratiqué trois entrées qui conduisaient à une pièce *hypostyle*, construite en manière d'*odéon* (9), ayant deux plèthres de côté; que dans cette pièce il y avait une multitude de statues de bois, qui représentaient des plaideurs ayant les yeux fixés sur les juges; que ceux-ci étaient sculptés, au nombre de trente, sur une des parois, avec le grand juge au milieu d'eux, ayant suspendue à son cou (l'image de la

την ἐκ τοῦ τραχήλου, καὶ τοὺς ὀφθαλμοὺς ἐπιμύουσαν· καὶ βιβλίων αὐτῷ παρακείμενον πλῆθος, ταύτας εἰκόνας ἐνδείκνυσθαι διὰ τοῦ σχήματος, ὅτι τοὺς μὲν δικαστὰς οὐδὲν δεῖ λαμβάνειν, τὸν ἀρχιδικαστὴν δὲ πρὸς μόνην βλέπειν τὴν ἀλήθειαν·

ιβ'. Ἑξῆς δ' ὑπάρχειν περίπατον οἴκων παντοδαπῶν πλήρη, καθ' οὓς παντοῖα γένη βροτῶν κατεσκευάσθαι τῶν πρὸς ἀπόλαυσιν ἡδίστων· καθ' ὃν δὴ γλυφαῖς ἐντυχεῖν εἶναι καὶ χρώμασιν ἐπηνθισμένον τὸν βασιλέα, φέροντα τῷ θεῷ χρυσὸν καὶ ἄργυρον ὃν ἐξ ἁπάσης ἐλάμβανε τῆς Αἰγύπτου κατ' ἐνιαυτόν, ἐκ τῶν ἀργυρείων καὶ χρυσείων μετάλλων· ὑπογεγράφθαι δὲ καὶ τὸ πλῆθος, ὃ συγκεφαλαιούμενον εἰς ἀργυρίου λόγον, εἶναι μνῶν τρισχιλίας καὶ διακοσίας μυριάδας·

ιγ'. Ἑξῆς δ' ὑπάρχειν τὴν ἱερὰν βιβλιοθήκην, ἐφ' ἧς ἐπιγεγράφθαι, Ψυχῆς ἰατρεῖον·

ιδ'. Συνεχεῖς (11) δὲ ταύτῃ τῶν κατ' Αἴγυπτον θεῶν ἁπάντων εἰκόνας, τοῦ βασιλέως ὁμοίως δωροφοροῦντος, ἃ προσῆκον ἦν ἑκάστοις· καθάπερ ἐνδεικνυμένου πρός τε τὸν Ὄσιριν καὶ τοὺς κάτω παρέδρους, ὅτι τὸν βίον ἐξετέλεσεν εὐσεβῶν καὶ δικαιοπραγῶν πρός τε ἀνθρώπους καὶ θεούς·

ιε'. Ὁμότοιχον δὲ τῇ βιβλιοθήκῃ κατεσκευάσθαι περιττῶς οἶκον εἰκοσίκλινον, ἔχοντα τοῦ τε Διὸς καὶ τῆς Ἥρας, ἔτι δὲ τοῦ βασιλέως εἰκόνας· ἐν ᾧ δοκεῖν καὶ τὸ σῶμα τοῦ βασιλέως ἐντετάφθαι·

ις'. Κύκλῳ δὲ τούτου πλῆθος οἰκημάτων κατεσκευάσθαι, γραφὴν ἐχόν-

Vérité, représentée les yeux fermés; qu'auprès de lui étaient une multitude de livres; et que toutes ces figures montraient, par leur maintien, que les juges ne doivent rien recevoir, et que le grand juge ne doit regarder que la vérité;

XII. Qu'à la suite (de cette salle) était un promenoir plein de chambres de toute espèce, dans lesquelles étaient exécutées toutes sortes d'aliments des plus agréables au goût; que le roi était sculpté (sur une des parois), brillant de couleur, offrant au dieu l'or et l'argent qu'il retire chaque année des mines d'or et d'argent de toute l'Égypte; qu'on avait inscrit au-dessous le montant, qui, calculé en argent, s'élevait à trois mille deux cents myriades de mines;

XIII. Qu'ensuite se trouvait la bibliothèque sacrée, sur laquelle on avait inscrit, *Lieu où l'âme se guérit;*

XIV. Que, contiguës à cette (bibliothèque), étaient les images de tous les dieux de l'Égypte, auxquels le roi offrait de même les présents convenables à chacun d'eux, comme pour prouver à Osiris et à ses assesseurs dans les enfers, qu'il avait honoré les dieux, et été juste envers les hommes jusqu'à la fin de ses jours;

XV. Qu'au mur de la bibliothèque était attenante une pièce construite avec beaucoup de soin, de grandeur à contenir vingt lits, renfermant les statues de Jupiter, de Junon, et du roi, et où l'on croyait que son corps avait été déposé;

XVI. Que tout autour de cette pièce étaient disposées une multi-

των εὐπρεπῆ πάντων τῶν καθιερωμένων ἐν Αἰγύπτῳ ζώων·

ιζ'. Ἀνάβασίν τε ἀπ' αὐτῶν εἶναι πρὸς ὅλον τὸν τάφον· ἣν διελθοῦσιν ὑπάρχειν ἐπὶ τοῦ μνήματος κύκλον χρυσοῦν, τριακοσίων καὶ ἑξήκοντα καὶ πέντε πηχῶν τὴν περίμετρον, τὸ δὲ πάχος πηχυαῖον· ἐπιγεγράφθαι δὲ καὶ διῃρῆσθαι καθ' ἕκαστον πῆχυν τὰς ἡμέρας τοῦ ἐνιαυτοῦ, παραγεγραμμένων τῶν κατὰ φύσιν γενομένων τοῖς ἄστροις ἀνατολῶν τε καὶ δύσεων, καὶ τῶν διὰ ταύτας ἐπιτελουμένων ἐπισημασιῶν κατὰ τοὺς Αἰγυπτίους ἀστρολόγους· τοῦτον δὲ τὸν κύκλον ὑπὸ Καμβύσου καὶ Περσῶν ἔφασαν σεσυλῆσθαι, καθ' οὓς χρόνους ἐκράτησεν Αἰγύπτου.

ιη'. Τὸν μὲν οὖν Ὀσυμανδύου τοῦ βασιλέως τάφον τοιοῦτον γενέσθαι φασὶν, ὃς οὐ μόνον δοκεῖ τῇ κατὰ τὴν δαπάνην χορηγίᾳ πολὺ τῶν ἄλλων διενεγκεῖν, ἀλλὰ καὶ τῇ τῶν τεχνιτῶν ἐπινοίᾳ.

tude de chambres où étaient parfaitement peints tous les animaux consacrés en Égypte;

XVII. Que de ces chambres on montait sur le (toit du) tombeau entier; que, quand on y était parvenu, l'on voyait sur le monument un cercle d'or de trois cent soixante-cinq coudées de circonférence, et d'une coudée d'épaisseur; qu'à chaque coudée on avait inscrit et distingué les jours de l'année, en y marquant les levers et les couchers des astres et les phénomènes atmosphériques (12) qu'ils annonçaient, selon les astronomes égyptiens : on disait que ce cercle avait été pillé par Cambyse et les Perses, lorsque ce prince s'empara de l'Égypte.

XVIII. Tel on dit qu'avait été le tombeau du roi Osymandyas, qui paraît l'avoir emporté de beaucoup sur les autres, non-seulement par les sommes dépensées pour sa construction, mais encore par le talent que les artistes y avaient déployé.

NOTES SUR LE TEXTE.

(1) On a prétendu que τὰ εἰρημένα s'entend ici, non de ce que Diodore a dit, mais de ce qu'*il va dire* (*Philol.*, XII, pag. 202); mais εἰρημένα est un parfait, et ne peut avoir le sens d'un futur. Τα εἰρημένα s'entend toujours en grec *de ce qu'on a dit* ou *de ce qu'on vient de dire*, et le plus souvent il est mis en opposition avec ce qu'on va dire ensuite. Les exemples seraient inutiles dans une chose aussi claire.

(2) Cette désignation *des premiers tombeaux* et la distance de dix stades ont été regardées comme une preuve de l'identité de l'*Osymandyeum* et du *Ramesseum;* mais, dans le fait, elles ne prouvent rien. D'abord, on ne sait pas ce que les prêtres ont voulu désigner par ces *premiers tombeaux*, et conséquemment on ignore la place qu'ils ont prétendu donner à l'*Osy-*

mandyeum. Pour pouvoir retrouver ce monument dans le *Ramesseum*, on a voulu que ce fussent les premiers tombeaux du côté du nord : mais pourquoi pas ceux du midi, au-dessus de Médynet-Abou? D'ailleurs, on a vu que les tombeaux dont on a parlé aux historiens grecs, n'étaient point les syringes (plus haut, pag. 253). Comment appliquer cette mesure? En second lieu, les stades sont-ils des grands ou des petits? La distance est-elle de 1000 ou de 2000 mètres? Il y a là de quoi choisir. Que tirer de positif d'une telle indication, qui s'appliquera également bien à toutes les ruines de la partie occidentale de Thèbes, depuis le *Ramesseum* jusqu'au vaste emplacement qu'on a nommé *l'Hippodrome?* Tout ce qu'elle annonce, c'est que les prêtres, ne pouvant montrer le monument lui-même, en ont au moins voulu désigner la place. Cette place pourrait bien avoir été sur un vaste espace, couvert de sable et de cailloux, séparé de l'emplacement dit *l'Hippodrome* par une suite de monticules détachés de la chaîne libyque.

(3) J'ai rendu παλλακίδας par *femmes* : le vrai sens est celui de *concubines*, ou même de *prostituées*. Afin de sauver l'honneur du culte du Jupiter Thébain, on a prétendu que ces παλλακίδες étaient, non pas des *concubines*, mais de *jeunes vierges*, consacrées au culte de Jupiter, et l'on a cité à ce sujet Strabon (*Descript. gén. de Thèbes*, pag. 141 ; Gail, *Philol.*, XIII, 205). Pour savoir de quelle espèce étaient ces *jeunes vierges*, il faut rapporter les paroles de cet auteur : « On consacre à Jupiter (Thébain), « que l'on honore par-dessus tous les autres dieux, une vierge très belle « et d'une naissance distinguée, de celles que les Grecs appellent *pal-* « *lades*; elle fait l'office de courtisane [παλλακεύει], et couche avec qui « elle veut, tant qu'elle reste réglée; après quoi on la marie. » (Strab., XVII, pag. 816.) Voilà quelles étaient ces prétendues jeunes vierges. Ce honteux usage s'était conservé jusqu'au temps de Strabon, comme la plupart des pratiques de l'ancienne religion, quelque absurdes ou ridicules qu'elles fussent. Dans les temps reculés, on avait assigné à ces prostituées, au dire des prêtres égyptiens, un lieu de sépulture déterminé. Les παλλάδες ou παλλακίδες ne différaient pas beaucoup des *hiérodules* des temples du mont Éryx, de Corinthe, de Comane et d'autres lieux. Si on ne les mariait qu'après que leurs règles avaient cessé, c'était sans doute par quelque principe de religion. On voulait qu'elles n'eussent d'enfants que pendant le temps de leur prostitution sacrée.

(4) Je suis quelquefois obligé d'aller au-devant d'objections qui mériteraient peu qu'on s'y arrêtât, si elles n'avaient été consignées dans le recueil de nos Mémoires. C'est la seule raison qui peut me déterminer à entrer ici dans quelques détails sur les temps des infinitifs employés dans cette narration. Tous, comme je l'ai dit, dépendent du mot φασί, qui commence la description du tombeau. J'ai traduit φασὶν ὑπάρξαι, *ils disent qu'il y avait, qu'il a existé*. On a contesté ce sens fondé sur la nature et l'emploi des mots, sur l'usage de la langue; mais, avant de pouvoir nier, avec quelque apparence de raison, que ὑπάρξαι, en cet en-

droit, indique un état de choses passé, il faudrait au moins, parmi une centaine de passages où Diodore, dans le livre premier seulement, se sert du mot φασί, λέγουσι, etc., suivi d'un infinitif à l'aoriste, ὑπάρξαι, γενέσθαι, ou tout autre de ce genre, il faudrait, dis-je, trouver un seul exemple où cet infinitif ne se rapportât pas de la manière la plus évidente à un état de choses passé.

Après cette première phrase, toutes les autres continuent à dépendre du verbe φασί jusqu'à la fin, avec cette différence cependant que les verbes y sont, tantôt à l'infinitif absolu, et tantôt à l'aoriste de l'infinitif; car on trouve dans les unes ὑπάρχειν, εἶναι, ἔχειν, et dans les autres, les parfaits ὑπηρεῖσθαι, κατεσκευάσθαι, ἐγγεγράφθαι, et l'aoriste ἐντυχεῖν. Cette différence n'empêche pas que le récit ne présente partout le même caractère; cela tient à la nature de l'infinitif, qui, n'exprimant par lui-même que l'action ou l'état, peut s'appliquer et convenir également à toute proposition dans laquelle les idées de temps sont suffisamment exprimées par le verbe principal, ou par la nature même de cette proposition. Quand la proposition s'annonce comme exprimant un fait passé, l'infinitif qui suit est mis indifféremment au présent ou au passé. Cette doctrine, qui est celle du bon sens, s'accorde avec ce que les grammairiens ont déjà dit pour faire voir que l'infinitif absolu en grec s'emploie très bien à la place du passé, quand il s'agit d'exprimer les diverses circonstances d'une même action finie. A l'appui, l'on pourrait citer des exemples pris dans les meilleurs écrivains grecs, Hérodote, Platon, Aristophane, Thucydide; je me borne à Diodore de Sicile, qu'il s'agit ici d'expliquer par lui-même. Cet historien dit en parlant des mythes égyptiens: Φασὶ δὲ καὶ τὸν Περσέα γεγονέναι κατ' Αἴγυπτον, καὶ τῆς Ἴσιδος τὴν γένεσιν ὑπὸ τῶν Ἑλλήνων εἰς Ἄργος μεταφέρεσθαι. (Diod., I, 24, p. 70.) « Les prê- « tres disent encore que Persée est venu jadis en Égypte, et que les Grecs « ont transporté à Argos le mythe de la naissance d'Isis », où l'on voit que l'infinitif μεταφέρεσθαι a juste le sens de μετενεχθῆναι ou μετενηνέχθαι, sens clairement déterminé par le précédent verbe γεγονέναι et par la nature même de l'idée qu'exprime la proposition entière. Il y a une multitude de passages de ce genre; je me contenterai de renvoyer à une longue période où Diodore raconte les particularités de la naissance du genre humain d'après les prêtres d'Égypte : elle est entièrement analogue à ce qui se voit dans le passage qui nous occupe, puisque tous les verbes y sont de même à l'infinitif, dépendant de φασί qui les domine, tous exprimant des choses finies, achevées depuis le commencement du monde; les uns sont à l'infinitif absolu, les autres à l'aoriste, placés confusément. Les voici l'un après l'autre : ἐξιέναι, προσφέρεσθαι, βοηθεῖν, ἐπιγινώσκειν, ποιῆσαι, ἔχειν, ὑπάρξαι, γενέσθαι, διάγειν, ποιεῖσθαι, ἀπόλλυσθαι, εὑρεθῆναι, ὠφελῆσαι, γενέσθαι (Diod., I, 8); confusion précisément semblable à celle que nous remarquons dans la description du tombeau d'Osymandyas, et qui n'entraîne pas plus d'équivoque, parce que, dans toutes les phrases, le sens de l'infinitif se trouve clairement déterminé. Nous voyons encore un exemple frappant de cet usage de l'infinitif dans le passage qui nous occupe : c'est

à l'endroit où Diodore dit qu'*on trouvait jadis quarante-sept tombeaux, dont dix-sept seulement subsistaient au temps de Ptolémée fils de Lagus*, οἱ ἱερεῖς...... ἔφασαν εὑρίσκειν, où ce verbe εὑρίσκειν a le sens évident de εὑρεῖν, εὑρῆσαι, εὑρεθῆναι, sens déterminé par la phrase elle-même et par les circonstances qu'elle présente. Enfin, dans la description même du tombeau d'Osymandyas, si nous voulons nous convaincre que les infinitifs absolus ont la même signification que les aoristes, nous n'avons qu'à remarquer la phrase où il est question du fameux cercle d'or, ὑπάρχειν ἐπὶ τοῦ μνήματος κύκλον χρυσοῦν : le verbe ὑπάρχειν doit être évidemment pris dans le même sens que ὑπάρξαι, puisque l'auteur, quatre lignes plus bas, dit que ce cercle avait été *pillé* par Cambyse et détruit.

Au reste, cet emploi de l'infinitif absolu, dans les propositions d'un sens déterminé, n'est pas propre à la langue grecque : les Latins s'en servent également dans celles qui indiquent, soit un futur, soit un passé; et ils mêlent ensemble les différents temps de l'infinitif dans la même narration, comme *visi sumus senatum commovere* pour *commovisse*, de Cicéron; *memini quæ plagosum mihi parvo Orbilium dictare* pour *dictavisse*, d'Horace (II *Epist.*, I, 71); *fertur Prometheus addere* (pour *addidisse*) *principi limo particulam, et insani leonis vim stomacho apposuisse nostro*, du même (I *Od.*, XVI, 13); *arbiter pugnæ posuisse nudo sub pede palmam fertur, et leni recreare vento sparsum odoratis humerum capillis* (III, *Od.*, XX), et mille autres exemples où le sens de l'infinitif absolu, mêlé à l'aoriste, est déterminé par la proposition même. Voilà pourquoi les Latins diront bien, *memini te videre aliquid* pour *vidisse* : mais jamais ils ne diront, *scio te videre aliquid*, dans le même sens, parce que, le verbe *scio* pouvant être également suivi d'une proposition à l'un des trois temps, l'équivoque serait inévitable; ils mettront donc alors l'infinitif au temps voulu par le sens qu'ils désirent exprimer.

Ces observations expliquent le mélange des temps de l'infinitif qu'on remarque dans la description du tombeau d'Osymandyas; toutes les phrases intermédiaires dépendent de la première, qui domine toute la narration : *ils disent qu'il y avait un tombeau*, etc.; et la dernière, qui en présente le résumé, s'annonce avec le même caractère : *tel ils disent que le tombeau d'Osymandyas était*, etc.

(5) ὑπηρεῖσθαι ἀντὶ τῶν κιόνων ζώδια. Dans la Description de Thèbes (p. 114), il est dit que ἀντὶ τ. κ. signifie *au-devant des colonnes* : mais on a confondu ἀντὶ avec *ante* des Latins. Le sens ne peut être que, *des statues, au lieu de colonnes, soutiennent le péristyle*, comme dans cet autre passage, κολοττοὺς ὑποστήσας ἀντὶ τῶν κιόνων δωδεκαπήχεις (I, 67); et celui d'Hérodote, ἀντὶ δὲ κιόνων, ὑπεστᾶσι κολοσσοὶ δυωδεκαπήχεις (II, 153). C'est bien mal à propos qu'on a pris depuis la peine de combattre mon observation, et de revenir à l'erreur que j'avais remarquée (*Philolog.*, XIII, 141, sq.; *Acad. inscr.*, t. VIII, pag. 160, 162). Pour prouver que ἀντὶ est susceptible de *ante*, devant, on a cité des composés tels que ἀντικνήμιον, ἀντιτείχισμα, etc. et l'on est remonté à l'origine des mots ἄν τὰ

ἀντὶ, ἀντίον : mais il ne doit être ici question ni de composés, ni d'étymologie; il s'agit de l'usage de la langue. Or, qu'on nous cite un seul exemple où la préposition ἀντὶ dans une phrase pareillle puisse signifier autre chose que *au lieu de, en place de*. Au reste, cette dispute de mots ne mène à rien, puisqu'il n'y a point eu, dans la première cour, de ces piliers dits *cariatides* au-devant desquels étaient des colosses.

Je remarque que ces colosses ne soutiennent rien; ils ne font donc pas *office de colonnes* : mais, vus de face, ils ont l'air de soutenir l'architrave.

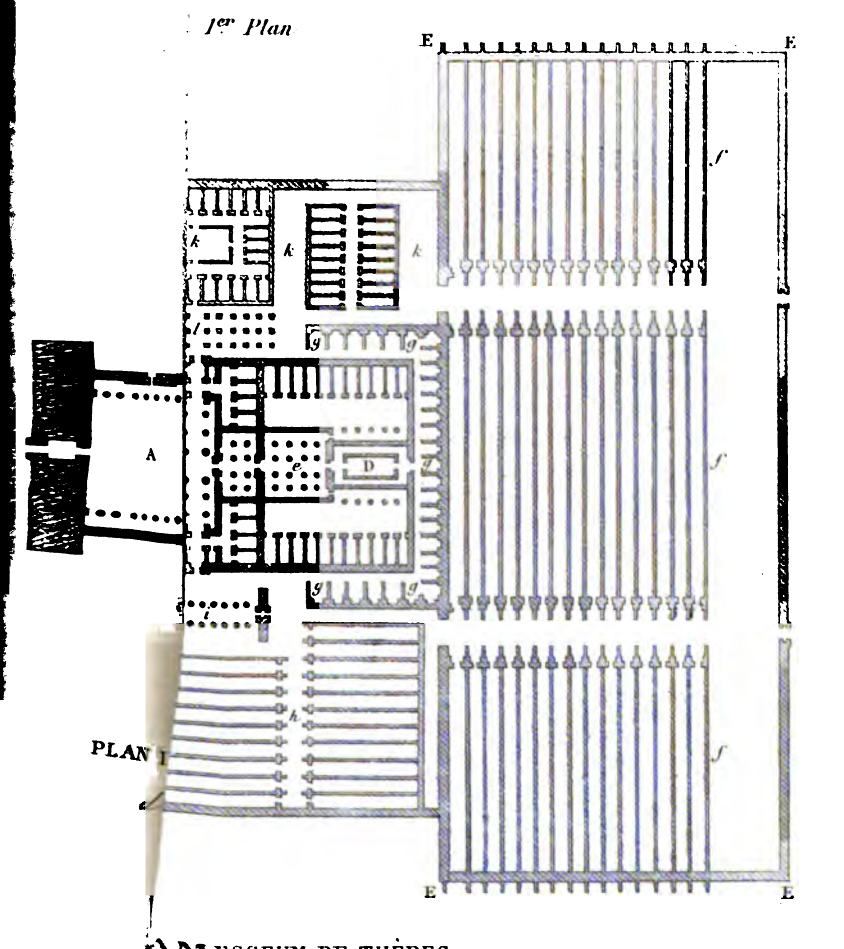
(6) Ou *avec un grand soin;* car le mot περιττότερον peut être pris dans un sens absolu, comme ailleurs (*Wesseling* sur cet endroit).

(7) Je suis la correction de Saumaise, approuvée par Wesseling, au lieu de συχνίτου. Ce λίθος συηνίτης sera le *pyrrhopœcilus* de Pline, qui s'appelait aussi *syenites lapis*. Quant au changement de Μέμνονος en τεμνομένους, également proposé par Saumaise, et non par Wesseling, comme le dit M. de Heeren (*Ideen,* u. s. w. zw. Th. zw. Abth. S. 239), je le trouve trop violent. Jablonski transporte Μέμνονος quelques mots après (καὶ τούτων ἕνα Μέμνονος μὲν); ce qui paraît d'autant plus naturel, qu'il manque, sans cela, le nom du personnage assis. Mais ce personnage était *Osymandyas,* non pas *Memnon;* et, quand il serait vrai que l'un et l'autre ne fussent qu'un même individu, il serait bien étrange que Diodore, qui, dans toute la description, ne le nomme qu'*Osymandyas,* lui donnât en cet endroit celui de *Memnon,* surtout lorsqu'il va nous dire, quelques lignes après, que le nom d'Osymandyas était sculpté sur sa statue. C'est même probablement pour cela qu'il n'a pas jugé nécessaire d'exprimer ici le nom du colosse principal. Je ne doute donc point qu'il ne faille ici retrancher Μέμνονος, qui trouble la phrase en pure perte. J'ai vu depuis que M. Fr. Jacobs avait pensé de même à cet égard dans son Mémoire sur Memnon (*Denkschriften der königl. Akadem. der Wissensch. zu München, für die Jahre* 1809 *und* 1810, S. 36). Un critique, qui n'est pas souvent de mon avis, approuve cette suppression; et il propose même de retrancher aussi τοὺς πάντας (*Philologue,* XIII, 207) : mais ces mots ne gênent en rien. Plus haut Diodore a dit, ἑξῆς δὲ ἄρξαι λέγεται τοῦ προειρημένου βασιλέως τοὺς ἀπογόνους δύο πρὸς τοῖς πεντήκοντα τοὺς ἅπαντας (I, 45); ils donnent plus de force à l'idée, qui est que les statues étaient *toutes* les trois taillées dans un même bloc de pierre de Syène.

(8) L'autel était au milieu de la cour, *sub dio.*

(9) Il est assez difficile de savoir ce que les historiens grecs ont voulu dire par là. Tout ce qu'on sait des *odéons* grecs prouve qu'ils étaient construits à peu près comme les théâtres, c'est-à-dire, qu'ils étaient circulaires et garnis de gradins; or précisément la salle dont il s'agit ici était carrée. Sur quoi donc les Grecs ont-ils pu établir l'analogie? Le voici, je pense : selon Plutarque (*in Pericle,* § 13), l'odéon de Périclès était πολύ-

1er Plan



…MESSEUM DE THÈBES

…et des Ruines et leur restitution

PAR Mr HUYOT.

200 Mètres.

Construction en Pierre { Parties existantes / Parties restituées

Construction en Brique { Parties existantes / Parties restituées

Gravé par E. Morieu

στυλος et πολύεδρος, c'est-à-dire qu'il renfermait beaucoup de *colonnes* et beaucoup de *siéges*; ce qui se rapporte bien à ce que dit Vitruve, *quod multis sedibus et columnis exornatum fuisse historiis prodiderant* (V, 9) : de là cette question du *bavard* de Théophraste (*Charact.*, c. 3) : Πόσοι εἰσὶ κίονες τοῦ Ὠιδείου. Maintenant il est clair que la *salle* de l'*Osymandyeum* était πολύστυλος : les historiens grecs ont pu croire en même temps qu'elle était πολύεδρος, ou disposée en gradins sur lesquels étaient les statues des plaideurs. Ces deux traits de ressemblance ont pu leur paraître suffisants pour établir la comparaison.

(10) Ἀλήθεια, c'est-à-dire, ἡ τῆς Ἀληθείας εἰκών, comme Diodore s'exprime ailleurs (I, 75).

On ne voit pas pourquoi la *Vérité* aurait eu les *yeux fermés*, surtout d'après l'explication qui est donnée de ce symbole, savoir, que le juge *ne devait regarder que la Vérité*. Je ne puis comprendre cela qu'en admettant que le juge avait les paupières *baissées*, ou les yeux *presque fermés*, de manière à ne voir que la figure de la Vérité suspendue à son cou; c'est ce qui me fait croire qu'il faut lire ἐπιμύοντα, et non ἐπιμύουσαν. J'ai traduit pourtant d'après la leçon vulgaire.

(11) Le mot συνεχεῖς prouve que ces images étaient dans une pièce attenante.

(12) C'est là le sens du mot ἐπισημασίαι, qui signifie proprement les *changements atmosphériques*, annoncés, selon la météorologie ancienne, par le lever ou le coucher des astres. On peut voir Petau (*Var. Dissert. ad Uranol. auctar.* II, XI), Wesseling sur ce passage, et M. Ideler (*Handbuch der Chronologie*, I, 314, 315).

SUR

LES MESURES ÉGYPTIENNES

EXTRAIT

DU

COMPTE-RENDU DE LA TRADUCTION D'HÉRODOTE

PAR M. MIOT.

Nous pourrions rapporter beaucoup de passages où le nouveau traducteur nous paraît être parfaitement entré dans le sens de l'auteur : il suffira d'en citer quelques-uns. Hérodote termine la description de l'embaumement des riches Égyptiens, en disant : « Après avoir fermé cette caisse à clef, ils « la déposent précieusement *dans la chambre sépulcrale de la* « *famille*, où ils la rangent debout le long du mur (II,87) ». C'est le sens des mots ἐν οἰκήματι θηκαίῳ, que M. Larcher avait rendus vaguement par, *dans un lieu réservé à cet usage*. Dans le fameux passage où Hérodote dit que les Grecs tenaient des Babyloniens le pôle, le gnomon et la division du jour en douze parties (II, 109), M. Miot s'est gardé de confondre le *pôle* et le *gnomon*, comme l'avait fait M. Larcher, et il explique ces deux mots techniques en s'appuyant des observations de M. Delambre. Il nous paraît très bien entendre aussi le passage où Hérodote raconte qu'Amasis rompit son alliance avec Polycrate : « Amasis prit cette résolution dans « la crainte que la *paix de son âme ne fût troublée par les mal-* « *heurs* (ἵνα μὴ...... αὐτὸς ἀλγήσειε τὴν ψυχὴν) d'un hôte et

« d'un ami, si quelques grands revers venaient à frapper « Polycrate (III, 43). » M, Larcher avait traduit : « Dans la « crainte *qu'il ne fût obligé de partager le malheur de Poly-* « *crate,* comme son ami et son allié. » M. Miot observe avec raison « qu'Amasis était placé dans une position où il ne de- « vait jamais être atteint par les malheurs qui pouvaient arri- « ver à Polycrate; mais les anciens, comme l'on sait, « attachaient un grand prix à la tranquillité de l'esprit, et « l'ataraxie était pour eux le véritable bonheur. » Nous devons remarquer que, dans ces divers passages, la version de M. Schweighæuser est exacte.

En disant que la traduction de M. Miot est beaucoup plus fidèle que celle de M. Larcher, nous ne prétendons pas assurer qu'il ait partout également bien saisi la pensée d'Hérodote, et qu'il l'ait toujours rendue avec l'exactitude désirable. Sans parler de quelques passages qu'on n'entendra peut-être jamais, comme ceux où il est fait mention du héros Cyrnos (I, 167), et du moment de la plus grande chaleur dans l'Inde (III, 104), il en est d'autres sur lesquels nous aurions bien quelques doutes à proposer. Par exemple, dans le passage relatif aux colosses élevés par Amasis dans le temple de Vulcain à Memphis, le traducteur a omis la circonstance, indiquée par l'historien, qu'ils étaient placés *sur la même base,* ce qui l'a empêché de voir la difficulté du texte, et de l'exposer dans ses notes. Nous avons eu occasion de discuter le passage dans le Journ. des Sav. (1822, pag. 390, n° 2). Ailleurs Hérodote dit que Ménès détourna le fleuve qui passait près de la montagne Libyque, et lui fit creuser un autre lit plus voisin de la montagne d'Arabie. « Ce roi, ajoute l'historien (dans la tra- « duction de M. Miot), en faisant élever une digue à cent sta- « des environ au-dessus de Memphis, redressa *le coude que* « *le fleuve formait pour se porter au midi* (II, 99). » Hérodote ne dit point que Ménès *redressa* le fleuve, et il n'est pas d'ailleurs très probable qu'en cet endroit le Nil, dont le cours est dirigé vers le Nord, se portât au midi : les expressions d'Hérodote, τὸν πρὸς μεσημβρίης ἀγκῶνα προσχώσαντα, ne paraissent

signifier autre chose, sinon que Ménès *barra* (au moyen de la digue) le coude que le fleuve formait au midi (de Memphis) : πρὸς μεσημβρίης signifie *du côté du midi*, comme, plus haut, πρὸς Λιβύης, *du côté de la Libye*. Hérodote dit de la grande pyramide, λίθου δὲ ξεστοῦ τε καὶ ἁρμοσμένου τὰ μάλιστα (II, 124) ; M. Miot traduit : « Elle est toute *revêtue* en pierres polies, « ajustées avec le plus grand soin. » Il fallait dire *formée* et non *revêtue;* l'idée de revêtement n'est pas dans le texte. Au livre III, § 4 : « Il arriva encore dans ce temps un autre évène- « ment qui eut beaucoup plus d'influence sur cette expédition. » L'idée de *plus* est ajoutée : le texte porte seulement ἄλλο τι τοιόνδε πρῆγμα. Mais ce sont là de très légères imperfections (en supposant même que nos remarques soient fondées), qui diminuent fort peu le mérite du travail de M. Miot.

Il nous reste à parler de ses notes. Les observations de Valckenaer, de Wesseling, de M. Larcher, et surtout de M. Schweighæuser, qui a discuté et éclairci un si grand nombre de passages, laissent peu de chose, d'une utilité réelle, à faire sur la critique verbale du texte ; aussi M. Miot, laissant de côté la discussion des formes du langage, ne s'est attaché qu'aux points qui pouvaient servir à jeter du jour sur la pensée de l'auteur. Ses notes sont donc plutôt explicatives que critiques ; en général, il en a réduit le nombre aux objets essentiels, et l'on en trouverait difficilement d'inutiles ; M. Miot a montré à cet égard une réserve et un choix qui annoncent l'homme d'esprit et de goût. On en trouve un grand nombre qui contiennent des observations fines sur le sens de l'auteur, des réflexions ingénieuses sur les usages, les mœurs des peuples : on remarquera ce qu'il dit de la tragédie avant Thespis (V, 67) ; ses observations sur la réflexion d'Hérodote relativement aux vingt vaisseaux que les Athéniens, séduits par Aristagoras, envoyèrent aux Ioniens (V, 97), et sur l'emploi du mot *despote* chez les Grecs (VII, 1). En d'autres endroits, il expose avec soin la pensée de l'auteur, comme lorsqu'il explique le passage difficile relatif aux deux ponts de bateaux jetés sur l'Hellespont par Xerxès (VII, 36), ou lors-

qu'il recherche en combien de temps le lac que fit creuser Nitocris dut être rempli par les eaux de l'Euphrate, ce qui rend compte d'une difficulté très grande (I, 116). Les notes sur l'origine des peuples de la Grèce (I, 57), sur *le mal des femmes* chez les Scythes (I, 105), sur la semaine (I, 82), sur le dogme de l'immortalité de l'âme chez les Égyptiens (I, 123), sur la longueur de la mer Noire (IV, 89), sur la description de la Scythie par Hérodote, etc., ne manquent ni de nouveauté ni de profondeur.

Une note également intéressante est celle où M. Miot discute le fameux conte que les prêtres égyptiens firent à Hérodote sur les quatre changements observés dans la place du lever du soleil; passage que les savants modernes ont pris très infructueusement la peine d'expliquer de vingt manières différentes. A ce sujet, M. Miot examine la prétendue science astronomique des Égyptiens, chez lesquels les Alexandrins n'ont jamais pu trouver une observation d'éclipse ; il se permet également de répandre quelques doutes sur les connaissances profondes que l'on attribue aux Égyptiens, et sur ce qu'on appelle leur *haute civilisation*. Puis il ajoute : « Mais, « dira-t-on, ces monuments prodigieux qui subsistent encore, « ces pyramides, ces colosses, ces débris de temples si impo- « sants, ces peintures, ces bas-reliefs, ne révèlent-ils pas « l'existence d'un grand peuple? Sans doute, et je suis loin « de ne pas reconnaître dans les Égyptiens une nation civili- « sée antérieurement aux nations de l'Europe et d'une partie « de l'Asie... Mais des absurdités, pour être antiques, n'en « sont pas moins des absurdités; des arts grossiers, pour « avoir pris naissance dix ou douze siècles avant notre ère, « n'en sont pas moins barbares, s'ils sont restés dans le même « état. Je ne puis surtout mettre les monuments de l'Égypte, » parce qu'ils sont les plus anciens, au-dessus de ceux de la « Grèce, ni voir dans les uns l'origine des autres ». M. Miot dit plus bas : « Je puis me tromper, mais je crois que cet état « stationnaire des arts, que décèle l'uniformité des monu- « ments élevés par les Égyptiens, quelle que soit l'époque de

« leur construction, était une conséquence de l'organisation « sociale adoptée en Égypte. Il me semble qu'il était impos- « sible qu'une nation qui avait un système religieux et poli- « tique si vicieux, fît jamais de grands progrès, et qu'elle ne « pouvait s'élever au-delà des connaissances indispensables « pour exister sur le sol qu'elle habitait. Passé cela, un atta- « chement puéril à d'anciens usages, fortifié par les prêtres, « qui, se réservant pour eux les connaissances alors en cir- « culation, étaient plus jaloux de cacher ce qu'ils savaient que « d'y ajouter ; la séparation des castes, qui ne permettait « aucune émulation, aucune ambition ; enfin, une aveugle « superstition et un stupide respect pour les animaux, arrê- « taient dans leur naissance tous les développements de l'es- « prit humain ». Je regrette de ne pouvoir transcrire d'autres passages de cette note, également remarquables par le fond des pensées et la manière dont elles sont exprimées ; je le regrette d'autant plus, que je partage entièrement l'opinion de M. Miot, et qu'en ce qui regarde l'influence des institutions de l'Égypte sur l'état des arts, j'ai présenté des considérations semblables, mais plus développées, dans des mémoires (lus à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en mars 1821), où j'ai recherché quel était le caractère propre de l'art égyptien, et les causes qui l'ont rendu stationnaire, et où j'ai tâché d'apprécier le degré de difficulté qu'a présenté l'exécution des monuments de l'Égypte (1), d'après leur construction et la nature des matériaux ; ce qui fait ressortir plusieurs des exagérations dont nous berce depuis longtemps l'enthousiasme de quelques voyageurs. Il me semble que la sagesse et la raison parfaite qui distinguent cette note et beaucoup d'autres, auraient dû mettre M. Miot en garde contre les évaluations des mesures égyptiennes consignées dans un ouvrage récent, dont il adopte tous les résultats d'une manière un peu trop exclusive. C'est en se plaçant sous l'influence de cet ouvrage, qu'il a proposé de faire au texte d'Hérodote une

(1) On a vu (*Journ. des Sav.*, 1823, p. 94) ce que pense à cet égard M. Quatremère de Quincy, dont l'autorité est si grande en pareille matière.

correction que je crois inadmissible, mais dont la discussion est assez importante pour que j'en parle ici.

Hérodote dit que la plus grande des pyramides « est quadrangulaire, qu'elle a huit plèthres de long *sur une hauteur égale* : τῆς ἐστι πανταχῆ μέτωπον ἕκαστον ὀκτὼ πλέθρα, ἐούσης τετραγώνου, καὶ ὕψος ἴσον (II, 124). » Comme la pyramide est beaucoup plus large que *haute*, soit qu'on prenne la hauteur perpendiculaire, soit qu'on prenne la longueur de l'apothème, il est clair qu'Hérodote commet ici une très forte erreur. Pour la faire disparaître, M. Miot propose de changer ΚΑΙΥΨΟCICON, et de lire ΚΑΙΥΨΟCϚΕΟΝ, *et la hauteur étant de six* (plèthres); en effet, *six plèthres* font un stade, et le stade grec olympique est à peu près égal à la longueur de l'apothème de la grande pyramide. Il ne me semble pas qu'une telle correction puisse être admise : le participe ἐὸν ferait un mauvais effet en ce passage. Sans doute Hérodote emploie souvent ce participe dans le corps ou à la fin d'une phrase ; mais c'est toujours pour exprimer une proposition dépendante ou complétive, comme le prouvent les deux exemples cités par M. Miot lui-même, et d'autres encore qu'on y pourrait ajouter. Ici le καὶ qui précède ὕψος exclut cette construction ; et il est certain que, dans la phrase τῆς ἐστι μέτωπον ἕκαστον ὀκτὼ πλέθρα.... καὶ ὕψος ἴσον, le verbe ἐστὶ appartient aux deux membres à la fois. Ainsi l'erreur existe bien certainement dans le texte d'Hérodote ; et pourquoi s'en étonnerait-on puisque Strabon, écrivain au moins aussi exact qu'Hérodote, lorsqu'il décrit ce qu'il a vu, en a commis une plus forte encore? « Les deux grandes pyramides ont un stade de hauteur, dit- « il; leur forme est quadrangulaire, et leur hauteur excède un « peu la grandeur de chacun de leurs côtés (1). » Que d'erreurs en peu de mots ! Strabon donne également un stade de hauteur aux deux pyramides; et cependant leur élévation diffère de 14 mètres : il fait la hauteur plus grande que la base, et cependant la base surpasse la hauteur de 86 mètres

(1) Strab., XVII, p. 808, t. V, p. 396, *trad. franç.*

dans la première pyramide, de 76 mètres dans la seconde. Le passage de Strabon montre assez qu'il ne faut rien changer dans celui d'Hérodote : les voyageurs anciens pouvaient connaître la grandeur de la base de la pyramide; et, quand même ils ne l'auraient mesurée qu'au pas, cela suffisait pour les tenir en garde contre des exagérations trop fortes : il n'en était pas ainsi pour la hauteur ; aucun d'eux ne montait sur la pyramide lorsqu'elle était revêtue, et les exégètes égyptiens pouvaient sans risque abuser de leur crédulité, en leur disant qu'elle était aussi haute que large.

On voit quelle confiance mérite cette mesure de la hauteur de la grande pyramide, monument dans les dimensions duquel un savant de nos jours a cru trouver l'application de superbes théorèmes de géométrie; mais il est à craindre que, semblable aux anciens commentateurs qui voyaient tout dans Homère, il n'ait vu dans ce monument des choses que ses fondateurs n'ont pas voulu y mettre, et des combinaisons auxquelles ils n'ont jamais songé. J'en vais citer un exemple, parce que c'est celui qui a entraîné M. Miot à proposer inutilement de changer le texte d'Hérodote. D'après le passage de Strabon, qui ne peut rien prouver, ainsi qu'on l'a vu, l'auteur du système métrique des Égyptiens a imaginé que ce peuple avait voulu conserver l'étalon de ses mesures dans la longueur de l'apothème de la grande pyramide, et il tire de cette idée l'une des preuves les plus extraordinaires de la science des Égyptiens. En effet, la hauteur de la pyramide, en prenant l'apothème ou la perpendiculaire abaissée sur la base des faces, est, dit-il, de 184^{m}, 722, mesure égale au stade grec dit *olympique* de 600 au degré : mais 184^{m}, 722, multipliés par 600, donnent 110,833^{m}; or, le degré moyen de l'Égypte, calculé dans l'hypothèse d'un 334e d'aplatissement, vaut 110,828^{m}; donc les Égyptiens ont su mesurer un degré du méridien à la précision de 5 *mètres*. Cette exactitude surpasse de beaucoup celle que pourraient atteindre les modernes; car, sans parler de l'impossibilité de mesurer sur le terrain, *à cinq mètres près*, un espace de cette étendue, observons que

5 mètres répondent à un arc céleste d'un 6ᵉ de seconde : or, nos meilleurs cercles répétiteurs ne permettent pas, même en observant des deux côtés du zénith, de prendre une latitude à moins d'une ou de deux secondes près, et même de trois et plus, selon M. le baron de Zach (1). Ainsi les Égyptiens avaient de meilleurs instruments que ceux des Fortin et des Reichenbach, et ils étaient plus habiles que les Delambre, les Piazzi, les Burckhardt, les Biot, les Arago ! Mais l'étonnement cesse quand on repasse sur la route qui a conduit à ce merveilleux résultat. D'abord, le passage de Strabon, si erroné dans tous ses détails, ne peut rien prouver pour la hauteur de la pyramide ; toutefois, on veut le prendre comme une base infaillible ; à la bonne heure : accordons que la pyramide ait un stade de *hauteur*. Maintenant comment prendra-t-on cette *hauteur ?* La pyramide était-elle terminée en pointe ou par une plate-forme ? Diodore décide la question : il dit que la pyramide, *encore intacte de son temps* (2), formait à son extrémité supérieure *une plate-forme de six coudées de côté* (3) ou de 3ᵐ 162, qui devait se trouver à environ 2ᵐ 54 au-dessous du point d'intersection des lignes des faces prolongées. Ce passage est clair ; néanmoins, comme on ne trouverait pas le compte juste avec cette plate-forme, on suppose, contre ce témoignage décisif, que la pyramide finissait en pointe. Eh bien ! accordons encore cette supposition : mais de quelle hauteur s'agira-t-il en ce cas ? Il est vraisemblable que ce sera de la hauteur perpendiculaire ; et il est à remarquer que la mesure de cette hauteur, égale à 145 ou 146 mètres, approche beaucoup de 147 à 148 mètres, longueur du stade de 10 au mille romain. Mais ce n'est pas là le stade *olympique* qu'on veut trouver ; alors on prend le mot *hauteur* dans le sens de l'apothème ; cet apothème, depuis le sol jusqu'au sommet terminé en pointe, est de 186ᵐ 571, ou d'environ

(1) *Sur l'Attraction des montagnes*, discours prélim., p. 32.

(2) Διαμένουσι μέχρι τοῦ νῦν οἱ λίθοι τὴν ἐξ ἀρχῆς σύνθεσιν, καὶ τὴν ὅλην κατασκευὴν ἄσηπτον διαφυλάττοντες (I, 63).

(3) Συναγωγὴν δ' ἐκ τοῦ κατ' ὀλίγον λαμβάνουσα μέχρι τῆς κορυφῆς, ἑκάστην πλευρὰν ποιεῖ πηχῶν ἕξ (Id., ib.).

187 mètres : malheureusement cette mesure, trop forte de 2 mètres environ, donnerait un degré de 1114 mètres trop long, ce qui compromettrait gravement la science des Égyptiens; on imagine donc que cette mesure n'est pas prise au niveau du sol; on la prend à partir d'un socle *hypothétique* placé *hypothétiquement* à 1^{m} 849 de hauteur : alors de 186^{m} 571, on retranche 1^{m} 849, reste tout juste 184^{m} 722; et voilà comment les Égyptiens se trouvent avoir été si habiles.

Une fois qu'un métrologue a pris et donné pour certain un fait de cette importance, il élève sur cette base fragile un système métrique tout entier, et, à force de rapprochements plus ou moins ingénieux, il parvient à ne trouver que des mesures *olympiques* dans les dimensions de monuments et dans les distances de lieux dont les anciens ont parlé à l'occasion de l'Égypte. Mais, lorsqu'on ne se laisse pas séduire à l'érudition de seconde main des métrologues qui, à l'exemple de Paucton, trop peu sévères sur le choix des autorités qu'ils recueillent, confondent les temps et les lieux; lorsqu'on écarte de la discussion, et les passages qu'ils ont pris à contre-sens ou interprétés d'une manière forcée, et les mesures mal appliquées ou prises arbitrairement entre des points incertains, on demeure convaincu qu'il n'existe pas une seule preuve de l'usage du stade olympique et de ses parties intégrantes en Égypte, avant l'époque d'Alexandre. C'est aussi l'opinion émise par M. Gosselin, dans son explication de la coudée de Memphis (1), monument qu'on avait essayé, mais en vain, de ramener encore au module olympique (2).

Ce système sur les mesures de l'Égypte, soutenu d'ailleurs aussi bien qu'il pouvait l'être, tient à l'opinion où sont encore quelques personnes, qu'on doit trouver en Égypte l'origine des arts, des usages civils ou religieux, et de toutes les connaissances théoriques et pratiques des Grecs. Cette opinion n'est vraie qu'avec des restrictions nombreuses : les emprunts

(1) *Journal des Savants*, décembre 1822, p. 751.
(2) *Le même*, novembre 1822, p. 664-669.

que la Grèce a faits à l'Égypte sont moins grands qu'on ne le pense; ses arts sont essentiellement différents de ceux dont les vestiges existent sur les bords du Nil; et il reste à décider si les légères ressemblances qu'on a cru y découvrir ne viennent pas des Grecs eux-mêmes, qui, en construisant des temples à leurs dieux en diverses points de l'Égypte, dès le règne d'Amasis (1), et peut-être de Psammitichus, ont pu donner aux naturels du pays l'idée de quelques modifications dans l'architecture de leurs édifices. Quant aux connaissances positives, on n'a aucune preuve que les Égyptiens aient jamais rien appris d'important aux autres peuples, soit qu'ils n'eussent en effet rien d'utile à leur apprendre, soit qu'ils fissent mystère de leur prétendu savoir, de peur qu'on ne vît trop bien à quoi il se réduisait; comme certaines gens se donnent un air profond en s'enveloppant d'obscurité et en ne disant que la moitié de leurs pensées, qui souvent paraîtraient insignifiantes ou fausses, s'ils osaient ou s'ils savaient parler plus clairement.

(1) Herod., II, 178.

ESSAI SUR LE PLAN

ET LA DISPOSITION GÉNÉRALE

DU LABYRINTHE D'ÉGYPTE

D'APRÈS

HERODOTE, DIODORE DE SICILE ET STRABON (1)

Le labyrinthe est un de ces monuments mystérieux dont la destination, liée aux institutions civiles et religieuses de l'Égypte, n'a jamais été bien connue et sera peut-être toujours incertaine. Ce qui ne l'a pas été moins jusqu'ici, c'est la disposition générale de cet édifice, dont il est vrai de dire que personne n'a pu se faire encore la moindre idée. Les recherches des savants français en Égypte ont apporté bien peu de lumières à cet égard, attendu l'état de destruction presque absolue où ils ont trouvé les débris présumés du labyrinthe. On ne saurait donc tirer aucun renseignement des ruines actuelles, et l'on en est réduit, comme auparavant, aux témoignages des anciens : malheureusement ils présentent de bien graves difficultés, des contradictions nombreuses, des absurdités palpables, du moins d'après la manière dont jusqu'à présent on s'est accordé à les entendre. Aussi vient-on de déclarer tout récemment, dans le grand ouvrage de la *Commission d'Égypte, qu'il est impossible de restaurer seulement le plan du labyrinthe*, *sans être obligé de faire une multitude d'hypothèses* (2). Cette assertion décourageante peut paraître

(1) Cette dissertation est le développement des idées exposées par l'auteur dans quelques-unes des notes du tome V de la traduction de Strabon.

(2) Jomard, Descript. des antiq. du nome Arsinoïte, § 3, p. 40.

suffisamment autorisée dans l'état actuel de la question ; mais il n'en est pas moins fâcheux d'être réduit à croire qu'Hérodote, Strabon et Diodore de Sicile, qui tous trois ont vu le labyrinthe, n'ont su tous trois ce qu'ils voulaient dire.

Je me propose de faire voir que leurs descriptions ne sont pas si contradictoires qu'on l'a cru ; qu'elles n'ont semblé si obscures que parce qu'on a compté et non pesé les témoignages, et surtout parce que les deux auteurs, dont nous devons principalement invoquer ici l'autorité, Hérodote et Strabon, ont toujours été mal compris dans ce qu'ils disent du labyrinthe.

Commençons par distinguer, entre les auteurs qui ont parlé du labyrinthe, savoir : Hérodote, Diodore de Sicile, Strabon, Pomponius-Mela, Pline, ceux qui l'ont vu, de ceux qui n'ont fait que copier ou peut-être dénaturer les descriptions des autres. Parmi ces cinq auteurs il n'y a que les trois premiers qui aient visité le labyrinthe : Hérodote et Strabon ont vu et décrit l'intérieur ; Diodore de Sicile paraît n'en avoir vu que l'extérieur (1) ; Pomponius-Mela traduit visiblement Hérodote : quant à Pline, il brouille tout ; il applique au labyrinthe des particularités absurdes, conséquemment fausses ; telles que l'existence des pyramides de 40 orgyes ou de 240 pieds de haut, dans un édifice qui n'avait qu'un étage et qui était entièrement couvert (2). On ne peut douter qu'il n'ait confondu ensemble plusieurs édifices différents ou adopté les descriptions fabuleuses de gens qui, n'étant point entrés dans le labyrinthe, avaient écouté et recueilli tous les contes qu'on leur en avait faits.

Ainsi les seuls auteurs dont le témoignage peut et doit nous servir, se réduisent à trois. Puisqu'ils ont vu le même édifice, il est clair que leurs descriptions doivent se rencontrer sur les points principaux, ou du moins elles ne doivent pré-

(1) Diodore de Sicile ne dit pas expressément qu'il ait vu le labyrinthe ; mais, comme il a remonté dans la Haute-Égypte et vu Thèbes de ses propres yeux, il est difficile de croire qu'il ait négligé de voir, en passant, un édifice aussi fameux que le labyrinthe.

(2) Plin., XXXVI, 14, p. 740.

senter rien de formellement contradictoire. Quelque vagues, insuffisants, obscurs que l'on suppose les renseignements qu'ils nous fournissent, on pourra les ramener à un petit nombre de notions communes; et si l'on parvient à tracer un plan du labyrinthe qui satisfasse aux conditions exigées par le texte de ces trois auteurs, *les seuls qui l'aient vu*, on pourra se flatter d'avoir reproduit au moins *l'ensemble et la disposition générale* d'un des édifices les plus singuliers qui soient sortis de la main des hommes.

Le témoignage de Diodore de Sicile se réduit à ces trois faits (1) : 1° Le plan était un carré long d'un stade de côté;

2° Il était péristyle (περίστυλος) avec 40 colonnes sur chaque face;

3° Il était entouré d'une enceinte (περίβολος).

Le premier, et le principal de ces trois faits, se retrouve également dans Strabon. « Cet édifice, dit-il, occupe plus d'un stade en tout sens (2). »

Ainsi nulle difficulté sur la forme et l'étendue du labyrinthe. En prenant pour stade égyptien celui de 400 coudées du nilomètre d'Éléphantine (=0^{m},527), on voit que le labyrinthe avait de côté 210,8 mètres ou 649 pieds, et de surface 44,440 mètres ou 421,200 pieds.

La disposition intérieure est décrite dans un passage d'Hérodote (II, 148), dont voici la traduction littérale, celle de M. Larcher étant inexacte et même inintelligible en cet endroit :

« Le labyrinthe est plus étonnant que les pyramides elles-
« mêmes, car il contient douze aulæ couvertes d'un toit (Αὐλαὶ
« κατάστεγοι); six (de ces aulæ) sont tournées au nord, six le
« sont au midi, ayant leurs portes opposées les unes aux
« autres (Ἀντίπυλοι ἀλλήλῃσι), contiguës entre elles; (ces
« aulæ) sont renfermées dans une même enceinte par un
« mur extérieur (Τοῖχος δὲ ἔξωθεν ὁ αὐτός σφεας περιέργει).

« Il y a dans le labyrinthe des chambres doubles (οἰκήματα

(1) Diod. Sic., I, § 66.

(2) Voyez traduction de Strabon, tome V, p. 410, et ma note.

« δ'ἔνεστι διπλᾶ), 1,500 sous terre, 1,500 au-dessus, 3,000 en « tout. J'ai vu et parcouru ces chambres supérieures : ainsi « j'en parle comme témoin oculaire. Quant aux chambres « souterraines, les préposés du labyrinthe ne voulurent point « me les montrer, prétendant qu'elles servaient à la sépul- « ture des rois fondateurs du labyrinthe, et des crocodiles « sacrés : ainsi je n'en parle que d'après ce qui m'en a été « dit ; mais j'ai vu de mes propres yeux les chambres supé- « rieures : elles surpassent tous les autres ouvrages des « hommes ; car les issues des chambres et les détours pra- « tiqués le long des *aulæ*, étant variés à l'infini, sont un su- « jet inépuisable d'étonnement pour ceux qui passent d'une « des *aulæ* dans les chambres ; de celles-ci dans des *pastades ;* « des pastades dans d'autres pièces (στέγαι) ; des chambres « dans d'autres *aulæ* (1). »

D'après ce texte d'Hérodote, on voit d'abord que le labyrinthe se composait de deux parties, l'une sous terre, l'autre au-dessus. Tout ce que l'historien dit de la première, c'est qu'elle contenait 1,500 chambres ; quant à sa distribution, il est impossible de s'en faire aucune idée, puisqu'il n'a pu les voir. Strabon n'en dit absolument rien ; on croirait même

(1) Ce dernier paragraphe présente plusieurs difficultés que je ne puis discuter en détail ; je m'arrête aux deux principales. La première consiste dans le sens des mots στέγαι, παστάδες : le premier est synonyme ou à peu près de οἰκήματα, dont Hérodote se sert ensuite, et désigne également des *chambres*, des *pièces*. Στέγη signifie proprement un *lieu couvert ;* et, par extension, il a plusieurs significations différentes, analogues cependant les unes aux autres. Hérodote s'en sert pour désigner un tombeau (II, 67, ibi Schweigh.) ; ailleurs, il emploie indifféremment les mots στέγη et οἴκημα, pour désigner le temple monolithe de Saïs (II, 175). Ainsi, dans le passage qui nous occupe, στέγη peut signifier également la même chose que οἴκημα, savoir, une *chambre*, une *pièce*. Quant aux *pastades*, ce sont, je pense, les *cryptes* de Strabon. Les mots παστὸς et παστὰς désignent souvent des *édicules*, des *chapelles*, et s'entendent aussi des petits temples *portatifs* (ναΐδια, ναΐσκους), renfermant des idoles (*Sturz, de dial. Alexandr.*, p. 107-109) : ces mots, selon Hésychius, signifient encore σκηνὴ, καλύβαι : ainsi, Hérodote peut avoir employé παστάς dans le sens de κρυπτή. Comme il est prouvé plus bas que les *chambres* et *détours* sont en dehors des Αὐλαί, il s'ensuit que la préposition διὰ, dans les paroles d'Hérodote, διὰ τῶν Αὐλέων, a le sens de *propter*, *præter*, qu'on lui trouve quelquefois. (Abresch. dilucid. Thucyd., p. 60.)

qu'il n'en soupçonnait pas l'existence; et l'on pourrait conclure de ce silence absolu que la même cause qui empêcha Hérodote de visiter la partie souterraine subsistait encore : les prêtres égyptiens, craignant alors que les Romains ne voulussent user d'autorité pour voir cette partie où ils avaient peut-être recélé des objets vénérés qu'ils voulaient soustraire aux yeux profanes de ces conquérants, avaient sans doute adopté le moyen le plus sûr, celui de n'en point parler du tout.

Ainsi la seule partie sur laquelle la critique peut s'exercer, est la partie placée au-dessus du sol; mais c'est la principale; c'est celle qui nous fera comprendre le but et l'objet de ce singulier édifice.

La première observation à faire sur le texte d'Hérodote concerne la distinction qu'il établit entre les douze *aulæ* péristyles et les *chambres, stèges, pastades.* L'intelligence de ce texte tient en grande partie à savoir ce que l'historien a entendu par le mot Αὐλαί.

Gronovius et, après lui, M. Wyttenbach et M. Larcher, ont dit que ce mot désigne *une cour découverte :* cette interprétation les a forcés de donner à l'épithète κατάστεγος le sens de *fermé par des murs ;* quoiqu'elle ne puisse être susceptible que de celui de *couvert d'un toit,* καταστέγασμα, mot qu'Hérodote emploie ailleurs pour désigner la couverture du temple de Buto (1); c'est ce que l'habile critique, M. Wyttenbach, a tellement senti, qu'il hasarde la correction αὐλαί τε καὶ στέγαι, laquelle n'est point heureuse, puisqu'il en résulterait l'impossibilité absolue de savoir ce qu'Hérodote a voulu dire. Le dernier éditeur, M. Schweighaeuser, s'arrête à l'opinion des savants qui l'ont précédé, par la raison, dit-il (2), que Αὐλή désigne un *lieu à ciel ouvert* (locus apertus, sub dio); il est cependant certain que, dans aucun cas, les *aulæ* du labyrinthe ne peuvent avoir été un lieu découvert, puisque Strabon, qui s'est promené sur le toit de cet édifice,

(1) Hérod., II, 155.
(2) Schweigh., *ad Herod.*, II, 148.

dit qu'il était *couvert entièrement* et formait comme une plaine de pierre. D'ailleurs à s'en tenir au sens grammatical de Αὐλή, il est reconnu depuis longtemps que ce mot se prend non-seulement pour une *cour* (sub dio), mais encore par synecdoche pour *palais, édifice, maison* (1). On aurait dû remarquer en outre que Pomponius-Mela, qui suit pas à pas Hérodote, traduit ainsi le passage de cet historien : *labyrinthus..... domos termille, et regias duodecim perpetuo parietis ambuit amplexus* (2) : en sorte qu'aux yeux du géographe latin le mot Αὐλαί est synonyme de *regiæ* ou de Βασίλεια ; ailleurs il a latinisé le mot *aulæ,* précisément dans le même sens : *Thebæ, quæ* (*ut Homero dictum est*) *centum portas, sive* (*ut alii dicunt*) *centum aulas habent, totidem olim principum domos* (3) ; mais ce qui achève de fixer le sens de *aulæ,* dans le passage d'Hérodote, c'est le texte où Strabon désigne le labyrinthe en ces termes : « Un vaste palais (βασίλειον) « composé d'autant de palais (βασίλεια) qu'il y avait jadis « de nomes ; car tel est en effet le nombre des *aulæ* « (Αὐλαί) qu'il renferme. » D'où l'on voit que Strabon emploie le mot Αὐλαί comme synonyme du mot βασίλεια dont il se sert à la ligne précédente. On peut donc regarder comme un fait prouvé, que les *aulæ* du labyrinthe étaient, non pas des *cours découvertes,* mais des *édifices complets* en eux-mêmes, entourés intérieurement de colonnes et couverts d'un toit, comme le reste du labyrinthe.

Ce premier point une fois établi, le reste devient plus clair.

La seconde difficulté consiste dans les mots οἰκήματα δ'ἔνεστι. Pococke et M. Larcher les avaient rapportés à l'intérieur des *aulæ ;* or, il est absolument impossible de se figurer ce que peuvent être *douze cours découvertes, entourées de portiques et contenant* 1,500 *pièces couvertes ;* même avec le sens de βασίλειον que je donne au mot Αὐλή, cela ne serait pas beau-

(1) Casaub. ad Athen., p. 189, B.
(2) Mel., I, 9, 68.
(3) Mel., I, 9, 107.

coup plus facile à comprendre; d'où nous devons conclure que le verbe ἔνεστι se rapporte au labyrinthe en général, et non aux douze *aulæ;* il en résulte une idée claire, confirmée par le témoignage de Strabon, comme on le verra bientôt. Hérodote distingue dans le labyrinthe deux choses tout à fait séparées :

1° Les douze palais péristyles;

2° Les 1,500 chambres et les pièces qu'il nomme *détours, issues, stèges, pastades,* et qui, par leur disposition en avant, en arrière, sur les côtés des *aulæ,* en rendaient l'approche impossible aux étrangers.

Le plan ci-joint me paraît satisfaire aux conditions exigées par les textes d'Hérodote et de Diodore de Sicile.

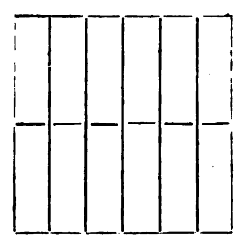
1° Ce plan est carré et entouré d'une enceinte (Diodore);

2° Ses quatre côtés sont flanqués de 40 colonnes (*idem*);

3° Les douze *aulæ* sont placées au milieu, et entourées de chambres et de détours qui en défendaient l'approche; il est inutile de dire que le figuré de ces détours est entièrement de fantaisie, il n'en pouvait être autrement;

4° Les *aulæ* sont contiguës (συνεχέες) les unes aux autres;

5° De ces douze *aulæ,* six sont tournées au midi, six au nord; ainsi les portes des unes sont dans un sens opposé à celui des autres. Ce passage d'Hérodote peut, je le sais, s'entendre de deux manières; car on peut concevoir les *aulæ* comme formant un carré parfait de cette manière :



et je conviendrai que cette disposition serait dans la réalité plus conforme à la lettre du texte. Mais Strabon est tout à fait contraire à cette interprétation. Il dit formellement que

toutes ces aulæ sont sur une seule file (πᾶσαι ἐφ' ἕνα στίχον); il faut donc interpréter Hérodote en ce sens;

6° Toutes les *aulæ* sont entourées par le même mur extérieur; car, d'après leur contiguïté, l'enceinte *efgh* est commune à toutes. A la rigueur on pourrait encore concevoir un mur en dedans de l'enceinte *efgh*, ce qui formerait une séparation entre les *aulæ* et les détours; il est possible que la disposition ait été telle.

En donnant par hypothèse 100 pieds de long à chaque *aula* et une largeur du tiers environ, y compris l'épaisseur des murs, on a, pour ces douze *aulæ* réunies, un parallélogramme de 400 pieds de long sur 100 de large; ainsi il reste encore une surface de 380,000 pieds pour y placer les 1,500 chambres et les détours.

Avant d'aller plus loin, je rappellerai que, selon la tradition répandue généralement, Dédale avait pris en Égypte l'idée et le modèle du labyrinthe de Crète (1). Or, sur les médailles de Cnosse, la forme du labyrinthe est analogue à celle du plan ci-joint; il est carré; les détours conduisent au centre, où se trouve un espace de forme parallélogramme semblable à celle des douze *aulæ*. Certes je ne prétends tirer aucune preuve de ce rapprochement, j'ai seulement cru qu'il n'était pas inutile de montrer qu'un monument authentique qui peut nous avoir conservé une idée de la figure du labyrinthe de Crète et peut-être de celui d'Égypte, si toutefois la tradition est fondée, loin de contrarier le témoignage d'Hérodote et de Diodore de Sicile, tendrait plutôt à le confirmer.

Mais ce qui achève de prouver que le labyrinthe avait la forme représentée dans le plan ci-joint, c'est la description qu'en a faite Strabon; il est remarquable que toutes les circonstances de cette description vont s'appliquer au plan dressé d'après les textes d'Hérodote et de Diodore de Sicile. Voici comment Strabon s'exprime :

« On trouve en outre (dans le nome Arsinoïte) le labyrinthe « ..... Après avoir dépassé la première des deux entrées du

(1) Diod. Sic., I, 61, 97. Plin., XXXVI, 13.

« canal, on voit, à la distance de 30 ou 40 stades (1), un terrain « plat (2) comme une table, sur lequel sont situés un bourg « et un vaste palais composé d'autant de *palais* qu'il y avait « jadis de nomes ; car tel est le nombre des *aulæ* qu'il renferme ; « elles sont entourées de colonnes et contiguës entre elles, « toutes sur une même ligne, et entourées d'un même mur, à « l'opposite duquel est située l'entrée de chaque *aula*.

« C'est en avant des entrées (*des aulæ*) qu'on trouve des « cryptes (κρυπταί), longues et nombreuses, qui communi- « quent entre elles par des chemins tortueux (3), en sorte « qu'un étranger ne pourrait, sans guide, *parvenir à aucune* « *des aulæ, ni en sortir une fois qu'il y serait entré.*

« Ce qu'il y a de surprenant, c'est que le toit de chacune « des chambres (4) est monolithe, et que les cryptes, dans « leur largeur (5), sont couvertes d'autant de dalles d'un seul « morceau (μονολίθοις πλαξίν) (6), sans mélange de bois ou « d'aucune autre matière.

(1) Ainsi Strabon fixe d'une manière assez précise la position du labyrinthe. Pline le place *dans le lac de Mœris, in Mœridis lacu* (Plin., V, 10, p. 258, l. 3), leçon que plusieurs savants ont proposé de changer en *ad Mœridis lacum ;* mais elle est bien de Pline, et provient de ce que, selon toute apparence, il n'a pas bien compris le texte grec qu'il avait sous les yeux. On sait que les Grecs emploient très souvent ἐν dans le sens de ἐπί, πρός (voy. la note dans Strabon, trad., t. V, p. 392). Ainsi, dans Étienne de Byzance, nous lisons κροκοδείλων πόλις, πόλις ἐν τῇ Μοιρίδι [l. Μοιρίδος] λίμνῃ, c'est-à-dire *près du lac de Mœris*, ce qui n'aurait point dû embarrasser les savants. Ce passage fait soupçonner que le texte grec, consulté par Pline, portait λαβύρινθος, τόπος ἐν τῇ Μοιρίδος λίμνῃ, et que cet auteur n'ayant pas fait attention au sens particulier de ἐν, a traduit, d'après le sens général, *in Mœridis lacu*, au lieu de *ad Mœridis lacum*, qui est la vraie traduction.

(2) Pour la discussion du texte, voyez les notes de la traduction de Strabon. t. V.

(3) Σκολιαὶ ὁδοί : ce sont les ἔξοδοι et les εἱλιγμοί d'Hérodote.

(4) Οἶκοι : ce sont les οἰκήματα d'Hérodote.

(5) Il faut remarquer cette distinction entre les *chambres* et les *cryptes ;* le toit des premières était entièrement monolithe ; celui des autres ne l'était que dans la largeur ; preuve qu'elles étaient beaucoup plus longues que larges.

(6) Diodore de Sicile dit que *le toit* du labyrinthe était d'une *seule pierre :* καὶ τούτου μονόλιθος ἦν ὀροφή (I, 66), ce qui est absurde : il faut lire ὁλόλιθος, *tout de pierre ?* C'est précisément ce que dit Strabon ; ou bien, avec un moindre changement, on lira μονολίθοις ἦν ὀροφή, comme le même auteur s'exprime en un endroit, ψαλίδες διὰ μονολίθων (voy. la trad. fr., t. V, p. 414, n. 2). Il y aurait

« Aussi, quand on est monté sur le toit, qui n'est pas très « élevé, l'édifice n'ayant qu'un étage, on voit une plaine « formée de ces énormes pierres ; en redescendant de là dans « les *aulæ*, on peut voir qu'elles sont placées à la file, et sou- « tenues chacune par vingt-sept colonnes monolithes. »

Appliquons les différents traits de cette description à notre plan.

1° *Les douze* AULÆ *sont contiguës entre elles*. En effet, elles se touchent par le fond et par les côtés.

2° *Elles sont entourées toutes par un même mur* (πᾶσαι ἐφ' ἑνὸς τοίχου) ; c'est le fait qu'Hérodote a exprimé en d'autres termes ; *de manière*, continue Strabon, *qu'elles sont toutes placées en avant d'un long mur*. Ne sont-elles point en effet toutes rangées devant le mur *i k*, dont la longueur est six fois plus considérable que la largeur de chacune d'elles ?

3° *L'entrée de chacune des aulæ est à l'opposite de ce mur* (αἱ δ'εἰς αὐτὰς ὁδοὶ καταντικρὺ τοῦ τείχους εἰσί). Quoi de plus clair ?

4° Enfin, c'était *en avant de ces aulæ que se trouvaient les cryptes, chambres*, etc., qu'il fallait traverser pour arriver aux *aulæ*, conséquemment elles ne pouvaient être placées qu'en L L L' L' comme l'indique le plan.

Ainsi, les textes de Strabon et d'Hérodote, *les deux seuls auteurs qui aient vu l'intérieur du labyrinthe*, non seulement ne se contredisent point, mais se servent mutuellement de commentaire ; comme aucun de ces deux auteurs n'était architecte, ils n'ont pu donner à leurs expressions cette précision et cette justesse techniques qui peuvent seules exclure toute équivoque ; mais si on les rapproche l'un de l'autre, ce que leurs descriptions prises isolément pouvaient offrir d'obscur et d'incertain devient clair et satisfaisant.

Il résulte donc de cette restauration du plan du labyrinthe, que cet édifice contenait deux parties distinctes qui jusqu'ici

de sous-entendu κατεσκευασμένη. Strabon a des phrases analogues : ainsi οἱ δὲ ὑπόνομοι συννόμῳ λίθῳ (VI, p. 235), ou, sans l'ellipse : τὸ Νειλομέτριον συννόμῳ λίθῳ κατεσκευασμένον (XVII, p. 817).

avaient été confondues : 1° les *détours ;* 2° les *aulæ* placées au centre.

Les *détours,* ou le labyrinthe proprement dit, se composaient de chambres (οἰκήματα, στέγαι, ou οἶκοι), de corridors tortueux (σκολιαὶ ὁδοί ou ἑλιγμοί), de pièces de différentes formes (κρυπταί, παστάδες). Hérodote dit *qu'on entrait des* AULÆ *dans les chambres et réciproquement ;* ceci fait entendre qu'il n'y avait point de communication entre les *aulæ ;* que leurs entrées étaient séparées les unes des autres par des *détours ;* quelqu'un qui serait parvenu à entrer dans une des *aulæ* aurait trouvé de grandes et nouvelles difficultés à pénétrer de là dans les autres.

Ces *aulæ* étaient au nombre de douze, selon le texte formel d'Hérodote. Strabon n'en exprime pas le nombre ; car la traduction donnée ci-dessus a fait disparaître une difficulté très grande que présentait son texte, et qui a beaucoup contribué à empêcher qu'on ne se formât une idée du labyrinthe. Tout le monde avait entendu les mots : ἑξῆς ὁρᾶν (αὐλὰς) κειμένας ὑπὸ μονολίθων κιόνων ὑπερεισμένας ἑπτὰ καὶ εἴκοσι de cette manière : ...*Les aulæ, au nombre de* 27, *soutenues par des colonnes monolithes.* Or, le moyen de comprendre comment Strabon a pu compter 27 *aulæ,* quand Hérodote, qui a vu en détail tout le labyrinthe, n'en a compté que douze? Comment expliquer, d'ailleurs, avec ce nombre 27, les détails que Strabon donne sur la disposition des *aulæ ?* Tous ces embarras disparaissent, si l'on observe que le nombre 27 se rapporte aux colonnes de chaque *aula,* qui était, comme on sait, péristyle ; en sorte qu'il faut traduire : ... *Les aulæ soutenues par* 27 *colonnes monolithes :* car la construction est : ὑπερεισμένας ὑπὸ μονολίθων κιόνων ἑπτὰ καὶ εἴκοσι. Ainsi se trouve expliqué le nombre des *aulæ,* ce qu'il y avait de plus difficile *et de plus curieux à éclaircir* (1).

Il ne reste plus qu'à savoir pourquoi *certains auteurs,* selon Strabon, *disaient qu'il y avait autant d'aulæ que jadis de nomes* (2).

(1) Jomard, Descript. du nome Arsinoïte. § 3.
(2) Strab., XVII, p. 787.

On doit observer qu'outre la division en 36 nomes établie par Sésostris (1), les auteurs anciens parlent d'une autre division créée à l'époque où les Égyptiens élurent *douze* rois, et divisèrent l'Égypte en *douze* parties (2) ; ce furent ces *douze* rois qui, au témoignage d'Hérodote, construisirent le labyrinthe, et y élevèrent les *douze palais* ou *aulæ*, dont chacun était destiné à recevoir la députation d'un des douze nomes ou provinces (3). Il est clair que c'est de cette division que voulaient parler les auteurs dont Strabon a rapporté l'opinion sur l'identité du nombre des *aulæ* et de celui des *nomes*; on voit seulement que ces auteurs avaient pris le mot νομός dans le sens général et propre de *province, division;* et c'est ainsi que le prophète Isaïe (4), parlant des querelles qui s'élevèrent entre les douze princes, dit : πόλις ἐπὶ πόλιν, νομὸς ἐπὶ νομόν (5), et ici le mot νομός désigne une des *douze* provinces de la dodécarchie (6). Au reste, il est assez singulier que Strabon ait ignoré le fait historique auquel tient l'opinion qu'il rapporte, car il attribue plus bas la fondation du labyrinthe à un seul roi, et ne parle en aucun lieu du règne collatéral des douze princes dont ce monument était l'ouvrage.

Selon Pline, le nombre des palais était de seize, égal à celui des nomes : *Positionem operis ejus singulasque partes enarrare non est, cum sit in regiones divisum, atque in præfecturas (quas vocavi nomos) sedecim nominibus earum, totidem vastis domibus attributis.* Ce qui vient d'être dit explique ce passage où Pline confond ensemble plusieurs données; il savait que le nombre des *aulæ* égalait celui des nomes; il savait, d'une autre part, que l'Égypte moyenne était divisée en seize nomes; réunissant ensemble ces deux données, il aura cru qu'il ne s'agissait que des nomes de l'Égypte moyenne, dans laquelle

(1) Diod. Sic., I, § 66.
(2) Hérod., II, § 148.
(3) Strab., XVII, p. 811.
(4) Isaias, XIX, *v.* 2.
(5) Marsham, canon chronicus, p 539.
(6) Plin., XXXVI, 13, 739, 29.

le labyrinthe était situé, et aura porté les palais du labyrinthe au nombre de seize.

On voit qu'en dégageant les textes des anciens des erreurs provenant de la confusion de données justes, en les expliquant l'une par l'autre, leurs témoignages n'ont plus rien de contradictoire, et l'on commence à entrevoir la vérité jusqu'alors tant obscurcie.

Ni Hérodote ni Strabon ne disent par où l'on entrait dans le labyrinthe ; selon Pomponius-Mela, il n'y aurait eu qu'une seule entrée ; mais probablement il y en avait deux, l'une au midi pour les *aulæ* exposées au nord, l'autre au sud pour les six autres. Strabon dit que le labyrinthe n'avait qu'un étage (il ne parle point de la partie souterraine), et qu'il était couvert d'énormes dalles de pierres; on parvenait sur le toit, selon ce que fait entendre cet auteur, par des soupiraux qui peut-être se fermaient, comme l'ouverture de la grande pyramide (1) et celle du trésor de Rampsinit (2), par des pierres mobiles, en sorte que tout l'intérieur devait être dans l'obscurité la plus complète ; on devait n'y pénétrer qu'à la lueur des flambeaux, de même que dans les hypogées.

Telle est l'idée qu'on peut se faire du labyrinthe ; et il me semble que, d'après le plan que j'en ai donné, soit qu'on s'attache à la disposition des douze *aulæ* de suite, d'après Strabon, soit qu'on les place en carré, il ne serait pas difficile, en observant le style connu des monuments égyptiens, de faire un dessin de l'élévation de cet édifice.

La question qu'on ne se lasse jamais de faire à l'aspect des monuments de l'Égypte, *à quoi bon?* ne peut manquer de se présenter ici. Ayant prouvé, ce qui était le point principal, que les chambres et détours avaient pour objet d'empêcher de pénétrer dans les douze palais, je crois avoir montré par là que le but des fondateurs a été de mettre à l'abri de la violence ou de la profanation les douze palais qui renfermaient les archives des douze provinces et les objets de leur

(1) Strab., XVII, p. 808.
(2) Hérodot., II, § 121.

culte particulier. Mais, pour arriver à ce but, les Égyptiens ont pris le plus long, comme ils l'ont fait dans tous leurs ouvrages, où ils ont employé des moyens si disproportionnés avec la fin qu'ils se proposaient. Quand on songe qu'ils ont amoncelé cinq millions de mètres cubes de terre pour enterrer trois hommes, on cesse d'être étonné de la dépense énorme qu'a dû entraîner la construction du labyrinthe. Quant à la disposition générale, telle que je l'ai reproduite, il me paraît qu'elle est tout à fait dans le génie des Égyptiens, et qu'elle offre ce caractère solennel, sombre et mystérieux, empreint sur tous leurs monuments.

REMARQUES

SUR LA

POLIORCÉTIQUE ÉGYPTIENNE

Pour se faire une idée de l'état de la poliorcétique chez les Égyptiens, il faudrait connaître la construction des forteresses qu'ils ont élevées, les machines de guerre dont ils se sont servis. Cette connaissance peut s'acquérir par des monuments ou, à leur défaut, par des descriptions bien faites d'écrivains qui auraient eu ces objets sous les yeux. Les monuments de ce genre manquent presque entièrement en Égypte, et quant au témoignage des auteurs, M. Dureau de la Malle atteste lui-même que « les récits des Grecs sont de maigres abrégés, dépourvus des détails nécessaires pour assurer et préciser les idées ». Dans ce dénûment absolu, ce savant a recours aux bas-reliefs ou anaglyphes représentant des scènes guerrières, sculptés sur les temples de la Thébaïde. Les deux premières parties de son ouvrage sont consacrées à l'explication de ces différentes scènes.

Avant de procéder à cette explication, M. Dureau se livre à quelques considérations sur le degré de confiance qu'il convient d'accorder aux auteurs anciens qui ont parlé de l'Égypte, principalement à Hérodote, à Manéthon, à Diodore de Sicile. Il prend contre M. Larcher la défense du dernier historien et montre, par des raisons qui nous ont paru bien déduites, que Diodore a été traité avec beaucoup de rigueur par le traducteur d'Hérodote. Sans nous laisser entraîner à la prévention défavorable que M. Larcher élève contre le témoignage de Diodore de Sicile, nous craindrions de prendre autant à la lettre que le fait M. Dureau le récit de cet histo-

rien sur les découvertes et les expéditions d'Osiris. Les récits des Grecs présentent plusieurs fois la preuve irrécusable que les prêtres égyptiens, passablement entêtés de l'antiquité de leur nation, ont beaucoup abusé de la crédulité des voyageurs qui leur rendaient visite; et, par exemple, il est permis de croire qu'en appliquant à Strabon (XVII, p. 816) et à Germanicus (Tacit., *Ann.* II, 60) les hiéroglyphes qui, selon eux, faisaient mention des richesses, des innombrables armées et des conquêtes de leurs anciens rois, ils ont un peu compté sur la difficulté qu'il y avait à reconnaître si ces hiéroglyphes disaient réellement ce qu'ils leur faisaient dire; du moins est-il prudent de ne pas trop presser les conséquences de pareils faits; et nous aurions désiré qu'à cet égard M. Dureau eût montré plus de réserve. Cette première partie, qui contient d'ailleurs des rapprochements nouveaux, n'est pas tellement nécessaire au plan de l'auteur, que nous devions nous y arrêter plus longtemps : nous passerons à la seconde, consacrée principalement à l'explication des scènes guerrières peintes ou sculptées sur les temples de Thèbes.

Ces temples offrent une énorme quantité de ces sculptures. Il aurait fallu, disent les membres de la Commission d'Égypte, une année entière pour les copier; aussi n'en ont-ils pu dessiner qu'une très faible partie. M. Dureau de la Malle a mis à contribution non seulement les belles planches de l'ouvrage sur l'Égypte, mais les dessins de M. Denon, ceux de M. Hamilton, et le journal manuscrit dont ce savant voyageur lui a donné communication.

M. D. de la Malle regrette que, dans le nombre des sujets représentés sur les bas-reliefs dessinés jusqu'ici, il ne se trouve point de siège de ville proprement dit : un seul bas-relief du tombeau d'Osymandyas représente l'attaque brusque d'une forteresse; deux autres, des batailles sous les remparts de deux villes fortifiées, ou plutôt de deux fortins. C'est bien peu pour faire connaître la poliorcétique des Égyptiens : aussi verrons-nous que ces bas-reliefs apprennent bien peu de chose.

De même que MM. Jollois et Devilliers, auteurs de la *Description de Thèbes*, M. Dureau de la Malle voit sur ces bas-reliefs des guerres faites hors de l'Égypte : il croit même pouvoir y distinguer les trois races qui, dit-il, se partagent l'ancien monde, « la race caucasienne ou européenne, la race nègre, la race asiatique ou mongole », et il cherche à prouver que la scène de ces combats se passe dans la région du Caucase.

Comme cette opinion se rattache à des faits historiques encore très obscurs, auxquels elle donnerait une grande consistance, nous allons mettre le lecteur en état d'apprécier la validité des preuves que l'auteur apporte à l'appui des idées qu'il présente. Sur la face nord du palais de Karnak, on voit un héros égyptien monté sur un char dont les chevaux sont lancés au grand galop ; il poursuit dans la plaine les ennemis, qui fuient vers une forteresse crénelée, carrée, à deux enceintes, située au sommet d'un escarpement. Cet escarpement est formé de trois gradins, que M. Dureau de la Malle prend pour des banquettes de gazon (1), semblables au glacis de nos places fortes. Cette indication poliorcétique serait curieuse, si elle était sûre ; mais, comme ces banquettes s'élèvent en échelons les unes au-dessus des autres, il est bien plus vraisemblable qu'elles représentent les rampes d'une montagne, au sommet de laquelle la forteresse est bâtie. Dans tous les cas, nous ne partagerions pas l'opinion de M. Dureau de la Malle, qui les compare à ces glacis escarpés que Josèphe et Diodore placent au-devant des murs de Méroé et de Memphis. Ces auteurs parlent non de glacis escarpés, mais de chaussées, de digues (χώματα) élevées au-devant des murs de ces villes, situées en plaine, pour détourner le courant du fleuve pendant l'inondation (2).

Venons au lieu de la scène représentée sur ce bas-relief et sur d'autres représentant aussi des sujets militaires ; car M. Dureau de la Malle reconnaît qu'elle se passe dans le même

(1) Voy. *Description de l'Égypte*, pl. 40, A. vol. III, fig. 6.
(2) Diod. Sic., I, 50 ; Joseph. *Ant. Jud.*, II, 10.

pays. En avant de la forteresse, on voit des arbres paraissant avoir la forme des conifères. M. Dureau de la Malle remarque que cette forme de quenouille n'est propre qu'à trois espèces d'arbres, parmi les vingt-cinq mille végétaux que nous connaissons aujourd'hui; ce sont le cyprès pyramidal (cupressus sempervirens), le peuplier d'Italie (populus Italica ou fastigiata), et le chêne pyramidal de Portugal (quercus fastigiata). Rapprochant ensuite ce premier caractère de diverses circonstances qu'offrent les autres tableaux, il cherche à établir par la forme du crâne des personnages, par leur costume, leurs armures, que la scène a dû se passer, 1° dans un climat tempéré, mais sujet à de fréquentes vicissitudes de froid et de chaud; 2° dans un pays de montagnes. Pour découvrir quel est ce pays, l'auteur procède par élimination. Des trois espèces d'arbres à forme pyramidale, deux habitent le Portugal et l'Italie, dont on les croit originaires; reste le cyprès pyramidal, dont la patrie est la Grèce et l'Asie Mineure. M. Dureau de la Malle remarque, dans deux de ces tableaux, *des bœufs* qu'il croit être « de race européenne », parce qu'ils ont « de petites cornes, tournées en avant » ; ce qui le confirme dans l'idée que la scène se passe dans l'Asie Mineure, en Colchide, pays où Hérodote dit que les Égyptiens laissèrent une colonie. Les habitants de la Colchide, d'après les traits recueillis par M. Dureau de la Malle, lui semblent avoir du rapport avec les guerriers figurés dans les bas-reliefs des temples de Thèbes : il croit même pouvoir assigner quel peuple de la Colchide s'y trouve représenté, et il s'arrête aux Mosynèques. Sans doute, l'auteur a fait preuve d'érudition et de sagacité dans les rapprochements dont nous venons de présenter l'analyse ; mais ces rapprochements et ces recherches conduisent-ils à des résultats qui aient quelque certitude? Voilà ce que nous n'oserions assurer ; et peut-être qu'à raison des conséquences historiques que M. Dureau de la Malle tire de ces rapprochements, nous devons lui indiquer franchement les principaux motifs de nos doutes :

1° Le caractère tiré de la forme pyramidale ou fusiforme

des arbres, sur lequel il insiste de préférence et qu'il regarde comme indubitable, nous paraît extrêmement incertain; et M. Dureau de la Malle aurait été de notre avis, si, au lieu de s'arrêter à un seul bas-relief, il eût aussi examiné les planches de l'ouvrage sur l'Égypte. Or, il est si peu vrai que cette forme d'arbre indique la Colchide ou tout autre pays hors de l'Égypte, qu'on la retrouve dans plusieurs scènes de la vie civile des Égyptiens : 1° sur le bas-relief d'Elethyia qui représente les travaux du labourage. de la pêche, de la chasse. en Égypte (1); 2° sur un autre bas-relief d'Elethyia (2), où l'on voit toutes les cérémonies relatives à l'embaumement et à la sépulture d'un Égyptien; celui-ci est d'autant plus remarquable, qu'il offre deux rangées d'arbres : l'une de palmiers. bien distinctement représentés; l'autre de ces arbres fusiformes; 3° sur un bas-relief de Thèbes où il ne s'agit ni de guerre ni de siège, ni de Caucase ni de Colchide (3); 4° dans les hypogées de Beni-Hassan, où sont représentées, comme dans les grottes d'Elethyia, des scènes de la vie civile des Égyptiens (4); 5° enfin sur deux papyrus trouvés dans les hypogées de Thèbes : en tête de l'écriture, on voit diverses scènes. et entre autres une de labourage; au milieu s'élèvent des arbres de cette forme (5), et en général, j'observe qu'on les trouve principalement dans des scènes de ce genre. Ces rapprochements prouvent sans réplique que cette indication, dont M. Dureau de la Malle a cru tirer un grand parti, n'a rien de commun avec les Mosynèques. Il est fort possible que ces arbres soient réellement des *cyprès*, comme on l'avait déjà soupçonné (6). A vrai dire, je ne vois aucune raison bien solide pour nier qu'il y ait eu autrefois des cyprès en Égypte, comme il y en a maintenant; ou bien, plutôt, c'est une forme de convention adoptée par les artistes égyptiens pour expri-

(1) *Description de l'Égypte*, antiq., vol. I, pl. 68, n° 3.
(2) Eadem, pl. 70, n° 5.
(3) Eadem, vol. III, pl. 14, n° 4.
(4) *Description de l'Égypte*, antiq., vol. IV, pl. 66, n° 11.
(5) Eadem, antiq., pl. 63, 73, 75.
(6) Jomard, *Descrip. de l'Heptanomide*, p. 31.

mer grossièrement et indistinctement tous les arbres autres que le palmier; et l'un des dessins cités plus haut donnerait quelque poids à cette conjecture.. Ce qui prouve d'ailleurs que ce n'est qu'une représentation bien grossière, c'est que sur plusieurs de ces dessins, et principalement sur celui que M. Dureau de la Malle avait en vue, ces arbres ne sont pas plus gros que la tête des figures d'homme. Dans tous les cas, cette forme pyramidale ne peut jamais servir à prouver qu'une scène a eu lieu hors de l'Égypte.

Les bœufs de race européenne ne nous semblent pas non plus fort reconnaissables, quoique l'auteur les regarde comme « la pièce importante du procès : c'est bien le bœuf européen, dit-il, avec les cornes en avant ». Il nous paraît fort périlleux de s'arrêter à un tel caractère, d'après des dessins fort petits, dans lesquels le dessinateur, au milieu d'une infinité de figures, a dû ne pas s'attacher à faire le portrait exact des cornes des bœufs, et les a probablement dessinées *a capriccio*. Mais, quand ces cornes seraient dirigées en avant, que pourrait-on en conclure ? La longueur plus ou moins grande des cornes des bœufs n'a jamais été un caractère en histoire naturelle, parce qu'elles varient avec les localités. Dira-t-on que les bœufs de la campagne de Rome, avec leurs cornes de trois pieds, et les bœufs de quelques-unes des hautes Alpes, avec leurs cornes de trois pouces, ne sont pas de race européenne? Mais il suffit de la comparaison des bas-reliefs entre eux pour faire tomber l'induction qu'a tirée M. Dureau de la Malle : en voulant que le bœuf à petites cornes en avant fût le bœuf européen, il n'a pas fait attention qu'il s'obligeait aussi à voir le bœuf européen dans les scènes de labourage sculptées à Elethyia (1) et à Hermonthis (2), sur les deux zodiaques de Dendéra (3) et dans une procession religieuse (4), où nous voyons des bœufs avec de petites cornes en avant.

(1) *Descript. de l'Égypte,* antiq., vol. I, pl. 70, nº 5 : 71, nº 2.
(2) Eadem, pl. 96, nº 2.
(3) Eadem, vol. IV, pl. 20, 21.
(4) Eadem, vol. IV, pl. 15, bande B.

Quant aux indications à tirer de la forme du crâne, comment s'y arrêter le moins du monde ! Qu'on reconnaisse sur les dessins gravés des bas-reliefs égyptiens la race blanche et la race nègre, cela se conçoit ; mais que sur ces mêmes dessins, dont les auteurs, quelque soigneux qu'ils aient été, n'ont pu nous donner, dans des figures de deux, trois, quatre, cinq et six pouces que l'indication du mouvement général de ces figures, et nullement le portrait exact des têtes ; que sur ces dessins, disons-nous, on se flatte de distinguer la race mongole et la race caucasienne d'après la direction de l'angle facial, comme l'auraient fait Camper et Blumenbach à l'inspection des crânes mêmes, c'est là ce que nous ne pouvons concevoir.

On peut en dire autant de la barbe pointue, du costume, de l'armure des combattants. Connaissons-nous assez le costume des anciens peuples, pour pouvoir assurer que tels caractères appartiennent aux Colchidiens, aux Mosynèques, plutôt qu'aux peuplades montagnardes de la Syrie, de la Perse, de la Bactriane, etc. ? Concluons de là que les recherches de l'auteur, en ce qui regarde le lieu de la scène des bas-reliefs égyptiens, manquent de bases solides : que le résultat auquel il arrive ne présente ni certitude, ni même cette sorte de probabilité qui satisfait l'esprit, en donnant à une hypothèse des avantages sur toute autre.

Il est bon de savoir s'arrêter en tout, et principalement en érudition, où les causes d'illusion et d'erreur sont si nombreuses ; il ne faut donc pas demander aux monuments plus qu'ils ne peuvent donner. Les histoires, vraies ou fausses, débitées aux Grecs par les prêtres égyptiens sur les conquêtes d'Osiris et de Sésostris, ont déjà fait et feront dire encore bien des choses hasardées à ceux qui voudront expliquer les bas-reliefs de Thèbes : on y a vu des guerres et des conquêtes en Arabie, dans l'Inde, dans la Bactriane, dans le Caucase, chez les Mosynèques. D'autres, sans s'inquiéter beaucoup de ce que les prêtres égyptiens racontaient à qui voulait les entendre, y verront des guerres de nome à nome en Égypte, ou les guerres des Egyptiens pour repousser des invasions de na-

tions voisines ; et cette opinion ne serait pas la moins vraisemblable. On y verra bien d'autres choses ; mais les gens circonspects et prudents conviendront longtemps encore qu'ils n'y voient rien du tout.

M. Dureau de la Malle, après avoir cherché et cru trouver en Colchide le lieu de la scène de tous ces tableaux, et conséquemment, après en avoir rattaché le sujet à la conquête de ce pays par les Égyptiens, recherche quel est le roi auquel il faut attribuer cette conquête. Hérodote et Diodore de Sicile sont précis à cet égard ; les prêtres leur ont dit que Sésostris fit équiper des vaisseaux longs, soumit les contrées qui bordent la mer Rouge, et quelques-unes de l'Asie, entre autres l'Asie Mineure et le pays aux environs du Phase. M. Dureau de la Malle, en affirmant que les scènes qu'il a décrites représenteut des actions contre les peuples de la Colchide et du Pont-Euxin, ne peut reporter l'époque de ces scènes qu'au règne de Sésostris. La date de ce prince est fort incertaine ; l'auteur s'arrête à l'an 1570 avant notre ère. Nous ne saisissons pas nettement la liaison des faits qu'il expose : d'une part, il reconnaît que les bas-reliefs sont aussi anciens que les temples ; de l'autre, il établit, dans un chapitre spécial, d'après les recherches de M. Girard sur l'exhaussement de la vallée de l'Égypte, que le temple de Karnak est le plus ancien de tous, et qu'il est antérieur aux temps historiques (p. 46) : dans ce cas, comment les bas-reliefs sculptés sur ces temples représentent-ils des guerres faites sous Sésostris ? Ou Sésostris est plus ancien, ou les temples et les bas-reliefs le sont moins, ou le sujet de ces bas-reliefs n'a rien de commun avec Sésostris.

Nous avons donné quelque étendue à l'exposé de l'opinion de M. Dureau de la Malle sur le lieu de la scène des bas-reliefs de Thèbes, parce que cette opinion est ce qu'il y a de plus neuf et de plus important dans la partie de son ouvrage qui regarde les Égyptiens. Dans les discussions auxquelles il se livre, il s'occupe plus de l'art militaire en général que de la poliorcétique en particulier ; et, dans le fait, les trois ou

quatre fortins en bois qu'on trouve sur ces bas-reliefs sont bien peu propres à fournir des renseignements instructifs sous ce rapport. Un seul de ces bas-reliefs, qui représente, non pas un siège mais un assaut, est le sujet d'une explication assez étendue, ingénieuse, mais qui jette bien peu de jour sur la poliorcétique des Égyptiens. On voit sur ce bas-relief des gens qui montent à une échelle; d'autres, placés sur une espèce de mantelet de forme conique, semblent travailler à la sape : ce sont là les seules indications certaines qu'on peut tirer des bas-reliefs égyptiens, relativement à la poliorcétique; toutes les autres me paraissent des plus équivoques. Au reste M. Dureau de la Malle, après de laborieux efforts, convient lui-même qu'ils l'ont conduit à de bien faibles résultats; il conclut en ces termes : « On peut affirmer que, jusqu'à ce que « toutes les scènes militaires sculptées sur les monuments « égyptiens aient été dessinées et gravées fidèlement, ou jus- « qu'à ce que tous les symboles, tous les hiéroglyphes, toutes « les inscriptious aient été copiés, expliqués, nous resterons « très faiblement instruits sur l'état de la poliorcétique chez « les Égyptiens. » S'il faut absolument qu'on ait expliqué les hiéroglyphes avant de pouvoir connaître l'état de la poliorcétique en Égypte, nous ne risquons rien de nous armer de patience; selon toute apparence, ce ne sera pas de sitôt.

Dans le chapitre XI, M. D. de la Malle a donné la traduction d'un fragment très curieux du Voyage manuscrit de M. Hamilton, fragment dont le Voyage imprimé ne contient qu'un extrait; on y lit la description des scènes militaires sculptées sur le Memnonium.

Un de ces bas-reliefs, qui malheureusement n'a été dessiné ni par les savants français, ni par M. Hamilton, représente « le sac d'une ville conquise (cf. Hamilton's *Ægyptiaca*). Les « insatiables vainqueurs, fatigués de carnage, entrent dans « les maisons, mettent la main sur des sacs d'argent (money- « bags), ouvrent des outres remplies de vin et se vautrent « dans le jus qui coule autour d'eux. Quelques-uns chargent « des chameaux et des ânes... Les habitants sont surpris au

« milieu de leurs travaux journaliers, quelques-uns broyant « le blé, d'autres portant des fardeaux, ou gardant leurs trou- « peaux. Les bœufs ont la bosse indienne sur leurs épau- « les, etc. » (The oxen have the Indian bunches on their shoulders.) Cette courte citation renferme des indications qui seraient bien précieuses si elles étaient certaines; et d'abord ces sacs d'argent sur lesquels les vainqueurs portent la main, seraient une notion bien intéressante. Quoi de plus curieux en effet que de voir de l'argent monnayé en sacs, sur des bas-reliefs qu'on dit être antérieurs aux temps historiques ? Mais que de motifs de doute ! et nous aurions désiré que M. Dureau de la Malle y fît une plus sérieuse attention. Nous ne doutons point que M. Hamilton n'ait vu des soldats mettant la main sur des *sacs;* mais que ce soient des sacs contenant de l'argent plutôt que du blé ou autre chose, voilà ce que l'imagination de M. Hamilton a certainement décidé trop vite; il faudrait des yeux de lynx pour voir à travers l'enveloppe d'un sac l'objet qu'il contient. Sans aller plus loin que les faits, on peut présumer que ce sont des sacs contenant des vivres, avec d'autant plus de raison, qu'ils sont à côté d'outres remplies de vin, selon M. Hamilton. Quant aux bœufs à bosse ou de race indienne, nous craignons encore que M. Hamilton n'ait mal vu : les bas-reliefs égyptiens nous offrent quelquefois des bœufs la tête penchée à terre, en sorte que la partie postérieure du cou forme une proéminence qui, au premier coup d'œil, ressemblerait à une bosse. Nous nous trompons fort, ou c'est à cela que se réduit la prétendue bosse que MM. Hamilton et D. de la Malle regardent comme une preuve que la scène se passe dans l'Inde.

Nous ne suivrons pas M. Dureau de la Malle daus l'explication qu'il donne des autres scènes, parce qu'elles n'ont point de rapport avec la poliorcétique.

L'auteur termine ce qu'il avait à dire de l'Égypte par quelques détails sur les fortifications que les Égyptiens avaient élevées. Il parle de Memphis, garantie contre le fleuve par une chaussée dont il a été question plus haut; de Babylone,

où des prisonniers babyloniens construisirent un fort; de a muraille longue de quinze cents stades, bâtie entre Péluse et Héliopolis par le roi conquérant, pour protéger l'Égypte de ce côté; il rassemble enfin tous les témoignages qui prouvent que, longtemps avant que les Hébreux sortissent de l'Égypte, il y avait dans ce pays des villes fortifiées et des places de siège. On pourrait désirer que M. Dureau de la Malle eût fait ressortir un fait assez digne d'attention et intimement lié à son sujet, et qui ne me semble avoir été remarqué par personne : c'est que l'Égypte, où nous trouvons des palais, des tombeaux et des temples de la plus haute antiquité, dont quelques-uns sont d'une étonnante conservation, ne possède presque aucun reste de ces antiques fortifications mentionnées dans les histoires; car on n'y voit pas un seul pan de mur en pierre qui ait appartenu à une enceinte de ville. On ne peut expliquer, ce nous semble, une telle singularité, qu'en admettant que les Égyptiens réservaient la pierre pour les édifices sacrés, et qu'ils bâtissaient en briques crues les chaussées et les fortifications des villes. En effet, on a trouvé autour de plusieurs villes antiques des restes d'enceinte en briques crues qui donnent le plus grand poids à cette conjecture (1) : on conçoit que les enceintes de ville et de forteresse, bâties dans le genre de celles de Babylone et de Ninive, aient aussi disparu presque entièrement. Cette considération, si M. Dureau de la Malle l'eût faite, l'aurait porté à se demander d'abord quelles occasions on peut avoir eues, dans un tel pays, d'inventer un art d'attaquer et de défendre les places, et comment la poliorcétique serait née là où les villes n'avaient que des enceintes de terre. Peut-être que les Égyptiens n'ont jamais connu la poliorcétique : c'est là, je l'avouerai, le résultat le plus clair qui se tire de l'examen des faits connus jusqu'à présent.

(1) *Description d'Elethyia*, p. 2.

SUR

L'ILE DE PHAROS

DANS HOMÈRE

La plupart des géologues modernes ont exagéré les effets et les atterrissements du Nil. Ils sont arrivés à des résultats peu compatibles avec les inductions certaines qui se tirent de l'histoire relativement à l'état ancien du Delta. Quand on examine les opinions qu'ils ont émises à ce sujet, on voit qu'ils ont tous été plus ou moins dominés par le désir d'expliquer le passage d'Homère sur la situation de l'île de Pharos en haute mer. Ils ont pris son témoignage comme positif, et ils ont commencé par en conclure un changement considérable dans le littoral de l'Égypte, changement qui ne pouvait être causé que par les atterrissements du Nil, sauf ensuite à l'expliquer conformément aux hypothèses particulières qu'ils adoptaient.

Nous croyons qu'ils ont attaché beaucoup trop d'importance à l'autorité du poète; et qu'en réfléchissant davantage à l'imperfection de ses connaissances géographiques, ils auraient senti qu'ils ne devaient ici faire aucun fonds sur sa parole.

Passons rapidement en revue les opinions des anciens et des modernes sur ce passage célèbre.

Voici d'abord le texte et la traduction :

Νῆσος ἔπειτά τις ἐστὶ πολυκλύστῳ ἐνὶ πόντῳ
Αἰγύπτου προπάροιθε, (Φάρον δέ ἑ κικλήσκουσι)
τόσσον ἄνευθ' ὅσσον τε πανημερίη γλαφυρὴ νηῦς
ἤνυσεν (1).

(1) *Odyss.* δ', 355 sq.

« Dans la haute mer, en face de l'Égypte, est une île, « qu'on appelle Pharos, éloignée (du rivage) de toute la dis- « tance qu'en peut franchir, en un jour entier, un agile vais- « seau dont un vent favorable enfle les voiles. »

Tous les scholiastes (1), et les historiens ou géographes, Strabon, Plutarque, Pline, Pomponius Méla, Sénèque, ont compris que le poète place Pharos dans la haute mer, à une journée de navigation de la côte. Aussi Strabon interprète-t-il les mots πολυκλύστῳ ἐνὶ πόντῳ par l'adjectif πελαγία, *située en haute mer*.

Mais ils ont tous été fort embarrassés pour accorder ce passage avec l'état des lieux; car Pharos était séparée du continent par un intervalle de sept stades, ou 6 ou 700 toises, et non d'une journée de navigation. Or, supposer qu'Homère, le poète par excellence, le premier des géographes, comme ils l'appelaient, eût commis une si grave erreur, c'est ce qui ne leur vint pas même à la pensée. Ils aimèrent mieux admettre que la nature avait changé depuis l'époque d'Homère. Ils supposèrent donc que la côte d'Égypte s'était rapprochée de Pharos par l'effet des atterrissements du Nil. Cette explication fut une conséquence de l'opinion des prêtres de l'Égypte, adoptée par Hérodote (2), que le sol de l'Égypte, et spécialement du Delta, était un présent du Nil, formé par des dépôts de ce fleuve, ποταμόχωστος (3). Il y en eut même qui allèrent jusqu'à supposer que la côte d'Égypte, à l'époque dont Homère parle, ne s'étendait pas au-delà de Naucratis, qui était alors le port de l'Égypte, de ce côté (4).

Cette explication, bien qu'admise unanimement par les anciens, a été rejetée des modernes; et elle devait l'être. Ils ont bien senti qu'il fallait un temps énorme pour combler un espace de mer égal à une journée de navigation. Mais, non

(1) Eustathe cependant parait avoir soupçonné qu'il s'agit du fleuve : τὸν προπάροιθεν Αἰγύπτου, ἤτοι Νείλου. (*ad Odyss.* p. 1500, 11).

(2) Herod., II, 10.

(3) Eustath. *in Odyss.*, p. 1500, 17. *schol. min. in Odyss.*, p. 145; éd. Buttmann.

(4) Strabon, XVII.

moins prévenus que les anciens, en faveur de l'exactitude du poète, ils ont voulu trouver un autre moyen de concilier sa description avec l'état des lieux. Comme il est constant que le poète désigne par le mot Αἴγυπτος tout à la fois l'Égypte et le Nil, ils ont reconnu comme un fait que, dans le fameux passage, il est question du fleuve et non du pays, et qu'Homère n'a voulu dire autre chose, sinon que Pharos était éloignée du Nil d'une journée de navigation. En prenant pour le Nil la branche canopique, dont l'embouchure était alors à 5 l. ½ de Pharos, on avait une journée de navigation un peu courte ; mais on rejetait cette brièveté sur l'imperfection des procédés nautiques à l'époque d'Homère. Je crois qu'Isaac Vossius est le premier qui ait émis cette idée, dans ses notes sur Pomponius Méla ; depuis, elle a été adoptée par tous les commentateurs et les historiens. Wood, dans son ouvrage sur le génie original d'Homère, contribua, par une explication ingénieuse, à lui donner crédit, et c'est maintenant presque tomber dans le paradoxe, que d'en proposer une autre.

Cependant, il est clair que les anciens avaient raison, sinon pour l'interprétation du passage, au moins pour son explication littérale. Ils savaient tous, aussi bien que les modernes, le double sens que le poète donnait au mot Αἴγυπτος ; et pourtant aucun d'eux n'a eu l'idée que, dans ce passage, il fût question du Nil. On peut soupçonner qu'ils faisaient attention à quelque circonstance du texte qui aura échappé aux modernes. Leur opinion est en effet appuyée par deux considérations.

La première, et la moins importante, se tire de l'expression Αἰγύπτου προπάροιθε, *en avant de l'Égypte*. Elle n'a plus de sens si le mot Αἰγύπτου ne désigne pas la *côte* immédiatement opposée à une île qui n'en est éloignée que d'un quart de lieue. Imaginer qu'ici Αἰγύπτου désigne une embouchure du fleuve, située à 6 lieues de là, c'est supposer que le poète a dit ce qu'il ne voulait pas dire. Les anciens ont donc bien fait de ne pas attribuer ici, au mot *Égypte*, le sens de *Nil*.

L'autre considération, qui n'aura point échappé aux anciens, bien qu'ils ne nous en aient pas rendu compte, c'est que le poète, par cela même qu'il se servait du même mot pour désigner le *fleuve* et le *pays*, a fait en sorte qu'on ne pût jamais se méprendre sur le sens qu'il adoptait. Ainsi, toutes les fois qu'il s'agit du Nil, Homère ajoute au nom Αἴγυπτος, soit le mot ποταμός, fleuve, soit une circonstance caractéristique ; tandis que dans l'autre cas, le nom Αἴγυπτος est employé tout seul (1). Cette observation, qui a échappé à tous les critiques et commentateurs modernes, résulte clairement, ce me semble, de la comparaison de tous les passages d'Homère où le mot Αἴγυπτος se rencontre.

Ainsi :

1° Αἰγύπτῳ μ' ἔτι δεῦρο θεοὶ μεμαῶτα νέεσθαι
ἔσχον, ἐπεὶ οὔ σφιν ἔρεξα τεληέσσας ἑκατόμβας.

« Malgré mon impatience, les dieux me retenaient *en* « *Égypte,* parce que je ne leur avais pas sacrifié des héca- « tombes choisies (2). »

2° ...ἀτὰρ τὰς πέντε νέας κυανοπρωρείους
Αἰγύπτῳ ἐπέλασσε φέρων ἄνεμός τε καὶ ὕδωρ (3).

« ... Le vent et les flots portèrent en Égypte les cinq vais- « seaux restants. »

3° ...αὐτὰρ ἔπειτα
Αἴγυπτόνδε κε θυμὸς ἀνώγει ναυτίλλεσθαι
νῆας ἐῢ στείλαντα σὺν ἀντιθέοις ἑτάροισιν (4).

(1) Eustathe prétend qu'Homère a mis au masculin le nom Αἴγυπτος quand il a voulu parler du pays, et au féminin quand il a parlé du fleuve (*ad Odyss.*, p. 300). Je ne sais où il a pris cette règle qu'adopte Matthiae (*Ausführl. Gr. Gram.* § 93), car, excepté au v. 447 P ρ', il n'est pas possible de savoir quel genre le poète a voulu donner au mot Αἴγυπτος.

(2) *Odyss.*, δ', 351.

(3) *Odyss.*, γ', 301.

(4) *Odyss.*, ξ', 245. — De même : δ' 482 : ... Αἴγυπτὸν δ' ἰέναι, δολιχὴν ὁδὸν ἀργαλέην τε. Sur ce passage, voy. Strab., XVII, p. 802.

« Alors une ardeur guerrière me pousse à équiper une « flotte, et à naviguer vers l'Égypte, avec de valeureux com- « pagnons. »

4° ὡς ὄφελον θανέειν... ἐν Αἰγύπτῳ (1).

« Plût aux Dieux que je fusse mort en Égypte. »

Un des prétendants dit à Ulysse :

5° στῆθ' οὕτως ἐς μέσσον, ἐμῆς ἀπάνευθε τραπέζης
μὴ τάχα πικρὴν Αἴγυπτον καὶ Κύπρον ἵκηαι (2).

« Malheureux, reste au milieu, loin de ma table, de peur « que tu n'éprouves encore les maux qui t'ont accablé en « Chypre et dans la triste Égypte. »

Il est évident que, dans tous ces passages (et il n'en existe point d'autres où le mot Αἴγυπτος soit employé tout seul), ce mot ne peut s'entendre que du pays.

S'agit-il du fleuve? Le poète s'exprime tout autrement :

Οὐ γάρ τοι πρὶν μοῖρα φίλους τ' ἰδέειν, καὶ ἱκέσθαι
οἶκον ἐϋκτίμενον, καὶ σὴν ἐς πατρίδα γαῖαν
πρίν γ' ὅτ' ἂν Αἰγύπτοιο, διιπετέος ποταμοῖο
αὖτις ὕδωρ ἔλθῃς (3).

« Car il ne vous est pas donné de revoir vos amis, votre pa- « lais superbe, votre patrie, avant de retourner vers le fleuve « Égyptus. »

2° Ἂψ δ' εἰς Αἰγύπτοιο, διιπετέος ποταμοῖο
στῆσα νέας, καὶ ἔρεξα τεληέσσας ἑκατόμβας (4).

« De nouveau, j'arrête mes vaisseaux dans le *fleuve Égyp-* « *tus*, et j'immole des hécatombes choisies. »

(1) *Odyss.*, ξ' 275.
(2) *Odyss.*, ρ' 447.
(3) *Odyss.*, δ' 477.
(4) *Odyss.*, δ' 581.

3° Πεμπταῖοι δ' Αἴγυπτον ἐϋρρείτην ἱκόμεσθα·
στῆσα δ' ἐν Αἰγύπτῳ ποταμῷ νέας ἀμφιελίσσας (1).

« Le cinquième jour, nous arrivons à l'Égyptus au large « cours, et je mouillai mes vaisseaux dans le fleuve Égyptus. »

Enfin, l'opposition du double sens est on ne peut plus clairement marquée dans ces vers :

4° Ἀλλὰ Ζεύς...
ὅς μ'...
Αἴγυπτόν δ' ἰέναι, δολιχὴν ὁδὸν, ὄφρ' ἀπολοίμην
στῆσα δ' ἐν Αἰγύπτῳ ποταμῷ νέας ἀμφιελίσσας (2).

« Mais Jupiter m'inspira la pensée d'aller en Égypte, où je « devais trouver ma perte. Je plaçai mes vaisseaux dans le « fleuve Égyptus. »

Ces divers rapprochements prouvent avec évidence que, dans Homère, le mot Αἴγυπτος s'entend du pays, quand il est seul, et conséquemment que, dans les vers où il est dit que Pharos est située Αἰγύπτου προπάροιθε, le mot Αἴγυπτος ne peut s'appliquer qu'au *pays*, comme tous les anciens l'ont cru. Ainsi le poète a bien réellement voulu dire que Pharos était à une journée de distance de la côte, située vis-à-vis.

C'est ainsi que l'a entendu Dolomieu. Dans son mémoire sur la constitution physique de l'Égypte, il suppose que la chaîne de rochers calcaires, qui sert de noyau à la langue de terre, entre la mer et le lac Maréotis, n'existait pas encore (3) ; que ces rochers ont paru, et que la bande, appelée *Tænia* par les anciens, s'est formée depuis Homère ; en conséquence, que la distance d'un jour de navigation doit se prendre depuis le bord méridional du lac Maréotis, distance d'environ 11 lieues.

Mais cette formation tardive est une hypothèse bien peu vraisemblable. On ne saurait douter que ces rochers calcaires,

(1) *Odyss.*, ξ' 257, 258.
(2) *Odyss.*, ρ' 426.
(3) *Journal de physique*, T. XLII, p. 206.

dont il s'agit, ne soient d'une époque qui a précédé ces temps historiques, et n'appartiennent à la constitution primitive du sol de l'Égypte.

Le témoignage d'Homère a-t-il eu toute l'autorité qu'on lui attribue ? En vérité, on ne saurait le croire. Il est ici trop périlleux de jurer sur sa parole.

Homère est exact quand il parle des pays qu'il connaît. Mais, quelle peut être son exactitude, lorsqu'il s'agit de contrées qu'il ne connaissait qu'imparfaitement ? On a déjà remarqué que l'auteur des poésies homériques ne connaissait l'Égypte que de nom, et qu'il n'avait aucune notion des particularités de ce pays. Protée, qu'il place sur la côte septentrionale de l'Égypte, prouve que cette région était pour lui un pays de prodiges, comme tous ceux qui étaient situés à l'extrémité de son horizon géographique. Il faut donc craindre de faire de la géographie positive, ou de la géologie, avec des données incertaines qu'il avait pu recueillir, et sur lesquelles il avait fondé ses fictions. La Pharos d'Homère n'a peut-être de commun que son nom avec la petite île située en face d'Alexandrie. Comme cette île est la seule de la côte d'Égypte, les premiers Grecs qui en eurent connaissance ne manquèrent pas de lui appliquer le nom de la Pharos d'Homère : car il n'y avait pas à choisir. Autrement, on aurait été forcé de convenir que celle-ci était imaginaire, et, d'après le point de vue d'où l'on partait pour juger la géographie homérique, c'est là ce qu'on ne pouvait admettre. A la vérité, la distance d'un jour de navigation était inapplicable au rocher du Phare ; mais les Grecs se tirèrent de la difficulté, comme après eux les modernes, en faisant de la géologie avec le passage d'Homère. A mon avis, il en est de *Pharos, île de la haute mer*, séjour du dieu marin Protée, qui connaissait la profondeur de toutes les mers (1), comme d'Æolia, d'Æa, du pays des Cyclopes, de celui des Lestrygons, et d'autres lieux de la géographie mythique de l'Odyssée, que les Grecs ont voulu, plus tard, re-

(1) Ὅς τε θαλάσσης πάσης βένθεα οἶδε. Δ', 386.

trouver en divers points des côtes de Sicile et d'Italie; d'où il est résulté une géographie comparative, qui, pour avoir été reconnue de toute l'antiquité, n'en est pas moins tout à fait chimérique.

Quoi qu'il en soit de la réalité de la Pharos d'Homère, on doit reconnaître maintenant que les anciens avaient bien entendu le sens littéral de ce fameux passage. Il faut d'abord abandonner les explications fondées sur ce qu'ici le mot Αἴγυπτος doit s'entendre du fleuve et non du pays; et ensuite douter beaucoup de toute induction géologique qu'on essayera de tirer d'une autorité pareille.

L'ISTHME DE SUEZ

LE CANAL DE JONCTION DES DEUX MERS

SOUS LES GRECS, LES ROMAINS ET LES ARABES.

L'attention de l'Europe se reporte plus que jamais sur les moyens de faire communiquer entre elles la mer Rouge et la mer Méditerranée. Les plus grands intérêts s'attachent à l'existence d'une telle communication. Si l'isthme qui sépare leurs bassins était coupé par un canal navigable pour les bateaux à vapeur, un bateau parti de Marseille ou de Londres ne mettrait que trente-six à quarante-cinq jours pour se rendre à Bombay. Si, au lieu d'un canal, on établissait un chemin de fer entre Suez et Faramah, près de la bouche de Tyneh, le voyage ne serait pas plus long, puisque le temps nécessaire au transbordement serait compensé par la rapidité du voyage à travers l'isthme.

Par malheur, il s'écoulera sans doute encore beaucoup de temps avant que les intérêts opposés qui combattent pour la possession de ce coin du globe permettent de choisir entre ces deux voies de communication, qui donneraient un si grand essor au commerce de l'ancien continent.

En attendant que l'une de ces opérations désirables s'exécute, il est intéressant de savoir ce que les anciens avaient

fait pour cette même communication dont ils ont de bonne heure senti l'importance. Qu'ils aient, à diverses époques, entrepris de l'exécuter, personne ne le nie; car les témoignages de leurs historiens suffiraient pour l'établir, quand les vestiges de leur entreprise ne seraient pas encore là pour l'attester. Mais quel a été le résultat de leurs efforts? Ici les opinions se partagent. Les uns doutent qu'une communication régulière, au moyen d'un canal navigable, ait existé avant les Arabes; d'autres nient formellement que le canal qu'on a creusé à diverses époques ait pu jamais être autre chose qu'un canal d'irrigation.

Ce sont, à mon avis, des erreurs qui tiennent à ce qu'on a mal apprécié plusieurs textes anciens où l'on a trouvé des contradictions faciles à concilier, et à ce qu'on a négligé ou méconnu quelques faits qui jettent beaucoup de jour sur cette question historique. Je pense que l'examen auquel je vais me livrer l'éclaircira suffisamment.

L'isthme qui sépare les deux mers n'a pas plus de 120,000 mètres de largeur, entre Suez et le rivage, au nord de Faramah, près de l'ancienne Péluse; comme les eaux du golfe remontent encore à environ 5,000 mètres dans leurs laisses moyennes, il en résulte que le minimum de distance entre les deux points extrêmes est de 115 à 116,000 mètres, ou environ vingt-six de nos anciennes lieues de 25 au degré.

Le sol de l'isthme est peu élevé au-dessus des mers qui le bordent; souvent ce n'est qu'une plaine rase où les couches solides du terrain se dessinent à peine sous les sables par de légères ondulations; il se distingue du reste de l'Égypte par l'absence de toute verdure, d'habitations et d'eaux vives.

Cet espace, d'environ vingt-six de nos lieues, peut se diviser en trois parties différentes; la première est un bourrelet sablonneux qui sépare le fond du golfe du bassin que les anciens appelaient les *lacs Amers;* la seconde est formée par ce bassin, vaste dépression, dont la profondeur n'est pas moins de 25 à 30 mètres, dont le fond est par conséquent beaucoup au-dessous du niveau des deux mers; la troisième

partie est une plaine sablonneuse qui part de l'extrémité supérieure de ce bassin, maintenant à sec; cette plaine, à pente continue, malgré quelques bas-fonds et quelques lagunes, aboutit à la Méditerranée.

C'est vers l'extrémité des lacs Amers que se termine une grande vallée, portant les noms de Toumilât et de Sabah-Byar, laquelle vient du Delta presque à angle droit, en commençant près de l'ancienne branche Pélusiaque. Cette vallée, cultivée de temps immémorial, et qu'on croit être la terre de Gessen, habitée par les Hébreux lors de leur séjour en Égypte, recevait les eaux du Nil, avant le desséchement de cette branche, par une dérivation qui s'ouvrait près de Bubaste.

La jonction entre la Méditerrauée et la mer Rouge peut donc se faire de deux manières :

Ou directement, de Suez à Péluse, par un canal creusé dans le bourrelet montagneux entre Suez et les lacs Amers, ensuite par le bassin de ces mêmes lacs, et enfin par un second canal, entre leur extrémité et la Méditerranée.

Ou bien indirectement par l'intermédiaire du Nil, en profitant de la vallée de Sabah-Byar, et en joignant l'extrémité des lacs Amers par un canal aboutissant sur un point quelconque de la branche Pélusiaque, ou un peu au-dessus de la pointe du Delta.

C'est ce second parti qu'ont pris les anciens. Jamais ils n'ont songé à établir la communication directe, qui cependant eût été plus facile, qui du moins leur eût donné une navigation continue, tandis que la voie qu'ils ont choisie ne leur a pu donner qu'une navigation temporaire, subordonnée aux chances de l'inondation du fleuve. Pourquoi ont-ils préféré cette seconde voie et négligé entièrement la première ? Ils ont eu, on le pense bien, d'excellentes raisons pour agir ainsi.

La première est la nécessité de faire profiter le Delta de cette grande communication, car l'un des principaux objets du canal a dû être l'exportation des denrées pour l'Arabie ; il fallait donc le mettre en rapport avec une branche du fleuve.

La seconde est l'impossibilité d'établir un port durable sur la côte de Péluse, non-seulement à cause de la disposition de la côte, mais surtout à cause de l'existence du courant continu de l'ouest à l'est, qui règne le long de la côte septentrionale de l'Afrique, courant qui, en entraînant le limon du Nil, comblerait en peu de temps tout port qu'on voudrait établir sur un point du rivage à l'orient des bouches de ce fleuve. L'existence de ce courant est, pour le dire en passant, une des causes de l'extrême lenteur de l'avancement du Delta dans la Méditerranée; car ce qu'a dit notre illustre Cuvier sur l'exhaussement rapide et l'agrandissement de cette partie de l'Égypte est entièrement chimérique et aussi contraire à l'histoire qu'aux conditions véritables du régime du Nil (1).

La troisième raison qui a pu influer sur le choix des anciens, c'est l'opinion où ils ont été que le niveau de la mer Rouge surpasse celui de la Méditerranée; cette différence de niveau, déjà remarquée par Aristote (2), niée par Strabon (3) et quelques modernes (4), a été mise hors de doute par les opérations précises des Français en Égypte. Il est à présent établi que cette différence est, au maximum, de 30 pieds 6 pouces (neuf mètres neuf cent sept millimètres).

Cette différence de niveau est un des faits les plus singuliers que puisse offrir la physique du globe. La cause n'en est pas encore connue. J'ai émis ailleurs l'opinion qu'elle est une conséquence à la fois des inégalités de la surface du globe et des différences d'attraction résultant des variations de densité. Les mesures trigonométriques du degré terrestre à différentes latitudes, et les observations faites sur la longueur du pendule dans diverses parties du monde, ont prouvé que le globe n'est point un sphéroïde de révolution ; que sa surface présente de grandes inégalités, et

(1) C'est ce que j'ai établi par une discussion approfondie dans mes cours au Collège de France, dès 1831.

(2) *Meteorol.,* I, 14.

(3) Lib. XVII, p. 804.

(4) Gossellin sur Strabon. Tom. I, p. 82 et 83.

que sa densité n'est pas la même sur tous les points. Dans la supposition qu'un liquide recouvre un sphéroïde de ce genre à une hauteur quelconque, on comprend que la surface liquide qui l'enveloppe ne forme pas non plus un sphéroïde de révolution. Si maintenant la continuité de cette surface liquide vient à être interrompue par une terre d'une très grande étendue, et que deux points viennent cependant à se rapprocher, comme la Méditerranée et la mer Rouge à l'isthme de Suez, ou le golfe du Mexique et le grand Océan à l'isthme de Panama, on conçoit que le niveau des deux mers correspondantes puisse ne pas se trouver exactement dans un même plan horizontal. Or c'est le cas pour les parties de la mer Rouge et de la Méditerranée, qui bordent l'isthme de Suez. La différence d'environ 10 mètres $= \frac{1}{884000}$ du rayon terrestre est dans les limites d'une telle inégalité. Si cette théorie est vraie, on devra trouver une inégalité du même ordre entre le golfe du Mexique et le grand Océan, quand un nivellement exact à travers l'isthme de Panama, ou par la rivière de Saint-Jean et les lacs de Nicaragua et de Léon, aura été exécuté. Dans ce cas, la théorie que je propose prendra beaucoup de consistance.

Quoi qu'il en soit de la cause, le fait est constant; la Méditerranée est plus basse que la mer Rouge d'une quantité extrême d'environ dix mètres; ainsi la communication directe entre les deux mers est soumise à des inconvénients qui n'ont peut-être pas échappé aux anciens. Le résultat d'une telle différeuce serait de causer un courant rapide qui élargirait bientôt le canal, et, se précipitant avec force vers la Méditerranée, finirait par en élever le niveau; le premier effet de ce changement serait la submersion des terres basses du Delta.

Suivons maintenant les efforts successifs des anciens, et voyons, à l'aide des témoignages de l'histoire, quel en a été le résultat aux diverses époques.

§ I. — DU CANAL SOUS LES GRECS

Selon Aristote (1), Strabon (2) et Pline (3), l'idée de ce canal s'était présentée en Égypte dès le temps de Sésostris, qui commença, mais discontinua l'entreprise, s'étant aperçu que la mer Rouge était plus haute que le sol de l'Égypte, et craignant que l'eau de la mer ne vînt gâter celle du Nil. Il semble pourtant que ce n'est qu'après Hérodote que les Égyptiens ont songé à faire remonter jusqu'à Sésostris l'idée de cette grande entreprise; car, au temps de cet historien, il n'en était pas question. Il dit formellement (4) que Néchos, le fils de Psammitichus (vers 615 ou 610 avant Jésus-Christ), « entreprit le premier » de creuser le canal qui portait à la mer Rouge. L'expression entreprit, littéralement « mit la main au canal », ne laisse point de doute sur le fait qu'Hérodote a voulu exprimer. Il est bien singulier que si, à cette époque, Sésostris eût passé pour le premier auteur de l'entreprise, les Égyptiens, si jaloux de la gloire de leurs anciens rois, si fiers de leur antique prospérité, n'en eussent rien dit à cet historien. La tradition doit donc être postérieure. Le creusement du canal tient évidemment à ces vues de commerce maritime qui paraissent être restées étrangères à l'ancienne Égypte, et qui ne se montrent qu'à l'époque où l'établissement des Ioniens, sous Psammitichus, vint si notablement modifier la politique de ce prince et de ses successeurs. Déjà les Grecs, quelque temps auparavant, avaient, sous le règne de Périandre, essayé de couper l'isthme de Corinthe (5) : je suis, quant à moi, convaincu que cette première opération a suggéré l'autre, et que c'est là une idée grecque dont jamais les anciens rois d'Égypte ne s'étaient avisés. Voilà pourquoi

(1) *Meteorol., l. l.*
(2) Lib. I, p. 38; XVII, p. 804.
(3) Lib. VI, 29 § 165, ed. Sillig.
(4) Herod., II, 158. — Diod. Sic., I. 33.
(5) Diog. Laert., I, 99.

Hérodote n'en a rien dit ; ce qui, je le répète, serait inexplicable, si l'histoire écrite ou la simple tradition eût alors conservé le souvenir d'une première opération. On n'y peut voir qu'une de ces traditions qui, depuis l'établissement des Grecs en Égypte, vinrent grossir la légende de Sésostris et d'autres anciens rois, faire supposer entre la Grèce et l'Égypte des rapports qui n'ont existé que plus tard, et suggérer l'idée de ces prétendues colonies égyptiennes d'Inachus, de Cécrops et de Danaüs, qu'on faisait arriver en Grèce à une époque où les deux pays ignoraient probablement l'existence l'un de l'autre.

Néchos interrompit l'opération, dit Hérodote, dans la crainte de travailler pour le barbare. Darius, fils d'Hystaspe, qui montra les vues les plus sages, et fit tout ce qu'il put pour réparer les folies de Cambyse, la reprit et creusa de nouveau le canal.

On ne peut douter qu'il ne l'ait terminé et rendu navigable. Hérodote, qui voyageait en Égypte vers 460, trente années seulement après l'entreprise de Darius, affirme que le canal est assez large pour que deux trirèmes y passent de front; que « l'eau du Nil y entre un peu au-dessus de Bubaste, et qu'il débouche dans la mer Érythrée » (le golfe Arabique). Voilà un témoignage précis et formel. L'historien se trouve, à la vérité, en contradiction avec Aristote, Diodore de Sicile, Strabon et Pline, qui tous s'accordent à dire que Darius ne conduisit pas l'ouvrage à fin. Mais Hérodote parle de ce qu'il a vu, les autres, seulement par ouï-dire, d'un état de choses qui n'existait plus ; son témoignage doit évidemment l'emporter sur le leur. Lorsque Aristote (1) écrivit les *Météorologiques*, à Athènes, après l'archontat de Nicomaque (Olymp. 109, 4 = 341 A. C.) et avant l'expédition d'Alexandre, il y avait déjà longtemps que le canal était hors d'usage ; cet auteur a donc pu croire qu'on ne l'avait jamais terminé. D'ailleurs on doit convenir que ses informations à cet égard ont été bien

(1) Cf. J. Ideler, *Præfatio in Arist. Met.*, p. x.

incomplètes, puisqu'il n'a pas su un mot de l'entreprise de Néchos.

Quant aux auteurs plus récents, tels que Diodore, Strabon et Pline, la cause de leur erreur s'explique par cette circonstance, qu'ils écrivaient sous l'influence des historiens des Ptolémées.

On conçoit que ces historiens aient cru ou voulu faire croire que ce canal, que les derniers rois perses avaient laissé dépérir, n'avait jamais servi, et aient reporté sur Philadelphe l'honneur d'avoir achevé le premier cette grande entreprise, commencée en vain par ses prédécesseurs; mais le témoignage d'Hérodote vient ici déposer contre leurs flatteries, en prouvant que le canal avait auparavant servi à la navigation.

Achevé par Philadelphe, comme le dit expressément Diodore de Sicile, le canal continua d'être en activité pendant tout le temps de la domination des Lagides; Diodore et Strabon, qui voyageaient en Égypte, le premier, soixante ans avant Jésus-Christ, sous Ptolémée Dionysos, et Strabon, quarante ans plus tard, lorsque la contrée était déjà réduite en province romaine, parlent du canal comme existant et servant à la navigation. Le premier décrit en ces termes le moyen employé pour y faire entrer les vaisseaux de la mer Rouge : « Ptolémée, deuxième du nom, *acheva le canal* et pratiqua une *séparation* (διάφραγμα) *artistement construite* (φιλότεχνον), dans l'endroit le plus favorable; on l'ouvrait quand on voulait passer, et on la refermait aussitôt après (1)... » Strabon le décrit ainsi : « Il *existe* un autre canal qui va se décharger dans la mer Érythrée ou golfe Arabique, près de la ville d'Arsinoé, appelée par quelques-uns *Cléopatris*. Il traverse les lacs dits *Amers*... Les rois Ptolémées coupèrent cet isthme, et fermèrent le canal à l'entrée, de manière qu'on pût à volonté et sans obstacle passer dans la mer extérieure (la mer Rouge) et rentrer dans le canal (2). »

(1) Diod., I, 33.
(2) Strab., XVII, 804.

Quelle était cette « séparation artistement construite » dont parle Diodore ? Ce ne pouvait être un de ces barrages simples, de ces vannes, que Diodore de Sicile appelle ailleurs des *portes*, en parlant de la fermeture ordinaire des canaux(1). Il n'aurait point, dans ce cas, employé une telle expression; c'était à coup sûr une invention particulière appliquée uniquement à ce canal, dont les conditions étaient différentes de celles de tous les autres canaux de l'Égypte. J'ai pensé il y a longtemps que ce pouvait être un barrage double, c'est-à-dire qu'outre le premier barrage à l'extrémité du canal, vers la mer Rouge, on en avait pratiqué un autre du côté de terre; dans ce cas, l'intervalle formait une sorte de sas, que Strabon appelle un euripe fermé, dont le niveau s'élevait et s'abaissait selon le besoin qu'on en avait pour le passage des vaisseaux. J'avoue qu'aucun des deux auteurs, comme le remarque le traducteur allemand de Strabon, M. Groskurd, ne parle de ce second barrage ; mais il me semble nécessaire de l'admettre pour se rendre compte de l'opération. S'il en était ainsi, l'invention des écluses serait un peu plus ancienne qu'on ne croit ; ce ne serait pas une invention des ingénieurs italiens au quinzième siècle; du moins, ils auraient inventé, ce qui est arrivé souvent, une chose trouvée, à leur insu, longtemps avant eux.

Mais, quelque idée qu'on se fasse du moyen employé pour le passage des bâtiments, ce moyen existait, il était en usage; conséquemment, le canal avait été fini par Ptolémée Philadelphe, d'après l'assertion même de deux témoins oculaires. Leur témoignage doit l'emporter comme celui d'Hérodote, cité plus haut, sur ceux d'écrivains qui ne parlent que sur ouï-dire, tels que Pline et Plutarque, qu'on leur a toujours opposés. Deux passages de ces auteurs n'ont pas peu contribué à embrouiller la question; toutefois il est facile d'écarter une difficulté qui n'est qu'apparente.

Le premier dit, en effet, que Philadelphe ne conduisit le

(1) Strab., I, 19.

canal que jusqu'aux lacs Amers, retenu par la crainte d'inonder l'Égypte (1); mais il détruit lui-même sa propre assertion, puisque, peu de lignes après, en parlant d'Arsinoé sur le golfe, fondée par Philadelphe à l'extrémité du canal, il ajoute que ce prince fit le premier explorer la Troglodytique, et donna son nom au fleuve Ptolémée, qui arrose Arsinoé, « et amnem qui Arsinoen præfluit Ptolemæum appellavit »; ce qui suppose nécessairement que Philadelphe l'avait conduit jusqu'au fond du golfe, et non pas seulement jusqu'aux lacs Amers. Cette singulière contradiction prouve que, dans le premier passage, mêlant les noms de Sésostris, de Darius et de Philadelphe, il applique à l'opération du dernier ce qu'il ne devait dire que du premier et tout au plus du second.

Quant à Plutarque, il rapporte, dans la Vie d'Antoine, qu'après la bataille d'Actium, Cléopâtre, désespérée et craignant de tomber entre les mains du vainqueur, résolut de se retirer, avec sa flotte et ses trésors, dans l'Inde (2), c'est-à-dire dans quelques-uns des établissements formés sur la côte méridionale de la Troglodytique (qu'alors on appelait l'*Inde*), où déjà elle avait envoyé Cæsarion, le fils qu'elle avait eu de César : précaution inutile, puisque, plus tard, son précepteur Rhodon le ramena à Alexandrie, sous prétexte qu'Auguste voulait lui rendre la couronne; mais à son retour il fut mis à mort (3). Lorsque Antoine revint à Alexandrie, il trouva, dit Plutarque, Cléopâtre occupée de l'entreprise gigantesque (ἐπιτολμῶσαν ἔργῳ παραϐόλῳ καὶ μεγάλῳ) de faire passer sa flotte par-dessus l'isthme qui sépare les deux mers (4).

Lebeau (5), Larcher (6), MM. Le Père (7) et Rozière, ont regardé ce passage comme décisif pour établir que sous les

(1) « .... Deinde Ptolemæus sequens qui et duxit fossam... ad lacus amaros. Ultra deterruit inundationis metus... » (VI, 29, ou § 166, ed. Sillig).

(2) C'est dans l'Inde (εἰς τὴν Ἰνδικὴν) qu'elle avait envoyé son fils (Plut., *in Anton.*, § 82): elle voulait certainement aller le rejoindre.

(3) Plut., *in Anton.*, § 82.

(4) Plut., *ib.*, § 70.

(5) *Hist. du Bas-Empire*, liv. LIX, § 14, t. XI, p. 298, 299, édit. Didot.

(6) *Trad. d'Hérodote*, t. III, p. 449, 450.

(7) *Descr. de l'Égypte*, *État mod.*, t. I, p. 60.

derniers Lagides la communication par le canal n'existait plus; et, en effet, s'il fallait le prendre à la lettre, on n'en pourrait tirer une autre conséquence; mais le récit de Diodore et de Strabon, témoins oculaires, ne permet pas d'admettre cette conséquence sans restriction. D'une autre part, quoique Plutarque écrivît cent vingt ans après l'évènement, et qu'il n'eût peut-être jamais visité l'Égypte, comme il avait composé sa Vie d'Antoine avec de très bons matériaux, tels que les mémoires d'Auguste, il en coûterait trop à une critique prudente de rejeter tout à fait son récit. Mais heureusement on n'en est pas réduit à cette dure nécessité, puisqu'on peut le concilier facilement avec celui de Diodore et de Strabon.

Il a été remarqué qu'à cause de la faiblesse de la pente entre Bubaste et la mer Rouge, laquelle n'excède pas deux mètres dans les circonstances les plus favorables, la navigation du canal ne pouvait durer que peu de mois chaque année. Aussitôt que le Nil était descendu au-dessous d'un certain niveau, elle devait être interrompue (1); du moins le passage du canal au Nil se trouvait forcément arrêté. L'étiage s'établit ordinairement en mars et se prolonge jusqu'à la fin de juin; mais, longtemps avant et après ces époques, le chômage du canal devait avoir lieu. La bataille d'Actium se donna le 2 septembre de l'an 31 avant Jésus-Christ, et il résulte des évènements qui suivirent cette bataille, qu'Antoine ne put rejoindre Cléopâtre que dans les premiers mois de l'an 30, en février ou plus tard encore (2). Son retour a donc coïncidé avec le temps de l'étiage, c'est-à-dire avec l'époque où le canal devait nécessairement chômer. C'est alors qu'Antoine trouva Cléopâtre occupée de son entreprise. On conçoit que cette princesse, dans l'excès de sa frayeur, craignant à chaque instant de voir arriver Octave à la tête de sa flotte victorieuse, ne pouvait patiemment attendre trois ou quatre mois que le retour de l'inondation eût rendu le canal navigable.

(1) *Descr. de l'Égypte, Antiq. Mém.*, t. I, p. 144.
(2) Drumann, *Geschichte Roms*, Th. I, S. 486, ff.

Elle prit donc le parti extrême de faire passer des vaisseaux par-dessus l'isthme, de Péluse à Héroopolis. Antoine la fit renoncer à cette entreprise, en lui montrant qu'il disposait encore de ressources considérables. Mais il est probable qu'elle aurait d'elle-même abandonné l'opération, ayant rencontré un obstacle, auquel elle ne s'attendait pas, dans l'opposition des Arabes de Pétra, qui brûlèrent les premiers vaisseaux qu'elle avait fait passer.

Ainsi le fait rapporté par Plutarque peut être fort exact sans contredire les témoignages concordants de Diodore et de Strabon. On doit en conclure, non que le canal avait cessé d'être en usage, mais que la navigation y était forcément interrompue, lorsque Cléopâtre voulut faire passer sa flotte dans la mer Rouge.

C'est donc à présent un point démontré que le canal fut achevé par Ptolémée Philadelphe.

Ce résultat change les idées qu'on s'était faites sur le but du canal et de la route commerciale établie par le même prince entre Bérénice sur la mer Rouge et Coptos sur le Nil, un peu au-dessous de Thèbes. Cette route, tracée à grands frais et parfaitement entretenue, était divisée en onze stations, où se trouvaient des *aiguades* (Ὑδρεύματα), c'est-à-dire des puits, des citernes, parfois des sources, et des logements pour abriter les caravanes.

On a cru généralement, d'après Robertson (1), que cette voie de communication avait été établie parce que Philadelphe, n'ayant pu achever le canal commencé, avait senti la nécessité de le remplacer par la nouvelle route de Bérénice à Coptos.

Mais, puisqu'il est démontré que le canal a été terminé sous son règne et a servi pendant toute la domination des Lagides, il l'est également que la route de Bérénice n'a point été établie pour le suppléer. Une circonstance prouve même qu'elle a été tracée auparavant ; c'est le nom d'Arsinoé, donné

(1) *Histor. Disquisition on India*, p. 39.

par Philadelphe à la ville qu'il fonda à l'embouchure du canal. Il résulte de recherches dont je ne puis donner ici que le résultat, que toutes les villes fondées par ce prince, dans les pays qu'il a successivement possédés, ont toutes porté le nom de sa mère Bérénice, ou celui de ses deux sœurs Arsinoé et Philotéra.

On ne compte pas moins de quatre villes du premier nom, quatorze du second, et trois du troisième. Les unes ont été fondées dans la première partie de son règne, lorsque sa mère vivait encore, et les autres après la mort de cette princesse; c'est ce qui explique pourquoi l'on ne trouve pas une seule Bérénice hors des côtes de la mer Rouge (1). On doit en conclure, en premier lieu, que Philadelphe avait commencé, dès son avènement à la couronne, l'exécution de ses grandes vues sur le commerce de la mer Rouge ; en second lieu, que l'établissement de la route de Coptos à l'une de ces Bérénices, et la fondation de cette ville elle-même, dataient des deux premières années de son règne, et sont antérieures aux opérations entreprises pour rendre le canal navigable, puisqu'il donna le nom d'Arsinoé à la ville qu'il bâtit à l'embouchure de ce canal. C'est qu'en effet la destination de ces deux voies de communication était différente.

Le port de Bérénice fut fondé pour recevoir les denrées de l'Arabie méridionale, de la côte orientale d'Afrique, et celles de l'Inde, qui arrivaient principalement par l'intermédiaire des Arabes, au moyen du cabotage, car alors le voyage direct était rare, difficile, et ne prit un véritable accroissement que sous les Romains, principalement depuis la découverte, faite par Hippalus, de la mousson qui portait du cap Syagrus, en Arabie, droit à Musiris, sur la côte de Malabar. De Bérénice, ces marchandises arrivaient au Nil sur deux points différents : à Coptos, par la nouvelle route, en douze journées, et à Apollonopolis magna, beaucoup plus au sud, en suivant une vallée transversale, où Belzoni, MM. Caillaud, Wilkinson et

(1) Excepté celle de la Cyrénaïque, fondée par Magas, fils de Bérénice et de son premier mari.

Lhôte ont relevé des stations antiques, avec de curieuses inscriptions. Les marchandises destinées pour l'Égypte inférieure suivaient la première route ; celles qui devaient rester dans les villes de la haute Égypte arrivaient par la seconde, et toutes deux servaient en même temps au transport des produits des mines d'émeraude, exploitées non loin de Bérénice.

Quant au canal, il servait principalement au transport des denrées de l'Égypte en Arabie ; c'était la même destination qui lui fut donnée par les Arabes, au témoignage de Makrizy. Aussi Philadelphe, selon Strabon (1), lui donna une profondeur suffisante pour un vaisseau de charge. Les bâtiments, partis d'un point quelconque du Nil, arrivaient dans le canal, de là dans la mer Rouge, et se rendaient à leur destination, sans qu'il fût nécessaire de procéder à l'opération longue et coûteuse du transbordement.

§ II. — DU CANAL SOUS LES ROMAINS ET LES ARABES.

Que le canal des deux mers ait été entretenu sous les premiers empereurs, c'est ce dont il est difficile de douter. Les soins donnés aux canaux sous le règne d'Auguste, comme l'atteste Strabon (2), et la bonne administration de l'Égypte sous ses successeurs, ne permettent pas de croire qu'on eût négligé le canal auquel le grand développement qu'avait pris le commerce de la mer Érythrée et de l'Inde donnait une importance nouvelle. Aussi Pline, sous le règne de Néron, qualifie encore le canal qui aboutissait à Arsinoé de *navigabilis alveus*. Il lui conserve le nom de *Ptolemæus amnis* (fleuve Ptolémée), qu'il continuait de porter comme au temps de Diodore de Sicile. Les quatre premiers Césars n'avaient donc pas eu besoin d'y faire exécuter de ces grands travaux qui pou-

(1) Strab., XVII, p. 804.
(2) Lib. XVII, p. 788, et la *note de Gosselin* dans la trad. franç., t. V, p. 318.

vaient donner à la flatterie l'occasion d'en changer le nom contre celui d'un empereur.

Mais, au temps du géographe Ptolémée, le premier nom avait disparu pour faire place à celui de *fleuve Trajan* (Τραϊανὸς ποταμός). Ce changement annonce que, sous le règne de Trajan, le canal avait attiré une attention nouvelle, et avait été l'objet d'améliorations considérables (1) : en effet, Ptolémée ajoute (2) que le canal passe à Héroopolis et à Babylone. D'où il suit qu'il portait ce nouveau nom dans toute l'étendue de son cours et que le travail ordonné par Trajan avait consisté à la fois dans une grande réparation de la partie voisine de la mer Rouge et dans l'établissement d'un autre canal qui portait la prise d'eau à Babylone, près du Caire actuel, environ 60 kilomètres en avant de Bubaste, opération qui avait pour but d'augmenter la pente, et par conséquent la durée du temps pendant lequel le canal pouvait être navigable.

Makrizy ne parle pas de Trajan; il dit « que ce canal fut creusé une seconde fois par Adrien Kaïsar, un des rois grecs (3). »

D'Anville et d'autres après lui (4) ont essayé de concilier les auteurs arabes avec Ptolémée, en disant que le nom de Trajan, dans cet auteur, désigne Adrien, qui s'appelait aussi Trajan. Sans nul doute, c'est un des noms qu'Adrien porte sur les monuments; mais on ne trouve pas d'exemple qu'il ait donné le nom de son prédécesseur à un travail qu'il aurait lui-même fait exécuter. Cela ne se voit de la part d'aucun empereur et se concevrait moins de la part d'Adrien que de tout autre, Trajan ayant toujours été pour lui l'objet d'une

(1) C'est sans aucun motif que M. Le Père doute que Trajan ait voulu rétablir la communication des deux mers, et présume qu'il avait seulement pour but les irrigations (p. 67).

(2) *Geogr.*, IV, 5, p. 106.

(2) Voyez la trad. de Silv. de Sacy, dans la *Trad. d'Hérodote* de Larcher, t. III, p. 453, et celle de Langlès, dans les *Notices des Manuscrits*, t. VI, p. 334 et suiv.

(4) *Mém. sur l'Égypte*, etc., p. 133. Le Père, ouvr. cité, p. 60.

rivalité que l'histoire lui reproche. Le nom de *fleuve Trajan*, dans Ptolémée, est un fait positif, contemporain, qui ne permet pas qu'on s'arrête à l'assertion de Makrizy sur un point de l'histoire romaine si éloigné de l'époque où il vivait. D'ailleurs le témoignage de Ptolémée s'accorde avec des faits qui résultent de la découverte récente des anciennes carrières de porphyre.

Le gisement de ces carrières d'où les Romains ont tiré cette belle roche qui leur a servi à décorer leurs temples, leurs basiliques, leurs palais et leurs bains, était resté inconnu ou du moins incertain. Winckelmann (1) et même Visconti (2) les plaçaient en Arabie; d'autres, avec plus de raison, sur la foi de Pline et de Ptolémée, les mettaient dans le désert de la Thébaïde, un peu au-dessus de la route de Qeneh à Qosseir. C'est, en effet, là qu'elles ont été découvertes en 1821 et 1822, par deux voyageurs anglais, M. Burton et sir Gardner Wilkinson.

En explorant le désert entre le Nil et la mer Rouge (3), ils sont parvenus à deux établissements antiques, abandonnés depuis des siècles, qui paraissent avoir eu une grande imporance; l'un et l'autre sont situés dans une solitude profonde au milieu des montagnes primitives qui bordent la rive occidentale de la mer Rouge à la latitude des 27e et 28e degrés.

Le premier de ces établissements, formé dans la montagne appelée Djebel-Dokhan (montagne de la Fumée), a tous les caractères d'une ancienne ville, restes de rues et de maisons, place publique, citernes, temple, forteresse. On y trouve encore les boutiques et ateliers où l'on travaillait le porphyre, ainsi qu'un grand nombre de mortiers et d'autres ustensiles non achevés; les carrières se trouvent dans les montagnes voisines, qui offrent encore de nombreux débris d'exploitation.

Le second, situé dans le Djebel-Fateereh, à environ 80 kilo-

(1) *Hist. de l'Art*, livre II, c. xxi, § 19.
(2) *Museo Pio Clement.*, t. VI, p. 247, édit. de Milan.
(3) Voy. *Journal of the R. Geographical Society of London*, t. II.

mètres plus au sud, est aussi considérable que le premier; il présente les mêmes particularités et le même aspect; il était aussi le centre d'une population que l'on estime avoir été au moins de 1,500 à 2,000 individus. Mais ici l'exploitation était exclusivement granitique. On l'avait entreprise sur la plus grande échelle, comme l'attestent les débris qui en restent dans toute l'étendue de ces carrières, puisqu'on y trouve une multitude de colonnes, ébauchées ou terminées, de toutes les grandeurs, jusqu'à l'énorme dimension de 18 mètres de long.

A la vue de ces énormes matériaux, on se demande par quelle voie ils étaient transportés à Alexandrie. Les deux voyageurs que je viens de citer pensent qu'on les amenait jusqu'au Nil par la route du désert; mais la distance, non moins que la nature du terrain, s'y oppose, car les deux carrières sont à 80 ou 100 kilomètres du Nil, dont elles sont séparées par plusieurs vallées transversales que partagent des versants plus ou moins élevés.

Sans doute, les principaux produits de l'exploitation du porphyre dans le Djebel-Dokhan ont pu assez facilement arriver au Nil par la voie de terre; les urnes funéraires, les mortiers, quelques ornements d'architecture, pouvaient être apportés par cette route; mais la difficulté devenait déjà considérable pour des baignoires telles que les deux qui sont déposées, l'une à la Bibliothèque royale, l'autre au musée du Louvre, et qui sont en porphyre égyptien. Elle était énorme pour des objets d'un plus grand volume, tels, par exemple, que la grande vasque du Vatican, qui a 14 pieds (4 mètres 5 centimètres) de diamètre; celle du musée de Naples, qui a 10 pieds (3 mètres 25 centimètres) de diamètre, près de 5 pieds (1 mètre 62 centimètres) de hauteur, et dont les anses en forme de serpents sont prises dans la masse; le mausolée de sainte Hélène, mère de Constantin; le tombeau antique qui est devenu celui de Benoît XIII, à Saint-Jean de Latran, et la statue, probablement de Dioclétien, haute de 11 pieds (3 mètres 57 centimètres), dont les débris furent retrouvés au

pied de la colonne de Pompée (1). On peut tenir pour à peu près certain que des pièces de ce volume ont dû descendre de la carrière au port de Myos-Hormos.

A plus forte raison, la voie de mer, tant que cette voie a été possible, a dû être suivie pour la plupart des produits de l'exploitation granitique du Djebel-Fateereh. Entre cette montagne et le Nil, il existe plusieurs chaînes transversales, il est vrai, peu élevées, mais qui opposent une barrière presque infranchissable au transport de lourds fardeaux, et un obstacle invincible au passage de grandes colonnes telles que celles qui gisent encore sur le sol, au Djebel-Fateereh. Sans parler de celles, en si grand nombre, dont le fût atteint et dépasse 10 mètres, il suffit de rappeler celles qui ont près de 60 pieds anglais (18 mètres 59 centimètres) de longueur, et 8 mètres de circonférence (2 mètres 59 centimètres de diamètre), qui par leur grosseur surpassent la colonne de Pompée (dont le diamètre moyen est de 2 mètres 53 centimètres). Ces colonnes surpassent donc de beaucoup les plus grandes que l'on connût jusqu'ici (la seule colonne de Pompée exceptée), car celle dont les restes existent près de Monte-Citorio, à Rome, n'avait que 14 mètres 78,4 centimètres de longueur (3 mètres 3 centimètres de moins que celle des carrières de Djebel-Fateereh), et celles des Thermes de Dioclétien n'ont que 11 mètres 91 centimètres (2); c'est à peu près la dimension des colonnes du Panthéon, qui proviennent en partie des carrières de l'île d'Elbe (3). Voilà les plus grosses colonnes en granit qui aient été conservées dans les monuments antiques; mais combien elles sont inférieures à quelques-unes de celles qui étaient travaillées dans les carrières de Djebel-Fateereh!

Jusqu'à présent on a pensé que les Romains tiraient les énormes colonnes monolithes qu'ils employaient dans leurs grands monuments de carrières très voisines du lieu d'em-

(1) Dubois, *Catalogue de la collection Choiseul-Gouffier,* p. 117.

(2) Rondelet, *Art de bâtir,* t. I, p. 17.

(3) Plattner, Bunsen, etc. *Beschreibung der Stadt Rom.* 1er B. S. 349.

barquement; ce qui en rendait le transport très facile, puisqu'on pouvait les faire glisser par un plan incliné jusque dans le navire qui les transportait immédiatement à Ostie et à Rome. Cela est vrai pour les carrières de Syène et de l'île d'Elbe; mais la position géographique du Djebel-Fateereh ne permet pas cette explication pour les colonnes qu'on y exploitait. La distance d'environ dix de nos lieues qui sépare le Djebel-Fateereh de la mer devait être déjà bien difficile à franchir. Malgré les puissants moyens mécaniques que notre savant ingénieur Lebas avait à sa disposition, nous savons avec quelle peine et quelle lenteur il a pu faire avancer de quelques centaines de pas l'obélisque de Louqsor, dont le poids ne doit pas excéder de beaucoup celui des colonnes du Djebel-Fateereh. Ce n'est certes pas faire injure à la mécanique ancienne que de douter si les Romains pouvaient disposer de semblables ressources, surtout dans ce désert écarté. Ils employaient, selon toute apparence, des machines fort simples, remplaçant l'impuissance des moyens par le nombre de bras et une énergique volonté. Grâce à l'inclinaison du terrain depuis la carrière jusqu'au lieu d'embarcation, on avait pu pratiquer une chaussée à pente continue et diminuer ainsi beaucoup de tirage; mais il ne fallait pas moins un énorme travail pour traîner de semblables fardeaux jusqu'à la mer. Quant à la route de terre, indépendamment de sa longueur, la disposition du terrain la rendait décidément impraticable pour de tels fardeaux.

Ainsi la voie de mer a dû être la seule possible en certains cas, et celle qu'on a dû toujours préférer, si la côte voisine offrait quelque port commode pour l'embarquement.

Maintenant, il est fort remarquable que précisément sur les deux points de la côte qui correspondent aux deux centres d'exploitation, se trouvent le port de *Myos-Hormos*, qui, sous les empereurs, devint l'entrepôt du commerce de l'Inde, et celui de *Philotéra*, fondé par un amiral de Ptolémée Philadelphe, qui lui donna le nom d'une sœur de ce prince. Cette correspondance ne peut être fortuite; elle nous explique pour-

quoi l'on avait choisi pour l'exploitation du porphyre et du granit ces deux localités entre celles qui, au midi et au nord, pouvaient tout aussi bien convenir. La grande distance qui les sépare (environ quatre-vingts kilomètres) devait d'autant plus surprendre, que des inscriptions dédicatoires, gravées sur la façade de deux temples dans chacune des deux localités, prouvent qu'elles étaient placées sous la même administration politique et financière; c'étaient des espèces de bagnes où l'on envoyait des condamnés (καταδικοι, dit Aristote), qu'on réunissait en grand nombre dans ce désert; elles étaient gardées par la même cohorte, surveillées par le même procurateur de César, et affermées au même individu qui prend le titre d'*esclave de César*. Leur éloignement devait être une source de graves difficultés et de complications nombreuses, dans une région de montagnes où l'on avait à se défendre contre les incursions des Arabes. Il fallait donc qu'on eût été contraint, par une puissante nécessité, à éloigner ainsi l'un de l'autre ces deux établissements. Il ne pouvait y avoir que le besoin de les mettre tous les deux en communication avec un port commode pour l'embarquement des pièces colossales qu'on en tirait.

Il résulte de recherches nouvelles que le porphyre ne fut point au nombre des pierres travaillées par les anciens Égyptiens. On n'en trouve aucun vestige parmi les monuments de style purement égyptien, grands et petits, qui peuplent nos cabinets ou qui existent encore sur le sol de l'Égypte. Ayant à leur disposition tant de belles matières, les granits, les basaltes, les albâtres, les brèches, etc., ils ont négligé le porphyre, dont la dureté, qui surpasse celle de toute autre roche, exigeait un travail long et pénible, ou même résistait peut-être aux moyens d'exécution dont ils pouvaient disposer.

Au témoignage de Pline (1), ce fut Vitrasius Pollion, procurateur de César, qui envoya à l'empereur Claude les premières statues de porphyre qu'on eût encore vues. Visconti

(1) XXXVI, c. 7, § 57.

présume que les carrières venaient d'être alors découvertes (1). Cette conjecture est confirmée par deux inscriptions (2), l'une du temps de Trajan, l'autre de la première année d'Adrien, qui nous apprennent que les montagnes où se trouvaient les carrières portaient le nom de *mont Claudien;* il est clair qu'elles n'ont pu recevoir un tel nom que parce que la découverte en fut faite sous le règne de Claude, ce qui s'accorde merveilleusement avec le dire de Pline, auteur contemporain. Quant à l'établissement de Djebel-Fateereh, où l'on exploitait le granit, une autre inscription atteste qu'il a dû être formé plus tard, vers la XIIe année de Trajan, époque à laquelle il reçut, en latin, le nom de *Fons Trajanus*, en grec celui d'*Hydreuma Trajanum* (Ὕδρευμα Τραϊανόν), que la géographie ancienne ne connaissait pas jusqu'ici (3).

Or nous avons vu plus haut que l'empereur Trajan est précisément celui qui reprit les travaux du canal et voulut donner une nouvelle activité à cette utile navigation. Ces inscriptions confirment donc pleinement le témoignage de Ptolémée, et la coïncidence des époques permet de croire que l'établissement des nouvelles carrières de granit et le besoin d'en faciliter l'exploitation, en se procurant les moyens de transporter les plus lourds matériaux directement du port de Philotéra au Nil, sont entrés dans les motifs qui déterminèrent Trajan à perfectionner et à étendre la navigation du canal.

Une autre coïncidence montre que l'existence de ces carrières était liée avec celle de ce canal, car nous voyons cesser

(1) *Museo Pio Clement.*, t. VI, p. 247. éd. de Milan.

(2) Ces inscriptions, qui nous ont conservé les plus curieux détails, m'ont été communiquées par sir Gardner Wilkinson, pour être publiées dans mon *Recueil des Inscriptions latines et grecques de l'Égypte;* 3 volumes in-4° [dont les deux premiers ont paru. *Éd.*]

(3) Il est à remarquer que la route de Coptos à Bérénice est la seule dont les stations aient été indiquées et nommées par les auteurs anciens (Pline, la Table théodosienne et l'Itinéraire d'Antonin). D'autres routes aussi très fréquentées, celles de Coptos à Myos-Hormos et au Leucos limen (Qosseyr), et celle d'Apollonopolis magna à Bérénice et aux mines d'émeraude, ne sont connues que par les vestiges des stations antiques ou des monuments qu'on y trouve. Aucun auteur n'en parle.

leur exploitation en même temps que la navigation du canal fut abandonnée.

Qu'elle fût encore en pleine activité dans les premières années d'Antonin, c'est ce qu'atteste un passage de Lucien (1), où il est parlé d'un jeune homme « qui, *s'étant embarqué* (à Alexandrie), remonta le Nil et *navigua* jusqu'à *Clysma* (port à l'extrémité du canal sur la mer Rouge). » Ce texte est d'autant plus important que, comme Lucien, qui florissait vers 160 ou 170, avait exercé en Égypte, ainsi qu'il le dit lui-même (2), des fonctions importantes, son témoignage n'est sujet à aucune erreur.

Dans le silence absolu de l'histoire, il est impossible de savoir si le canal servit longtemps après cette époque. On peut admettre qu'il resta navigable au moins pendant le siècle florissant des Antonins, qui veillèrent avec tant de soin à entretenir les sources de prospérité de l'empire. L'époque de l'ensablement du canal doit coïncider avec celle de l'abandon des carrières du mont Fateereh, et en même temps avec l'ouverture de nouvelles carrières de granit plus voisines du Nil.

Sir Gardner Wilkinson a reconnu, par l'examen attentif des lieux, que celles de Djebel-Fateereh ont été abandonnées peu de temps après le règne d'Adrien ou d'Antonin. Les nombreux fûts de colonnes, les chapiteaux et autres parties d'architecture qui s'y trouvent encore toutes préparées, et semblent n'attendre plus qu'un dernier effort pour être expédiées à leur destination, tout indique que, lorsque les carrières ont été délaissées, l'exploitation y était dans tout son développement. Pour perdre le fruit de tant de travaux, pour abandonner ces colonnes qu'on avait pris tant de peine à extraire, à tailler, à polir, il a fallu qu'on y fût contraint par quelque obstacle imprévu qui vint arrêter tout à coup l'exécution des commandes. Ne serait-ce pas la cessation de la

(1) *In Pseudom.*, § 44, p. 339 de l'excellente édition publiée par M. Didot, dans sa Bibliothèque des classiques grecs.

(2) *Apologia pro mercede cond.*, § 12, p. 202.

navigation du canal? Or une inscription (1) trouvée à Syène atteste qu'entre les années 205 et 209 de notre ère, sous le règne simultané de Septime Sévère et de ses fils, de *nouvelles carrières* (*novæ lapicidinæ*) furent trouvées (*adinventæ*), et qu'on en tira des pilastres (*parastaticæ*), ainsi que des colonnes grandes et nombreuses (*columnæ grandes et multæ*), ce qui prouve que, dès le commencement, ces carrières furent exploitées en grand, et fournirent de ces colonnes monolithes plus ou moins colossales dont les carrières de Djebel-Fateereh conservent encore de si nombreux échantillons. Tout atteste, en effet, que, dans aucun temps, l'architecture ne fit plus d'usage de monolithes pour la décoration, soit des édifices, soit des places publiques, au moyen de colonnes triomphales, comme celle de Pompée. J'ai émis la conjecture que cette immense colonne était une des *columnæ grandes* tirées de ces nouvelles carrières; la nature du granit, qui est la même que celle du cippe sur lequel est gravée l'inscription latine que je viens de citer, rend la conjecture bien probable.

Il devient donc vraisemblable que l'abandon des carrières de Djebel-Fateereh est dû à l'ensablement du canal; aussitôt qu'il cessa d'être navigable, on dut renoncer à terminer toutes ces colonnes qu'on n'avait plus de moyens de transporter en Égypte. On fut donc contraint de renoncer à cet établissement, et de transporter les grandes exploitations de cette belle matière dans une localité d'où le transport fût plus facile : l'ouverture des nouvelles carrières de Syène aura été une suite de cet abandon.

Mais observons que le délaissement de l'exploitation du granit à Djebel-Fateereh n'a pas nécessairement entraîné celui de l'exploitation du porphyre dans le Djebel-Dokhan. Celle-ci a pu subsister, même après l'ensablement du canal, parce qu'elle produisait des pièces d'une grandeur moindre, qu'on pouvait, à force de bras et d'efforts, transporter par la

(1) Cette inscription, copiée d'abord à Syène par Belzoni et Caillaud, est entrée depuis au musée du Louvre, avec d'autres pièces provenant de la collection Mimaut.

voie du désert. Un passage d'Eusèbe (1) montre, en effet, que les carrières de porphyre étaient toujours en pleine activité sous le règne de Dioclétien, puisqu'on y envoyait en foule les chrétiens persécutés, condamnés à ces rudes travaux ; des passages de Paul le Silentiaire attestent qu'elles furent exploitées plus tard encore, et que leur produit était transporté par la voie du Nil (2). Tous ces renseignements s'accordent ou se concilient sans peine.

Le canal resta ensablé et hors d'usage jusqu'à la conquête de l'Égypte, en 639 de notre ère. Les extraits de divers auteurs arabes cités par Makrizy donnent des détails circonstanciés sur le rétablissement de cette voie par les ordres du khalife Omar (3). Le canal fut exécuté de nouveau, à partir de Fosthath (vieux Caire), c'est-à-dire qu'on reprit celui de Trajan, qui, au dire de Ptolémée, commençait à Babylone. En moins d'un an, disent ces auteurs, des bateaux chargés de grains arrivèrent à Qolzoum (le *Clysma* des anciens) et portèrent l'abondance sur les marchés de Médine et de la Mekke. Le canal fut donc rendu à la principale destination que lui avait donnée Ptolémée Philadelphe. La navigation subsista sans interruption jusqu'au khalife Al-Manzor, qui ordonna de combler le canal pour empêcher qu'on ne portât des vivres à Mohammed ben-Abdoullâh, qui s'était révolté contre lui, ce qui eut lieu l'an 145 ou 150 de l'hégire (762 ou 767 de notre ère). Elle avait donc duré seulement cent vingt-deux ou cent vingt-sept ans. Depuis ce moment, ajoutent les auteurs arabes, le canal n'a plus été rétabli.

De cet exposé historique, il résulte que le canal des deux mers a servi à la navigation pendant une première période d'environ cinq siècles, sans autre interruption que celle qui tenait à l'étiage du Nil, depuis le règne de Philadelphe au moins jusqu'à la fin du règne de Marc Aurèle et peut-être

(1) *Hist. Eccles.*, lib. VIII, c. 8 (*De Martyr. Palæst.*).

(2) *Descr. S. Sophiæ*, I, v. 379, 380, 625 à 627.

(3) V. la notice sur Makrizy, par Langlès, dans les *Notices des Manuscrits*, t. VI, p. 334 et suivantes.

jusqu'à Septime Sévère, et pendant une seconde période de cent vingt-deux à cent vingt-sept ans sous la domination des Arabes.

On convenait généralement que le canal avait été navigable pendant cette seconde période, parce qu'en effet les témoignages des auteurs arabes sont tellement précis et circonstanciés, qu'il n'est pas possible de rejeter le fait qu'ils établissent. Je crois avoir montré qu'il en est de même de ceux des auteurs anciens pour l'époque antérieure, et que les contradictions qu'on avait cru remarquer entre eux ne résistent pas à un examen approfondi.

Est-il maintenant possible de reprendre les travaux des anciens et des Arabes, et de rétablir la navigation par la même voie qu'ils avaient suivie? On ne peut en douter, puisque les conditions sont à présent plus favorables qu'elles ne l'étaient jadis, le fond du Nil et conséquemment le niveau de ses eaux s'étant élevés d'une quantité notable depuis les temps anciens. Indépendamment de cet argument péremptoire, on peut s'en convaincre encore par les nivellements précis et les recherches consciencieuses que M. Le Père a consignés dans son excellent mémoire sur le canal des deux mers. Il a montré qu'avec une dépense de vingt-quatre à trente millions, on pourrait opérer la jonction de la mer Rouge avec le Nil, et en même temps avec la Méditerranée, en prévenant, par les moyens que fournit le génie moderne, tous les inconvénients qui pourraient résulter du versement de la première dans la seconde. Or, que serait-ce qu'une telle dépense en comparaison de l'immense utilité de cette grande opération?

On doit souhaiter que la complication actuelle des intérêts divers et opposés disparaisse devant la certitude des avantages qui pourraient résulter pour tous d'une telle entreprise, si l'on consentait à s'entendre; mais il est à craindre que nous n'en soyons réduits pendant longtemps aux vœux et, tout au plus, à l'espérance.

DE PHILIS INSULA

EJUSQUE

MONUMENTIS COMMENTATIO

SCRIPSIT

G. PARTHEY Dr.

Ce livre ne renferme qu'une monographie géographique, et une monographie de peu d'étendue; mais nous croyons qu'il mérite une attention plus sérieuse que certains gros volumes. D'abord il traite de l'un des lieux les plus intéressants de l'Égypte, sous le rapport de l'histoire et de l'art. En outre, l'auteur ne l'a pas composé uniquement avec les textes anciens : il a visité les lieux; il les a étudiés avec soin, et, de retour de ses voyages, il a mis à profit les nombreuses observations qu'il avait recueillies et s'en est servi pour expliquer tous les traits de la description que les anciens auteurs ont donné de l'île célèbre de Philæ (1); enfin il y a rattaché la description de plus d'un point important pour l'histoire et les antiquités de l'Égypte.

C'est dans le cours de l'année 1823, que M. le docteur Parthey a parcouru toute l'Égypte, non pas en simple amateur, mais en antiquaire éclairé, qui sait ce qu'on a fait et ce qui reste à faire. Dessinateur exercé, il a rapporté un grand nombre de dessins et les matériaux d'un plus grand ouvrage qui, à en juger par cet échantillon, pourrait offrir beaucoup d'intérêt.

(1) On devrait dire Philes, comme Thèbes et Athènes; mais les savants et les voyageurs n'ont pas encore francisé le nom. Je l'écris comme eux.

Il aurait pu, comme bien d'autres, brocher à l'avance une longue narration qu'il aurait facilement enflée des observations prises à ses prédécesseurs ; mais il a cru plus utile de donner une description détaillée d'un seul lieu. Il a suivi en cela le conseil du savant Karl Ritter, qui connaît tout le prix de ces traités de peu d'étendue, dans lesquels un voyageur ne parle que de ce qu'il a observé lui-même. On doit désirer qu'il rédige, sur le même plan, les observations qu'il a dû faire sur les autres points importants de l'Égypte, tels que Thèbes et Denderah, à l'égard desquels la grande description de l'Égypte laisse plus ou moins à désirer. Ceci soit dit sans diminuer l'étendue des services qu'ont rendus les auteurs de ce grand ouvrage ; sans manquer à la justice qui leur est due, on peut avancer que, sous le rapport de l'archéologie et de l'histoire, ils ont laissé beaucoup à faire après eux.

C'est ce qu'il est permis de dire surtout du mémoire de Lancret sur l'île de Philæ, travail qui n'a été terminé qu'après la mort et sur les notes de l'auteur, par un de ses collègues. Tout ce qu'il renferme de purement descriptif est exact, mais incomplet. Quant à la partie historique, elle y est extrêmement faible. Ses dessins des monuments sont bien exécutés, et le plan de l'île dressé par MM. Coraboeuf, Jollois, Devilliers et Saint-Genis, est à grande échelle et fort détaillé. On avait tout lieu de le croire d une parfaite exactitude. M. Parthey n'est point de cet avis : « ..... Quam (tabulam), dit-il, non solum in nonnullorum templorum situ minus accuratam, sed etiam in soli configuratione magna incuria factam esse animadvertimus ». L'expression « magna incuria », est sévère, peut-être même injuste ; car, en comparant les deux plans, nous avons bien aperçu quelques différences dans les dimensions et la position des monuments ; mais elles nous ont paru peu considérables ; et, quant au tracé du contour de l'île, il nous a semblé que la principale différence consiste en ce que M. Parthey l'a dessiné lorsque les eaux du Nil étaient à leur hauteur moyenne, tandis que l'autre plan a été dressé lors des basses eaux. Cette observation n'empêche pas que celui de

M. Parthey ne soit utile, et ne complète la topographie de cette île intéressante.

L'ouvrage est divisé en deux parties : dans la première, l'auteur donne la description de l'île; dans la seconde, il rassemble et discute les passages anciens sur les limites de l'Égypte et l'histoire de Philæ.

M. Parthey commence par des détails sur la situation géographique de Philæ, sa longitude et sa latitude, pour lesquelles il suit les calculs de Nouet, rectifiés depuis, et non les nombres inexacts que, lors de l'expédition, on a malheureusement gravés sur un mur du temple, et qui, dans la suite des temps, pourront donner une assez faible idée de la science de l'astronome Nouet. Il parle ensuite de la beauté de l'île et de son magnifique aspect.

Avant de passer à la description des monuments de l'île même, il s'arrête à décrire un mur qui, partant du rivage vis-à-vis de Philæ, se prolonge jusqu'à Syène. Les vestiges de ce mur en brique sont extrêmement remarquables; il a excité l'attention de tous ceux qui ont parcouru cette route. Lancret, Burkhardt et d'autres l'ont décrit sans pouvoir en deviner ni l'époque, ni la destination; et M. Parthey reste, à cet égard, dans la même incertitude. Il est certain que cette muraille n'existait point au temps de Strabon; autrement on ne concevrait pas qu'une construction si remarquable eût échappé à ce géographe, qui décrit avec tant de détails la route de Syène à Philæ. D'un autre côté, les voyageurs ont remarqué tout récemment que sa construction et la nature des briques qui la composent annoncent une époque récente; en combinant ces deux faits avec plusieurs rapprochements historiques, nous avons montré, dans un mémoire lu à l'Académie l'année dernière, et qui s'imprime en ce moment (1), que cette muraille faisait partie du système de défense que Dioclétien avait adopté pour cette frontière; la muraille avait pour objet

(1) Dans le tome X, sous le titre d'*Observations sur l'époque où le christianisme fut aboli à Philæ*, etc. [C'est le mémoire reproduit dans ce volume, p. 55 et suiv.]

d'assurer la communication par terre (celle du Nil n'existait pas à cause des cataractes) entre cette île et Syène, lors des incursions des Blemmyes et des Nubiens.

A la même époque appartiennent, et l'arc de triomphe, sur la côte N.-E. de l'île, et la muraille qui entoure l'île, dans les parties où elle n'est point défendue par l'escarpement de ses rives. Ce prétendu arc de triomphe, qui est tout simplement une porte de ville, est attribué par M. Parthey à la même époque qu'une construction de ce genre qui est à Antinoé, et qu'on sait appartenir au règne d'Adrien. Mais le mauvais style de cet édifice oblige d'en placer l'époque décidément plus bas; et nous avons fait voir, dans le mémoire cité, qu'elle est également du règne de Dioclétien, ainsi que le mur d'enceinte de l'île. L'époque récente de la construction de ce mur est démontrée par les pierres portant des cartouches impériaux, qui sont entrées dans sa bâtisse : comme la porte de la ville, il fait partie de la fortification que cet empereur éleva autour de l'île, selon le témoignage de Procope. Une inscription fort curieuse, de l'an 578 de J.-C., copiée par M. Lenormand, et que j'ai expliquée dans le mémoire cité, prouve que cette grande fortification a été réparée à l'époque où la destruction du culte d'Isis, aboli définitivement vers 560 à 570, obligea de mettre les églises chrétiennes de l'île à l'abri des incursions des Blemmyes, encore païens.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans la description détaillée qu'il donne des édifices de Philæ; elle renferme un grand nombre d'observations curieuses et neuves; mais on ne pourrait s'y intéresser qu'avec le plan sous les yeux. Nous devons nous contenter de signaler les plus importantes de celles qui nous ont paru sujettes à quelque doute.

De ce nombre est surtout l'observation relative aux sculptures du grand pylône. On sait que ce pylône présente la singularité remarquable de bas-reliefs égyptiens sculptés en travers d'inscriptions grecques, dont les deux extrémités paraissent encore de chaque côté de la sculpture, d'où résulte la preuve que les inscriptions sont antérieures aux bas-reliefs.

C'est un fait qui avait été signalé déjà dans le grand ouvrage de la commission d'Égypte, et que nous avons expliqué en détail dans nos *Recherches sur l'Égypte,* où quelques-unes de ces inscriptions ont été rétablies à leur époque déterminée. Néanmoins M. le docteur Parthey ne veut point reconnaître l'antériorité des inscriptions sur les sculptures; il ne conçoit pas qu'en sculptant les bas-reliefs, et en effaçant la partie des inscriptions dont ils occupent la place, on n'en ait pas effacé également le commencement, le milieu et la fin. Cela est singulier en effet; mais cela prouve seulement la négligence de ceux qui ont sculpté les bas-reliefs sous les derniers Ptolémées. Il fait une autre objection : sur l'aile gauche du pylône, on lit une inscription de Ptolémée Aulète, de l'an 70 avant J.-C.; celle-ci, comme nous l'avons fait voir ailleurs, est postérieure à la sculpture, puisque le graveur a écarté les lettres, pour ne pas endommager le sceptre d'Isis. Sur l'autre aile, il y a une inscription du même Ptolémée Aulète, qui est coupée par des sculptures. M. Parthey demande comment il se pourrait que l'une des deux ailes ait eu des sculptures, tandis que l'autre est restée nue. L'explication paraît pourtant assez facile : c'est que ces sculptures ont été faites successivement à des époques différentes du même règne, ou même sous plusieurs règnes.

Au reste, pour éclaircir complètement ce fait si curieux dans l'histoire de l'art égyptien, il existe maintenant plus de moyens qu'on n'en avait lorsque nous avons publié nos « Recherches ». M. Gau a publié ses inscriptions, et M. Lenormand en a rapporté et nous en a communiqué d'autres copies fort exactes; on a maintenant toutes celles qui existent sur le pylône. Il en résulte à présent que les plus récentes des inscriptions gravées entre des sculptures préexistantes sont de l'an IX et de l'an XII de Ptolémée Aulète; mais que toutes les inscriptions antérieures, dont quelques-unes sont démonstrativement du règne de Ptolémée Alexandre, sont coupées par des sculptures. Ainsi le grand pylône a été couvert de bas-reliefs entre le règne de Ptolémée Alexandre et

celui d'Aulète. Il faut néanmoins que les couleurs dont ces bas-reliefs furent recouverts aient été appliquées sous le règne d'Aulète ou après, puisque M. Huyot assure avoir été obligé de gratter la peinture qui était entrée dans le trait des lettres de l'inscription de l'an XII d'Aulète qu'il a copiée.

Ceci me mène à l'explication que M. Parthey imagine de ce fait incontestable, que des inscriptions grecques sont coupées par des sculptures égyptiennes. Ne voulant absolument pas admettre que ces sculptures soient postérieures, voici comment il rend compte de la difficulté; je cite ses propres paroles : « Ægypti monumenta perlustrantem non fugiet, in multis locis templorum parietes strato limi obductos esse qui partim glutine quod continet, partim nimia æris ægyptiaci siccitate, admodum induratus, parieti accurate (?) adhæret, et omnino eumdem cum lapide calcario colorem habet. Lithocollæ nomine recte nuncupari potest. Ingenti copia mœnibus applicatam vidimus in templo nubiensi ad Sebuam, tum quoque Thebis ad pagum Karnak, Philis et multis aliis locis. In porticu Philensi, murus fluvium spectans, tam æquabiliter oblitus est hoc cœno, ut qui minus diligenter murum perlustret hieroglyphicarum notarum vestigia vix animadvertat. Scopa adhibita vel cultro, formas occultas in lucem rursus proferes. Ejus modi circumlitionem ad inscriptiones nostras in pylonis ala ponendas factam fuisse pro certo statuerimus; neque alius locus aptior erat, in quo consignarentur : cum Ptolemæus Alexander vel ipse adiret, vel mitteret, qui suo nomine Isidi vota offerrent... opportunior illo inveniri non poterat tabulæ locus, qui juxta portam ingredienti cuique ante oculos esset. Alteram partem litterarum in lapide, alteram in lithocolla positam fuisse apparet, nec dubitamus quin sacerdotes ipsi delubri, dignitatis immemores, hinc rei operam dederint... Lithocolla, cum ex cavatis figuræ lineamentis paulatim excidisset, litteras græcas reliquit, quales inveniuntur. »

Il nous semble que rien ne peut être plus invraisemblable que cette explication. Admettons avec M. Parthey que, pour avoir une surface unie, on ait recouvert les bas-reliefs égyp-

tiens d'une couche de limon repeinte; il est clair que cette couche n'a dû avoir d'épaisseur que dans les parties creuses; or, on sait que les bas-reliefs égyptiens n'ont de *relief* que par rapport au creux, en sorte que leur saillie ne dépasse jamais le plan du mur où ils se trouvent. Il suit de là qu'en mettant une couche de plâtre ou de tout autre enduit sur ces bas-reliefs, pour en égaliser la surface, cette couche, dans les parties saillantes de ces reliefs, aurait eu fort peu d'épaisseur, et, en tout cas, la même épaisseur que le plan du mur à côté, conséquemment que les lettres gravées seraient entrées dans la pierre tout aussi profondément sur la saillie que sur la muraille nue; dans ce cas, les lettres qui ont été conservées à côté des reliefs, devraient l'être également sur leurs parties saillantes. Or, le contraire a lieu; elles sont restées sur le mur, mais elles ont disparu sur les reliefs; les deux extrémités subsistent, le milieu seul est détruit.

Ce n'est pas tout; on sait que les sculptures de ce pylône ont été peintes, comme toutes les sculptures égyptiennes. Il y reste encore des parties de couleur, et le fait rapporté par M. Huyot prouve même qu'elles l'ont été après l'an XII de Ptolémée Aulète ou Bacchus, puisque la couleur subsiste encore dans le tracé des lettres de l'inscription relative à ce prince. Comment M. Parthey peut-il arranger ce fait avec son hypothèse que « les prêtres égyptiens », sans égard, comme il le dit, « pour la dignité du temple », auraient caché ces sculptures sacrées sous un enduit formé de limon? Je ne crains pas de dire que cela est tout à fait impossible, d'après l'état florissant du culte d'Isis sous les Ptolémées.

M. Jomard, dans son mémoire « sur les inscriptions antiques », parle de celles qu'interrompent les sculptures de Philæ : il discute plusieurs explications différentes du fait singulier qui nous occupe; mais il s'arrête comme nous à l'idée, réellement évidente, que les sculptures sont postérieures aux inscriptions. Il dit un mot d'une explication toute semblable à celle que propose M. Parthey; mais bientôt il la

rejette comme étant trop « invraisemblable et même absurde » (p. 10).

Ceci nous conduit à dire un mot de quatre inscriptions chrétiennes qui ont été copiées dans le temple de Philæ par plusieurs voyageurs, tels que MM. Jollois, Jomard, Gau, Hamilton et Charles Lenormand. Elles commencent par les mots : τοῦτο ἀγαθὸν ἔργον ἐγένετο, « cette bonne œuvre a été faite », sous un évêque appelé « l'abbé évêque Théodore ». Ces inscriptions, dont ni l'objet ni la date n'ont été expliqués jusqu'ici, ont été examinées dans le mémoire cité plus haut. Nous y avons montré que « la bonne œuvre » dont se vante l'évêque abbé Théodore, consiste précisément à avoir couvert d'un enduit limoneux les peintures païennes. Une autre inscription, jusqu'ici mal lue, gravée près de la porte d'entrée du pylône du pronaos, fait mention du temple qui a été bâti par ce même évêque abbé Théodore (κτισάμενος ὁ θεοφιλέστατος ἀπᾶ Θεόδωρος ἐπίσκοπος τὸ ἱερὸν τοῦτο). Ce *temple* n'est autre que l'église chrétienne pratiquée dans le pronaos. Quant à la date de ces inscriptions, nous avions pensé qu'elles devaient être postérieures au temps de Justinien, sous le règne duquel le temple de Philæ devint une église (1). La conjecture est maintenant confirmée par une inscription qu'a rapportée M. Lenormand, dans laquelle il est encore question de l'évêque abbé Théodore, et dont la date appartient au règne de l'empereur Justin, en 578 de J.-C. M. Parthey partage ici l'erreur commune ; il dit que le changement des temples en églises chrétiennes est du IVe ou du Ve siècle. Nous avons sous les yeux des inscriptions des années 449 et 453 de notre ère, qui prouvent que le culte d'Isis était encore subsistant au temple de Philæ. Ce point si intéressant pour l'histoire du christianisme est éclairci dans le mémoire cité. A cette occasion, M. Parthey cite l'inscription chrétienne du roi nubien Silco. Selon lui, elle montre que le culte des idoles subsistait alors en Nubie. C'est le contraire qu'il fallait dire, puisque

(1) Mémoire sur l'inscription de Silco, dans le *Journal des savants*, 1825, p. 230 [et plus haut, p. 3].

nous avons prouvé que le roi nubien Silco était chrétien. Il dit encore que Niebuhr rapportait cette inscription à l'époque de Justinien, et M. Ritter à celle de Constantin. Mais Niebuhr la croyait païenne et du temps de Dioclétien. A la vérité, M. Ritter dit : « Welche Niebuhrs Untersuchung sehr scharfsinnig in die Zeit Kaiser Justinians » (1) : c'est une erreur de plume, pour « Diocletians ».

Nous ne quitterons point le grand temple de Philæ, sans mentionner un bas-relief inédit dessiné par M. Parthey, représentant une femme qui offre à la divinité un éléphant. C'est le premier, et le seul exemple connu jusqu'ici, de la représentation de cet animal sur les monuments de Nubie et d'Égypte (2). On y voit l'antilope, l'autruche, la girafe et le singe ; mais l'éléphant ne se montre que dans celle-ci : quant au chameau, nous croyons qu'il n'est nulle part. Le fait est d'autant plus singulier, qu'on ne peut douter que cet animal ne servît, dès les plus anciens temps, pour traverser le désert.

Dans un petit temple, situé près du grand pylône, M. Parthey a copié une inscription grecque qui montre que ce petit édifice a été élevé à Esculape par Ptolémée Épiphane et Cléopâtre. Elle n'est point inédite, comme l'a cru M. Parthey; Salt l'a déjà publiée dans son *Essai* (3) et s'en est servi pour vérifier l'alphabet phonétique : en effet, les bas-reliefs égyptiens portent le nom « Imouth », qu'on sait être la divinité qui répondait à l'Esculape des Grecs. L'auteur soupçonne que la dédicace se rapporte à la grossesse de Cléopâtre après cinq ans de stérilité. La conjecture est très-probable.

M. Bankes a découvert une dédicace à Vénus sur un édifice qu'il a désigné comme le plus petit temple de Philæ. D'après cette indication, nous avions soupçonné qu'il s'agis-

(1) *Erdkunde,* I, p. 602.

(2) On peut voir, sur l'absence de la représentation de cet animal (on n'en connaissait pas alors d'exemple), les ingénieuses observations de M. A. W. de Schlegel, dans son savant mémoire sur l'histoire de l'éléphant (*Indische Biblioth.,* 1,132).

(3) *Essay on Phonetic system*, etc., p. 68.

sait d'un petit édifice situé à l'est du grand temple (1). Le fait s'est vérifié; car M. Parthey, qui n'est pas entré dans ce temple, a lu sur la partie occidentale les mots ΙΕΡΤΙΑ ΕΠΟΙΗCΕ.Η.ΦΡΟΔΕΙΤΗ, qui font partie d'un proscynème (τὸ προσκύνημα... Προπερτία ou Μαμερτία ἐποίησε τῇ Ἀφροδίτῃ).

Nous aurions des observations à faire sur plusieurs opinions de l'auteur relativement à l'époque des monuments de Philæ. Par exemple, il se refuse à croire que le temple de Philæ soit du temps des Ptolémées; il prétend que les cartouches de ces princes, qui y sont gravés, ne suffisent pas pour établir le fait : sans doute, s'il y en avait d'une époque antérieure; mais l'absence totale de tout cartouche pharaonique peut-elle s'expliquer autrement que par l'époque tardive de ces monuments? Le développement de ce fait nous entraînerait trop loin. Nous aimons mieux transcrire une inscription inédite ; c'est, avec la dédicace d'Esculape, la seule que M. Parthey ait tirée de son portefeuille : ce sont quatre vers assez bien tournés :

Ἴσιδι καρποτόκῳ Κέλσος τόδε γράμμ' ἀνέθηκα
  μνησθεὶς ἧς ἀλόχου καὶ τεκέων φιλίων
καὶ πάτρης γλυκερῆς Πτολεμαΐδος, ἣν ἐπόλισσεν
  Σωτήρ, Ἑλλήνων νιλογενὲς τέμενος.

« A Isis Frugifère Celsus a consacré ces vers, s'étant souvenu
« de son épouse, de ses enfants chéris, et de sa douce patrie,
« Ptolémaïs, que Soter a fondée, sanctuaire des Grecs nés sur
« les bords du Nil. »

Cette inscription est curieuse, en ce qu'elle établit le fait, déjà soupçonné par M. Boeckh (2), que Ptolémaïs, dans la haute Égypte, avait eu pour fondateur le premier des Ptolémées.

En présence d'une divinité fameuse, les voyageurs se souvenaient de tout ce qui leur était cher, de leur femme, de leurs

(1) *Recherches*, etc., p. 89, 90.
(2) Boeckh, *Erklärung einer ægypt. Urkunde*, u. s. w., p. 16.

parents, de leurs enfants; et ce souvenir leur portait bonheur en appelant sur eux la protection céleste : voilà pourquoi on trouve si souvent les expressions μνησθεὶς et ἐμνήσθη dans tous ces proscynèmes ou hommages religieux. Le dernier vers finit par le mot ЄΠΟΝCCЄΝ. M. Parthey lit ἐποίησσεν, leçon détestable à tous égards. La vraie leçon est ἐπόλισσεν, qui se lit distinctement dans une copie que M. Ch. Lenormand a prise de cette inscription. L'adjectif νιλογενὲς (pour νειλογενὲς) me paraît un hypallage pour νειλογενῶν. Quant à τέμενος, lieu sacré, il me semble faire allusion à ce que Ptolémaïs était, dans la haute et moyenne Égypte, le centre de la population grecque.

Nous ne devons point passer sous silence le dessin et l'explication d'un bas-relief copié très-inexactement dans l'ouvrage de la commission d'Égypte. La scène principale est une caisse de momie portée par un crocodile. On y avait vu la sépulture d'Osiris. M. Parthey s'égaye un peu sur cette explication, que son dessin fait tomber tout à plat.

La seconde partie traite des limites de l'Égypte et de l'histoire de Philæ. C'est une dissertation dans laquelle l'auteur reprend les passages des anciens et les discute de nouveau. Sur l'étymologie du nom, il rappelle ce qu'on sait, et penche pour l'étymologie que Procope donne et qu'il tire de φίλος, « ami », étymologie qui, jusqu'ici, a passé pour la plus mauvaise. La plus vraisemblable se tire du mot égyptien « pilak » limite.

L'auteur passe ensuite aux témoignages des auteurs sur Philæ. Il s'étonne, et tout le monde s'est étonné, qu'Hérodote ne parle point de cette île, si fameuse plus tard. M. Creuzer (1) pense que c'est parce qu'Hécatée l'avait déjà décrite; c'était une raison pour qu'Hérodote ne la décrivît pas de nouveau, mais non pour qu'il n'en parlât pas du tout. M. Parthey croit que Philæ était alors au-delà des limites de l'Égypte; de fait, Hérodote représente toujours Éléphantine comme le point extrême de ce pays du côté du sud. Bochart

(1) *Comment. Herodot.*, p. 176.

en a conclu que ce qu'Hérodote avait dit d'Éléphantine, doit nécessairement s'entendre de Philæ (1); cela est assez difficile à admettre. Depuis longtemps nous pensons que si Hérodote n'a point parlé de Philæ, c'est tout simplement parce qu'elle n'avait alors rien de remarquable, et que les édifices qui ont fait depuis sa célébrité n'existaient pas encore. Cette vue est confirmée par les observations des voyageurs les plus récents, qui n'ont trouvé aucun cartouche des Pharaons sur les monuments de cette île. Celui de Nectanebo, le dernier roi égyptien sous la domination des Perses, existe sur le petit temple du Sud; mais sur le grand temple et sur tous les autres, on ne trouve que ceux des Lagides, depuis Ptolémée Philadelphe, et des empereurs romains. Il paraît donc que ce n'est que sous les Ptolémées que Philæ est devenue la frontière de l'Égypte. Le centre du culte d'Isis et d'Osiris y fut alors établi; bientôt, grâce à la célébrité qu'elle acquit, on y rapporta les traditions sur le culte d'Osiris, qui jusqu'alors avaient eu Memphis pour théâtre.

A côté de Philæ était un lieu sacré où les prêtres seuls avaient accès, et qu'on appelait *Abaton* (lieu où l'on n'entre pas). M. Parthey reconnaît l'Abaton dans l'île de Bageh ou Begeh, séparée de Philæ par le fleuve. On y voit encore les ruines d'un petit temple. Son opinion est confirmée par Diodore. C'est ce qui me donne des doutes sur la correction, d'ailleurs fort belle, que Wesseling a faite d'un passage de Plutarque, où on lisait πρὸς πύλαις νιστιτάνην ἄλλως μὲν ἄβατον κ. τ. λ. Wesseling a découvert là le nom de Philæ, et a lu τὴν δὲ πρὸς Φίλαις νησίδα ἄλλως μὲν ἄβατον. Si Bageh est l'Abaton, comme cette île est quatre ou cinq fois plus grande que Philæ, le diminutif νησὶς ne lui convient pas; je présume donc que le mot corrompu νιστιτάνην cache tout à la fois le mot νῆσος et le nom propre de cette île. C'est ce mot νησὶς qui nous avait fait chercher l'Abaton dans un rocher voisin.

M, Parthey discute ensuite le passage où Strabon décrit la

(1) *Hieroz.*, II, 23, opinion adoptée par M. Jomard, *Descr. d'Éléphantine*, p. 18, 19. Heeren, *Ideen über die Politik*, u. s. f. B. V, 109.

route de Philæ à Syène; il adopte la correction que nous avons faite de l'Itinéraire d'Antonin, en lisant *VI mill. P.* au lieu de *III mill. P.*

L'instruction et le bon esprit de l'auteur l'ont conduit à rattacher à la description d'une seule île plusieurs points qui intéressent d'une manière générale les antiquités égyptiennes. Ce livre est un complément fort utile aux Mémoires de la commission d'Égypte.

DAS

ALEXANDRINISCHE MUSEUM

VON G. PARTHEY

L'auteur de cet ouvrage, M. Parthey, est déjà connu des lecteurs du Journal des Savants par une intéressante monographie dont nous avons rendu compte, intitulée *de Philis insula*. Cette nouvelle production, couronnée par l'Académie de Berlin, ne peut qu'être digne de l'honneur qu'elle a reçu de la part d'un corps qui compte dans son sein tant d'hommes éminents et d'habiles connaisseurs dans les diverses branches de l'antiquité.

Cet ouvrage est le fruit d'une lecture étendue, élaborée par un esprit judicieux. Elle contient la réunion de tous les faits qui peuvent être de quelque intérêt dans l'importante histoire du Muséum d'Alexandrie. Ils y sont présentés avec une grande netteté et une concision que plusieurs trouveront excessive et taxeront peut-être de légèreté, mais qui, nous l'avouerons, ne nous déplaît pas, à cette époque où l'on fait tant de gros livres qui renferment fort peu de chose.

Le plan suivi par M. G. Parthey est très simple. Après une introduction substantielle, il donne des détails sur la topographie de la ville, sur sa fondation, ses édifices, sa bibliothèque; il traite successivement des diverses branches des connaissances humaines dont on s'occupait dans le Muséum, à savoir : la critique, la grammaire, la métrique, la musique, la mythographie, la poésie, l'histoire, la chronologie, l'histoire naturelle, la médecine, les mathématiques, la mécanique, l'astronomie, la géographie, la philosophie. A propos de cha-

cune de ces branches, il indique les auteurs qui s'en sont occupés, et donne un résumé sommaire, mais exact, de ce qu'on sait sur l'époque à laquelle ils ont vécu, sur leurs travaux et leurs ouvrages. Tel est le plan de cet ouvrage ; quoiqu'il renferme peu de discussions neuves, il sera lu certainement avee intérêt par tous ceux qui attachent du prix à un exposé fidèlc, à un classement méthodique de faits choisis avec discernement et critique.

L'introduction du livre contient des considérations générales qui nous paraissent aussi justes qu'intéressantes. Nous en donnerons d'abord une idée à nos lecteurs.

Quand on étudie l'antiquité grecque, on éprouve une haute satisfaction en voyant que, dans la plupart des branches de la science humaine, les Hellènes sont arrivés très près de la perfection. Nul peuple n'a, dans un espace de temps assez limité, parcouru une voie intellectuelle aussi féconde et aussi riche, et n'a exercé sa force dans un aussi grand nombre de directions différentes. On ne trouve point chez eux, comme chez d'autres peuples, des germes arrêtés dans leur développement, des commencements qui n'ont point eu de suite, des essais inutiles ou qui n'ont abouti qu'à des erreurs. Ils ont perfectionné tout ce qu'ils ont touché.

On n'éprouve pas moins de satisfaction quand on examine les établissements politiques et scientifiques qu'ils ont formés dans les contrées étrangères : le germe puissant qu'ils y ont apporté s'y est toujours naturellement développé, et, au milieu des changements que lui ont fait subir le climat, la religion, les mœurs des peuples étrangers, il a conservé toujours son caractère propre et primitif.

Le plus remarquable de ces établissements scientifiques fondés hors de la Grèce, est le musée d'Alexandrie, dont on peut reconnaître et suivre le développement organique, le perfectionnement et la décadence. Il est digne de l'attention des savants par la longueur de sa durée, par les hommes distingués qu'il a produits et les progrès que lui doivent les sciences d'observation; ceux que lui doit la littérature sont

beaucoup moindres, parce qu'à l'époque où le musée fut fondé, les Grecs avaient parcouru jusqu'au bout la plupart des routes dans lesquelles avait pu briller leur imagination jeune et agissant en liberté. Dans la poésie et l'éloquence, dans la philosophie et les beaux-arts, le plus haut point de perfection avait été atteint, il ne restait plus d'espérance d'aller au delà. On peut croire que ce sentiment même, à l'insu des fondateurs, a influé sur l'établissement du musée. Depuis Homère et Hésiode jusqu'à Platon et Aristote, le cercle de l'excellence en poésie et en philosophie avait été parcouru ; mais il restait à ordonner toutes les conquêtes intellectuelles des anciens, à les considérer d'un œil critique, et à les transmettre à la postérité dans la forme la plus épurée.

Pour cela il fallait avant tout amasser les matériaux nécessaires : aussi voit-on que le royal fondateur s'est principalement occupé de la création d'une grande bibliothèque formée de livres recherchés dans les diverses contrées du monde connu.

Après une activité puissante, exercée pendant plus de six cents ans, le siège de l'école alexandrine fut détruit; même depuis cette destruction, de beaux talents continuèrent de s'y développer; cette école brilla encore pendant longtemps de l'éclat emprunté à sa gloire première,' jusqu'à ce qu'enfin, après une durée de près de mille ans, lors de l'invasion des Arabes, elle fut enveloppée dans le grand naufrage de l'antiquité classique.

Ces réflexions préliminaires de notre auteur sont suivies de considérations sur les communications de l'Égypte et de la Grèce avant l'époque d'Alexandre. Nous en présenterons un extrait.

Les rapports antérieurs des deux pays n'avaient été que fort légers et sans effet durable. Jusqu'à la guerre des Perses, l'Égypte était restée à peu près dans son isolement de l'étranger; et, depuis ce temps, les Grecs furent trop occupés de leurs propres affaires pour tourner leurs regards au dehors. Le secours que les Ioniens et les Cariens portèrent à Psam-

mitichus, le port libre établi pour les Grecs à Naucratis, la révolte d'Inaros, l'expédition hardie d'Agésilas, laissèrent peu de traces profondes. Les Grecs, étant alors dans tout le développement de leur force intellectuelle, ne pouvaient exercer une influence décisive en dehors d'eux-mêmes.

Jusqu'à l'époque des conquêtes d'Alexandre, la mythologie si étonnamment variée des Hellènes, leur histoire héroïque, n'étaient point sorties de la Grèce; elles étaient restées un fonds inépuisable pour les conceptions de ses poëtes et de ses artistes. Mais alors cette religion se trouva en contact avec les cultes des peuples de l'Asie occidentale et moyenne : la sagesse des brahmes et des gymnosophistes, les dogmes des adorateurs du feu, ceux des Chaldéens, le culte de la nature chez les Syriens, et la science mystérieuse des prêtres de l'Égypte furent connus des Hellènes bien mieux qu'ils n'avaient pu l'être jusqu'alors par les rapports de quelques voyageurs isolés. Pour la première fois, les Hellènes devenaient conquérants; ils soumettaient à leur domination une grande étendue de pays, une longue suite des peuples les plus divers; alors se montre un fait nouveau qu'on n'avait pas encore soupçonné dans le caractère grec, la tolérance religieuse.

Le père de l'histoire, Hérodote, paraît n'avoir pas soupçonné qu'il y eût dans le monde d'autres dieux que ceux des Grecs, qu'il retrouve justement avec les mêmes noms, en Égypte comme à Babylone; cette conviction subsiste encore chez les historiens postérieurs. On devait penser qu'une connaissance plus exacte des religions dominantes dans les contrées nouvellement soumises, modifierait beaucoup cette opinion, et que des persécutions en résulteraient comme conséquences nécessaires; mais il n'en existe aucune trace. Dans les différents royaumes fondés après Alexandre, il se forme un mélange de l'ancien et du nouveau. Les conquérants ne firent aucune difficulté de se plier au culte des peuples vaincus; partout de nouveaux temples furent bâtis ou magnifiquement ornés.

La mobilité de l'esprit grec, qui s'assimilait les éléments

étrangers tout en restant lui-même, se montre de la manière la plus frappante dans son contact avec l'ancienne religion égyptienne, fixée dans le plus grossier polythéisme. Tout ce qui nous est connu de cette religion à l'époque pharaonique est tiré de sources grecques, et par là même est peu propre à nous en donner une image fidèle. Les témoignages des écrivains suffiraient pour nous montrer jusqu'à quel point la religion hellénique put s'adapter à celle de l'Égypte, quand il n'en resterait pas, dans les inscriptions grecques des temples, des preuves irrécusables. Ces inscriptions, qui ont en grande partie un objet religieux, attestent la vénération, tant des rois grecs que des particuliers, pour les dieux du pays. De même qu'Hérodote donne aux divinités égyptiennes des noms grecs, ajoutant quelquefois leurs noms égyptiens, de même Sérapis et Osiris, Isis et Nephtys, Dionysos, Asclépios et Aphrodite, se présentent et se mêlent dans ces inscriptions, sans que nulle part on aperçoive une séparation entre les deux cultes religieux.

Il n'est pas douteux que ce mélange n'ait pris son origine à l'époque de la fondation d'Alexandrie. Comme la ville fut habitée par une population mêlée, les temples nouvellement construits y furent consacrés à un culte mixte, que ni le poétique anthropomorphisme, ni la triste et sérieuse religion d'Osiris n'avaient auparavant connu. Toutefois on peut conjecturer que la vraie signification de la religion d'Osiris ne resta point inconnue aux savants grecs qui voulurent s'en instruire; il ne manquait point de livres sacrés dans les temples; et, tant que la langue égyptienne fut comprise, il ne fut pas difficile de déchiffrer les inscriptions historiques ou mythologiques qui couvraient les murs des édifices.

A l'époque du premier des Ptolémées, il n'y avait plus ni poètes épiques ni poètes tragiques distingués. Aucun poète n'a célébré les exploits d'Alexandre; ils sont restés exclusivement dans le domaine historique. De même, l'art d'écrire l'histoire avait été porté à un si haut degré de perfection par les anciens modèles, que les historiens mettaient toute leur

gloire à s'en approcher le plus possible : pas un n'espérait les atteindre, encore moins les surpasser.

L'éloquence, jadis la sœur de l'histoire, était devenue, peu de temps avant Alexandre, un art distinct; elle avait atteint le plus haut point de splendeur avec Démosthène et ses contemporains ; après eux se perdit sa valeur politique; le rhéteur prit la place de l'orateur. Rarement des discours furent improvisés, comme auparavant, dans le premier feu de l'inspiration, encore moins pour stimuler le peuple ; mais ils furent longtemps élaborés, et lus ou récités par cœur. Sans doute il ne faut pas méconnaître ce qui a pu être produit d'excellent en ce genre; mais on doit convenir que cette éloquence qui remue les masses, qui les façonne et les entraîne à la volonté de l'orateur, n'a trouvé, dans l'époque alexandrine, aucune occasion de s'exercer.

M. Parthey passe en revue de cette manière les autres branches de la science et de la littérature grecques; puis il arrive aux Égyptiens, sur lesquels il fait les réflexions suivantes :

La religion de l'Égypte était intimement liée avec la nature de ce fleuve étonnant auquel le pays doit sa formation. Mais on y chercherait en vain les fictions ingénieuses et riantes de la mythologie hellénique, et ces jeux d'esprit inépuisables qui confondaient, d'une manière si séduisante, le nom et la personne, le mot et l'idée. Les dieux de l'Égypte, autant que nous pouvons les comprendre, semblent à peine montrer quelque chose de plus que cette opposition du bon et du mauvais principe, qui, sous la forme du Nil fécondant et du désert aride, était toujours et immédiatement sous les yeux de l'habitant du pays. Quand on entre dans le détail, tout est obscur et incertain, et c'est en vain qu'on s'est efforcé jusqu'ici de percer cette obscurité profonde.

On ne sait rien des progrès de l'Égypte dans le champ de la littérature. Le peuple auquel les Grecs, d'une voix unanime, ont attribué l'invention de l'écriture, n'a laissé aucun ouvrage. Nulle part on ne trouve la moindre indication qu'une

branche de poésie ait été florissante; et quand on accorderait que les Égyptiens ont eu des rhapsodes qui chantaient les exploits de Ramsès le Grand ou d'autres héros du pays, la transcription de ces chants, comme de toute autre poésie, a dû être rendue difficile, sinon être tout à fait arrêtée, par l'incommodité d'un système d'écriture pénible, artificiel et compliqué.

Quant à l'histoire pharaonique, si l'on en excepte les renseignements donnés par les Grecs, il reste bien peu de chose, outre une suite de noms de rois. Ce qu'une sagacité pénétrante a pu découvrir et déchiffrer sur les murailles des temples est bien loin de dissiper tant d'obscurités; il en est à peu près ainsi des autres branches de connaissances. Les Égyptiens s'occupaient de géométrie; ils s'y exercèrent pendant des siècles; mais tout prouve qu'ils ne s'élevèrent pas au-dessus des éléments : il était réservé aux Grecs d'en faire un édifice scientifique. Il est souvent question des connaissances des Égyptiens en astronomie, dans les auteurs anciens; mais la science égyptienne ne paraît pas s'être élevée beaucoup au-dessus de la connaissance de l'année solaire (1); aucune observation précise sur le cours des astres, sur leur éloignement et leur nature ne nous a été conservée même par la tradition.

Il en est autrement de l'art du dessin. Ici les Égyptiens nous ont laissé de si grandes choses, que l'on ne peut méconnaître chez eux un profond sentiment de l'art. La majesté simple de leurs temples et de leurs palais, la richesse et la variété de leurs chapiteaux, le repos saisissant et la sublimité de leurs colosses, la vérité et le naturel qu'on remarque dans leurs peintures, sont très propres à nous donner une idée de l'excellence des œuvres que le temps a détruites; mais on n'y aperçoit pas cette progression naturelle d'un art qui se per-

(1) Les Égyptiens n'ont jamais connu que l'année de 365 jours 1/4, qui était la période exacte des levers héliaques de Sirius à Memphis et à Héliopolis. On leur a attribué la connaissance précise de l'année tropique et de l'année sidérale, mais, à notre avis, sans fondement.

fectionne sans cesse. Sur l'époque des divers temples de l'Égypte on pourrait se tromper, non pas d'un siècle, mais de mille ans, si l'on n'était guidé par des indices tout à fait étrangers à l'art : aussi est-il arrivé que des hommes habiles ont reporté jusqu'à 3000 ans avant J.-C. des sculptures qui sont de l'époque romaine; et, jusqu'ici, il a été impossible de tracer les premiers linéaments d'une histoire de l'art égyptien.

Ici, M. Parthey se fait cette objection : sur quoi donc reposait cette grande réputation de sagesse que les Grecs avaient faite aux Égyptiens? On ne peut donner pour cause à cette opinion uniquement le mystère dont les Égyptiens savaient s'envelopper; elle doit reposer sur quelque chose de réel. L'auteur croit, et nous partageons sa manière de voir, qu'il faut en chercher la cause dans la constitution politique de l'Égypte. Il y a une sagesse, dit-il, qui se place au-dessus des sciences positives; elle s'occupe de l'homme, seulement dans un rapport moral; elle s'attache à résoudre, de la manière la plus satisfaisante, le problème le plus important de son existence sociale, la formation de l'État. Ce sont de tels efforts qui ont dû principalement acquérir à l'ancienne Égypte ce renom de hautes lumières. Ce qu'on raconte de son tribunal des morts, de sa division des castes, de ses préscriptions morales, et même de ses règles diététiques, est tout à fait propre à confirmer cet aperçu.

Un État posé sur des bases si solides devait paraître, à l'esprit mobile des Grecs, un modèle de disposition sociale. Le repos de la vie politique chez les Égyptiens, où une seule famille de rois se transmettait le trône par un héritage non interrompu, et agissait toujours dans le même sens, formait le plus remarquable contraste avec ces États si morcelés, dont chacun parcourait, au moins une fois, comme un cercle inévitable, en passant de la démocratie à l'aristocratie et à la tyrannie, pour revenir à l'ochlocratie.

Cette introduction, dont nos lecteurs ont maintenant une idée assez exacte, prépare convenablement aux recherches contenues dans l'ouvrage même; elle dessine nettement ces

traits caractéristiques des deux peuples; elle fixe l'état et la nature des rapports qui avaient pu exister entre eux, au moment de la fondation d'Alexandrie.

Le premier point dont s'occupe l'auteur, c'est la topographie de la ville, et la recherche de l'emplacement qu'occupaient ses établissements scientifiques, principalement le *Muséum*. Par malheur, tout ce qu'on peut dire à ce sujet ne s'élève pas au-dessus de la conjecture; et M. G. Parthey n'a peut-être pas mieux réussi que ses prédécesseurs : nous nous hâtons d'ajouter que ce n'est point sa faute. Le sol actuel a été tellement remué, depuis les temps anciens, qu'il a conservé à peine quelques vestiges d'anciens édifices; et, si l'on excepte le phare, les deux obélisques placés en avant du *Cæsareum* et la colonne de Pompée, il ne reste plus aucune trace des magnifiques monuments qui embellissaient Alexandrie. Le trait le plus saillant de son ancienne topographie a entièrement disparu, puisqu'on ne peut maintenant retrouver même la place de cette ancienne colline élevée, dont parle Strabon (1), appelée *Paneum* et du sommet de laquelle on découvrait toute la ville. Il est donc à peu près impossible de découvrir dans cette plaine, qui s'étend entre la mer et le lac Maréotis, des traits auxquels on puisse appliquer le peu de renseignements que nous donnent les anciens.

L'emplacement du Musée est naturellement celui que son historien devait avoir le plus à cœur de retrouver. Pour y parvenir, M. G. Parthey examine tous les détails de l'ancienne topographie de la ville; il passe en revue les divers essais tentés par Bonamy, d'Anville et d'autres savants. Le travail de Bonamy, comme ouvrage d'érudition, est fort estimable; mais il est impossible de faire de la topographie ancienne sans une bonne topographie moderne; or celle sur laquelle Bonamy et plus tard d'Anville ont appliqué leurs recherches, est tellement imparfaite qu'on ne saurait en attendre aucun résultat satisfaisant.

(1) XVII, p. 795.

Comme si tout devait conspirer contre le succès d'une telle recherche, on éprouve encore une grande difficulté pour appliquer sur le sol les mesures générales et particulières que les auteurs anciens nous ont données. Déjà Bonamy avait eu recours à la diversité des stades, pour mettre ces diverses mesures d'accord entre elles. M. Parthey se montre fort opposé à ce mode de conciliation, qui depuis, à l'exemple et par l'influence de M. Gossellin, a été si souvent mis en usage. Nous convenons avec lui qu'il prête fort à l'arbitraire, et qu'à l'aide de plusieurs stades de diverses grandeurs, qu'on applique à volonté, il n'est pas une mesure, quelque inexacte qu'elle soit, qu'on ne puisse trouver juste. Quant aux dimensions d'Alexandrie, il y a tant de diversité entre les données des anciens, qu'on est fort pardonnable de chercher à les concilier, au moyen de quelque hypothèse. Selon Quinte-Curce (IV, I, 2), Alexandrie avait 80 stades de tour; selon Pline (1), 15 milles; ce qui revient à 120 stades en multipliant par 8. Ces deux mesures étant justement dans le rapport de 4 à 6, on a pu croire qu'elles sont exprimées en deux modules différents; et comme Strabon parle d'un schène de 40 stades et d'un autre de 60, il n'est pas sans vraisemblance que ce sont deux stades différents, contenus 40 et 60 fois dans le même schène.

La différence peut venir d'une autre cause, par exemple, des agrandissements successifs de la ville. On conçoit, en effet, que la première mesure peut exprimer la circonférence donnée à la ville par l'architecte d'Alexandre, et les deux autres, celle qu'elle avait au temps de Pline et plus tard. Cette explication est, à vrai dire, celle que nous préférerions maintenant, d'autant plus que Diodore a parlé des grands accroissements que la ville avait pris depuis sa fondation (XVII, 52); ce qui n'est pas en contradiction avec ce que dit Ammien Marcellin (XXII, p. 234), dont le témoignage signifie simplement qu'Alexandrie occupa un très vaste emplacement dès

(1) V, 10. Étienne de Byzance compte 110 stades, mesure qui dérive de celle des 15 milles en multipliant par 7 1/2, rapport admis pour le stade et le mille, dans les auteurs de l'époque byzantine (15 $\times$ 7 1/2 = 112 1/2).

le moment de sa fondation, mais non que son enceinte ne fut jamais plus étendue que celle qu'Alexandre lui avait donnée.

Les 30 stades que Strabon (XVII, 793) et Josèphe (*Bell. Jud.*, II, xvi, p. 190) indiquent pour la longueur d'Alexandrie représentent, en stades olympiques, 5,600 mètres environ. Rien ne dit que la ville n'eut pas cette longueur, qui n'excède pas de beaucoup l'intervalle compris entre les extrémités des deux ports.

Strabon compte, pour la largeur de l'isthme, 7 ou 8 stades (*l. l.*), Josèphe (*l. l.*) et Philon (*in Flacco,* p. 757, Mangey), 10 stades. Cette différence peut s'expliquer par les points divers auxquels les mesures se rapportent; l'une est un *minimum,* l'autre est un *maximum.* Toutes les deux, appliquées sur le terrain, sont beaucoup trop courtes, prises même en stades olympiques; mais il est bien vraisemblable que les atterrissements ont agrandi l'isthme du côté du lac Maréotis.

Si Diodore (XVII, 52) donne 40 stades d'une porte à l'autre, c'est apparemment qu'il aura, par erreur, compris la longueur de quelque faubourg de chaque côté. Les 34 stades d'Étienne de Byzance peuvent se rapporter à une époque différente. Il n'y a pas de preuve certaine que les dimensions d'Alexandrie aient été données dans un autre stade que l'olympique : et nous sommes de l'avis de M. Parthey, qu'on n'est pas suffisamment autorisé à dire que « Strabon n'a donné, sur Alexandrie, que de fausses mesures, parce qu'il n'a pas connu lui-même la valeur des divers stades qu'il employait ».

Nous avons déjà dit que l'emplacement même du Musée ne peut être indiqué que par conjecture. M. Parthey trouve que deux des principaux renseignements sont en contradiction l'un avec l'autre.

Au rapport de Strabon, dit M. Parthey, le Musée, avec sa bibliothèque, n'était pas voisin de la mer, puisqu'il nomme d'abord tous les édifices qui bordaient les ports, et cite plus tard le musée, comme faisant partie du palais des rois. D'une autre part, la bibliothèque, qui fut détruite par l'incendie de la flotte, devait être située immédiatement sur le bord de la mer.

Pour concilier ces deux notions, on pourrait dire que l'édifice du Musée, après l'incendie, fut reconstruit à une autre place, où il était au temps de Strabon; mais, pendant les vingt-trois ans qui se sont écoulés depuis le siège de la ville par César, jusqu'au voyage de Strabon, a-t-on pu exécuter un si grand travail?

Pour échapper à cette difficulté, M. Parthey fait une supposition. Les auteurs ne disent point que la bibliothèque fut brûlée, mais que les livres ont été la proie des flammes; par exemple, Orose dit : « Ea flamma, cum partem quoque urbis invasisset, quadringenta millia librorum proximis forte ædibus condita exussit » (VI, 15). M. Parthey en conclut que les livres brûlés avaient pu être rassemblés dans des maisons voisines de la mer : peut-être les fortifications élevées à la hâte par César avaient-elles nécessité le déplacement de la bibliothèque; peut-être les avait-il fait enlever de la bibliothèque pour les emporter à Rome, et en orner son triomphe.

Ce sont là des suppositions forcées et inutiles, puisque Plutarque (*in Cæs.*, c. 49) parle positivement de l'incendie de la grande bibliothèque. Tous ces efforts proviennent de ce que l'auteur pose en fait que la bibliothèque était dans le Musée; mais il n'y en a aucune preuve; aussi Bonamy a-t-il séparé l'un de l'autre, et, nous l'avouons, avec beaucoup de vraisemblance. En vain M. Parthey regarde comme peu probable qu'elle ait été séparée du Musée; mais il n'y a rien d'improbable à ce qu'il en ait été ainsi : que peut-on tirer des auteurs à ce sujet? Voilà ce qu'il faudrait savoir. M. Parthey met Strabon de son côté en disant : « Au rapport de Strabon, « le Musée avec sa bibliothèque n'était pas situé au bord de « la mer (Nach Strabon's Bericht lag das Museum *mit seiner* « *Bibliothek* nicht am Meere). » Mais l'addition *avec sa bibliothèque*, qui déciderait la question, n'est pas dans l'auteur grec; il dit : » Le Muséum fait partie du palais des rois; il renferme une promenade, un lieu garni de sièges, et une grande salle où les savants... prennent en commun leurs repas » (XVII, p. 793, 794).

Strabon, qui énumère ici tout ce que contenait le Musée, ne parle point de la bibliothèque. Si elle y eût été, elle en aurait formé une partie si importante que l'auteur n'aurait guère pu la passer sous silence. L'opinion de Bonamy reste donc jusqu'à présent la plus conforme aux faits; on peut laisser la bibliothèque au bord de la mer, et placer le Musée un peu plus dans l'intérieur.

Le plan qui accompagne l'ouvrage a pour base celui de la commission d'Égypte. M. Parthey y a tracé les deux grandes rues qui se coupaient à angle droit et traversaient la ville dans sa longueur et sa largeur. Il y a marqué les divers édifices dont les anciens ont parlé. Quelques points autour des ports sont placés d'une manière très probable sinon tout à fait certaine. Dans l'intérieur tout est incertain, et, pour n'induire personne en erreur, M. Parthey a soin de mettre un point de doute (?) à côté des mots « Paneum, Arsinoeum, Amphithéâtre, Thesmophorium, Promenoir, Dikasterium, Gymnasium, Stadium, Théâtre, Soma, Palæstra, Muséum » (1).

(1) [Un second article a été annoncé par M. Letronne, mais n'a pas paru. *Éd.*]

SUR LA SÉPARATION PRIMITIVE

DES BASSINS DE LA MER MORTE

ET DE LA MER ROUGE

AVERTISSEMENT

L'idée que le lac Asphaltite a, dans les temps anciens, communiqué avec la mer Rouge, et que le Jourdain a jadis coulé dans cette mer, s'est introduite depuis la découverte faite par Seetzen, confirmée par Burckhardt et d'autres voyageurs, de vallées longitudinales qui s'étendent d'une mer à l'autre.

Ayant observé sur la carte de l'Arabie Pétrée, dressée par M. Léon de Laborde, une double direction dans les versants qui aboutissent à ces vallées, j'en avais tiré une forte objection contre l'opinion unanime des géographes, et j'en avais conclu l'impossibilité de la communication des deux mers, au moins depuis que le dernier soulèvement a donné au système de montagnes qui les sépare le relief qu'il offre de nos jours. Mon opinion, taxée de paradoxe et réfutée comme telle, n'a cependant pas tardé à être confirmée par les observations de M. le capitaine Callier, qui, de son côté, en visitant les lieux, avait été conduit par des observations différentes à une conclusion toute semblable. Nos conjectures viennent d'être confirmées par M. Jules de Bertou, qui, ayant parcouru le premier la vallée, ou plutôt les trois vallées successives dans toute leur longueur, n'a plus laissé aucun doute sur l'existence du double versant, dont le point culminant est élevé de 160 mètres au-dessus de la mer Rouge et de 579 au-

dessus de la mer Morte. M. Callier a rendu compte de cette importante découverte dans les *Annales des Voyages* (t. X, numéro 56), et le Bulletin de géographie (août 1838); et j'en ai présenté le résumé dans le *Journal des Savants*. Plusieurs personnes, amies des sciences géographiques, entre autres mon illustre ami, le baron Alexandre de Humboldt, avaient pensé qu'il serait utile de réunir les divers articles qui ont été publiés à ce sujet, lesquels, placés dans leur ordre chronologique, donneraient une sorte d'histoire de cette question curieuse. L'éditeur des *Annales des Voyages*, dans son zèle constant pour les progrès de la géographie, a désiré reproduire tous ces articles. De mon côté, j'ai cru que ce recueil aurait surtout de l'intérêt, au moment où la question prend une extension inattendue par suite des observations de plusieurs voyageurs, principalement de M. Jules de Bertou, qui a constaté que la mer Morte et tout le bassin du Jourdain présentent une dépression considérable.

On trouvera donc ici rassemblés :

1° L'article du *Journal des Savants* (octobre 1835), où j'ai soulevé la question;

2° La lettre de M. Callier qui confirme mes doutes, tirée du même journal (janvier 1836);

3° La réfutation qu'a faite de mon opinion M. l'abbé Caneto, tirée des *Archives de philosophie chrétienne* (juin 1836);

4° Ma réponse à cette réfutation, tirée du même recueil (septembre 1836);

5° Le résumé que j'ai donné des notes de M. Callier ainsi que de toutes ses recherches, tiré du *Journal des Savants* (août 1838);

6° Un extrait de la partie d'un mémoire de M. Jules de Bertou (lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres), où ce voyageur reconnaît qu'il a trouvé sur les lieux mêmes tout ce que j'avais indiqué d'avance.

Cette coïncidence entre les prévisions puisées dans l'étude du cabinet, et les observations positives faites par des voyageurs en parcourant le pays, est à noter, ne fût-ce que

comme un encouragement pour les géographes et les physiciens à produire les vues de leur esprit, lorsqu'elles leur paraissent se fonder sur quelque fait capital. Quand même elles ne devraient pas se confirmer, il est toujours utile de les mettre en avant, parce qu'elles excitent à des recherches auxquelles on n'aurait peut-être pas songé, et qui, en tout état de cause, peuvent rarement manquer d'être utiles à la science. Ainsi, par exemple, si je n'avais pas eu la hardiesse de produire ce qu'on a appelé mon *paradoxe*, la controverse n'aurait pas été éveillée sur un tel sujet; M. Jules de Bertou n'aurait pas été invité à résoudre le problème sur les lieux, ce point intéressant de géographie physique serait encore inconnu, et il se serait peut-être écoulé bien du temps avant qu'on songeât à faire les observations qui ont démontré la dépression de la mer Morte et de tout le bassin du Jourdain, l'un des faits de géographie physique les plus curieux qui aient encore été découverts.

I. — DOUTES SUR LA RÉALITÉ D'UNE ANCIENNE COMMUNICATION DE LA MER MORTE ET DE LA MER ROUGE.

MM. Léon de Laborde et Linant, arrivés à l'Akabah, obtinrent du gouverneur la permission de se rendre à Ouadi-Mousa, vallée de Pétra. Ils se mirent en route en suivant la longue vallée dite Ouadi-el-Araba (1), qui remonte droit au nord et va joindre l'extrémité de la mer Morte. Cette grande vallée est stérile comme le désert et n'offre rien de remarquable au voyageur; mais elle a dans tous les temps servi de route naturelle pour les communications commerciales entre la mer Rouge, la Palestine et le reste de la Syrie. On y trouve encore d'anciens lieux de halte, et des ruines assez considérables, principalement dans les endroits où les vallées latérales viennent s'embrancher. La principale de ces ruines se trouve

(1) Il résulte des observations récentes de M. Jules de Bertou, que cette vallée en forme réellement trois, qui sont El-Ghor, El-Araba et El-Akabah.

à l'entrée de l'Ouadi-Garandel, vallon très fertile, qui débouche à dix-huit lieues environ au nord de l'Akabah. Les rapports de distance font coïncider ce lieu, dit M. de Laborde, avec le *Gypsaria* de Ptolémée, le *Cypsaria* de la table de Peutinger; sur la carte de Burckhardt, *Gypsaria* est placé un peu plus au sud. C'est au nord de ce point que la route romaine quittait le Ouadi-el-Araba, pour aboutir à Jérusalem en traversant le désert.

Le Ouadi-el-Araba n'est pas seulement remarquable par le rôle que cette vallée a joué dans les relations des peuples de cette région; il l'est encore par les questions de géographie physique et d'histoire que sa découverte a fait naître, et que M. Léon de Laborde doit discuter plus tard dans l'ouvrage qu'il annonce. Dans son introduction il expose en peu de mots l'opinion qu'il adopte. et qui est à présent admise par tous les géographes. Nous présenterons à cet égard quelques doutes, fondés sur la carte même de M. de Laborde, et nous les soumettrons à son examen ultérieur.

Si l'on jette les yeux sur les cartes de Syrie et d'Arabie antérieures au voyage de Burckhardt, on verra que la région qui sépare le bassin de la mer Morte de celui de la mer Rouge, dans un espace de cinquante lieues environ, est coupé par des chaînes transversales qui ne permettent pas de concevoir même la possibilité d'une communication entre les deux mers. Mais les voyages de Seetzen en 1805, de Buckhardt, dans l'été de 1812, et de M. Bankes en 1817, constatèrent l'existence d'une vallée longitudinale courant du nord au sud entre les deux mers, et dans la direction du prolongement de l'une et de l'autre. Burckhardt ne fit que traverser cette grande vallée, dans laquelle il entra du côté de l'orient, par le Ouadi-Garandel; mais, en gravissant les hauteurs, il la vit courir d'un côté au nord-nord-est et de l'autre au sud-sud-ouest; les Arabes lui dirent qu'elle s'étendait jusqu'aux deux mers, et il ne douta pas qu'elle ne fût un prolongement de la vallée du Jourdain. « La partie septentrionale de cette vallée se nomme el-Ghor, dit ce voyageur. A la hauteur de

Beszeyra (placé sur la carte à treize lieues au sud de la mer Morte et à trente-cinq de la mer Rouge), la vallée est coupée pendant un court espace par des rochers; à partir de là jusqu'à la mer Rouge, elle prend le nom d'el-Araba, et elle n'offre qu'un sol sablonneux, interrompu par de légères ondulations. » Burckhardt termine ce qu'il en dit par ces observations remarquables : « L'existence de la vallée el-Araba, peut-être la *Kadesh-Barnea* de l'Écriture, paraît avoir été inconnue aux géographes, tant anciens que modernes, quoique cette vallée forme un trait saillant dans la topographie de la Syrie et de l'Arabie Pétrée. Cela mérite d'être examiné à fond, et il est à désirer que des voyageurs puissent parcourir la vallée dans sa longueur, en hiver, accompagnés de deux ou trois guides bédouins qu'ils pourraient se procurer à Hébron. Akabah peut être atteint en huit jours par cette même route au moyen de laquelle la communication était établie autrefois entre Jérusalem et ses dépendances sur la mer Rouge; car c'est à la fois la route la plus courte et la plus commode; et c'est par cette vallée que les trésors d'Ophir furent probablement transportés dans les magasins de Salomon (1). »

Ce trait si marquant dans la constitution physique de cette région parut à tous les géographes attester qu'autrefois le Jourdain, sortant de la vallée où ses eaux s'arrêtent maintenant, continuait son cours jusqu'à la mer Rouge, dans laquelle il avait son embouchure : il s'ensuivrait ou que la mer Morte n'existait pas alors, ou qu'elle ne formait qu'un lac de peu d'étendue, comme celui de Tibériade que le Jourdain a traversé auparavant. Cette opinion, énoncée d'abord par M. Karl Ritter (2), ensuite par M. W. M. M. Leake, dans la préface du voyage de Burckhardt en Syrie (3), et développée par M. de Hoff, dans son savant ouvrage sur les changements arrivés à la surface de la terre (4), présente, en effet, tous les

(1) *Travels in Syria*, pag. 442, 443.

(2) *Erdkunde*, Thl. II, S. 217, 218, ff.

(3) P. v et vi.

(4) *Geschichte der natürlichen Veränderungen der Erdoberflache*, Thl. II, S. 118-130.

caractères de la probabilité; et M. de Laborde, remarquant la direction de la vallée, son encaissement au milieu des montagnes de granit et de porphyre, ne conserve aucun doute à l'égard de son ancien état; et, sur sa carte, il n'hésite pas à qualifier cette vallée d'*ancien cours* du Jourdain.

Cette hypothèse admise, on pourrait expliquer naturellement la cause qui a forcé le fleuve de rester dans la vallée qu'occupe maintenant la mer Morte, en disant qu'une commotion volcanique aura enfoncé le sol de la vallée et formé un large et profond réceptacle qui n'existait point; ou bien, si la mer existait déjà, que la commotion aura pu relever le terrain à l'endroit où le fleuve sortait de la vallée; dans ce dernier cas, on conçoit qu'il suffisait d'un léger soulèvement à l'extrémité sud de la mer Morte pour barrer l'issue des eaux, lesquelles, s'étendant alors librement dans la vallée, durent former une masse qui s'éleva jusqu'à ce que sa surface fût assez grande pour que l'évaporation enlevât une quantité de liquide égale en terme moyen à celle que le fleuve apportait. Cet effet serait ici d'autant plus admissible que le sol (et les anciens l'avaient remarqué aussi bien que les modernes) est entièrement volcanique, et a dû être souvent remué par les tremblements de terre. Si donc il existait des villes dans la plaine, ou à une faible hauteur sur le penchant des coteaux qui la bordent, elles ont dû être successivement submergées et détruites.

On est allé plus loin; on a cru pouvoir trouver l'époque où ce phénomène a eu lieu, et le rapporter à un fait de l'histoire biblique. On a dit qu'il confirme le récit de la Genèse sur la destruction des villes de Sodome, Gomorrhe, Adama, Séboïm et Segor, renversées par le feu du ciel; et ce feu du ciel, a-t-on dit, peut bien n'être qu'une *éruption volcanique* (1). Cette explication, admise par les savants déjà cités, l'est aussi par M. de Laborde, qui cite à l'appui les passages où il est dit que « *Loth levant les yeux considéra toute la plaine du Jourdain,*

(1) Leake, *Preface to Burckhardt's Travels*, pag. 6.

qui, avant que le Seigneur eût détruit Sodome et Gomorrhe, était partout arrosée comme un jardin magnifique, comme le pays d'Égypte(1)... *Alors le Seigneur fit descendre du ciel une pluie de soufre et de feu.. et il détruisit ces villes et toute la plaine;... et Abraham... regardant vers Sodome et Gomorrhe, et vers tout le pays de la plaine, vit s'élever de terre une fumée semblable à une fournaise,* » etc. « Ce récit simple et concis, dit M. de Laborde, donne une idée suffisante d'une éruption volcanique; je n'en doutai plus, lorsque j'en eus les effets sous les yeux... Sans discuter les différentes opinions des auteurs qui ont cherché à établir, les uns que la nature dans son cours, les autres que la volonté du Seigneur dans son indignation, enflammèrent les puits de bitume, il reste évident qu'ils furent l'origine du volcan qui détruisit les villes de Sodome et de Gomorrhe, et la plaine qui s'étendait auprès d'elles, et qu'ils formèrent par l'irruption des matières volcaniques un large bassin où le Jourdain, en se précipitant, cessa son cours vers la mer Rouge. Ce bassin, qui prit depuis les noms de *mer Morte* et de *lac Asphaltite,* devait en effet dans les premiers temps, en recevant les eaux du fleuve, exhaler une fumée semblable à celle d'une fournaise. »

On ne peut nier que ces conjectures ne soient très plausibles ; mais on peut trouver qu'elles ne sont pas aussi évidentes que le croit M. de Laborde. Quand on accorderait que *le feu du ciel* était l'effet d'une éruption volcanique, il ne s'ensuivrait pas qu'il ait dû produire la mer Morte. La plaine a pu être ravagée par cette éruption, couverte de cendres et de scories qui remplacèrent la fertilité par une stérilité complète, sans que pour cela le cours du Jourdain fût changé; en un mot, le phénomène raconté par l'auteur de la Genèse est tout à fait compatible avec l'existence antérieure de la mer Morte.

Mais il existe un autre texte, dont M. de Hoff fait usage et qui lierait d'une manière plus nette la formation de la mer

(1) *Genes.*, XIII, 10; XIV, 10.

Morte avec la destruction des villes, si le sens en était incontestable. C'est celui que saint Jérôme a traduit en ces termes : *Et omnes hi (reges) convenerunt in vallem silvestrem, quæ nunc est mare salis.* Ici, il y a clairement l'énoncé de l'état de la plaine à l'époque de l'évènement, comparé à ce qu'elle était devenue lorsque l'auteur du récit écrivait. L'évènement dont il s'agit a dû précéder de quinze à vingt ans la destruction des villes de la Pentapole ; et, comme il n'est pas fait mention d'un autre miracle ou d'un autre phénomène qui aurait pu changer la face du pays, il en résulte que celui qui a converti en une *mer salée* ce qui était une *vallée boisée* ne peut être que l'évènement raconté dans la Genèse. C'est donc à cette époque que la mer Morte s'est formée et que le Jourdain a cessé de couler dans la mer Rouge.

La seconde partie de cette conclusion serait encore un peu précipitée, dans le cas même où la version de saint Jérôme n'aurait rien de douteux. Ni l'hébreu ni les Septante ne parlent de cette *vallée boisée;* le premier porte *vallée de Siddim* ou *Sittim,* qui se présente comme un nom propre, et n'est pas autre chose; les Septante ont traduit τὴν φάραγγα τὴν ἁλυκήν, *la vallée salée;* Onkelos(1) traduit *la plaine des champs.* Ils ne font pas mention davantage de la circonstance importante exprimée par le mot *nunc.* L'hébreu dit simplement : *qui est la mer de sel,* comme les Septante :... *qui est la mer des sels,* αὕτη ἡ θάλασσα τῶν ἁλῶν. Mais, en admettant que l'idée de *nunc* soit implicitement comprise dans l'expression de Moïse, il ne s'ensuivrait pas encore que la mer Morte n'eût été formée qu'à cette époque. Qu'elle ait été agrandie et rendue plus profonde, c'est tout ce qui peut ressortir des textes bibliques; et la notion du cours ultérieur du Jourdain n'y est nullement comprise.

Au reste, laissant à part la question historique, et ne considérant que le fait géographique ou géologique, je dirai qu'il y a des raisons de douter que le Ouadi-el-Araba ait

(1) Rosenmüller, *Schol. in Genes.*, XIV, 3.

jamais été le lit du Jourdain. L'opinion contraire est si naturelle et si généralement adoptée, que cette proposition va paraître un paradoxe. Je puis cependant alléguer en sa faveur plusieurs faits qui n'ont point été remarqués, et auxquels je crois pouvoir attribuer quelque valeur. C'est la carte même de M. de Laborde qui me les fournit.

J'ai déjà dit que notre voyageur a remonté l'Ouadi-el-Araba jusqu'à environ vingt-trois lieues au nord de la mer Rouge; c'est un peu plus de la moitié de la longueur de cette vallée. En passant, il a relevé avec soin le lit de tous les embranchements des vallées latérales, au moins du côté de l'est : le côté occidental est resté en blanc sur sa carte, et je le regrette, parce que l'observation que je vais faire en aurait acquis plus de consistance. En examinant donc la direction de ces vallées latérales, on remarque que, jusqu'à environ quinze lieues de la mer, elles débouchent uniformément dans la direction S.-O., c'est-à-dire dans celle du bassin de la mer Rouge; mais qu'à partir de ce point, elles se dirigent au N.-O., c'est-à-dire vers la mer Morte. Ce fait est conforme à ce qu'a observé Burckhardt qui, en traversant le désert, à l'est de l'Ouadi-el-Araba, a vu également tous les courants au nord du point que j'indique, suivre la direction N.-O.

Je n'ignore point qu'il peut arriver qu'un courant descende dans le bassin principal, en suivant une direction un peu contraire à celle des eaux qui le parcourent. Mais je ne crois pas que le fait que je signale puisse s'expliquer autrement que dans l'hypothèse où l'Ouadi-el-Araba serait divisé en deux versants dont le point de partage se trouverait à l'endroit où la direction change. Cette vallée doit donc, dans sa longueur, avoir deux pentes différentes; et ses eaux doivent se diviser entre les bassins des deux mers ; mais, dans ce cas, il est évident que le bassin de la mer Morte n'a point l'origine qu'on lui suppose; le changement de direction des vallées latérales, et le double versant de l'Ouadi-el-Araba, ne peuvent être dus au simple soulèvement d'un bourrelet montagneux dans une partie quelconque de la vallée; ils doivent tenir à la constitu-

tion même du système de montagnes dont les eaux se déversent dans chacune des deux parties de la vallée. Évidemment, aussitôt que les hauteurs qui le forment furent soulevées, les eaux qui descendent dans la partie nord coulèrent vers la mer Morte, et y formèrent l'amas d'eaux dont la masse subsiste depuis une époque géologique dont il est impossible d'assigner la date absolue, mais qui se reporte nécessairement au-delà des limites de l'histoire.

Telle est la considération de géographie physique qui me semble s'opposer à l'opinion commune, à laquelle on a déjà vu que les textes bibliques sont plutôt contraires que favorables. Je regrette bien vivement que MM. de Laborde et Linant se soient arrêtés en chemin, et n'aient pas, selon le conseil de Burckhardt, exploré la vallée dans toute sa longueur; nous aurions le relevé complet des vallons latéraux, au moins du côté de l'est; nous saurions encore si, à partir d'un certain point, le versant de la vallée change, et si la pente se dirige vers la mer Morte. C'est une recherche tout à fait digne d'un voyageur, et je m'estimerais heureux si le doute que j'émets ici avait pour résultat de donner à quelque explorateur instruit le désir de résoudre définitivement cette question intéressante.

En attendant cette solution, je dirai encore que l'ancienneté du bassin de la mer Morte me paraît résulter d'autres circonstances qui confirment celles que j'ai indiquées; à l'extrémité méridionale de la mer Morte, à l'ouverture de l'El-Ghor, des courants considérables y descendent dans le sens du nord-ouest, comme ceux qui tombent dans l'Ouadi, et, encore plus au sud, des torrents y descendent en suivant cette même direction. D'autres courants tombent à l'extrémité de la mer Morte venant du sud.

Seetzen les a vus, et M. de Laborde les a marqués sur sa carte; preuve que la pente, dans la partie septentrionale de l'Ouadi-el-Araba appelée El-Ghor, se dirige au nord.

Les circonstances diverses de géographie physique qu'offre cette région semblent donc se réunir pour prouver que le ré-

ceptacle de la mer Morte est le centre d'un grand bassin qui reçoit toutes les eaux du système montagneux qui s'étend à vingt-cinq ou trente lieues plus au sud; qu'il tient par conséquent à la constitution même du pays, qu'il est contemporain du soulèvement des montagnes qui l'environnent, et qu'il ne saurait dépendre d'un mouvement volcanique local, tel que celui qu'on suppose avoir eu lieu lors de la destruction des villes de la Pentapole.

Je soumets ces observations à M. Léon de Laborde, qui doit discuter de nouveau toutes ces questions dans un ouvrage spécial; et je l'engage à peser les faits que j'expose : je les crois dignes d'un examen approfondi.

II. — LETTRE DE M. CALLIER A M. LETRONNE SUR SON OPINION RELATIVE A LA SÉPARATION DES DEUX BASSINS DE LA MER MORTE ET DE LA MER ROUGE.

Monsieur, la fin du deuxième article que vous venez de publier dans le *Journal des Savants* du mois d'octobre 1835, sur le *Voyage dans l'Arabie Pétrée* de MM. Léon de Laborde et Linant, soulève une question des plus importantes, concernant la géographie physique de cette contrée. Déjà, lorsque je traversai le désert pour explorer le pays compris entre les limites de la Judée et le golfe Élanitique, cette question s'offrit à moi, et ce que je pus observer dans le cours de ce voyage commença, dès cette époque, à me faire douter de l'exactitude de l'opinion généralement admise sur la formation de la mer Morte et sur l'ancien cours du Jourdain. Vos ingénieux commentaires des divers textes appelés à l'appui de cette opinion et les résultats de votre examen critique sur la carte de M. Léon de Laborde, viennent aujourd'hui confirmer tous mes doutes. Les observations que j'ai faites moi-même sur les lieux me semblent tellement d'accord avec les vôtres, qu'il ne sera peut-être pas sans intérêt de les faire connaître; elles peuvent d'ailleurs ajouter quelque importance à la nouvelle opinion que vous avez émise.

J'aurais désiré pouvoir traiter cette question avec tout le développement qu'elle mérite; mais, comme je ne me suis pas encore occupé, depuis mon retour en France, de la rédaction de cette partie de mon voyage, je dois me contenter ici d'indiquer succinctement la route que j'ai suivie, en résumant les diverses observations relatives au partage et à l'écoulement des eaux.

Un des objets principaux de mon exploration dans l'Arabie Pétrée était d'étudier le pays qui s'étend le long de Ouadi-el-Ghor du côté de l'ouest, partie qu'aucun Européen, je crois, n'avait pu aborder jusqu'alors. Cette circonstance me laissait entrevoir quelque résultat utile pour la géographie si peu connue de cette contrée; il me suffisait de cet espoir pour ne pas tenir compte des chances aventureuses d'une semblable excursion. J'organisai donc ma caravane à Khalil, l'ancienne Hébron, sans me préoccuper des dangers que l'on me signalait, et je partis avec des guides intelligents qui connaissaient parfaitement le pays que j'allais visiter.

La ville d'Hébron est située dans le bassin de la mer Morte; une petite journée de marche conduit au village de Dariyé, au-delà duquel on ne rencontre plus d'habitations. A partir de ce lieu, le sol est légèrement ondulé, la culture disparaît, les cours d'eau ne sont plus que des lits de sable desséchés, les arbres ne se montrent plus nulle part; c'est une nature d'un nouvel aspect, c'est le désert qui commence. En se dirigeant au sud-sud-ouest, on traverse plusieurs ouadis dont les eaux, pendant la saison des pluies, s'écoulent toutes dans la Méditerranée du côté d'El-Arisch. Une longue chaîne de montagnes s'étendait à ma gauche dans une direction parallèle à celle que je suivais; le troisième jour après mon départ d'Hébron, je me suis approché des montagnes, au pied desquelles j'ai campé dans Ouadi-Kalassa, dont la direction est nord-ouest. Le lit desséché de ce torrent m'a servi de chemin pour franchir cette chaîne, et au-delà des sommets je suis descendu dans Ouadi-Traybé, qui m'a conduit à peu de distance de Ouadi-el-Ghor dont il est un affluent. Les Bédouins de ce

canton m'ont appris que les eaux de leurs ouadis s'écoulaient toutes dans Ouadi-el-Ghor, où elles trouvaient une rivière qui les portaient dans la mer Morte, Bahr el-Mayèt. La guerre qui régnait alors entre les tribus de cette province m'empêcha d'aller moi-même vérifier ce fait. Je fus obligé de reprendre ma route vers le sud-sud-ouest, direction que je suivis pendant le cinquième jour, cheminant toujours au milieu des montagnes; je passai Ouadi-Morra, dont la grande profondeur me parut une chose étrange dans un pays où l'on a souvent de la peine à reconnaître les lits des cours d'eau. Ce torrent appartient encore au bassin de la mer Morte. Je suis allé visiter à peu de distance les ruines d'Abdé, situées au milieu d'un canton habité par des tribus ennemies. Mes Bédouins refusèrent de continuer l'exploration de ces montagnes; je dus céder à leurs instances et m'éloigner des tribus qui leur étaient hostiles. Ils me conduisirent d'abord vers l'ouest, et, lorsque nous eûmes descendu le versant occidental de la chaîne, nous reprîmes la direction sud-sud-ouest, ne rencontrant plus que les ouadis appartenant au bassin de la Méditerranée. Le neuvième jour, sans avoir regagné les montagnes qui me séparaient de Ouadi-el-Ghor, je me trouvai à mon grand étonnement dans un autre bassin que je dus prendre d'abord pour celui de la mer Rouge, à cause de la direction orientale des premiers ouadis que je rencontrai; mais ces affluents ne furent bientôt pour moi que ceux d'un vallon principal nommé Ouadi-Djarafi, dont la direction générale est nord-nord-est. Je ne pouvais guère supposer alors qu'un pareil cours d'eau fût un des tributaires de Ouadi-el-Araba, dont le cours se dirige au sud-sud-ouest. Je questionnai les Bédouins, et ils m'assurèrent que les eaux de ce vallon se rendaient dans Ouadi-el-Ghor, qui, d'après leur opinion, est un affluent de la mer Morte. J'ai remonté le lit de cet ouadi pendant plus d'une journée de marche et toujours dans la même direction. Son origine est au pied d'une chaîne transversale qui m'a paru former la ligne de partage entre les eaux de Ouadi-el-Ghor et celles de

Ouadi-el-Araba. Un large plateau s'étend au sud de cette chaîne jusqu'aux pentes rapides qui conduisent, par des sentiers sinueux, sur les bords du golfe Élanitique. Sept heures de marche m'ont suffi pour me rendre de là à Kalaat-el-Akaba.

Après une suite de pareilles observations, il m'était bien permis d'avoir quelques doutes sur l'ancien écoulement du Jourdain dans la mer Rouge. Lorsque, après ma quatrième journée de marche, j'appris qu'il existait dans Ouadi-el-Ghor une rivière qui portait ses eaux dans la mer Morte, il me parut déjà bien difficile d'expliquer comment le Jourdain aurait pu couler autrefois dans un sens tout à fait opposé; mais, lorsque je trouvai, à cinq journées de marche plus au sud, Ouadi-Djarafi dont la direction est nord-nord-est, et que les Bédouins m'assurèrent que ce cours d'eau se rendait dans la mer Morte, il me sembla presque impossible d'admettre l'hypothèse de cet ancien écoulement du Jourdain dans la mer Rouge, à moins de supposer que le phénomène auquel on rapporte la formation de la mer Morte eût en même temps changé la géographie physique jusqu'à une distance aussi considérable, ce qui paraît peu probable. Ce sont là, monsieur, les considérations par lesquelles je suis arrivé à concevoir des doutes sur l'exactitude de l'opinion que vous avez si ingénieusement combattue. Ces nouveaux faits rentrent complètement dans l'hypothèse que vous avez émise, et permettent aussi de supposer que la mer Morte a un bassin particulier dont la formation est indépendante du phénomène local auquel on attribue la destruction des villes de la Pentapole, et que ce bassin est antérieur aux époques historiques,

Je serais heureux, monsieur, si les observations préliminaires que je viens de présenter vous paraissent dignes d'être publiées comme un supplément à votre savante et ingénieuse discussion. Je me réserve de leur donner plus de développement et de les fixer par un tracé géographique, dans l'ouvrage dont la rédaction m'occupe en ce moment.

CAMILLE CALLIER.

Paris, le 12 décembre 1835.

III. — RÉFUTATION DE L'OPINION DE M. LETRONNE SUR LE COURS DU JOURDAIN ET LA FORMATION DE LA MER MORTE.

Auch, le 25 juin 1836.

J'ai lu dans l'*Écho du monde savant*, numéro 104, l'extrait d'une assertion de M. Letronne, sur laquelle je vous soumettrai quelques observations.

Le savant professeur a prétendu que : « La mer Morte ne peut avoir l'origine qu'on lui suppose, et que la masse de ses eaux remonte *nécessairement* au-delà des limites de l'histoire. »

On ne raisonne pas ordinairement contre des faits dont la certitude peut être considérée comme établie par les monuments de la tradition et même de l'histoire. Or personne n'ignore qu'à ce double titre, il en est peu qui méritent plus de confiance que celui dont il s'agit(1). Les deux races d'Abraham, par Isaac et Ismaël, racontent encore, après quarante siècles, les circonstances de la catastrophe qui changea en lac empesté une vallée fertile et délicieuse. Tacite, Solin, Strabon, Josèphe (2), etc., et un grand nombre d'autres écrivains, tant anciens que modernes, ont ajouté à ce témoignage tout le poids de leur autorité, en consignant dans leurs écrits les traditions d'un peuple chez lequel l'erreur n'aurait jamais été possible sur un fait d'une si haute importance, ayant presque toujours vécu non loin de ce théâtre des vengeances divines.

« Quand on n'envisagerait Moïse que comme un historien ordinaire, dit à ce propos M. de Genoude (3), on ne pourrait s'empêcher d'être surpris en voyant attaquer sa narration. » Il en tenait les détails de Caath, son aïeul, qui les avait appris

(1) Voir la savante dissert. de Michaëlis, *Mém. de la Soc. de Gœttingue*, 1760.

(2) Tac., l. V, Hist. — Sol., c. XXXVII. — Strab., l. XVII. — Joseph., l. IV, *Bell. Jud.*

(3) *Not. sur la Gen.*, t. I, c. XIX.

de Jacob; celui-ci les savait d'Abraham et de ses contemporains, témoins du désastreux phénomène. « Les cinq rois ligués contre la Pentapole, dit-il au XIVe chapitre de la Genèse (XIX,28), réunirent leurs forces sur les lieux mêmes où se forma depuis la mer salée. » Elle n'existait donc pas (v. 3) avant cette bataille : *Vallée des Bois* à cette époque, et *mer Salée* lorsque Moïse écrivait, presque sur les lieux, les circonstances d'un changement dont la mémoire était encore vivante.

Sur quelles données M. Letronne, après l'examen du texte de la *Genèse*, a-t-il donc pu dire, comme je le vois dans l'article en question, que le récit de Moïse est tout à fait compatible avec l'existence antérieure de la mer Morte ? Je n'ignore pas que certains commentateurs, en très petit nombre, admettent, pour tout concilier, qu'un lac de peu d'étendue aurait pu se trouver anciennement au nord de la vallée, vers le point où le Jourdain a aujourd'hui son embouchure. Mais tous s'accordent à regarder le vaste bassin du lac Asphaltite comme creusé par le feu du ciel qui consuma cette terre coupable. J'avoue, monsieur le directeur, que cet accord imposant d'autorités si respectables a plus de valeur à mes yeux que tout le commentaire de M. Letronne.

Mais laissons de côté la question historique, et suivons un instant les considérations sur le fait géographique et géologique, discuté avec le plus grand soin dans la dissertation qui nous occupe.

Avant la conflagration et la ruine de la Pentapole (bornée au nord par la plaine de Jéricho, au sud par l'Ouadi-el-Araba, à l'est et à l'ouest par la double chaîne des monts d'Arabie et de Judée), que devenaient les eaux qui vont se perdre aujourd'hui dans la mer Morte ? — Tel est, en peu de mots, le véritable point de la difficulté ; telle est aussi la question que M. Letronne se propose.

Les observations faites depuis quelques années, par Seetzen en 1805, par Burckhardt en 1812, par Bankes en 1817, avaient constaté l'existence d'une vallée longitudinale, qui

s'étend à peu près du nord au sud, entre le lac Asphaltite et la mer Rouge. De ce fait bien établi, Burckhardt conclut sans hésiter que les eaux du Jourdain et des torrents qui l'avoisinent, quittant la vallée où elles s'arrêtent maintenant, suivaient autrefois leur cours jusqu'à la mer Rouge, où ce fleuve aurait eu son embouchure avant la destruction de la Pentapole. Mais, à cette époque désastreuse, le terrain calciné dans une immense étendue (1) dut s'affaisser; et les eaux, remplissant ce vaste bassin où s'étaient englouties les couches supérieures, s'étendirent librement dans la vallée, jusqu'à ce que la surface fût assez grande pour que l'évaporation égalât le tribut moyen des courants qui se jettent dans le lac Asphaltite.

Cette opinion si naturelle avait obtenu l'assentiment de tous les géographes. Elle était nouvellement confirmée par le voyage de M. de Laborde (2), dont les recherches bien circonstanciées sur la constitution physique et géographique de cette région ne laissaient plus de doute à l'égard de son état primitif: car ce n'est qu'après avoir parcouru l'Ouadi-el-Araba jusqu'à environ vingt-cinq lieues au nord de la mer Rouge que ce dernier voyageur a cru devoir placer sur sa carte l'ancien cours du Jourdain dans l'encaissement des montagnes qui bordent cette vallée.

Malgré ce concert unanime d'observateurs aussi judicieux que désintéressés, M. Letronne ne saurait croire que le lit du fleuve ait jamais été tel qu'on le suppose. Et même, chose fort étrange, il puise les motifs de sa nouvelle conviction jusque dans la carte de M. de Laborde. Il y distingue avec une merveilleuse précision, et les nuances de niveau, et les diversités de direction des embranchements secondaires qui doivent établir son opinion contradictoire. L'Ouadi, vers le tiers de sa longueur, serait divisé en deux versants par un *soulèvement* que l'illustre professeur dit être contemporain du

(1) *Gen.*, c. XIX, v. 25. — Strab., c. XVII. — Jos. — Plin., et hist.

(2) Voir l'extrait de ce voyage, qui a rapport au cours du Jourdain, dans l'article que les *Annales* ont publié (numéro 48, t. VIII, p. 453).

système montagneux qui l'environne. Il en conclut que les eaux se partageant pour déboucher dans les deux mers, les courants de la partie nord ne purent jamais se diriger vers la mer Rouge, et que, par conséquent, le lac Asphaltite n'a pas *évidemment* l'origine qu'on lui suppose.

Il est fâcheux, pour le succès d'une si heureuse découverte, que le côté occidental de l'Ouadi soit resté en blanc par l'inadvertance de M. de Laborde; encore quelques traits, et M. Letronne nous assure que son observation en aurait acquis un degré de consistance qui, j'en conviens, serait loin d'être inutile. En effet, monsieur le directeur, n'est-il pas bien étonnant que notre voyageur ait relevé du côté de l'est, avec une exactitude si favorable aux nouveaux aperçus de M. Letronne, le lit de tous les embranchements des vallées secondaires sur plus de la moitié de l'Ouadi-el-Araba, sans remarquer sur les lieux mêmes les difficultés insurmontables que ce dernier découvre sur la carte avec tant d'évidence? Et si M. de Laborde les avait reconnus aussi clairement que son travail le suppose, comment a-t-il oublié la part des lois hydrostatiques, au point de tracer l'ancien cours du Jourdain dans tout le prolongement de la vallée principale?

Ce n'est pas tout encore : Burckhardt lui-même, en traversant le désert à l'est de l'Ouadi, a vu, dit M. Letronne, tous les courants au nord du point qui sépare les deux versants se diriger vers la mer Morte ! — S'ensuit-il, comme on le dit dans la dissertation, que : « La masse des eaux y subsiste depuis une époque géologique dont il est impossible d'assigner la date absolue ? » Burckhardt était loin de le penser, puisque la constitution physique de cette région ne l'a pas empêché d'émettre, sur les lieux, une opinion confirmée par les voyages postérieurs, et adoptée de tous les géographes. Le soulèvement de l'Ouadi paraît donc, lorsqu'on en juge d'assez près, n'avoir été qu'un obstacle insuffisant au cours du fleuve, avant l'affaissement du sol de la Pentapole, ou bien encore une conséquence naturelle du mouvement volcanique qui changea la face de cette contrée.

De bonne foi, deux témoignages, d'ailleurs si bien accrédités, ne suffiraient-ils pas au besoin pour infirmer les conclusions que le savant professeur tire, avec assez de défiance, il est vrai, pour craindre qu'elles ne paraissent paradoxales ? On pourrait dire, ce me semble, sans les traiter aussi sévèrement, que, bien considérées en elles-mêmes, elles ne sont pas inattaquables.

Les changements survenus dans la vallée de Siddim, si nous les rapportons conformément à l'opinion générale, au terrible désastre décrit dans la *Genèse* (1), ces changements, dis-je, n'ont pu s'opérer sans bouleverser le sol, et même avec une évidence qui n'a rien de comparable dans l'histoire des mouvements volcaniques. En effet, il est question, au chapitre XIVe (2), de plusieurs puits de bitume qu'on voyait du temps de Loth dans cette vallée ; les masses d'asphalte qui s'élèvent sans cesse du fond du lac et sont ballottées à la surface attestent (3), avec le soufre qu'on trouve sur les grèves, que ces substances inflammables sont mêlées en proportions plus ou moins grandes aux terrains qui forment les couches inférieures. Les villes de la Pentapole étaient donc vraisemblablement construites sur des *carrières de bitume,* suivant l'idée de quelques voyageurs modernes (4). Or, le feu du ciel qui dévora cette terre coupable, s'étant propagé au loin dans la région (5), comment se représenter les secousses, les ruptures et les dislocations violentes occasionnées dans les couches supérieures par l'action des produits élastiques développés dans l'incendie souterrain et comprimés par la résistance de la croûte solide ?... Est-il donc si *évident* que l'état actuel de la vallée « ne saurait dépendre d'un mouvement volcanique local tel que celui qu'on suppose avoir eu lieu lors de la destruction des villes de la Pentapole (6)? »

(1) Chap. XIX, v. 24 et suivants.
(2) Vers. 10, 3.
(3) Voir les voyageurs qui ont écrit sur la mer Morte.
(4) Chateaubr. — Malte-Brun, etc.
(5) *Gen.*, c. XIX, v. 25. — Strab. — Diodore. — Pline, etc.
(6) Voir la dissertation.

Des causes, à coup sûr moins énergiques, ont tourmenté la surface du globe par des changements tout aussi considérables (1), dans l'archipel grec, en 1704, dans le Mexique, en 1759, dans le Chili, en 1820 (2), etc.

Au reste, que la direction actuelle des embranchements secondaires de l'Ouadi-el-Araba, qui débouchent au nord, ne tiennent pas, si l'on veut, à des soulèvements d'époque géologique postdiluvienne; mais le double versant ne pourrait-il pas se rapporter à la catastrophe qui bouleversa au loin le sol de la vallée? *Subversit civitates has, et omnem circa regionem* (3). Strabon lui-même décrit les agitations effroyables et les tremblements de terre occasionnés par les feux souterrains, dont le souvenir, après tant de siècles, était encore vivant dans les contrées voisines : *Quod illa regio ignita est permulta signa afferunt... quæ ab indigenis prædicantur... et quod ex terræ motibus, et ignis efflatu, et ex aquis calidis et bituminosis lacus erupuerit*, etc... Il en fallut bien moins pour élever de cinq cents pieds, en Amérique, le terrain d'une assez grande étendue dont parle M. de Humboldt (4).

Or, si le double versant a pu tenir à des causes plus récentes que la formation de la vallée, qu'importe la direction nord-ouest des embranchements secondaires? On voit facilement que le Jourdain, recevant dans sa marche les différents cours d'eau qui se jettent aujourd'hui dans le lac Asphaltite, aurait pu suivre sans obstacle sa pente naturelle jusqu'au bassin de la mer Rouge.

Mais supposons encore, ce qui est bien loin d'être certain, que tous les soulèvements de l'Ouadi-el-Araba soient contemporains du système entier des montagnes qui le bordent; supposons que MM. Bankes, de Laborde et autres voyageurs n'aient adopté qu'une erreur, en suivant, avec tous les géographes, l'idée si naturelle de Burckhardt, faudra-t-il dire pour

(1) *Géologie P.* de M. Nérée Boubée, p. 20.
(2) Voir de Hoff, *Des changements survenus*, etc.
(3) *Gen.*, xix, v. 25. — Strab., l. XVII.
(4) *Géol. P.*, p. 20.

cela, avec M. Letronne, « que la masse des eaux réunies dans la mer Morte se rapporte *nécessairement* au-delà des limites de l'histoire? »

Toutefois, il faut en convenir, en supposant la vallée sans issue dans la direction de la mer Rouge, un amas d'eau sur quelque point aurait pu être absolument, même avant la destruction des couches supérieures, une conséquence naturelle de la constitution géographique du terrain. Mais qu'une pareille concession est éloignée des conclusions de M. Letronne!...

Et encore, dans cette supposition, je dirai que les eaux de la contrée n'ont pas dû former *nécessairement* un lac, même de peu d'étendue, tel que celui de Tibériade, par exemple. En effet, différentes substances minéralogiques de la Pentapole, telles que le soufre, le sel, le pétrole, l'asphalte, etc., etc., indiquent suffisamment qu'on doit rapporter cette vallée à la deuxième ou troisième époque géologique (1). Or, dans les terrains de ce caractère, on rencontre de grands vides, et même de vastes cavernes intérieures (2), où il n'est pas rare que des rivières s'engouffrent. Elles vont se joindre à ces nappes d'eau souterraines (3), dont l'existence n'est plus un problème, depuis les nombreux et éclatants succès qu'ont obtenus les fontainiers-sondeurs, presque partout où dominent les formations secondaires ou tertiaires (4). Ainsi, par exemple, Pline (5) citait de son temps, parmi les rivières qui disparaissent sous terre, l'Alphée dans le Péloponnèse, le Tigre dans la Mésopotamie, le Timavus dans le territoire d'Aquilée, etc., etc. Des faits plus voisins de nous ont été mieux étudiés et plus constatés que ceux dont parle ce naturaliste. La Guadiana, en Estramadure, se perd au milieu d'une immense prairie. La Meuse disparaît à Bazoilles. La Rille,

(1) *Géol. P.*, p. 113, 122, 139.
(2) *Ann. du B. des long*, 1835, p. 206 et suiv.
(3) *Ibid.*, 217.
(4) M. Arago, *not. sc.*, 1835, p. 182 et suiv.
(5) *Hist. nat.*

l'Iton, l'Aure, etc., etc., se perdent aussi petit à petit. « Et il serait facile, dit M. Arago, de multiplier les citations, même en se bornant aux rivières qui disparaissent complètement (1). »

Mais pourquoi le sol de la Pentapole aurait-il dû nécessairement se refuser à de semblables phénomènes? Les puits de bitume, qui s'y trouvaient en si grand nombre (2), auraient bien pu faire l'office de ces *bétoirs* qui, dans plusieurs contrées de la France, absorbent les eaux de la surface, au point de réduire des rivières considérables à de simples filets, et même de les faire disparaître tout entières.

Pour toutes ces raisons et beaucoup d'autres que les bornes d'une lettre ne permettent point de développer ici, ne suis-je pas en droit de conclure :

1° Que si l'on considère l'origine de la mer Morte sous le rapport historique, il n'est nullement *impossible d'en indiquer la date absolue*, attendu que peu de faits réunissent au même degré que celui-ci autant de documents qui tous se rapportent à la ruine de la Pentapole ;

2° Que pour le fait historique et géologique, il est bien plus raisonnable de s'en tenir, avec tous les géographes, au témoignage de voyageurs judicieux et désintéressés, qui parlent de ce qu'ils ont vu, qu'aux conceptions d'un écrivain dont je respecte le mérite, mais qui ne saurait inspirer, loin des lieux, la même confiance ;

3° Que le mouvement volcanique local, qui a changé la face de la Pentapole, fut assez énergique pour opposer à l'ancien cours du Jourdain des obstacles dont la connaissance ne contredit pas l'opinion si naturelle des voyageurs modernes ;

4° Que, même en supposant le double versant de l'Ouadi contemporain du système entier des montagnes qui l'environnent, la Pentapole réunissait, avant la destruction des couches supérieures, des considérations au moins aussi favorables que celles qui suffisent, en cent lieux divers, pour faire disparaître les eaux de la surface ;

(1) *Annuaire*, 1835, p. 215.
(2) *Gen.*, c. XIV, v. 10.

5° Et par conséquent, que *la masse des eaux de la mer Morte ne remonte pas nécessairement au-delà des limites de l'histoire?*

Recevez, monsieur le directeur, etc.

CANÉTO,

Prof. de physique au séminaire d'Auch.

IV. — SUR L'ANCIEN COURS DU JOURDAIN ET LA FORMATION DE LA MER MORTE.

J'ai lu, dans le cahier 72 des *Annales de philosophie chrétienne* (1), un mémoire de M. Canéto, intitulé : *Réfutation de l'opinion de M. Letronne sur le cours du Jourdain.* Le titre seul annonce que l'auteur ne m'a pas lu, puisque je n'ai pas émis d'opinion formelle sur ce point. J'ai relevé simplement l'observation d'un *fait,* dont j'ai demandé la vérification aux voyageurs à venir, me contentant d'en indiquer les conséquences probables, dans le cas où il viendrait à se vérifier. M. Canéto m'attribue en outre des choses que je n'ai pas dites; il répond à des objections que je n'ai pas faites, et m'en fait d'autres auxquelles j'ai répondu d'avance. Je cesse de m'en étonner quand je vois que l'auteur de la *Réfutation* connaît mon *opinion,* seulement par l'extrait fort abrégé donné dans le numéro 104 de l'*Écho du monde savant*, et qu'il n'a pas eu recours à l'article même que j'ai publié dans le *Journal des Savants*, d'octobre 1835. Si M. Canéto, dont je me plais à reconnaître le savoir et la bonne foi, avait pris cette peine, il aurait sans doute rédigé autrement sa *Réfutation*, ou peut-être ne l'aurait-il pas écrite.

La question dont il s'agit est bien simple ; la voici : Avant la destruction des villes de la Pentapole, racontée dans la Bible, la mer Morte existait-elle déjà en tout ou en partie? Le Jourdain sortant du bassin où il se renferme maintenant,

(1) T. XII, p. 422.

se rendait-il dans la mer Rouge? Cette destruction a-t-elle eu pour effet d'arrêter son cours ultérieur?

M. Canéto assure que la Bible est formelle sur ce point, et qu'on ne peut le mettre en question sans attaquer son autorité. Il est dans l'erreur, et cette erreur, qu'il n'aurait pas commise s'il m'avait lu, est, je pense, ce qui l'a déterminé à me réfuter. Il m'oppose le passage de la Genèse où il est dit... « que les rois se réunirent sur les lieux mêmes où se forma depuis la mer salée (ce qui n'est pas précisément le sens du texte) » et il se demande sur quelles données j'ai pu admettre l'existence antérieure de la mer Morte ; s'il m'avait lu, il n'aurait pas fait cette demande, car c'est un point que j'ai discuté.

Il résulte de mes paroles que ni l'authenticité ni l'exactitude du récit de Moïse ne sont intéressées dans la question de géographie physique relative à la formation de la mer Morte. Que cette mer ait existé à une époque antérieure, comme quelques commentateurs l'ont pensé, de l'aveu de M. Canéto, ou qu'elle date de la catastrophe des villes de la Pentapole, peu importe à l'intégrité de ce récit.

Dans le reste de sa dissertation, M. Canéto raisonne toujours en homme instruit et conséquent, mais qui n'a pas lu ce qu'il réfute. Il insiste « sur ce que les changements dans la vallée de la Pentapole n'ont pu avoir lieu sans bouleverser le sol, sur ce qu'il a dû s'opérer des commotions analogues à celles du Mexique et du Chili, » etc., etc. Il cite à ce sujet Malte-Brun, MM. de Hoff, Chateaubriand, Arago, etc. C'est là certainement de l'érudition perdue, car je n'ai pas dit le contraire. Dans la supposition que le bassin de la mer ait été *agrandi* et *creusé,* je n'ai pu concevoir un tel effet sans admettre que de violentes commotions et de grands changements dans le sol de la vallée ont dû ravager la plaine et la couvrir de cendres et de scories qui détruisirent la végétation, comme dit l'Écriture.

Il me paraît inutile de discuter plus au long les diverses objections de M. Canéto ; car elles pèchent toutes par le même défaut. J'aime mieux rappeler l'état exact de la discussion.

Sur la carte de M. de Laborde, j'ai remarqué que, du seul côté où ce voyageur a observé les courants qui descendent dans la vallée, les versants n'ont pas la même direction; à partir d'environ quinze lieues de la mer Rouge, les vallées débouchent dans la direction du sud-ouest, c'est-à-dire de cette mer; mais qu'à partir de ce point elles se dirigent au nord-ouest, c'est-à-dire vers la mer Morte, ce qui est conforme à la carte de Burckhardt.

Si le fait est exact, il en faudra conclure qu'il y a dans cette vallée longitudinale deux versants différents dont le point de partage se trouverait à l'endroit où la direction change; par conséquent, que le bassin de la mer Morte a bien pu être agrandi et creusé, mais non formé, lors de la catastrophe qui a détruit les villes de la Pentapole, en d'autres termes, que l'existence de cette mer est antérieure à la catastrophe dont il s'agit.

M. Canéto nie cette conséquence dans le cas même où l'observation serait exacte. Il pense que ce double versant pourrait lui-même avoir été formé lors de cette catastrophe, car le texte sacré dit qu'elle bouleversa *au loin* le sol de la vallée, *subversit civitates has, et omnem circa regionem*. Il force évidemment le sens de ce texte; le *omnem circa regionem*, ou καὶ πᾶσαν τὴν περίχωρον n'a jamais été entendu, et ne peut s'entendre que des *environs de ces villes*, de *toute la plaine* où elles étaient situées, et non du pays qui s'étend au sud de la mer Morte jusqu'à vingt ou trente lieues de chaque côté, pays qui n'a rien de commun avec celui qui avait mérité la colère céleste. Le passage de Strabon qu'il cite (liv. XVII; lisez liv. XVI, p. 763, 764), est contre lui, puisque ce texte se rapporte uniquement à la vallée du lac Asphaltite. On concevra bien que des tremblements de terre soulèvent ou abaissent telle montagne, mais non qu'ils changent la direction des vallées et les versants de toute une région montagneuse. Et si les recherches des voyageurs confirment plus tard que les eaux d'une grande partie de ce système de montagnes se rendent dans la mer Morte, il en faudra conclure, je le répète,

que le bassin de cette mer est antérieur à la catastrophe rapportée dans la Bible.

Pour tout homme qui n'est pas absolument étranger à la géographie physique, la conclusion est inévitable, mais elle dépend de la réalité du fait, à savoir de la direction des versants; or c'est sur cette réalité que j'ai appelé l'attention des voyageurs. Après avoir fait ressortir les indications qui l'appuient, je les ai invités à la vérifier autant qu'ils le pourront, d'abord en parcourant la vallée dans toute son étendue, pour s'assurer qu'elle forme deux versants; ensuite, en examinant la direction des vallées transversales; car toute la question est là. Je me suis contenté de la poser, sans avoir la prétention de la résoudre; on jugera de ma réserve par le passage suivant : « Telle est la considération de géographie physique « qui me semble s'opposer à l'opinion commune, à laquelle « j'ai déjà montré que les textes bibliques sont plutôt con« traires que favorables. Je regrette que MM. Linant et La« borde se soient arrêtés en chemin, et n'aient pas, selon le « conseil de Burckhardt, exploré la vallée dans toute sa lon« gueur; nous aurions le relevé complet de tous les vallons « latéraux. Nous saurions encore si, à partir d'un certain « point, le versant de la vallée change, et si la pente se dirige « vers la mer Morte. C'est une recherche tout à fait digne « d'un voyageur, et je m'estimerais heureux, si le doute que « j'émets ici avait pour résultat de donner à quelque explo« rateur instruit le désir de résoudre définitivement cette « question intéressante. »

On voit que ce que M. Canéto appelle *mon opinion* n'est pas une *opinion*. C'est un *doute* que j'émets, dans l'espoir qu'on lèvera une difficulté qui m'embarrasse. Personne ne contestera l'utilité qu'il y a toujours à signaler les *desiderata* de la science, puisque déjà mon article a fait naître la lettre de M. Callier, lettre où l'on voit que cet habile explorateur avait conçu les mêmes doutes que moi en voyageant sur les lieux, et cela, d'après les indices très-frappants qui donnent beaucoup de poids à ma propre observation. J'engage M. Ca-

néto à lire cette lettre qui lui est restée inconnue aussi bien que mon article; et, puisqu'il tient, avec toute raison, aux témoignages des voyageurs judicieux et désintéressés, il ne pourra manquer d'être frappé d'une confirmation qui est venue si à propos, et surtout des faits intéressants dont M. Callier nous a donné connaissance.

Au reste, je suis loin de me contenter de cette confirmation, toute satisfaisante qu'elle puisse paraître à d'autres. Elle ne fait qu'exciter en moi davantage le désir de voir d'autres voyageurs, marchant sur les traces de M. Callier, étudier, sur les lieux mêmes, ce point intéressant de géographie physique, dont j'ai demandé la solution à leur zèle et à leurs lumières.

Je suis convaincu que M. Canéto, qui aime la science et la vérité, s'associera à mon vœu, et qu'il est aussi disposé que je le suis moi-même à recevoir et à admettre le résultat quelconque qui sera le fruit de leurs recherches, pourvu que ce résultat se présente avec les caractères d'une certitude suffisante.

LETRONNE.

Paris, 8 septembre 1836.

V. — SUR LA PRÉTENDUE COMMUNICATION DE LA MER MORTE ET DE LA MER ROUGE.

Une importante question de géographie physique a été soulevée pour la première fois dans le *Journal des savants* (octobre 1835, p. 596 à 602), et recommandée aux recherches ultérieures des voyageurs en Orient. Des observations récentes ont fait faire à cette question des progrès qui en avancent beaucoup, si même ils n'en décident pas tout à fait la solution.

La discussion s'est élevée à l'occasion de l'intéressant et beau voyage de MM. Léon de Laborde et Linant dans l'Arabie Pétrée. C'est la carte jointe à ce voyage qui en a fourni les éléments.

Cette carte donne avec de grands détails la vallée qui court

presque du nord au sud, de l'extrémité de la mer Morte jusqu'à la mer Rouge, au golfe de l'Akabah. Cette vallée, dont on n'avait aucun indice avant le voyage de Seetzen en 1808, fut depuis reconnue par Burckhardt en 1812, et successivement par MM. Bankes, Mangles et Irby, Léon de Laborde, Linant et Callier.

Aucun de ces voyageurs n'a parcouru cette vallée dans toute son étendue ; les uns n'en ont vu que la partie septentrionale, à l'endroit où elle débouche dans la mer Morte ; les autres seulement la partie méridionale, du côté de la mer Rouge. Burckhardt n'avait fait que la traverser vers le milieu.

Néanmoins, d'après la direction de cette vallée, qui semble n'être que le prolongement de la mer Morte et l'ancien lit d'un fleuve, on n'hésita point à la considérer comme ayant jadis servi d'écoulement au Jourdain, qui, selon cette hypothèse, aurait seulement traversé la mer Morte pour terminer son cours dans la mer Rouge.

Cette conjecture est si naturelle et si vraisemblable, qu'elle fut adoptée par le savant éditeur de ces voyages, M. W. M. Leake, par M. Carl Ritter, M. de Hoff, MM. Léon de Laborde et Linant, etc. Elle était devenue une opinion à peu près générale parmi les géographes ; aussi, sur la plupart des cartes récentes, le fond de la vallée est qualifié d'« ancien cours du Jourdain ». C'est qu'en effet, outre son extrême probabilité sous le point de vue géographique, cette opinion avait encore l'avantage de paraître se lier assez naturellement avec le récit de Moïse, sur la destruction des villes de la Pentapole, considérée comme l'effet d'éruptions volcaniques et de tremblements de terre survenus dans le bassin de la mer Morte. Rien ne pouvait être plus séduisant que de ramener ainsi dans une époque historique un de ces phénomènes de géologie qu'on est habitué à placer avant toute histoire.

Tenter de s'éloigner d'une opinion devenue si générale, c'était s'exposer à être taxé de *paradoxe*, et c'est ce qui m'est arrivé lorsqu'en rendant compte de la discussion de M. Léon de Laborde, j'ai cru pouvoir élever quelques doutes sur cette opi-

nion, à laquelle ce voyageur venait d'ajouter le poids de ses observations et de ses raisonnements judicieux. Mais je suis d'avis qu'il ne faut pas craindre d'encourir un tel reproche lorsqu'on s'appuie sur quelque fait capital que la théorie convenue et adoptée généralement ne peut expliquer; car c'est un signe évident qu'il y a là quelque difficulté grave, quelque lacune à remplir, qu'il importe au moins de signaler. En pareil cas, le scepticisme, quand même il serait outré, est plus utile qu'un assentiment aveugle; car il appelle l'attention, il éveille la critique, il fait chercher, et tôt ou tard la difficulté est résolue.

Dans cette circonstance, on a combattu mes scrupules, sans trop les comprendre; j'ai répondu, pour montrer qu'ils n'étaient pas chimériques : les faits viennent de me donner raison sur tous les points.

La carte de MM. de Laborde et Linant me parut offrir un trait important, tout à fait contradictoire avec l'opinion généralement admise. Il résulte en effet de l'examen attentif de cette carte que les versants qui débouchent dans la vallée du côté de l'est, le seul dont elle donne le relevé, présentent deux directions différentes. Depuis l'extrémité de la mer Morte, et dans la partie septentrionale de la vallée, ils se dirigent du sud-est au nord-ouest vers le bassin de cette mer, dont ils paraissent être des affluents; tandis que dans la partie méridionale de la vallée ils vont du nord-est au sud-ouest, se dirigeant vers la mer Rouge,

De cette simple observation, qui me parut décisive pour un géographe, je crus pouvoir conclure :

1° Que la grande vallée longitudinale ne formait pas un plan continu;

2° Qu'elle était séparée en deux versants, l'un tourné au nord, vers la mer Morte, l'autre au midi, vers la mer Rouge;

3° Que le bassin de la mer Morte a reçu les eaux d'une partie des montagnes situées au midi dès l'époque où ce système montagneux a été formé;

4° Que la formation de ce bassin ne peut être due au bou-

leversement partiel auquel on attribue la destruction des villes de la Pentapole;

5° Que le Jourdain n'était jamais sorti de ce bassin, et n'a jamais coulé dans la mer Rouge.

Telles sont les conséquences que je tirai, non seulement de la carte même du voyage de l'Arabie Pétrée, mais encore de la direction des courants considérables qui descendent à la mer Morte, en venant du sud-est.

Un courageux et savant explorateur, M. Callier, qui venait de parcourir les mêmes contrées, et auquel je communiquai mes doutes, me fit voir que lui aussi, de son côté, avait tiré la même conclusion d'autres faits qu'il avait observés sur les lieux, et qui m'étaient restés inconnus. Il en publia l'exposé sommaire dans une lettre qu'il me fit l'honneur de m'adresser.

Cette coïncidence fortuite d'opinion, résultant pour chacun de nous de considérations d'un ordre différent, me donna quelque confiance dans l'hypothèse que je soumis aux lecteurs du *Journal des savants,* ne fût-ce, comme je le disais, que pour donner à quelque voyageur, muni des moyens nécessaires, le désir de résoudre définitivement cette question intéressante. J'indiquai que le moyen d'y parvenir était de parcourir la vallée dans toute sa longueur pour s'assurer si elle est, comme je le pense, partagée en deux versants (1).

M. Callier fut chargé par la Société de géographie de rédiger quelques instructions pour M. de Bertou qui, dans une lettre écrite de Jérusalem, le 29 avril 1837, annonçait l'intention de parcourir les bords de la mer Morte. M. Callier, non moins désireux que moi-même de voir nos doutes s'éclaircir dans un sens ou dans l'autre, indiqua au voyageur les recherches à faire pour la solution de la question importante qui nous avait occupés. Il lui exposa nettement en quoi consistait la difficulté. Je dois avouer que M. de Bertou était d'autant plus apte à cette exploration, qu'il partageait l'opi-

(1) Plus haut, p. 367.

nion commune ; il devait donc se montrer plus difficile sur les preuves de l'opinion contraire. Son témoignage, s'il nous était favorable, n'en pouvait avoir que plus de poids.

Ce voyageur vient de transmettre le résultat de ses recherches ; M. Callier en a fait un exposé très intéressant dans le *Bulletin de la Société de géographie* (août 1838), et dans les *Nouvelles Annales des Voyages* (1). En voici un extrait sommaire.

Deux faits principaux ressortent de ces observations ; tous deux concourent à démontrer que le Jourdain n'a jamais pu couler dans la mer Rouge.

Le premier est l'existence bien constatée d'un point de partage dans la vallée, qui la divise en deux versants, comme je l'avais présumé, situé à environ 23^{h} 25′ de la mer Morte, et 15^{h} 35′ de la mer Rouge, beaucoup plus près de la première que de la deuxième.

Je cite les paroles du rapporteur : « Après avoir marché durant trois heures le long des montagnes de l'ouest, d'où s'écoulent un grand nombre de torrents qui se rendent dans la mer Morte, notre voyageur arrive à des collines transversales, au milieu desquelles il rencontre un canal de 250 à 300 mètres de largeur. Cette coupure a l'apparence du lit d'un grand fleuve, dont la pente est visiblement vers le Jourdain. On l'appelle Ouadi-el-Araba à son entrée dans le Ghor. A mesure qu'on s'avance au sud, la vallée s'élargit, et le lit des eaux n'occupe plus toute sa largeur ; il se réduit à une sorte de canal creusé dans le sol, et dont la pente est toujours visiblement dirigée vers le nord ; c'est à 23^{h} 25′ de la mer Morte que notre voyageur arrive à l'origine de cette pente. C'est là que s'opère le point de partage des eaux pour se rendre d'un côté dans le lac Asphaltite, de l'autre dans le golfe d'Elana. Les Arabes ont appelé ce lieu es-Sathé, le toit, pour désigner les deux versants.

« Après avoir ainsi reconnu l'existence d'un point de par-

(1) T. LXXXI, p. 5.

tage dans la vallée, M. de Bertou a lui-même renoncé à l'opinion qu'il adoptait comme tous les géographes. »

Ainsi, l'extrémité de la mer Morte n'est point une vallée ouverte par où le Jourdain aurait pu prendre librement son cours dn nord au snd. C'est au contraire une vallée fermée, dont l'inclinaison est en sens inverse du cours du Jourdain.

Ce fait positif résout, à ce qu'il semble, la question que j'ai soulevée, et confirme tout ce que M. Callier et moi avions conclu, lui, d'observations recueillies sur les lieux, moi, de la carte de MM. Léon de Laborde et Linant, combinée avec les remarques de Seetzen sur la direction de tous les cours d'eau qui tombent dans la mer Morte à son extrémité méridionale.

Un autre trait bien remarquable, récemment observé, est une dépression considérable dans le bassin de la mer Morte, constatée par les observations barométriques de MM. Moore et Beke, suivies de celles de M. de Bertou. M. Callier, en calculant ces observations, démontre qu'elles sont incohérentes, difficilement comparables, et certainement entachées d'erreurs, puisqu'il y a environ 200 mètres de différence entre elles. On ne peut donc compter sur l'exactitude de la mesure ; elle exige d'autres observations faites avec de meilleurs instruments. Mais le fait même de la dépression résulte de trois observations indépendantes l'une de l'autre ; on peut donc le considérer comme prouvé ; la quantité seule est incertaine. C'est un fait entièrement analogue à celui qui est constaté pour la mer Caspienne. Un premier nivellement avait donné 51 toises au-dessous de la mer Noire ; le nivellement qu'on vient d'exécuter, par des moyens qui ne permettent pas d'admettre une erreur de plus d'un mètre, réduit la dépression à 15 toises 9 dixièmes.

Il en sera de même de la différence du niveau de la mer Morte ; cette différence sera très probablement fort inférieure aux 607 mètres qu'ont trouvés MM. Moore et Beke, d'après le degré d'ébullition de l'eau, et même aux 419 mètres qui

résultent de l'observation barométrique de M. de Bertou. M. Callier pense qu'une dépression de 200 mètres n'est peut-être pas fort loin de la vérité. Quand elle n'aurait pas plus de 100 mètres, et elle ne peut guère être moindre, elle serait encore le triple de celle de la mer Caspienne.

D'après cette nouvelle considération, l'écoulement du Jourdain dans la mer Rouge est rendu encore moins probable; elle résout la question dans le sens que nous avons annoncé ; on voit maintenant que, si l'une des deux mers a jamais coulé dans l'autre, ce sera plutôt la mer Rouge. Mais tout indique que les deux bassins sont séparés depuis la constitution définitive de toute cette région, et j'ai montré que le texte de la Bible, bien examiné, est plutôt favorable que contraire à la solution.

Je n'ai pas un mot à changer aux expressions dont je me suis servi dans l'article du mois d'octobre 1835 (plus haut, p. 367).

Ces expressions rendent encore exactement tout ce qu'il est possible de conclure des nouvelles observations de M. de Bertou, analysées par M. Callier. Il faut espérer que quelque voyageur pourra enfin, par des observations barométriques comparées, sinon par des mesures trigonométriques, constater exactement la différence du niveau du lac Asphaltite et du golfe d'Elana. C'est une opération dont le résultat n'aurait pas moins d'intérêt pour la géographie physique que celui de la mesure qui vient d'être exécutée entre la mer Noire et la mer Caspienne.

LETRONNE.

VI. — EXTRAIT DU MÉMOIRE DE M. J. DE BERTOU SUR LE RELIEF DES TROIS VALLÉES SUCCESSIVES.

Dans une lettre écrite de Beyrout par M. J. de Bertou (octobre 1838), se trouve le passage suivant :

« Je n'avais pas encore eu l'avantage de lire l'intéressant article que vous fîtes insérer dans le numéro du *Journal des savants* du mois d'octobre 1835, sur la constitution physique

du bassin de la mer Morte, lorsque je résolus de chercher sur les lieux la solution du problème soulevé par la découverte de Burckhardt, et ce ne fut qu'après avoir accompli cette exploration et tout dernièrement qu'il m'a été donné d'admirer avec quelle sagacité vous étiez seul arrivé à la vérité longtemps avant qu'elle fût entrevue par aucun autre. »

Dans le mémoire détaillé que le même voyageur publie dans le *Bulletin de la Société de géographie*, il dit : « En lisant, à Beyrout (après mon voyage dans l'El-Ghor), l'article de M. Letronne, j'ai eu peine à me persuader que celui qui l'avait écrit n'avait pas visité les lieux, et que c'était par une simple prévision qu'il avait deviné l'existence des faits que je venais de découvrir. »

A l'appui de ce jugement de M. J. de Bertou, je vais présenter un court exposé de l'état des lieux, tel qu'il résulte de sa carte et de son propre récit.

A l'extrémité sud de la mer Morte, s'ouvre Ouadi-el-Ghor, vallée de deux ou trois milles de large ; à vingt milles plus loin, on traverse Ouadi-el-Fukret, courant qui vient des montagnes à l'ouest et se rend dans la mer Morte, ainsi qu'un grand nombre d'autres courants. A vingt-deux milles, on atteint la chaîne de montagnes peu élevées qui termine au sud l'El-Ghor et le séparent de la vallée suivante, dite El-Arabah. Celle-ci s'ouvre à l'endroit appelé Ain-el-Arous (fontaine du fiancé).

Le Ouadi-Arabah a d'abord l'apparence du lit d'un grand fleuve, et l'on serait tout disposé d'abord à le considérer comme ayant été réellement celui du Jourdain, si sa pente très sensible n'était évidemment tournée en sens inverse, c'est-à-dire vers la mer Morte. C'est en effet le lit d'un torrent qui va se rendre dans cette mer en traversant l'el-Ghor. Sa largeur est de 250 à 300 toises, et il est rempli de tamariscs dont les chameaux sont fort avides. Jusqu'au Ouadi-Afdel, cette largeur moyenne se continue ; dans l'intervalle, la vallée reçoit une multitude d'autres courants qui débouchent constamment dans la direction nord.

Au-delà du Ouadi-Afdel la vallée s'élargit, les courants suivent la même direction et l'on monte toujours jusqu'à Ouadi-Talh (vallée des Acacias), qui vient de l'ouest et que suivit Burckhardt, lorsqu'en 1812 il se rendit de Pétra au Caire.

C'est là que se trouve le point de partage des deux versants; on commence alors à descendre dans le Ouadi-el-Akabah, qui se termine à la pointe de la mer Rouge et tous les courants sont tournés vers le bassin de cette mer. La séparation est faite par une ligne de coteaux qui, à son extrémité orientale, prend le nom d'es-Sathé (le toit), expression qui rend bien l'idée du double versant. Tout près de cet endroit, sont les deux derniers ouadis (Abou-Kaseibabeh et Maaferah), dont la direction est dans le sens de la mer Morte.

A l'ouest de l'Ouadi-el-Akabah, on voit sur la carte les divers embranchements qui forment le Ouadi-Djarafi, traversé par MM. Robinson et Smith et par M. Callier. La direction de cet ouadi qui, prenant son origine à plus de 30 lieues au sud-ouest de la mer Morte, coule vers cette mer et débouche dans l'el-Arabah, est un des faits qui ont porté ce savant voyageur à douter que le Jourdain ait jamais pu couler dans la mer Rouge, et l'ont déterminé à penser que la mer Morte était un bassin primitif qui a reçu, dès l'origine, toutes les eaux d'une grande partie du système montagneux situé plus au sud (1).

Le profil général du terrain entre les deux mers, d'après les observations de M. J. de Bertou, est marqué sur notre carte. Le calcul définitif de ces observations a donné, pour la dépression de la mer Morte, par rapport à la Méditerranée, 419 mètres.

Ce calcul se rapproche beaucoup de celui qui résulte des observations barométriques faites depuis par M. Russegger, naturaliste autrichien; ces observations constatent une dépression de 1,400 pieds anglais ou 426,712 (2);

(1) Plus haut, p. 391.

(2) *Journal of the Royal Geogr. Society of London*, t. IX, part. II, p. 64.

ce qui n'est que 7 à 8 mètres de plus que la mesure de M. J. de Bertou. Il paraît donc difficile qu'il puisse y avoir une erreur importante sur cette détermination ; et l'on peut admettre que la dépression de la mer Morte n'est pas beaucoup moins de 400 mètres.

La hauteur d'es-Sathé, vue du point de partage, entre Ouadi-Arabah et Ouadi-Akabah, est estimée à environ 160 mètres au-dessus de la mer Rouge, conséquemment à environ 570 mètres au-dessus de la mer Morte.

Il est donc démontré clairement que la mer Morte n'a jamais coulé dans la mer Rouge ; que le relief du terrain entre les deux remonte à la formation de tout le système montagneux qui sépare leurs bassins.

Je n'ai rien à changer aux considérations présentées dans l'article du mois d'octobre 1835.

LETRONNE.

12 septembre 1839.

APPENDICE

SUR LA DIFFÉRENCE DU NIVEAU ENTRE LA MER ROUGE ET LA MÉDITERRANÉE (1).

(Extrait du *Journal des Savants*, ann. 1817, p. 244 et suiv.)

La différence du niveau entre ces deux mers était connue des anciens : la tradition en reportait la découverte au temps de Sésostris (2). Les Égyptiens ont dû s'en apercevoir, dès la première tentative qu'ils ont faite pour unir les deux mers par un canal. Cette différence a souvent été révoquée en doute par quelques anciens eux-mêmes et par les mo-

(1) Comme cette pièce, déjà ancienne, se lie par son sujet aux précédentes, on a cru devoir la reproduire à la suite des autres.

(2) Aristot., *Meteorol.*, I, p. 14, fin. Strab., I, p. 66, A. ; XVII, p. 1156, D ; Plin. VI, 29.

dernes (1) ; mais les opérations de nivellement auxquelles les Français ont soumis l'isthme de Suez dans toute sa largeur, ont démontré que la différence du niveau peut aller à 30 pieds 6 pouces. Le niveau des hautes eaux du Nil au Caire surpasse celui des hautes eaux de la mer Rouge à Suez de 9 pieds 1 pouce, et celui des basses eaux de 14 pieds 7 pouces. Mais le niveau des basses eaux du Nil est surpassé de 8 pieds 6 pouces par les basses eaux de la mer Rouge, et de 14 pieds 2 pouces par les hautes eaux de cette mer.

M. de Corancez, dans son *Itinéraire d'une partie peu connue de l'Asie Mineure*, propose de ce phénomène une explication qui paraît avoir excité l'attention des physiciens, mais qu'il me semble difficile d'admettre. Ce savant mathématicien pense qu'elle est due entièrement à l'abaissement des eaux dans le bassin oriental de la Méditerranée ; et que, sans une circonstance tout à fait particulière à ce bassin, il serait exactement de niveau avec le reste de la Méditerranée, l'océan Atlantique, l'océan Indien, enfin avec la mer Rouge. La différence consiste donc, selon lui, non dans une élévation quelconque (celle des marées exceptée) des eaux de cette mer, mais dans une dépression qui affecte le bassin oriental de la Méditerranée, sans influer sensiblement sur le bassin occidental placé à très peu près en équilibre avec l'océan Atlantique.

Voici le précis très-succinct de sa théorie, que nous isolerons entièrement des inductions qu'il croit pouvoir tirer de l'antique irruption des eaux du Pont-Euxin, car, en admettant la réalité de cette irruption, qui n'est appuyée historiquement que sur des traditions vagues et incertaines, et physiquement sur aucun fait positif, en admettant même qu'elle se soit effectuée à une époque dont les hommes aient gardé le souvenir (2), on ne saurait encore lui trouver rien de commun avec

(1) Dans le t. Ier de la trad. de Strabon, p. 8, Gosselin rejette encore la réalité de cette différence.

(2) Dans mon cours de 1831 au Collège de France, j'ai démontré qu'une telle irruption, si elle a jamais eu lieu, doit se placer avant toute époque

l'existence et la cause du phénomène que l'auteur se propose d'expliquer. Nous devons en faire la remarque, parce qu'il insiste sur ce point (pages 259 à 274), au développement duquel il consacre quinze pages.

L'étendue de la Méditerranée peut se diviser en deux bassins principaux : l'occidental, borné par l'Afrique, l'Espagne, la France, l'Italie et le gisement des terres jusqu'à Candie ; l'oriental, renfermé entre les côtes de l'Asie Mineure, de la Syrie, de l'Égypte et du reste de l'Afrique jusqu'à Barca, dans une longueur moyenne de 9 degrés en longitude, et de 5 degrés en latitude.

Les seules eaux que reçoive ce bassin sont celles du Nil, de l'Oronte, et de quelques petites rivières qui descendent du Taurus et du Liban. Le Nil déborde dans la saison chaude où l'évaporation est plus considérable; il rentre dans son lit en hiver, lorsqu'elle l'est moins : ainsi, l'excès des eaux est compensé par celui de l'évaporation. On voit donc, en faisant d'ailleurs attention à la faible quantité des eaux du Nil, par rapport à la surface du bassin oriental, que ce bassin doit perdre par l'évaporation beaucoup plus qu'il ne reçoit; il en résulte une tendance continuelle à l'abaissement du niveau ; et cet abaissement aurait lieu progressivement, sans la communication du bassin oriental avec l'occidental, et sans le tribut des eaux du Pont-Euxin, apporté par le Bosphore et l'Hellespont.

Dans l'hypothèse que l'eau serait parfaitement fluide, il est évident que, par cette communication, l'équilibre se rétablirait toujours après des oscillations plus ou moins prolongées ; mais il n'en sera pas de même s'il existe une adhérence entre les molécules du fluide aqueux ; le résultat de cette adhérence peut être négligé dans les mouvements très rapides; mais, dans les mouvements très lents, elle peut non seulement les modifier, mais encore les détruire.

Il s'ensuit que la figure de l'équilibre pourra différer un peu

historique; et, dans tous les cas, qu'elle n'a jamais pu produire les effets qu'on lui attribue.

de celle qui a lieu dans le cas d'une fluidité parfaite, et c'est ce qui doit arriver toutes les fois que les vitesses imprimées par les forces qui sollicitent le fluide seront plus petites que celles qui pourront être détruites par la cohésion des molécules. Par exemple, dans le vide, un corps pesant, suspendu par un fil inextensible à un point fixe, ne s'arrêtera que quand il sera sur une même ligne avec le centre de suspension et celui de pesanteur; mais dans un milieu résistant, tel que l'air, le pendule éprouve une résistance composée de deux termes, dont l'un, proportionnel au carré de la vitesse, est insensible dans les mouvements très lents, et l'autre tient à la ténacité des molécules de l'air; ce dernier empêche le pendule d'arriver à la verticale lorsqu'il s'en écarte très peu : or, l'intensité de la résistance constante produite par la cohérence des molécules de l'air étant, d'après les expériences de Newton, mesurée par la 400,000ᵉ partie de la gravité (1), l'auteur conclut que le *pendule restera en repos*, non seulement quand il sera dans la verticale, *mais quand il fera avec celle-ci un angle égal ou inférieur à* 6″. Nos lecteurs seront probablement aussi surpris que nous l'avons été nous-même de voir tirer du principe de Newton la conséquence si singulière, pour ne pas dire plus, que le pendule doit rester indéfiniment suspendu à 6″ de la verticale : s'il en est ainsi, nos astronomes ne doivent plus compter sur l'exactitude de leurs observations, puisqu'elles sont susceptibles d'une erreur qui, dans certains cas, peut aller jusqu'à 12″.

Quoi qu'il en soit, l'auteur, en admettant par *pure hypothèse*, que la cohérence des molécules de l'eau est égale à celle de l'air, et assimilant une surface liquide qui oscille autour du plan du niveau, au pendule qui oscille autour de la verticale, tire du principe de Newton cette autre conséquence, que les oscillations du fluide doivent s'arrêter non seulement lorsque la surface est dans le plan du niveau, mais lorsqu'elle forme au-dessous de ce plan un angle de 6″ égal à la 400,000ᵉ partie

(1) *Philos. nat. princip.*, II, 6, 31.

de la gravité, c'est-à-dire à la résistance qui résulte, selon lui, de l'adhérence des molécules de l'eau. Or, comme la distance du détroit de Gibraltar au fond de la mer de Syrie, est de 41° de longitude, qui valent, à la latitude moyenne de 36°, 1,892,970 toises, on voit que la tangente de l'angle de 6″ sur un rayon de cette longueur est de 5,50404 toises, ou de 33 $\frac{24}{100}$ pieds; et c'est la quantité qui représente la différence du niveau des deux mers.

Voilà ce que l'auteur appelle conclure *à priori* cette différence.

L'explication est subtile et le résultat singulier; mais, quand on songe quelle est la route qui y conduit, on n'y voit plus qu'un accord fortuit qui ne prouve rien; il est facile de s'apercevoir, en effet, que cette explication repose en premier lieu sur une donnée qu'on est presque en droit de regarder comme fausse; et ensuite, sur une analogie tirée, *par hypothèse*, de cette même donnée, car aucune observation ne l'autorise. On peut d'ailleurs faire à cette théorie une objection que l'auteur ne paraît pas avoir prévue; c'est que, si l'on prenait toutes les bases qu'il pose lui-même, et si l'on en suivait à la rigueur les circonstances, on devrait en conclure précisément qu'il ne doit pas y avoir de différence sensible entre le niveau des deux mers.

En effet, dès l'instant qu'on admet avec lui que toute la différence consiste dans la dépression du bassin oriental de la Méditerranée; que cette dépression, qui tient à l'excès de l'évaporation sur la masse des eaux reçues, est due à l'attraction moléculaire qui empêche les eaux de remonter au niveau absolu une fois qu'elles sont descendues au-dessous; en admettant, dis-je, toutes ces données, on ne saurait s'empêcher d'observer que le bassin de la mer Rouge offre précisément les mêmes conditions, puisque, dans une longueur de plus de 20° de grand cercle ou de cinq cents lieues, il est borné par les côtes les plus arides et placé sous un climat brûlant; il ne reçoit d'ailleurs que quelques torrents, souvent à sec, et n'a de communication avec une grande mer que par un détroit

fort resserré. Il est donc de toute évidence que la tendance à un abaissement continuel devrait se manifester dans cette mer bien plus sensiblement encore que dans le bassin oriental de la Méditerranée, puisque le détroit de Bab-el-Mandeb est le seul canal qui puisse lui rendre les eaux nécessaires pour la maintenir toujours au même niveau. C'est donc ici que devrait s'appliquer la théorie de l'auteur; car les eaux, une fois descendues au-dessous du niveau absolu, ne pourraient plus désormais y revenir, parce qu'elles resteraient constamment au-dessous, d'une quantité égale à la 400,000^e partie de la gravité. La différence entre le niveau des deux mers devrait être alors bien peu sensible; car, puisque les conditions sont les mêmes et que la cause est invariable, l'effet ne saurait être différent.

Ainsi, quelle que soit la cause d'une telle différence, ce ne peut être celle que M. de Corancez suppose. A mon avis, elle est une conséquence à la fois des inégalités de la surface du globe et des différences d'attraction résultant des variations de densité. Les mesures trigonométriques du degré terrestre à diverses latitudes, et les observations faites sur la longueur du pendule, dans toutes les parties du monde, ont démontré que notre globe n'est point un sphéroïde de révolution; que sa surface présente de grandes inégalités, et que la densité n'est pas la même sur tous les points. Dans la supposition qu'un liquide recouvre entièrement un sphéroïde de ce genre à une hauteur quelconque, on comprend que la surface liquide enveloppant ce globe ne forme pas non plus un sphéroïde de révolution. Si maintenant les diverses parties de cette surface liquide sont interrompues par une terre considérable, et viennent cependant à se rapprocher en deux points, on conçoit que le niveau de la mer de chaque côté ne se trouve pas exactement dans un même plan horizontal. Or c'est le cas pour les parties de la mer Méditerranée et de la mer Rouge qui baignent les deux côtés de l'isthme de Suez. La différence de 30 pieds, ou d'environ $\frac{1}{684000}$ du rayon terrestre, est dans les limites d'une telle inégalité.

Par terre, les deux rives ne sont qu'à 25 lieues l'une de l'autre; par mer, elles sont éloignées de plus de 5,000 lieues.

On ne doit donc pas s'étonner de trouver une légère différence de niveau; il y aurait plutôt lieu de le faire s'il se trouvait une égalité parfaite entre les deux niveaux, car elle ne pourrait arriver que dans le cas où le globe terrestre serait un sphéroïde de révolution et d'une densité constante dans toutes ses parties. Or le contraire est démontré. Il est toujours à présumer qu'on trouvera une différence quelconque de niveau entre l'océan Pacifique et le golfe du Mexique, lorsque, par un nivellement bien exact à travers l'isthme de Panama, ou, ce qui est plus facile, par la rivière de Saint-Jean et les lacs de Nicaragua et de Léon, on aura mesuré exactement les hauteurs relatives des deux mers; car l'isthme du Mexique offre un cas parfaitement analogue à celui que présente l'isthme de Suez.

SUR LE REVÊTEMENT

DES

PYRAMIDES DE GIZEH

SUR LES SCULPTURES HIÉROGLYPHIQUES

QUI LES DÉCORAIENT

ET SUR LES INSCRIPTIONS GRECQUES ET LATINES

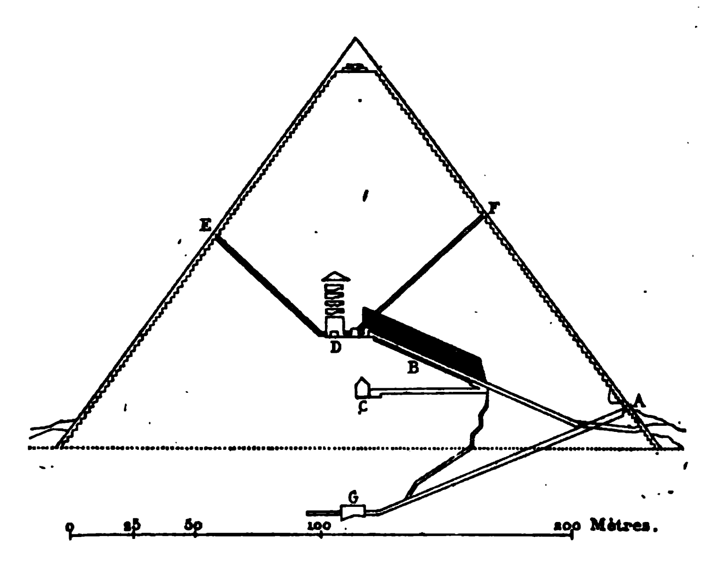
QUE LES ANCIENS VOYAGEURS Y AVAIENT GRAVÉES

L'ouvrage récent du colonel Howard Vyse (1) renferme l'exposé détaillé de plusieurs découvertes intéressantes qui jettent un jour tout nouveau sur la disposition extérieure et intérieure de toutes les pyramides de Gizeh. Je me bornerai donc à présenter ici quelques vues sur un point particulier qui m'a occupé, il y a une trentaine d'années, mais sur lequel il n'était guère possible alors de donner que des conjectures fondées sur des inductions probables. Il s'agit du revêtement de la grande pyramide, dont M. Howard Vyse a découvert les vestiges au pied de l'édifice. J'avais mis hors de doute l'existence de ce revêtement; mais, quant à la disposition des pierres qui le composaient, à la matière dont il était formé, il était réservé à cet explorateur si actif et si zélé de donner une solution définitive fondée sur un fait positif et indubitable. On va voir cependant que certaines recherches antérieures

1. *Operations carried on at the Pyramides of Gizeh in* 1837, by colonel Howard Vyse. London, 1840; 2 vol.

qu'il n'a pas connues conservent encore quelque utilité, et peuvent même servir à compléter sa découverte, en la coordonnant avec les témoignages historiques.

Pour qu'on suive mieux les recherches suivantes, je place ici une coupe verticale de la grande pyramide, d'après le colonel Howard Vyse.



A, entrée de la pyramide ; B, grand passage ; C, chambre dite de la Reine ; D, chambre dite du Roi ou du Sarcophage ; E et F, canaux de ventilation ; G, chambre souterraine.

§ Ier. — DU REVÊTEMENT DES PYRAMIDES, PRINCIPALEMENT DE LA GRANDE ; A QUELLE ÉPOQUE IL FUT ENLEVÉ.

L'ascension au sommet de la grande pyramide est, de nos jours, pénible, mais assez facile le long des arêtes, au moyen des deux cent deux gradins formés par les assises dont les extrémités sont en retraite les unes par rapport aux autres.

Mais il n'en était pas ainsi dans l'antiquité, ce que prouve le passage de Pline : *Reliquæ tres* (pyramides). . *vico apposito, quem vocant Busirim, in quo sunt assueti scandere illas* (1). Il

(1) XXXVI, c. xii, § 76, ed. Sillig.

résulte clairement de ce passage, comme on l'a depuis longtemps remarqué, que l'ascension des trois pyramides était alors fort difficile. Leurs faces, au lieu d'être disposées en gradins, comme elles le sont maintenant, devaient former un plan uni, sur lequel on ne pouvait gravir que lorsqu'on s'était préparé, par un long exercice, à cette ascension périlleuse. Aussi n'était-ce que dans le bourg de Busiris, tout voisin, qu'il se trouvait des gens habitués à monter sur le sommet des pyramides, ce qu'ils exécutaient, sans doute à prix d'argent, à la volonté et pour l'amusement des voyageurs (1). Il faut donc se figurer que les gradins étaient recouverts d'un parement qui en faisait disparaître la saillie.

Ce parement a disparu des faces de la première et de la troisième pyramide, celles de Chéops et de Mycérinus; mais il recouvre encore la partie supérieure de la deuxième jusqu'à la distance de 40 à 50 mètres du sommet. Ce revêtement, d'une épaisseur moyenne de $1^{m}.03$, construit en calcaire compacte, susceptible d'un assez beau poli, forme un plan uni, sur lequel il est, de nos jours, extrêmement difficile et périlleux de monter (2), et dont l'ascension devait être impossible lorsque la construction était intacte, excepté pour ceux qui avaient une longue habitude de gravir le long des faces ou même des arêtes, où l'inclinaison est beaucoup moindre.

Ainsi, d'une part le passage de Pline, de l'autre l'analogie qui se tire du revêtement de la deuxième pyramide, mettent hors de doute que quelque chose de semblable existait pour les deux autres.

(1) C'est ce qu'on peut présumer d'après un passage d'Abdallatif, cité plus bas (p. 425).

(2) M. Jomard rapporte, dans la *Description de l'Égypte*, *Antiq. Descr.*, II, p. 82, que, lors de l'expédition française, plusieurs soldats parvinrent à gravir jusqu'au sommet. Je tiens d'un voyageur qu'un soldat arabe y est monté au moyen de deux baïonnettes qu'il enfonçait dans les interstices des pierres, s'en servant comme d'échelons. Pour preuve de ce que peût une extrême agilité jointe à l'habitude que donne un long exercice, M. Horeau m'a dit avoir vu un jeune Arabe monter jusqu'au sommet de l'obélisque resté à Louksor, en mettant ses pieds et ses mains dans le creux des hiéroglyphes de la bande du milieu, qui sont, comme on sait, profondément entaillés.

Une remarque importante, faite par les savants français au pied de la grande pyramide, a donné le premier indice de la disposition de ce parement; car on pouvait le concevoir de deux manières : il pouvait consister en pierres prismatiques rectangulaires, dont l'hypoténuse aurait servi à réunir les angles des deux gradins. Cette disposition, la plus facile et la moins dispendieuse, était aussi la moins solide, et un excellent juge de la matière, M. Quatremère de Quincy, reconnaissait qu'elle n'est pas d'une solidité qui réponde à l'idée qu'on doit se faire du goût des Égyptiens dans ces sortes de travaux (1).

Il est donc vraisemblable qu'ils auront préféré un autre moyen, beaucoup plus dispendieux, mais aussi donnant une solidité bien plus grande, et qu'ils auront établi un revêtement d'une certaine épaisseur, composé de pierres de forme trapézoïdale, reposant les unes sur les autres à leur partie extérieure, et, intérieurement, sur les saillies des gradins, formant ainsi, par leur juxtaposition, un plan incliné depuis la base jusqu'au sommet de la pyramide.

L'observation dont je viens de parler a confirmé cette induction. Les savants français reconnurent qu'à partir du point où s'appuyaient les faces inclinées, la surface du rocher avait été dressée de niveau et creusée d'environ $0^{m}.02$, pour y former une sorte d'encastrement de $2^{m}.07$ de largeur. Il était naturel d'en conclure, et l'on en conclut en effet, selon les expressions de M. Girard (2), « que cet encastrement avait eu pour objet de recevoir les assises inférieures d'un revêtement dont l'épaisseur devait être de $2^{m}.07$, ou d'environ 7 pieds. Les angles de la première assise, ainsi fixés d'une manière inébranlable, servirent à régler la pose des pierres intermédiaires de la même assise. Quand celle-ci fut arasée, on suivit le même procédé pour la pose de l'assise suivante: c'est-à-dire qu'on établit les pierres angulaires dans des mortaises pratiquées sur la première, et ainsi de suite jusqu'au sommet. Par

(1) *De l'Architecture égyptienne*, p. 96.

(2) *Sur le nilomètre d'Éléphantine. Descript. de l'Égypte; Antiq. Mém.*, t. I, p. 28.

cette disposition, les pierres qui constituaient chacune des quatre arêtes retenaient comme encaissées toutes les assises horizontales du parement. »

Cette hypothèse ressort assez naturellement du fait observé. Toutefois il manquait une autre donnée, sans laquelle on ne pouvait être certain que le parement se continuait ainsi jusqu'au sommet. Car l'encastrement ménagé à fleur du sol pouvait n'avoir servi qu'à recevoir la dernière assise d'un socle ou soubassement d'une hauteur médiocre, analogue au socle rectangulaire des obélisques, et sur lequel auraient reposé les faces inclinées de la pyramide, recouvertes d'un parement de pierres prismatiques. Il était donc indispensable, pour ne plus conserver de doute à cet égard, de trouver une preuve que le revêtement se continuait jusqu'au sommet avec une largeur équivalente à celle qu'il paraissait avoir eue au pied de l'édifice. Cette donnée devait paraître impossible à découvrir, le parement n'existant plus, lorsqu'une observation fort simple, dont pourtant nul ne s'était avisé, vint fournir le renseignement qui manquait. Cette observation a été consignée dans un livre que j'ai écrit en 1812 (1), il y a bientôt trente ans, livre où, à côté de quelques erreurs de détail qui tiennent à l'inexpérience, je trouve encore des recherches originales et divers aperçus que mon âge mûr ne désavoue pas.

La grande pyramide est terminée, à la partie supérieure, par une plate-forme qui a maintenant environ 10 mètres de côté.

Un passage de Dicuil, auteur irlandais du neuvième siècle, me suggéra l'idée que cette plate-forme n'avait pas toujours eu la largeur qu'elle a maintenant. Pour m'en assurer, je me mis à recueillir les mesures que les voyageurs modernes en avaient données, celles du moins qui étaient assez précises et pouvaient se ramener à un module connu. En rangeant ces mesures par ordre chronologique, je m'aperçus qu'en effet la plate-forme devenait plus étroite à mesure qu'on remontait

(1) *Recherches géographiques sur le livre* De mensurâ orbis terræ, etc., par Dicuil, Paris, 1814.

l'ordre des temps : ainsi, à l'époque de Greaves, par exemple, en 1638, elle n'avait que 4 mètres de largeur, c'est-à-dire environ 6 mètres de moins qu'en 1800. Les données intermédiaires suivent un ordre assez régulier de décroissance, et le nombre des assises diminue dans la même proportion; en 1647 Monconnys, en 1655 Thévenot, en 1690 le P. Fulgence, en trouvèrent 208; Davison, en 1763, n'en trouva que 206; en 1800, on n'en compta plus que 203, et maintenant il n'y en a plus que 202 (1). Il résultait de cette double observation la preuve certaine que la plate-forme a toujours été en s'élargissant, et la pyramide en s'abaissant, parce que les Arabes détachent continuellement les pierres et les font rouler du haut en bas, soit par passe-temps, soit pour en employer comme moellons les fragments brisés par la chute.

En continuant les mêmes recherches pour les époques antérieures aux premiers voyages européens, je découvris un fait qui, au premier abord, semblait contredire celui qu'on devait regarder comme parfaitement démontré. En effet, Abdallatif, qui écrivait en 1200, donne à chaque côté de la plate-forme dix coudées noires, qui sont reconnues pour être celles du Mékyas ou nilomètre du Caire (= $0^{m}.5412$). Ces dix coudées équivalent donc à $5^{m}.412$: c'est $1^{m}.5$ de plus que la mesure de Greaves, résultat impossible; car, à en juger par la quantité de l'élargissement de la plate-forme pendant les cent soixante-deux ans qui se sont écoulés entre le voyage de Greaves et l'expédition française, cette plate-forme devait être beaucoup moins large environ quatre siècles auparavant. Il devenait clair que dès lors la question se compliquait d'un élément nouveau; en d'autres termes, que l'épaisseur quelconque du parement venait s'ajouter à la largeur du noyau de la pyramide que donnait la mesure de Greaves. Le revêtement existait donc au commencement du treizième siècle de notre ère lorsque Abdallatif a écrit sa relation et a parlé des pyramides en témoin oculaire. Pour donner à cette conséquence une

(1) Hector Horeau, *Panorama d'Égypte et de Nubie*, p. 9.

complète certitude, il fallait peut-être encore un témoignage historique. Le même Abdallatif en fournit un irréfragable dans ce passage : « Ayant appris que dans un village voisin il y avait des gens habitués à monter sur le sommet des pyramides, nous en fîmes venir un qui, pour une bagatelle, monta jusqu'en haut, » etc... Les deux savants traducteurs de cet écrivain (1), et M. Quatremère de Quincy (2), n'ont pas négligé de rapprocher ce passage de celui de Pline, conçu presque dans les mêmes termes; et, sans avoir la moindre notion du résultat de la mesure de la plate-forme, ils en ont tiré la conséquence que le parement existait encore à cette époque. Cette conséquence est confirmée par d'autres témoignages qui seront cités plus bas.

Si l'on prend pour la largeur du parement la quantité de 2m.07, qui est celle de l'encastrement à fleur du sol, on voit qu'au temps d'Abdallatif la plate-forme devait être à peu près à la hauteur de l'extrémité du noyau, puisque la mesure qu'il donne est justement égale à la double épaisseur du revêtement.

Cette observation complétait ainsi l'induction qu'on avait tirée de l'encastrement remarqué au pied de l'édifice, en prouvant que le parement s'élevait sur une ligne continue parallèlement aux côtés; ce qui, d'ailleurs, était conforme à la disposition remarquée dans la partie conservée du revêtement au sommet de la deuxième pyramide.

Dès lors il ne restait plus de doute sur le sens dans lequel il fallait entendre le passage où Diodore de Sicile (3) dit que la pyramide est terminée, au sommet, par une plate-forme de six coudées de largeur. Diodore tenait ce renseignement des Égyptiens eux-mêmes, puisque les étrangers ne montaient pas sur la plate-forme : ainsi la coudée dont il parle doit être la coudée égyptienne, égale à 0m.525 ou 0m.527. La mesure équivaut à 3m.16 environ; c'est 2m.03 de moins qu'au temps

(1) Silvestre de Sacy, *Sur Abdallatif*, p. 216. — White, p. 219.
(2) Q. de Quincy, *Arch. Ég.*, p. 95.
(3) I, 63.

d'Abdallatif. Il était évident que cette mesure, étant inférieure au double du parement, avait été prise au-dessus des extrémités du noyau ou de la réunion des faces de ce noyau.

On a cru qu'une telle plate-forme n'existait point dans l'origine, et l'on a supposé que la grande pyramide était primitivement terminée exactement en pointe (1). J'ai combattu, il y a déjà longtemps, dans le *Journal des savants* (2), cette hypothèse, dont on avait besoin pour trouver la hauteur de l'apothème justement égale à 184^{m},722, qui sont la longueur de la six centième partie du degré moyen en Égypte. Contraire au témoignage de Diodore de Sicile, cette idée l'est également à un fait positif que le colonel Howard Vyse a fait connaître; c'est que le sommet de la seconde, qui est à peu près tel que les anciens l'ont construit, est terminé par une plate-forme de 9 pieds anglais (3) (2^{m},743) de côté, c'est-à-dire seulement 0^{m},42 de moins que celle de la grande, au temps de Diodore de Sicile.

Quant à cet auteur, les expressions qu'il emploie annoncent que la pyramide était alors intacte. « Elle est, dit-il, bâtie entièrement de pierre solide d'un travail difficile, mais d'une éternelle durée. Aussi, depuis sa construction... les pierres qui la composent ont conservé, sans altération, leur disposition primitive, et sont jointes aussi exactement que dans l'origine (4). »

La plate-forme de 3 mètres n'était donc pas le résultat d'une détérioration postérieure : elle tenait à la construction primitive et entrait dans le dessein des constructeurs. Il serait, en effet, impossible de supposer qu'ils aient terminé un tel édifice par une pointe aiguë. Eu égard à la grandeur du monument, une plate-forme de 3 mètres était une extrémité plus pointue même que celle qui termine les obélisques.

(1) Jomard, dans la *Description de l'Égypte, Ant. Mém.*, II, p. 226.

(2) Année 1823, p. 158.

(3) Howard Vyse, *Operations*, etc., t. II, p. 117.

(4) I, 63. Διαμένουσι μέχρι τοῦ νῦν οἱ λίθοι τὴν ἐξ ἀρχῆς σύνθεσιν, καὶ τὴν ὅλην κατασκευὴν ἄσηπτον διαφυλάττοντες.

On a présumé qu'il en était de ces pyramides comme de celles du lac Mœris, qui, selon Hérodote (1), étaient surmontées chacune d'une statue; mais il a été observé (2) avec raison que la plate-forme est beaucoup trop étroite pour avoir servi de base à une statue proportionnée à la hauteur du monument.

J'avais cru pouvoir conclure, d'un passage de Pline (3), réformé d'après une combinaison des variantes des manuscrits et des éditions, que la plate-forme était un peu plus large de son temps qu'à l'époque de Diodore (4); mais un examen plus approfondi de ce passage profondément corrompu, et dont le P. Hardouin n'avait pas craint de tirer la preuve que la pyramide avait 15,000 pieds de haut, m'a convaincu que toutes les corrections, y compris la mienne, qu'on en a proposées, sont arbitraires et qu'on n'en peut rien tirer de satisfaisant.

Au défaut d'un témoignage précis, toutes les probabilités indiquent qu'entre Diodore et Pline, il ne devait s'être opéré aucun changement dans la largeur de la plate-forme. On y montait rarement et difficilement. L'édifice continuait d'être sous la protection de la religion. Il serait difficile de comprendre que, dans ce court intervalle, la pyramide eût éprouvé une dégradation quelconque au sommet. Mais, entre l'époque romaine et celle d'Abdallatif, se montre une différence notable : la plate-forme s'était élargie de 2 mètres et un tiers. Elle avait donc alors éprouvé un commencement de dégradation. Les Arabes, grands chercheurs de trésors, avaient trouvé de bonne heure la pierre postiche (5) qui fermait l'ouverture latérale de la pyramide, et pénétré dans les chambres intérieures, où ils n'avaient rien trouvé de ce qu'ils cherchaient. Ils durent alors attaquer le monument par le haut, espérant

(1) II, 149.

(2) Jomard, dans la *Descr. de l'Égypte, Ant. Mém.*, II, p. 229.

(3) XXXVI, c. XII, § 79, ed. Sillig.

(4) *Recherches sur Dicuil*, p. 110.

(5) Voir les extraits des auteurs arabes dans Silvestre de Sacy, trad. d'*Abdallatif*, p. 219, note 21.

un meilleur succès; ils firent enlever la première assise de la plate-forme, et, après avoir creusé au centre un trou plus ou moins profond, voyant qu'ils ne rencontraient pas de conduit qui pût les mener dans l'intérieur, ils renoncèrent à une entreprise difficile qui ne produisait rien.

Tel est donc l'état où se trouvait la plate-forme au sixième siècle de l'hégire, lorsque Abdallatif écrivait. Ainsi l'édifice n'avait point encore subi d'altération essentielle. C'est postérieurement, et à des époques plus récentes qu'on ne le croit en général, que la dégradation complète du parement extérieur des trois pyramides s'est opérée.

Le témoignage d'Abdallatif s'accorde avec celui d'un autre témoin oculaire (1), Gérard, envoyé par Frédéric Barberousse auprès de Saladin en 1185, douze ou treize années seulement avant la rédaction de l'ouvrage d'Abdallatif.

Il dit : « A nova Babylonia usquè ad milliare unum in deserto sunt duo montes, lapidibus marmoreis maximis et aliis quadratis artificio erecti, opus admirabile, distantes ab invicem per tractum unius arcus, quadrati, ejusdem quantitatis, scilicet latitudinis et altitudinis (2). » L'expression *lapidibus marmoreis* ne peut s'entendre que du parement, construit avec une pierre calcaire polie qu'on pouvait prendre pour du marbre.

Moins d'un demi-siècle après l'époque d'Abdallatif et de Gérard, ce parement subsistait encore; cela résulte de la narration de Guillaume de Baldensel, qui visita l'Égypte en 1336. Il s'exprime ainsi : « Ultrà Babyloniam (Fostath) et fluvium Paradisi (3) versùs desertum, sunt plura antiquorum monumenta figuræ pyramidalis, inter quæ sunt duo miræ magnitudinis et altitudinis de maximis lapidibus et politis, in

(1) Cité, pour la première fois, dans la *Correspondance d'Orient*, par MM. Michaud et Poujoulat, t. V, p. 299.

(2) Ap. Arnold. Lubec., *Chron. Slavorum*, lib. VII, c. x, p. 519, ed. Lubec., 1702.

(3) C'est-à-dire, le Nil, qui est aussi regardé comme le *Géon* (le Djihoun, l'Oxus), un des fleuves du Paradis, par Cosmas Indicopleustes (*Topogr. Christ.*, in *Bibl. novâ Patrum*, t. II, p. 149, D).

quibus inveni scripturas diversorum idiomatum (1). » Les inscriptions dont il parle n'avaient pu être mises, comme on le verra plus bas, que sur le revêtement, d'ailleurs clairement désigné par les mots *maximis lapidibus et politis*.

L'existence du parement à cette même époque est encore attestée par un auteur arabe, Aboul Abbas Ahmed, surnommé Schehab-Eddin, qui mourut en 1348. Dans son ouvrage, dont le manuscrit existe à la bibliothèque Bodléienne, on lit, d'après l'extrait fourni par M. le docteur Sprenger au colonel Howard Vyse (2), « que les faces de la pyramide sont *unies*, et que les pierres, qui se recouvrent les unes les autres, sont parfaitement jointes. »

Ces deux témoignages contemporains s'accordent à montrer que la démolition du revêtement ne peut être antérieure à la première moitié du quatorzième siècle; et un passage de Makrizi (3), dans son ouvrage sur l'Égypte, qui a pu être composé vers 1390 à 1400, indique assez clairement qu'alors les pyramides devaient être encore revêtues. Il dit : « qu'entre Busir et Gizeh, il y a dix-huit pyramides; que quelques-unes sont petites et bâties en briques crues, mais qu'elles sont, en général, bâties en pierre; un petit nombre ont des pas ou degrés, mais *la plupart* d'entre elles ont une forme inclinée continue et une surface unie ».

C'est qu'en effet, à cette même époque, le revêtement de la grande n'avait disparu que dans la partie supérieure. On était occupé à en démolir le reste en 1395, comme le démontre le récit suivant donné par un pèlerin qui accompagnait alors Simon de Sarrebruche, baron d'Anglure, à la Terre sainte (4):

(1) Ap. Canis., *Var. lect.*, t. V, part. II, p. 113.

(2) T. II, p. 349.

(3) Ce passage, donné par M. Sprenger, se trouve dans l'ouvrage du colonel Vyse (t. II, p. 352).

(4) Voici le titre exact de ce petit livre très-rare : *Journal contenant le voyage faict en Hierusalem et autres lieux de devotion, tant en la terre saincte qu'en Ægypte, par très-illustre messire Simon de Sarrebruche, baron d'Anglure, au diocèse de Troyes, en l'année* 1395, *mis en lumière pour la première fois sur le manuscrit trouvé en une bibliothèque*, Troyes, 1621. Ce petit livre, qui

« Quand nous fûmes venus à iceux greniers (1), il nous sembla être la plus merveilleuse chose que nous eussions veuë dans tout le voyage, pour trois choses seulement; la première fut pour la grande largesse qu'ilz ont par le pied de dessoubs...; la seconde, pour la grande hauteur dont ilz sont, et sont ainsi comme à la façon d'un fin diamant, c'est assçavoir très-larges dessoubs, et très aigus par dessus...; la tierce chose fut pour les très nobles et gros ouvrages dont ilz sont faicts, de grosses et grandes pierres taillées bien..., et vismes adonc que sur l'un d'iceux greniers, ainsi comme au milieu en montant, avoit certains ouvriers massons qui à force *desmuroient les grosses pierres taillées qui font la couverture desdits greniers*, et les laissoient dévaler aval; d'icelles pierres sont faicts la plus grande partie des beaux ouvrages que l'on

n'est point à la Bibliothèque royale, se trouve à celle de l'Arsenal; il n'est pas paginé. Il est cité aussi par M. Poujoulat, p. 300.

(1) C'était une opinion générale, dans le moyen âge, que les pyramides étaient des *greniers* construits par le patriarche Joseph pour conserver le blé des années d'abondance. Selon Dicuil, ces greniers étaient au nombre de *sept*, le même que celui de ces années. (... *Septem horrea, secundùm numerum annorum abundantiæ, quæ sanctus Joseph fecerat.* VI, 32.) C'est pour cela qu'on les avait faits spacieux par le bas, pointus par le haut; là se trouvait une petite ouverture par où l'on jetait le blé; c'est ce que raconte Grégoire de Tours (*Hist. Franc.*, I, 10), d'après quelques pèlerins. Son récit prouve que cette opinion, commune en Égypte au neuvième siècle, et adoptée par la plupart des écrivains arabes (V. Silvestre de Sacy, dans le *Magas. encyclopéd.*, V[e] année, t. VI, p. 449), remontait assez haut, et ne pouvait provenir, comme on l'a cru, d'une confusion de mots de la langue arabe. On la trouve déjà dans l'*Etymologicum magnum* (v. Πυραμίδες, p. 697, Syll.) : Πυραμίδες δὲ πάλιν λέγονται ὡρεῖα βασιλικὰ σιτοδόχα, ἃ κατεσκεύασε Ἰωσήφ. « On appelle encore *pyramides* des magasins royaux pour recevoir le blé, que Joseph fit construire. » Cette notion repose sur une fausse étymologie du nom, que l'on dérivait de πυρός, *froment* : en effet, Étienne de Byzance dit que les pyramides ont été ainsi nommées des blés (ἀπὸ τῶν πυρῶν) que le *roi* y avait entassés; ce qui amena la famine (v. Πυραμ.). Quant à l'idée que *Joseph* était l'auteur de ces greniers, elle est due, je pense, aux juifs alexandrins, qui se montrèrent toujours fort jaloux de lier l'histoire d'Égypte à la leur, et de faire jouer un rôle aux Hébreux dans ce pays. De là une foule de traditions du même genre qu'ils accréditèrent. Selon eux, Abraham avait enseigné l'astronomie aux Égyptiens (Joseph, *Ant. Jud.*, I, 8, 2); et, d'après Artapanus (juif déguisé sous ce nom), une fille d'Abraham, nommée Merrhis, avait épousé le roi d'Égypte Chénéphrès (Apud Euseb., *Præpar. evang.*, IX, 27, p. 432). L'opinion dominante au moyen âge reposait donc à la fois sur une fausse étymologie et sur une fausse tradition.

faict au Caire et en Babylone, et que l'on y fist de longtemps..., et si ne sont que à *moitié descouverts*... Ainsi nous fut-il dict que en celles pierres que l'on descend d'iceux greniers, le soudan y prend les deux parts du proffit qui en ist, et les massons l'autre tiers, et sçachez que iceux massons qui iceluy grenier descouvrent, et qui n'estoient que ainsi comme au milieu en montant que à peine les pouvons nous appercevoir, et n'en sceusmes rien jusques nous vismes cheoir les grosses pierres, comme muitz à vin, que iceux massons abbatoient. »

Ce passage remarquable montre qu'en 1395, le revêtement était en pleine démolition. Toute la partie supérieure était déjà enlevée (1), puisque les ouvriers étaient *comme au milieu en montant*. Cette démolition, qui continua, sans doute, avec la même activité, devait être déjà fort avancée en 1440, lors du voyage de Cyriaque d'Ancône, puisqu'il assure être monté sur le sommet de la grande pyramide, où il trouva, dit-il, une inscription en caractères phéniciens (*Phœnicibus characteribus epigramma*) (2). Puisqu'un voyageur pouvait monter, à cette époque, sur la plate-forme, il est à présumer que les gradins n'étaient pas recouverts par le parement, au moins d'un côté. Un passage cité par Zoëga (3), d'après un manuscrit de la bibliothèque Barberini, nous apprend qu'Alexandre Ariosto, qui visita les pyramides en 1476, vit les Arabes occupés à démolir une des pyramides, afin d'en tirer des pierres pour la construction de leurs édifices (4). Par malheur, ce renseignement est trop vague; on ne sait de quelle pyramide il est question, ni quelle partie les Arabes démolissaient. Ariosto peut n'avoir parlé que de la démolition des angles au bas de la pyramide, ou même que de celles d'une des petites.

Laissant donc de côté ce passage, qui peut n'avoir point de rapport au parement, je me borne aux témoignages qui pré-

(1) Ce qui indique qu'il ne s'agit pas de la seconde pyramide.

(2) *Cyr. Ancon. Itinerar.*, p. 52, Florent.

(3) *De usu obeliscor.*, p. 402.

(4) Hâc tempestate Mauri ad eruendos lapides quibus ædificent, unam è pyramidibus diruunt.

cèdent; ils prouvent que le revêtement de la grande pyramide n'a pu être totalement enlevé avant la première moitié du quinzième siècle; et il a pu l'être plus tard encore.

La troisième pyramide a dû perdre aussi son magnifique parement à une époque récente, bien qu'on ne puisse la déterminer avec précision. Hérodote remarque (1) que, jusqu'à moitié de sa hauteur, elle était en *pierre d'Éthiopie;* ce qu'il faut entendre du granit rose; et, en effet, au pied de l'édifice, on trouve encore des blocs de ce granit, dont la forme annonce qu'ils ont servi au parement (2). Que ce parement existât encore à l'époque d'Abdallatif, cela est prouvé, et par le passage déjà cité sur la difficulté de l'ascension, et par son assertion positive, que la troisième pyramide est bâtie en *granit rouge, tiqueté de points et d'une dureté extrême* (3); ce qui revient à l'expression de *pyramide colorée* ou *rouge*, que lui donnent d'autres écrivains arabes (4). D'après le texte cité plus haut de Makrizi, on peut croire qu'il subsistait à la fin du quatorzième siècle, ou au commencement du quinzième.

Quant à la seconde pyramide, qui se distingue des deux autres en ce qu'elle conserve son revêtement à la partie supérieure, il est présumable que ce parement n'a été démoli que longtemps après les deux autres. C'est d'ailleurs ce qui résulte clairement de ce passage de Greaves : « Selon mon observation, dit ce voyageur, les pierres de cette pyramide sont de couleur blanche... Les côtés s'élèvent *non avec des degrés*, comme ceux de la grande, mais ils sont *unis et égalisés;* toute la construction (excepté à l'exposition du midi) paraît très entière, exempte de toute rupture ou brèche (5). » Ce passage, parfaitement clair et explicite, établit qu'en 1638

(1) II, 134.

(2) Grobert, *Descr. des pyramides*, p. 97; Howard Vyse, *Operations*, etc., II, 183, n. 2.

(3) *Abdallatif*, etc., p. 173.

(4) V. les notes de S. de Sacy.

(5) «... The sides rise *not with degrees* like that (the first), but are smooth and equal, the whole fabrick (except where it is opposed to the south) seeming very entire, free from any deformed ruptures or breaches. » *Pyramidographia*, p. 104.

ce parement existait encore *en très grande partie*. On a généralement mis en doute le récit de Greaves, parce qu'il a paru tout à fait invraisemblable que la partie inférieure du parement eût disparu dans l'espace d'un siècle et demi (1). Tout récemment, M. Howard Vyse a même été jusqu'à douter que Greaves eût pris une connaissance personnelle de la deuxième ni de la troisième pyramide (2). Mais on ne comprendrait pas que cet astronome, qui vint en Égypte tout exprès (3) pour voir et mesurer les pyramides, qui, dans cette unique intention, fit, comme il le dit, deux fois le voyage d'Alexandrie au Caire (4), qui a donné de chacune des trois principales les premières mesures précises qu'un voyageur moderne ait obtenues, se fût contenté d'étudier la grande, sans même *aller voir* les deux autres. Cette supposition, en elle-même impossible, est contraire à la déclaration formelle de Greaves, qui assure qu'il parle d'*après sa propre observation* (*by my observation*); il dit : « De la grande pyramide *nous allâmes* à la seconde, qui est à peine à un jet de flèche de l'autre (*scarce distant the flight of an arrow*); en y allant, j'observai (*by the way I observed*) » etc., et toujours de la même manière. Son récit conserve donc toute la valeur que peut avoir celui d'un témoin oculaire, véridique, éclairé, qui ne pouvait ni se tromper lui-même, ni vouloir tromper les autres sur un fait matériel tel que l'*absence des gradins*. Sous peine de détruire toute certitude historique, il faut nécessairement admettre ce témoignage si formel, et reconnaître que le parement de la

(1) Jomard, dans la *Descr. de l'Ég., Ant. Descr.*, t. II, p. 83 : « On est étonné de lire dans Greaves, observateur attentif et intelligent, que les côtés ne présentent point de degrés, mais une surface égale et unie. »

(2) «... It would almost appear that the professor had not personally examined the second or third pyramids. » T. II, p. 212, n. 4.

(3) Sur quoi Addison le raille indirectement en ces termes dans le premier numéro du *Spectateur* : « To such a degree was my curiosity raised, that having read the controversies of some great men concerning the antiquities of Egypt, I made a voyage to Great Cairo on purpose to take the measure of a pyramid. »

(4) « For I twice went to Grand Cairo from Alexandria, and from them into the deserts, for the greater certainty, to view them. » (*Preface to Pyramidographia.*)

deuxième pyramide subsistait presque intégralement, au moins sur trois des faces de l'édifice, en 1638, comme il existe encore à la partie supérieure.

§ II. DÉCOUVERTE DES RESTES DU REVÊTEMENT AU PIED DE LA GRANDE PYRAMIDE ET DE DEUX AUTRES, PAR LE COLONEL HOWARD VYSE.

Les recherches précédentes sont faites indépendamment de la récente découverte, due à M. le colonel Howard Vyse, d'un débris du revêtement de la grande pyramide. Cette *découverte,* qui, selon les expressions du colonel, *dissipe tous les doutes à l'égard du revêtement,* décide, en effet, les seules questions qui pouvaient rester incertaines, à savoir : la vraie disposition des pierres, et la matière dont elles étaient formées.

En déblayant la base de la grande pyramide, on a trouvé, encore en place, deux blocs du parement, et il est probable que, si l'on continuait l'opération du déblayement, on en trouverait encore d'autres.

Les blocs ont cette forme trapézoïdale *c* *a* *d* *b*; leur hauteur *a* est de 4 pieds 11 pouces anglais ($1^m,472$), leur base *b*, de 8 pieds 3 pouces ($2^m,512$); le côté supérieur *c,* de 4 pieds 3 pouces ($1^m,293$), et le côté oblique *d,* de 6 pieds 3 pouces ($1^m,903$); l'angle que ce côté forme avec la base est de 51° 50′, le même que celui de l'inclinaison des faces de la pyramide. Il ne faut pas négliger d'observer que, dès 1763, Davison avait déjà vu que les blocs du parement avaient cette forme. Dans sa lettre au professeur White, publiée (en 1817) par M. Walpole (1), il dit : « D'après ce qui reste du parement de la seconde pyramide, je n'ai aucun doute que l'une et l'autre ont été recouvertes de pierres de cette figure, de manière

(1) Walpole's *Memoirs relating to Turkey,* etc., I, p. 370, 2e éd.

à former une surface unie du sommet à la base. » Cette figure trapézoïdale est justement celle des deux fragments trouvés au pied de la grande pyramide. Si cette lettre, publiée seulement en 1817, m'eût été connue en 1814, le passage que je viens de citer m'eût révélé la forme exacte des pierres du parement.

Les blocs retrouvés attestent que les assises du revêtement se superposaient, ainsi qu'à la seconde pyramide, et n'entraient pas, comme je l'avais présumé avec M. Girard, dans une mortaise pratiquée à l'assise inférieure, répondant à l'encastrement ménagé dans le roc vif sur lequel reposait la première assise. L'existence de cette mortaise était cependant bien vraisemblable, et semblait même nécessaire pour que la construction eût cette solidité que les Égyptiens recherchaient avec tant de soin; mais l'extrême perfection qu'ils ont su donner à l'appareil des pierres de ce revêtement rendait la précaution inutile. « Les joints, dit le colonel Vyse, sont à peine visibles; leurs interstices ont à peine une largeur égale à l'épaisseur du papier serpente (*the thickness of silver paper* (1); et telle est la ténacité du *ciment* qui a servi à les lier, que le fragment d'une des pierres, qui a été violemment arrachée ou brisée, restait encore fermement fixé dans son alignement, malgré le laps des siècles et la violence qu'il a soufferte... Je considère que l'appareil des pierres dans la chambre du roi et dans celle du parement est au-dessus de tout parallèle (2). » Avec de si habiles constructeurs, les mortaises étaient superflues.

En troisième lieu, l'inclinaison de la face extérieure des pierres du parement montre aussi que les blocs ne faisaient pas partie d'un socle qui ne s'élevait qu'à une certaine hauteur, mais qu'ils servaient de base à un parement qui montait

(1) Abdallatif dit l'épaisseur d'une *feuille de papier*. Cet écrivain se sert presque des mêmes termes que le colonel Vyse dans la description de cet excellent appareil. (Plus bas, p. 446.)

(2) « I consider that the workmanship displayed in the King's chamber... and in this casing stone, is unrivalled. »

jusqu'au sommet. « Il n'y a aucune raison de douter, dit M. Vyse, que tout l'extérieur de cette vaste construction ne fût couvert de cette même excellente maçonnerie (1). » Si cet habile observateur avait connu mes vues sur l'élargissement de la plate-forme, il aurait été confirmé dans son opinion. Ces vues conservent donc encore quelque utilité.

M. Perring pense que la face extérieure des blocs, quand on les mit en place, était grossièrement travaillée, et qu'on y avait ménagé des saillies pour protéger les angles contre le dommage qu'on aurait pu leur causer en élevant les pierres des assises supérieures. Les faces furent terminées après l'achèvement de la construction entière, en commençant par le haut. J'avais pensé (2) que les angles eux-mêmes furent abattus sur place : dans l'un et l'autre cas, le travail a dû commencer par en haut; et c'est l'explication que j'avais donnée du passage où Hérodote dit (3) « que l'on termina (ἐξεποιήθη) la pyramide en commençant par en haut (τὰ ἀνώτατα αὐτῆς πρῶτα); et de proche en proche jusqu'en bas (... τελευταῖα δὲ αὐτῆς τὰ ἐπίγαια καὶ τὰ κατωτάτω. » Ce sens est désormais incontestable.

Il résulte encore des observations de M. le colonel Vyse, que le socle rectangulaire sur lequel on avait cru que la pyramide reposait avant le commencement de l'inclinaison des faces, n'a jamais existé, et que les faces, ainsi que les arêtes, commençant au roc vif, se continuaient sans interruption de la base au sommet (4).

Les deux blocs ont leur parement extérieur entièrement dépourvu de sculptures ou d'ornement quelconque. La première, peut-être aussi la deuxième assise du revêtement, formaient donc une espèce de soubassement qui ne portait aucune déco-

(1) « And there is no reason to doubt that the whole exterior of this vase structure was covered with the same excellent masonry. » (T. I, p. 261, 262.)

(2) *Recherches sur Dicuil*, p. 104.

(3) II, 125.

(4) « This pyramid has no pedestal; but the faces and also the lines of the angles are in one continued line from the top to the bottom. »

ration, comme les socles des obélisques et les piédestaux des sphinx et des colosses, qui sont restés entièrement nus. C'est au-dessus des premières assises que commençait la zone des hiéroglyphes et des sculptures symboliques. Mais il est probable que c'est sur les pierres du soubassement que les voyageurs grecs et romains ont gravé les inscriptions commémoratives dont il va être question.

Ce soubassement, dont la hauteur est inconnue, est, sans doute, ce qu'Hérodote entend par πρῶτος δόμος, lorsqu'il dit que le πρῶτος δόμος de la seconde pyramide était en *pierre d'Éthiopie* (1) ou en granit. M. le colonel Howard Vyse pense que les deux premières assises seulement de la deuxième pyramide étaient en granit ; mais je ne vois pas, dans son livre, sur quelle observation il se fonde.

Avant cette découverte, on pouvait hésiter sur la matière qui formait le revêtement de la grande pyramide. On devait naturellement présumer qu'il était, comme celui de la seconde, en pierre calcaire du Mokattam. Mais on pouvait aussi penser qu'il se composait d'une matière plus précieuse. Maillet (2), Savary (3), Larcher (4), et d'autres (5), avaient présumé qu'il était en marbre ; et, sur la foi de l'auteur du petit traité des *Sept Merveilles du monde*, attribué à Philon de Byzance, j'avais pensé qu'il était formé de zones polychromes de granit, de brèches et d'autres pierres dures (6). Cet auteur dit, en effet, que les assises des pyramides sont alternativement formées des plus précieux matériaux, tels que le *marbre blanc* (ἡ πέτρα λευκὴ καὶ μαρμαρῖτις), le *granit éthiopien* (ἡ αἰθιοπικὴ), le *basalte noir* (ἡ μέλαινα), l'*hématite* (αἱματίτης λίθος), la *brèche verte* (ὁ ποικίλος καὶ διάχλωρος) (7). Selon lui, quelques-unes des

(1) II, 127.

(2) *Descript. de l'Égypte*, t. I, p. 290.

(3) *Lettres sur l'Égypte*, p. 194.

(4) *Trad. d'Hérod.*, t. II, p. 443, 445.

(5) On a vu que Gérard, au treizième siècle, a cru que ce parement était de marbre. (Plus haut, p. 429.)

(6) *Recherches sur Dicuil*, p. 107.

(7) L'expression ὁ ποικίλος καὶ διάχλωρος (λίθος) serait, en effet, convenable

pierres ont la transparence du verre ; d'autres sont verdâtres (κυαναυγές), ou jaune clair (μηλοβαφές), ou rouges comme si elles étaient teintes en pourpre (ἐξομοιοῦται τοῖς διὰ τῶν κογχυλίων θαλασσοβαφουμένοις). Lorsque j'ai écrit mon commentaire sur Dicuil, encore peu versé dans la critique et dans l'étude des monuments égyptiens, j'ai eu tort d'attacher de l'importance à cette description fantastique d'un auteur assez peu instruit du véritable état des choses pour ne faire aucune distinction entre les trois pyramides : pour lui, elles ont toutes les trois six stades de tour et trois cents coudées de haut ; elles s'enfoncent sous terre à une profondeur égale à leur élévation au-dessus du sol. Fabricius a, depuis longtemps, reconnu (et le dernier éditeur de cet opuscule, M. Orelli, est du même avis) que ce petit traité ne peut être de Philon de Byzance, qui vivait sous Ptolémée Philométor ; à en juger par l'enflure du style et l'incohérence des détails, il doit être de quelque rhéteur d'une époque assez récente.

La découverte du colonel Howard Vyse fait évanouir ces descriptions imaginaires ; il faut donc remplacer tous ces marbres précieux simplement par le calcaire compacte. Le revêtement, travaillé avec l'admirable perfection que cet explorateur a constatée, reste encore une construction bien assez étonnante, surtout quand on pense qu'il s'agissait de couvrir ainsi une surface d'environ 85,000 mètres carrés, et d'employer plus de 210,000 mètres cubes de pierres taillées et appareillées avec le même soin.

Les recherches du même explorateur ont fait aussi retrouver des traces de revêtement au pied de plusieurs des six petites pyramides, situées à l'est de la grande et au sud de la troisième :

pour désigner la *breccia verde*, cette belle matière dont il y a si peu de monuments (le principal est le grand sarcophage, maintenant au Musée britannique [IXth room, nº 6], qui se trouvait dans la mosquée de Saint-Athanase, à Alexandrie). Les anciens, surtout les Romains, paraissent l'avoir cependant beaucoup exploitée dans les carrières situées près de Foakhir sur la route de Cosseir, comme l'attestent de nombreuses inscriptions qui s'y trouvent. Sir Gardner Wilkinson, qui les a recueillies, a bien voulu me les communiquer.. Elles font partie du second volume de mon *Recueil des inscriptions grecques et latines de l'Égypte*.

ainsi il n'est pas permis de douter qu'elles furent toutes, même les deux qui ont été construites à étages, recouvertes par un parement d'une disposition semblable et d'une épaisseur proportionnée à leurs dimensions. On pénétrait dans celles-ci, comme dans les trois grandes, par un couloir incliné qui aboutit à une ou deux chambres sépulcrales, taillées dans le roc à une profondeur variable (1).

On a cru que le conduit de la grande pyramide avait servi, par son inclinaison, à observer, de l'intérieur, l'étoile polaire. Cette idée est, en elle-même, bien peu vraisemblable; quelle pouvait être, en effet, l'utilité d'uue telle disposition dans un monument destiné à rester fermé à jamais? Mais elle est détruite par la découverte d'un même conduit incliné dans toutes les autres, conduit dont l'inclinaison varie entre 26° et 27°, pour la première, la deuxième, la troisième, la quatrième, la cinquième et la neuvième; entre 30° et 34°, pour les trois autres; et l'on n'a guère besoin des savants calculs que sir John Herschel a pris la peine de faire pour reconnaître que de tels conduits n'ont jamais pu servir à aucun usage astronomique, La quantité de cette inclinaison tenait à une habitude générale, comme celle des faces, qui, dans toutes les pyramides, est d'une égalité presque parfaite, puisque les limites extrêmes en sont comprises entre 51° 50′ et 52°20′; d'un autre côté, les chambres ou niches sépulcrales placées, dans toutes, au bout de ces conduits, prouvent une destination uniforme, celle de servir de tombeaux, comme toute l'antiquité l'atteste.

(1) La grande est la seule dont les deux principales chambres et les canaux qui y conduisent aient été pris dans la bâtisse; à la seconde, ils sont à peu près au niveau du sol; dans toutes les autres, on les a creusés dans le roc, à une profondeur qui varie depuis 5 jusqu'à 10 mètres.

§ III. DES HIÉROGLYPHES QUI DÉCORAIENT EXTÉRIEUREMENT LES PYRAMIDES. — DES INSCRIPTIONS QUE LES VOYAGEURS ANCIENS Y AVAIENT GRAVÉES.

Ici se présente naturellement l'examen d'une des plus grandes difficultés que puisse offrir l'étude des monuments égyptiens. Personne n'ignore que les parois intérieures des trois grandes pyramides sont entièrement nues, qu'elles n'offrent aucun de ces bas-reliefs ou anaglyphes, ni de ces inscriptions hiéroglyphiques que les Égyptiens ont répandues avec une si grande profusion sur toutes les parois de leurs autres édifices sacrés ou funéraires. Cette absence totale d'inscriptions et de sculptures a paru si extraordinaire, si contraire à l'usage de ce peuple, qu'on n'a cru pouvoir expliquer cette singularité qu'en supposant que les pyramides avaient été construites avant l'invention de l'écriture hiéroglyphique. Mais, comme il n'y a pas plus de sculptures que d'hiéroglyphes à l'intérieur des pyramides, il faudrait nécessairement admettre, par la même raison, que les Égyptiens ne connaissaient pas non plus, à cette époque, l'art de sculpter les pierres : conclusion qui serait absurde, quand on pense à l'étonnante perfection qu'ils avaient dès lors atteinte dans la bâtisse, la coupe et l'appareillage. D'ailleurs l'usage de la sculpture, à cette époque, est attesté par Hérodote (1), qui a vu des figures sculptées (ζῶα ἐγγεγλυμμένα) sur les parois de la chaussée construite pour le transport des matériaux qui ont servi à élever les pyramides. Quant à l'existence des hiéroglyphes, elle est prouvée, en premier lieu, par le même Hérodote, qui cite une inscription en caractères hiéroglyphiques (διὰ γραμμάτων αἰγυπτίων) gravée sur la grande pyramide, et de l'époque même de la construction; en second lieu, par des inscriptions hiéroglyphiques peintes, non sculptées, sur les parois de chambres nouvellement découvertes à l'intérieur (2). Ces inscriptions, que tout

(1) II, 124.
(2) Outre le nom de *Menkaré* écrit sur le cercueil trouvé dans la troisième pyramide.

annonce avoir été tracées au temps de la construction, en confirmant le témoignage d'Hérodote sur l'usage des hiéroglyphes, détruisent la raison qu'on avait donnée de leur absence dans les pyramides. Mais elles rendent cette absence, comme celle des sculptures, encore plus singulière et inexplicable; car il résulte des nouvelles découvertes que l'intérieur des autres pyramides de Gizeh, ainsi que des six plus petites qui ont été ouvertes, est également dépourvu de la décoration habituelle des édifices égyptiens. On dirait donc qu'il y a eu, pour ces pyramides seulement, un parti pris de laisser entièrement nues leurs parois intérieures.

Trouver la raison de l'absence totale de décoration à l'intérieur des pyramides paraît donc bien difficile, surtout depuis qu'il est à peu près démontré que ce sont des monuments exclusivement funéraires. Malgré les témoignages formels des anciens, on a longtemps cru qu'elles pouvaient avoir eu une seconde destination, celle de monuments scientifiques, destinés à conserver l'état des connaissances mathématiques à l'époque où elles furent bâties. Cette opinion, mise en avant par Diderot (1), approuvée de Bailly (2), de Dupuis (3), partagée par beaucoup d'autres, par des membres de la Commission d'Égypte (4), et par moi-même, je dois l'avouer (5), n'est plus soutenable, depuis que l'on connaît mieux l'esprit

(1) *Encyclop. méthodique*, au mot *Égyptiens* (*Philosophie des*).

(2) *Hist. de l'ast. anc.*, p. 176, 418.

(3) *Origine des cultes*, t. I, p. 52, 53.

(4) Jomard, *Descr. des pyram.* dans la *Descr. de l'Égypte, Ant. Descript.*, t. II, p. 196 et suiv.

(5) Dans mes *Recherches sur Dicuil*, p. 105, 106, j'ai laissé des doutes sur l'exclusive destination funéraire au moins de la grande pyramide, étant alors, comme plusieurs membres de la Commission d'Égypte, un peu sous l'influence des idées de Dupuis; je suis revenu, il y a déjà longtemps, de cette erreur. Dans une leçon faite au Collège de France, le 5 mai 1836, j'ai prouvé cette destination par le témoignage des anciens, par l'analogie dans la disposition des deux grandes pyramides (les deux seules où l'on eût alors pénétré), enfin par l'existence des nombreuses pyramides de Méroé et de monuments analogues chez un grand nombre de peuples. La disposition presque uniforme des conduits et des chambres dans les petites pyramides achève maintenant la démonstration.

égyptien, manifesté dans ses monuments religieux. Les récentes découvertes, en faisant connaître la grande uniformité des dispositions intérieures de toutes les pyramides, grandes ou petites, où l'on a pénétré, ont démontré que leur destination a été la même, c'est-à-dire uniquement funéraire, ainsi que les *syringes* ou tombes des rois à Thèbes, qui se composent de conduits inclinés et de chambres sépulcrales, comme on en trouve à l'intérieur des pyramides; avec cette différence qu'à Thèbes on les a creusées dans des montagnes *naturelles*, et qu'à *Memphis* les conduits et les chambres ont été ménagés, en partie, soit à fleur du sol, soit dans la masse de montagnes *factices*.

Mais cette analogie même rend plus inexplicable encore l'absence de toute sculpture dans ces monuments. Car, si l'on est sûr de quelque chose, d'après les nombreux exemples que l'on en connaît, c'est qu'aucune grande sépulture, et surtout qu'aucune sépulture royale, ne pouvait se passer de ces scènes funéraires, religieuses, civiles ou militaires, de ces longues inscriptions exprimant le rituel ou la liturgie, en rapport avec la vie, les goûts, les actions du personnage auquel elle était destinée. Tel est, en effet, le sujet de ces représentations si variées, de ces interminables légendes hiéroglyphiques qui couvrent toutes les parois des syringes.

Maintenant observons que les hypogées de Thèbes ne sont précédés d'aucun édifice extérieur sur les parois duquel ces représentations, essentielles à leur destination, auraient pu être disposées; il a donc fallu, de toute nécessité, les sculpter sur leurs parois souterraines.

Il n'en est pas ainsi des pyramides, qui offraient, au contraire, de vastes surfaces extérieures, parfaitement unies et propres à recevoir toute espèce d'ornements; il est naturel de penser que c'était au dehors que ces représentations funéraires, que toutes ces inscriptions hiéroglyphiques devaient être figurées, exposées aux regards de tous, exprimant ce qu'il était utile de savoir, l'époque des monuments, leur objet, la vie du défunt, les cérémonies funèbres en général, et, en par-

ticulier, celles qui devaient se célébrer à son intention. Une fois sculptées au dehors, il devenait d'autant plus inutile de les répéter au dedans, qu'on a toute raison de croire que l'intention de ceux qui ont bâti les pyramides était qu'on ne pénétrât jamais dans l'intérieur. Les plus minutieuses précautions paraissent avoir été prises pour que les issues en fussent hermétiquement fermées, et pour qu'on ne pût arriver aux chambres funéraires. Il n'existe aucune preuve qu'on y soit entré, tant que la religion égyptienne a conservé quelque empire. J'ai déjà conclu, d'un passage de Strabon, qu'on n'y entrait pas de son temps (1). Depuis qu'on a ouvert la seconde, la troisième, et six des petites qui en sont voisines, on a pu se convaincre que ni les Grecs ni les Romains n'y pénétrèrent jamais. Une seule circonstance suffirait pour le prouver clairement, c'est l'absence totale, à l'intérieur, de ces inscriptions grecques ou latines que les anciens voyageurs ont tracées en si grand nombre dans les syringes de Thèbes (2). S'ils avaient pénétré aussi dans les pyramides, leur vanité ou leur admiration n'aurait pu manquer d'y laisser de pareilles traces de leur visite (3). Les papyrus nous montrent que les tombes des particuliers, à Thèbes, restaient accessibles, et s'ouvraient de temps en temps pour que les cholchytes, ou autres prêtres, pussent y célébrer des cérémonies funèbres, qui leur valaient de bonnes redevances. Les syringes paraissent n'avoir pas été dans le même cas. On a lieu de croire que les cérémonies en l'honneur des rois étaient célébrées dans les grands monuments de la rive gauche, au nombre de quarante-sept (4), tels que le *Ramesseum*, le *Menephtheum*, l'*Amenophieum*, qui étaient, ainsi que le fabuleux *Osymandyeum*, des édifices à la

(1) *Trad. française*, t. V, p. 397.

(2) On en a recueilli plus de cent vingt; mais il y en a bien davantage. Voy. la *Statue vocale de Memnon*.

(3) C'est ce qui montre qu'il ne faut pas voir un fait réellement observé dans ce que raconte le Pseudo-Plutarque (*de Placit. philos.*, IV, 20) de l'écho qui se faisait entendre à l'intérieur des pyramides, où la voix se répercutait quatre ou cinq fois. Ceci doit appartenir à quelqu'une de ces narrations romanesques où l'on décrivait ce que personne n'avait jamais vu.

(4) *Mémoire sur le tombeau d'Osymandyas*.

fois religieux et sépulcraux, élevés aux rois, où le culte commémoratif de chacun d'eux était confié à certaines corporations sacerdotales. Telle était, sans doute, la fonction des pastophores d'Aménophis(1), qui subsistaient encore sous les Ptolémées, quinze siècles après la mort de ce roi (2). Si de pareilles cérémonies furent célébrées en l'honneur des rois fondateurs des pyramides, c'est à l'extérieur, c'est au pied de ces monuments qu'elles ont dû l'être.

Cette vue, qui me semble sortir assez naturellement de l'analogie des deux genres d'édifices funéraires, a l'avantage, non-seulement d'expliquer sans effort, mais de rendre nécessaires des témoignages parfaitement authentiques, qu'on a rarement admis sans restriction, quand on ne les a pas décidément rejetés (3). Ce sont ceux qui attestent que l'extérieur des pyramides offrait de nombreuses inscriptions hiéroglyphiques. Une des raisons pour les rejeter était qu'il ne restait plus de traces de ces inscriptions ; mais l'existence d'un revêtement, qui a depuis longtemps disparu, suffisait pour expliquer comment il n'en subsiste plus aucune. Une raison en apparence meilleure, c'est qu'on n'en aperçoit plus nul vestige sur la partie du revêtement qui existe encore au sommet de la deuxième pyramide. Mais rien ne dit, dans l'hypothèse où le parement des pyramides eût été sculpté, que ces sculptures eussent couvert les faces entières depuis le haut jusqu'en bas ; elles ont pu n'occuper qu'une zone d'une médiocre largeur, divisée en colonnes verticales qui ne s'élevaient que jusqu'au point où l'œil pouvait saisir ces figures et ces caractères.

Il n'y a donc réellement aucun motif pour rejeter ces témoignages, s'ils sont formels, positifs, émanés de gens qui parlent de ce qu'ils ont vu.

Or il n'est rien de plus précis que ceux des auteurs arabes,

(1) Voy. Pap. Taur., V et VI; ibique Peyron, p. 37-39. *Statue vocale de Memnon*, p. 59, 60 [et t. II de cette publication].

(2) *Mémoire sur le tombeau d'Osymandyas*, ci-dessus, p. 262.

(3) Comme Greaves et Larcher.

de Masoudi, de Kordhadbeh, d'Ebn-Haukal, d'Abdallatif, de Makrizi (1), etc., la plupart témoins oculaires : ils s'accordent tous à l'égard des nombreuses inscriptions gravées sur la face des trois pyramides. Il suffira de rappeler ici celui d'Abdallatif, écrivain qui se distingue entre tous par son exactitude et son excellent jugement, et qui avait fait, d'ailleurs, une étude particulière des pyramides, sur lesquelles il avait composé un ouvrage spécial, qu'il appelle *mon grand ouvrage sur les pyramides*. Il dit : « L'extrême précision qu'on a mise à leur bâtisse est digne de la plus haute admiration. Les joints sont si parfaits, qu'il serait impossible de passer une aiguille ou même un cheveu entre les pierres. Elles sont liées par un ciment dont la couche n'est pas plus épaisse qu'une feuille de papier. » Puis il ajoute : « Les pierres sont couvertes *d'anciens caractères,* maintenant inintelligibles... Les inscriptions sont *si nombreuses,* que la copie de celles-là seules qui peuvent être lues sur la surface des deux pyramides remplirait plus de dix mille pages. » Quand l'expression *dix mille* se prendrait ici pour un nombre indéterminé, comme le μυρίοι des Grecs, elle indiquerait, sans nul doute, une masse d'inscriptions, dont l'objet n'a pu être que d'exprimer tout ce que nous trouvons dans les innombrables légendes qui couvrent les parois des hypogées. Ce passage nous dispense d'en citer d'autres, et il démontre quelle extension il faut donner aux textes d'Hérodote et de Diodore.

Le premier dit qu'on avait marqué *sur la pyramide,* en caractères égyptiens, combien il avait été dépensé pour la nourriture des travailleurs (2). Larcher (3) a conclu, de ce passage, qu'il n'y avait pas eu de figures sculptées sur cet édifice, puisque Hérodote n'a pas fait, à cet égard, la même remarque que pour la chaussée.

Mais cet historien ne s'astreint nulle part à donner une

(1) Cités par Silvestre de Sacy dans ses Notes sur Abdallatif, p. 221 et suiv.

(2) Hérod., II, 125, 5 : Σεσήμανται δὲ διὰ γραμμάτων Αἰγυπτίων ἐν τῇ πυράμιδι, ὅσα κ. τ. λ.

(3) *Traduct. d'Hérod.,* II, p. 436.

description complète des monuments ; il n'indique ordinairement que les circonstances auxquelles l'amène l'intérêt de sa narration. Selon toute apparence, il n'aurait pas parlé même de cette inscription, s'il n'avait été frappé de l'extraordinaire dépense qui s'était faite seulement en raiforts, en ail et en oignons, la partie la moins coûteuse de la nourriture des ouvriers. Son silence ne prouve donc pas qu'il n'y eût ni d'autres inscriptions, ni de figures sculptées. Ce serait peu connaître les usages égyptiens que de croire qu'on se fût borné à graver sur cette tombe royale ce qu'avait coûté la nourriture des ouvriers ; c'est là un détail qui venait nécessairement après beaucoup d'autres, plus importants parce qu'ils se liaient au but religieux et funéraire des édifices, mais qui frappaient médiocrement les étrangers, habitués qu'ils étaient à voir les édifices égyptiens tout couverts de sculptures. Il n'en devait pas être ainsi du compte des seize cents talents dépensés seulement pour l'achat des denrées de la plus mince valeur. Voilà un trait qu'ils ne pouvaient passer sous silence.

Il faut bien appliquer cette observation au passage de Diodore (1), si l'on veut le concilier avec les auteurs arabes. Cet historien parle de la même inscription, non comme l'ayant vue, ou comme se l'étant fait traduire ; et il semble n'avoir fait

(1) I, 64. Il est à regretter que l'historien s'exprime si vaguement sur une autre circonstance, celle d'une ἀνάβασις entaillée dans l'un des côtés de la pyramide (ἀνάβασιν δ' ἔχει διὰ μιᾶς τῶν πλευρῶν ἐγκεκολαμμένην, I, 64). Que cette ἀνάβασις fût un *escalier* formé de degrés, une ἀνάβασις κλιμακωτή ou κλιμακώδης, cela peut être, puisque toute expression générique embrasse les espèces, et que, d'ailleurs, celle-ci a souvent été prise dans ce sens particulier : pourtant le participe ἐγκεκολαμμένη jette du doute sur cette signification. Quoi qu'il en soit, on aurait désiré que l'écrivain eût dit où conduisait et à quoi pouvait servir cette *montée,* quelle qu'en fût la disposition ; ce n'était pas, à coup sûr, pour arriver jusqu'au sommet ; car on en retrouverait encore la trace à la partie supérieure du parement qui existe sur les quatre faces ; mais elle n'en a conservé nul vestige. Comme nous savons par Hérodote que le πρῶτος δόμος de cette pyramide était en granit, on pourrait présumer que la montée servait à s'élever sur le rebord de ce πρῶτος δόμος ou soubassement, dont l'historien nous a laissé ignorer la hauteur. Le soubassement n'ayant pas reçu d'hiéroglyphes, ainsi qu'on le verra plus bas, en montant sur le rebord on pouvait lire plus facilement ceux qui étaient gravés au-dessus.

ici que copier Hérodote. Il ajoute que la seconde pyramide est ἀνεπίγραφος, *sans inscription ;* ce qui, pris à la lettre, serait formellement contraire au dire d'Abdallatif. Ce mot ne peut donc s'entendre de l'absence de toute inscription : il doit se rapporter à celle que l'historien vient de citer comme exprimant ce qu'a coûté la nourriture des ouvriers de la première pyramide, et signifier qu'une telle inscription n'existait pas sur la seconde. Je ne vois guère que cette interprétation qui puisse faire concorder son témoignage avec celui d'Abdallatif et des autres écrivains arabes, qui est si précis et si formel ; car personne ne supposera, sans doute, que ces inscriptions si nombreuses avaient été mises sur la pyramide après le voyage de Diodore de Sicile.

Il est cependant un passage d'Ebn-Haukal, cité par Makrizi, qui mérite une attention particulière. L'auteur dit que, parmi ces caractères, il y en avait de *grecs*. Ce fait revient à celui que j'ai rapporté d'après Guillaume de Baldensel, qui, en 1336, vit, sur les pyramides, des inscriptions en diverses ses langues, *in quibus inveni scripturas diversorum idiomatum* (1).

Or ce double témoignage nous montre que, outre les légendes hiéroglyphiques qui se rapportaient à la destination de ces monuments, on y voyait encore de ces inscriptions en vers ou en prose que les anciens voyageurs grecs et latins ont laissées en si grand nombre sur les monuments égyptiens.

Dans ces *espèces de cartes de visite* des voyageurs, comme les appelle Champollion, en exprimant leur admiration pour les monuments, ils ont déduit leurs qualités, indiqué l'époque de leur voyage, et nous ont ainsi transmis, sans y penser, une foule de renseignements maintenant précieux pour l'histoire de leur temps. De ces inscriptions, qui ont dû être si nombreuses, il ne restait plus, sur le sol des pyramides, que celles qui ont été gravées sur le grand sphinx et en diverses parties

(1) Plus haut, p. 429.

des constructions voisines. Il n'est pas possible de douter que les anciens voyageurs n'en aient aussi gravé sur le parement extérieur des pyramides elles-mêmes, qui excitaient par-dessus tout leur admiration; mais celles-là ont dû nécessairement disparaître, ainsi que les hiéroglyphes, avec le parement qui les avait reçus.

Cependant il en est échappé deux à la destruction commune; à la vérité, elles ne se retrouvent plus sur le monument lui-même, mais elles y furent certainement gravées. La première est un distique conservé par le scholiaste de Clément d'Alexandrie (1), qui l'annonce en ces termes : « Les pyramides sont des édifices, en Égypte, qui ont été bâtis *en place de tombeaux* (c'est-à-dire pour servir de tombeaux), comme le témoigne l'inscription gravée sur ces monuments, ainsi conçue. »

Le scholiaste a dit ἐν αὐταῖς, au lieu de ἐν μιᾷ αὐτῶν, probablement parce que Maxime, l'auteur de l'épigramme, l'avait répétée sur chacune des trois pyramides; ce qui était assez l'usage de ces faiseurs d'inscriptions, connu par plusieurs de celles de Philes, de Pselcis et des tombeaux des rois, à Thèbes.

Quant à l'épigramme elle-même, la voici, corrigée de deux fautes évidentes :

Μνήματα Καιφρῆνός (2) τε καὶ ἀντιθέου Μυκερήνου (3)

(1) Publié, pour la première fois, dans le Clément d'Alexandrie de Klotz, t. IV, p. 113. Voici le texte de cette scholie, tirée du beau manuscrit de la Bibliothèque royale, n° 451 : Πυραμίδες οἰκοδομήματα ἐν Αἰγύπτῳ, ἅπερ ᾠκοδομήθη εἰς μνημάτων χώραν, ὡς μαρτυρεῖ τὸ ἐν αὐταῖς ἐπίγραμμα οὕτως ἔχον. M. Osann, qui a relevé cette inscription d'après le manuscrit, et l'a publiée (*Sylloge inscript.*, p. 413), a lu εἰς μνῆμα τῶν χώραν, et propose de lire τῶν τυράννων. Il n'y a rien à changer.

(2) Cod. Καὶ Φρηνός τε. Hérodote écrit Χεφρῆν, et Diodore Κεφρῆν. Le poète, ayant besoin d'une syllabe longue, a écrit Καιφρῆνος, dont la prononciation est la même. Une autre exemple de ce genre de séparation vicieuse existe dans les manuscrits de Diodore, qui donnent μὲν Χερῖνον (ὃν τινὲς μὲν Χερῖνον ὀνομάζουσιν, I, 64), au lieu de Μενχερῖνον, qui est la vraie orthographe du nom, du moins la plus voisine du nom égyptien *Mencharé* ou *Menchérès*, comme l'écrit Manéthon, Μενχέρης (ap. Syncell., p. 56 D); ce que donne aussi la lecture hiéroglyphique, le nom commençant par *Men*. Les nouveaux éditeurs de Diodore ont donc bien fait de lui restituer la leçon Μενχερῖνον.

(3) J'ai conservé la leçon Μυκερήνου, parce que cette orthographe a pu

lire. En effet Masoudi, qui écrivait au treizième siècle, dit que les pyramides étaient couvertes d'inscriptions *presque effacées* (1). Le revêtement portait donc, outre les sculptures hiéroglyphiques, dont un édifice égyptien ne pouvait se passer, un grand nombre d'inscriptions en diverses langues, où les voyageurs anciens avaient exprimé leur admiration. Ainsi s'expliquerait naturellement ce fait si extraordinaire de l'absence totale de sculptures et d'hiéroglyphes dans les conduits et les pièces intérieures des pyramides. Les hypogées de Thèbes furent ornés en dedans; les pyramides le furent en dehors. Voilà peut-être tout le mystère. Au reste, je suis tout prêt à me ranger à une opinion meilleure.

(1) Cité dans l'ouvrage du colonel Howard Vyse, t. II, p. 336.

RECHERCHES SUR LE GISEMENT

ET L'EXPLOITATION

DES CARRIÈRES DE PORPHYRE

ET DE GRANIT

DANS LE DÉSERT, A L'EST DU NIL

M. Burton fut chargé, en 1822, par le pacha d'Égypte, de faire l'exploration géologique du désert, entre le Nil et la mer Rouge. L'année suivante, ce voyageur reprit et termina cette exploration en compagnie de sir Gardner Wilkinson. Les découvertes qu'il avait faites dans le premier voyage furent alors confirmées et complétées; ils reconnurent : 1° l'emplacement de Myos-Hormos et de tous les lieux où se trouvent encore des ruines antiques le long de la côte, depuis le Ouadi-Arabah jusqu'à Bérénice; 2° la route de Myos-Hormos à Coptos, sur le Nil, et d'autres voies de communication, qui joignaient la mer Rouge au Nil; 3° la position de deux villes ou stations antiques, dont l'une est située sur l'emplacement même de ces fameuses carrières de porphyre d'où les Romains tirèrent tant de magnifiques pièces pour l'ornement de leurs basiliques, de leurs temples, de leurs bains et de leurs habitations privées. Tels sont les principaux résultats de cette double excursion, qu'on peut mettre au rang des plus heureuses et des plus fécondes qu'on ait faites dans les déserts qui entourent l'Egypte.

On peut s'étonner que ces résultats, depuis près de vingt ans qu'ils ont été obtenus, n'aient encore été cités et discutés

nulle part, et que les géographes, surtout, n'aient point enregistré sur leurs cartes les indications positives qu'ils pouvaient en tirer.

Cet injuste oubli vient peut-être de ce que les deux savants voyageurs anglais ont été peu empressés de faire connaître leur intéressante excursion; car ce n'est qu'en 1824 qu'il a paru, dans le *Monthly Magazine* de janvier, quelques lignes insignifiantes à ce sujet, reproduites dans la *Revue encyclopédique* de février, et dans le *Morning Chronicle* du 23 octobre de la même année. Ce n'est qu'à la fin de 1830 que sir Gardner Wilkinson communiqua au secrétaire de la Société de géographie de Londres un extrait de sa narration, lequel n'a été publié qu'en 1832, dans le second tome du journal de cette société savante.

Cet extrait, quoique fort détaillé et rempli des plus curieux détails, est passé presque inaperçu pendant neuf ans, perdu au milieu de morceaux d'un intérêt moindre. Son importance me serait peut-être échappée, comme à tout le monde, si mon attention n'avait été attirée par plusieurs inscriptions que, fort heureusement, sir Gardner Wilkinson avait laissées sortir de son portefeuille. Les deux plus longues, qui n'ont elles-mêmes que quelques lignes, ne sont que la répétition l'une de l'autre. Elles paraissent n'offrir, au premier coup d'œil, que des formules connues; mais un examen plus attentif ne tarde pas à faire découvrir, presque dans chaque mot, un détail intéressant et neuf; et, quand on les rapproche du récit des voyageurs, on s'aperçoit bientôt qu'elles se rattachent, dans leur ensemble, à plusieurs points importants, et jusqu'ici fort obscurs, de géographie, d'histoire et d'archéologie.

§ I. — DE L'EXPLOITATION ET DE L'EMPLOI DU PORPHYRE D'APRÈS LES TEXTES ANCIENS.

Il est à peu près certain que les anciens Égyptiens n'ont point travaillé le porphyre, cette belle matière qui devint d'un si grand usage dans l'architecture et la sculpture romaines à

partir d'une certaine époque. Ceux qui penchent à croire qu'ils l'ont employée (1) conviennent, du moins, que l'usage qu'ils en ont fait a dû être extrêmement limité ; ils avouent même qu'on n'a point encore trouvé un seul monument, ou un fragment quelconque de travail égyptien, en cette matière (2). Or, quand on pense à l'immense quantité d'objets, sarcophages, vases, statues, fragments d'architecture, qui ont été rapportés en Europe, ou qui existent encore sur le sol des anciennes villes de l'Égypte, formés de toutes les espèces de pierres, granit, basalte, brèche verte, albâtre, serpentine, jaspe, etc., que les Égyptiens ont travaillées avec tant d'abondance, l'absence du porphyre ne peut s'expliquer que parce qu'il n'a jamais été employé par eux.

Ce n'est pas cependant qu'ils aient pu manquer de le connaître (3). On rencontre sur le sol sablonneux (non sur le terrain d'alluvion), à Dendérah, à Ombos et ailleurs, des blocs de porphyre, arrondis comme d'énormes cailloux roulés, qui ont été employés bruts à des murs de soutènement ou à des barrages (4). Ces blocs n'ont point été apportés là par la main des hommes ; ils ont été détachés des montagnes primitives, à l'Est de la vallée du Nil, par les immenses courants des époques géologiques. On peut donc les assimiler aux blocs connus des géologues sous le nom d'*erratiques*. Enfin, les anciennes caravanes qui se rendaient du Nil à la mer Rouge, par les vallées transversales de l'Égypte moyenne, ne pouvaient méconnaître le gisement de ces puissantes formations de porphyre vues par Bruce, Browne (5) et d'autres voyageurs.

(1) M. Jomard (*Descr. d'Edfou,* § 5, p. 25) ne doute pas qu'ils n'aient travaillé cette matière. « Le fragment d'Élithya, dit-il, ne peut donner qu'une « faible idée de ce que les Égyptiens ont fait de statues de ronde-bosse, soit « en granit, soit en albâtre, soit en brèche, soit en porphyre. » Ce passage montre que les recherches qui suivent n'étaient pas superflues.

(2) Rozière, *Descr. de l'Ég., Hist. nat.,* t. II, p. 706. Cf. Quatremère de Quincy. *De l'Archit. ég.,* p. 75 ; *Dict. d'Archit.* au mot *Porphyre.*

(3) Il en existe quelques veines dans les montagnes granitiques de Syène (Wilkinson, *Topogr. of Thebes,* p. 459).

(4) Wilkinson, *Topogr. of Thebes,* p. 451.

(5) *Nouv. Voy. dans la haute Égypte,* I, p. 219.

Ce n'est donc pas faute de connaître le porphyre que les Égyptiens ne l'auraient pas employé ; mais on conçoit qu'ayant à leur facile disposition d'aussi belles matières que les diverses espèces de granit, ποικίλος λίθος, et principalement le beau granit rose de Syène, le πυῤῥοποίκιλος de Pline (1), ainsi que les basaltes, les albâtres, les brèches, etc., ils aient tout à fait négligé le porphyre, dont la dureté, qui surpasse celle de toute autre roche, exigeait un travail long et pénible, ou même résistait peut-être aux moyens d'exécution dont ils pouvaient disposer.

Il n'existe non plus aucun texte, démonstrativement antérieur à l'époque romaine, où se rencontrent les mots servant à désigner cette substance, πορφυροῦς ou πορφυρίτης λίθος et πορφυρῖτις πέτρα, en latin, *porphyrites lapis*. Il faut convenir, cependant, que, si l'on devait s'en rapporter à un passage de Pline, la question serait décidée dans un autre sens. En décrivant le labyrinthe d'Égypte, cet auteur dit qu'il y avait, à l'intérieur, des *colonnes de porphyre* (*intus, columnæ de porphyrite lapide*). M. Quatremère de Quincy a déjà mis en doute la réalité du fait, se fondant sur le peu de critique de Pline dans le choix des sources qu'il consultait (2). Indépendamment de cette raison générale, on en trouve une particulière de rejeter son assertion, dans le caractère presque fantastique qu'il a donné à sa description du labyrinthe ; description évidemment compilée d'après plusieurs de ces relations romanesques dont l'Égypte était l'objet à l'époque grecque et romaine (3). Pourquoi les colonnes de porphyre qui décoraient l'intérieur du labyrinthe auraient-elles plus de réalité que le vestibule en marbre de Paros (*lapide e pario*), qui, selon Pline (4),

(1) Le texte de Pline porte *Pyropœcilon*, d'où l'on a conclu que le mot devait être, en grec, πυροποίκιλον. Je crois que la vraie orthographe est πυῤῥοποίκιλον, mot indiquant la couleur du granit rose, couleur qui rappelle bien faiblement celle du feu (πῦρ).

(2) *Dictionnaire d'Architecture*, t. II, p. 277, col. 2.

(3) Voy. la *Statue vocale de Memnon*, p. 32, 33 ; [et t. II de la présente publication].

(4) Voyez mon *Mémoire sur le labyrinthe*.

ornait l'entrée de cet édifice? Or, on sait que le marbre blanc ne se retrouve pas plus que le porphyre dans les restes de l'architecture ou de la sculpture égyptienne. On peut donc mettre les colonnes de porphyre et le vestibule en marbre de Paros sur le même rang que ces *nombreuses pyramides* (*complures pyramides*) qui décoraient le labyrinthe, lesquelles occupaient chacune six aroures de surface, et avaient de hauteur quarante orgyies (*quadragenarum ulnarum*), ou quatre-vingt-quatre mètres. Si les narrations fabuleuses que Pline a eues sous les yeux avaient pu lui donner la moindre idée de la vraie disposition du labyrinthe, il aurait lui-même trouvé quelque peine à loger ces gigantesques pyramides dans un monument qui, d'après les récits concordants de Diodore et de Strabon, témoins oculaires, était un édifice à un seul étage et entièrement couvert d'un toit plat, sur lequel on pouvait à l'aise se promener (1).

Il n'y a pas plus de confiance à donner à un passage du traité des *Sept merveilles du monde*, attribué à Philon de Byzance, ce qui en placerait la rédaction au temps de Ptolémée Philométor. L'auteur y fait une longue énumération des matériaux précieux qui ont servi à construire les pyramides. Dans le nombre il compte le *marbre* et le *porphyre* (2) ; mais il est depuis longtemps reconnu que cette compilation, où l'enflure du style le dispute à l'extravagance des détails, est l'œuvre de quelque rhéteur d'une époque récente (3).

Les Grecs, même depuis l'époque de leur établissement en Égypte, à la suite de la conquête d'Alexandre, n'ont pas plus que les anciens Égyptiens employé le porphyre. A la vérité, Winckelmann conjecture que les premières statues en cette matière, dont l'histoire fait mention, celles qui furent envoyées à l'empereur Claude, étaient d'anciens ouvrages, travaillés dès le temps des Ptolémées (4); mais, selon la remarque de Vis-

(1) Diod. Sic., I, § 66; Strab., XVII, p. 811.

(2) Voy. ma *Dissert. sur le revêtement de la grande Pyramide.*

(3) Fabr., *Bibl. Græc.*, t. IV, p. 231, Harles; Orelli, *Præf. ad Phil. Byz.*, p. v.

(4) *Hist. de l'art*, II, ch. xxi, § 19.

conti (1), c'est là une pure supposition, qui n'est appuyée d'aucun monument ni d'aucun texte. Le passage de Pline sur lequel Winckelmann se fonde n'est pas susceptible de l'interprétation qu'il lui donne : « Statuas ex porphyrite Claudio « Cæsari procurator ejus in urbem ex Ægypto advexit Vitra- « sius Pollio, non admodum probata novitate. Nemo certe « postea imitatus est (2). » Visconti observe avec raison qu'une pratique du temps des Ptolémées n'aurait pu être appelée une *nouveauté ;* car les Romains auraient eu, dans ce cas, mille occasions de voir des sculptures en porphyre à Alexandrie et même à Rome. L'expression de Pline est confirmée par le fait certain qu'il n'existe aucune pièce de cette matière dans les temples égyptiens construits sous la domination grecque, ni aucun fragment de sculpture qu'on puisse rapporter à une époque antérieure au règne de Claude. « Je pense, dit ce grand « antiquaire, que Vitrasius Pollion fit faire des statues de « Claude et de sa famille en porphyre, *matière qu'on venait de* « *découvrir*. Si cette nouveauté ne plut pas, c'est peut-être « parce que les statues étaient entièrement en porphyre : les « Égyptiens, accoutumés à travailler des marbres de couleur, « n'eurent, sans doute, pas le soin de distinguer la tête et les « chairs par une autre matière. Si ces statues expédiées à « Rome avaient eu leurs draperies seules en porphyre, comme « nous le voyons dans d'autres ouvrages de temps posté- « rieurs, et que les parties nues eussent été faites en mar- « bre blanc, cette nouveauté n'eût pu déplaire, et même « elle ne pouvait être regardée comme une nouveauté par « les yeux accoutumés à voir des simulacres composés de « diverses matières et avec des draperies peintes de différen- « tes couleurs. »

D'après cette interprétation si naturelle du passage de Pline, la désapprobation dont parle cet auteur doit se rapporter, non pas à l'emploi, en général, du porphyre, mais, en particulier, à l'usage de cette roche dans la statuaire. L'observation de

(1) *Museo Pio-Clementino*, t. VI, p. 247, édit. Milan.
(2) Plin., XXXVI, c. 7, § 57, ed. Sillig. 11.

Pline : *Quantislibet molibus cædendis SUFFICIUNT lapidicinæ*, prouve la puissance de la veine porphyritique qu'on avait à exploiter; mais elle indique aussi implicitement qu'on en tirait dès lors de grosses pièces.

Lorsque Pline ajoute : *Nemo certe postea imitatus est,* il veut dire qu'à sa connaissance personne n'a plus fait de *statues* dans cette matière, parce que la *nouveauté* avait été mal reçue.

Encore ici son témoignage n'est démenti par aucun fait, car il est bien peu d'ouvrages d'art en porphyre qu'on puisse avec certitude rapporter à son temps. Je mettrais dans ce nombre le fragment de figure drapée qu'on voit à la montée du Capitole, ainsi qu'une autre figure drapée du musée du Louvre (n° 345), peut-être une Agrippine (1), toutes deux d'un assez bon travail pour avoir pu faire partie des statues envoyées par Vitrasius Pollion. En tout cas, ces statues ont dû être une tentative tout à fait isolée et qui n'eut point de suite, ayant été mal accueillie. Le goût des ouvrages statuaires en porphyre ne s'est éveillé qu'à l'époque où la décadence de l'art a commencé à se faire sentir. Le plus ancien morceau de sculpture en ce genre, auquel on puisse assigner une date, est le buste de Philippe le Jeune, conservé au musée du Vatican (2). Je serais disposé à placer au même temps la tête casquée de Minerve, une petite statue drapée (musée du Louvre, salle de Diane), et une figure de Rome assise (même musée, n° 102), d'un travail estimable, mais inférieur à celui des deux statues citées plus haut. Toutes les autres pièces sont de temps postérieurs, et surtout du siècle de Constantin.

Mais, si le porphyre ne fut plus employé, dans la statuaire, avant le troisième siècle, il continua d'être exploité, et l'on ne cessa point d'en fabriquer des urnes funéraires, des mortiers, des sarcophages, des baignoires, et diverses parties d'architecture. On sait que le corps de Néron fut placé dans une tombe

(1) Les parties nues de cette figure n'étaient point en porphyre : ce qui montrerait que l'on fit, même à cette époque, des statues dont la draperie seule était en cette matière.

(2) Visconti, *Mus. Pio Clem. Bustes,* pl. 59; *Iconogr. rom.*, pl. 55.

de porphyre (1) qui provenait, à n'en pas douter, de l'exploitation commencée sous son prédécesseur. Une inscription latine (2) fait mention d'un édicule, construit sous le consulat de C. Calpurnius Pison et de M. Vettius Bolanus (en 111 de J. C,). l'an XIV de Trajan, et réparé quarante-cinq ans après, sous le consulat de M. Ceïonius Silvanus et de C. Serius Augurinus, l'an 156 de notre ère, la XIXe année d'Antonin, par un centurion qui l'orna de colonnes de porphyre, *columnis purpuriticis*. Pour qu'un simple centurion eût à sa disposition de telles colonnes, il fallait qu'elles ne fussent pas très rares; ce qui suppose que l'exploitation des carrières était restée en activité.

Le fait conservé par cette inscription montre que ce n'est pas sans raison qu'Aristide donne à ces carrières l'épithète de *célèbres*. Ce rhéteur, qui avait voyagé quatre fois en Égypte et séjourné longtemps dans ce pays, a écrit son discours sur l'Égypte (ὁ Αἰγύπτιος λόγος) vers l'an 147 ou 148 de notre ère, la Xe ou XIe année d'Antonin. Il dit que les *célèbres* carrières de porphyre (περιβόητος λιθοτομία ἡ πορφυρῖτις) étaient exploitées par des condamnés, κατάδικοι (3), ceux que les Latins appelaient *damnati in metallum* (4); car les carrières, qu'à l'imitation des Grecs ils appelaient souvent *metalla*, étaient, comme les mines (5), des espèces de bagnes où l'on envoyait les malfaiteurs condamnés aux travaux forcés. Il ajoute que le pays désert et sans eau qui entourait ces carrières dispensait de garder les criminels; ils y étaient retenus suffisamment par la crainte de périr de chaud et de soif, s'ils cherchaient à s'échapper. Ceci n'est qu'une exagération de rhéteur; car nous verrons qu'une force militaire imposante n'avait pas été jugée superflue dans ces contrées.

Cet état de choses subsista longtemps encore, puisque,

(1) Sueton., *in Ner.*, § 50.
(2) Grut., *Corp. Inscr.*, 127, 5; *Mus. Pio-Clem.*, t. VI, p. 250.
(3) Arist., *in Æg.*, II, p. 331, ed. Jebb.
(4) Plin., *Epistol.*, II, 11, 8; X, 67, 3; Suet., *in Calig.*, 27.
(5) Aristid., l. l., p. 349.

selon Eusèbe (1), sous le règne de Dioclétien (en 304), une multitude innombrable de confesseurs de la foi (πλείστην ὅσην πληθὺν τῶν τῆς θεοσεβείας ὁμολογητῶν) avait été exilée dans le lieu de la Thébaïde qui prenait son nom des carrières de porphyre qu'on y trouve (τὸ καλούμενον ἐν Θηβαΐδι φερωνύμως οὗ γεννᾶται πορφυρίτου λίθου μετάλλων). Quoiqu'il n'existe point de témoignage intermédiaire entre Aristide et Eusèbe, leurs textes supposent que ces carrières, travaillées depuis Claude, avaient continué d'être l'objet d'une exploitation en grand.

Ces observations montrent dans quel sens il faut prendre un passage de Jules Capitolin, que Visconti et d'autres critiques ne me semblent pas avoir bien interprété. Il y est dit que l'empereur Antonin, visitant la maison d'un riche particulier, y admira fort des colonnes de porphyre. Il demanda au propriétaire d'où elles provenaient; celui-ci répondit, avec une impolitesse dont Antonin eut l'indulgence de ne pas se fâcher : Lorsqu'on visite la maison d'autrui, il faut être muet et sourd. « Quum domum Omuli visens, mirausque columnas porphyreticas, requisisset unde eas haberet; atque Omulus ei dixisset : « Quum in domum alienam veneris, et mutus et « surdus esto, » patienter tulit (2). »

« Si un empereur, dit Visconti, fut tellement frappé en « voyant des colonnes de porphyre dans la maison d'un per- « sonnage des plus considérables de Rome, et si l'on faisait « même un mystère du lieu d'où elles provenaient, on peut « en conclure que cette matière précieuse n'était pas employée « fréquemment. » Cette interprétation est trop contraire aux autres faits, qui établissent si clairement qu'à cette même époque le porphyre était fort employé, pour qu'on puisse l'admettre : ce passage doit être susceptible d'une autre interprétation. En effet, rien ne dit que l'admiration de l'empereur fût excitée seulement par la matière des colonnes; elle pouvait avoir plutôt pour cause la supériorité du travail et la richesse des ornements qui les décoraient. Quant à la ques-

(1) Euseb., *Hist. eccles.*, VIII; *de Martyr. Palæst.*, VIII, p. 440.
(2) Jul. Cap., *in Antonio Pio*, § 11.

tion *unde eas haberet*, et à la réponse d'Omulus, on n'en peut conclure qu'Antonin ignorât le gisement des carrières d'où l'on tirait le porphyre, ni qu'Omulus en voulût faire un secret; cela ne saurait se comprendre, à cette époque où elles étaient un lieu d'exil pour les criminels, si connu qu'Aristide leur donne l'épithète de *fameuses* (περιβόητος). Il est clair qu'à cet égard l'empereur ne pouvait avoir rien à apprendre, ni Omulus rien à cacher. Il me paraît évident qu'Antonin, en demandant d'où le propriétaire tenait ces colonnes, *unde eas haberet*, voulait savoir qui lui avait procuré un si précieux travail, comment il en était devenu le possesseur, et, implicitement, par quel moyen lui-même pouvait s'en procurer de pareilles pour orner ses palais.

Ce passage ne prouve donc rien autre chose, au fond, que la beauté singulière des colonnes qui ornaient la maison de ce riche particulier.

Quant au gisement de ces carrières fameuses, les savants modernes ont quelquefois hésité, mais à tort. Il est bien vrai qu'Aristide les place *en Arabie* (ἐν τῇ 'Αραβικῇ) ; et, d'après cette expression, Winckelmann avait admis qu'elles devaient être situées dans la péninsule arabique. Ses commentateurs ont fort justement remarqué que, par *Arabie*, Aristide n'entend, ici, rien autre chose que le désert entre le Nil et la mer Rouge, qui était, comme on sait, compris dans l'Arabie. L'ensemble du passage et le sujet même du discours ne permettent pas de douter qu'il ne s'agisse du désert arabique de l'Égypte, et il est singulier que Visconti ait pu hésiter à cet égard. « On prétend, dit-il, que les carrières de porphyre dont « parle Aristide sont dans l'Arabie égyptienne; mais la grande « quantité de cette pierre que l'on employa pour décorer les « édifices de Palmyre me fait présumer que l'Arabie asia- « tique n'en était pas moins féconde. » Ce qui paraît avoir conduit notre grand antiquaire à cette conjecture, qu'aucun fait d'ailleurs n'autorise, c'est l'idée que Palmyre est trop éloignée de la Thébaïde pour qu'on admette l'origine égyptienne du porphyre qui en décorait les monuments. La diffi-

culté qui peut résulter de cette distance est moindre qu'il ne le pensait. Le porphyre, amené des carrières à Alexandrie ou à Péluse, était transporté par mer à Antioche, puis remontait l'Oronte tant qu'il est navigable, et pouvait être voituré à Palmyre par une route de terre qui n'excédait pas une trentaine de lieues.

Tout indique que les carrières de porphyre exploitées par les Romains n'ont pas été situées ailleurs qu'en Égypte. La phrase prétentieuse de Pline : *Rubet porphyrites in eadem Ægypto,* l'annonce formellement (1), ainsi que les passages d'Aristide et d'Eusèbe, allégués plus haut (2), auxquels on peut joindre celui de Sidoine Apollinaire (3). Selon Visconti (4), Démétrius de Constantinople, dans son *Hieracosophium* (5), désigne un mortier en *porphyre* sous le nom de θυεία αἰγύπτειος; mais, comme les mortiers étaient aussi fabriqués, d'après Strabon (6), en basalte égyptien, qu'il appelle une pierre *dure et noire*, l'expression de Démétrius s'applique peut-être à cette pierre plutôt qu'au porphyre. Deux passages de Paul le Silentiaire sont plus décisifs en ce sens : il est dit, dans l'un, que le porphyre est produit par les montagnes de la Thébaïde (7), et, dans l'autre, que les barques chargées de porphyre pèsent sur les flots du Nil (8).

Le point qui pouvait rester incertain, c'était de savoir dans quelle partie du désert d'Égypte ces carrières étaient situées. Or Ptolémée donne le renseignement nécessaire, par la posi-

(1) Plin., XXXVI, c. VII, § 57. De ce passage est tiré celui d'Isidore de Séville : « Purpurites in Ægypto est rubens, candidis intervenientibus punctis. » (*Orig.*, XVI, 50).

(2) P. 460.

(3) *Carm.* V, *Panegyr. maj.*, v. 34, sq.

(4) *Mus. Pio-Clem.*, t. VI, p. 251.

(5) *Inter Script. rei accip.*, p. 80, ed. Rigalt. Lutet, 1612.

(6) . . . . . Μέλανος καὶ σκληροῦ λίθου, ἐξ οὗ θυΐαι γίνονται. (Strab., XVII, p. 818.)

(7) Οὓς ποτε Θήβης νειλῴης ἐλόχευσαν εὐκνήμιδες ἐρίπναι *Descrip. S. Sophiæ,* I, v. 379, 380).

(8) Πολὺς δ' εὐπήχεϊ Νείλῳ φορτίδα πιλήσας ποταμηΐδα λαᾶς ἀνίσχων πορφύρεος. (V. 625-627.)

tion qu'il assigne au *Porphyrites mons* (1); car on ne peut douter que cette montagne n'ait tiré son nom de la roche qu'on y exploitait. Le géographe place cette montagne dans le désert à l'E. du Nil, un peu plus près de la mer Rouge que du fleuve, par 26° 40′, à la hauteur de *Diospolis Parva* et d'*Abydos*, et au N. des routes actuelles qui mènent de Kench à Cosséir. Déjà plusieurs voyageurs, Bruce, Browne et M. Rozière (2), avaient présumé que les carrières de porphyre devaient se trouver dans cette contrée déserte. C'est là, en effet, comme nous allons le voir, que M. Burton et sir Gardner Wilkinson ont découvert des traces nombreuses d'une exploitation ancienne.

§ II. — DESCRIPTION DE L'ÉTAT ACTUEL DES LIEUX.

L'extrait de la narration de sir Gardner Wilkinson laisse quelque chose à désirer sous le rapport géologique; on aimerait à connaître avec quelques détails la disposition des roches porphyritiques et granitiques, comment elles se succèdent, se mêlent ou alternent entre elles. Mais, sous le rapport archéologique, elle contient presque tous les détails dont on a besoin. J'en tirerai tous ceux qui peuvent servir à donner une idée exacte de l'état actuel des lieux, et faire présumer leur état ancien.

Les deux établissements que ces voyageurs y ont découverts étaient situés sur deux points de cette région, éloignés de cinquante à cinquante-cinq milles géographiques l'un de l'autre.

La montagne où se trouve le premier se nomme *Djebèl-Dokhan* (montagne de la fumée). Elle est située par 27° 20′, à la hauteur de Manfalout et de Syout (Lycopolis), à environ vingt-cinq milles géographiques de la mer Rouge, cent vingt milles de Syout et quatre-vingts milles de l'ancienne Coptos. Le port de Myos-Hormos, dont M. Burton a retrouvé l'em-

(1) *Geogr.*, p. 104, Merc.
(2) *Descr. de l'Égypte, Hist. nat.*, t. I, p. 706.

placement, est justement au point de la côte le plus rapproché de l'ancien établissement : circonstance remarquable, sur laquelle je reviendrai.

« A Djebel-Dokhan, » dit sir Gardner Wilkinson (1), « nous « eûmes la satisfaction de voir des ruines de quelque éten- « due, et les vastes carrières d'où les Romains ont tiré tant « de pièces de porphyre, d'admirer les grands travaux exé- « cutés pour tracer les routes qui parcourent les montagnes « dans tous les sens, de marcher dans les rues, d'entrer dans « les maisons d'une ville antique, et de trouver un temple « au milieu de cette vallée maintenant déserte et inhabi- « table.

« La principale difficulté d'habiter un tel lieu provenait du « manque d'eau. Pour remédier à cette privation, on avait « creusé deux puits, dont l'un, de quinze pieds de diamètre, « a été taillé en plein porphyre : travail qui a dû coûter des « peines infinies.

« La ville, située sur une petite hauteur, contenait grand « nombre de maisons de formes et de dimensions variées. A « l'extrémité N. est une place autour de laquelle paraissent « avoir été disposées des boutiques, où l'on travaillait de pe- « tits mortiers en porphyre, à en juger par le nombre de ceux « qu'on y trouve encore non terminés... Une maison, peut- « être celle du préfet, consiste maintenant en une *area*, à « chaque côté de laquelle s'élèvent quatre colonnes. On y « voit une citerne revêtue en stuc, et une pièce avec des esca- « liers pour monter à un étage supérieur. La ville était entou- « rée d'une muraille garnie de tours... Je considère cet em- « placement comme une station militaire, contenant des « ateliers, des magasins, en un mot tout ce que le lieu pou- « vait exiger...

« Indépendamment de la ville, il y a des maisons à la base « de la montagne ou sur des collines adjacentes... et un peu « plus loin dans la vallée, au S., est un petit temple... qui

(1) *Journ. of the R. G. Society of London*, t. II, p. 42 et suiv.

« n'a jamais été terminé, quoique tous les matériaux soient « là gisants sur le sol. Il n'y a pas une seule colonne dressée; « rien n'a été fini que le soubassement sur lequel les colonnes « devaient être élevées, et qui devait former la base du por- « tique. *L'ordre est ionique;* les ornements sont simples, et « l'architecture est supérieure à ce qu'on pourrait s'attendre « à trouver dans ces montagnes écartées. Sur l'area, qui est « pavée en pierres plates, se trouve un autel sans inscrip- « tion... Toute la partie architecturale du temple est en granit « rouge; sa partie intérieure, qu'on peut dire composée d'un « adytum et de deux ailes, comme les maisons de la station, « est en blocage revêtu de stuc. Le tout était environné d'un « mur... L'architrave porte une inscription grecque du temps « d'Hadrien... Un peu plus loin, du côté opposé, on voit une « petite ruine qui offre le caractère d'un temple... Tout près, « dans le lit d'un torrent, sont les restes d'une inscription qui « contient une dédicace à Isis.

« ... On rencontre une grande quantité de poteries parmi « les ruines, ainsi que des débris de verre et de coquillages « de mer, restes de la nourriture des habitants. Ils commu- « niquaient avec la mer par une grande route partant du côté « S.-E. de ces montagnes... Dans les carrières, il n'y a rien « à remarquer que les restes de fourneaux qui ont dû servir « pour réparer et tremper les outils; car il est évident, d'après « la quantité des petits éclats de porphyre, que les blocs « étaient taillés, sculptés et presque finis sur place.

« ... La montagne à l'O. présente plus d'intérêt au voya- « geur. A la base est un petit village, dans lequel on travail- « lait le porphyre, qu'on descendait par la superbe grande « route qui se termine en cet endroit. Les plus gros blocs « étaient taillés en sarcophages, baignoires et bassins... « Beaucoup de ces blocs sont encore dans la position où les « ouvriers les ont laissés. »

Je passe beaucoup de détails intéressants sur l'exploitation de ces carrières, pour me borner aux suivants : « ... Il y a « une grande carrière où nous trouvâmes une colonne, non

« terminée, dont la dimension est de 22 pieds 2 pouces « (6m,77) de long, sur 3 pieds 6 pouces (1m,16) de diamètre. « Ceci prouve, ainsi que plusieurs bases de colonnes placées « encore plus haut, que de très-grands blocs étaient travaillés « à neuf cents ou mille pieds au-dessus de la plaine.

« Quelques marques sur les blocs semblent indiquer le « nombre de pierres taillées par chaque ouvrier, d'où l'on « peut croire que les hommes qui travaillaient là étaient con- « damnés à faire une certaine quantité d'ouvrage, selon la « peine qu'ils avaient à subir. »

Ainsi, dans le Djebel-Dokhan, le porphyre a été exploité en même temps que le granit rouge.

L'autre exploitation, dans la montagne appelée *Djebel-Fateereh,* était exclusivement granitique. Sir Gardner Wilkinson en décrit l'emplacement en ces termes (1) :

« Après avoir franchi la chaîne du Fateereh, nous trou- « vâmes des restes d'habitations antiques et quelques co- « lonnes en granit non terminées; les deux plus grandes « avaient 29 pieds 11 pouces (9m,11) de long, sur 3 pieds « 4 pouces (1m,016) de large... ; nous arrivâmes à une *an- « cienne station militaire*, qui paraît être l'ancien Ὕδρευμα « Τραϊανοῦ. Elle consiste en un fort construit selon le mode « ordinaire, capable de contenir un grand nombre d'hommes, « défendu par des tours et pourvu de citernes... En dehors « des murs sont des bains et la maison du commandant... « Derrière les bains est un temple rond, auquel conduit une « grande route partant du fort... On y trouve un autel de « granit gris, brisé en morceaux, sur lequel on distingue en- « core cette inscription latine... Dans l'area gisent des cha- « piteaux et des bases de colonnes non finies. On n'y voit point « les fûts de ces colonnes, quoique deux des bases aient été « mises en place sur le soubassement du portique, qui devait « se composer de quatre colonnes *corinthiennes*, avec archi- « trave, frise et fronton. Mais, de toutes les parties qui de-

(1) Dans le *Journal of the R. G. Society*, t. II, p. 53.

« vaient constituer le temple, la seule qui ait été finie et « prête à placer est l'architrave, sur laquelle se lit l'inscrip- « tion grecque suivante...

« Au-delà du portique, on est conduit par trois portes dans « une chambre, au centre de laquelle est un autel renversé et « à moitié enterré, où nous vîmes cette inscription latine en « trois lignes... Cet autel n'a jamais été fini, excepté sur le « côté qui porte l'inscription.

« L'intérieur du temple, composé de plusieurs pièces, « paraît avoir été achevé; les chambres sont voûtées et ont « été couvertes de stuc; il ne restait donc à terminer que le « portique.

« ... Dans la ville, les maisons sont remplies de coupes « et de vases brisés. Sur quelques-uns, on distingue quel- « ques lettres grecques. Dans une des maisons, nous trou- « âmes le dessus d'une table; en d'autres, des mortiers...; « dans une autre était un sphinx non terminé..., et, tout « près, un très-beau petit autel dédié à Sérapis, en granit « gris des carrières.

« ... Au N.-O. des bains et du temple sont des carrières, « où l'on observe de grands blocs avec ces marques : PD XXXII, « PD XXXIII, PD XXXIV, peut-être les initiales du nom d'un « ouvrier, suivies du nombre des pierres qu'il avait taillées. »

Après d'autres détails curieux, le savant voyageur ajoute : « Ces carrières sont fort étendues. On y arrive par plusieurs « routes commodes, moins nombreuses pourtant et moins soi- « gnées que celles de Djebel-Dokhan. Nous y trouvâmes, « comme dans la vallée au-dessous, beaucoup de gros blocs, « destinés, à ce qu'il paraît, à former des chapiteaux : un « d'eux était un bloc rond, de 10 pieds 10 pouces de dia- « mètre (3^m,098), et haut de 4 pieds 2 pouces (1^m,317). Au « delà est une colonne de 3 pieds (2^m,438) de diamètre, et de « 20 pieds de long, outre ce qui est enterré. M. Burton a vu « deux fûts de colonne de 59 pieds 3 pouces de long (18^m,058), « sur 8 pieds 6 pouces (2^m,59) de diamètre, entièrement « finis... »

Ainsi il y avait, dans cette région déserte, deux centres principaux d'exploitation : le premier, exclusivement de granit; le second, à la fois de porphyre et de granit gris. Des établissements considérables y avaient été formés; les ruines de deux villes attestent la grande population qui s'était réunie dans ces déserts, et les deux forteresses annoncent que des corps de troupes assez nombreux avaient été commis à la sûreté de ces établissements. On ne peut qu'être frappé, ce me semble, de la conformité des divers traits de cette description avec l'idée qu'on pouvait se former de ces carrières, d'après les seuls récits des auteurs anciens.

Ce qui n'y est pas moins conforme, c'est la teneur des diverses inscriptions découvertes dans l'une et l'autre contrée d'exploitation, principalement les deux qui ont été gravées chacune sur la façade d'un temple.

DI UN

EPIGRAFE LATINA SCOPERTA IN EGITTO

DAL VIAGGIATORE G. B. BELZONI

DISSERTAZIONE DEL DOTTOR LABUS[1]

COMPTE RENDU

L'inscription latine qui fait le sujet de la première partie de cette dissertation est l'inscription relative aux carrières de Syène, qui a été découverte par Belzoni, publiée par ce voyageur et M. Cailliaud, et expliquée dans le *Journal des Savants*, et ensuite plus complètement dans mes *Recherches*. M. le docteur Labus ayant été invité par le traducteur italien des Voyages de Belzoni à lui donner son avis sur ce monument, ce savant l'a examiné de nouveau; sans ajouter rien d'essentiel et d'important à l'interprétation déjà donnée, il a amélioré la lecture de plusieurs passages. La première ligne, IOM . HAMMONI . CENVBIDI, m'avait semblé devoir être lue IOVI . HAMMONI . CHNVBIDI; j'avais mieux aimé supposer une légère erreur dans la leçon IOM et lire IOVI, au lieu de I . O . M ., à cause de l'absence de points entre les lettres. M. Labus, au contraire, préfère I . O . M ., et peut-être a-t-il raison; car les points de séparation ont été omis si sou-

1. Cf. *Inscr. de l'Égypte*, I, 446.

vent dans la copie, que cette omission cesse d'être un indice critique. Le passage

FELICISSIMO.SAECVLO.DD.
NN.INVICTOR.IMPP.SEVERI.ET
ANTONINI.PIISSIMORVM.AVGG.
ET..........ISSI...........

avait été lu *felicissimo sæculo dominorum nostrorum invictorum imperatorum Severi et Antonini piissimorum Augustorum et Getæ piissimi* (ou *nobilissimi*) *Cæsaris,* etc. M. Labus adopte cette leçon, mais il prouve fort bien qu'il ne faut pas hésiter sur le mot *nobilissimi*. Sa leçon diffère de la mienne en deux endroits de la fin. Le texte porte :

SVB
SVBATIANO.AQVILAE.PR
AEG.CVRAM.AGENEOPDOMINIC
AVREL.HERACLIDAEDECAL.MAVR.

J'avais lu : *Sub Subatiano Aquila, præfecto Ægypti curam agente, operâ Dominici coloni Aurelii Heraclidæ, decurionis alæ I Maurorum.* Comme le nom Subatianus est inconnu, M. Labus suppose que le sculpteur a répété à tort le mot SVB, et qu'il faut lire : SVB ATIANO : il cite plusieurs exemples de cette répétition vicieuse des mêmes syllabes, ce qui rend sa conjecture fort vraisemblable. Plus loin, sans s'inquiéter du génitif HERACLIDAE, qui avait amené ma conjecture, il change la construction de la phrase et lit : *Sub Atiano Aquila, præfecto Ægypti, curam agente operum Dominicorum Aurelio Heraclida, decurione alæ I Maurorum.* Cette leçon me paraît meilleure ; et si l'on objectait le changement du texte qu'elle nécessite (HERACLIDAE), M. Labus pourrait répondre que le copiste a bien pu faire ici la même faute que plus haut, où le mot AQVILAE doit certainement se lire AQVILA.

Du reste, le docteur Labus adopte et reproduit mon opinion sur la date et l'objet de ce curieux monument. Chemin faisant,

il donne des éclaircissements sur quelques points de détail, tels que le titre *nobilissimus* donné à Géta, sur la formule *curam agente,* et déploie autant de sagacité que d'érudition dans la restitution de plusieurs inscriptions latines.

J'ai exposé, dans l'ouvrage cité, les raisons qui me faisaient croire que la colonne dite de Pompée, élevée en l'honneur de Dioclétien, provient de ces carrières, d'où, selon le texte de l'inscription, les Romains tirèrent une multitude de grandes colonnes et de pilastres. M. Labus rappelle à l'appui de cette opinion un passage de Masoudi, qui parle de ces carrières, situées aux environs d'Assouan, « d'où les anciens, dit-il, tiraient leurs colonnes et autres monuments, après les avoir taillés et polis. Quant aux colonnes, aux bases et aux chapiteaux que les habitants appellent *asuaniah*, elles ont été taillées 200 ans après la naissance du christianisme; telles sont les colonnes d'Alexandrie et notamment cette belle colonne qui, pour la hauteur et le diamètre, surpasse toutes celles que l'on connaît dans le monde (E. Quatremère, *Mém. géogr.*, II, 5) ». Ce passage de l'auteur arabe revient d'une manière frappante, et pour la date et pour les circonstances, au fait énoncé dans l'inscription, et confirme les conséquences que j'en avais tirées.

J'ajouterai ici une idée qui m'est venue depuis la publication de mon ouvrage; c'est que ces carrières considérables sont très-probablement le lieu désigné dans la Notice de l'Empire (p. 312, *ibiq.* Panciroli, p. 215), sous le nom de « Castra Lapidariorum », où était cantonnée la « cohors sexta saginarum » (lisez avec Panciroli sagittariorum) : dans le voisinage de Syène, « Cohors quinta Suentium, Syene. Cohors sexta saginarum in castris lapidariorum ». Cette cohorte était sans doute chargée de l'exploitation des carrières, ou tout au moins de défendre les travailleurs contre les incursions des Nubiens. Il est vraisemblable que si Danville avait connu notre inscription, il n'aurait pas reculé ce Castra Lapidariorum, dans le désert, à l'Est, sur le *Basanites mons*. M. Ph. Buttmann avait déjà pensé que ce poste militaire devrait être placé plutôt

entre Syène et Thèbes (1). Je crois qu'il reste peu de doute maintenant sur l'emplacement qu'il occupait.

L'explication de ce monument a conduit M. le docteur Labus à la seconde partie de sa dissertation, qui traite de la série des préfets d'Égypte, depuis Auguste jusqu'à Caracalla. Dans les *Recherches*, je n'e m'étais attaché qu'à relever les noms de ceux de ces préfets que les inscriptions me faisaient connaître, et à fixer ainsi leur date, me réservant d'en dresser plus tard une liste complète; et ce travail, propre à jeter du jour sur la chronologie de l'histoire d'Égypte pendant la domination romaine, est depuis longtemps terminé et doit faire partie de la suite de ces *Recherches*. Sauf un petit nombre d'exceptions, les résultats sont les mêmes; les deux listes tirées à la fois des auteurs et des monuments contiennent à peu près les mêmes noms et les mêmes époques. Cependant elles peuvent servir à se compléter et à se rectifier l'une l'autre. M. Labus adopte toutes mes observations relatives aux préfets dont j'ai trouvé les noms sur les inscriptions découvertes en Égypte. Quant aux trois premiers préfets d'Égypte, Cornelius Gallus, Petronius et Ælius Gallius, il existe dans le t. V de la traduction française de Strabon, p. 434, une note qu'il aurait pu consulter utilement. Une inscription de Philes que j'ai expliquée (2), et celle du propylon de Dendérah (3), ajoutent à ces deux noms ceux de Caius Turranius (15 ou 10 av. J.-C.) et Publius Octavius (1 ap. J.-C.). M. Labus y joint le nom du préfet Aquila dont il est question dans un décret de Claude rapporté par Josèphe (*Ant. j.*, XIX, 5, 2). Sous le règne de Tibère, l'auteur place Marcus Æmilius Rectus (en 14), Seius Strabon (en 18), Vitrasius Pollion (en 31), et Tibère Julius Severus (en 32). Il y a ici une difficulté dont n'a pas

(1) *Ueber einige Mineralien u. s. w.*, ap. *Museum der Alterth. Wissensch.*, II, 93.

(2) *Bulletin universel,* avril 1825.

(3) M. Labus dit que cette inscription : « fù edita primieramente nel *Giornale dei Dotti,* poscia esaminata dal Niebuhr, e ultimamente dal Letronne » (p. 68). Il n'a pas fait attention que l'article du *Journ. des Sav.* où il en a été question est de l'auteur des *Recherches*.

parlé M. Labus; il ne donne qu'une année d'administration à Vitrasius Pollion, et cependant Sénèque dit qu'il fut préfet d'Égypte pendant seize ans, « post hoc nemo miratur quod per sexdecim annos, quibus maritus ejus Ægyptum obtinuit, nunquam in publico conspectu est » (*Consol. ad Helv.* XVII, 4, éd. Ruhkopf). Il est certain que Publius Avilius Flaccus fut préfet d'Égypte, en 32 (*Recherches*, p. 178), et qu'il eut pour prédécesseur Severus, préfet pendant peu de temps; les seize ans de l'administration de Vitrasius Pollion doivent donc se renfermer entre les années 16-32, et c'est en effet le calcul de Juste Lipse; mais Ruhkopf observe avec raison que, d'après Dion Cassius, ce ne fut qu'en 18 que Seius Strabon quitta le commandement de la garde prétorienne, qu'il partageait avec son fils Séjan, pour passer à la préfecture d'Égypte. La contradiction est manifeste; et il est singulier que cet éditeur n'ait pas vu que, pour tout concilier, il suffisait du léger changement de *sexdecim* en *tredecim*, dans le texte de Sénèque, soit que l'erreur vienne des copistes, soit qu'elle provienne d'une inadvertance de l'auteur. Il faut en conséquence classer ainsi les noms de ces préfets : Æmilius Rectus (14); Seius Strabon (15 ou 16); Vitrasius Pollion (18); Severus (31); Flaccus (32). Il est à peu près certain que la liste en est complète, car on ne voit pas la possibilité d'intercaler dans cette liste un préfet de plus. M. Labus met au nombre des préfets, sous le règne de Caligula, Nævius Sertorius Macron; peut-être aurait-il pu faire observer que, si Dion Cassius dit en effet (LIX, 10), qu'au moment où cet empereur obligea Macron de se donner la mort, il l'avait nommé préfet d'Égypte, rien ne montre qu'il en ait jamais exercé les fonctions; on peut même douter que Macron ait mis le pied en Égypte.

M. Labus rapporte au règne de Titus, en 79, l'administration du préfet Maximus, qui, selon Pline (XXXVI, 9), fit transporter à Rome l'obélisque que Ptolémée Philadelphe avait fait élever dans l'Arsinoéum. Mais, comme la dédicace de l'ouvrage de Pline à Titus est de 78, il est assez difficile de croire que le fait qu'il raconte ne soit pas plus ancien. Ce Maxime doit être

celui dont fait mention le décret de l'an 9 de Claude (49 de J.-C.), copié dans l'oasis (l. 27), et le même que le Magnus Maximus dont parle Philon (1), comme chargé pour la seconde fois de la préfecture d'Égypte sous Caligula (2).

Je n'étendrai pas davantage ces observations sur un sujet que M. Labus a enrichi de beaucoup de rapprochements neufs et instructifs. Dans l'inscription de Panopolis, qui est de l'an 12 de Trajan, ainsi que je l'ai prouvé (*Recherches*, p. 200 sq.), j'avais laissé une lacune à l'endroit où le nom du préfet avait dû se trouver, parce qu'aucun monument ne pouvait me faire connaître le nom du magistrat qui gouvernait

(1) *Contra Flacc.*, p. 525, 1, éd. Mangey, et 49, éd. Dahl.

(2) Une inscription copiée par M. Hamilton à Alexandrie et que j'ai expliquée (*Recherches*, p. 473 sq.) se termine par les mots ΕΠΙΠΟΛΛΑΝΙΟΥ ΦΛΑΥΙΑΝΟΥΕΠΑΥΧΟΥΑΙΓΥΠΤΟΥ : comme avant cette ligne il y en a deux autres effacées à dessein, qui m'ont paru avoir été occupées par le nom et les titres de l'empereur, j'ai présumé que ce nom était celui de Commode, dont un décret du sénat avait ordonné de briser les statues et d'effacer le nom sur tous les monuments publics. Tout en adoptant cette conjecture, M. Labus fait observer que ce décret ne fut pas exécuté avec autant de rigueur qu'on pourrait le supposer, puisqu'il reste un nombre fort considérable d'anciennes inscriptions sur lesquelles le nom de Commode a été respecté. M. Labus adopte aussi la restitution que j'ai donnée (*Recherches*, p. 265) d'une inscription latine très-fruste, qui fait mention de la préfecture de Marcus Ulpius Primianus ; il a seulement oublié de nommer l'auteur de cette restitution. J'avais en conséquence présumé que la date de l'inscription du Nilomètre d'Éléphantine, où il est fait mention de Septime-Sévère et du préfet Ulpius Primianus, devait être renfermée entre les années 194 et 200 de notre ère. Cette conjecture a été confirmée depuis par la copie qu'en a prise M. Cailliaud lors de son second voyage : il s'y trouve, au commencement, les deux lettres L. $\overline{\Gamma}$. (l'an III), indiquant la date précise qui manquait dans la copie de M. Girard. Le texte devient : L. $\overline{\Gamma}$. Λουκίου Σεπτιμίου Σεουήρου εὐσεβοῦς Περτίνακος σεβαστοῦ, τοῦ κυρίου, ἐπὶ Οὐλπίου Πριμανοῦ τοῦ λαμπροτάτου ἡγεμόνος. [Πήχεις $\overline{\text{ΚΔ}}$], παλαιστοὶ $\overline{\Delta}$, δάκτυλος εἷς. L'an III de Septime-Sévère, compté à la manière égyptienne, s'étend du 29 août 194 au 29 août 195 ; et comme l'inscription n'a pu être gravée qu'après la retraite entière des eaux du Nil, qui n'a lieu souvent qu'en janvier, elle n'est pas antérieure à décembre 194 ou à janvier 195 ; l'inscription du colosse de Memnon prouve que M. U. Primianus visitait la haute Égypte dans le mois de février d'une année postérieure à 194 : il est donc présumable que celle du Nilomètre a été gravée lors de son passage à Éléphantine, soit qu'il en ait donné l'ordre, soit que les habitants, apprenant son arrivée, aient, par une flatterie fort innocente, voulu lui montrer son nom rattaché à l'époque de l'inondation extraordinaire survenue pendant son administration.

l'Égypte à cette époque ; le prénom seul ΠΟΠΛΙΟΣ était encore distinct (ΕΠΙΠ[ΟΠΛ]ΙΟΥ...). Depuis, on a découvert en Égypte une inscription latine ainsi conçue (1) :

ANNO.XII.IMP.NERVAE.TRAIANO
CAESARI.AVG.GERMANICO
DACICO
P.I.R.SOLPICIVM.SIMIVM
PRAEF.AEG.

La date prouve que le nom de ce préfet est celui qui manque dans l'inscription grecque. Le mot *Simius* étant inconnu comme nom propre chez les Latins, j'avais conjecturé qu'on devait lire *Simiam*, car le nom grec *Simias* est connu et assez fréquent; quant aux premières lettres qui, dans la copie, sont séparées par un certain intervalle, je les avais lues PER.PVB., ou PER.P., et toute la ligne PER.PVB.SOLPICIVM SIMIAM; je me proposais de remplir la lacune de quinze à seize lettres, dans l'inscription grecque, par la restitution ΕΠΙΠ[ΟΠΛ]ΙΟΥ [ΣΟΛΠΙΚΙΟΥCΙΜΙΑΝ]ЄΠΑΡΧΟΥ.... M. Labus a rapproché fort heureusement un passage des *Nuovi Digesti*, publiés par M. Angelo Mai et qui m'étaient inconnus, où il est question des lettres écrites par Trajan à Sulpicius Similis. Ce personnage est le Similis, l'ami de Trajan et d'Hadrien, que Dion Cassius (LXIX, 19) regarde comme l'un des hommes les plus distingués de l'époque. On sait que, s'étant démis, sur la fin de ses jours, de la charge de préfet du prétoire qu'il avait acceptée malgré lui, et ayant passé les sept dernières années de sa vie dans la retraite et le repos, il ordonna de graver sur sa tombe : « Ci-gît Similis, qui, en tant d'années qu'il passa dans ce monde, n'en vécut réellement que sept. » Il avait été préfet de l'annone sous Trajan; et, comme un assez grand nombre de préfets de l'Égypte avaient été auparavant préfets de l'annone, au point que cette dernière place paraît avoir été en quelque

(1) Insérée dans le *Monthly Magazine*, janv. 1824, p. 850, et dans la *Rev. Encycl.*, fév. 1824, p. 454.

sorte l'échelon qui conduisait à l'autre, M. Labus pense que Sulpicius Similis est le même personnage dont il est question dans l'inscription latine, et qu'il faut lire SIMILEM au lieu de SIMIVM (1). L'identité du nom et du prénom met cette conjecture hors de doute, et je ne balancerai pas à l'introduire dans l'inscription de Panopolis.

Cette nouvelle production de M. Labus me paraît devoir tenir une place honorable parmi celles où cet habile archéologue a déjà montré une connaissance approfondie de la paléographie latine.

(1) [Cf. *Inscr. de l'Égypte*, I, 421].

PAPIRI GRECO-EGIZI

ED

ALTRI GRECI MONUMENTI

DELL' I. R. MUSEO DI CORTE

TRADOTTI ED ILLUSTRATI

DA GIOVANNI PETRETTINI

(COMPTE RENDU)

Les monuments grecs dont cet ouvrage contient le texte et l'explication consistent en trois inscriptions et en trois papyrus. Je parlerai d'abord des inscriptions, dont l'une n'est d'aucun intérêt, et les deux autres ont été publiées souvent.

La première, qui est l'épitaphe en huit vers d'une actrice nommée *Basilla*, a été trouvée à Aquilée, en 1805. M. Petrettini donne d'abord une première copie de l'inscription, telle qu'elle est gravée sur le marbre; puis une seconde copie, aussi en lettres capitales, avec les mots séparés par des points; puis une troisième en lettres cursives accentuées, avec les corrections en interligne; et enfin une quatrième, contenant l'inscription avec les vers séparés, en tout quatre pages in-4° pour le texte d'une inscription de huit vers : il y a là du superflu; et ce superflu était ici d'autant moins nécessaire que l'inscription est connue. M. Coray l'a publiée le premier avec des explications; M. F. Jacobs l'a publiée de nouveau dans les *Litterarische Analecten* de Wolf (tome I, pages 104-

107), et encore une fois dans les notes de la deuxième édition de son Anthologie (pages 370, 371). Ces deux habiles critiques ont levé ou signalé toutes les difficultés ; et M. Petrettini, en mettant à profit toutes leurs observations, me paraît n'y avoir ajouté rien d'intéressant.

La seconde inscription est chrétienne et absolument sans intérêt, puisqu'elle ne contient que le nom d'un enfant, avec l'indication de la durée de sa vie, et la formule ἐν εἰρήνῃ.

La troisième est la dédicace au roi Ptolémée dieu Eupator, rapportée de Chypre et publiée par M. le baron de Hammer, et depuis bien souvent citée.

On peut donc avancer, sans crainte de se tromper beaucoup, que cette partie de l'ouvrage de M. Petrettini n'ajoutera rien à nos connaissances. Nous n'en dirons pas autant de l'autre partie, qui se compose du texte et de l'explication de trois papyrus.

On ignore absolument les circonstances de la découverte de ces trois monuments ; on ne saurait même pas en quel lieu de l'Égypte ils ont été trouvés, si leur contenu ne nous apprenait qu'ils proviennent de Memphis ou des environs, et non de Thèbes, comme la plupart de ceux qu'on a rapportés jusqu'ici.

Le sujet du premier est neuf, mais de peu d'intérêt. C'est une supplique adressée à Sérapis et aux dieux qui siègent avec lui (καὶ θεοὶ, οἱ μετὰ τοῦ Σεράπιος καθήμενοι) par Artémisia, fille de Damasis, qui les prie de rendre efficaces les imprécations qu'elle fait contre son père. Le papyrus est écrit en lettres majuscules fort distinctes ; mais il y a des lacunes nombreuses et surtout fort grandes. La lecture que M. Petrettini a faite des parties qui restent n'est pas toujours exacte, et la restitution des lacunes m'a semblé quelquefois arbitraire, surtout aux quatre dernières lignes, dont il ne reste pas le quart. Les observations que l'auteur a présentées à l'appui montrent du savoir et de la sagacité ; mais elles ne rendent pas plus probables la plupart des restitutions qu'il propose.

Son observation la plus importante concerne la date du papyrus. L'auteur croit reconnaître que les caractères sont fort anciens; il trouve en outre des ionismes dans le style, et il en conclut que le papyrus est antérieur à l'époque de la domination grecque. L'opinion de ceux qui croient le culte de Sérapis plus ancien en Égypte que le règne des Ptolémées, est assurément fort probable (1); mais jusqu'ici ils n'ont pu citer que des inductions en leur faveur, car les faits positifs leur ont manqué ; et, par exemple, le nom du dieu Sérapis ne s'est encore trouvé que sur des monuments d'une époque postérieure à Alexandre. Cette opinion serait prouvée sans retour, si les observations de M. Petrettini étaient exactes. Je crois qu'elles ne le sont pas. Le papyrus est écrit en lettres capitales qui ont cela de particulier, qu'au lieu d'être les capitales usitées dans les papyrus, elles ont la forme des lettres lapidaires; à l'exception du Σ, qui a la figure du C, elles ressemblent à celles des inscriptions du temps des Ptolémées : je ne vois rien là qui annonce l'époque de Thucydide que leur assigne l'auteur. Quant aux ionismes, ils consistent dans les formes Ἀρτεμισίη, ἱκετερίη ; mais elles se rencontrent, par suite de la détérioration de la langue, dans des inscriptions du second ou même du troisième siècle de notre ère (2). D'ailleurs les grossières fautes de langage et d'orthographe qui se trouvent dans ce papyrus prouvent la date assez récente de ce manuscrit, qui n'est certainement pas antérieur à la domination des Lagides.

Les deux autres papyrus sont réellement la partie importante de l'ouvrage. M. Petrettini les distingue sous le nom de *Papiri di Zoïde,* parce que c'est une femme nommée Zoïs qui y joue le principal rôle. On peut les mettre au rang des plus curieux que l'on connaisse, mais en même temps des plus difficiles à lire et à comprendre dans leur entier.

Leur contenu est le même, sauf quelques différences peu

(1) Voir le *Mémoire de M. Guigniaut sur Sérapis*, dans le tome V du Tacite de M. Burnouf.

(2) *Recherches pour servir à l'histoire de l'Égypte,* p. 372.

importantes, soit dans les noms, soit dans les dates. L'un et l'autre sont en assez mauvais état, surtout le second, dont il manque une grande partie : cependant la comparaison attentive de tous deux fournit quelque secours pour les restituer l'un et l'autre. La tâche serait plus facile, si M. Petrettini avait choisi un lithographe plus exercé. Malheureusement on ne peut rien voir en ce genre de plus pâteux que les fac-similés qu'il a donnés ; et s'il a pu dire, avec raison, des originaux qu'il a sous les yeux : . . . . . *A dir vero, quei tratti di lettere sono talvolta cosi male scarabocchiati, che farebbero perdere il senno anche al più paziente mortale,* que diront ses lecteurs, qui en sont réduits, pour les déchiffrer, à des lithographies aussi imparfaites ?

M. Petrettini donne d'abord séparément la copie en lettres courantes de chacun des deux papyrus ; puis une autre copie montrant leurs concordances et leurs différences ; puis un texte arrangé sur la comparaison des deux autres manuscrits, avec la ponctuation et les accents ; enfin une traduction littérale. Je regrette d'être obligé de dire que de tant de peines et d'efforts il n'est resté qu'un texte à peu près inintelligible dans son ensemble et ses détails.

Ce peu de succès tient à ce que M. Petrettini n'a pas été du tout heureux dans leur déchiffrement. En examinant avec attention ses copies, on reconnaît facilement, quelque imparfaites qu'elles soient, qu'il a très-souvent lu dans le papyrus ce qui n'y est pas, et n'a pas toujours vu ce qui s'y trouve. Comme il y est question du paiement de certaines sommes, il importait surtout de connaître les signes numériques qui servent à les exprimer ; on peut même dire que l'intelligence du sujet en dépendait entièrement : or, M. Petrettini ne s'en est fait aucune idée, comme on va le voir.

Je n'ai ni le temps ni le désir de faire un mémoire sur ces papyrus, quoique assurément ils en vaillent bien la peine, et l'espace qui m'est accordé ne pourrait contenir les observations nombreuses auxquelles leur examen donnerait lieu. Je dois me contenter de faire quelques remarques sur le sujet

en général, et, en faveur de ceux qui aiment ces études, donner un texte meilleur de l'un des deux.

La presque-identité de ces deux papyrus est une chose, dit l'auteur, *alquanto strana e non facile da spiegarsi:* or, c'est précisément cette identité qui sert à nous en révéler le sujet. Il s'agit, en effet, du versement fait au trésor public d'une somme de 64,000 drachmes, ou de 10 talents 4,000 drachmes, valeur d'un jardin de 6 aroures 1/2 et 1/8 (ou 5/8) ; ce versement a dû s'effectuer en quatre paiements égaux, de 16,000 drachmes ou 2 talents 4,000 drachmes chacun, d'année en année, à la même époque ; de telle sorte que la somme a dû être acquittée dans l'espace de quatre ans, à partir du mois pharmuthi de l'an xxx, jusqu'au même mois de l'an xxxiii. C'est Zoïs, fille d'Héraclide, qui doit cette somme et la paie. Voici pourquoi.

Un certain Dorion, en société avec d'autres, avait affermé une recette publique pour l'an xxix. Il avait donné ses biens en garantie de la somme convenue pour la ferme; mais, comme ils ne suffisaient pas, Thanubis, fille d'Ithoroys, se porta caution pour le reste, montant à 11 talents et 4,000 drachmes (70,000 drachmes), dont l'hypothèque fut le jardin en question. Comme Thanubis paya comptant au trésor 4,000 drachmes, la caution se trouva réduite à 11 talents (66,000 dr.). Cependant, ni Dorion, ni celle qui l'avait cautionné, ne pouvant payer à la requête faite par le trésor la somme qui était due, force fut de procéder à la vente du gage. Zoïs, fille de Thanubis, consentit à payer, pour le compte de sa mère, la somme à laquelle monterait la vente du jardin. Un autre Dorion, administrateur de la recette que Dorion avait affermée, fit mettre les biens de celui-ci en vente, plus le jardin de Thanubis, le 18 pharmuthi de l'an xxx. Ce jardin fut adjugé à Zoïs au prix de 10 talents et 4,000 drachmes (64,000 drachmes), ou 2,000 de moins qu'il ne fallait; mais ces 2,000 drachmes ayant été soldées par Thanubis elle-même, Zoïs se reconnut débitrice envers le trésor de la somme de 64,000 drachmes, qu'elle paya par quart, comme je l'ai dit.

Voilà, si je ne me trompe, le sujet de ces papyrus ; mais, pour le comprendre, il fallait de toute nécessité connaître le sens des sigles numériques qui servent à exprimer toutes ces sommes d'argent.

Ceux qui ont jeté les yeux sur quelqu'un des contrats de vente grecs rapportés récemment d'Égypte, savent que l'énoncé des sommes commence très-souvent par un signe qui ressemble à un Z. Comme on ignorait la valeur de ce signe, on ne pouvait se faire une idée juste des lettres numériques qui le suivaient. M. Buttmann est, je crois, le premier qui, par une comparaison de plusieurs enregistrements (1), ait deviné qu'il représente le mot τάλαντον, et exprime une somme de 6,000 drachmes. La sigle doit être un composé des deux lettres T et Λ ou Λ. Cette observation est confirmée par les papyrus de Vienne, qui mettent le fait hors de doute.

L'acte dont chacun d'eux reproduit la teneur se compose de quatre parties. La première est la déclaration du trapézite, qui atteste avoir reçu telle somme avec tels droits. La deuxième est la lettre de son supérieur, qui l'autorise à la percevoir. La troisième est la pièce où sont exposées la nature et l'origine de la dette ; j'en ai donné l'analyse plus haut. La quatrième enfin contient diverses déclarations des officiers publics, relatives à la somme payée.

Je vais donner le texte de chacune d'elles, tel qu'il faut le lire, selon moi. Voici la première : je mets les chiffres en caractères ordinaires ; le fac-similé ci-joint montrera la forme qu'ils ont (nos 1 et 2) sur l'un et l'autre papyrus (2).

1. Ἔτους ΛΑ φαρμουθὶ ς πέπτωκεν ἐπὶ τὴν ἐμ Μέμφει βασιλικὴν τραπέζαν
2. Χαιρήμωνι τῷ παρ' Ἡρακλείδου τοῦ τραπεζίτου, παρόντος Χρυσίππου, παρὰ Ζωΐδος τῆς
3. Ἡρακλείδου, κατὰ τὴν ὑποκειμένην διαγραφὴν, χαλκοῦ, οὗ ἀλλαγὴ, τάλαντα δύο, τετρακισχίλιαι τάλαντα ΒΔ
4. ἑξηκοστὴ ΣΞ ς *f* ἑκατοστὴ ΡΞ τάλαντα ΒΛΥΚ ς *f*

(1) *Erklærung der griech. Beischrift*, u. s. w., p. 25-26.
(2) [Nous ne le reproduisons pas.]

L'expression τῷ παρ' Ἡρακλείδου (l. 2), qui est dans les deux papyrus, a singulièrement embarrassé M. Petrettini : il ne lui trouve aucun sens ; et, en conséquence, il introduit dans le texte τῷ παιδὶ, ce qui est on ne peut plus malheureux. Ὁ παρά τινος, dans le style de l'époque, se dit d'un homme qui dépend d'un autre, qui est son subordonné, son vice-gérant ou son commis (1). Tout est semblable dans le second papyrus, excepté que la date est du 23 pharmuthi de l'an XXXIII, postérieure de deux ans environ, et que le nom de Chérémon est remplacé par celui d'Asclépiade. On pourra traduire : « L'an XXXI, le 6 de pharmuthi (2), a été versé à la caisse royale de Memphis, ès mains de Chérémon, exerçant pour Héraclide le trapézite, Chrysippe présent, par Zoïde, fille d'Héraclide, selon l'acte (3) ci-dessous, en monnaie de cuivre, dont le change [doit être effectué (4)], la somme de 2 talents et 4,000 drachmes, ci : 2 talents et 4,000 drachmes ; — [plus] le soixantième, ci : 266 2/3 — [plus] le centième, ci : 160. — [Total] : 2 talents et 4,426 drachmes 2/3. » M. Petrettini a lu de cette manière : ZIAN. τετράκις ZIOδ. καὶ ἑξήκοντα ΣΞΖ — ἑκατὸν ΡΞ, et il a traduit, *monete di rame*, 7,051, *quatro volte* 7,074, *e cento* 267 *sessanta* 160, ce qui ne présente pas plus de sens en grec qu'en italien.

Deux talents et 4,000 drachmes font 16,000 drachmes, dont le soixantième égale en effet 266 2/3, et le centième 160 ; en tout 426 2/3, qui, ajoutés aux 16,000, font exactement

(1) Peyron *ad papyr. græc.*, p. 153.

(2) Litt. *est échue*. Le sujet du verbe πέπτωκεν est τάλαντα; comme dans Polybe, ἑξακισχίλια τάλαντα πεσεῖν τοῖς Λακεδαιμονίοις, II, 62, I. De cet emploi du verbe πίπτειν, résulte celui du mot πτῶμα, qui désigne cette espèce de reçu. Ainsi, ἀντίγραφον πτώματος, dans un des papyrus de M. Grey, publié par le docteur Young.

(3) Διαγραφὴ : c'est la troisième pièce contenant l'exposé de l'affaire.

(4) L'énoncé de presque toutes les sommes est précédé des mots, χαλκοῦ οὗ ἀλλαγὴ τάλαντα κ. τ. λ. Les mots οὗ ἀλλαγὴ forment là une espèce de parenthèse qui indique que, quoique les sommes soient exprimées en monnaie de cuivre qui est celle de compte, cependant les versements au trésor doivent se faire en argent, d'après le rapport légal entre les deux numéraires. Je n'aperçois pas quel autre sens ces deux mots pourraient avoir.

16,426 drachmes 2/3. Il n'y a donc aucun doute sur tous ces signes, dont la valeur est fixée sans retour.

Je donnerai ici l'explication de quelques autres signes que j'ai découverts en lisant les papyrus du musée royal égyptien : elle lèvera certaines difficultés qui pourraient arrêter dans la lecture de ces monuments.

Dans les deux énoncés de la somme totale, on aura remarqué que le nombre 4,000 est représenté par un Δ surmonté d'un crochet. En effet, la multiplication par mille est indiquée dans les papyrus par un crochet qui surmonte la lettre numérique.

Pour les nombres au-dessus, on les exprimait en les faisant précéder de la sigle du talent, qui équivaut à 6,000, suivie du nombre de talents, puis de celui des drachmes.

Quand il n'y a qu'un talent, tantôt la sigle est suivie de la lettre A, tantôt cette lettre n'est pas exprimée ; en effet, elle est inutile.

Les lettres numériques qui indiquent le nombre de drachmes, suivent presque toujours, sans intermédiaire, celles qui indiquent le nombre de talents : quelquefois elles en sont séparées par les signes (n° 3), qui sont la sigle du mot *drachme,* comme je m'en suis convaincu par une multitude d'exemples. Ce que, dans nos comptes, nous exprimons par le mot *ci,* s'exprime par un trait oblique, suivi quelquefois d'un autre plus petit horizontal (n° 4).

Quant aux signes des centaines, je n'ai trouvé que ceux du nombre *neuf cents* qui aient quelque chose de particulier ; les voici (n° 5) : le second se trouve dans l'enregistrement du papyrus du cabinet du Roi, dans celui qu'a publié M. Buttmann, et dans un autre de M. Grey ; on n'en avait pas connu la valeur.

Pour compléter la démonstration, je transcrirai une addition avec son total, que j'ai trouvée dans un papyrus du musée royal égyptien (n° 6) ; la somme monte à 8,700 drachmes, ce qui est égal à un talent 2,700 drachmes, total exprimé dans le papyrus. J'ajoute (n° 15) l'énoncé d'une somme plus consi-

dérable, que je tire d'un papyrus du musée royal égyptien : cette somme est de 678 talents et 5,460 drachmes, ou 4,073,460 drachmes.

Avec cette clé, qu'il serait aussi facile qu'inutile d'étendre davantage, on pourra lire toutes les expressions de sommes qu'on trouvera désormais dans les papyrus.

Je reviens maintenant au texte que j'ai rapporté plus haut. On voit donc qu'il contient l'enregistrement d'une somme de 16,000 drachmes plus les droits, qui se composent du soixantième et du centième de cette même somme.

La seconde pièce est au-dessous de la précédente :

1. Θεόδωρος Ἡρακλείδει χαίρειν. Δέξαι καὶ καταχώρισον εἰς τὴν ἔγληψιν τῆς νιτρικῆς
2. τοῦ ΚΘL, κατὰ τὴν ὑποκειμένην διαγραφὴν, χαλκοῦ, οὗ ἀλλαγὴ, τάλαντα ΒΔ' · προσκομίσαι δὲ
3. καὶ τὴν Ξ' καὶ Ρ', καὶ εἴ τι ἄλλο καθήκει εἰς τὸ βασιλικόν · συνυπογράφοντος καὶ Δωρίωνος
4. τοῦ ἀντιγραφέως μηθὲν ἠγνοῆσθαι.

Ἔρρωσο, LΛΑ Φαρμουθὶ Γ.

« Théodore à Héraclide, salut. Reçois et impute à la recette *de la nitrique* de l'an XXIX, selon l'acte ci-dessous, deux talents 4,000 drachmes, monnaie de cuivre, dont le change (doit être effectué) ; reçois en outre le soixantième et le centième (1), et tout autre droit qui pourrait appartenir au trésor royal, Dorion, l'antigraphe, souscrivant en même temps que rien n'est omis. Porte-toi bien : l'an XXXI, le 3 de pharmuthi. »

L'enregistrement est du 6 de pharmuthi : il a donc eu lieu trois jours après l'autorisation qu'on vient de lire. Dans le second papyrus, la date de la même autorisation est du 28 phaménoth ; celle de l'enregistrement est du 25 du mois suivant ; l'intervalle entre l'autorisation et l'enregistrement a donc été cette fois-là de 27 jours. Comme je l'ai dit, le soixantième et le centième étaient un droit du trésor : la

(1) M. Petrettini change arbitrairement τὴν Ξ' καὶ Ρ' en τὰ Ξ' καὶ Ρ', parce qu'il ne comprend pas de quoi il s'agit.

réserve καὶ εἴ τι ἄλλο καθήκει... est bien fiscale ; tous les cas, comme on voit, sont prévus. Le mot ἔγληψις n'existe pas en grec : mais le second papyrus portant εἰς τὸ βασιλικὸν εἰς τὴν ἐ. τ. ν., le sens en est assez clair ; et la traduction de M. Petrettini, *registri delle riscossioni*, est probablement assez près de l'exactitude. Mais l'expression τῆς Νιτρικῆς me semble très-difficile : la rapprocher, comme a fait M. Petrettini, du canton Nitriotis ou de la vallée des Lacs de Natron, est la première idée qui se présente : mais, quoique ce canton ne soit pas très-éloigné du nome Memphitès, comme il s'agit du prix d'un terrain situé à Memphis même, on ne voit pas ce que le pays Nitriotis viendrait faire ici. D'une autre part, je trouve dans un papyrus du musée royal égyptien, contenant un fragment de recette, le mot νιτρικῆς, mêlé avec d'autres noms qui indiquent une espèce de perception (par exemple, τροφῆς, οἴνου τέλους, δραχμῆς, νιτρικῆς, τετάρτης) ; il me semble donc bien difficile qu'il n'en soit pas de même de ce mot. C'est peut-être un terme de la langue égyptienne avec forme grecque, comme στυρίωσις et autres qui se rencontrent dans les papyrus grecs-égyptiens ; mais j'ignore ce qu'il signifie. Une autre expression remarquable est συνυπογράφοντος καὶ Δωρίωνος τοῦ ἀντιγραφέως μηθὲν ἠγνοῆσθαι. M. Petrettini a lu ἠττονείσθω, et traduit *guarda che nulla manca*. Mais, outre que le verbe ἠττονεῖσθαι a tout l'air d'un barbarisme, il m'est impossible de lire ici et dans l'autre papyrus autrement que ἠγνοῆσθαι; tout à la fin, j'ai encore moins de doute sur la leçon οὐθὲν εὑρίσκω ἠγνοημένον, et non pas ἠττονημένον, comme lit M. Petrettini. Il faut donc voir ici les temps de ἀγνοεῖσθαι : et μηθὲν ἠγνοημένον ou ἠγνοῆσθαι signifie « qu'il n'y a point d'erreur, que tout est comme il faut ». Dans le style de cette époque, ἀγνοεῖν a souvent le sens de « se tromper, tomber dans l'erreur ». Théodore annonce donc au trapézite Héraclide, que l'antigraphe Dorion a reconnu que tout est en règle, et qu'en conséquence on peut passer outre.

La troisième partie, dans chacun des deux papyrus, est la principale ; c'est celle où sont exposés la nature et le montant de la dette de 64,000 drachmes. Cette pièce, qui a 23 lignes,

est fort curieuse, et pourrait faire la matière d'un long mémoire. Je me contenterai d'en donner le texte (voir plus bas) avec quelques courtes notes qui, à l'aide de l'analyse que j'ai donnée plus haut, suffiront pour la comprendre. On trouvera le texte que j'adopte très-différent de celui de M. Petrettini; en comparant l'un et l'autre avec les fac-similés, on verra qu'il en a presque partout manqué la lecture. J'y joins le texte des diverses pièces formant la quatrième partie. On aura donc, avec les deux parties rapportées plus haut, la totalité du premier de ces papyrus.

Pour ne pas allonger outre mesure cet article, ou n'être pas contraint d'en faire un second, je me bornerai à deux observations. Le prix de 64,000 drachmes est, comme on voit, celui d'un jardin de 6 aroures 1/2 et 1/8, payable par quart : εἰς τιμὴν παραδείσου ἀρουρῶν ἕξ ἡμίσους ὀγδόου, μέρους τετάρτου. Je ne vois pas d'autre sens possible aux mots μέρους τετάρτου. Ce jardin, dont on donne les limites, était situé à Memphis, dans le village Asclepium ; car je crois que tel est le sens de ἐν τόπῳ Ἀσκληπιείῳ (lig. 3). Cette somme doit être payée en quatre fois, à partir de l'an xxx, et d'année en année jusqu'à l'an xxxiii.

Cela résulte surtout de la dernière phrase, qui, dans le premier papyrus, est ainsi conçue (lig. 21-23) : ἀπὸ δὲ τῶν προκειμένων] κ. τ. λ. « Sur la somme susdite, 10 talents 4,000 drachmes, Zoïde, ci-dessus mentionnée, a fait le premier paiement de la même année (xxx) ; et maintenant, elle fait le second de l'an xxxi, montant à 2 talents 4,000 drachmes, monnaie de cuivre, dont le change [doit être effectué]. »

Il y avait donc déjà eu un premier paiement l'année précédente, probablement à la même époque, c'est-à-dire en pharmuthi. Comme l'autre papyrus est postérieur de deux ans, il doit se rapporter au quatrième et dernier versement. En effet, on trouve le rappel de ces divers acquits dans le commencement des quatre dernières lignes du second papyrus, ce qui permet de restituer ces lignes avec une certitude presque entière, quoiqu'il manque les trois quarts de chacune d'elles.

1. . . . . ἀπὸ δὲ τῶν]
2. προκειμένων ΖΙΔ (1) [τετάχθαι Ζωΐδα τὴν προγεγραμμένην, τὴν μὲν πρώτην ἀναφορὰν]
3. τοῦ ΛL φαρμουθὶ Κ [, χαλκοῦ, οὗ ἀλλαγὴ, ΖΒΔ (2), τὴν δὲ δευτέραν τοῦ ΛΑL, καὶ]
4. τὴν τρίτην τοῦ ΛΒ[L, καὶ νυνὶ τάσσεται τὴν τετάρτην τε καὶ τελευταίαν τοῦ ΛΓL].

Voici donc la date des quatre paiements : l'an xxx, 20 pharmuthi [acte perdu] ; l'an xxxi, 6 pharmuthi [acte conservé] ; l'an xxxii, ... pharmuthi [acte perdu] ; l'an xxxiii, 25 pharmuthi [acte conservé].

Il est très-possible que les deux autres actes existent dans quelque collection particulière, soit en Europe, soit en Égypte, et qu'on les connaisse plus tard. M. Petrettini les croit du règne de Philométor : cela est fort probable ; ils pourraient être aussi bien du règne de son frère Évergète II. Dans le premier cas, leur époque se renfermerait entre les années 152 et 149 ; dans le second, entre les années 141 et 138 avant notre ère.

Seconde observation : la surface du jardin en question est de 6 aroures 1/2 et 1/8, c'est-à-dire 5/8 (3). Dans le premier papyrus, cette superficie est exprimée par les caractères (n° 7) ; dans le second, elle l'est en toutes lettres ἀρουρῶν ἓξ ἡμίσους ὀγδόου : il n'y a donc pas de doute sur la sigle du mot *aroure*. Cela est curieux ; car voici la première fois que, dans un papyrus, la surface d'un terrain est exprimée en aroures ;

(1) Voyez le fac-similé, n° 11.

(2) Le même, n° 14.

(3) Dans le premier papyrus, le nombre est exprimé par le signe (n° 7 du fac-similé) ; dans le second, il est en toutes lettres. Il est étonnant que M. Petrettini n'ait rien compris à cet énoncé. Dans son texte corrigé, il donne ἀρουρῶν ἓξ : μέρους τετάρτου, et traduit *sei arure ed un quarto,* laissant ainsi de côté ἡμίσους ὀγδόου. Les mots μέρους τετάρτου ne peuvent s'entendre d'une portion de l'aroure. La fraction 1/2 et 1/8 = 5/8 est exprimée selon l'usage des Grecs, qui, pour la facilité du calcul, décomposaient les nombres fractionnaires de manière à avoir l'unité au numérateur ; les minutes des longitudes et latitudes ne sont pas exprimées autrement dans les Tables de Ptolémée. Ainsi, dans un des papyrus du cabinet du Roi, πήχ. τρίτον πεντεκαιδέκατον, c'est-à-dire, 1/3 et 1/5 = 2/5 de coudée.

jusqu'à présent, la seule mesure agraire dont il ait été fait mention est la coudée superficielle πῆχυς οἰκοπεδικὸς, dont la véritable valeur n'est pas connue, puisqu'on en est réduit à l'hypothèse ingénieuse, à la vérité, du comte de Balbe, mais enfin qui n'est qu'une hypothèse. Quoi qu'il en soit, l'aroure égyptienne étant un carré de 100 coudées de côté, équivaut à (25^{m},7 × 52^{m},7) 27 ares 77 centiares. La surface du jardin était donc de 1 hectare 84 ares, ou de 5 arpents 1/3 environ. Son prix est estimé à 64,000 drachmes, monnaie de cuivre, ce qui fait environ 2 talents l'arpent. Il est bien fâcheux qu'on ne puisse évaluer ce numéraire ; ce point éclaircirait une infinité de détails de l'économie publique de l'Égypte. Mais quel rapport existait en Égypte entre l'argent et le cuivre monnayés? Je ne crois pas que personne le sache.

Quant à la quatrième partie composée de plusieurs pièces, la première n'est que la répétition abrégée de celle qui a été citée (plus haut, page 486); les autres sont des déclarations analogues d'officiers des finances, de l'antigraphe, du topogrammate, et de Chrysippe, qui a été présent au paiement : tout cela montre la complication des formalités qui accompagnaient les opérations de ce genre.

Dans le second papyrus, la troisième partie est également suivie de plusieurs petites pièces du même genre, mais différentes par leur contenu, autant qu'on en peut juger d'après l'état déplorable où elles se trouvent. Je lis d'abord : οἱ γραμματεῖς μετείληφαν [εἰς τὴν ἀναγραφὴν ; puis... Ἡλιόδωρος (?) δέξαι, καθότι [προγέγραπται, τιμὴν παραδείσου ἀρουρῶν ἓξ] ἡμίσους ὀγδόου, μέρους τετάρτου (1) ....] ; enfin : Παρ]ὰ Ζωΐδ[ος Δω] ρίω [ν] δέξαι καθότι προ[γέγραπται τιμὴν παραδείσου τοῦ ὄντος ἐν Μέμφει ἐν τό[πῳ Ἀσκλη] πιείῳ..... Le reste m'échappe tout à fait.

Je finis en recommandant ma copie à M. Petrettini, pour qu'il la compare aux originaux, la rectifie dans tous les points où cette comparaison ne leur serait pas favorable, et qu'il fasse un nouvel examen de ces manuscrits, dont il n'a pas, à

(1) Dans le fac-similé, les mots ὀγδόου et πείῳ ont été évidemment transposés par erreur.

beaucoup près, tiré le parti qu'il fallait. Je ne puis m'empêcher de désirer qu'ils soient aussi l'objet d'un travail spécial de la part de M. Peyron, qui, par son premier mémoire sur les papyrus de Turin, a montré nne sagacité si judicieuse et une connaissance aussi profonde qu'exacte de ce genre de monuments.

TROISIÈME PARTIE DU PREMIER PAPYRUS DE ZOÏS.

1. Βασιλεῦσι (1) Ζωΐς Ἡρακλείδου (2), εἰς τιμὴν παραδείσου ἀρουρῶν ἓξ
2. ἡμίσους ὀγδόου, μέρους τετάρτου | γείτονες νότου Ἡρακλείδου (3) καὶ
3. τῶν ἀδελφῶν· βορρᾶ, ὁδός· λιβός, ὄρος· ἀπηλιώτου | διώρυξ Φχήτ,
4. τοῦ ὄντος (4) ἐν Μέμφει, ἐν τόπῳ Ἀσκληπιείῳ, οὗ σημαίνεται, | δι' οὗ ἐπιδέδωκεν ἡμῖν Δωρίων ἀντιγραφεὺς κατ' ἄνδρα (5) πρακτορικοῦ δια-
5. λογισμοῦ | τοῦ ΛL, εἶναι (6) τῶν πραθέντων ἐν τῷ αὐτῷ ἔτει Φαρμουθὶ
6. ΙΗ, διὰ Δωρίωνος | τοῦ γενομένου ἐπιμελητοῦ πρὸς τὴν ἔγληψιν τῆς
7. Νιτρικῆς τοῦ ΚΘL, | διὰ τὸ δεδόσθαι ἐν διεγγυήματι ὑπὸ Θανούβιος τῆς
8. Ἰθορωῦτος ὑπὲρ Δωρίωνος | τοῦ [συ]νεγλαβόντος ἄλλοις τὴν αὐτὴν ἔγλη-
9. ψιν εἰς τὸ αυτὸ ἔτος, πρὸς (7) | χαλκοῦ, οὗ ἀλλαγή, τάλαντα (8) ΙΑΔ...
10. αἱρουμένων δὲ τῶν διαγεγραμμένων (9) παρ' αὐτῆς LΔ' (10), | λοιπῶν δ' ὄντων ταλάντων ΙΑ... (11) μήτε τοῦ Δωρίωνος διαγράφοντος, μήτε
11. τῆς | Θανούβιος ὑπομενούσης διορθοῦσθαι (11) καὶ ἐπιδούσης ὑπόμνημα
12. τῷ Δωρίωνι | δι' οὗ ἠξίου ἄλλα τε καὶ ἐπεὶ ἀδυνατεῖ διαγράψαι τὰ
13. ὀφειλόμενα ἐν (?) αὐτῇ | πρὸς τὴν προκειμένην ἐγγύησιν, χαλκοῦ, οὗ
14. ἀλλαγὴ, τάλαντα ΙΑ (12), συμπεπεικέναι Ζωΐδα, | τὴν ὑπογεγραμμέ-
15. νην, οὖσαν ἑαυτῆς θυγατέρα, προσβαλέσθαι αὐτῇ (13) | κατ' εὑρίσκον-

(1) Le pluriel n'est peut-être pas simplement honorifique, comme M. Peyron l'a expliqué (*Pap. gr.*, pag. 140 et 167); il désigne plutôt à la fois le roi et la reine, dont le nom est toujours réuni dans les actes publics.

(2) Probablement ὀφείλει est ici sous-entendu.

(3) Sous-entendu οἰκία ou ἔγγαιον.

(4) Ceci dépend de παραδείσου.

(5) Κατ' ἄνδρα dépend de ce qui suit, à ce que je crois.

(6) Εἶναι dépend de σημαίνεται.

(7) Πρὸς dépend de δεδόσθαι.

(8) Voir le fac-similé n° 10.

(9) Partout ici διαγράφειν signifie « solder, payer ».

(10) Voir le fac-similé n° 9.

(11) *Ib.*, n° 10.

(12) Διορθοῦσθαι, comme διαγράφειν.

(13) *Ib.*, n° 11.

τος (14) ἐφ' ᾧ τὸ ἀπολεῖπον ἐκτείσει (15) · ἐκτεθῆναι (16) εἰς π[ρᾶσιν],
16. ἐν τῷ ΛL φαρμουθί, καὶ ἐπικηρυσσομένου ἅμα | τοῖς ἄλλοις ἐγ-
17. γαίοις... (17) Δωρίωνος, συνπαρόντων Δωρίωνος ἀντιγραφέως, καὶ τῶν
18. τοῦ... (18), | καὶ ἄλλων πλειόνων, διὰ κήρυκος Δημητρίου, μηθένα
19. ὑποστῆναι (19), | κυρουθῆναι δὲ τῇ Ζωΐδι εἰς LΔ (20) χαλκοῦ, οὗ
20. ἀλλαγή, ταλ. ΙΔ' (21) · τὰς δὲ | ἀπολειπούσας Β' (22) διαγεγραφέναι
21. τὴν Θάνουβιν · ἀπὸ δὲ τῶν προκειμένων | χαλκοῦ ταλάντων ΙΔ', τέταχθαι
22. Ζωΐδα τὴν προγεγραμμένην τὴν πρ[ώτην] | ἀναφορὰν τοῦ αὐτοῦ L, καὶ
23. νυνὶ τάσσεται τὴν δευτέραν τοῦ ΛΑL | χαλκοῦ, οὗ ἀλλαγή, τάλαντα —
ΒΔ' (23).

QUATRIÈME PARTIE.

24. Θεόδωρος δέξαι, καθότι προγέγραπται χαλκοῦ εἰς (24)... τάλαντα δύο
25. τετρακισχιλιας | υκς προσκομίσαι δὲ καὶ εἴ τι ἄλλο καθήκει, καὶ ὑπογράφων Δωρίων ὁ ἀντιγραφεὺς μηθὲν
26. ἠγνοῆσθαι (25) LΛΑ, φαρμουθὶ Γ̄
27. Δωρίων δέξαι, καθότι προγέγραπται, ἐὰν Πετεαρενδώτης τοπογραμματεὺς ὑπογράφῃ μηθὲν ἠγνοῆσθαι χαλκοῦ, οὗ ἀλλαγὴ ταλ. δύο,
28. τετρακισχιλίας | ταλ. ΒΔ' (26)
29. LΛΑ, φαρμουθὶ Δ̄
30. Πετεαρενδώτης οὐθὲν εὑρίσκω ἠγνοημένον LΛΑ, φαρμουθὶ Δ̄
31. Χρύσιππος..... χαλκοῦ οὗ ἀλ. ταλ. δύο τετκις τετρακοσ. εἰκ. ἕξδιμ.
| τάλ. Β. Δυκ ς / (27) LΔΑ φαρμουθὶ ς (28).

(14) Probablement ἐγγυήσει.
(15) Je n'entends point cela.
(16) C'est-à-dire à Thanubis.
(17) Sous-entendu τὸν παράδεισον.
(18) Ce mot est dans le premier papyrus de Turin (p. 5, l. 37), et signifie, comme ici, *fundus*.
(19) Peut-être ἐπιμελητοῦ.
(20) Soutenir l'enchère?
(21) C'est-à-dire εἰς ἔτη τέσσαρα.
(22) Voir le fac-similé n° 11.
(23) *Ib.*, n° 12.
(24) *Ib.*, n° 14.
(25) Il y a là un K et ς, mais je n'en devine pas le sens.
(26) Cet infinitif dépend de ὑπογράφων, comme à la 27e de ὑπογράφῃ.
(27) Voir le fac-similé, n° 14.
(28) *Ib.*, n° 1.

Addition à l'article précédent.

M. Amédée Peyron a devancé le vœu que je formais en terminant le précédent article, imprimé tel qu'il a été lu au bureau du journal le 24 avril, mais dont les principaux détails étaient arrêtés bien avant que j'aie pu en achever la rédaction. Le 20 mai, M. le major Slade m'a apporté de Turin, de la part de ce savant philologue, un exemplaire en épreuves d'un mémoire inédit de sa composition sur les papyrus de Zoïs, accompagné d'une lettre datée du 6 mai. Les fac-similés qui doivent être joints à ce mémoire n'étant pas prêts, M. Peyron n'a pu me les envoyer.

Quelle a été ma satisfaction de voir que, sans nous en avoir communiqué, nous nous sommes rencontrés sur presque tous les points ! Nous entendons de la même manière le sujet et les principaux détails de ces curieux papyrus ; nous donnons la même valeur aux sigles numériques qui faisaient la principale difficulté. Mon texte du premier des deux papyrus est aussi à peu près le même que celui de M. Peyron ; et cet accord prouve que notre leçon est incontestable : il n'y a de différences que dans les troisième et quatrième parties ; encore sont-elles bien légères. En voici quelques-unes, d'après un premier et rapide aperçu : l. 9 et 10, M. Peyron remplit les lacunes que j'ai laissées en blanc ; il lit ἀνταναιρουμένων et καὶ μήτε ; l. 17, il lit τῶν [αὐ]τοῦ, que mon exemplaire du fac-similé ne me semble pas autoriser ; l. 31, il lit ἐπακόλου après Χρύσιππος, leçon douteuse. D'un autre côté, je crois avoir mieux lu les lignes 27 à 31. Il a lu comme moi ἠγνοῆσθαι et ἠγνοημένον, mais il n'a pas proposé de restitution pour la fin du deuxième papyrus. Quant à l'interprétation, M. Peyron donne un sens très-probable à κατ' εὑρίσκοντος (l. 15), que j'ai avoué ne pas comprendre ; l. 4, il suspend le sens après σημαίνεται, tandis que j'en fais dépendre le verbe εἶναι de la l. 5 ; et je tiens encore à cette construction. Je crois également avoir raison

de faire dépendre μηθὲν ἠγνοῆσθαι du verbe ὑπογράφειν (l. 26 et 27) ; enfin je ne doute point que M. Peyron ne convienne qu'il n'a pas bien entendu ἡμίσους ὀγδόου (l. 1), qu'il croit signifier 1/8, tandis que ces mots veulent dire certainement 5/8 (1/2 et 1/8). A ces légères différences près, et quelques autres que je n'ai pas le temps de relever ici, nous sommes d'accord en tout ; c'est un résultat dont on me permettra de m'applaudir.

Je dois m'empresser d'ajouter qu'au lieu des très-courtes notes auxquelles j'ai dû me borner dans un simple article de journal, M. Peyron a donné un commentaire excellent qui ne laisse presque aucun point sans explication suffisante. J'aurai occasion d'y revenir en rendant compte de la deuxième et dernière partie de ses *Papyri græci regii Taurinensis musei Ægyptii*, dont il a eu la bonté de m'envoyer un exemplaire en épreuves par la même occasion. Cette fin couronne dignement un ouvrage aussi utile aux lettres qu'il est glorieux pour son auteur.

PAPYRI GRÆCI REGII TAURINENSIS

MUSEI ÆGYPTII

Editi atque illustrati ab Am. Peyron.

(COMPTE-RENDU)

I

Les lecteurs du *Journal des Savants* ont pu acquérir une idée sommaire des papyrus de la collection Drovetti, maintenant à Turin. M. Am. Peyron, qui a été chargé de les publier, ayant communiqué à M. R. Rochette, lors de son passage à Turin, ces papyrus et le travail qu'il avait entrepris pour leur déchiffrement et leur interprétation, ce dernier a donné, dans le cahier de novembre 1824, une notice de leur contenu et l'indication de plusieurs des résultats obtenus par le savant commentateur.

Pour épargner à nos lecteurs la peine de recourir à cette notice, nous rappellerons ici, d'après M. Am. P. lui-même, que les papyrus de la collection Drovetti sont au nombre de treize, tous relatifs à des contestations du même genre et concernant presque tous une même classe d'individus. Le premier et le plus important contient l'exposé d'un procès entre un Grec habitant de Thèbes et des individus cholchytes, classe d'hommes chargés de tout ce qui concernait les funérailles, avec le plaidoyer de l'avocat de chaque partie. Le deuxième est une des pièces citées par l'une de ces parties. Dans le troisième, Apollonius de Thèbés, dit Psammonthe,

fils d'Hermias, se plaint de ce que les cholchytes se sont emparés de sa maison. Le quatrième contient une transaction de cet Apollonius avec ces mêmes cholchytes. Les cinquième, sixième et septième papyrus sont des copies peu différentes entre elles d'une plainte des pastophores d'Aménophis contre Isidore, curateur des revenus du nome Pathyrites. Le huitième contient une plainte du paraschiste Petenophotes contre un autre individu de la même classe ou corporation. Le neuvième contient la décision relative à cette plainte et la sentence du juge. Le dixième est un fragment des registres publics de Diospolis Magna. Dans le onzième, une femme cholchyte accuse sa tante maternelle d'avoir envahi son patrimoine. Le douzième contient une lettre adressée à Amenothes, paraschiste du Péri-Thèbes; enfin le treizième, une sentence rendue à Memphis.

D'après ces indications, on voit que les deux premiers papyrus (comme deux autres qui appartiennent à M. Grey) concernent une seule et même contestation, dont les cholchytes sont l'objet. Le troisième, le quatrième et le onzième sont également relatifs à des personnages de cette classe; il en est de même de deux papyrus appartenant à M. Grey, et de quatre autres dans la collection Salt, récemment achetée par le roi de France.

Le mémoire qui fait le sujet de cet article contient le texte et la version latine du premier et du second papyrus, qui, par son sujet, n'est qu'une annexe du premier. Celui-ci est le plus important de tous ceux de la collection, et, sans nul doute, de tous les papyrus connus, par son étendue, par le sujet qu'il traite et la multitude de renseignements qu'il renferme. Sa hauteur est de 0^{m},315 et sa longueur de 1^{m},96. Il se compose de 9 pages en colonnes (outre le commencement d'une dixième) contenant 306 lignes, d'environ 50 à 60 lettres chacune, si distinctement écrites qu'on ne peut conserver de doute sur une seule lettre. Quelques lacunes d'une ou de deux syllabes, faciles à suppléer, empêchent que la lecture de ce morceau précieux ne soit facile d'un bout à l'autre.

Il contient, comme nous l'avons dit, tout l'exposé d'un procès élevé, l'an 54 du règne de Ptolémée Évergète II, 117 ans avant notre ère, entre Hermias, fils de Ptolémée, commandant d'Ombos, et les cholchytes Horus, Psenchonsis, Chonoprès, et leurs frères. Cet exposé est rédigé au nom du préfet du Péri-Thèbes. Ce préfet relate ensuite les noms du plaignant et de ses adversaires; puis vient la copie du mémoire justificatif du plaignant, où tous les griefs sont exposés en détail; il rapporte ensuite le contenu d'un autre mémoire qui lui a été remis l'année précédente; après cela, il rappelle les principaux moyens de défense employés successivement par les avocats des deux parties; il pèse les raisons alléguées de part et d'autre; il expose les motifs de la sentence qui va être rendue, et enfin il donne cette sentence elle-même. Ainsi il ne manque absolument rien à ce monument curieux.

Le préambule est à lui seul une page intéressante de l'histoire de l'Égypte sous les Ptolémées, par le grand nombre d'indications précieuses qu'il contient, et dont la discussion se rattache à tout ce qu'on sait de l'administration de ce pays pendant la domination grecque. Je vais le transcrire avec la version latine du savant commentateur.

Ἔτους ΝΔ ἀθυρ ΚΒ, ἐν Διοσπόλει τῇ μεγάλῃ. | Ἐφ' Ἡρακλείδου τῶν ἀρχισωματοφυλάκων καὶ ἐπιστάτου | τοῦ περὶ Θήβας, καὶ ἐπὶ τῶν προσόδων τοῦ νομοῦ· συμπαρόντων | Πολέμωνος τῶν ἀρχισωματοφυλάκων, Ἡρακλείδου τῶν | αὐτῶν καὶ γυμνασιάρχου, Ἀπολλωνίου τοῦ Ἀπολλωνίου καὶ | Ἑρμογένου τῶν φίλων, Παγκράτου τῶν διαδόχων, Κομάνου | τῶν ἡγεμόνων, Πανίσκου τῶν κατοίκων, | καὶ ἄλλων πλειόνων.

Καταστάντος Ἑρμίου τοῦ Πτολεμαίου τῶν ἐκ τοῦ Ὀμβίτου | πρὸς τοὺς ἀπὸ τοῦ τόπου Χολχύτας Ὧρον, καὶ Ψένχωνσιν, Χονόπρην, | καὶ τοὺς τούτων ἀδελφοὺς, ἀνεγνώσθη τὸ ἐπιδωθὲν | Ἑρμίαι τῷ συγγενεῖ, καὶ στρατηγῷ καὶ νομάρχῃ παρὰ τῶν | Ἑρμίου ὑπόμνημα, ἀναπεμφθὲν δὲ ἐφ' ἡμᾶς, οὗ ἐστιν ἀντίγραφον.

« Anno LIV, Athyr XXII in urbe Diospolis Magnæ. Hera-
« clide uno ex ducibus custodum corporis regii, et præfecto
« Peri-Thebarum, et procuratore redituum nomi. Simul ad-

« stantibus Polemone ex ducibus custodum corporis regii, « Heraclide ex iisdem, tum gymnasiarcho Apollonio Apollo- « nii filio, et Hermogene, utroque ex amicis, Pancrate aulico « secundi ordinis, Comano ex ducibus, Panisco Ammonii filio « ex indigenis, aliisque pluribus.

« Quum Hermias Ptolemæi filius ex illis Ombitis in judi- « cium venisset contra Cholchytas loci Horum, Psenchonsim, « Chonopres eorumque fratres, lectus est libellus ab Hermia « oblatus Hermiæ, cognato, stratego et nomarchæ, ad nos « porro transmissus, cujus est exemplar. »

Plusieurs des noms de magistrature et d'offices qu'on rencontre dans ce préambule se sont déjà trouvés sur quelques-unes des inscriptions expliquées dans mes *Recherches sur l'Égypte;* d'autres se présentent ici pour la première fois. M. P. n'en laisse passer aucun sans une explication suffisante, en complétant ce que l'insuffisance des monuments connus avant la publication de ce papyrus pouvait laisser à désirer.

Et d'abord, quant aux titres du principal officier « Héraclide, un des capitaines des gardes du corps, épistate du Péri-Thèbes et préposé aux revenus du nome », il observe que le titre ἀρχισωματοφύλαξ, d'après les divers endroits où il est cité dans ces papyrus, était purement honorifique et n'emportait pas l'idée de fonctions réelles; c'est ce que j'avais déjà présumé (*Rech.,* p. 56). Celui d'épistate lui paraît désigner le préfet du nome. L'expression ὁ περὶ Θήβας, sous-entendu νομός, désigne la partie du nome de Thèbes située à l'est du Nil, tandis que la partie à l'ouest s'appelait Παθυρίτης. M. P. se propose de le prouver dans son commentaire sur le quatrième papyrus. La fonction de curateur des revenus n'était pas toujours cumulée avec celle d'épistate : c'était un emploi considérable qui n'était donné qu'à ceux des préfets que le roi voulait honorer d'une manière spéciale.

Les noms qui viennent ensuite sont ceux des assesseurs du préfet, συμπάροντες. Le préfet se les adjoignait, dit le savant commentateur, pour que la sentence n'émanât pas de lui seul, mais fût le résultat du suffrage de plusieurs; et c'est peut-

être pour cela que la sentence exprimée à la fin porte εἴπαμεν, « nous avons ordonné » ; cependant il se pourrait, observe M. P., que le pluriel ne fût que la forme si souvent employée dans le style administratif et judiciaire.

Ces assesseurs sont au nombre de sept nommés ; mais l'expression καὶ πλειόνων en suppose encore plusieurs autres. En quel nombre étaient-ils? Pourquoi n'en trouve-t-on pas aussi les noms? On l'ignore. Ces assesseurs sont grecs, comme le préfet ; le nom de chacun d'eux est accompagné d'un titre : le premier, Polémon, est un archisomatophylax; Héraclide aussi; mais en même temps il est gymnasiarque, expression remarquable. M. P. pense que les Ptolémées avaient introduit en Égypte l'usage des jeux gymniques : cela est fort possible sans doute ; mais ce qui le serait également, c'est que le titre de gymnasiarque, qui, dans ce papyrus, est donné à un archisomatophylax, et, dans la stèle de Turin, à un parent du roi et épistolographe, par conséquent à des gens de la cour des Ptolémées, que ce titre, dis-je, fût purement alexandrin, c'est-à-dire conféré à Alexandrie même, où le régime et les usages grecs étaient établis. Pourquoi les dignitaires qui l'avaient reçu ne l'auraient-ils pas porté dans le reste de l'Égypte, tout comme celui de parents, d'amis du roi, d'archisomatophylax et autres? On n'objectera pas que le premier magistrat d'Antinoé, dans l'inscription votive à Alexandre Sévère, porte le même titre de gymnasiarque (*Recherches*, p. 285, 286), car on sait qu'Antinoé était une ville entièrement grecque. Je soumets cette idée à M. P. pour qu'il la rapproche des autres indications du même genre qui peuvent exister dans les papyrus de Turin. Le troisième et le quatrième assesseur ont le titre d'amis, pour lequel M. P. renvoie à mes *Recherches* (p. 58). Le cinquième a le titre de διάδοχος, que M. P. traduit par « aulicus secundi ordinis » ; ce titre se présente ici pour la première fois. Le mot διάδοχος, avec la signification d'un office ou d'une dignité, ne se trouve que dans les Septante. M. P. rappelle un passage des Paralipomènes (I, 18, 17), où il est parlé des grands dignitaires

de la cour de David ; à la fin on lit καὶ οἱ υἱοὶ Δαυὶδ οἱ πρῶτοι, διάδοχοι τοῦ βασιλέως, que M. P. traduit par « et filii Davidis erant primi administri regis, ab eoque dignitate proximi. » Dans deux autres endroits des Paralipomènes (II, 18, 7 ; 26, 11), il est question d'officiers qui sont διάδοχοι τοῦ βασιλέως; exemples déjà rapportés par Schleusner (*Nov. Thes. Vet. Test.*, v. διάδοχος), de même que ceux de Philon (*de Joseph.*, p. 369 et 373), que cite aussi M. P. Dans ces divers passages, διάδοχος doit signifier « primi administri, proximi dignitate ». A la l. 15 de la même page, ce titre se présente avec un attribut τῶν περὶ αὐλὴν διαδόχων : c'était donc un titre aulique; mais, comme διάδοχος est sans complément, il est difficile de savoir au juste à quoi il se rapporte. M. P. l'a donc rendu d'une manière vague par « aulicus secundi ordinis », en attendant que d'autres monuments servent à déterminer un peu mieux l'idée qu'on doit y attacher. Ce qui fait souvent la difficulté d'entendre ces locutions du style administratif, c'est que, comme tout le monde savait de quoi il était question, on se servait fréquemment d'ellipses, qu'il n'est souvent plus possible maintenant de suppléer. Ainsi, par exemple, le sixième assesseur est dit τῶν ἡγεμόνων, littéralement « ex ducibus », ce qui est fort obscur pour nous. Un peu plus bas, Hermias, fils de Ptolémée, est qualifié τῶν ἐκ τοῦ 'Ομβίτου ; qu'y a-t-il de sous-entendu après τῶν? Probablement, dit M. P., le mot ἡγεμόνων, et réciproquement τῶν ἡγεμόνων est pour τῶν ἐκ τοῦ 'Ομβίτου ἡγεμόνων : ces ἡγεμόνες étaient vraisemblablement les chefs des troupes préposées à la garde du nome. Sans doute ce n'est là qu'une conjecture ; mais dans le cas où l'on ne la trouverait pas suffisante, il serait assez difficile de la remplacer, dès à présent, par une plus vraisemblable. Enfin le septième assesseur est qualifié τῶν κατοίκων : M. P. supplée στρατιωτῶν, d'après une inscription que j'ai expliquée (*Recherches*, p. 313), où se lisent les mots : οἱ κάτοικοι ἱππεῖς, expression qui m'a paru désigner le corps de cavalerie levé parmi les gens du pays. M. P. adopte cette interprétation, qu'il se propose de développer dans son commentaire sur le troisième papyrus.

Il remarque, à l'occasion de ces titres divers, non-seulement qu'ils s'appliquent tous à des Grecs, mais encore qu'ils semblent tous désigner des fonctions militaires. Il en tire la conséquence que, sous les Ptolémées, la justice était rendue par des Grecs qui étaient en même temps revêtus d'emplois militaires et à la tête de la force armée. Cette conséquence est remarquable, et résulte de l'exemple que le papyrus nous offre. Je la crois d'ailleurs parfaitement en harmonie avec les autres indications que contiennent les inscriptions connues.

Après le préambule contenant les noms des juges et leurs titres, viennent, comme je l'ai dit, les noms du plaignant et de ses adversaires, καταστάντος Ἑρμίου, etc. M. P. explique très-bien le verbe καθιστάναι, qui, dans le style du barreau, signifie « in judicium venire, coram judice se sistere ». Le préfet Héraclide annonce qu'il a été pris lecture du mémoire remis par la plaignante à Hermias, parent du roi, stratège et nomarque, qui le lui a renvoyé. Ceci montre l'ordre de la juridiction : on adressait la plainte à un magistrat suprême; celui-ci la renvoyait au préfet et à ses assesseurs, sans doute en y joignant l'ordre d'instruire.

En expliquant les divers titres qui sont donnés à cet Hermias, M. P. fait quelques observations générales qu'il tire de l'ensemble des monuments connus. Il remarque que le titre de « parent » est joint avec ceux d'épistolographe, de stratège, d'épistratège, jamais avec celui d'épistate, qui apparemment n'était pas une fonction assez importante pour que celui qui en était revêtu pût être honoré du titre de parent. Ce titre naturellement ne devait être donné qu'à de hauts dignitaires : ainsi tous les emplois de ceux qu'on en trouve revêtus doivent avoir été d'un rang fort élevé. M. P. croit pouvoir placer dans cet ordre de décroissance les différents titres honorifiques que les monuments grecs de l'Égypte nous font connaître : parent, συγγενής; capitaine des gardes du corps, ἀρχισωματοφύλαξ; un des premiers amis, τῶν πρώτων φίλων; un des amis, τῶν φίλων. C'est également à ce résultat que j'avais été conduit.

Les noms d'épistratège, de stratège, de nomarque et d'é-

pistate se rencontrant fort souvent dans les papyrus de la collection de Turin, le savant éditeur a cru devoir fixer les idées qu'il convient de se faire des attributions de ces divers officiers sous la domination des Ptolémées. La principale était celle de l'épistratège, qui, d'après une inscription de Philes, que j'ai jugée être du temps des Lagides (*Recherches,* p. 276), doit avoir eu sous ses ordres toute la Thébaïde. Divers passages des papyrus montrent qu'il ne séjournait pas constamment à Thèbes, mais qu'il se transportait dans les différentes villes de sa province. M. Peyron, trouvant dans plusieurs papyrus la mention d'un personnage qui porte le titre de ἐπιστράτηγος καὶ στρατηγὸς Θηβαΐδος, présume que, comme les Grecs, sous les Lagides, paraissent avoir eu une singulière passion pour les titres honorifiques, ce mot pourrait bien avoir été quelquefois un titre sans fonctions effectives. Cette conjecture n'est pas sans vraisemblance, mais elle a besoin d'une vérification ultérieure.

Immédiatement après l'épistratège venaient les stratèges, qui, selon le savant commentateur, n'étaient pas tous égaux en dignité ni en attributions : le premier, selon lui, devait être le même qui, dans l'inscription des prêtres de Philes, porte le titre de στρατηγὸς Θηβαΐδος. J'avais pensé que ce stratège de la Thébaïde devait être le même que l'épistratège. M. P. le croit différent, d'après l'exemple rapporté plus haut, ἐπιστράτηγος καὶ στρατηγὸς Θηβαΐδος, qui me paraît peu concluant, d'après sa propre conjecture que ἐπιστράτηγος serait un titre sans fonctions; dans ce cas, le στρατηγὸς Θηβαΐδος peut-il être autre chose que l'officier chargé du gouvernement de la Thébaïde entière, conséquemment celui que d'autres textes qualifient « épistratège de la Thébaïde »? Il y a là des difficultés qui ne pourront être levées que plus tard. Une inscription de Philes, publiée par M. Gau, et qui a échappé aux recherches de M. P., les complique encore :

ϹΑΡΑΠΙѠΝΔΡΑΚΟΝΤΟϹ
ΗΚѠ.ΠΡΓΤΗΝΚΥΡΙΑ.ΙϹΝ
ΚΑΙΠΕΠΟΗΚΑΤΟΠΡΟϹΚΥΝΗΜΑ
ΚΑΛΙΜΑΧΟΥΚΑΙΤѠΝΤ.ΝѠΝ
ΑΥΤΟΥ.ΤΟΥ.ΓΓЄΝΟΥϹΚΑΙ
ϹΤΡΑΤΗΓΟΥΚΑΙЄΠΙϹΤΡΑΤΗΓ
ΚΘΗΒΑΡΧΟΥ.....

Σαραπίων Δράκοντος ἥκω πρὸς τὴν κυρίαν Ἶσιν, καὶ πεπόηκα τὸ προσκύνημα Καλλιμάχου (1) καὶ τῶν τέκνων αὐτοῦ τοῦ συγγενοῦς καὶ στρατηγοῦ καὶ ἐπιστρατήγου καὶ Θηβάρχου... « Sarapion, fils de Dracon, est venu vers la dame Isis et a fait l'acte d'adoration de Callimaque et des enfants de ce personnage, parent, stratège, épistratège et thébarque ».

Ainsi Callimaque était tout à la fois parent, stratège, épistratège et thébarque; et remarquez que le titre de stratège précède celui d'épistratège.

Après les stratèges sont mentionnés, dans la requête des prêtres de Philes, les épistates et les thébarques. Selon M. P., les premiers sont les préfets des nomes, et les autres les archontes de Thèbes; dans ce cas, je ne vois pas trop ce que les prêtres de Philes avaient à en redouter. Que les chefs du nome d'Ombos, abusant de leur force, rançonnent le temple d'Isis, on le conçoit; mais comment des magistrats municipaux de Thèbes auraient-ils pu le faire hors de leur juridiction? Je le comprends avec peine, et il me paraît bien vraisemblable que ces thébarques avaient une autorité quelconque, administrative, judiciaire ou militaire, qui s'étendait sur les divers nomes de la Thébaïde. L'inscription citée plus haut en est une autre preuve. L'archonte de Thèbes

(1) ΚΑΛΙΜΑΧΟΥ est peut-être une faute de la copie, les graveurs oublient quelquefois les doubles lettres. Dans une inscription de Cambridge (*Dobree's Greck inscr.* VII, 10), on lit ΣΥΝΗΛΑΧΟΤΩΝ pour συνηλλαχότων. Je trouve le mot συνάλαγμα pour συνάλλαγμα, répété plusieurs fois dans un papyrus du musée royal égyptien.

s'appelait ἄρχων Θηβῶν (voir mes *Obs. sur les représ. zod.*, p. 27), non θηβάρχης.

Le magistrat auquel le plaignant a remis son mémoire est qualifié « parent, stratège et nomarque ». Si le stratège était le commandant du nome, pourquoi lui donner en sus le titre de nomarque? M. P. pense que c'est pour plus de clarté, et pour qu'il fût bien entendu que celui qui avait reçu le mémoire était le commandant civil et militaire du nome. Il y a encore une difficulté là-dessous. M. P. cite deux inscriptions pour montrer toute l'étendue de la juridiction du stratège d'Ombos : la première, qu'il rapporte d'après Burckhardt et que j'ai donnée dans mes *Recherches;* il y est fait mention d'un stratège d'Ombos et du pays d'Éléphantine et de Philes (καὶ τοῦ περὶ Ἐλεφαντίνην καὶ Φίλας); il donne la seconde d'après la copie du comte de Vidua. Celle-ci, gravée également dans la collection de Gau, est curieuse en ce qu'on y voit que le stratège d'Ombos, outre le pays d'Éléphantine et de Philes, avait aussi sous sa juridiction les côtes de la mer Érythrée, καὶ παραλία τῆς Ἐρυθρᾶς θαλάσσης : cette région était quelquefois placée sous les ordres d'un commandant spécial appelé arabarque, dont le nom se trouve dans cette même inscription.

Le commentaire de M. P. sur cette partie du papyrus, embrassant une foule de détails qui occupent la moitié au moins de son mémoire, nous avons dû nous y attacher avec quelque soin. Nous remettrons à un second article l'analyse de ce morceau important, qui renferme tant de renseignements précieux pour l'histoire et l'archéologie.

II

Dans le premier article, nous avons indiqué les notions curieuses pour l'histoire de l'administration de l'Égypte, contenues dans le préambule du grand papyrus de Turin et les observations du savant éditeur. Nous allons passer en revue les indications les plus intéressantes qui ressortent des di-

verses pièces dont se compose cette histoire d'un procès jugé il y a 1944 ans.

Après le préambule, dont le texte a été cité plus haut, le préfet rapporte le texte du mémoire justificatif, où le plaignant, Hermias fils de Ptolémée, expose en détail tous ses griefs. Cet exposé est adressé à Hermias, parent, stratège et nomarque. Il y est dit que, l'an 53, au mois de méchir, Hermias a remis à l'épistratège Démétrius, lors de son passage à Thèbes, une plainte contre Horus, Psenchonsis, etc., dont les fonctions sont ainsi exprimées : οἱ τὰς λειτουργίας ἐν ταῖς νεκρίαις παρεχόμενοι, καλούμενοι δὲ Χολχύται « publicis in re mortuaria muneribus fungentes et Cholchytas dictos ». Ce passage fixe la signification du mot « Cholchytes », qui se rencontre si souvent dans les papyrus trouvés à Thèbes. Dans une discussion approfondie sur ce passage, rapproché de ceux des autres papyrus ou des anciens auteurs sur la sépulture des Égyptiens, M. P. établit, comme l'avait déjà pensé M. Kosegarten, que les cholchytes étaient un ordre de prêtres chargés du soin des morts; il conjecture que les fonctions des cholchytes consistaient à faire les prières aux dieux infernaux, les offrandes de fruits, de pain, de vin, de fleurs, qui se voient représentées sur les stèles. Le mot νεκρία, jusqu'ici inconnu, lui semble désigner, non le lieu de la sépulture, mais « res mortuaria ». Cette conjecture est détruite par un papyrus du musée royal égyptien (du règne de Philométor), où je lis... καὶ παρακομισάντων [τὸν νεκρὸν] εἰς τὰς κατὰ Μέμφιν νεκρίας; ce qui est rendu, dans un autre papyrus relatif à la même affaire, par les mots καὶ ἄγουσιν αὐτὸν εἰς τὴν νεκρίαν : d'où l'on voit que νεκρία ou νεκρίαι désigne bien réellement le lieu des sépultures, la nécropolis dans chaque ville. Le nom de cholchytes s'est trouvé pour la première fois dans le papyrus de M. Grey, où ce passage Χολχύτης τῶν δ... τῆς μεγάλης avait été lu par M. le Dr Young χολχύτης τῶν δ[ούλων Ἴσιδος] τῆς μεγάλης. M. P. remarque qu'il fallait lire χ. τῶν Δ[ιοσπολέως] τῆς μεγάλης; ce qui est certain.

Hermias se plaint de ce que les cholchytes ont profité de

son absence « pendant les circonstances difficiles » ἐν τῇ τῶν καίρων περιστάσει, « pour s'emparer d'une maison à lui appartenant, située dans la partie sud-ouest de Diospolis, au nord du cours, δρόμου, qui conduit au fleuve (ποταμοῦ) de la grande déesse Junon, etc. » M. P. observe que le mot ποταμός désigne ici, comme dans l'inscription de Rosette (l. 25), un canal dérivé du Nil. « Lorsque j'appris cette violation, ajoute le plaignant, je me rendis à Diospolis ; étant entré en pourparlers avec eux, ils prétendirent avoir acheté la maison de Lobaïs, fille d'Ériès. C'est pourquoi, cette même année, j'adressai, contre Lobaïs, aux chrématistes de Thèbes (τοῖς ἐν τῇ Θηβαΐδι χρηματισταῖς) une requête que je mis dans le vase exposé par eux à Diospolis (ἐνέβαλον εἰς τὸ προτεθὲν ἐπ' αὐτῶν ἀγγεῖον ἐν τῇ Διοσπόλει ». Ce passage donne lieu au commentateur de faire plusieurs observations. La première est relative aux fonctions des chrématistes et au sens du mot χρηματισμός, qui se reproduit si souvent dans les papyrus et les inscriptions grecques de l'Égypte. M. P. confirme, par plusieurs rapprochements, le sens que j'avais déjà donné (*Recherches,* p. 331) du dernier mot; il prouve par divers passages que χρηματισμός désignait des rescrits du roi ou des magistrats en réponse aux requêtes qui leur étaient adressées sur des matières judiciaires ou administratives. Quant aux chrématistes, il est plus difficile d'en déterminer les fonctions : d'après l'expression οἱ ἐν τῇ Θηβαΐδι χρηματισταὶ ἐπιβαλόντες εἰς Διόσπολιν, on juge que c'était une espèce de magistrats institués pour toute une grande province, telle qu'était la Thébaïde, et qui se rendaient, à certaines époques, dans ses diverses parties. M. P., d'après plusieurs rapprochements, conjecture qu'à chaque grande division du pays à laquelle présidait un épistratège, était attachée une cour de chrématistes, dont le chef ou président est probablement celui qui est désigné dans le papyrus par le mot εἰσαγωγεύς. Il croit reconnaître une certaine analogie entre eux et les *missi regii,* les *missi dominici* du moyen âge ; et il pense qu'ils étaient investis du pouvoir de donner des décisions, χρηματισμοί, au nom du roi, en

certaines affaires de l'ordre judiciaire, sur les requêtes qui leur étaient adressées. Le passage cité plus haut montre de quelle manière on leur faisait parvenir les plaintes : on les déposait dans un vase exposé à cet effet. Un usage analogue existait à Athènes, où ce vase, qui était de cuivre ou d'argile, s'appelait ἐχῖνος. On doit croire que c'était une espèce de tronc ou de boîte aux lettres, dont les chrématistes seuls avaient la clef, en sorte qu'il était impossible que les employés subalternes pussent leur soustraire la connaissance des griefs ou des injustices dont ils s'étaient rendus coupables. En développant les observations relatives à ce passage, M. P. s'est servi avec avantage d'un texte important du faux Aristéas, où il est question des chrématistes institués par Ptolémée Philadelphe (1); il y explique entre autres l'expression οἱ ἐπὶ τῶν χρειῶν ou πρὸς τὰς χρείαις, dans le sens de *officiales, præpositi negotiis politicis sive judiciariis*, en se fondant sur plusieurs passages de la version des Septante. Les remarques servent à éclaircir ce passage d'un des décrets trouvés dans la grande Oasis, selon le texte que j'en ai donné, confirmé depuis par les copies qu'a rapportées M. Pachô : καὶ νῦν δὲ ἐν τῇ τῶν Λιβύων μάλιστα ἔγνων ὑποθέσει ὅτι ἀναλίσκεταί τινα, ἁρπαζόντων ἀδεῶς τῶν ἐπὶ ταῖς χρείαις.

Les cholchytes dont Hermias se plaint ne s'étaient pas seulement emparés de sa maison, « ils y avaient déposé des cadavres (νεκροὺς ἀπηρεισμένοι τυγχάνουσιν ἐνταῦθα), sans s'inquiéter des peines dont ils étaient passibles, la maison étant située sur le dromos de Junon et de Cérès, déesses très-grandes, qui ont horreur et des cadavres et de ceux qui les soignent ». Et cependant, ajoute-t-il, « Énée, alors stratège, avait donné l'ordre à Ptolémée, alors épistate, de transférer les cholchytes aux Memnonia, comme par le passé, d'après les lettres où Tatas, médecin royal, lui avait notifié que le roi le voulait ainsi (ἐξ ὧν προσανήνεγκεν αὐτῷ Τατᾶς ὁ βασιλικὸς ἰατρὸς προστεταχέναι τὸν βασιλέα) ». On ne voit pas trop ce que vient faire ici

(1) ...Καὶ χρηματιστὰς καὶ τοὺς τούτων ὑπηρέτας ἐπέταξε κατὰ νόμους. Peut-être faut-il lire κατὰ νομοὺς, *per præfecturas* (au lieu de *ex legibus*) *constituit.*

le médecin royal. M. P. en conclut que celui qui, à la cour des Ptolémées, était revêtu de ce titre, ne s'occupait pas seulement de la santé du roi, mais remplissait aussi des fonctions administratives analogues à celles de secrétaire d'État. Ce βασιλικὸς ἰατρός, dit M. P., était probablement le même officier que l'ἀρχίητρος dont parle le faux Aristéas, espèce de grand chambellan, de maréchal du palais, qui donna les ordres nécessaires pour loger et entretenir royalement les soixante-dix interprètes. Je remarque que le nom Τατᾶς est égyptien, et non grec; cela pourrait donner lieu de présumer que ce médecin royal (ἰατρὸς βασιλικός), au lieu d'être un dignitaire de la cour d'Alexandrie, était peut-être un officier local, dans chaque nome, comme le greffier royal (γραμματεὺς βασιλικός), chargé spécialement de ce qui concernait la salubrité publique, et correspondant directement avec Alexandrie pour ce qui concernait ses fonctions particulières. Quant à l'ἀρχίητρος ou maréchal du palais, je pense que cette forme insolite en prose pour ἀρχίατρος nous cache la vraie leçon ἀρχεδέατρος, qui, dans une inscription d'Alexandrie, désigne le majordome ou maréchal du palais des Ptolémées.

Hermias rappelle au stratège qu'il lui a remis un placet lors de sa venue à Diospolis « pour le passage du dieu très-grand Ammon », πρὸς τὴν διάβασιν τοῦ μεγίστου θεοῦ Ἄμμωνος. Le savant commentateur pense, avec raison, que cette cérémonie est celle dont parle Diodore, lorsqu'il dit que « chaque année à Thèbes on faisait traverser le Nil au temple du dieu (1) pour le transporter en Libye ». Cérémonie sans doute analogue à celle qui se faisait à Philes et dont j'ai parlé ailleurs (*J. des Sav.*, 1825, p. 229). On peut conclure de ce passage que les principaux magistrats de la Thébaïde assistaient à cette solennité de la religion égyptienne. Ce fait viendrait à l'appui de tous ceux du même genre qui prouvent les égards des Lagides pour le culte du pays.

Hermias finit sa lettre en demandant que les cholchytes

(1) Il s'agit d'un de ces édicules ou châsses en bois portés à bras, si souvent représentés dans les sépultures égyptiennes.

soient chassés de sa maison et punis comme ils le méritent : τούτου δὲ γενομένου, ἔσομαι τετευχὼς τοῦ δικαίου, « cela étant, j'aurai obtenu justice ». C'est une formule presque toujours répétée à la fin des suppliques de ce genre.

Après cette lettre, le préfet du Péri-Thèbes continue de relater les actes du procès; il rappelle tout ce que Philoclès, avocat d'Hermias, et Dinon, avocat des cholchytes, ont dit l'un après l'autre en faveur de leurs clients. Ces plaidoyers sont rapportés à la troisième personne et seulement par extrait; le stratège rappelle les moyens de défense, mais sommairement, sans aucun développement ou ornement oratoire. On conçoit cependant que ce simple exposé doit présenter une multitude de détails neufs et curieux. Le commentateur n'en laisse passer aucun sans en donner une explication aussi satisfaisante que le permet l'état de nos connaissances.

L'avocat du plaignant résume d'abord la lettre écrite au stratège Hermias, puis la déclaration (ἀναφορά) du greffier royal (βασιλικὸς γραμματεύς) que la contenance du bien contesté était dûment enregistrée. Plus bas, il est question des greffiers du bourg (κωμογραμματεῖς), et des greffiers de village (τοπογραμματεῖς); ces trois expressions se sont déjà rencontrées sur deux inscriptions. L'éditeur, à l'aide des renseignements que lui fournissent les papyrus, essaie de déterminer la nature des fonctions de ces officiers publics. L'arpentage de tous les biens, avec le nom du propriétaire dans chaque nome, était noté sur des registres publics; et comme les nomes étaient divisés en κῶμαι, bourgs, et les bourgs en τόποι, endroits ou villages, il devient probable que le greffier royal était chargé du cadastre général du nome, le κωμογραμματεύς de celui des bourgs et le τοπογραμματεύς de celui des villages. Dans cette hypothèse, il ne devait y avoir qu'un κωμογραμματεύς par κώμη : cependant l'inscription du bourg de Busiris en l'honneur de Néron montre qu'il y avait dans cette κώμη plusieurs κωμογραμματεῖς (ἔδοξε τοῖς ἀπὸ κώμης Βουσίρεως τοῦ Λητοπολείτου... καὶ τοῖς ἐν αὐτῇ καταγεινομένοις τοπογραμματεῦσι καὶ κωμογραμματεῦσι, voir les *Recherches,* p. 392-398).

M. P. croit qu'il y a une faute dans l'inscription et qu'on devait dire καὶ τῷ κωμογραμματεῖ; mais il paraît bien difficile que dans un monument public on ait pu commettre une erreur aussi grave; il vaut peut-être mieux en conclure que ce détail de l'administration intérieure de l'Égypte n'est pas encore suffisamment éclairci.

Cette déclaration du greffier royal constatait qu'il avait été vendu un terrain de sol labourable ayant vingt coudées. Ici M. P. rappelle que, dans les évaluations de ce genre, on a toujours le soin d'indiquer si le terrain est labourable, σιτοφόρος, ou inculte, ψιλός. Quant à la superficie, elle est indiquée le plus souvent en coudées; le nombre de ces coudées est quelquefois très-petit : ainsi, il est question d'un champ d'une coudée un quart (papyrus d'Anastasy), d'autres de 7 1/2 coudées, de 3 1/3 coudées, et même de 2 1/2 coudées; toute une maison et ses dépendances, habitées par sept familles, n'avaient qu'une superficie de 13 1/3 coudées; enfin je trouve, dans le grand papyrus du cabinet du roi, la mention d'une maison de 1/3 et 1/15 (c'est-àdire 2/5) de coudée πηχέως τρίτον καὶ πεντεκαιδέκατον, et plus bas, en chiffres (πηχέως Γ′ Ι Є′). Il faut de deux choses l'une, ou que la coudée employée dans ces évaluations de surface fût la quadrature d'une mesure particulière, beaucoup plus grande que la coudée commune, ou que cette dernière fût employée d'une manière spéciale. M. le comte de Balbe a émis à ce sujet une conjecture ingénieuse, fondée sur ce qui se pratique en Piémont : c'est que la coudée dont il est ici question est une section de l'aroure, ayant une coudée de large et toute la longueur de l'aroure. On sait que cette mesure, l'arpent égyptien, avait une surface égale à un carré de 100 coudées de côté : il pense que la coudée agraire représentait un centième de l'aroure, c'est-à-dire égalait un parallélogramme d'une coudée de large sur 100 coudées de longueur. Dans cette hypothèse, M. de Balbe, qui prend la coudée égyptienne comme égale à 0,449, évalue la coudée agraire à 20 mètres carrés environ ou à 190 pieds carrés, ce qui donne à l'habitation de 13 1/3 coudées une surface d'envi-

ron 269 mètres ou 2 ares 7/10. Pour ceux qui pensent au contraire que la coudée usuelle en Égypte était celle dont l'échelle du nilomètre à Éléphantine nous a conservé le module, la surface de la coudée agraire devient égale à 27^{m},773 carrés, et les 13 1/3 coudées à environ 369 mètres carrés, ou 10 perches 2/5, ou 3 ares 7/10; une maison de 2 1/2 coudées se trouve avoir 69^{m},43 ou environ 2 perches de surface; enfin celle de 2/5 de coudée aurait une superficie de 11 mètres carrés ou de 105 pieds carrés : c'était une maisonnette.

Dans le plaidoyer de l'avocat du gagnant, on distingue la citation de plusieurs lois ou édits : par exemple, d'un édit portant que les contrats égyptiens non enregistrés sont nuls (περὶ τοῦ τὰ μὴ ἀναγεγραμμένα αἰγύπτια συναλλάγματα ἄκυμα εἶναι); et par l'expression « non enregistrés » il faut entendre la transcription en grec dans les registres publics. M. P. tire du rapprochement de divers passages la preuve que les contrats étaient primitivement écrits en égyptien, puis traduits en grec pour être transcrits sur les registres, ce qui assurait leur validité. Il s'ensuit que tout contrat grec que l'on trouve n'est qu'une copie dont l'original égyptien a existé. Ainsi, par exemple, le papyrus de M. Grey, qui commence par les mots ἀντίγραφον συγγραφῆς αἰγυπτίας, a son original en démotique au cabinet du roi à Paris. On peut donc regarder comme un fait constant que les magistrats grecs institués par les Ptolémées se servaient du grec, tandis que les officiers civils égyptiens continuaient à se servir de leur propre langue. Une autre loi est citée sous le nom de ὁ τῆς χώρας νόμος; expression que M. P. entend dans le sens de « patria ou ægyptia lex », la loi proprement nationale, antérieure aux Ptolémées et maintenue par eux. Par cette loi il était dit que tout acte μὴ ἐστυριωμένη ne pouvait servir. Le verbe στυριόω, ainsi que le substantif στυρίωσις qu'on trouve ailleurs, étant radicalement étrangers à la langue grecque, M. P. croit que ce sont des mots égyptiens; il les rapproche du copte ϣⲧⲱⲣⲓ « fidejussor, sponsor », d'où ⲉⲣⲡϣⲧⲱⲣⲓ « fidejubere, spondere »; ainsi συγγραφὴ ἐστυριωμένη serait « syngrapha fidejussione *ou* sponsione con-

firmata », et στυρίωσις fidejussio, sponsio ». On voit en effet que les contrats de vente étaient garantis par des particuliers que l'acheteur devait accepter : le papyrus Anastasy finit par... προπωληταὶ καὶ βεϐαιωταὶ... ἐνεδέξατο (f. οὓς ἐδέξατο) Νεχούτης ὁ πριάμενος ; et je lis dans celui du cabinet du roi : προπωλητὴς καὶ βεϐαιωτὴς τούτων τῶν κατὰ τὴν ὠνὴν, Ὦρος ὁ ἀποδόμενος, ὃν ἐδέξαντο Ὀσορόηρις καὶ οἱ ἀδελφοὶ οἱ πριάμενοι.

L'avocat Philoclès allègue enfin d'autres actes publics dont la citation donne lieu à plusieurs éclaircissements fort curieux, que nous devons nous contenter d'indiquer. M. P. explique à cette occasion plusieurs termes grecs de droit, comme συνίστασθαι λόγον « litem instituere » ; προθεσμίαι (ἡμέραι) « præfiniti dies » ; κράτησις « possession de fait » ; κυριεῖα « droit de possession », etc.

Dinon, avocat des accusés, réfute les moyens de la partie adverse. Il établit que la maison appartient bien réellement à ses clients, en se fondant sur les copies d'actes égyptiens traduits en grec, qu'il a produites (καὶ καθ' ἃ παρέκειτο ἀντίγραφα συγγραφῶν αἰγυπτίων, διηρμηνευμένων δὲ ἑλληνιστί). Entre ses arguments, il en faut remarquer un qui a cela d'important qu'il confirme les résultats établis par la critique relativement à la durée des règnes d'Épiphane et de ses deux fils Philométor et Évergète II. L'avocat en effet rappelle l'assertion de Philoclès, que le père d'Hermias avait quitté sa maison pendant les troubles qui ont eu lieu sous Épiphane, ἐν τῇ γενομένῃ ταραχῇ ἐπὶ τοῦ πατρὸς τῶν βασιλέων θεοῦ Ἐπιφανοῦς : il en conclut, en faveur de ses clients, une possession incontestée de plus de 88 ans, dont 24 du règne d'Épiphane, 35 de celui de Philométor et 29 de celui d'Évergète, en comptant depuis la vingt-cinquième année de son règne (qui correspond à la dernière du règne de Philométor jusqu'à l'an 53), époque où la cause a commencé. M. P. montre l'accord de ces nombres avec ceux que les chronologistes ont tirés du fragment de Porphyre dans Eusèbe. Dans plusieurs papyrus on trouve mentionné l'an 36 du règne de Philométor, quoique le calcul de Porphyre et celui que fait l'avocat Dinon bornent le règne

de ce prince à 35 ans. Cette différence s'explique en disant que Philométor a régné quelques mois au-delà de l'an 35; mais que, dans la série chronologique de ces princes, toute la 36ᵉ année fut attribuée à son frère Évergète et lui compta comme la 25ᵉ année de son règne.

Nous ne suivrons pas plus avant l'analyse du plaidoyer, dont les diverses parties exigeraient, pour être présentées avec une clarté suffisante, des développements qui nous mèneraient trop loin. Nous aurions aussi beaucoup à faire si nous voulions relever toutes les observations du savant commentateur qui jettent du jour sur des expressions ou des formules plus ou moins fréquentes dans ces papyrus, et dont on n'avait pu jusqu'ici déterminer le sens : par exemple : 1° le pluriel βασιλεῖς pour désigner le seul Évergète, forme honorifique dont M. P. trouve des exemples dans la Bible; 2° le terme διαγραφή (et la formule, si fréquente, κατὰ διαγραφήν) « pecuniæ in varia capita partitio ac partitionis inscriptio in tabulas »; 3 ἡ τοῦ ἐγκυκλίου ὠνή « redemptio annui tributi »; 4° ἐμποιεῖσθαί τινος « se ingerere in aliqua re »; 5° τὰ φιλάνθρωπα « indulgentiæ »; 6° γράφιον « locus in quâ οἱ γραφεῖς suo defungebantur officio demotica instrumenta in tabulas referentes » : le chef de ce bureau est désigné dans les papyrus par l'expression ὁ πρὸς τῷ γραφίῳ τοῦ περὶ Θήβας; 7° Λαοκριταὶ « judices populares », qui semblent avoir été des espèces de juges de paix pour les contestations du menu peuple, etc.

Le juge résume en peu de mots les preuves et les arguments des deux parties, et prononce la sentence en ces termes : « Enjoignons à Hermias qu'il ait à ne point s'emparer de la maison; à Horus et à ses coïntéressés qu'ils continuent à posséder ce qu'ils possédaient auparavant. » Εἴπαμεν τῷ μὲν Ἑρμίᾳ μὴ εἰσβιάζεσθαι, τοῖς δὲ περὶ τὸν Ὧρον κρατεῖν καθὼς καὶ ἀπὸ ἀρχῆς διακατεῖχον.· Ainsi ce fut le Grec qui perdit son procès et les Égyptiens qui le gagnèrent.

Cette dernière partie du travail de M. P. contient un autre papyrus, dont le commentateur donne le fac-simile lithographié, le texte restitué et la traduction; il est moins lisible que

l'autre et offre beaucoup de lacunes; mais la comparaison avec divers passages du premier permet de les remplir sans difficulté et d'une manière certaine. Ce papyrus, qui se rattache au même procès, renferme une supplique adressée à l'épistate par le plaignant Hermias contre ses adversaires : elle est adressée au même Héraclide, archisomatophylax, dont il est question dans l'autre. Il commence ainsi : Ἡρακλείδει τῶν ἀρχισωματοφυλάκων καὶ ἱππάρχῃ τῶν ἀνδρῶν καὶ σπεσίτει περιθ. Le mot σπεσίτει surprend beaucoup le savant commentateur, et avec raison; mais d'après les caractères assez peu distincts du fac-simile, je crois qu'on y peut voir une abréviation de ἐπιστάτῃ τοῦ περιθ (περὶ Θήβας). Dans un papyrus du musée royal égyptien de Paris, on lit de même ...ἱππάρχῃ ἐπ' ἀνδρῶν καὶ ἐπιστάτῃ τοῦ περὶ Θήβας. Dans un autre endroit (lig. 34, 35), on lit Ἑρμογένει τῷ τότε ἀρχιφ. M. Peyron : «Ita indubie. Quodnam officium utique civile intelligendum sit non auguror ». Cette abréviation ἀρχιφ. nous cache le mot ἀρχιφυλακίτῃ que je vois en toutes lettres dans le papyrus déjà cité plus haut. On voit par le résumé de l'épistate Héraclide que l'avocat des cholchytes, Dinon, a mis à l'appui de sa cause une décision rendue l'an 51, le 8 de payni, en faveur de ses clients, sous Ptolémée, épistate avant le prédécesseur d'Héraclide (παρέθετο δὲ καὶ ὑπογραφὴν προενεγκάμενος γεγονέναι τοῦ ΝΑΛ παῦνι Η, καθ' ἣν ἔφη Ἑρμίαν διακεκριμένον ἐπὶ Πτολεμαίου τοῦ πρὸ τοῦ πρὸ ἡμῶν ἐπιστάτου. M. P. regrette la perte de cette pièce. Je puis faire cesser ses regrets en lui annonçant que cette décision, par le plus grand hasard, se retrouve dans le musée royal égyptien, où je l'ai découverte en réunissant les fragments de papyrus dont le ms. se compose : c'est précisément celui qui a été cité plus haut. Il contient 69 lignes (de 70 lettres environ chacune) divisées en trois colonnes. Les seules difficultés qu'il présente tiennent à des lacunes assez nombreuses. Je l'ai lu, copié et restitué sans beaucoup de peine; il sera un curieux appendice au travail de M. P., qui fournit déjà tant de notions diverses à l'histoire de l'Égypte sous la domination des Grecs.

Ce savant philologue, par l'érudition réfléchie et la sagacité judicieuse qu'il a déployées dans son commentaire, a augmenté encore la réputation que lui avaient acquise ses travaux antérieurs. Il nous a donné, et nous espérons avoir donné à ceux de nos lecteurs qui aiment ces études, le plus vif désir de voir la suite de ses recherches sur les autres papyrus du musée de Turin.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Avertissement de l'éditeur I

Vie de M. Letronne. A. Discours de M. Eug. Burnouf VII

B. Discours de M. E. Egger XII

Matériaux pour l'histoire du christianisme en Égypte, en Nubie et en Abyssinie. — Avant-propos 1

I. L'inscription grecque déposée dans le temple de Talmis en Nubie par le roi nubien Silco considérée dans ses rapports avec l'introduction du christianisme et la propagation de la langue grecque parmi les peuples de la Nubie et de l'Abyssinie 3

a). Examen critique de l'inscription 4

b). Examen historique 23

1. De l'introduction du christianisme en Nubie et en Abyssinie :

§ 1. Des Blémyes. — Introduction du christianisme chez les Blémyes 25

§ 2. Des Nobades ou Nubiens, et de leur conversion au christianisme. 35

2. De l'introduction et de la propagation de la langue grecque en Abyssinie et en Nubie 40

§ 1. Causes de l'introduction de la langue grecque en Abyssinie 41

§ 2. De l'introduction de la langue grecque en Nubie. 48

II. Observations sur l'époque où le paganisme a été définitivement aboli à Philes dans la haute Égypte ; sur le rôle que cette île a joué entre les règnes de Dioclétien et de Justinien, et sur l'origine de l'emploi de l'ère de Dioclétien ou des martyrs ; à l'occasion de quatre inscriptions inédites des Ve et VIe siècles. 55

1° Inscriptions païennes :

§ 1. Texte et explication. 57

§ 2. Observations historiques. 66

Pages.

2°) Inscriptions chrétiennes :

§ 1. Texte et explication 78

§ 2. Inductions historiques 89

3°) De l'ère de Dioclétien 91

III. L'arien Théophile, dit l'Indien, a-t-il été réellement envoyé dans l'Inde par l'empereur Constance dans l'intérêt de sa secte? 100

1. La patrie de Théophile n'a pu être dans l'Inde.— Observations sur plusieurs points de la géographie ancienne de cette contrée 103

2. Théophile était né en Éthiopie dans une île de la mer Rouge. Liaison de son voyage avec l'histoire de l'arianisme 115

3. La patrie de Théophile paraît avoir été l'île de Dahlak, dans le golfe d'Adulis 121

Examen des passages relatifs a la population de l'ancienne Thèbes d'Égypte 126

Observations sur un passage de Diodore de Sicile relatif à la durée de l'empire égyptien et sur le passage d'Hérodote relatif aux changements survenus dans le cours du soleil en Égypte selon le récit des prêtres 137

§ 1. Passage de Diodore de Sicile . . . . » . . 138

§ 2. Passage d'Hérodote 144

Mémoire sur la civilisation égyptienne depuis l'établissement des Grecs sous Psammitichus jusqu'à la conquête d'Alexandre 155

1° De l'Égypte depuis Psammitichus jusqu'à Cambyse 161

a. Établissement des Grecs en Égypte sous le règne de Psammitichus 161

b. Travaux des rois égyptiens depuis l'établissement des Grecs jusqu'à la conquête des Perses 173

2° De l'Égypte sous la domination persane jusqu'à la conquête d'Alexandre 188

a. L'Égypte depuis Cambyse jusqu'à l'avènement du roi égyptien Amyrtée 189

b. Depuis l'avènement d'Amyrtée jusqu'à l'arrivée d'Alexandre 204

Tableau chronologique de l'histoire d'Égypte pendant la domination persane 219

Mémoire sur le monument d'Osymandyas de Thèbes 222

a. De l'édifice faussement appelé Memnonium, qu'on a cru être le tombeau d'Osymandyas 228

b. Le Ramesseum ne peut être le même édifice que l'Osymandyeum 237

c. L'Osymandyeum est-il un édifice réel ou imaginaire? 247

Pages.

d. Par quel motif les prêtres égyptiens ont-ils inventé l'Osymandyeum? 255
Appendice : Description du tombeau d'Osymandyas tirée de Diodore de Sicile. 274

Sur les mesures égyptiennes. 284

Essai sur le plan et la disposition générale du labyrinthe d'Égypte d'après Hérodote, Diodore de Sicile et Strabon. 294

Remarques sur la poliorcétique égyptienne 308

Sur l'île de Pharos dans Homère. 319

L'isthme de Suez; le canal de jonction des deux mers sous les Grecs, les Romains et les Arabes. 327
§ 1. Du canal sous les Grecs 332
§ 2. Du canal sous les Romains et les Arabes 340

De Philis insula ejusque monumentis, scripsit G. Parthey. 352

Das Alexandrinische Museum, von G. Parthey. 365

Sur la séparation primitive des bassins de la mer Morte et de la mer Rouge. 378
I. Doutes sur la réalité d'une ancienne communication de la mer Morte et de la mer Rouge. 380
II. Lettre de M. Callier à M. Letronne sur son opinion relative à la séparation des deux bassins de la mer Morte et de la mer Rouge. 388
III. Réfutation de l'opinion de M. Letronne sur le cours du Jourdain et la formation de la mer Rouge. 392
IV. Sur l'ancien cours du Jourdain et la formation de la mer Morte 400
V. Sur la prétendue communication de la mer Morte et de la mer Rouge. 404
VI. Extrait du mémoire de M. J. de Bertou sur le relief des trois vallées successives. 410
Appendice : Sur la différence du niveau entre la mer Rouge et la Méditerranée. 413

Sur le revêtement des pyramides de Gizeh, sur les sculptures hiéroglyphiques qui les décoraient et sur les inscriptions grecques et latines que les anciens voyageurs y avaient gravées. 420
§ 1. Du revêtement des pyramides, principalement de la grande; à quelle époque il fut enlevé 421
§ 2. Découverte des restes du revêtement au pied de la grande pyramide et de deux autres, par le colonel Howard Wyse. 435
§ 3. Des hiéroglyphes qui décoraient extérieurement les pyramides; des inscriptions que les voyageurs anciens y avaient gravées. 441

Pages.

Recherches sur le gisement et l'exploitation des carrières de porphyre et de granit dans le désert, à l'est du Nil. 453
§ 1. De l'exploitation et de l'emploi du porphyre d'après les textes anciens 454
§ 2. Description de l'état actuel des lieux. 464

Di un' epigrafe latina scoperta in Egitto... del Dr Labus. . . . 470
Papiri greco egizi... da G. Petrettini. 478
Papyri græci regii Taurinensis, ab Am. Peyron. 495

FIN DU PREMIER VOLUME.

Paris. — Typographie Georges Chamerot, rue des Saints-Pères, 19. — 8697.

3-

